Précisions à l'intention des communistes corses de mauvaise foi

En répondant à la convocation de M. le Maire de Bastia d'avoir à assister à la réunion concernant la question du pain, et cela au titre de représentant du Parti Radical, je ne pensais nullement que mon intervention dans la discussion eut donné l'occasion aux dirigeants communistes de me prendre à parti.

Tout d'abord il faut qu'ils sachent ces messieurs, et ils le savent très bien — **et c'est alors qu'ils sont de mauvaise foi** en faisant allusion à mon titre de Patron boulanger — que je ne fais plus de pain **depuis les événements de septembre 43 (sinistré et réquisitionné).**

D'ailleurs, si le **Rédacteur déformateur communiste** n'était pas de mauvaise foi, il a pu remarquer que quand le Président de la Boulangerie a quitté la séance je ne l'ai pas suivi ,ayant été convoqué à titre politique.

Que dans ces conditions je suis donc comme tout consommateur, inscrit à une boulangerie, avec cette différence — pour le Rédacteur-Déformateur communiste — qu'au lieu d'encaisser les **pauvres petits francs**, je les verse moi aussi dans la caisse du boulanger.

Mais là n'est pas la question.

Mon point de vue sur le prix du pain je l'ai exposé avant-hier, sans avoir besoin d'y revenir.

Mais ce que je ne comprends pas c'est l'attitude des dirigeants communistes de Bastia, adversaires du pain cher, alors que « L'Humanité » a l'air de nous dire qu'au prix de 13 frs 50 le pain n'est pas cher : Lisez plutôt : « Le prix de 13 fr. 50 » pour le pain a pu être obtenu grâce au « maintien de la subvention qui est de » l'ordre de 12 milliards, maintien qui a » vait été préconisé par les ministres com» munistes hostiles à la politique du pain cher ».

Mais ce qu'il faut que l'on sache c'est qu'en fixant le pain au prix de 13 frs 50 **nos ministres savaient qu'il y aurait en France deux catégories de pain** : c'est-à-dire le pain de « consommation courante » pour eux à 13 frs 50 le kg, et le « pain à tolérance » pour la population à 13 frs 50 les 700 grammes.

Ils laissaient la faculté à la population de se défendre contre le boulanger, par l'article 4 de l'arrêté préfectoral ainsi conçu : « **Les boulangers sont tenus** d'être approvisionnés en pain de consommation courante. A défaut, il devront obligatoirement livrer au consommateur le pain dit de fantaisie au prix de 13 frs 50 le kg. »

Par conséquent à chacun son métier : aux boulangers de se conformer à l'arrêté préfectoral, aux autorités responsables d'en exiger l'application.

Mais pour être sincère et compléter ma réponse, je dois dire que depuis 1940, c'est à dire, depuis qu'il n'existe qu'une seule qualité de farine, **la Boulangerie** (et alors j'en faisais partie à l'époque) **n'a jamais cessé de réclamer la fabrication d'un pain unique.**

On n'a jamais voulu tenir compte de cette suggestion.

On préféra faire croire au peuple que le pain coûte 13 frs 50 alors qu'en réalité il le paye 20 frs le kilog.

Mais, à qui donc la faute ?...

Quant à l'anti-communisme de M. Pietri, je tiens à vous dire, Messieurs, que je n'ai jamais eu peur, ni du **Communisme ni du Fascisme, car je sais que la France restera ce qu'elle a toujours été, REPUBLICAINE.**

Joseph PIETRI.

L'Allemagne est-elle vaincue ?

(FIN)

COMMENT UN REGLEMENT OU DES REGLEMENTS DE LA PAIX PEUVENT-ILS ETRE ETABLIS AUJOURD'HUI ?

Il semble être devenu nécessaire qu'une nouvelle réunion des chefs de gouvernement des quatre grandes puissances ait lieu prochainement en raison du fait que la situation générale en Europe a tendance à empirer et que la plupart des décisions prises depuis dix-huit mois se sont révélées inapplicables. Ceci dit, il semble qu'en tout état de cause, un règlement de paix pourrait être établi par l'un ou l'autre des moyens suivants :

1. - Un accord général serait conclu à la suite d'une Conférence de la Paix à laquelle toutes les Nations ayant participé à la guerre seraient invitées.

Il semble indispensable qu'une pareille conférence ait lieu. Il paraît impossible — et en fait contraire aux buts mêmes pour lesquels nous nous sommes battus en commun — que les petites nations, dont l'expérience et la culture égalent celles des grandes ne soient pas invitées à participer à un règlement général de la paix.

Il serait toutefois indispensable que la procédure prévue pour une telle conférence (se contentera-t-on de solliciter les opinions des petites nations ? y aura-t-il un vote à la majorité ? etc.) soit établie à l'avance et portée à la connaissance de l'opinion publique avant et non pas pendant la conférence, de façon à ce que — selon les principes mêmes de la démocratie — l'opinion publique puisse par l'intermédiaire des parlements et des presses, exprimer telles critiques qu'elle jugera utiles. De même, il serait également souhaitable que l'on fit connaître à l'avance l'ordre dans lequel, et les dates auxquelles ces questions seront traitées.

2. - Un accord général se révèle impossible.

Deux possibilités se présenteraient alors :

a) Les différentes nations présentes à la conférence de la paix pourraient alors décider par vote s'il leur apparait désirable — comme il a été suggéré par M. Byrnes — de confier le règlement de la paix à l'ONU.

Afin d'éviter toute désillusion dans la suite il doit cependant être souligné qu'en vertu de la Charte de l'ONU, n'importe laquelle des cinq grandes puissances peut s'opposer à ce que l'ONU soit chargée du règlement de la paix. L'article 14 de la Charte précise en effet que le règlement de tout « différend » ou « situation » peut être confié à l'ONU, mais il n'indique pas qui décidera s'il y a en l'espèce « différend » ou « situation». Si le cas à examiner est une « situation » l'article 27 précise que l'unanimité des Cinq Grands, est alors nécessaire. Il reste donc possible, pour n'importe lequel des Cinq Grands de déclarer qu'il y a « situation » et qu'il refuse son accord. Toutefois, une nation agissant ainsi porterait devant l'opinion mondiale la responsabilité de s'être opposée à un règlement de la paix contrairement au désir général.

b) Les différentes nations pourraient exprimer par vote leur opinion sur les différentes questions en discussion.

En l'absence d'un règlement général de la paix ceci conduirait à :

L'Adoption d'une politique commune tendant vers une Fédération des Nations dont les buts et les intérêts apparaitraient semblables.

Une seule chose est impossible : c'est que l'on permette aux jeux de la politique de prestige et au désordre qui prévalent depuis dix-huit mois de continuer.

Ce n'est pas en vue d'une pareille perspective que, dans l'espoir d'un « monde nouveau », plus de 20 millions d'individus ont accepté le sacrifice de leurs vies.

Nouvelles diverses

PARIS. — Selon certaines informations de source officieuse le verdict du procès de Nuremberg sera rendu fin septembre.

LONDRES. — Un jeune pilote d'une auto de course A. Johns s'est tué sur la piste de l'île de Man au cours d'essais officiels effectués en vue du grand prix qui aura lieu les 3 et 5 septembre.

ROME. — Dans le but d'établir des relations diplomatiques italo-hongroises M. Assematti premier secrétaire d'ambassade et un groupe de fonctionnaires sont partis pour Budapest.

LES JOURNAUX POLONAIS REFUSENT LE BULLETIN D'INFORMATION BRITANNIQUE.

VARSOVIE. — Tous les journaux de Varsovie ont adressé au service de presse de l'Ambassade Britannique une lettre annonçant qu'ils refuseront dorénavant le bulletin d'information qui était servi gratuitement par l'Ambassade pour les journaux de Varsovie. Les journaux reprochent au service de la presse britannique d'envoyer, au lieu d'informations relatives à l'Angleterre, des commentaires tendancieux sur la situation intérieure de la Pologne.

Société des Tannins Corses

Société anonyme au capital de 3.500.000 f
Siège Social à Ponte-Leccia (Corse)

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des TANNINS CORSES sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le mardi 25 septembre 1946 à Paris, 4, rue Sainte-Anne à 15 heures 30.

Ordre du Jour :

Annulation des réductions et augmentation de capital social.

Questions diverses.

Pour avoir droit d'assister à l'Assemblée les titulaires d'actions au porteur devront avoir déposé leurs titres ou certificats de dépôts au siège social ou à Paris, 4, rue Sainte-Anne, au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

Société des Tannins Corses

Société anonyme au capital de 3.500.000 f
Siège Social à Ponte-Leccia (Corse)

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des TANNINS CORSES sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le Mardi 25 Septembre 1946 4, rue Sainte-Anne, à 14 heures 30 à Paris.

Ordre du Jour :

Lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les Exercices 1942, 1943, 1944 et 1945.

Approbation s'il y a lieu, des comptes des mêmes exercices et fixation du dividende, s'il y a lieu.

Quitus aux administrateurs.

Rémunération des Commissaires aux Comptes.

Pour avoir droit d'assister à l'Assemblée les titulaires d'actions au porteur devront avoir déposé leurs titres ou certificats de dépôt au siège social ou à Paris, 4, Rue Ste-Anne au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

Dans le creux de l'oreille

LE MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE.

Il y avait lieu de croire que ce ministère avait pour mission de coordonner l'économie nationale.

Tel ne serait pas le cas d'après les doléances qui nous parviennent d'un industriel insulaire.

Ce dernier, APRES S'ETRE ADRESSE VAINEMENT à toutes les maisons françaises qui fournissaient habituellement un article indispensable au fonctionnement de son industrie, avait appris QU'UNE MAISON SUISSE était en mesure de le lui livrer.

Il adressa donc à M. le Ministre de l'Economie Nationale une demande de licence d'importation.

Or, IL LUI A ETE REPONDU NEGATIVEMENT sous prétexte que ce produit ne figurait pas parmi les contingents suisses.

On ne doute pas de la véracité de la précision ministérielle.

Mais le service coordonnateur, aurait dû indiquer la nation qui était susceptible de donner satisfaction en l'occurence.

Nous prions M. le ministre André Colin de passage en Corse de transmettre cette suggestion à l'autorité compétente parisienne.

AVIS DE DECES

Mme et M. Jean François Agostini et leurs enfants ; Mme Vve François Suzzoni ses enfants et petits enfants de Castellare ; Mme et M. Léonard Agostini ; Mme et M. Jean Baptiste Agostini et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Agostini ; Mme et M. Vincent Agostini et leurs enfants ; Mme et M. Sauveur Agostini et leurs enfants ; Mme et M. Jean Charles Leonelli et leurs enfants de Bastia ; Mme Vve Marie Agostini et ses enfants de Bastia ; Mme et M. Barthélemy Agostini de Taglio ; Mme Vve Marie Agostini et ses enfants de Castellare ; Mme et M. Paul François Casoni et leurs enfants de Vale de Rostino ; Les enfants et petits enfants de feu Paul Pierre Andreani de Castellare ; M. Marc Marie Albertini et ses enfants de Castellare ; Les familles Agostini de Bastia, Penta, Bussi, Tomasi, Alessandri, Albertini de Castellare, Alessandrini de Bastia

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mademoiselle Lucette AGOSTINI

leur fille, soeur, petite fille, nièce et cousine pieusement décédée à l'âge de 18 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu ce jour 31 Août à 10 heures.

Maison mortuaire 59 Brd Général Graziani.

Pour cause de maladie, la famille ne reçoit absolument pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

L'UNION COMMERCIALE CORSE
7 Passage Dawn AJACCIO
vous présente ses exclusivités

Agent à Bastia
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABATUCCI
Cours Paoli

Vente au détail :
GIAMBELLI
35, Bd Paoli - BASTIA

"Paris" [cinéma]

DU 28 août au 3 Septembre

Terreur à l'Ouest

avec James Cagney, Humphrey Bogart et Rosemary Lane

En Première Partie :

DOCUMENTAIRE PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

SALLE CLIMATISEE

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 31 Août : St Aristide.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
VENDREDI 30 AOUT 1946.
Température : + 27.
Baromètre : 773.
Beau temps peu nuageux.

ETAT CIVIL DU 30 AOUT 1946

MARIAGE : Marfisi Henri, employé municipal et Basonti Marie.

Carayon Robert Ernest, instituteur et Salvetti Hélène Catherine, S. P.

Notari Yvon Lucien, professeur et Timotei Juliette Françoise, répétitrice.

DECES : Agostini Lucie Pascaline, 17 ans, célibataire.

NAISSANCES : Piro Raphaël.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi et Dimanche : Mme S. CORDOLIANI, 3 Bd Paoli — Tél. 4.57.

CARNET ROSE

Saluons la venue au monde de MARIE DANIELLE fille de M. Jacques Vincguerra, coiffeur de Dames, très estimé et de Madame née Lunardi.

Nos meilleurs voeux.

M. André COLIN A BASTIA

(Suite)

A 14 h. 30 un plantureux banquet est servi dans les jardins de l'Hôtel d'Europe. Au dessert Me de Montera, Maire, adresse au ministre et aux personnalités de sa suite ses meilleurs souhaits de bienvenue et expose avec éloquence les doléances de la ville meurtrie et de la Corse entière.

Dans une très belle improvisation, M. Colin remercie Me de Montera des paroles qu'il vient de prononcer et l'assure de son appui auprès des ministères intéressés.

A 16 h. 30, M. Colin, reçoit dans la salle des fêtes du théâtre les représentants de la presse locale et les maires et les Conseillers généraux du Nord de l'île qui lui exposent leurs doléances.

A 17 h. 45 le ministre entouré des personnalités officielles dépose une magnifique gerbe au Monument aux Morts. Cérémonie toute simple et singulièrement touchante en ce soir qui tombe, troublée seulement par les ordres du lieutenant commandant la section de Sénégalais et le bruit des armes que l'on manie.

Après la traditionnelle minute de silence à la mémoire de nos morts, le cortège officiel se dirige vers le kiosque où MM. Coste Floret et André Colin prononcent des discours devant un auditoire attentif.

Avis et Communications

AVIS AUX RESERVISTES MOBILISES ET RENVOYES DANS LEURS FOYERS EN CONGE DE LONGUE DUREE

Les militaires mis en congé de longue durée sans solde par applications des dispositions du décret du 27-10-1944 ou placés en congé de durée indéterminée en exécution des prescriptions de l'arrêté du 4-8-1944 avant le 8 Mai 1945 ont droit à une prime de démobilisation de 1.000 francs s'ils réunissent les conditions énumérées ci-après :

1° — Avoir au moins 3 mois de présence sous les drapeaux à la date du 8 Mai 1945.

2° — Etre régulièrement démobilisés postérieurement au 8 Mai 1945.

3° — Ne pas avoir la qualité d'agent des services publics ou ne pas avoir reçu pendant la présence sous les drapeaux un salaire ou une indemnité différentielle de l'Administration ou de l'entreprise employeur.

Sont considérés comme agents des services publics les personnels civils des administrations de l'Etat, des Départements des communes, de l'Algérie, des services locaux des territoires relevant de l'Autorité du Ministère de la France d'Outre-Mer et des cadres français du personnel local de territoires relevant du Ministère des Affaires Etrangères ainsi que des Etablissements publics relevant des collectivités visées ci-dessus des services exploités en régie concédés ou affirmés de ces mêmes collectivités, ainsi que des entreprises ou Etablissements titulaires de privilèges ou de Monopoles concédés par celles-ci.

A cet effet les intéressés adresseront au Commandant du Bureau de Recrutement — Caserne ABATUCCI — AJACCIO :

1° — Une demande du modèle ci-dessous.

2° — La fiche de démobilisation qui leur a été délivrée par le Commandant du Bureau de Recrutement d'Ajaccio. Celle-ci sera retournée aux bénéficiaires, accompagnée du mandat, après inscription du paiement de la prime.

En vue de simplifier les formalités et de réduire les délais de correspondance, il est recommandé aux intéressés qui peuvent se rendre à Ajaccio de se présenter personnellement au Bureau de Recrutement porteur des deux documents ci-dessus.

Les héritiers des ayant-droit pourront percevoir cette prime. A cet effet ils adresseront une demande au Commandant du Bureau de Recrutement d'Ajaccio qui leur fournira tous renseignements utiles.

Toute déclaration inexacte donnera lieu obligatoirement à reversement de la prime perçue à tort sous préjudice des peines correctionnelles prévues à l'article 14 du Code des contributions directes.

DEMANDE DE PRIME DE DEMOBILISATION

Je soussigné (noms et prénoms)
né le à
domicilié à
Profession actuelle
ai l'honneur de demander à percevoir la prime de démobilisation.
Rappelé sous les drapeaux du au
Mis en appel différé ou en affectation spéciale du au
Ci-joint la fiche de démobilisation qui m'a été délivrée par le Bureau de recrutement d'Ajaccio.
Je certifie :
1.) Ne pas avoir la qualité d'agent des services publics,
2.) Ne pas avoir reçu de mon ancien employeur pendant ma présence sous les drapeaux un salaire ou une indemnité différentielle me mettant en possession d'émoluments au moins égaux à ceux dont j'étais bénéficiaire au moment de ma démobilisation,
3.) Ne pas avoir déjà perçu une prime de démobilisation.

(Signature).

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Cach & Collus

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Demain Dimanche 1er Septembre, entrainement général.
Départ à 8 h. 30.
Rendez-vous au « Bar Carnot ».

Le Commissaire au Foot-ball

A L'OFFICIEL

AGRICULTURE (Eaux et Forêts)

M. Rossi Xavier garde domanial des Eaux et Forêts à Thiery (Alpes-Maritimes) est mis sur sa demande à la disposition du conservateur à Ajaccio.

ARMEES

Messieurs Aiotti Jean, Santoni Antoine et Colombani René sont admis au prytanée militaire (classes de mathématiques élémentaires).

L'escadre américaine en Méditerranée

NAPLES. — L'escadre Américaine qui vient d'arriver à Naples se compose du porte-avions « Frankin Roosevelt », des croiseurs « Fargo » et « Littrock » des destroyers « Warrington », « Perry » « Comme » et New ».

L'amiral Beisl, commandant en chef les forces navales américaines de la Méditerranée est à bord du croiseur « Fargo ».

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI
Rue Salvator Viale, N. 2 (2me étage

A VENDRE

LUPINO : Terrains à bâtir.

Hte-VILLE : Six appartements ; 1 magasin.

Bd PAOLI : Cinq appartements de 4 à 11 pièces ; 1 cave.

Rue C.-CAMPINCHI : 6 magasins ; 2 fonds de commerce et 2 appartements au 2me étage.

QUARTIER de la GARE : Plusieurs appartements 2me et 3me étage ; 1 magasin ; 1 garage (cour immeuble Grégori).

NOUVEAU-PORT : 4 appartements ; 1 magasin.

TERRASSES, RUE NAPOLEON, PLACE DU MARCHE : Plusieurs appartements ; 1 magasin.

QUARTIER BIAGGINI : Villa en construction ; Villa avec confort et deux jardins.

BANLIEUE : Superbe villa de 9 pièces avec confort, construction de tout premier ordre.

PIETRANERA, GRISGIONI, MIOMO LAVASINA, ERBALUNGA : Terrains à bâtir sur la route nationale, vigne de 20 ares, propriétés villas dont 1 libre à la vente, maison avec fonds de commerce.

SAN-GIOVANNI DI MORIANI : Maison meublée de deux étages (caves et entresol). Propriétés avec eau, libre à la vente.

Pour vendre ou acheter un immeuble, une propriété, un fonds de commerce, pour un prêt hypothécaire, adressez-vous au CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI, 2, rue Salvator Viale, 2me étage, de 14 heures à 17 heures.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.

Faire offres au journal qui transmettra.

MOULIN A VENDRE ou à échanger contre scie mécanique. S'adresser au journal.

Imp. Revue Auto ch. Repr. libre pour abonnements. Gros gains. Exclusivité. Ecr. urgent V. T. A. 12 Villa Molitor. PARIS.

A VENDRE : Voiture Renault K.Z 10 C.V. Etat neuf chambre à neuf. S'adresser journal qui transmettra.

70e Année — No 222 PRIX 3 frs. Dimanche 1er Septembre 1946

000204

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION, 5, Boulevard Paoli - BASTIA
Adresse Télég. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 132 - R. C. 3652

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : frs
6 mois : 325 frs
1 an : 600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE PLAN AMÉRICAIN en vue du transfert aux Nations Unies du contrôle des Iles du Pacifique jadis sous mandat japonais

NEW-YORK. — Les U.S.A. proposent un plan détaillé en vue du transfert aux Nations Unies du contrôle des Iles du Pacifique jadis sous mandat japonais, actuellement aux mains des U.S.A., annonce le correspondant du New-York Herald. Le plan serait soumis à l'Assemblée Générale le mois prochain au moment où on étudiera l'organisation du conseil des tutelles. Cependant un certain nombre de régions « stratégiques » seraient interdites à l'inspection de l'O.N.U. car on les considère comme vitales pour la sécurité des U.S.A.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Talabo - Talavo - Taravo

Une note du regretté érudit V. de Caraffa à la « Description de la Corse » de Mgr Giustiniani, dit : « Taravo, Talabo, Talavo sont un seul et même nom. Seulement, on désigné plus particulièrement sous le nom de Taravo la rivière et la plaine, et sous celui de Talabo ou Talavo la pieve qui forme aujourd'hui le canton de Zicavo ». Giustiniani, d'après la tradition de 1888, parle lui-même du golfe de Taravo, puis de la pieve de Talabo.

La déformation du nom aurait donc précédé le seizième siècle de Giustiniani. A l'origine, le nom était Talabo. Giovanni della Grossa écrit Talabo. On passe ensuite. Talabo abandonné, à Talavo, puis à Taravo, connaissant le torrent, la vallée et la plaine basse. Ce n'est pour nous, et Caraffa avait raison, qu'une déformation du même nom en trois variantes.

Le nom d'origine est donc Talabo. Lorsque, après les fortes secousses du moyen-âge, une première déformation, appliquée aux pieve qui se forment (les maures étant chassés de Corse) donne à celle du haut bassin, le nom de Talavo. La pieve de Talavo, qui ne comptait pas moins de dix paroisses, avait pour centre une église maintenant ruinée à Guitera. Clamamacce, centre des plus anciens gentilshommes de la région, et Zicavo, qui prévalut de l'extension, se partagèrent en deux doyennés, au Concordat, l'ancienne pieve de Talabo-Guitera, à laquelle avait succédé la pieve de Talavo-Zicavo.

Lorsque, la Corse étant devenue française, on forma des cantons, c'est le nom de la pieve d'alors, Talavo, qui devient celui du canton, et en fait ce nom n'est qu'une consécration d'usage à l'usage Talavo ayant, depuis longtemps, remplacé Talabo.

Quand nait Taravo ? On l'ignore, bien que la nouvelle déformation du nom soit relativement récente. Taravo s'applique plus particulièrement au torrent sur tout son parcours, et, par le torrent, à la plaine basse, alors que les habitants, qui prononcent : Taravo comme les documents officiels, dès qu'il s'agit du torrent et de la plaine, continuent à prononcer : Talavo, dès qu'il s'agit du haut bassin siège de la pieve de Talavo avant son partage en deux doyennés.

On a abandonné Talabo, et une déformation évidente s'est trouvée consacrée par l'usage et donne deux noms à une vallée qui n'en portait qu'un anciennement : ces deux noms, Talavo pour le haut, Taravo pour le bas, le cours d'eau ne variant pas de dénomination de bout en bout, discriminent désormais deux parties devenues distinctes de la même vallée : Talavo en haut, Taravo en bas. La commodité populaire a, sur une déformation de dénomination originaire, consacré une séparation géographique, physique, une séparation de fait. A travers ces déformations, on voit, avant qu'elles se fixent, les hésitations relatives à une fixation énoncée de commodité, de souvenance populaire.

P.B.

A LA CONSTITUANTE

Travaux des diverses commissions

PARIS. — La commission des finances a entendu aujourd'hui M. Robert Schuman sur l'additif présenté par lui au projet de loi relatif aux économies faites et M. Coignt sur la possibilité de l'application immédiate de la loi portant généralisation de la sécurité sociale.

Le projet dispose sans attendre la réalisation des dispositions relatives à l'assurance vieillesse et entreront en vigueur à dater du 1er septembre prochain sous réserve des modalités provisoires que voici : le taux de la cotisation fixée à 4 % et la cotisation sera perçue à compter du 1er janvier 47.

PARIS. — La Commission du travail a reçu une communication du ministre des finances annonçant qu'il venait de déposer un projet de loi tendant à accorder une augmentation provisoire d'attente de 6.000 francs pour toute personne susceptible de bénéficier de la loi relative à la généralisation de la retraite des vieux travailleurs.

Le projet sera soumis au conseil des ministres concernant la majoration des rentes des accidents du travail.

Au Conseil de sécurité

NEW-YORK. — **Par 7 voix contre 4**, Conseil de Sécurité refuse d'inviter les délégués de la Grèce et de l'Ukraine à siéger à la séance.

Une discussion assez vive s'engage et aucun accord n'intervenant, la séance est suspendue et la question sera reprise mardi.

La conception de la liberté chez les communistes italiens

MILAN. — La rédaction du « Courriere Lombardo » de Milan a été envahie hier soir par des éléments communistes qui ont forcé le directeur à modifier le titre d'un article touchant la question des partisans qui ont pris le maquis en Lombardie.

En protestation, la rédaction du journal milanais a décidé de suspendre le travail pendant 24 heures et de signaler par un ordre du jour les faits au gouvernement ainsi qu'aux autorités de la ville.

Remettant en vigueur les méthodes de Vichy

Désavouant la déclaration des Droits que l'Assemblée a votée

LE CONSEIL DES MINISTRES
rétablit l'internement administratif et supprime les garanties de la liberté individuelle

Décidément, M. Yves Farge n'a rien inventé :

Il a gaillardement offert sa démission, au début du Conseil des ministres d'hier matin.

Pourquoi ?

Parce qu'on lui donnait pas « les moyens nécessaires pour lutter contre le Marché Noir. »

M. Farge n'a rien inventé, parce que cette petite ritournelle est déjà bien familière à notre oreille.

M. Tanguy-Prigent tint jadis les mêmes propos, fit les mêmes menaces et invoqua les mêmes raisons.

M. Longchambon proclama un certain jour devant la table verte " qu'il en avait assez et qu'il s'en irait si on ne l'aidait pas réellement dans son combat contre les trafiquants ".

On n'avait pris au sérieux ni le ministre socialiste ni le professeur de minéralogie.

Cette fois, ce fut autre chose : le tripartisme a eu peur, il a cédé.

Nous verrons tout à l'heure qu'il a cédé au mépris des droits de ce peuple à la liberté et à la justice.

***

Remis de son émotion, M. Georges Bidault avança en toute hâte un fauteuil, pria M. Farge de s'asseoir, lui déclarant qu'on ne pouvait se passer de lui (?).

— D'ailleurs, nous allons discuter immédiatement cette affaire. Que demandez-vous ?

Notre ministre du Ravitaillement, qui, avec un brio remarquable, avait d'un seul coup, sous les compliments de son président, retrouvé tout son calme, reprit alors posément la parole pour exiger une sévère taxation des prix à la production.

Là, le tripartisme se leva comme un seul homme. Certaines excellences protestaient à haute voix contre une telle mesure, d'autres se contentaient de hausser les épaules.

Taxer les prix, rétablir la politique de contrainte... à un mois de la campagne électorale ? Comment pourrait-on préconiser une telle folie qui ferait perdre aux socialistes, aux communistes, au M.R.P. des centaines de milliers de voix paysannes ?

Décidément, M. Farge n'était pas dans son assiette.

***

Devant la manifestation — unanime — de ses collègues, il abandonna immédiatement, sans rechigner, ses exigences. M. Farge n'est pas têtu... quand il ne faut pas l'être.

Le régime absurde que nous connaissons avec liberté à la production, taxation à la consommation, continuera... puisque le tripartisme a peur et de la contrainte et de la liberté.

On demande alors à M. Farge... histoire de lui faire plaisir, " s'il avait autre chose... " et ce fut une nouvelle explosion " à la Bikini ".

Je ne suis pas ministre à vie et je ne tiens pas à l'être. Je répète donc que j'offre ma démission au chef du gouvernement si le Conseil ne me donne pas les moyens, qui m'ont été jusqu'ici refusés, de lutter contre le marché noir...

Et, sur-le-champ, M. Farge demande les pleins pouvoirs.

— PEINE DE MORT.

— POSSIBILITES DE FAIRE INTERNER LES TRAFIQUANTS sans en avoir, au préalable, référé au ministre de la Justice.

Malgré une opposition des plus catégoriques de M. de Menthon, ce plan fut — ô prodige — soutenu par M. Teitgen et finalement approuvé par le conseil qui le soumettra à son tour à l'assentiment de l'Assemblée constituante.

Ainsi, M. Farge pourrait faire arrêter qui il veut, selon son bon plaisir.

Que les ennemis du ministre prennent garde : s'il lui en prenait la fantaisie, il pourrait fort bien, sans enquête, sans accusations précises, les envoyer réfléchir à Fresnes ou ailleurs.

Et nous croyons cela sous un régime qui est, paraît-il, épris de liberté.

En vérité, le tripartisme nous reconduit avec une allégresse républicaine aux systèmes de Mussolini, d'Hitler ou de Vichy.

Car c'est uniquement sous de telles dictatures que l'on s'est permis de prendre de telles mesures et d'arracher au peuple la liberté.

Que M. Farge fasse fusiller les trafiquants ! Nous sommes d'accord : il y aura d'abord un peu moins de monde dans ce fameux ministère du Ravitaillement.

Mais, tout cela doit se passer dans l'ordre établi, avec les preuves et les garanties nécessaires : instruction de l'affaire et défense.

Sinon, c'est la dictature.

Nous verrons donc prochainement si le parlement de la IVe République optera pour le fascisme ou pour le respect absolu des droits du citoyen.

M. Farge, enivré par de telles concessions, qui ne nous étonnent point des hommes qui sont au pouvoir — et qui veulent y rester — en passa ensuite à l'ordre du jour.

LIMOGEAGE ET NOMINATION

On sait que M. Fournier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F. a été récemment mis en demeure de quitter son poste.

Pourquoi ? Encore un mystère...

Le conseil a, en tout cas, décidé de rem-

(Lire la suite en 2me page)

"Faisons confiance au commerce français"
déclare Edouard HERRIOT à l'Assemblée Constituante

M. Edouard HERRIOT. — Mesdames, Messieurs, nous demandons la priorité pour notre ordre du jour qui invite le Gouvernement à favoriser le plus possible le retour à la liberté des échanges et à la concurrence.

Nous n'avons pas voulu demander la disparition immédiate du ministère du ravitaillement, car nous comprenons qu'une mesure aussi brusque soulèverait de graves difficultés, mais nous pensons — et ce sera sans doute l'avis même de M. le ministre — qu'il faut tendre à la suppression de ce service.

Cela étant dit, nous demandons avec force le retour progressif à la liberté que tant d'orateurs ont ici réclamée, en particulier, tout à l'heure mon collègue le maire d'Angers.

Nous sommes d'accord pour admettre que le système des taxes était nécessaire à une époque où la production était manifestement inférieure à la consommation. Il n'y a pas moyen de maintenir une distribution libre lorsque la consommation normale ne peut être satisfaite. Mais nous croyons que tout concourt actuellement à conseiller le retour progressif à la liberté, à la liberté contrôlée bien entendu.

M. le ministre a dit qu'il voulait avant tout supprimer le marché noir. Nous le soutiendrons tous pour réaliser cette oeuvre. La France n'aura pas retrouvé son équilibre tant qu'il sera possible, en deux heures de trafic illicite, de gagner plus qu'en un mois de travail honnête. C'est évident.

Quel est le marché noir ? Ce ne sont pas. Quels sont les hommes qui entretiennent d'une façon générale et sauf exception les commerçants réguliers ; ce sont des commerçants occasionnels ou, plutôt, ce sont des spéculateurs et des oisifs, comme tous en voyons dans toutes nos villes, parmi lesquels on ferait bien de faire des sondages, ce qui donnerait, je le crois, des résultats intéressants.

Les voilà, les spécialistes du marché noir.

Monsieur le ministre, nous vous demandons de faire confiance au commerce français. Le commerce français, quoiqu'on en ait dit parfois, n'est pas une association de malfaiteurs ; c'est un immense groupement d'hommes qui apportent à l'Etat des contributions considérables, qui pourraient d'ailleurs se plaindre de la façon dont leur sont appliqués certains impôts, en particulier la taxe sur le chiffre d'affaires, et qui, j'en suis sûr, je le constate auprès de moi, dans un milieu que vous connaissez bien, Monsieur le ministre, sont tout prêts à vous aider.

C'est par la collaboration avec le commerce loyal, régulier, établi, qu'il faut préparer la suppression du ministère du ravitaillement. C'est en ce sens que nous vous demandons d'accepter notre ordre du jour. Je pense, Monsieur le ministre, que les expériences que vous faites en ce moment ne sont pas pour vous décourager d'entrer dans cette voie du retour de la France à la vie normale, c'est-à-dire à la liberté dans la concurrence.

« La Démocratie » Haute-Saônoise

En Indochine

5 légionnaires tués et 3 blessés dans une nouvelle embuscade

SAIGON. — Une section française est tombée dans une embuscade près de Ap Trung Nhi. 5 légionnaires ont été tués et 3 grièvement blessés. Après une lutte acharnée, les rebelles ont été repoussés. Ils abandonnèrent sur le terrain 3 fusils japonais.

CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLETISME A OSLO

Mlle Colchen qui a remporté la première victoire française dans le saut en hauteur, en franchissant 1 m. 60.

Grèves à Paris

PARIS. — Le personnel du Ministère de l'Education Nationale a déclenché hier matin une grève d'avertissement à 9 h 15, demandant notamment le paiement d'une prime de rendement.

A la Conférence de Paris
Inscription à l'ordre du jour du problème des frontières greco-albanaises
mémorandum des possessions italiennes et questions diverses

PARIS. — La conférence de la Paix a entendu le délégué de l'Iran exposer les décisions prises par son gouvernement relatives aux divers traités de paix.

On croyait la séance terminée lorsque le délégué de la Grèce demanda à la conférence d'inscrire à son prochain ordre du jour le problème des frontières gréco-albanaises.

Après une discussion orageuse entre les délégués russe, anglais et américain, l'inscription à l'ordre du jour de la requête du délégué grec est décidée par 12 voix contre 7 et 2 abstentions.

PARIS. — Le Comité représentant les associations des réfugiés de Lybie, de l'Erythrée, de la Somalie et des colonies italiennes d'Afrique, dont les membres viennent d'arriver à Paris ont remis à la délégation de la conférence de la paix un mémorandum concernant les problèmes affectant directement les réfugiés de ces régions.

Le mémorandum souligne le côté humain de la question et vise essentiellement à obtenir le rétablissement des relations normales entre l'Italie et ses possessions africaines afin de permettre aux familles italiennes actuellement déplacées de rejoindre leur foyer.

PARIS. — La Fédération Syndicale Mondiale a adressé à la Conférence de la Paix un mémorandum relatif à la violation de la liberté syndicale en Grèce et rappelant le mémorandum du 6 mai 46, adressé aux 4 ministres des affaires étrangères brossant un tableau des persécutions mesures prises en Grèce à fin d'é-

Un record !

VERONE. — Un infirmier de l'hôpital civil de Verone, Giamondo Caron, prétend détenir le record de transfusion de sang de toute l'Europe. Il s'est prêté à un total de 939 transfusions et a jusqu'ici fourni une quantité globale de cent cinquante litres de sang.

PARIS. — MM. Bevin, Bidault, Byrnes, Molotov se sont réunis dans le bureau du ministre français au Quai d'Orsay.

Cette réunion présentant un caractère privé, chaque ministre était assisté seulement de deux adjoints et d'un interprète.

tablir une confédération générale du travail hellénique.

Le mémorandum [illegible] les mesures gouvernementales et autres prises par les combattants de cette organisation.

La Fédération Syndicale Mondiale demande instamment l'envoi d'une commission d'enquête composée de représentants des nations unies et exprime l'espoir que les mesures seront prises par la conférence de Paix afin d'intervenir auprès du gouvernement grec dans le sens des libertés syndicales.

PARIS. — Le Parti Féminin mondial pour l'égalité des droits a adressé à la conférence de la Paix une lettre demandant que les femmes des différents pays soient consultées pour l'élaboration de la paix.

Salaires appliqués dans les imprimeries en Corse

	Prix de l'heure
Manœuvre 1er échelon	26,70
2me échelon	28,45
Ouvrier spécialisé 2me échelon	38
Ouvrier qualifié 2me échelon	50
Chef d'Atelier	52
Ouvrier hautement qualifié	59

A noter en plus à la charge de l'employeur, 27 % sur les salaires ci-dessus, représentant les contributions respectives aux Assurances Sociales, Allocations Familiales, Accidents du Travail, taxe d'apprentissage.

A L'OFFICIEL

JUSTICE.

M. Henri Pomonti procureur général près la cour d'appel d'Angers est nommé procureur général près la cour d'appel de Rabat.

Sont nommés suppléants du juge de paix :

M. Orsini Louis à Belgodère ; M. Petracci Charles à Calenzana ; M. Patrini Pierre à Nonza ; M. Feydel Marcel à St Florent ; M. Sabbatoni Charles à Pietra-di-Verde.

Etude de Me GIANNUCCI

Notaire à Bastia.

Suivant acte reçu par Me GIANNUCCI, notaire à Bastia, le 29 Août 1946, enregistré Madame SAVIGNONI Marie Louise Veuve TEULIERE, demeurant à Bastia, a vendu à Madame NERI Marguerite veuve GIOVANNINI, demeurant à Bastia, le fonds de commerce de restaurant et débit de boissons, exploité à Bastia, Impasse Avenue Carnot, N° 1.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Me GIANNUCCI, notaire à Bastia.

Pour première insertion
A. GIANNUCCI.

Dans le creux de l'oreille

LE GAZ ET L'ELECTRICITE A BASTIA

Il a été annoncé ici que le gaz à Paris avait été porté à 4 frs 50 le mètre cube.

« Vous avez eu l'air de vous attendrir nous écrit un bastiais, sur le sort des ménages parisiens à cause de l'augmentation du prix du gaz.

« 4 frs 50 le mètre cube à Paris ?

« Mais les parisiens sont privilégiés par rapport aux bastiais, car en notre bonne ville le gaz est actuellement à 6,27 le mètre cube (taxe de transactions en plus) pour l'industrie, et à 7 frs 80 le mètre cube pour les familles.

« L'électricité est à l'avenant aussi. »

Nous détenons un beau record d'altitude en la matière.

On ne peut que féliciter les augures municipaux communistes qui ont contribué à accélérer le mouvement d'ascension de la cherté de vie locale : ce sont réellement des précurseurs.

UNE INTRIGUE SOCIALO-RADICALE

Notre distingué compatriote, M. le Ministre Siaudi, s'est rendu au cours de son récent voyage en Corse, à Calcatoggio, village natal du très regretté César Campinchi ; il y a dit son amitié et son admiration pour l'illustre défunt.

Ce pèlerinage du souvenir n'aurait été qu'un prétexte, paraît-il, pour nouer une intrigue électorale, socialo-radicale.

Quelle pauvreté d'imagination dans l'échafaudage des combinaisons politiques chez les dirigeants communistes : c'est à croire que ces derniers sont aux abois à la veille des diverses consultations électorales en perspective.

Ce désarroi proviendrait du désaccord qui règne pour la formation de la liste communiste législative.

Est-ce que M. Giovoni en prendra la tête ? On n'en est pas sûr.

Nouvelles diverses

DAKAR. — Les fêtes marquant la fin du Ramadan ont été troublées à Dakar à cause de la pluie torrentielle qui s'est abattue sur la ville depuis hier.

Les rues sont transformées en torrent et on déplore la disparition de deux jeunes indigènes emportées par le flot.

BELGRADE. — A la suite d'une certaine rumeur reproduite par un journal sportif français et selon laquelle Wooderson a été dopé pour gagner les cinq mille mètres, toutes les personnalités interrogées déclarent ignorer un tel fait. Elles ajoutent que la classe de Wooderson lui permet de gagner les cinq mille mètres sans drogue.

LES POUVOIRS DU PARLEMENT HONGROIS SONT PROLONGES JUSQU'AU 31 OCTOBRE

BUDAPEST. — Le Parlement Hongrois a voté aujourd'hui à l'unanimité, moins 10 voix, la prolongation des pleins pouvoirs au gouvernement jusqu'au 31 Octobre.

Conseil des Ministres

Suite de la 1re page

placer M. Fournier par M. Flouret.

Celui-ci va donc quitter incessamment la préfecture de la Seine.

Aucune explication encore sur ce que certains qualifient de « limogeage » en règle.

On apprenait, d'autre part, que, sur la proposition de M. Marcel Paul, M. Guillaume était nommé directeur général des Charbonnages de France.

POUR LES VICTIMES de la GUERRE

M. Casanova a fait une communication assez vague au sujet de l'attribution d'un mois réservés en faveur de victimes de la guerre.

Les ministres ont, dans ce domaine, étudié le principe du transfert gratuit du corps combattant tombé au champ d'honneur. Ce transfert serait étendu aux membres du S.T.O... mais il n'est pas question de réalisation immédiate : l'époque est — paraît-il — aux économies.

C'est encore pour satisfaire au goût du jour que l'on décide de tirer à 25 millions d'exemplaires — un livre de 40 millions — la diffusion du texte de la Constitution proposée au pays.

Le Conseil des ministres se sépare alors jusqu'à samedi après avoir pris en un accord tacite toutes les mesures pour que jamais ne soient prononcés, au cours de la discussion, les mots de Nuitts et de Dijon.

Le secret est tabou !

Le silence est de commande. Ça, c'est un gouvernement !

DOMINIQUE PADO.

« L'Aurore »

Tirage de la Loterie Nationale

PARIS. — Voici les résultats de la Loterie Nationale :

Les numéros se terminant par :

4	300	300
55, 60, 37, 72, 82	300	400
69	1.000	2.000
435	2.000	3.000
709	5.000	8.000
802	8.000	12.000
891	10.000	15.000
8.698	20.000	30.000
3.763	30.000	50.000
3.526	50.000	70.000
16.580	100.000	100.000
90.795	100.000	100.000
20.000	100.000	100.000
67.017	100.000	100.000
032.155	200.000	150.000
210.465	200.000	150.000
084.670	200.000	150.000
155.613	200.000	150.000
051.137	300.000	200.000
157.612	300.000	200.000
200.668	300.000	200.000
016.919	400.000	200.000
297.478	400.000	200.000
000.007	400.000	200.000
101.501	600.000	300.000
106.293	600.000	300.000
076.546	1.000.000	300.000
041.986	1.000.000	400.000
099.021	3.000.000	500.000
089.367	8.000.000	2.000.000

Le prochain tirage aura lieu le 4 septembre 1946.

LE MARECHAL LORD CAVAN EST DECEDE A LONDRES.

LONDRES. — On annonce la mort, à l'âge de 81 ans, du Maréchal Lord Cavan, Chef d'Etat-Major Général Impérial de 1922-1926. Il commandait pendant la guerre 1914 une division de gardes en France puis fut nommé Commandant en Chef des Forces Anglaises en Italie. Il avait été décoré de l'ordre italien Saint Lazare et Saint Maurice, rubans qu'il ôta de sa tunique lorsque l'Italie déclara la guerre en 1940.

BORDEAUX. — Venant de New-York sont arrivés en France plusieurs personnalités du gouvernement républicain espagnol dont Mme Azana, veuve de l'ancien Président de la République, Benito Souy sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil et le général Lopez, sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale.

NUREMBERG. — La journée d'hier a été entièrement consacrée aux derniers réquisitoires.

Nos courriers maritimes

Horaires du mois de septembre

S.S. Ville d'Ajaccio

Nice-Bastia, le 1er septembre.
Bastia-Marseille, le 3 septembre.
Marseille-Bastia, le 6 septembre.
Bastia-Nice, le 8 sept.
Marseille-Ajaccio, le 14 sept.
Nice-Ajaccio, le 9 sept.
Ajaccio-Marseille, le 11 sept.
Ajaccio-Nice, le 16 sept.
Nice-Bastia, le 17 sept.
Bastia-Marseille, le 19 sept.
Marseille-Bastia, le 22 sept.
Bastia-Nice, le 24 sept.
Nice-Ajaccio, le 25 sept.
Ajaccio-Marseille, le 27 sept.
Marseille-Ajaccio, le 30 sept.
Ajaccio-Marseille, le 2 octobre.

S.S. Fred Scamaroni

Marseille-Ajaccio, le 3 septembre.
Ajaccio-Marseille, le 7 sept.
Marseille-Bastia, le 11 sept.
Bastia-Marseille, le 15 sept.
Marseille-Ajaccio, le 19 sept.
Ajaccio-Marseille, le 27 sept.
Marseille-Bastia, le 1er octobre.

S. S. Hoggar

Marseille-Bastia, le 15 sept.
Bastia-Marseille, le 16 sept.
Marseille-Bastia, le 18 sept.
Bastia-Marseille, le 19 sept.
Marseille-Ajaccio, le 21 sept.
Ajaccio-Marseille, le 23 sept.
Marseille-Ajaccio, le 25 sept.
Ajaccio-Marseille, le 26 sept.
Marseille-Bastia, le 29 sept.
Bastia-Marseille, le 30 sept.
Marseille-Ajaccio, le 3 octobre.
Ajaccio-Marseille, le 4 octobre.

S.S. Cap des Palmes

(Horaire à préciser)

CORSE - AFRIQUE DU NORD

S.S. Chanzy

Marseille-Tunis, le 20 septembre.
Tunis-Ajaccio, le 22 septembre.
Ajaccio-Tunis, le 23 sept.
Marseille-Tunis, le 28 sept.
Tunis-Ajaccio, le 30 sept.
Ajaccio-Tunis, le 1er octobre.

S.S. Sidi-Brahim

Marseille-Ajaccio, le 18 sept.
Ajaccio-Alger, le 19 sept.
Alger-Ajaccio, le 21 septembre.
Ajaccio-Marseille, le 23 sept.

S.S. Sidi-Aissa

Marseille-Ajaccio, le 30 sept.
Ajaccio-Philippeville-Bône-Marseille, le 1er octobre.

S.S. Eridan

Marseille-Alger, le 7 sept.
Alger-Ajaccio, le 10 sept.
Ajaccio-Marseille, le 12 sept.

S. S. Maréchal Joffre

Marseille-Bizerte, le 22 sept.
Bizerte-Ajaccio, le 25 sept.
Ajaccio-Marseille, le 27 sept.

S.S. Champollion

Marseille-Ajaccio, le 16 sept.
Ajaccio-Bizerte, le 17 septembre.
Bizerte-Ajaccio, le 19 sept.
Ajaccio-Marseille, le 20 sept.
Marseille-Ajaccio, le 29 sept.
Ajaccio-Alger, le 30 sept.
Alger-Ajaccio, le 2 octobre.
Ajaccio-Marseille, le 2 octobre.

S.S. Banfora

Marseille-Ajaccio, le 24 sept.
Ajaccio-Casablanca, le 25 sept.
Casablanca-Ajaccio, le 1er octobre.
Ajaccio-Casablanca, le 5 octobre.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 1er Septembre - St Auguste

BULLETIN METEOROLOGIQUE

SAMEDI 31 AOUT 1946

Température : + 27.
Baromètre : 772.
Beau temps couvert. Vent du secteur sud-ouest.

ETAT CIVIL DU 31 AOUT 1946.

NAISSANCES : Amani Augustin Marie ; Chiari Marie Joséphine ; Cattan François.

DECES : Néant.

MARIAGES : Ducommun-Ricoux Pierre Henri Louis Directeur d'Usine et Orenga Anne Marie Félicité Angelique s.p. ; Carratori Richard, employé à la Reconstruction et Giorgi Pauline Antoinette s.p. ; Subissi René Clément, Instituteur et Pieroschi Victorine s.p. ; Morinani Michel, Comptable et Darnaud Maria Félicité, s.p.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi et Dimanche : Mme S. CORDILIANI, 3 Bd Paoli — Tél. 4.57.

Carnet Mondain

Le mardi 28 août en l'Eglise paroissiale de Saint Jean-Baptiste a été béni le mariage de Mademoiselle Anne-Marie ORENGA, fille de M. Mathieu Orenga et de la très regrettée Mme Isabelle Ramelli avec M. Pierre DUCOMMUN-RICOUX Ingénieur, Directeur de la Société Corse d'Industries réunies à Ajaccio, qui occupe dans le monde industriel et commercial une place de tout premier plan.

La cérémonie qui s'est déroulée dans la plus stricte intimité a été présidée par Mgr Mattei-Lota Curé-Archiprêtre de St Jean qui a prononcé une touchante et remarquable allocution. Les témoins étaient pour la mariée son frère M. Louis Orenga junior négociant et pour l'époux M. Erasme CARREGA, Industriel à Ajaccio.

La veille à la Mairie c'est Me. H. De Montera, Maire de Bastia qui avait procédé aux formalités civiles après avoir rappelé les liens d'amitié qui l'unissent aux deux familles.

A notre tour, nous sommes heureux d'adresser, avec nos vives félicitations pour leurs familles, nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés.

Dans 3 Jours

Mercredi 4 Septembre à 20 h. 30

Tirage de la 26e Tranche de la LOTERIE NATIONALE

ART ANCIEN Pierres précieuses [illegible]
A. BONNEAU expert Tél [illegible]

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Le régime des prestations familiales

LOI N. 46-1835 du 22 août 1946 fixant le régime des prestations familiales

L'Assemblée nationale constituante a adopté,

Le Président du Gouvernement provisoire de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE 1er

DISPOSITIONS GENERALES

Art. 1er. — Les prestations familiales comprennent :

1.) Les allocations de maternité;
2.) Les allocations familiales;
3.) Les allocations de salaire unique
4.) Les allocations prénatales.

Art. 2. — Toute personne française ou étrangère résidant en France, ayant à sa charge comme chef de famille ou autrement un ou plusieurs enfants résidant en France, bénéficie pour ces enfants des prestations familiales dans les conditions prévues par la présente loi.

L'étranger n'est réputé résidant en France, au sens des présentes dispositions que s'il a la qualité de résident ordinaire ou de résident privilégié.

Toutefois, ne peuvent prétendre aux prestations familiales autres que les primes de maternité les personnes, autres que les veuves d'allocataires, n'exerçant aucune activité professionnelle et ne justifiant d'aucune impossibilité d'exercer une telle activité. Seront considérées comme se trouvant dans cette impossibilité les femmes seules ayant la charge de deux enfants ou davantage.

Art. 3. — Les dispositions de la présente loi s'appliquent aux travailleurs frontaliers ayant leur lieu de travail permanent en France, s'il a été passé, à cet effet, une convention avec leur pays de résidence.

Art. 4. — Le service des prestations familiales incombe, par application de l'ordonnance du 4 octobre 1945, aux caisses de sécurité sociale et, jusqu'à l'expiration du délai prévu à l'article 2 de la susdite ordonnance, aux caisses d'allocations familiales.

Les branches d'activité ou entreprises qui, en application de l'article 17 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 précitée, seront dispensées de l'affiliation aux caisses de sécurité sociale, devront assurer à leur personnel le service des prestations familiales prévues par la présente loi, dans les conditions qui seront fixées par les décrets visés à l'article 17 précité.

L'Etat et les collectivités publiques supportent la charge des prestations familiales pour leurs agents respectifs.

La charge des allocations de maternité est supportée par l'Etat pour les personnes n'exerçant aucune activité professionnelle.

L'Etat supporte également la charge des prestations servies aux titulaires des pensions prévues par les lois des 31 mars et 24 juin 1919 qui n'exercent aucune activité professionnelle.

TITRE II

PRESTATIONS

CHAPITRE 1er

Allocations de maternité

Art. 5. — Il est attribué une allocation à la naissance, survenue en France, de chaque enfant de nationalité française, né viable, et légitime ou reconnu. L'allocation n'est accordée, pour la première naissance, que si la mère n'a pas dépassé vingt-cinq ans, ou si cette naissance survient dans les deux ans du mariage. Pour chacune des naissances suivantes, il sera exigé qu'elle se soit produite dans les trois ans de la précédente maternité.

Lorsque le premier enfant n'est pas né viable, l'allocation est reportée sur le second enfant né viable, si cette seconde naissance a lieu dans les deux années qui suivent la première.

(A Suivre)

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

DU 28 août au 3 Septembre

Terreur à l'Ouest

avec James Cagney, Humphrey Bogart et Rosemary Lane

En Première Partie :

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIREE tous les jours à 21 h. 15. MATINEES, jeudi à 15 h. - Samedi - Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

SALLE CLIMATISEE

L'UNION COMMERCIALE CORSE

Tirpasse David - Ajaccio - vous présente ses exclusivités

Agent à Bastia
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABATUCCI
Cours Favale

Vente au dét.
GIAMBELLI
38, Bd Paoli - BASTIA

Avis et Communications

AMITIES COMMUNAUTAIRES

L'Association « Amitiés Communautaires » lance un appel à tous les Corses imbus de nobles idées de fraternité humaine en vue de la constitution dans notre Ile de nombreuses Cités Communautaires, images de la grande variété de l'esprit corse.

SES BUTS : Réunir toutes les personnes de bonne volonté, quelles que soit leur opinion politique ou leur confession religieuse en vue de réaliser le plus grand nombre possible d'institutions sociales communes à tous les hommes.

SES REALISATIONS : Existence depuis cinq ans d'une Communauté à Toulon. Réseaux de correspondants Communautaires dans 17 villes de France. Adhésions aux rassemblements communautaires de France.

SES PROJETS : réaliser en Corse un certain nombre de Communautés chargées de mettre en valeur les richesses naturelles du Pays, notamment le Tourisme. Etablissement en France d'une Communauté par correspondant.

Le Secrétaire Général
Francis VECCHINI.
Toulon.

La déléguée locale
Irène OLIVIERI
24, Rue César Campinchi, Bastia.

L'Association des Hoteliers et Restaurateurs sinistrés de Bastia et Région informe ses collègues qu'une première attribution de couverts en métal, couteaux, petites cuillères, leur est parvenue. La répartition en sera faite le lundi 2 Septembre à 16 h. Hotel de l'Univers Avenue Carnot Bastia.

Une partie du matériel est réservé aux collègues de l'Intérieur qui devront la retirer au plustôt.

La Direction des Etablissements CORSICA a l'honneur de prévenir sa fidèle clientèle que leurs magasins seront fermés pour congé annuel du 1 au 15 Septembre.

ERRATUM.

Dans l'avis de décès de Mlle Lucette Agostini, il a été omis les familles Gazo Jean-Baptiste de Bastia et Vve Pietri, à Sisco.

Citations de la campagne 1939-1940

Le Ministère des Armées communique :

La date limite de réception des propositions pour citations faites en faveur des combattants de la campagne 1939-1940 dont les chefs de corps n'avaient pu ou n'avaient pas voulu établir les dossiers antérieurement à la Libération avait été fixée au 15 Avril 46.

Or, il est apparu que pour des raisons plausibles certaines propositions n'avaient pu parvenir pour cette date et que des combattants risquaient ainsi de se voir lésés.

Il a donc été décidé de reporter au 15 Octobre 1946 *l'ultime date de réception des dossiers.*

Il est rappelé que les propositions doivent être établies par les Chefs de Guerre des intéressés en 1940 et revêtues, autant que possible, de l'avis des chefs de corps de l'époque.

Elles doivent être adressées au :

MINISTRE des ARMEES
Cabinet du Ministre
Section Guerre
Bureau des Décorations

SAMEDI et DIMANCHE

AU BAL DE LA TREMBLANTE

Le jeune chanteur de charme BEBE BENIGNI nous interprètera quelques chansons de son répertoire.

ATTRACTIONS - SURPRISES
En Soirée : Concours de Chant
BEL ENTRAIN
Direction : Paul MASSIANI

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à toutes. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Rue du Cap — BASTIA

ECHANGERAIS appartement dans immeuble tout confort, contre propriété arrosable avec petite maisonnette aux environs de Bastia.

S'adresser au journal.

VENDRAI paire de boeufs labour, 5 ans, 1m. 40 ; Jument, 14 ans. S'adresser à M. Albertini Pierre, Santa Severa Luri.

70e Année — N° 225 — PRIX 3 frs. — Lundi 2 et Mardi 3 Septembre 1946

000205

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION : 8, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2652

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : 180 frs
6 mois : 335 frs
1 an : 660 frs

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

LES VOIES DE LA PROVIDENCE

Formation du Parti Républicain

On peut s'étonner à priori d'entendre affirmer qu'à l'origine de la formation du parti républicain en Corse il y a le... clergé. Le clergé, en sa majorité, était, sous le second empire, impérialiste, mais une minorité était dans l'esprit orléaniste des membres du Chapitre de Mgr Casanelli d'Istria, évêque de Corse, si celui-ci, autant que possible, se tenait en dehors des agitations électorales. Pouvant ne pas être tenus à la même réserve, les membres influents de son Chapitre, à la longue, et le temps ne leur manqua pas qui fut celui de l'épiscopat de cet Evêque, purent favoriser une sélection de curés extrêmement actifs et d'ailleurs presque tous doués par leur culture d'un réel ascendant.

Le banc d'épreuve de cet ascendant politique remonte d'ailleurs à 1848. Aux élections législatives de cette année-là, un mot d'ordre est passé en faveur d'un candidat, neveu par alliance de l'Evêque, Jean-Vitus Grimaldi, et ce mot d'ordre est suivi autant par de nombreux membres du clergé que par les orléanistes, associés dans leur regret de la disparition d'un régime, celui de Louis-Philippe, qui avait favorisé l'élévation de Mgr Casanelli d'Istria et le soutenait assez dans ses œuvres temporelles. Or, on l'a vu dans les résumés publiés ici des résultats de cette élection de 1848, le candidat en question, sans être élu, eut un nombre imposant de suffrages.

Dans presque tous les cantons qui le mirent en vedette se forma ainsi et par la même occasion un embryon politique qui est à l'origine des partis républicains de ces mêmes cantons, si cette tendance républicaine, contre indiquée sous le second empire, ne se manifesta ouvertement que dans les premières années de la 3me république.

Le même processus d'évolution vers l'opposition républicaine entraîne les orléanistes du parti Sébastiani-Limperani, puisque l'orléanisme est une tendance anachronique dans un pays où les oscillations politiques finissent par se cristalliser en deux blocs, en deux clans, en deux partis, sur le plan communal, cantonal ou départemental, — et même national. En deux seulement, les principaux.

Simples constatations, que celles qui précèdent, mais qui nous édifient sur la diversité des réactions politiques : ces réactions ne suivent pas une logique simpliste et d'ailleurs fausse qui aurait dû conduire le clergé à combattre la République en gestation. Philosophiquement, le curieux processus indiqué signifie que les membres du clergé ne se solidarisent que dans le domaine spirituel, et qu'ils savent donner corps à leurs réactions humaines en dehors de ce domaine, selon le droit et la raison.

16 CRIMINELS DE GUERRE sont remis à la Tchécoslovaquie

PRAGUE. — 16 criminels de guerre allemands ont été remis à la Tchécoslovaquie par les autorités américaines pour être jugés par la Cour de Justice tchécoslovaque.

Parmi eux se trouvent Albert Goering ancien directeur des usines Skoda et frère d'Herman Goering actuellement jugé à Nuremberg.

Le PEUPLE GREC a VOTÉ

PARIS. — Le peuple grec a voté hier. Il a choisi entre le retour du roi et le maintien de la République.

3 bulletins ont été remis aux électeurs : un bulletin du roi Georges, un bulletin pour la Démocratie et un bulletin blanc. Le blanc signifiait que l'électeur votait contre le rétablissement de la monarchie.

L'E.A.M. a demandé à ses partisans de voter blanc.

D'après les dernières nouvelles il semble qu'un grand nombre de démocrates non favorables à l'E.A.M. aient voté blanc, il avait été auparavant décidé que le bulletin blanc aurait été équivalent de Démocratie.

A Athènes le roi a remporté environ 70 % des suffrages et 80 % en province.

Les élections municipales ont eu lieu en Saxe

PARIS. — Les élections municipales ont eu lieu hier en Saxe.

Ce sont les premières élections qui se déroulent en zone soviétique d'occupation.

3 partis se sont trouvés en présence : le parti socialiste et communiste unifié, le parti libéral démocrate et l'union chrétienne démocratique.

UN AVION AMERICAIN DISPARAIT EFFECTUANT LE TRAJET FRANCFORT-CASABLANCA

FRANCFORT. — Le Q. G. des forces américaines d'Europe a annoncé la disparition d'un avion du type B 17 sur le trajet Francfort-Casablanca.

Le dernier bulletin reçu de l'avion qui avait quitté Francfort le 28 août avait été capté à Lyon.

L'équipage demandait des renseignements météorologiques.

L'avion transportait 7 hommes d'équipage et 4 passagers.

LONDRES. — L'état d'alerte a été déclaré à Bombay. Au cours d'une échauffourée 37 personnes ont été tuées et 150 blessées. La police a ouvert le feu et les troupes ont du intervenir.

LA SITUATION DES FONCTIONNAIRES EN CORSE

Monsieur le Ministre des Finances est mal informé

A la suite d'une heureuse intervention de M. Adolphe LANDRY, M. Robert Schuman, ministre des Finances envoie au représentant de la Corse une réponse extrêmement courtoise... mais qui est au fond une fin de non-recevoir.

Pour Monsieur le Ministre il n'y a pas de « difficultés particulières » éprouvées par les fonctionnaires en résidence en Corse, leur situation « n'est pas particulière à ce département ; à des titres divers, de nombreuses régions de France connaissent de graves difficultés économiques et matérielles. Envisager de les compenser aux fonctionnaires par l'attribution d'un avantage pécuniaire particulier conduirait très rapidement à étendre cet avantage à la majorité des départements français, qui, les uns et les autres pourraient faire valoir d'excellents motifs pour le revendiquer à bon escient ».

Eh bien ! non ; Monsieur le Ministre me permettra de n'être pas de son avis sur ce point. Sans reprendre les arguments que j'ai pu faire valoir en faveur de l'octroi d'une indemnité d'insularité aux fonctionnaires résidant en Corse dans deux articles parus dans d'autres journaux « je peux cependant affirmer qu'il existe bien des conditions d'existence particulières à la Corse.

1) Je viens de vivre un mois sur le Continent dans différentes villes ou villages, à Paris notamment et dans le Sud-Est. Il est possible d'affirmer que la vie y est partout moins chère que dans l'Ile — même à Paris. Lorsque j'ai parlé des oeufs à 30 frs pièce au moins des haricots secs à 150 frs le kilog cet hiver et lorsque j'ai prononcé d'autres prix, tous ont été surpris, les parisiens comme les dauphinois ou les méridionaux.

2) Monsieur le Ministre ne peut dire que la Corse n'a rien de particulier. Elle a au moins ceci d'évidemment spécial, qu'aucun autre département français ne peut prétendre avoir : C'est une île, située environ à 200 kilomètres des côtes de la France Continentale. Pour s'y rendre, il faut voyager par mer ou par air ce qui est plus difficile et plus coûteux que n'importe quel voyage par fer ou par route sur le Continent et crée des difficultés qui n'ont rien de comparable à celles nées des déplacements ailleurs.

Je défie qui que ce soit de comparer par exemple la Corse à un autre département quant à la difficulté des points suivants :

1.) faire des études supérieures,
2.) avoir accès à une bibliothèque importante,
3.) avoir accès à une Université,
4.) subir une opération chirurgicale compliquée,
5.) rendre visite à ses parents malades,
6.) se rendre à Paris rapidement pour affaires, etc. etc...

Maintenant que la guerre est finie, je ne connais guère qu'un seul département où on peut voir un fils laisser mourir sa mère dans un coin quelconque de France sans pouvoir aller la voir à temps : C'est la Corse. De n'importe quelle ville du Continent, on peut gagner n'importe quelle autre localité, en moins de quarante huit heures. Qui peut dire en Corse qu'il sera le surlendemain en Bretagne par exemple au chevet de ses parents agonisants ? ? ?

3.) Je ne veux pas croire que Monsieur le ministre ignore que les produits pharmaceutiques, entre autres, sont frappés en Corse d'une Taxe dite taxe d'outre-mer qui n'existe dans aucun autre département français et qu'on ne retrouve qu'en Afrique du Nord, où justement les fonctionnaires touchent une indemnité spéciale. Tous les produits manufacturés sont grevés de frais de transport maritimes égaux pour le moins à 11 % de leur prix de revient. Dans quel autre département français ces taxes supplémentaires existent-elles ?

(Lire la suite en 2me page)

La Commission Politique pour l'Italie a terminé ses travaux

PARIS. — Dans les milieux français autorisés on se déclare satisfait que la commission politique pour l'Italie ait terminé ses travaux par la décision unanime de discussion sur la modification des frontières franco-italiennes.

Au cours de la discussion la délégation française s'est attachée à montrer le souci que le gouvernement français a mis à réduire ses demandes au minimum.

Elle a écarté délibérément tout changement important tant au point de vue territorial qu'au point de vue superficie.

Elle a étudié avec le plus grand soin le mémorandum et les exposés et observations dans la région ouest de Bardonnèche.

Le tracé modifié ainsi, laissera à l'Italie le barrage et les prises d'eau alimentant les usines électriques de Bardonnèche.

La modification la plus importante est celle qui a affecté la région située au sud de la petite ville française de Breil.

La délégation française a accepté d'exclure le tracé convenu de la commune de Olivetta avec ses 500 habitants de manière à éviter l'annexion par la France.

Maintenant que la conférence a terminé l'examen de la question, les milieux autorisés français espèrent que le gouvernement pourra aussitôt que possible entrer en conversation avec le gouvernement italien pour régler dans un esprit amical et de coopération les questions pouvant se poser à la suite des décisions prises.

Nouvelles diverses

PARIS. — La caisse des retraités de la SNCF mettra en paiement le 2 septembre le trimestre qui aurait été touché normalement le 1er octobre sur les bases anciennes.

Il paiera le 15 novembre le rappel de l'augmentation portant sur la période du 1er juillet au 31 décembre 46.

SAIGON. — C'est le prince Monireth premier ministre du Cambodge qui se rendra aux Etats-Unis afin de défendre le point de vue du Cambodge dans le différend franco-siamois.

Il est accompagné du prince Savang, héritier du trône au Laos, chargé de représenter ce pays.

CONPENHAGUE. — M. Yves Farge, ministre du Ravitaillement est arrivé à 19 heures à Copenhague venant de Londres.

Le ministre était accompagné de Mme Farge. On sait que celui-ci doit participer avec le ministre de l'Agriculture au Congrès mondial du Ravitaillement.

AU CONGRES NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

Questions diverses et politique générale

PARIS. — Le Congrès national du parti socialiste a ouvert sa séance à 14 h. 45.

Il a discuté d'abord de la gestion du « Populaire ».

Les orateurs rendent hommage à la haute tenue de la tribune du journal mais lui reprochent son manque de combativité.

M. Blum constate que les critiques s'adressent non à la gestion mais à la rédaction. Il existe trois conceptions du journal du parti : journal d'éducation journal de propagande et de recrutement, organe de combat.

Concilier les formules, c'est ce qu'a essayé de faire le « Populaire », mais la solution n'a pas donné satisfaction à tous.

Le rapport du « Populaire » est repoussé par 2.491 voix contre 1.745.

Sur le débat des jeunesses socialistes, le rapport est adopté à une très forte majorité ainsi que les rapports financiers et la commission de contrôle adoptés à l'unanimité.

Le rapport du groupe socialiste à la Constituante est ensuite adopté et on passe au rapport sur l'internationale.

M. Salomon Grumbach propose de joindre les efforts de tous les socialistes pour défendre la paix du monde et le congrès approuve le rapport.

De Brouckere, président évoque la situation de chacun des dix-huit pays au nom desquels il parle et il exprime sa foi dans les destins du socialisme.

Il est acclamé par les congressistes debout.

La séance est levée à 19 h. 30.

Au cours de la séance de nuit ouverte à 21 h. 30 le Congrès a abordé le débat de politique générale.

Il entend les orateurs exposer les points de vue de leur fédération notamment M Rivet qui dit qu'il faut que le parti redevienne un parti de combat révolutionnaire.

« Si nous voulons combattre, prenons une épée et non une épingle à chapeau.

M. Dépreux, ministre de l'Intérieur, a souligné la nécessité d'élaborer un message unanime réaffirmant la doctrine socialiste, compte tenu de sa nature marxiste.

La victoire du socialisme est possible affirme-t-il.

PARIS. — Le congrès national du parti socialiste a terminé ses travaux. On signale de nombreux nouveaux élus qui n'avaient jamais fait parti du comité directeur du parti.

On remarque la présence de MM. Meyer, Gumbach ; Tanguy Prigent ; Depreux ; Tesier et Pierre Bloch.

ALERTE A MONTMARTRE

La Rue Montcalm a plutôt été animée par l'incendie d'un garde-meubles qui a très vite pris des proportions importantes.

Plusieurs centaines de personnes des maisons avoisinantes ont dû évacuer leur appartement et passer la nuit à la belle étoile. On voit ici les dégâts importants occasionnés sur les immeubles par le foyer avoisinant.

La Jeunesse Hitlérienne

(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

I. - LES ORGANISATIONS DE LA JEUNESSE SOUS la REPUBLIQUE de WEIMAR

La naissance des organisations de jeunesse en Allemagne remonte aux années 1880, avec la création des « Wandervogel ». Ces groupements réunirent rapidement un nombre important de jeunes gens et de jeunes filles désireux de pratiquer la vie au grand air dans une atmosphère de camaraderie et de liberté.

L'orientation politique primitive était nettement libérale et pacifiste, mais très rapidement des groupes se constituèrent qui se réclamaient de l'idéologie nationaliste et pangermaniste.

Dès avant la guerre de 1914, plusieurs mouvements de jeunesse à buts éducatifs et sportifs s'étaient organisés dans le Reich.

Après la défaite allemande de 1918, le nombre et l'importance des organisations de jeunesse n'allait plus cesser de croître.

Dans leur variété, tous ces mouvements apparaissent comme ayant en commun les traits suivants :

Vie au grand air,
Uniformes,
Discipline de caractère militaire.

Il est incontestable que les conditions de la vie politique allemande d'après guerre ont marqué profondément la vie et les activités des Mouvements de jeunesse : nombre d'entre eux, dirigés par les plus jeunes des anciens combattants ou par les rescapés des « Corps francs », se sont trouvés engagés à fond à la fois dans la lutte politique et dans l'entraînement para-militaire.

Ces faits expliquent l'échec de toutes les organisations de jeunes à caractère international, et en particulier du scoutisme.

Quoi qu'il en soit, une proportion croissante de la jeunesse allemande s'est trouvée encadrée dans les diverses associations d'appartenance religieuse, politique ou simplement sportive.

Un organisme central, le « Reichsausschuss der Deutsche Jugendverbande », groupait les Mouvements de jeunesse en une Fédération nationale.

Au printemps de 1927, les chiffres officiels du Reichsausschuss étaient les suivants :

MOUVEMENTS	Nombre	Membres mineurs	Pourcentage
Mouvements de la Jeunesse évangélique	19	437.900	10,5 %
Mouvements de la Jeunesse catholique	8	781.000	18 %
Mouvements de Jeunesses socialistes	6	368.000	8,5 %
Groupements divers	25	56.350	1,3 %
Mouvements d'appartenance professionnelle	12	459.950	10,6 %
Associations sportives	8	1.618.900	37,3 %
Jeunesses civiques	6	550.500	12,7 %
Mouvements politiques	5	47.450	1,1 %

Il est à noter que ni la Jeunesse hitlérienne (Hitlerjugend), ni les jeunesses communistes n'appartenaient au Reichsausschuss. En effet, les statuts de celui-ci précisaient que : « L'admission d'un Mouvement suppose qu'il se déclare prêt à collaborer avec les autres mouvements et à être fidèle au régime existant et à ses institutions ».

Dès la prise du pouvoir, les nationaux-socialistes devaient s'attacher à la liquidation des organisations de jeunesse.

Au mois de mars 1933, des groupes de la Hitlerjugend berlinoise s'emparèrent du siège de la Reichsausschuss.

II. — HISTORIQUE DE LA JEUNESSE HITLERIENNE

Les origines

Dans la pullulation des petits groupes politiques et paramilitaires de l'après-guerre, nombreux furent les groupes de jeunes qui connurent des succès divers et une existence souvent éphémère.

Dans l'Allemagne vaincue, agitée par les exploits des Corps francs, l'activité de ces mouvements, pour être parée du nom de sportive, était en général uniquement militaire.

Par ailleurs, les jeunes gens prenaient part aux bagarres qui opposaient fréquemment les organisations nationalistes et pangermanistes aux tenants de la République de Weimar.

C'est dans cette atmosphère de passion politique et militariste qu'Adolf Hitler, dirigeant ignoré d'un parti minuscule, fonda, le 8 mars 1922, le « Jungenbund der N.S.D.A.P. » ou Association de la jeunesse du Parti national-socialiste des ouvriers allemands.

Le premier groupe fut organisé à Munich. L'uniforme était rudimentaire, comprenant essentiellement une casquette grise et un brassard noir-blanc-rouge, les vêtements étant fournis par chaque adhérent.

Dans plusieurs autres villes du Reich, et spécialement à Nuremberg, naquirent

et se développèrent de petites sections rattachées aux groupes locaux du Parti.

L'échec du putsch de Munich, le 9 novembre 1923, et l'arrestation d'Adolf Hitler, obligèrent les nationaux-socialistes à camoufler leurs activités. La section de Nuremberg devint simplement : « Deutscher Jugendbund » ou Association de Jeunesse allemande. Frappés de nombreuses interdictions de la part des autorités locales ou de « Pays », les groupes de Jeunesse hitlérienne subsistèrent en se dissimulant sous des aspects inoffensifs tel le « Wandersportverein Vogtland » groupe d'excursions du Voigtland à Plauen (Saxe), soit en concluant des accords avec d'autres mouvements. Dans ce cas les membres des sections hitlériennes entraient en groupes dans les mouvements en question. Ce fut le cas, par exemple, pour une organisation de tendance « populiste », le « Frontjugend in Tannenbergbund » (jeunesse du Front de l'Association Tannenberg), qui accueillit dans ses rangs de nombreux jeunes hitlériens.

En 1925, Kurt Gruber fondait à Plauen le « Grossdeutsche Jugendbewegung », Mouvement de jeunesse Grand-Allemand, dépendant du Parti. C'est Julius Streicher, collaborateur d'Hitler, qui baptisa ce mouvement du nom d'Hitlerjugend », au cours de l'année 1926. La même année, au Congrès du Parti, Kurt Gruber était nommé « Reichsjugendführer », chef de la jeunesse hitlérienne pour l'ensemble du Reich. Enfin, une décision d'Hitler plaçait la jeunesse sous l'autorité de l'Etats-Major des S. A.

Désormais, la Hitlerjugend ne serait plus composée de groupes épars, mais deviendrait une organisation centralisée, sous la coupe des chefs du parti.

On lui donnait en même temps, des moyens d'expression et de propagande sous la forme de deux journaux : H. J. Zeitung Sturmjugend (Journal de la H.J. Jeunesse d'assaut), et Die Junge Front (Le Jeune Front).

Devenue un élément du Parti, la Jeunesse hitlérienne prit part pour la première fois au Congrès de Nuremberg en 1927. 2.500 garçons défilèrent devant Hitler.

A la fin de cette même année, la Hitlerjugend conquit définitivement son autonomie : un décret d'Hitler disposa que tous les membres du Parti âgés de moins de 18 ans devaient être versés à la H.J. D'autre part, les jeunes gens de plus de 18 ans pouvaient servir comme chefs dans les rangs de l'organisation.

(à suivre)

A festa d'i Pueti

Pueti, puetoni e puetuzzi, a le mani priparate a fungolla cun [illegible] ; l'alta sittembre s'avvicina, è ora d'abbracciá i fratelli è di fa scole a e pupulazione [illegible] nostre improvvisazione patriarcale.

A santa di Noia ci aspetta a braccie aperte ; [illegible] di Casamaccioli prepara u ricezione ; [illegible]

Avanti, o Minicale d'Erbia, cui chi sete, [illegible] u più anzianu d'i pueti, u lume di u Pumonte, a nostra bandera corsa ; u momentu è venutu di scazzaté una mandata d'i nostri anni.

Bravumatu [illegible], o Pampagnolu chi s'aspettava [illegible] ; [illegible] Pampagnolu è cussi [illegible] ; ne avemu a [illegible].

Avanti, o Lumi, u rusignolu di u Balagna, armate sa vittura e caricate di belle giovane e di rime ; cullate puru quelli [illegible] di scarpi.

Currite tutti i pueti di l'Acquale, picculi e grandi, omi e donne ; invitati sete l'improvvisatori di Calacuccia, Albertaccia e Corscia ; falate tutti, o belle giovane di Calasima, chi sete rimarcate.

Riunione generale in fiera da tutt'i pueti ; u padre superiore Maltès ha da [illegible] a benedizione a tutti.

MAISTRALE.

Pour l'utilisation des rayons cosmiques

CHAMONIX. — Le laboratoire de recherches sur l'utilisation des rayons cosmiques a été inauguré dimanche matin au col du Midi à 3845 mètres d'altitude en présence du professeur Joliot-Curie et de plusieurs personnalités scientifiques.

Les ingénieurs poursuivaient leurs recherches depuis plusieurs années dans le silence des hauts sommets.

Dans des discours, diverses personnalités ont évoqué l'utilisation pratique qui pourra être faite à la suite de ces recherches.

Nouvelles diverses

JOURNALISTES ETRANGERS EN NORMANDIE

CAEN. — Une délégation comprenant une trentaine de journalistes accrédités à la conférence de la paix a visité dimanche les champs de bataille et les plages du débarquement en Normandie.

Après avoir parcouru presque toutes les plages, ils se sont arrêtés notamment à Deauville, Port-en-Bassin, et à Caen.

APRES LE DECHAUMAGE

La rentrée des céréales terminée, il faut mettre aussitôt la déchaumeuse ou l'extirpateur ou le scarificateur dans les chaumes que l'on veut convertir en cultures dérobées de fourrages divers qui fourniront une abondante alimentation en vert. On exécutera aussitôt le déchaumage terminé, un léger labour pour permettre l'ensemencement et favoriser la levée. On passera ensuite la herse pour enterrer les graines, puis on roulera si la nature du terrain l'exige, s'il s'agit par exemple d'une terre légère ou sablonneuse et d'un sol creux. Les sols argileux au contraire, ont assez de lourdeur pour donner aux graines l'adhérence nécessaire à une bonne germination.

Il y a avantage la plupart du temps, à associer les divers semis dans des proportions subordonnées à la grosseur des graines. La récolte est plus abondante et plus du goût du bétail. Mais, en culture dérobée, pour être récoltée à l'automne, on peut semer seules les graines de moutarde blanche et de sarrasin qui, tout en servant d'abri pour le gibier, donneront un bon fourrage vert en novembre. On sèmera seul aussi le trèfle incarnat, le meilleur et le plus cultivé des fourrages verts sur déchaumage. Il se sème jusqu'au 15 septembre, à la volée, à raison de 20/25 kilos par hectare ou 50 kilos en bourre. Ce semis a, sur le semis en graines nettes, l'avantage de retenir l'humidité et faciliter la germination, la terre étant généralement sèche en cette saison. Aussi le semis doit il être fait le matin, par temps calme et sur une forte rosée. Pour que la production se succède d'avril à juin, on sèmera variétés hâtives tardives et extra-tardives, produisant successivement de 20 à 25.000 kilos à l'hectare.

Comme mélanges, on peut conseiller en [illegible] coupe de printemps :

Vesce d'hiver avec pois gris d'hiver ;
Pois gris d'hiver, jarosse, avoine ou seigle d'hiver ;
Navette d'hiver, vesce et escourgeon
Vesce d'hiver, [illegible] et seigle ;
Trèfle incarnat et ray-grass d'Italie ;
Seigle d'hiver, avoine ou orge avec pois gris et féverolle ;
Trèfle incarnat, seigle ou avoine d'hiver ;
Navet d'hiver et ray-grass d'Italie ;
Trèfle incarnat avec millet

Ce dernier mélange produit deux coupes alternées sur le même terrain [illegible] deux fourrages verts semés [illegible] en chaume à fin d'été ; le millet sera coupé en novembre et le trèfle incarnat d'avril [illegible] suivant sa variété.

Pierre DESCHAMPS

Dans le creux de l'oreille

FAUX MAQUISARD PROCEDURIER

On n'a pas perdu le souvenir de ce procès que sous un titre pompeux le super « Patriote » super-communiste a qualifié de « Procès de la Résistance », et ce, en raison de la qualité du prévenu, rédacteur en chef de cette feuille, ex-chef de secteur de la Légion dont il a démissionné le 13 août 1943, juste à temps pour devenir un résistant d'après la libération du 9 septembre 43 : il est stupéfiant que le super-Patriote n'ait pas cru devoir célébrer le glorieux anniversaire du 13 août.

Or donc, le FOUGUEUX ET TARD RESISTANT a demandé le renvoi de l'affaire correctionnelle pour goûter à son tour les délices du maquis... du maquis de la procédure, s'entend, à la recherche d'une opportune prescription.

Il convient d'ajouter que les plaignants ne sont que ou des chefs authentiques de la résistance ou d'anciens déportés : l'un d'eux a été même condamné à mort par contumace : tout cela ne vaut sans doute pas en matière de résistance le titre d'ancien chef de secteur de la Légion dont peut s'enorgueillir l'honorable inculpé : m'est avis cependant que ce dernier ne sera probablement pas à la noce le jour très prochain, le 19 septembre, de la prise de contact avec de véritables patriotes dans le cadre austère du palais de justice.

ON NOUS COMMUNIQUE :

Depuis quelques jours le « Patriote » local, succédané de « l'Humanité » qui demanda l'investiture au Boche occupant, s'inquiète visiblement de ce que l'« Union » pourrait se faire contre le sacro-Saint Parti Communiste au lieu de se faire à son profit. Il va jusqu'à nier que les leviers de commande de l'Hôtel de Ville soient entre ses mains. Il n'y a qu'à demander sur ce point leur avis aux chefs des autres groupes de la formation municipale. On pourrait même le demander au maire de la ville de Bastia qui en dit assez en a parte — bien entendu — Si toutefois, les preuves manquaient, nous en apporterions tant qu'il en faudra, pour l'édification de tous.

Le « Patriote » est si peu rassuré qu'il va jusqu'à concéder un M majuscule devant le nom Orenga, par comparaison avec Faggianelli et Cie, la concession est notable et doit donner toute satisfaction à l'intéressé. La naïveté n'a pas de patrie, ni de parti, comme l'amour. Ils croient sans doute, ces braves gens du « Patriote », flatter ainsi l'amour-propre de M. Orenga qui, chacun le sait, n'aime pas beaucoup ce genre. Au surplus, M. Orenga doit avoir en mémoire certain souvenir plus précis et M. Giudicelli aussi, qui ne cadre pas tout à fait avec les flagorneries pitoyables du « Patriote ».

Quant à Faggianelli et Cie leur soif du pouvoir est tellement ardente qu'ils ont refusé, en son temps, « le maire et 17 conseillers municipaux » que le parti communiste leur offrait sur un plat d'argent. Tout simplement parce qu'ils n'entendaient pas jouer le rôle qui est actuellement dévolu à M. le Maire de la Ville de Bastia.

La Situation des fonctionnaires EN CORSE

(Suite de la 1re page)

4.) Doit-on ajouter que la situation sanitaire de l'île est loin d'être satisfaisante ? que l'on n'a pas cru devoir faire bénéficier les fonctionnaires résidant à Bastia de l'indemnité allouée à ceux qui habitent des villes sinistrées ? que les déménagements du continent pour l'île ne sont nullement d'un prix comparable à ceux qu'on fait sur le continent ? que les prix pratiqués par les restaurants de l'île sont, à la taxe, près du double de ceux qui sont autorisés en France continentale, dans tous les départements ?

Nous pourrions continuer mais ce serait sans doute oiseux et superflu car beaucoup de lecteurs de ce journal sont sans doute déjà convaincus. Demandons à nos représentants d'insister à nouveau et surtout espérons que les fonctionnaires de Corse, dans un bel esprit de solidarité sauront s'unir et s'entendre pour exprimer, justifier et défendre leurs revendications.

Qu'ils demandent lors des prochaines élections aux candidats de s'engager à soutenir leur effort ; rappelons-nous que les parlementaires sont députés par le peuple pour être les interprètes de leur volonté.

Jean MALOSSE.

DEMAIN
VOUS POUVEZ GAGNER
10 MILLIONS
LE NOUVEAU GROS LOT DE LA LOTERIE NATIONALE

Monsieur François SCHIADO, 2, rue Posta-Vecchia, prévient ses clients de l'intérieur qu'il tient à leur disposition un lot d'anchois et sardines anchoitées en provenance directe d'Alger.

La Direction des Etablissements CORSICA a l'honneur de prévenir sa fidèle clientèle que leurs magasins seront fermés pour congé annuel du 1 au 15 Septembre.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MARDI 3 Septembre : Ste Sabine.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Lundi 2 septembre
Température : + 20.
Baromètre : 772.
Temps nuageux.

ETAT CIVIL DU 2 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Pallavicini Paul Louis ; Ghironi Etienne Noël ; Pasqualini Antoine ; Boulanger Françoise André ; Rica François Roger.

DECES : Canari Rose, 39 ans, célibataire.

MARIAGES : Martini Camille, navigateur et Corbin Marie Thérèse Antoinette.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : Le « Oija » d'Alger. Le « Ville d'Ajaccio » commandant André, de Nice, avec 600 passagers et 180 tonnes de marchandises.

A L'ARRIVEE

M. Henri Guerin, champion de France d'Escrime, vainqueur du Tournoi international de Genève qui vient se reposer dans le coquet village de Porri.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE

5 SEPTEMBRE, 1er jeudi du mois. A 7 heures, Messe à l'autel de St. Pascal. Les agrégés du T.S. Sacrement sont priés d'y assister.

6 SEPTEMBRE 1er vendredi du mois. Messe de Communion à 7 h. et à 8h.

7 SEPTEMBRE, 1er samedi du mois A 8 h., Messe à l'Autel du Coeur Immaculé de Marie.

L'Association des Hoteliers et Restaurateurs sinistrés de Bastia et Région informe ses collègues qu'une première attribution de couverts en metal, couteaux, petites cuillères, leur est parvenue. La répartition en sera faite le lundi 2 Septembre à 16 h. Hotel de l'Univers Avenue Carnot Bastia.

Une partie du matériel est réservé aux collègues de l'Intérieur qui devront la retirer au plustôt.

A travers la Corse

LORETO-DE-CASINCA.

8 Septembre grande fête de la Miraculeuse Vierge de Loreto avec le concours du groupe folklorique, dirigé par Melle Poggi.

GRAND BAL.
ATTRACTIONS DIVERSES
BUFFET GARNI.
REPAS ASSURES.

Comment prolonger vos vacances?
.... en gagnant
le gros lot de 10.000.000
à la
LOTERIE NATIONALE
Tirage chaque mercredi

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Régent-Cinéma

REOUVERTURE
JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE à 16 heures
AU PROGRAMME
TINO ROSSI, Mireille BALLIN
Michel SIMON et Viviane ROMANCE
dans
Naples au baiser du feu
DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinée de 10 h. à 11 h. , pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, [illegible] Cap — BASTIA.

AVIS DE DETTES. — M. Bonetti François Xavier domicilié à Volpajola ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Mme Bonetti Marie Claire née Torre domiciliée à Volpajola qui a quitté le domicile conjugal le 19-7-46.

A VENDRE. — Auto décapotable 11 CV pneus état neuf. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE. — Quatre petits appartements. Prix intéressant. Urgent. S'adresser au bureau du journal.

REPRESENTANTS déjà introd. client. Parfums. Pharm. Drog. demandés pour nouv. produit sensationnel unique en Europe. Ecrire Havas 0306 Marseille.

Le régime des prestations familiales

(Suite)

L'allocation de maternité est incessible, elle ne pourra faire l'objet de saisie qu'en vue d'assurer l'acquit des dépenses faites dans l'intérêt exclusif de l'enfant soit avant, soit après la naissance de celui-ci.

Art. 6. — Le taux de l'allocation est égal, pour la première naissance, au triple du salaire mensuel de base le plus élevé du département de résidence et au double du même salaire mensuel pour les naissances suivantes.

Art. 7. — L'allocation est payable en deux fractions égales, l'une lors de la naissance ou immédiatement après la demande, l'autre à l'expiration du sixième mois qui suit la naissance, à condition que l'enfant soit encore vivant à cette date et à la charge des parents.

Art. 8. — L'allocation est versée au père ou à la mère, au tuteur ou à la personne ayant la garde de l'enfant. Toutefois, dans le cas où l'allocation risquerait de ne pas être utilisée dans l'intérêt de l'enfant, elle pourra être versée à une œuvre ou à une personne qualifiée qui aura la charge d'affecter ladite somme aux soins exclusifs de l'enfant.

CHAPITRE II

Allocations Familiales

Art. 9. — § 1er. — Les allocations familiales sont dues à partir du deuxième enfant à charge résidant en France.

§ 2. — Les allocations sont versées à la personne qui assume, dans quelques conditions que ce soit, la charge effective et permanente de l'enfant.

Le règlement d'administration publique prévu à l'article 28, ci-après déterminera les conditions d'application du présent paragraphe, notamment dans les cas énumérés ci-dessous :

a) Déchéance de la puissance paternelle des parents ou de l'un d'eux ;

b) Indignité des parents ou de l'un d'eux ;

c) Divorce, séparation de corps ou de fait des parents ;

d) Enfants confiés à un service public, à une institution privée, à un particulier.

§ 3. — Dans le cas où les enfants donnant droit aux allocations familiales sont élevés dans des conditions d'alimentation, de logement et d'hygiène manifestement défectueuses ou lorsque le montant des allocations n'est pas employé dans l'intérêt des enfants, le versement des allocations peut, en tout ou en partie, être effectué non au chef de famille, mais à une personne physique ou morale qualifiée, dite tuteur aux allocations familiales, suivant les modalités fixées par le règlement d'administration publique prévu à l'article 28.

Art. 10. — Les allocations familiales sont dues tant que dure l'obligation scolaire et un an au delà pour l'enfant à charge non salarié, jusqu'à l'âge de dix sept ans pour l'enfant qui est placé en apprentissage, jusqu'à l'âge de vingt ans si l'enfant poursuit ses études ou s'il est, par suite d'infirmité ou de maladie incurable, dans l'impossibilité permanente de se livrer à un travail salarié.

Est assimilée à l'enfant poursuivant ses études l'enfant du sexe féminin qui vit sous le toit de l'allocataire et qui, fille ou soeur de l'allocataire ou de son conjoint se consacre exclusivement aux travaux ménagers ou à l'éducation d'au moins deux enfants de moins de dix ans à la charge de l'allocataire.

Le règlement d'administration publique prévu à l'article 28 fixera les modalités d'application du présent article et notamment les conditions auxquelles doit satisfaire l'apprentissage prévu au premier alinéa.

Art. 11. — Dans le département de la Seine, les allocations familiales sont calculées sur la base mensuelle de deux cent vingt-cinq fois le salaire horaire minimum du manoeuvre ordinaire de l'industrie des métaux. Elles varieront de plein droit dans les mêmes proportions que ce salaire.

Dans les autres départements, les allocations sont déterminées en appliquant aux allocations versées dans le département de la Seine les abattements fixés pour la détermination des salaires dans les diverses zones territoriales.

Les chiffres obtenus lors du calcul de chaque variation sont arrondis au multiple de 50 frs immédiatement supérieur.

Les taux des allocations familiales sont fixés à 20 p. 100 du salaire prévu à l'alinéa 1er pour le deuxième enfant à charge et à 30 p. 100 pour le troisième et chacun des suivants, soit 20 p. 100 pour deux enfants à charge, 50 p. 100 pour trois, avec augmentation de 30 p. 100 par enfant à charge au delà du troisième.

(A Suivre).

ATTENTION ! ! !
C'est le 15 Septembre
A PATRIMONIO
dans un cadre magnifique, que se déroulera la
GRANDE FETE DU VIN
Qu'on se le dise !

Paris
DU 28 août au 3 Septembre
Terreur à l'Ouest
avec James Cagney, Humphrey Bogart et Rosemary Lane
En Première Partie :
DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL
SOIREES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. . Samedi - Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.
Une nouvelle révélation que le public Bastiais aura la joie d'applaudir. Le jeune chanteur Bastiais USAI Jean qui a déjà remporté de brillants succès à la Radio d'Alger, interprétera demain Mercredi 4, Jeudi 5, Samedi 7, et Dimanche 8 dans la salle du Paris.
Prix des places : 40 - 35 - 30 frs.
SALLE CLIMATISEE

AVIS DE DECES

M. Albertini Félix et sa fille Clotilde Mme Vve Charles [illegible] et ses enfants ; Mme et M. Georges Mugnier et leurs enfants ; Mme et M. Henri Prudhomme et leurs enfants ; Mme et M. Morelli Dominique et leurs enfants ; Mme Vve Marie Albertini et ses enfants ; Mme et M. Santucci Antoine Jean et leur fille ; Mme et M. Grimaldi Jean Vitus et leurs enfants,

Les familles Albertini, Caliati, Giamarchi, Maestracci, Memmi, Santucci Santini, Costa, de Corscia

ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve MAESTRACCI Adèle née Renault

leur belle-mère, grand-mère, cousine, tante et alliée, décédée à Francardo le 1er septembre 1946, munie des Sacrements de l'Eglise à l'âge de 80 ans.

L'enterrement aura lieu à Corscia le 3 septembre 1946 à 10 heures du matin.

P. P. E.

L'UNION COMMERCIALE CORSE
7 impasse Davin AJACCIO
vous présente ses exclusivités

MALONY RADIO
[illegible] RADIO-MEDITERRANEE
ARATUCCI
Cours Paoli

Ciel marin
masque perfectionné, idéal pour le tourisme sous-marin et la pêche au harpon
Vente en gros
GIAMBELLI
38, Bd Paoli - BASTIA

70e Année — N° 224 PRIX 3 frs. Mercredi 4 Septembre 1946

000206

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Boulevard Paoli — BASTIA
Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 263
Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	160 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

LA CONFÉRENCE DE PARIS

Travaux au sein des commissions

PARIS. — Les travaux de la conférence de la paix ont continué à se dérouler au sein des commissions.

La commission militaire a autorisé l'Italie à installer des torpilles sur les bateaux de guerre qu'elle est autorisée à garder.

La commission territoriale a examiné à nouveau les tracés des frontières franco-italiennes et yougoslaves.

La question de Trieste a été également débattue.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'EVOLUTION COMMUNALE

LES 25 VILLAGES DE MORIANI

Moriani, au XVIe siècle, comptait, sans les énumérer vingt-cinq villages dans la Moriani, qui comprend actuellement cinq communes. Mais ici, en se référant aux vieux documents, la liste complète des vingt-cinq villages du Moriani peut être établie, car toutes les agglomérations communales actuelles sont divisées en de nombreux quartiers.

D'abord, et jusqu'au début du dix-neuvième siècle, le canton de San-Nicolao [illegible] disposait, outre San-Nicolao, Ste Maria-Poggio, Santa-Reparata, San-Giovanni et Santa-Lucia, d'une sixième commune, aussi faible de territoire que de population : territoire d'un millier d'hectares et population de 55 habitants. En réalité Fiuminale et Santa-Lucia étaient réunies dans les vieux temps, dans la même paroisse, et ne furent séparés que vers la fin du seizième siècle, la séparation [illegible] persistait jusqu'au début du dix-neuvième siècle.

Fiuminale comptait elle-même trois quartiers : la Pietra, Riballaino et Pinaggia ; encore la commune de Fiuminale était-elle, en grande partie, saisonnière, surtout fréquentée au moment de la récolte des châtaignes, sa principale et à peu près unique production.

San-Giovanni comptait cinq villages : Cotti, Serrale, Serra, Treicino et Ruetto [illegible], avec, au dix-huitième une des plus fortes populations de la Corse 1690 [illegible], groupée surtout à Serrale et à Cotti, et assez industrieuse : on y signalait des tisserands.

Santa-Lucia se divisait en quatre villages : Piazze, Saccolo, Venzolasca et Bosello, et une population ayant varié entre 250 et 350 habitants.

San-Nicolao énumérait sept quartiers : Ellone, Fenu, Castellana, Muccaio, Roggio, Bastiaccia et Perdigrado, qu'on [illegible] : Prediu grado, en trois [illegible]. Population totale dépassant [illegible] 400 âmes.

Santa-Reparata portait au dix-septième siècle le nom de Forci, au dix-huitième celui de Santa-Reparata-di-Forci, du nom de son principal hameau : Forci, avec 243 habitants, à la fin de ce siècle, le second hameau, la Posta, en ayant 160.

Poggio, devenu S. Maria-Poggio, avait anciennement nom : Pieve de Moriani, étant en effet, centre piévain, et ne comptait, en dehors de Poggio, qu'un seul quartier : Dassutto, qui, déjà au XVIe s'éloignait, n'était habité que par une ou deux familles, sur un total de 75 feux et de 350 habitants, qui ne sont plus que 210 en 1750, 265 en fin de siècle, 209 au dernier recensement.

Le lecteur a compris que le groupement ou regroupement de 25 quartiers en cinq communes a déterminé le choix des noms de ces communes, empruntés strictement à leurs églises. Il y a, en effet, correspondance absolue entre les dédicaces des églises et ces appellations communales, qui ont évité de pénibles discordances de susceptibilités entre quartiers ayant souvent la même importance démographique, et souvent habités par des familles de sérieuse notabilité.

P B.

Les britanniques évacueront les Indes Néerlandaises avant le 30 Novembre

LONDRES. — Les troupes britanniques ont à évacuer les Indes Néerlandaises au plus tard le 30 novembre.

Le Gouvernement de Java sera remis aux autorités hollandaises.

L'U. N. R. R. A., qui va disparaître transmettra sa succession à l'O. N. U.

Le docteur Léonard Marsh, chef du service de presse de l'UNRRA à Londres, a tenu hier matin, au ministère de l'Information, une conférence de presse au cours de laquelle il a fait le point, à la veille de la suppression du grand organisme international qui a distribué depuis sa création plus de 14 millions de tonnes de marchandises aux pays ruinés par la guerre. Cette disparition, qui sera officielle le 31 décembre 1946, n'empêchera pas la réalisation du programme de secours prévu. L'UNRRA a demandé à l'ONU de faire procéder à un inventaire complet des possibilités économiques de tous les pays de façon que les organismes successeurs commencent leur œuvre sur des bases solides. En ce qui concerne l'assistance sociale et l'assistance sanitaire à l'enfance, l'ONU possède des organismes (commission économique et sociale ou organisation médicale internationale) auxquels l'UNRRA apportera son expérience et éventuellement son personnel.

Les élections en Saxe

PARIS. — Les résultats des premières élections qui soient parvenus donnent : 1.500.000 voix au parti socialiste unifié soutenu par l'URSS 630.000 voix aux libéraux démocrates et 621.000 voix aux chrétiens démocrates.

Les élections auront lieu en Thuringe dimanche prochain.

LE HAVRE. — Les troupes venant des Etats-Unis pour assurer la relève de celles qui sont actuellement en occupation en Allemagne, sont attendues au Havre.

Elles seront hébergées au camp Philipp Morris, le seul camp dont l'armée américaine ait gardé le contrôle dans la région du Havre.

La frontière franco - espagnole est franchissable par certaines personnes

PARIS. — La frontière franco-espagnole peut être franchie par certaines catégories de personnes telles que les techniciens et les professeurs, se déplaçant pour des cas humanitaires.

Elle sera franchie dans les deux sens par le pont d'Hendaye après l'obtention de visas spéciaux.

Le nombre des personnes qui la franchiront ne peut excéder 70 par jour.

La conférence mondiale du ravitaillement s'est ouverte à Copenhague

COPENHAGUE. — Le roi Christian de Danemark a présidé l'ouverture de la conférence de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies.

La Russie n'a pas encore envoyé de délégué. L'Argentine y a un observateur.

MOSCOU AFFIRME :

« Les Etats-Unis construisent des bases de guerre autour de l'Union soviétique »

Les journaux et les postes de radio soviétiques ont largement diffusé des dépêches provenant des Indes, selon lesquelles des techniciens américains dirigent, en Afghanistan, tout un programme de travaux pour la construction de routes et l'amélioration des transmissions par radio.

Une dépêche de l'agence Tass affirme que ces travaux font partie d'un programme stratégique américain pour la construction de bases de guerre autour de l'Union Soviétique.

Premiers résultats des élections grecques

PARIS. — Les résultats des élections de Grèce donnent ce matin les résultats suivants :

Sur 907.000 électeurs, 647.000 ont voté pour le retour du roi Georges.

Dès hier les leaders des trois grands partis d'opposition se sont réunis à plusieurs reprises.

Les observateurs alliés constatent que les résultats correspondent à peu près aux sondages effectués.

Les partis d'opposition déclarent que la victoire monarchique est surtout due au régime de terreur qui règne dans les campagnes.

D'après la BBC le gouvernement aurait donné ordre de réprimer toute parole tendancieuse prononcée contre la monarchie et le roi.

M. FRANCISQUE GAY DEMENT son INTENTION DE DEMISSIONNER

PARIS. — M. Georges Bidault a reçu hier matin M. Francisque Gay, ministre d'Etat.

A la fin de l'entretien, M. Francisque Gay a lui-même déclaré aux journalistes que de retour de Mâcon il a été vu avec surprise une fausse nouvelle disant son intention de démissionner.

C'est avec plaisir, a-t-il ajouté, que le chef du gouvernement constate chaque jour une collaboration plus étroite.

La Jeunesse Hitlérienne

(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

SUITE

Kurt Gruber fixa la répartition des groupes en Districts, Régions, Pays. En 1928, la première journée de Chefs se tint à Bad Steben. En 1929, à Nuremberg, les H.J. eurent pour la première fois leur camp séparé des S.A., et défilèrent en uniforme conduits par Kurt Gruber. A partir de ce moment, la H.J. prend une part de plus en plus active à la lutte politique : propagande contre le Diktat de Versailles et le Plan Young, bagarres avec les jeunesses socialistes et communistes. C'est en 1930 que la H.J. reçoit son statut de grande organisation du Parti :

Le Reichsführer de la H.J. est placé sous les ordres du chef d'Etat-Major des S.A. Le territoire du Reich est divisé en dix groupes H.J. et deux Districts H.J. :

Groupes : Ostland (Pays de l'Est) ; Est ; Ouest ; Nord-Ouest ; Sud-Ouest ; Sud ; Centre ; Silésie ; Autriche ; Nord.

Districts : Berlin et Munich.

Le 30 octobre 1931, Baldur von Schirach était nommé Reichsjugendführer, avec, sous sa juridiction, non seulement la H.J., mais aussi le « N.S. Studentenbund » (Union Nationale-Socialiste des Etudiants) et le « N.S. Schülerbund » (Union Nationale-Socialiste des Ecoliers).

D'avril à juin 1932, la H.J. fut interdite en même temps que les autres organisations du Parti. Camouflée en « Mouvement de la Jeunesse Nationale-Socialiste », elle continua ses activités.

Engagés toujours avant dans la lutte politique, les membres de la H.J. prirent en main, en septembre 1932, la fondation de « Jeunes cellules d'entreprises » destinées à mener la propagande parmi les jeunes travailleurs et à les amener à la H.J.

Les effectifs, d'ailleurs, croissaient constamment, et, au Congrès de Potsdam, le 1er octobre, 100.000 membres de la Jeunesse hitlérienne paradèrent devant le Führer.

Le 30 janvier 1933, Hitler devenait Chancelier du Reich. Aussitôt après le plébiscite de mars, exactement le 5 avril, Schirach donna l'ordre aux H.J. berlinois de s'emparer du siège du « Reichsausschuss der Deutschen Jugendverbände ». Les organisations socialistes et communistes furent immédiatement interdites.

En ce qui concerne les associations confessionnelles, des négociations s'engagèrent avec les églises catholiques et protestante. Le 17 juin 1933, Baldur von Schirach devenait « Jugendführer des Deutschen Reiches » (Chef de la Jeunesse du Reich Allemand).

Les adhérents des groupements de Jeunesses nationalistes furent purement et simplement incorporés à la H.J., notamment les membres de l'Union Scharnhorst, dépendant du « Stahlhelm » (Casque d'acier).

Une nouvelle organisation intérieure fut adoptée en 1933, pour faire face au nombre toujours croissant d'adhésions : le territoire fut divisé en cinq Obergebiete Sud; Centre. Il y eut 21 régions, plus l'Autriche qui se vit attribuer le numéro 22, avec un statut spécial.

(Lire la suite en 2me page)

12 étudiants arrêtés au Caire

LE CAIRE. — A la suite de manifestations anti-britanniques des étudiants de l'Université Farouk 1er 12 arrestations ont été opérées.

Rassemblement Républicain

38, BOULEVARD PAOLI

LES FACÉTIES de M. Alfred COSTE-FLORET

On a fait croire à M. Alfred Coste-Floret, frère de M. Coste-Floret député et rapporteur général de la Constitution, qu'il lui serait facile de décrocher un siège en Corse. On lui a dit qu'on avait assez des clans c'est-à-dire de M. Gavini, Landry et Giacobbi, et que les gens qui votaient Giovoni étaient loin d'être tous communistes. Alors, il suffirait de réunir certains moyens de propagande, presse, hauts parleurs, etc... de parler au peuple et ce qui ne gâte rien, de montrer que le Gouvernement s'intéresse à cette candidature, pour mettre M. Alfred Coste-Floret dans la posture la plus favorable. Les choses se sont passées ainsi, point par point, et on rendra tout de même aux Corses cette justice élémentaire qu'ils ont compris toute la portée du voyage d'études de M. Colin, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Ils ont aussi compris rétrospectivement le but des conférences Coste-Floret qui ont précédé la dernière consultation législative.

Ce qu'on n'a pas dit à M. Alfred Coste-Floret, c'est que la politique Corse gravite autour des positions municipales, que M. Giovoni est à la tête des « coalitions » municipales dressées contre M. Landry ou M. Gavini lesquels n'ont pu, pour des raisons de tactique qui s'imposent à eux, malgré eux, réaliser les coalitions souhaitables. M. Giovoni s'est aperçu qu'il fallait compter avec cette réalité complexe qu'on appelle improprement le clan et lui même s'est mis à la tête d'une formation électorale [illegible] qu'on peut nommer « clan » si l'on veut.

Quant à M. Coste-Floret, il s'apercevra aussi très prochainement que la réalité électorale Corse est plus particulière et plus complexe que ses funambulesques huissiers politiques de Corse n'ont bien voulu le lui représenter.

Ceci dit, M. A. Coste-Floret nous permettra-t-il quelques remarques pertinentes sur son avant-propos électoral ? A Bastia comme à Ajaccio, il s'est élevé contre les clans, contre leur impuissance et leur malfaisance ? Il a donc insulté gravement tous ceux qui suivent M. Landry, Giacobbi ou M. Gavini et repris à son compte les arguments que M. Giovoni a largement utilisés, contre ses adversaires, non sans profit.

La partie négative de ces discours ne peut que profiter à M. Giovoni puisqu'un candidat M.R.P., anti-marxiste par principe, raisonne tout comme lui.

Pour justifier le voyage d'un ministre à ses côtés, au seuil de la campagne électorale, il n'a pas craint d'avoir recours à un argument de basse démagogie en disant : « quand une province a été abandonnée par ses représentants politiques, à qui donc, sinon au ministre, appartient-il de remettre de l'ordre dans la maison ? » (Le Sampiero du 31 août). **M. Coste-Floret** croit-il vraiment que M. Colin est le **premier ministre à nous avoir rendu visite pour nous abreuver de promesses qui n'ont jamais été tenues ? Nous pourrions** lui donner la liste des personnages ministériels qui, depuis la libération, ont abordé sur nos rivages pour y étudier la situation, apprécier nos produits locaux. Elle est tellement longue que M. Colin en serait tout humilié.

Les arguments développés par les dits personnages se ressemblent étrangement. La Corse pose des problèmes très spéciaux. Ils sont actuellement insolubles par suite de la conjoncture économique où se débat notre France meurtrie.

Mais ayez patience ; le moment ne saurait tarder où les intérêts de votre département seront pris en bonne considération.

On n'accusera pas nos représentants, ni nos organisations corses de toute nuance d'avoir manqué de vigilance ou de vigueur dans leurs revendications. Ils n'ont fait que cela depuis la Libération.

Les résultats sont maigres — A qui en incombe la faute, nous ne saurions le préciser — **Récemment encore, le Conseil Général a soumis au Gouvernement un plan de relèvement économique de la Corse, soigneusement étudié en accord avec les techniciens.** Qu'en est-il advenu ? Le Commissaire général au Plan nous a fait connaître que la Corse posait des problèmes particuliers, qui devaient faire l'objet de l'attention toute prioritaire de ses services. Nous attendons. **M. Coste-Floret peut-il nous donner l'assurance qu'un commencement d'exécution aura lieu prochainement ?** Voilà ce que nous voudrions qu'il nous dise.

Plus modestes que lui, nous n'attendons pas de très grandes choses. Nous savons qu'une politique de grands travaux sans ce département serait un luxe où l'Economie Générale du Pays ne trouverait pas son compte. Nous demandons l'exécution d'un plan minimum de travaux **rentables**, susceptibles de produire une plus-value, notamment l'exécution immédiate d'un certain nombre de **barrages** destinés à la production de force motrice, à l'irrigation de certaines zones agricoles et à l'adduction d'eau potable. Où en sommes-nous ? A-t-on procédé aux études nécessaires ? De quels crédits la Corse pourra-t-elle disposer ? Il n'est pas d'autre question.

Il y a quelque indécence pour un candidat, M. Coste-Floret le sent-il, à se livrer au jeu des promesses, à pourfendre les partis et les « clans » de l'île, à piétiner toutes les plates-bandes, à la veille d'une consultation électorale ?

C'est là trop présumer d'une naïveté native qu'on a un peu exagérée sans doute devant le candidat du M.R.P.

Quant au reste — à la liberté que le MRP nous apporte — à la justice sociale qu'il nous prépare, nous en reparlerons dans un prochain article. **Pour l'instant, nous savons que grâce au M.R.P. et au Parti Communiste, étrangement associés dans l'entreprise, le citoyen français dont on proclame hypocritement les droits inviolables et sacrés, ne pourra voter que pour une liste de parti, et pour l'homme que le parti aura mis en tête de cette liste. Et vive la Liberté.**

L. D.

Réception en l'honneur des membres de la Conférence de la Paix à la Présidence de la Chambre

On voit ici M. Jacques Duclos, Mme Madeleine Braun, M. Paul Boncour, M. Vincent Auriol et M. Spaak (de gauche à droite).

Dans le creux de l'oreille

CET AUTRE PRETENDU JOURNALISTE

Il écrit pour épancher la haine dont son cœur de raté déborde ; il écrit aussi parce qu'une petite cour d'illettrés lui fait croire qu'il a du génie : dans le royaume des aveugles, un borgne, dit-on, est roi : il doit être borgne, quoique ne portant pas lunettes, car il ne regarde en face ni les gens, ni, moins encore, les événements.

Quand il n'amuse pas sur des tréteaux, il confie au papier, de façon décousue, des lieux communs grossiers éjectés par la rancœur du raté que la modestie des moyens intellectuels condamne à l'effacement perpétuel.

Le refoulement continu d'une ambition exacerbée parce qu'inassouvie semble peser sur son être comme un carcan qui l'obligerait à fixer toujours le sol de ses regards fuyants : c'est l'image d'une destinée vouée aux basses besognes, où il excelle d'ailleurs en brassant avec entrain injures, mensonges, calomnies, enfin en déformant systématiquement la vérité.

SECTARISME VICHYSSOIS

« Bastia-Légionnaire » DIT le « Patriote », pratique très naturellement les méthodes sectaires de Vichy.

Qu'une collectivité sociale prenne une décision, sans un préalable avoir pris le mot d'ordre à une cellule communiste, « Bastia-Légionnaire » ALIAS le « Patriote » refusera de publier ses communiqués : on l'a constaté récemment A L'OCCASION DE LA GREVE DES POSTIERS.

D'autre part, qu'un représentant du gouvernement de la République Française traverse officiellement notre ville, « Bastia-Légionnaire » DIT le « Patriote », ne mentionnera pas son passage en raison des origines politiques du ministre, même si ce ministre avait eu la délicate attention d'inviter la presse locale.

« Bastia-Légionnaire » DIT le « Patriote », reste fidèle à la politique de ses maîtres ès-sectarisme.

Etude de Me RAMELLI

DOCTEUR EN DROIT
NOTAIRE A BASTIA

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le 23 août 1946, enregistré, M. Pierre Mathieu GIOVANNONI, transporteur à Monte, a vendu à M. MATTEI Dominique, transporteur à Prunelli di Casacconi, les fonds de commerce de transport de voyageurs et marchandises qu'il exploite sur la ligne Prunelli di Casacconi-Casamozza-Bastia.

Les oppositions s'il en est seront reçues au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion au domicile de l'acquéreur à Prunelli di Casacconi.

Pour Première Insertion.
RAMELLI, Notaire

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

E cu l'ottore

A la mie amica Paolucci Antone

E trascorsu lu veranu,
E finitu u so leone,
E l'estate pianu, pianu,
Si ne va senza Canzone.
Ghiente di a Castagniccia
Appruntate lu fucone.

E ingrigiatu San Petrone,
Ava porta la capellu,
Prestu, prestu stu fierone
Mettera lu so mantellu,
Di lana Ghialatina,
Tale a quella d'un agnellu.

O ghiente di l'Ampugnani
D'Orezza o di Rostinu,
Di Verde o d'Alesani,
A furtuna s'e vicina,
Preparate u sicarecciu,
Chi l'Ottore ghie in caminu.

Po dino manca u trenu,
U fiore di a razione ;
Se u nostru gratiaghiu e pienu,
Si po impie a « Pendigone »
O si no sera quaresima
Ancu fora di stagione.

Ghiente di a Castagniccia,
Un perdite piu un momentu,
Un sentite chi u fugiccia
Dija sofia quella ventu
Messagera d'autunna
E chiaru l'avertimentu !

Interchiate a ruspaghiola,
Appruntate li spurtelli ;
A momenti la paghiola
Cantera pe li zitelli,
Pe i grandi le ballote
E sbuchiate a i chiucchelli.

« U RUSTININCU »

Etude de Me GIANNUCCI

NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte reçu par Me GIANNUCCI, Notaire à Bastia, le 29 Août 1946 enregistré, M. Maxime MARGIOLLI, demeurant à Bastia, a donné à bail à titre de loyer, le fonds de salon de coiffure, sis à Bastia, rue du Môle, N. 1, à M. Jean BENIGNI, coiffeur, demeurant à Bastia.

A partir du 1er septembre 1946, les fournisseurs traiteront avec M. BENIGNI qui sera seul responsable des fournitures faites audit fonds.

Pour avis : A. GIANNUCCI.

REMERCIEMENTS

MONCALE

Les familles Negroni, Castellani, Leca, remercient très sincèrement les parents et amis qui leur ont manifesté des marques d'affection et de sympathie attristée à l'occasion de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de la regrettée :

Mme NEGRONI Flora née Castellani

pieusement décédée à Moncale, à l'âge de 68 ans, et prient de les excuser de ne pouvoir leur répondre individuellement.

A travers la Corse

MONCALE

NECROLOGIE. — Le 21 août dernier, alors que les fêtes organisées en l'honneur de St Roch, fête patronale de Moncale, battaient leur plein, une bien triste nouvelle, comme une traînée de poudre, se répandait à travers le village endeuillé, y jetant le plus vif émoi et la plus grande stupéfaction.

« Madame Flora Negroni, née Castellani n'est plus. »

Aussitôt, une atmosphère de joie fit place à une atmosphère d'angoisse. Toutes les cérémonies et réjouissances publiques qui avaient été prévues au programme élaboré par le Comité local des fêtes, furent suspendues, un voile de tristesse et de deuil ne tarda pas à envelopper le village tout entier, qui, dans un sentiment de profonde affliction et de vénération pour la défunte, tint à lui manifester toute sa sympathie et son affection.

La mort l'a terrassée presque subitement après une maladie de 99 jours seulement, l'arrachant de force à sa tâche qu'elle voulait quotidienne. Les circonstances tragiquent d'une pareille mort inclineraient vers la pitié douloureusement attendrie les cœurs d'ordinaire les plus insensibles, tant il est vrai que vie privée de cette femme de bien fût un vrai martyrologe.

Retirée à Moncale en 1919, après l'accident qui a failli coûter la vie à son cher époux, mais qui le laissa tout de même impotent et invalide, elle ne cessa, 27 années durant, de se consacrer tout entière à soigner son mari avec un dévouement et une abnégation à toute épreuve. Cette charge qu'elle supporta stoïquement et sans faiblir ne l'empêcha pas de s'occuper de ses deux enfants auxquels elle donna une sérieuse éducation.

Mme Flora Negroni, née Castellani qui appartient à l'une des familles les plus honorables de Moncale, était notoirement connue et estimée dans toute la région. Aussi, sa fin inattendue a-t-elle soulevé d'unanimes regrets.

Les obsèques ont revêtu le caractère d'un deuil public.

Le deuil était conduit par M. Negroni Toussaint, mutilé du travail, MM. Negroni Charles, officier d'Intendance à Nice ; Negroni Alfred, inspecteur principal de la Sûreté générale à Marseille ; M. Castellani Michel, adjoint municipal à Moncale.

Un grand concours de population, accru de parents et d'amis, des cantons de Calenzana et Calvi, a tenu à manifester à la défunte toute sa sympathie et à l'escorter à sa dernière demeure.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons, en cette douloureuse circonstance, à M. Negroni Toussaint, retraité, son époux, à MM. Negroni Charles et Alfred, ses enfants, aux familles Castellani de Moncale, de Calvi et de Lyon, frère et belle-sœur de la défunte, l'expression de nos condoléances émues et attristées.

LORETO-DI-CASINCA.

5 Septembre grande fête de la Miraculeuse Vierge de Loreto avec le concours du groupe folklorique dirigé par Melle Pozzi.

GRAND BAL.

ATTRACTIONS DIVERSES
BUFFET GARNI.
REPAS ASSURES.

Expédition d'Alcool en Corse

Paiement du droit de consommation et de la taxe à la production. Instruction No 241 B, 2/1, du 5 août 1946 de la Direction Générale des Contributions Indirectes.

L'article 13 de la loi du 30 mars 1902 (Code des C. I., art. 142) a établi la formalité de l'acquit-à-caution pour les transports de spiritueux et produits assimilés entre la France continentale et la Corse.

Cette mesure se justifiait à l'époque, où le droit de consommation était perçu en Corse à un tarif réduit.

Les règles d'imposition ayant été uniformisées depuis lors (ordonnance du 8 janvier 1944, rendue applicable par celle du 9 août suivant, relative au rétablissement de la légalité républicaine ; loi du 31 décembre 1945, article 16), rien ne s'oppose désormais, quand le bénéficiaire ne bénéficie pas du crédit d'entrepôt, à l'expédition en Corse de spiritueux par congé, après paiement du droit de consommation et de la taxe à la production.

Les expéditions de spiritueux à destination d'entrepositaires continueront à s'effectuer par acquit-à-caution. Le droit de consommation et la taxe à la production seront acquittés, en ce cas, comme sur le territoire continental, c'est-à-dire à la sortie des magasins de gros.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 142 du Code des Contributions indirectes, les acquit-à-caution applicables aux spiritueux expédiés à destination de la Corse doivent accompagner les marchandises jusqu'au port d'arrivée, afin de faciliter leur prise en charge par le Service des douanes (Cf. L. A. No 3463 du 1er juin 1943).

Bien entendu, les vins envoyés dans l'île devront toujours être assortis d'acquit-à-caution, puisque le droit de circulation n'est pas exigible à l'arrivée.

LA DIRECTION DES DOUANES communique :

Les candidats à titre civil, à l'emploi de préposé des DOUANES Françaises, résidant en CORSE, doivent obligatoirement adresser leur demande à M. le DIRECTEUR des DOUANES à BASTIA, quelle que soit la circonscription où ils désireraient éventuellement servir.

Toute autre destination donnée à leur demande ne peut avoir pour résultat que de retarder l'instruction de leur candidature.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 4 septembre : Ste Rosalie

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Mardi 3 Septembre

Température : + 26.
Baromètre : 772.
Beau temps, mi-couvert.

ETAT CIVIL DU 3 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Néant.
DECES : Saudelli Antoine Simon, 81 célibataire.
MARIAGES : Néant.

Avis et Communications

COMITE DE GESTION DE L'INDUSTRIE HOTELIERE DE LA CORSE
Section du Nord de l'Ile

Les débitants de boissons du Nord de l'Ile, sont priés de retirer leurs Bons de Café, au Siège, 1, rue Commandant Luce de Casabianca, à Bastia, à partir du Mercredi 4 Septembre 1946 jusqu'au 15 septembre 1946 inclus.

Passé cette date les Bons non retirés seront considérés, comme acquis au Comité de Gestion.

LE PRESIDENT

AVIS

Les propriétaires de véhicules de tourisme et cycles à moteur en état de marche, quelle que soit leur puissance, qui ont fait la déclaration prévue par l'instruction du 5 Mars 1946 pourront se présenter au Commissariat de Police où la déclaration a été déposée, munis :

a) de la carte grise et du volet C,

b) de leur récépissé de déclaration,

c) d'une demande (sur papier libre) d'allocation de carburant certifiant que le véhicule déclaré est toujours leur propriété, qu'il est en état de marche, qu'ils n'ont pas obtenu d'autorisation de circuler permanente pour la voiture considérée et qu'ils ne perçoivent pas de carburant d'autre part.

Ils recevront deux tickets de 10 litres pour les véhicules de tourisme, un ticket de 10 litres pour les cycles à moteur.

LE COMMISSAIRE CENTRAL.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Le régime des prestations familiales

(Suite)

CHAPITRE III
Allocations de salaire unique

Art. 12. — Une allocation dite de salaire unique est attribuée aux ménages ou personnes qui ne bénéficient que d'un seul revenu professionnel provenant d'une activité salariée. Ladite allocation est versée à compter du premier enfant à charge et dans les mêmes conditions et limites que les allocations familiales. Elle est calculée dans les conditions fixées à l'article 11 ci-dessus.

Le taux mensuel de l'allocation de salaire unique est fixé à :

20 p. 100 pour un enfant unique à charge de moins de cinq ans ;

20 p. 100 pour un enfant unique à partir de cinq ans à la charge : soit d'un allocataire isolé qui en assume seul l'entretien effectif, soit d'un allocataire dont le conjoint, malade ou infirme n'a pas les revenus nécessaires pour assurer l'entretien de cet enfant ;

20 p. 100 pour un enfant d'une famille de deux ou plusieurs enfants qui demeure seul à charge ;

10 p. 100 pour un enfant unique à charge à partir de cinq ans, n'ouvrant pas droit à l'allocation au taux de 20 p. 100 dans les conditions ci-dessus prévues ;

40 p. 100 pour deux enfants à charge ;

50 p. 100 pour trois enfants à charge et davantage.

Art. 13. — L'allocation de chômage est considérée comme un revenu professionnel au sens de l'article 12.

CHAPITRE IV
Allocations prénatales

Art. 14. — Le droit aux allocations familiales et à l'allocation de salaire unique, tel qu'il est déterminé par la présente loi, est ouvert à compter du jour où l'état de grossesse de la mère est déclaré. Si cette déclaration est faite dans les trois mois de la grossesse, les allocations prénatales seront dues pour les neuf mois ayant précédé la naissance.

Art. 15. — L'ouverture du droit est subordonnée à l'observation par la mère des prescriptions édictées par l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur la protection maternelle et infantile. Le montant des allocations est versé en trois fractions, respectivement après chacun des trois examens prénataux prévus par l'ordonnance susvisée et dans les conditions suivantes :

Une mensualité après le premier examen ;

Deux mensualités après le deuxième examen ;

Le solde après le troisième examen.

Art. 16. — Toute femme en état de grossesse qui, après la naissance, ne pourra pas bénéficier des allocations visées à l'article 11, a droit, pour la période prénatale et dans les conditions prévues à l'article 15, à des allocations égales au montant des allocations familiales versées pour deux enfants à charge.

TITRE III
CONTENTIEUX ET PENALITES
CHAPITRE 1er
Contentieux

Art. 17. — Il est statué sur les difficultés auxquelles donne lieu l'application de la présente, comme en matière d'assurances sociales, dans les conditions prévues au chapitre 3 du titre V de l'ordonnance N. 45-2454 du 19 octobre 1945.

CHAPITRE II
Pénalités

Art. 18. — Est passible d'une amende de 1.200 à 24.000 frs quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations pour obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois s'il y échet.

Art. 19. — Sera puni d'une amende de 1.200 à 24.000 frs et en cas de récidive dans le délai d'un an, d'une amende de 24.000 à 100.000 frs, tout intermédiaire convaincu d'avoir offert ou fait offrir ses services, moyennant émoluments convenus à l'avance à un allocataire en vue de lui faire obtenir des prestations qui ne peuvent lui être dues.

Art. 20. — Le maximum des deux peines sera toujours appliqué au délinquant pour la même infraction et le tribunal lorsqu'il aura, subi une condamnation pourra ordonner l'insertion du nouveau jugement dans un ou plusieurs journaux de la localité, le tout aux frais du condamné, sans que le coût de l'insertion puisse dépasser 5.000 frs.

Art. 21. — Quiconque, par voies de fait, menaces ou manœuvres concertées, aura organisé ou tenté d'organiser le refus par les assujettis de se conformer aux prescriptions de la législation des prestations familiales, et notamment de s'affilier à une caisse de sécurité sociale ou d'allocations familiales, ou de payer les cotisations dues, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 12.000 à 120.000 F.

Sera passible d'un emprisonnement d'un mois à six mois et d'une amende de 120 à 12.000 F quiconque aura, par quelque moyen que ce soit incité les assujettis à refuser de se conformer aux prescriptions de la législation des prestations familiales et notamment de s'affilier à une caisse de sécurité sociale ou d'allocations familiales, ou de payer les cotisations dues.

(A Suivre).

Nouvelles diverses

Une personne a été tuée et près de cent blessées à Rio de Janeiro, pendant les émeutes qui ont succédé, vendredi, à une manifestation organisée par les étudiant pour protester contre la vie chère. Les démonstrations ont continué hier.

La situation fut un moment considérée comme assez sérieuse et la troupe a occupé des emplacements stratégiques dans la ville.

LONDRES. — Les autorités britanniques ont arrêté à Hambourg le général Werner von Alversleben Schoewhitz, principal aide de camp de Hitler de 1938 à 1940.

BELGRADE. — Le gouvernement Yougoslave a remis à M. Patterson ambassadeur des USA en Yougoslavie, une dernière note relative aux incidents aériens.

Cette note répond à une demande du gouvernement américain, de consigner par écrit les dispositions prises par le gouvernement yougoslave pour éviter de nouveaux incidents.

LONDRES. — La flotte britannique actuellement en Méditerranée effectuera vers la mi-septembre, une croisière en Méditerranée Orientale.

60 navires mouilleront dans les eaux grecques et au Pirée le 15 septembre.

PARIS. — Hier soir Madame et M. Bevin ont donné une réception à l'ambassade de Grande-Bretagne en l'honneur de MM. Bidault, Byrnes et Vichinsky et des autres chefs des délégations étrangères à la Conférence de Paris.

L'UNION COMMERCIALE CORSE
7 Terrasse Davin AJACCIO
vous présente ses exclusivités
MALONY RADIO
Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
LOEIL MARIN
Vent au détail et en gros
GIAMBELLI
33, Boulevard Paoli - BASTIA

Les Conseillers Généraux et les courriers maritimes à BASTIA

A PREFET CORSE, AJACCIO.

Conseillers Généraux soussignés émus par situation inadmissible faite à passagers corses au départ Bastia stop Considérant nombre de places disponibles jusqu'à fin septembre départ Bastia 5.5/0 pour trois arrondissements stop Considérant nombre de places disponibles départ Ajaccio 10.200 pour deux arrondissements seulement stop Considérant cette répartition inéquitable et cause essentielle embouteillage Bastia stop Proposent Primo - Rattacher arrondissement Corte et partie Calvi à Ajaccio dans répartition départ.

Secundo. - Demander marine marchande de voyage supplémentaire « Hoggar » pour Bastia stop Accélérer affectation mixte « Cap des Palmes » à ligne rapide Nice-Bastia stop Insistent particulièrement nécessité urgente adopter mesures proposées et immédiatement réalisables pour apaiser population.

Signé :
FAGGIANELLI
Charles ZUCCARELLI,
Jean ZUCCARELLI,
CERANI
Philippe SIMIDEI,
SEMIDEI Nicolas,
GIAMARCHI,
MASSONI,
ANTONIOTTI,
NAPOLEONI,
GREGORY,
DAMIANI.
Conseillers Généraux

Paris Ciné

DU 28 août au 3 Septembre

Terreur à l'Ouest

avec James Cagney, Humphrey Bogart et Rosemary Lane
En Première Partie :
DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRS tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. . Samedi - Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Une nouvelle révélation que le public bastiais aura la joie d'applaudir. Le jeune chanteur Bastiais USAI Jean qui a déjà remporté de brillants succès à la Radio d'Alger, interprétera demain Mercredi 4, Jeudi 5, Samedi 7, et Dimanche 8 dans la salle du Paris.

Prix des places : 40 - 35 - 30 frs.
SALLE CLIMATISEE

JEUNESSE HITLERIENNE

(Suite de la 1re page)

De même, Schirach s'attacha à l'unification complète de la tenue. La fin de l'année 1933 consacrait le triomphe de la Hitlerjugend comme unique mouvement de Jeunesse du Reich : les organisations de l'Eglise Evangélique étaient incorporées dans ses rangs. Les catholiques seuls continuaient à se tenir à l'écart.

L'année 1934 fut placée par Baldur von Schirach sous le signe de la « Connaissance de la Doctrine ».

L'afflux de nouveaux adhérents imposait une étude approfondie des principes politiques et éducatifs du Mouvement.

L'éducation politique eut sa part dans chaque réunion. La Direction de la H.J. édita les « Schülungsbriefe » (Lettres éducatives), destinées à fournir les éléments des causeries que les chefs devaient faire aux jeunes.

De nouvelles publications furent lancées :

« Die Kameradschaft » (L'Equipe) pour les aînés, « Die Jungenschaft » (La jeune équipe) pour les cadets. Des émissions radio : « Les heures de la Jeune Nation » furent diffusées chaque mercredi.

(A Suivre).

Régent-Cinéma

REOUVERTURE

JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE
à 16 heures
AU PROGRAMME
TINO ROSSI, Mireille BALLIN
Michel SIMON et Viviane ROMANCE
dans

Naples au baiser de feu

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h., pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Rte du Cap — BASTIA.

Imp. Revue Auto ch. Repr. libre pour abonnements. Gros gains. Exclusivité. Ecr. urgent V. T. A. 13 Villa Molitor, PARIS.

A VENDRE 1 pressoir, 1 fouloir. S'adresser chez Del'Rê, 3, rue des Jardins Bastia.

A VENDRE Alambic en excellent état, contenance cent litres. S'adresser : M. Mattei, 6, Bd Paoli, Bastia.

IL A ETE PERDU entre Bastia et St-Laurent un panier contenant des provisions. Prière aviser Pharmacie Quilici à Bastia. Bonne récompense.

70e Année — No 225 PRIX 3 frs. Jeudi 5 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
3, Boulevard Paoli - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152, R. C. 2637

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	150 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE
000207

La Constituante poursuit l'examen de la Constitution

PARIS. — L'Assemblée Constituante a commencé hier et poursuivi sa séance de nuit l'examen des articles de la Constitution.

Dans le but d'accélérer les débats M. Vincent Auriol président de l'Assemblée saisit la commission de la constitution de propositions que l'Assemblée approuvera rapidement.

Ces propositions sont examinées par les divers groupes et favorablement accueillies dans l'ensemble. Les communistes n'ont pas encore donné de réponse. Le M.R.P. présentera des contre-propositions.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le compte démographique de Mgr. Giustiniani

Rappelons le passage où Mgr Giustiniani fait, pour son époque, qui est la première moitié du seizième siècle, le compte de la population de la Corse : « Il n'y a pas en Corse moins de trente mille feux ; un roulement de tambour peut mettre sur pied quatre ou cinq mille exercitats fantassins. Voici comment on peut arriver à faire ce calcul. On comptait dans le deçà des monts vingt-deux mille feux : quatorze mille qui payaient des tailles à l'Office, et sept-mille qui n'en payaient pas ou qui en payaient à des seigneurs particuliers. Sans parler de Calvi, St-Florent, Biguglia et Bastia qui sont exempts de tailles, on comptait d'ordinaire dans chaque pieve dix hommes francs, c'est-à-dire six « ragionieri » deux podestats et deux autres qui logeaient les collecteurs ; il ne faut pas oublier non plus les femmes veuves, qui payaient une demi-taille, ni les caporaux qui étaient tous francs également, et quelques autres qui avaient été pour St-Georges de fidèles serviteurs. Ceux qui payaient des droits à d'autres que l'office étaient tous les habitants du Cap-Corse qui font plus de trois mille feux. On peut compter dans le delà des monts huit mille feux parce qu'on y percevait plus de quatre mille deux cents tailles. Certains endroits n'en payaient pas ; c'étaient la ville d'Ajaccio, la place de Bonifacio, Partovecchio, la Seigneurie d'Istria qui a plus de mille vassaux, celle de Bozzi, celle d'Ornano... On peut donc estimer, à peu près au juste, qu'il n'y a pas dans l'île moins de trente mille feux. »

Giustiniani n'ajoute pas qu'en appliquant la règle de 5 ans par feu, cela donnerait à la Corse cent cinquante mille âmes environ ; mais cette règle était et fut longtemps généralement admise.

Cette population totale de cent cinquante mille, on a été peu disposé à l'accepter pour la première moitié du seizième siècle, avant les guerres de Sampiero qui firent des vides ; mais le compte de l'Evêque vient après la calamiteux quinzième qui n'en fit pas moins ou en fit bien plus.

C'est à la réflexion que le compte de Mgr Giustiniani ne semble pas excessif, même rapporté à une population abattue à cent vingt mille au début du dix-huitième siècle, sur les indications fournies par les chroniqueurs, à la suite de Giustiniani, font indirectement état d'un peuplement sérieux, sensiblement diminué par l'abandon des côtes fertiles, un abandon presque complet. C'est par douzaines que sont énumérés les villages abandonnés, et si l'on en faisait, patiemment, un compte d'après les documents actuels, on n'arriverait pas loin de deux cents, si beaucoup des villages ruinés furent ensuite reconstitués.

La même, de nos jours, une reconstitution agraire est plus que sommaire ; dans certaines grandes superficies encore qualifiées de désertiques, il n'y a que des indices de peuplement ancien : ruines peu perceptibles, mais si nombreuses, en montagne comme en plaine. Il y avait là, même après l'abandon, d'après les chroniqueurs, les vestiges d'une réelle, d'une grande activité. En dehors de ses éléments de calcul, rien ne permet de penser que Giustiniani a exagéré la population de la Corse.

P.B.

Le Général EISHENOWER lance un appel aux nations du monde

LINCOLN (Nebraska). — Le général Eisenhower dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion des cérémonies commémoratives de la journée des vétérans, a fait de pressants appels aux nations du monde leur demandant de devenir de meilleurs voisines.

Le Chef d'Etat-Major a déclaré notamment : « Les peuples d'aucune nation ne veulent la guerre ». Il a affirmé que les USA doivent peser très fort sur la paix comme sur la guerre. « Si nous sommes forts, nous pourrons être fermes et nous pourrons conclure des compromis... » Il est à remarquer que le Général Eisenhower n'a mentionné aucun nom de pays étrangers dans son discours.

Nouvelles émeutes à Bombay

LONDRES. — Des émeutes ont éclaté hier à Bombay.

On annonce officiellement 81 tués et 270 blessés.

41 personnes ont été arrêtées pour avoir enfreint le couvre-feu. 1.000 personnes sont actuellement détenues.

Les émeutes auraient été fomentées par les musulmans en signe de protestation contre le nouveau gouvernement intérimaire constitué par le parti congres-siste.

« Nous pensons aboutir à un accord » dit le Président HO - CHI - MINH

PARIS. — Interrogé à l'issue de la réunion par un collaborateur de l'AFP sur l'état des négociations franco-vietnamiennes le président Ho Chi Minh a réaffirmé sa confiance en la France nouvelle.

« Nous pensons aboutir à un accord parce que nous avons besoin les uns des autres dans l'intérêt commun des deux pays. Nous devons arriver à une entente aussi rapidement que possible, afin que nous puissions tous ensemble travailler positivement ».

La conférence de Copenhague admet quatre nouveaux membres

COPENHAGUE. — La conférence internationale du ravitaillement a admis quatre nouveaux membres : l'Italie, le Portugal, la Suisse et l'Etat libre d'Irlande.

L'Espagne a présenté sa candidature à la conférence mais elle n'a pas été agréée.

M. Laguardia directeur général de l'UNRRA est arrivé hier soir.

COPENHAGUE. — Parti hier matin de Paris en compagnie de M. Waldeck Rochet président de la commission de l'agriculture, M. Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture est arrivé à Copenhague

La Jeunesse Hitlérienne

(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

SUITE

En mai 1936, un camp réunit les chefs des échelons supérieurs de la Hitlerjugend pour des journées d'études. Rudolf Hess et plusieurs chefs du Parti vinrent les haranguer.

Enfin, le 1er décembre, paraissait la Loi sur la Hitlerjugend (voir annexe I). Désormais, celle-ci devenait Jeunesse d'Etat à laquelle tout jeune Allemand devait appartenir.

L'année 1937 fut l'année « de l'organisation des locaux H.J. ». Les premières « Olympiades » de la Hitlerjugend se tinrent en 1937.

Le mot d'ordre pour l'année 1938 fut « Verständigung » (Bon accord). Après l'Anschluss, les H.J. d'Autriche furent officiellement incorporés dans le Mouvement.

Le 30 avril, parut la « Jugendschutzgesetz » (Loi sur la protection de la jeunesse), qui donnait pratiquement autorité au Reichsjugendführer pour tout ce qui concernait les questions de travail et de législation au sujet de la jeunesse. A la fin de la même année, la jeunesse des Sudètes était, à son tour, incorporée à la H.J.

En 1935, eut lieu au château de Marienburg, ancienne résidence du Grand Maître des Chevaliers Teutoniques, la remise solennelle de 589 étendards.

La Direction de la H.J. fixait pour chaque année un thème donné. 1934 avait été « Jahr der Schulung » (L'année d'étude de la doctrine) ; 1935 l'année de l'approfondissement.

1936 devait être l'année du Jungvolk, branche cadette de la H.J. L'intensification de la propagande, l'attrait de l'uniforme, et aussi une forte pression exercée à l'école, ainsi que sur les familles, amenèrent des recrues en nombre considérable au cours de cette année-là.

De plus en plus, la H.J. prend sa place dans toutes les activités et manifestations du Parti, à côté des S.A., des S.S., et des autres organisations.

1939 fut l'année du « Gesundheitspflicht » (Devoir de santé). Le 25 mars furent rendues publiques les « ordonnances d'application de la Loi sur la Hitlerjugend » (voir annexe I).

La guerre enleva d'un coup à la H. J. ses chefs et une bonne partie de ses aînés. Une semaine après l'ouverture des hostilités 1.091.000 membres de la Hitlerjugend étaient utilisés dans des services de guerre. Au 1er janvier 1940, 90 % des cadres de la H.J. se trouvaient dans les unités combattantes.

Le 7 août, Arthur Axman succédait à Baldur von Schirach, comme Hitlergendführer. Schirach, nommé « Délégué du Führer » devait bientôt rejoindre l'armée.

A partir de l'ouverture des hostilités germano-russes, la H.J. sera de plus en plus absorbée par le « travail de guerre », paralysée par l'absence de ses chefs et la dispersion de ses effectifs due aux évacuations.

III. - STRUCTURE DU MOUVEMENT

La Hitlerjugend se composait de plusieurs branches :

a) Mouvement masculin : Le « Jungvolk », groupant les garçons de 10 à 14 ans, encadrés par des aînés. A 14 ans révolus, le jeune membre du Jungvolk passait dans les rang de la Hitlerjugend proprement dite.

A noter que le nom officiel de la branche « Jungvolk » est : « Deutsches Jungvolk in der Hitlerjugend ». Le terme de Hitlerjugend désigne à la fois l'ensemble des mouvements masculins et féminins et la branche masculine de 14 à 18 ans.

La Hitlerjugend, recevant le garçon issu des rangs du Jungvolk, elle le garde jusqu'à 18 ans, âge où il devient membre du Parti.

(A Suivre)

LA FRANCE D'OUTRE - MER

L'ecole française d'Extrême - Orient

Il y aura bientôt cinquante ans que Paul Doumer, alors Gouverneur général dota l'Indochine d'un ensemble d'établissements, qui devaient constituer son armature scientifique et qui ont, chacun dans son domaine, contribué à la diffusion de la culture française en Extrême-Orient.

Parmi ces institutions, celle qui a le mieux répondu aux intentions de son fondateur et a, dans le domaine culturel, rendu, tant à la science française qu'à l'Indochine, les services les plus éminents, est sans contredit l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Créée en 1893 l'Ecole Française d'Extrême-Orient est un institut de recherches historiques, archéologiques et linguistiques, spécialisé dans l'étude érudite de la péninsule Indochinoise et des pays de l'Asie Orientale, surtout de l'Inde et de la Chine. Le domaine de ses recherches comprend également l'ethnologie, la préhistoire, ainsi que la géographie physique et humaine. L'Ecole Française est en même temps chargée de la conservation des monuments historiques classés. Un décret du 3 avril 1920 l'a érigée en établissement public doté de la personnalité civile et l'autonomie financière. Divers autres décrets ont précisé les attributions du directeur et des membres de l'Ecole (22 juin 1921), leur mode de nomination (5 février 1927) et ouvert les cadres de l'Ecole aux Indochinois (29 juillet 1929). Son personnel comprend un directeur nommé par décret présidentiel et des membres permanents ou temporaires, nommés par arrêtés ministériels sur la proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui exerce sur l'institution son patronage et son contrôle scientifique.

L'instrument essentiel du travail de l'Ecole est sa riche bibliothèque qui s'est accrue régulièrement par des achats, des dons ou des échanges. On s'est proposé d'y réunir tous les ouvrages relatifs à l'Indochine et les principales publications concernant les autres pays d'Extrême-Orient, sans négliger la documentation générale (encyclopédies, bibliographies, etc...) indispensables à tout institut de recherches scientiques.

Le fonds européen comprend environ 15.000 ouvrages en 40.000 volumes. Le fonds chinois un des plus riches du monde, a été formé et accru principalement par les missions des sinologues qui ont fait partie du personnel de l'Ecole : Paul Pelliot, Edouard Huber, Henri Maspéro, Léonard Aurousseau, Paul Demiéville ; il se compose de près de 4.000 ouvrages en 27.000 volumes et son inventaire détaillé est en cours de publication. Le fonds annamite a été constitué en grande partie par des textes copiés sur les originaux conservés à la Bibliothèque impériale de Hué ou imprimés sur les planches xylographiques du Bureau des Annales ; il comprend environ 5.000 ouvrages. Mentionnons encore 2.000 ouvrages japonais, 2.000 manuscrits surtout cambodgiens et laotiens et un nombre considérable d'estampes, d'inscriptions anciennes.

Un service photographique installé pour exécuter tous les travaux de prise de vues, tirages, agrandissements, etc., conserve environ 25.000 clichés dont 3.000 dispositifs pour projections.

L'Ecole a réuni également une très importante collection d'estampes, prises sur des documents épigraphiques de toutes les régions de l'Indochine, mais plus spécialement au Tonkin, en Annam et au Cambodge et dont le nombre total dépasse 17.000.

L'Ecole possède en propre trois musées archéologiques.

A Hanoï, le musée Louis Finot, construit en 1926-31 sur l'emplacement de l'ancien Gouvernement général, où les collections de l'Ecole avaient été installées en 1909, est un vaste immeuble dans lequel les trésors archéologiques et artistiques de l'Ecole ont trouvé un cadre digne d'eux. Tous les pays d'Extrême-Orient depuis l'Inde jusqu'au Japon, y sont représentés par des pièces caractéristiques l'Indochine tenant naturellement une place prépondérante.

A Tourane, le musée Henri Parmentier est exclusivement consacré à l'archéologie du Champa, ce royaume de civilisation indienne qui, du IIme au XIVme siècle, occupe sur la péninsule indochinoise la plus grande partie du pays habité aujourd'hui par les Annamites.

A Pnom-Penh, le musée Albert Sarraut conserve une collection khmère unique au monde.

Le musée Blanchard de la Brosse à Saïgon, qui comprend d'intéressants spécimens des arts d'Extrême-Orient ainsi que de curieux spécimens d'art khmer ar chaïque exhumés en Cochinchine, et le musée Khai-Dinh à Hué où sont conservés des objets d'art annamites, sont placés sous le contrôle scientique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

L'Ecole Française d'Extrême-Orient a la charge de l'entretien des monuments historiques classés dont le nombre dépasse 1.200 et dont la protection est assurée par une réglementation fondée sur le décret du 23 décembre 1924. Un des membres de l'Ecole, portant le titre de chef de Service archéologique, est spécialement chargé de cette tâche ; il a sous son autorité les inspecteurs du Service archéologique choisis parmi les architectes membres de l'Ecole et répartis entre les divers pays de l'Union Indochinoise. Les monuments du groupe d'Angkor sont l'objet d'une protection spéciale grâce à la réglementation relative au périmètre désigné sous le nom de « Parc d'Angkor ».

Les travaux accomplis depuis 46 ans par les membres de l'Ecole tant dans le domaine de l'archéologie que dans ceux de la philologie, de la linguistique, de l'ethnologie, remplissent 42 volumes de son bulletin annuel, comprenant une moyenne de 1.000 à 1.100 pages pour chaque année, 35 volumes de ses publications 8 volumes de ses mémoires archéologiques, à quoi s'ajoutent les cartes, les catalogues, les 5 volumes de textes et documents publiés par ses soins, ainsi qu'un volumineux dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Indochine.

(Lire la suite en 2me page)

10 détectives de Scotland - Yard viennent renforcer la garde du corps de M. BEVIN

LONDRES. — Le correspondant du « Daily Graphic » de Paris a annoncé que dix détectives notoires de Scotland Yard sont arrivés hier à Paris portant à 29 policiers effectifs la garde de sécurité de M. Bevin.

Il ajoute que depuis 3 jours un inconnu téléphone dans la soirée des menaces à l'Hôtel de M. Bevin.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de constitution pour l'union française

PARIS. — Le Conseil des ministres examinera ce matin le projet de constitution pour l'Union Française établi par M. Marius Moutet qui parlera en outre de l'état des relations franco-vietnamiennes et de la conférence de Fontainebleau.

L'ex " NORMANDIE " sera vendu aux enchères

WASHINGTON. — L'ancien paquebot français « Normandie », baptisé par les américains « Lafayette » sera vendu aux enchères à la fin de la semaine.

AU CONGRES DU PARTI SOCIALISTE

Le vieux leader de la S.F.I.O., L. BLUM, semble absorbé dans l'examen d'un document.

HOMMAGE aux MERES

LIMOGES. — Dans un discours prononcé à l'occasion d'une fête folklorique, M. Robert Prigent ministre de la population a rendu hommage aux mères que nous devons aider parce qu'elles sont, avec les travailleurs, les premiers serviteurs de la Patrie.

La plainte ukrainienne devant le conseil de sécurité

NEW-YORK. — Le conseil de sécurité a décidé de prendre en considération la plainte de l'Ukraine qui accuse la Grèce de troubler la paix des Balkans.

M. Billoux annonce la création d'un code des sinistrés

ALENÇON. — Hier M. Billoux ministre de la Reconstruction a inauguré à Argentan la Cité des 3 Croix. Dans le discours qu'il a prononcé il a traité de la reconstruction et annoncé la création d'un code des sinistrés et de la discussion prochaine sur la question du règlement des dommages.

Enfin il a ajouté qu'il entrevoyait pour le 1er janvier 47 l'abandon de ce qu'il appelle « la Reconstruction de l'Etat » rendant ainsi l'initiative aux particuliers.

Nouvelles diverses

PARIS. — Le fait saillant de la conférence du Luxembourg a été hier la réponse du délégué Yougoslave à l'exposé de M. Bonomi.

DRESDE. — Otto Grotewohl Chef du parti socialiste-communiste unifié de la zone des Soviets, a demandé, en se référant aux déclarations faites par M. Molotov à la Conférence de la Paix, l'institution d'un référendum sur l'unité de l'Allemagne.

LONDRES. — Le correspondant de la BBC annonce qu'un avion français parti de Copenhague pour Paris s'est écrasé au sol.

Les 21 passagers et les membres de l'équipage ont été tués.

PARIS. — Demain se réunira le nouveau comité directeur du parti socialiste. C'est au cours de cette première réunion qu'aura lieu la désignation du nouveau secrétaire général du parti.

Dans le creux de l'oreille

MUNICH

Selon ces messieurs du Tripartisme, l'accord de Munich serait une trahison et, pour l'avoir signé, Daladier mériterait le peloton d'exécution. C'est une opinion et toutes les opinions peuvent se défendre. Mais alors, nous devons réserver le même sort à ses complices : tel est le principe de notre droit pénal.

Ces complices, quels sont-ils ? Allons ! dénoncez-les, poursuivez-les, emprisonnez-les, Messieurs du Tripartisme ! Vous vous taisez ?... Mais, dans la foule anonyme, une voix s'élève. Ecoutons-la.

Voici, nous dit-elle, ce que le « Populaire », organe officiel du parti S.F.I.O. publiait le 30 septembre 1938 : « Il n'y a pas une femme, pas un homme en France, pour refuser à M. Neville Chamberlain et à Edouard Daladier leur juste tribut de gratitude. La guerre est écartée. Le fléau s'éloigne. La vie est devenue naturelle. On peut jouir de la beauté d'un soleil d'automne ». Et, ce même jour, le groupe parlementaire S.F.I.O. votait l'ordre du jour suivant : « Le Groupe Socialiste est unanime à se réjouir de l'arrêt marqué par la Conférence de Munich dans la course à la guerre ».

Et d'un...

Voici ce que M. Georges Bidault écrivait dans « l'Aube » du 29 septembre 38 : « Hier, tout le monde croyait au pire. A la nouvelle que les chefs de l'Occident se rencontreront demain à Munich, l'espoir a refleuri ». Et, le lendemain, 30 septembre 1938, le vénérable M. Francisque Gay lui-même se montrait plus conciliant encore : « S'il est possible, écrivait-il, d'accorder à Hitler quelque nouvelle satisfaction d'amour-propre qu'il jugeait nécessaire à la sauvegarde du prestige de sa dictature, elle ne doit pas lui être refusé ».

Et de deux...

Quant à ce brave M. Thorez, il paraît voué décidément à être un précurseur. De même qu'il fut le précurseur du maquis en désertant dès 1939, il fut le précurseur du « munichisme » dès 1936, alors que le Front Populaire brillait encore de tout l'éclat de sa belle jeunesse. Le 2 septembre de cette année-là, il déclarait devant les camarades rassemblés à Boulogne-Billancourt : « Il faut s'entendre avec l'Italie, en dépit de la dictature fasciste : il faut même s'entendre avec l'Allemagne d'Hitler, comme je l'ai proclamé le 5 avril dernier à Buffalo, devant les travailleurs de la Région Parisienne ».

Et de trois...

Enfin, pour n'oublier personne, notons la motion votée par la Commission Administrative de la C.G.T. au lendemain de la « trahison » de Daladier : « La CGT se félicite que les accords de Munich aient évité le pire dans l'immédiat, en suspendant la course à la guerre ».

« Paris ».

ATTENTION ! ! !

C'est le 15 Septembre
A PATRIMONIO
dans un cadre magnifique, que se déroulera la
GRANDE FETE DU VIN
Qu'on se le dise !

TRIBUNE LIBRE

A propos de la reconstruction du Chemin de Fer de la Côte Orientale

MISE AU POINT

La La manifestation organisée le 19 août au rond-point de Migliacciaro par les populations des cantons de Ghisoni et Prunelli di Fiumorbo, dans le but d'obtenir la reconstruction de la voie ferrée de Folelli à Portovecchio, a eu ceci de réconfortant : c'est qu'elle s'est faite dans l'union totale de tous les partis. Il n'est pour s'en convaincre, que de lire les noms des signataires de l'ordre du jour qui a clos la réunion.

Tous les journaux de l'Ile, à quelque nuance politique qu'ils appartiennent, ont fait un accueil sympathique à cette manifestation et ont publié cet ordre du jour. Nous les en remercions. Ils ont ainsi prouvé que le souci du Bien Public n'est le monopole d'aucun parti et que lorsqu'il s'agit de l'intérêt supérieur de notre pays, nous formons un seul bloc et n'avons qu'un seul cœur.

Une voix discordante vient cependant de troubler ce concert : c'est celle de M. François Vittori, qui, dans un article d'un journal communiste, a éprouvé le besoin de nous mettre en cause, mon frère et moi, d'une façon injurieuse et dans un but évident de basse politique électorale. M. François Vittori m'accuse de m'être abstenu, lors de la réunion qui s'est tenue à Bastia le 1er août, parce que, dit-il, j'aurais été « favorable au projet d'auto-strade », alors que mon frère se serait prononcé pour le chemin de fer. Et l'auteur de l'article ajoute : « On ménage ainsi tout le monde comme au temps de Vichy. »

Non, Monsieur Vittori, nous n'avons personne à ménager pas plus que nous n'avons d'intérêts particuliers ou de capitaux à défendre. Au surplus nous n'avons pas de compte à vous rendre, et si j'écris ces lignes, c'est pour la seule édification de mes amis et pour préciser mon attitude à leur intention.

La réunion du 1er août à Bastia n'était qu'une réunion d'information, une réunion officieuse, où il s'agissait, après avoir entendu l'argumentation de M. Piraud, représentant le ministre des transports, d'émettre notre avis et de faire connaître le sentiment des populations. Il ne nous appartenait pas de prendre une décision définitive : nous n'étions nullement habilités pour le faire.

Au cours de la discussion qui a suivi l'exposé de M. Piraud, loin de me déclarer hostile au chemin de fer et favorable à l'auto-strade, j'ai commencé par combattre l'argument du déficit invoqué par lui, contre la thèse de la réfection de la ligne. J'ai fait valoir que le chemin de fer est un service public et qu'il est admis aujourd'hui que les Services Publics sont presque tous déficitaires à commencer par la S.N.C.F., l'Etat prenant à son compte des charges qui grèveraient trop lourdement les tarifs de transport au détriment des usagers et les répartissant par l'impôt sur l'ensemble de la collectivité nationale.

J'ai précisé, d'autre part, quelle que fût la solution adoptée en définitive par le Gouvernement, — car n'oublions pas que c'est le Parlement qui aura le dernier mot dans cette histoire, — qu'il s'agissait bien de créer un Service Public d'Etat, c'est-à-dire un service organisé géré et contrôlé par l'Etat et non pas une entreprise privée livrée au bon plaisir des particuliers.

Cependant, dans une question aussi grave que celle qui nous occupait, dont la solution va engager l'avenir économique de la Côte Orientale pour de longues années, alors que les techniciens du ministère dont je ne mets en doute ni la valeur professionnelle, ni la haute moralité, nous proposaient, au lieu et place d'un chemin de fer qu'ils estiment désuet et archaïque, l'organisation d'un service public de transports modernes, en présence des arguments de haute valeur émis en faveur de l'une ou de l'autre thèse, je pensais qu'un homme politique conscient de son devoir et de ses responsabilités, ne devait pas se prononcer trop hâtivement, qu'il avait le droit de réfléchir et le devoir de s'informer.

J'ai réfléchi, je me suis informé et j'ai opté en connaissance de cause pour la thèse de la reconstruction de la voie ferrée pour la raison suivante : C'est que autour de certaines gares du chemin de fer, — et je pense plus particulièrement aux gares de Ghisonaccia et de Prunelli — se sont créés de véritables petits villages, qui, avant la guerre, connurent une vive activité et une réelle prospérité. Des maisons ont été construites des hôtels ont été ouverts. Tout autour le maquis a été défriché pour faire place à des vignes, à des vergers, à des cultures diverses. Ces agglomérations filles du rail ne vivaient que par le rail. Qu'on supprime le chemin de fer et elles seront irrémédiablement vouées à la ruine et à la mort : les maisons seront désertées, les hôtels seront fermés, les cultures abandonnées au maquis primitif.

Voilà, à mon sens, l'argument le plus puissant que l'on puisse invoquer en faveur de la reconstruction, argument d'ordre économique et démographique mais aussi et surtout argument d'ordre moral qui doit primer les raisons purement techniques.

C'est la thèse que j'ai publiquement soutenue le 15 août à Prunelli et le 19 à Migliacciaro. J'ai eu la satisfaction de voir la motion dont je suis en grande partie l'auteur, approuvée par tous les élus et tous les assistants, y compris les amis politiques de Monsieur François Vittori.

Je ne répondrai pas aux injures de ce dernier. Mon frère et moi les repoussons de la pointe du pied avec un serein mépris.

J'ajouterai seulement pour finir, que, dans ma famille, qui était déjà au service du Roi de France bien avant l'annexion on n'a jamais porté qu'un seul uniforme, — l'uniforme français.

Migliacciaro le 29 août 1946.
Docteur MARTINETTI.

La France d'Outre - Mer

Suite de la 1re page

Durant ces dernières années, quatre faits principaux ont marqué l'orientation de l'activité de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : l'amélioration des méthodes de conservation des monuments, l'essor des études d'ethnologie et de préhistoire, le développement des recherches relatives aux pays annamites, la présentation au grand public des résultats obtenus dans les divers domaines où s'exerce l'activité de l'Ecole.

Pour la conservation des monuments anciens et surtout des monuments en pierre, une véritable révolution a été opérée en 1921 dans les méthodes employées par le service archéologique. Auparavant par suite d'une interprétation un peu trop littérale des directives de l'Institut la conservation d'Angkor s'était interdit tout essai de reconstruction. Remettre en place les éléments d'un fronton tombés à pied d'œuvre aurait passé pour un sacrilège et plutôt que de redresser un linteau ou un pilier penchés, on préférait les soutenir dans leur position oblique au moyen d'un étai ou d'une « chandelle » en béton armé. Le respect de la « ruine » était devenu une espèce de superstition.

A la suite d'une mission à Java en 1930 le conservateur d'Angkor inaugura des procédés de reconstruction entièrement nouveaux, inspirés de ceux qui étaient pratiqués depuis un certain temps par le Service archéologique des Indes Néerlandaises. Cette méthode, dite d'« anastylose », n'a pas seulement l'avantage de restituer, pour le visiteur, l'état original du monument tout en le consolidant, il a aussi un grand intérêt scientifique car il permet d'étudier les anciens procédés de construction et de reconnaître les différents remaniements dont l'édifice a été l'objet.

Pendant les trois premières décades de son existence, les travaux des membres de l'Ecole ont été surtout d'ordre philologique et archéologique. Il s'agissait alors, dans un domaine encore insuffisamment exploré, de fonder une base chronologique solide, de tracer les cadres dans lesquels viendraient ensuite se classer les vestiges du passé, de réunir et d'inventorier les documents écrits. Dans cet effort pour sauver ce qui subsistait du patrimoine culturel de l'Indochine, l'étude de l'homme actuel et de son ancêtre préhistorique, souvent si proches encore de lui, avait été provisoirement laissée de côté, en partie faute de spécialistes qualifiés. La publication des travaux de géographie humaine de Roquebain (Le Thanh-Hoa, 1929) et de P. Gourou (Les paysans du delta tonkinois, 1936) celle des recherches préhistoriques de Madeleine Colani (Mégalithes du Haut Laos, 1935), la création, en 1937, d'un service ethnologique, l'ouverture, en 1938, d'un musée de l'Homme à Hanoï marquent les étapes d'une orientation nouvelle de l'Ecole Française qui tout en poursuivant ce que son décret organique appelle « l'exploration archéologique et philologique de la péninsule indochinoise » et l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, entend ne pas négliger pour autant celle de l'homme d'Extrême-Orient en tant qu'être physique et social.

La collaboration du personnel indochinois de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à ses travaux scientifiques, précédemment ébauchée par quelques articles sporadiques dans le bulletin de l'Ecole s'est affirmée durant ces dernières années. Un des plus heureux résultats de cette collaboration, qui a reçu une consécration officielle par décret du 28 juillet 1939, ouvrant des Indochinois le cadre des membres permanents de l'Ecole, a été de donner aux études annamites une impulsion nouvelle.

On a parfois accusé l'Ecole Française d'Extrême-Orient d'être une tour d'ivoire, et ce vieux cliché traîne encore parfois dans la presse. Afin d'écarter définitivement pareil reproche, les membres de l'Ecole ont décidé, en 1932, de descendre sur le parvis et de donner chaque année une série de conférences destinées à renseigner le grand public sur leurs travaux leurs découvertes et les principaux résultats de leurs recherches. Deux ans plus tard, à la suite de la création à Paris d'une Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dont le premier président fut le marquis de Chasseloup-Laubat, l'Ecole a entrepris la publication de Cahiers trimestriels destinés aux membres de cette Société. Le public qui s'intéresse aux travaux de l'Ecole est ainsi tenu de façon régulière au courant de l'activité scientifique d'une institution qui, tout en développant ses relations scientifiques avec l'étranger, s'efforce en Indochine de rester en contact étroit et permanent avec les milieux intellectuels français et indochinois.

En Indochine même, l'Ecole Française joue un rôle dont on saurait trop souligner l'importance. En reconstituant patiemment l'histoire de certains peuples indochinois dont ils avaient perdu jusqu'au souvenir, en assurant la conservation et l'entretien de leurs monuments, témoins de leur passé souvent glorieux elle a contribué pour une large part à éveiller en eux la conscience de leur nationalité.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 5 Septembre : St Bertin.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Mercredi 4 septembre
Température : + 26.
Baromètre : 773.
Beau temps mi-couvert.

ETAT CIVIL DU 4 SEPTEMBRE 1946.
NAISSANCES : Silvarelli Marie Laure ; Néfrat Antoinette ; Coliari Jean Charles.
DECES : Rolland Marius Antoine 51 ans veuf.
MARIAGES : Néant.

Mairie de Bastia

ARRETÉ

VENTE des COQUILLAGES

Nous, Hyacinthe de MONTERA, Maire de la Ville de Bastia, officier de la Légion d'Honneur,
Vu la loi du 5 Avril 1884
Vu la loi du 15 Février 1902, relative à la protection de la Santé Publique,

ARRETONS :

ARTICLE 1er. — Toute vente de coquillages sur le marché de la Ville de Bastia est interdite jusqu'à nouvel ordre.
ARTICLE 2. — Les infractions au dit arrêté seront poursuivies conformément à la loi.
ARTICLE 3. — Le Commissaire Central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 3 Septembre 1946
Le Maire, H. de MONTERA.

RAVITAILLEMENT

RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS POUR LE PAIN ou la FARINE

Les Consommateurs sont avisés que les inscriptions chez les Boulangers ou les Répartiteur seront renouvelées à partir du 1er octobre 1946.

Ils devront remettre entre le 15 et le 30 septembre à l'appui de l'inscription, le coupon N. 2 du mois d'Août, de la feuille semestrielle de la carte d'alimentation, colés par catégorie.

Le Groupement de Répartition des Farines, distribuera la farine aux boulangers et répartiteurs, à partir du 1er octobre 1946, contre remise des coupons qu'ils auront collectés.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Aujourd'hui 5 septembre : 1er jeudi du mois à 17 heures : HEURE SAINTE devant le T. S. Sacrement exposé.

Demain 6 septembre : 1er vendredi jour consacré au Sacré-Cœur : à 7 heures messe de communion réparatrice.

SANCTUAIRE DE N.-D. DE LAVASINA

Jeudi 5, 6 et 7 sept., Triduum Solennel préparatoire à la grande Fête de la Nativité de la Vierge Marie.

Matin, messe à 5 h. allocution et Salut. Soir à 4 h. 30. Chapelet, Sermon et Salut.

Le 7 au soir à 9 h. Procession aux flambeaux, Allocution, et veillée de prières, à 11 h. Heure Sainte, à minuit Te DEUM pour remercier Dieu et la Très Sainte Vierge en ce 2me Anniversaire de la libération de la Corse, Messe solennelle et Communion Générale.

Le 8 messes à toutes les heures.
Messe Solennelle à 10 h. et sermon.
A 4 h. Vêpres, procession avec la statue de la Vierge, Salut et vénération de sa sainte relique.

Que La Mère des Grâces daigne exaucer et bénir tous les Pèlerins, ainsi que tous ceux qui ont donné leur offrande pour l'embellissement et les travaux de son sanctuaire.

EGLISE DU SACRE-COEUR.

Vendredi 6 septembre, 1er vendredi du mois : Messe de Communion réparatrice à 6 h. 30, en l'honneur du Sacré-Cœur.
A 17 h. : réunion mensuelle des Zélatrices de l'Apostolat de la Prière.
A 18 h. : Chapelet, Amende honorable, Bénédiction.
A 18 h. 30 : réunion des Zélateurs.

Nouvelles diverses

PARIS. — M. Jacques Richepin, fils du poète Jean Richepin est décédé dans sa propriété de Tristan dans le Finistère.

MOSCOU. — La radio soviétique a diffusé un ordre du jour du Maréchal Staline à l'occasion du « Jour de la Victoire sur le Japon ».

LONDRES. — L'escadre américaine a quitté Naples et fait route vers la Grèce.

MALONY RADIO
UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

MALONY RADIO

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ASSIATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Régent-Cinéma
REOUVERTURE
JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE à 16 heures
AU PROGRAMME
TINO ROSSI, Mireille BALLIN
Michel SIMON et Viviane ROMANCE dans
Naples au baiser de feu
DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES
SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.
LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h., pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Paris Ciné
DU 4 AU 10 SEPTEMBRE
EVE a COMMENCÉ
avec
Deanna DURBIN et Ch. LAUGHTON
DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL
SOIREES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h., Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.
ATTENTION !
Intermède artistique
Mercredi 4, Jeudi 5, Samedi 7 et Dimanche 8, en soirée, le jeune chanteur bastiais :
JEAN USAI
déjà révélé au public par la Radio-d'Alger, interprétera son répertoire.
Prix des places pour ces galas :
40 frs - 35 frs - 30 frs
SALLE CLIMATISEE

AU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général de la Corse se réunira en session ordinaire, le Vendredi 20 Septembre à 10 heures.

NÉCROLOGIE

Le 3 septembre 1946, il a été procédé dans la plus stricte intimité au transfert de la dépouille mortelle de feu Madame Mathilde Romanacce née Sebastiani qui repose désormais, selon sa volonté formelle, dans le caveau familial au Cimetière de Bastia.

A travers la Corse

LORETO-DE-CASINCA.

8 Septembre grande fête de la Miraculeuse Vierge de Loreto avec le concours du groupe folklorique dirigé par Melle Poggi.

GRAND BAL.
ATTRACTIONS DIVERSES
BUFFET GARNI.
REPAS ASSURES.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE. — Le remorqueur « Niçois » d'Ajaccio.

AU DEPART. — Le « Ville d'Ajaccio » pour Marseille avec 645 passagers et 85 tonnes de marchandises.

Avis et Communications

COMITE DE GESTION
DE L'INDUSTRIE HOTELIERE
DE LA CORSE
Section du Nord de l'Ile

Les débitants de boissons du Nord de l'Ile, sont priés de retirer leurs Bons de Café, au Siège, 1, rue Commandant Luce de Casabianca, à Bastia, à partir du Mercredi 4 Septembre 1946 jusqu'au 13 septembre 1946 inclus.

Passé cette date les Bons non retirés seront considérés, comme acquis au Comité de Gestion.

LE PRESIDENT.

Enregistrement Domaines et Timbre
AJACCIO

AVIS AUX CANDIDATS A l'EMPLOI DE SURNUMERAIRE DE L'ENREGISTREMENT

Un concours spécial pour le recrutement de 382 surnuméraires de l'Enregistrement est ouvert aux jeunes gens bénéficiaires de l'Ordonnance du 15 juin 1945 (victimes de la guerre).

Les candidats doivent être pourvus du diplôme complet de bachelier de l'enseignement secondaire et justifier qu'ils ont pris dans une faculté de droit les inscriptions nécessaires à l'obtention de la première partie du baccalauréat en droit.

Les candidats admis seront ultérieurement reclassés parmi les agents issus du premier concours, non réservé, ouvert depuis le 25 juin 1940 auquel ils auraient pu participer s'ils n'avaient pas été empêchés par les événements de guerre.

Les renseignements nécessaires seront fournis par le Directeur de l'Enregistrement à Ajaccio rue Général Levie N. 1.

PERMIS DE CHASSE

Conformément aux dispositions de l'article 382 de la loi du 9 août 1946 les permis délivrés antérieurement à son entrée en vigueur ne seront pas renouvelés, mais leur validité sera subordonnée au paiement du complément de droit et de cotisation exigible, constaté par une quittance, qui demeurera annexée au permis.

Il est précisé qu'il ne sera pas adressé d'avis de paiement individuels aux intéressés et que le versement complémentaire devra être effectué par le bénéficiaire du permis, de sa propre initiative à la caisse du percepteur de son choix.

L'attention des chasseurs est appelée sur l'obligation qui leur incombe de faire compléter les formules aux anciens tarifs et sur les sanctions auxquelles ils s'exposeraient au cas où ils ne pourraient représenter la quittance constatant le versement complémentaire édicté par la loi.

LA RASCASSE
ERBALUNGA (sur le Port)
HOTEL - RESTAURANT
Tél. 8.
SES SPECIALITES
SES VINS RENOMMES
Canoë, Excursions, Pêche

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

BALLES liège volées près Travo, importante prime quiconque aiderait découvrir camionneur voleur ou liégeur ou complice. Adresser renseignement : Charelli, Rest. Andreani, Travo, Solenzara.

A VENDRE troupeau composé de 33 chèvres, 3 à 5 ans.
S'adresser à M. Antognetti à Piazzole d'Orezza.

70e Année — N° 236 PRIX 3 frs. Vendredi 6 Septembre 1946

000208

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Boulevard Paoli - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : .... 180 frs
6 mois : .... 315 frs
1 an : .... 600 frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'EVOLUTION COMMUNALE

SALICETO ET VICINATO

Une tradition veut que Saliceto ait été fondé par une famille venue de Plaisance, qui aurait donné son nom au site choisi : Saliceti. On reconnait que Vicinato, le second quartier, à un km environ, est plus ancien ; en tout cas, la tradition qui donne à Christophe Saliceti des ascendants presque immédiats venus de Plaisance est certainement inexacte, car Saliceto est également un très vieux village et l'était déjà au dix-septième siècle, où il comptait autant d'habitants que Vicinato, et était le centre civil et religieux de la commune, qui ne portait que ce nom de Saliceto.

L'Eglise commune, sous le titre de St-Césaire, est revenue à Vicinato lorsqu'on s'avisa d'ériger ce quartier en paroisse indépendante, mais seulement après le Concordat : Saliceto avait dressé sa propre église, sous le vocable de l'Annonciation. En fait, cette église, également très ancienne, était un oratoire sur le territoire propre de Saliceto.

Il n'y a d'autre séparation entre les deux villages que celle décidée, en dernier lieu, au siècle dernier, par les autorités religieuses. Auparavant, ils avaient fait, comme ils le font encore civilement, partie commune dans tous les domaines, y compris le domaine territorial assez suffisant pour une faible population n'ayant jamais dépassé 250 âmes, mais de production peu variées, de 1.400 hectares environ.

Seulement, ici comme dans toute la Castagniccia, l'esprit industrieux tirait parti de tout, et sur ce territoire peu riche, entre emblavures et châtaigneraie, tout était en rapport dans la proportion des trois quarts, et ce rapport était facilité par un système abondant d'eaux potables et de ruisseaux faisant tourner pas moins de sept moulins, dont un à foulon. La subsistance de la population était largement assurée, et une pareille économie favorisait les études et un certain mouvement d'exode vers les états militaire et ecclésiastique, vers Bastia, où virent le jour les deux principaux personnages de la Commune : Saliceti et l'abbé Rostini, celui-ci originaire de Vicinato.

Dans le siècle qui précède ces deux personnages, on constate dans cette petite commune la présence de « notables » dont les noms de famille sont d'ailleurs encore inconnus, c'est-à-dire non fixés, mais où l'on découvre déjà des militaires, les ecclésiastiques, eux, n'ayant jamais fait défaut. Au siècle suivant, on l'a dit, le seul quartier de Saliceto n'en compte pas moins de cinq, sur moins de cent habitants, et ainsi l'on découvre toutes les conséquences de l'entr'aide familiale dans ce tout petit hinterland à vie comprimée et explosive, et l'on s'explique l'allure d'un Saliceti parcourant avec aisance les avenues de l'Europe, où la belle tenue d'un abbé Rostini, haut gradé ecclésiastique, aumônier du Royal-Corse, chroniqueur non de second mais de premier bord, dont le manuscrit a bien failli ne pas être découvert.

La vie continue là presque dans les mêmes termes, avec 160 habitants, le même nombre qu'il y a exactement deux cents ans.

P B.

Nouvelles diverses

PARIS. — Dimanche matin au Foyer des cheminots de la gare d'Austerlitz, M. Jules Moch, ministre des travaux publics a procédé à la remise de décorations.

Il a souligné le caractère de la promotion dont bénéficièrent tous les réseaux et toute la hiérarchie de la SNCF depuis le directeur général adjoint jusqu'aux mécaniciens et aux ouvriers.

PARIS. — Paris a célébré par une soirée qui s'est déroulée lundi à la Salle Pleyel le premier anniversaire de la République démocratique Vietnamienne en présence de M. Ho chi Minh, président de la République vietnamienne et M. Lebrouquère, représentant M. Moutet, ministre de la France d'Outre-Mer, empêché.

NEW-YORK. — Le journal « New-York Herald Tribune » déclare que le département d'Etat estimerait que le général Mac Arthur a lancé une campagne anti-communiste violant ainsi les directives politiques du président Truman.

WASHINGTON. — Le Département d'Etat américain a reçu une note du gouvernement italien l'informant que l'Italie est prête à donner asile à 10.000 réfugiés juifs d'Autriche.

PARIS. — M. Guy Mollet est nommé secrétaire général du parti socialiste.

LA CONFERENCE DE PARIS

DEBAT GENERAL SUR TRIESTE

PARIS. — La conférence de Paris poursuit ses travaux au sein des commissions. La Commission territoriale pour l'Italie a ouvert un débat général sur Trieste et la frontière italo-yougoslave.

PARIS. — M. Byrnes a eu hier un entretien télégraphique avec le président Truman.

Au cours des 5 minutes qu'il a duré M. Byrnes a fait un rapport sur la situation actuelle des débats à la conférence de Paris.

Le Père LASSALLE survivant d'Hiroshima est arrivé au Vatican

CITE DU VATICAN. — La radio du Vatican annonce que le Père Lassalle survivant de l'explosion atomique d'Hiroshima est arrivé à la Cité du Vatican.

Au moment de l'explosion le prêtre se trouvait dans l'église avec deux autres religieux.

Miraculeusement indemnes les 3 prêtres jésuites se précipitèrent dans la ville pour participer aux secours, ce fut en vain car les victimes de l'explosion moururent en quelques minutes.

AMENDEMENTS IMPORTANTS A LA LOI ELECTORALE

APRES AVOIR ADMIS LE VOTE PREFERENTIEL LA COMMISSION DECIDE QUE L'ATTRIBUTION DES SIEGES SUPPLEMENTAIRES SE FERA SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL.

PARIS. — La Commission de l'Intérieur, de l'Algérie et de l'Administration générale, départementale et communale, réunie avant-hier matin, a examiné en seconde lecture le texte de la loi électorale en ce qui concerne la France métropolitaine.

Elle a accepté l'ensemble des textes déjà votés par la Commission.

Toutefois, elle est revenue sur une décision et a adopté, par 17 voix contre 9, le principe du vote préférentiel.

Par contre, elle a maintenu par 18 voix contre 8 son vote précédent, repoussant le panachage.

Sur la proposition de M. Badié (SFIO) la Commission a ensuite décidé que les sièges supplémentaires seraient attribués d'après le plus fort pourcentage à l'intérieur de chaque département.

Enfin, elle a repoussé par 15 voix contre 11 le rapport de M. Barrachin concluant à l'adoption de la proposition de loi de M. Betolaud, tendant à faire approuver la loi électorale par voie de referendum.

La Commission a, d'autre part, adopté sur le rapport de M. René Mayer, la proposition de loi tendant à compléter les ordonnances des 6 avril et 13 septembre 1945 et à mettre fin aux opérations du jury d'honneur.

COMMENT « ILS » ONT VOTE

Selon des renseignements recueillis dans les couloirs de l'Assemblée au sujet de la répartition des voix dans les votes émis sur la loi électorale. Ce sont les représentants des groupes communiste, socialiste et P.R.L. qui ont adopté le principe du vote préférentiel. Les représentants des groupes M.R.P., radical et des républicains indépendants ayant voté contre.

Quant à la proposition de loi de M. Betolaud, tendant à faire approuver la loi électorale par voie de referendum, ce sont les représentants des groupes socialiste, communiste et du manifeste algérien qui l'ont repoussée, les membres M.R.P. et P.R.L. de la commission ayant voté pour.

LE CONGRES DU PARTI RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE S'EST OUVERT HIER

PARIS. — Hier s'est ouvert le Congrès du Parti Radical et Radical-Socialiste. Il se tiendra jusqu'au 8 septembre.

La réunion du comité d'Afrique du Nord se TIENDRA les 9 et 10 SEPTEMBRE

PARIS. — Le résident général de France au Maroc, M. Eric Labonne est arrivé hier après-midi à Paris.

Le général Mast, résident de France en Tunisie est attendu demain ainsi que M. Yves Châtaigneau, gouverneur général de l'Algérie qui doivent arriver en fin de semaine.

La présence à Paris des trois représentants de la France en Afrique du Nord est motivée par la réunion du Comité d'Afrique du Nord convoquée pour les 9 et 10 septembre.

A l'ordre du jour de cette session figurent des questions politiques et surtout des questions visant aux réformes qui sont en cours d'exécution en Afrique du Nord.

A LA CONSTITUANTE

Les attributions du Président de la République

PARIS. — L'Assemblée nationale a tenu une courte séance puisqu'elle n'a duré que 3 heures.

La discussion a porté sur les attributions du président de la République.

Le Président de la République sera élu par le Parlement pour une durée de 7 ans et rééligible une seule fois. Il aura le pouvoir de ratifier les traités.

Le principe de non responsabilité est maintenu sauf dans les cas de haute trahison.

208.000 cadavres empilés dans 4 fosses près de Dresde

Ce sont ceux de prisonniers de guerre russes dont beaucoups auraient été enterrés vivants

Un nouvel et terrifiant témoignage des atrocités nazies vient d'être mis à jour à huit kilomètres au sud-est du petit village de Zeithain, tout près de l'endroit où, le 26 avril 1945, les armées américaines et russes effectuèrent leur jonction. De quatre gigantesques fosses, les troupes soviétiques viennent, en effet, d'exhumer 208.000 cadavres de prisonniers de guerre russes et d'un américain.

Les victimes auraient succombé à une épidémie de typhus, d'autres seraient mortes de faim. Certaines ont été enterrées vivantes, car l'examen de quelques-uns des cadavres les mieux conservés a permis de constater que les poumons contenaient de la terre. Il ne parait donc guère faire de doute que pour tenter d'enrayer l'épidémie les allemands n'ont pas attendu que les malades aient succombé pour les ensevelir.

C'est une petite fille de douze ans qui avait conduit les Russes à l'emplacement exact des fosses, ce qui indique que les habitants du village en connaissaient l'existence. Le maire du pays a été arrêté. Quant à la fillette, elle a disparu, ainsi que quatre habitants de Zeithain que les Russes désiraient interroger.

Le mois de septembre va voir la réapparition des huîtres et le bassin d'Arcachon retrouve son activité.

Les huîtres sont ramassées dans les filets pour être acheminées sur les marchés.

Le Roi Georges regagnera la Grèce à bord du croiseur 'Hellas'

LONDRES. — C'est à bord du croiseur grec « Hellas » que le Roi Georges regagnera la Grèce.

LONDRES. — Le Roi Georges de Grèce recevra aujourd'hui M. Tsaldaris, président du Conseil Grec, arrivé à Londres hier venant de Paris.

A son arrivée dans la capitale britannique M. Tsaldaris a déclaré venir voir le Roi pour régler avec lui les détails de son voyage de retour.

Les CORSES de l'Afrique du Nord PROTESTENT ....

Nos compatriotes fonctionnaires de l'Afrique du Nord, et notamment ceux d'Algérie se rendant dans l'île attendaient reçu de leur administration respective, un avis les priant de s'adresser à l'Office de l'Algérie à Paris pour la réservation de leur place.

Or, de Paris il leur fut répondu que cet office n'avait aucune qualité pour réserver des places de retour. On priait les correspondants de s'adresser à la Préfecture de la Corse.

Devant le mutisme absolu des services de la Préfecture, nos compatriotes se sont inquiétés car la fin de l'été s'avançait à grands pas.

Après entente avec les dirigeants de la Fédération des Corses de l'Afrique du Nord il fut décidé que seules les agences de la Cie Fraissinet auraient qualité pour recevoir les demandes d'inscription pour le retour.

Tout est bien qui finit bien ! Mais il n'en demeure pas moins que nos compatriotes s'indignent légitimement devant une telle incohérence et des contre-mesures significatives du désintéressement coupable des Pouvoirs publics centraux et départementaux.

Aux Corses de l'Afrique du Nord

Les Corses de l'Afrique du Nord qui, conformément aux instructions parues dans la presse insulaire, se sont adressés à l'Office de l'Algérie à Paris, pour la réservation de leurs places pour le retour, sont priés instamment d'avoir à adresser leur demande d'inscription à : l'Agence locale de la Compagnie Fraissinet en indiquant :

1.) la date à laquelle ils désirent s'embarquer,
2.) les noms et prénoms du chef et des membres de la famille en précisant l'âge et le sexe de chaque voyageur.
3.) la classe demandée.

Départs prévus : 19 sept. Ajaccio-Alger ; 25 sept. Ajaccio-Casablanca ; 30 sept. Ajaccio-Alger ; 1er octobre, Ajaccio-Bône-Philippeville ; 5 octobre, Ajaccio-Casablanca.

LA SOUS-PREFECTURE DE BASTIA communique :

Les voyageurs figurant sur les diverses listes établies pour le départ du 8 septembre à destination de Nice sont informés qu'ils perdront leurs droits à l'embarquement s'ils ne retirent pas leur billet de passage au plus tard le 8 à midi.

La Jeunesse Hitlérienne (HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.
A. HITLER.

SUITE

b) Mouvement féminin : « Bund Deutscher Mädel in der Hitlerjugend » (Union des Jeunes Filles allemandes dans la H.J.)

Branche cadette : « Jungmädel in der H.J. » (Fillettes), groupant les fillettes de 10 à 14 ans, dans les mêmes conditions que le Jungvolk pour les garçons.

« B.D.M. in der H.J. », reçoit les fillettes de 14 ans et les conserve jusqu'à l'âge de 17 ans.

« B.D.M. Werk Glaube und Schönheit » (Mouvement B.D.M. Foi et Beauté), destiné aux jeunes filles de 17 à 21 ans. L'adhésion est volontaire.

A la tête de l'ensemble du Mouvement de la Hitlerjugend se trouvait un Etat-Major qui, après la réorganisation de 1933 prit des proportions considérables. Et ce, d'autant plus que la tendance de l'Etat National-Socialiste fut de confier toutes les questions de jeunesse à la Hitlerjugend.

IV. — ESPRIT et METHODES de la H.J.

Avant d'étudier en détail les différentes branches de la Hitlerjugend et leurs activités, il importe de donner une vue d'ensemble de ses méthodes éducatives et de l'esprit dans lequel elles ont été conçues et appliquées.

Rappelons tout d'abord les origines du mouvement :

Les H.J. ont été, aux premiers temps, des équipes de jeunes dépendant étroitement d'un parti politique engagé dans la lutte pour le pouvoir. Destinées à former des militants et spécialement à fournir les S.A., leur formation tendait à faire des « soldats politiques », selon la définition officielle du S.A.

On peut donc distinguer deux grandes périodes dans l'histoire du Mouvement :

La première va des origines à 1932. c'est la période « militante », l'époque du combat politique. Les branches « Jungvolk » et « B.D.M. » sont encore embryonnaires, les H.J., garçons de 14 à 18 ans sont lancés dans la bataille politique jusques et y compris la bagarre armée.

La seconde période commence avec la nomination de Baldur von Shirach comme chef de la H.J. C'est Schirach qui fera du mouvement de combat une immense organisation éducative destinée à englober toute la jeunesse du Reich.

« Wer die Jugend hat, hat die Zukunft ».
« Qui tient la jeunesse tient l'avenir ».

Pour remplacer les générations d'adultes formées par « l'ancien système », on va fondre la jeunesse allemande « en un bloc d'acier sur lequel le peuple reposera ».

« L'unité du peuple est faite, dit Schirach, mais la construction ne sera achevée que quand chaque jeune Allemand aura passé par la H.J., et y aura reçu l'empreinte comme Allemand, comme soldat, et comme camarade ».

Ces trois points constituent la base de la méthode éducative de la H.J.

I. ALLEMAND. — Les membres de la H.J. sont élevés dans l'exaltation du nom allemand, de l'histoire, de la puissance et de la mission de l'Allemagne.

On prépare le futur citoyen :

« Autrefois, le jeune Allemand, jusqu'à 21 ans, était considéré comme un enfant n'ayant aucun devoir politique envers l'Etat et le Peuple. A 21 ans, par un miracle, il devenait brutalement politiquement majeur...

Aujourd'hui, le « Pimpf » apprend déjà, dès l'âge de 10 ans, qu'il doit servir l'Allemagne. Notre formation générale et corporelle est fondée sur la considération qu'il doit pouvoir, comme homme remplir ses devoirs envers l'Etat et le Peuple.

La H.J. combat l'idée que la jeunesse ne doit pas faire de politique. Elle doit en faire, mais dans le sens le plus élevé du terme ».

Cette « politique » est, bien entendu, fondée sur la Weltanschauung, la conception nationale-socialiste du monde.

(A Suivre)

Réunion des quatre Grands au Quai d'Orsay

PARIS. — Les 4 grands se sont réunis hier sur la demande de M. Vinchinsky délégué russe, en l'absence de M. Molotov. M. Vinchinsky a demandé l'ajournement de l'assemblée générale de l'ONU qui doit se tenir le 23 septembre, au moins jusqu'au 15 octobre, et que la séance ait lieu à Paris ou à Genève.

M. Byrnes a refusé et la discussion se poursuivra aujourd'hui.

M. Byrnes en Allemagne

PARIS. — M. Byrnes se rendra aujourd'hui à Berlin, puis à Stuttgart où il prononcera un discours devant les autorités alliées et allemandes.

Il exposerait les avantages de l'unification économique de l'Allemagne.

Dans le creux de l'oreille

LIBERALISME CORSE-FRANÇAIS

« Le Petit-Bastiais » qui n'est pas le produit d'un brigandage et qui n'a pas un millième de milligramme de sang étranger dans les veines, a le culte de la liberté et de l'hospitalité ; c'est d'ailleurs normal, lorsque, comme lui, on participe depuis trois quarts de siècle, aux souffrances, « aux deuils, aux espoirs, aux triomphes » de la grande et de la petite patrie.

Cette longue expérience lui a permis de comprendre la nécessité d'une solidarité insulaire ; aussi, le « Petit Bastiais », a-t-il toujours été et a-t-il à cœur d'être, « La Tribune » des collectivités privées d'organe de presse, pour l'expression d'opinions même politiques, qui souvent ne sont pas les siennes ; ainsi, COMMUNISTES, tant qu'à la faveur du Front National ils ne s'étaient pas approprié des imprimeries, Socialistes, Syndicalistes, U.D., U.L., C.G.T. (lorsque celles-ci n'étaient pas inféodées au communisme), C.F.T.C., M.R.P., ont utilisé les colonnes du « Petit Bastiais » : d'un libéralisme à toute épreuve, le « Petit Bastiais » n'a jamais craint la confrontation des idées: d'autre part, pour rien au monde il n'aurait failli à la loi, à la tradition sacrée de l'hospitalité corse.

Il n'y a guère, le « Petit Bastiais » n'hésitait pas à saluer un ministre communiste, M. Billoux, représentant du gouvernement de la République Française en visite officielle dans notre ville ; il s'est bien gardé de publier à cette occasion la fameuse lettre par laquelle cette personnalité politique demandait humblement au Maréchal Pétain l'autorisation de TEMOIGNER A RIOM contre des français.

« BASTIA-LEGION » se disant le « Patriote » n'aurait pas fait preuve d'une discrétion pareille si par hasard M. le Ministre Giacobbi de passage à Bastia avait eu à son actif une... muflerie de cette nature pour employer un euphémisme.

TAM est venu en CORSE

lisez cette semaine sa première enquête

VACANCES AU PAYS

ET RETENEZ LE N° SUIVANT à votre vendeur

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

VIENT DE PARAITRE

Amour d'Orient

Par Marie MISSIR-SAPET

Un roman plein de fraîcheur qui apprendra à ceux et à celles qui l'ignorent, ce qu'était l'existence des femmes turques, il y a quelques années.

On verra aussi, nettement démontré, le conflit douloureux que peuvent faire naître dans une famille les enfants qui portent en eux deux hérédités différentes.

Lila Halil, fille d'une parisienne et d'un Turc, — homme de valeur, — ignoré, absolument, son origine chrétienne et française. Halil Bey, ayant consenti, pour remplir la promesse faite à sa femme mourante, de laisser élever sa fille dans un couvent français, chez les Ursulines de l'île de Tinos, — une des Cyclades, — la confie, une fois son instruction terminée, à Chazié Hanoum, sa grand-mère, vieille dame turque, imbue des idées et des préjugés de l'ancien temps.

Comment Lila, nature délicate et fine, après avoir terriblement souffert de l'atavisme qu'elle ignore, et que Chazié Hanoum veut, de toute façon, étouffer, arrive malgré l'opposition énergique de tout même de son père, à briser sa chaîne, et à épouser celui que son coeur a choisi, — un jeune aviateur français, de qui tout la sépare, — c'est ce que l'auteur nous démontre dans cette oeuvre originale, que le cadre exotique, et vivement coloré, rend particulièrement intéressante.

A côté de Lilla, une noble et touchante figure de jeune Française, qui marche sur son coeur, et se sacrifie sans bruit, pour ne pas désagréger un foyer.

Editions " MODES DE PARIS " 1, Rue Lord-Byron, PARIS.

A L'OFFICIEL

JUSTICE (Administration pénitentiaire) Caliati Ange commis de 4e classe à Nîmes est nommé greffier comptable à la direction régionale de Poitiers. M. Caciaguerra Charles commis de 1e classe à Troyes est nommé au centre pénitentiaire de Noé.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 6 Septembre : St Eve.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

JEUDI 5 SEPTEMBRE 1946.

Température : + 27.

Baromètre : 772.

Beau temps mi-couvert.

ETAT CIVIL DU 2 SEPTEMBRE

MARIAGES : Néant.

NAISSANCES : Leonetti Antoinette ; Giamarchi Annonciade Baptistine ; Albertini Gérard Joseph.

DECES : Gofli Eugène, 47 ans, Marié.

NÉCROLOGIE

Mlle Lucette AGOSTINI

Vendredi soir se répandait en ville la nouvelle que Madame et M. Jean François Agostini venaient de perdre leur fille, La cette subitement arrachée à leur affection par un mal impitoyable que des sons éclairés et la science n'ont pu enrayer.

A peine âgée de 18 ans et dans tout l'éclat de sa beauté, Mademoiselle Lucette Agostini était dotée des plus rares qualités du coeur et de l'esprit ; mais il serait vain de chercher à atténuer avec des mots la douleur des malheureux parents.

Toute la population de Bastia a d'ailleurs tenu à manifester la profonde émotion qu'elle a ressentie en entourant ce cercueil d'un des plus imposants cortèges qu'il nous ait été donné de voir.

Nous ne pouvons que nous incliner devant ce grand deuil et prier Madame et M. Jean François Agostini, les oncles, tantes, cousins si durement atteints d'agréer l'expression émue de nos condoléances attristées.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

— A TRAVERS LA CORSE —

MAIRIE DE CORTE

ETAT CIVIL Mois d'Août 1946.

NAISSANCES : François Wolfarth ; François Andréani ; Barthelemy Albertini ; Paul François Santini ; Marie Jeanne Mordiconi ; Paul Marie Rocchesani ; Joséphine Marie Ottaviani ; Jacques Roch Zuccarelli ; Etienne Marie Zuccarelli ; Jean Rossi ; Martine Angèle Campana ; Jean Benedetti ; André Chatarie ; Katia Nivaggioni.

MARIAGES : Vallecalle Louis Félix et Valentini Gloria ; Albertini Barthélémy Jean Antoine et Filippi Jacqueline Antonia Marie Josette Lucie.

DECES : Charles Louis Lucien Joseph Carlotti 85 ans ; Toussaint Pulicani 26 ans ; Marie Thérèse Cardoso 5 mois ; Rose Casanova 71 ans ; Jean Vitus Casanova 94 ans ; Ange Montali 63 ans ; Marie Lucie Miniconi 86 ans ; Toussaint Charles Baldovino Baldochi 70 ans.

MONCALE

Dans la nécrologie de Mme Flora Negroni, née Castellani, lire :

...Aussitôt à une atmosphère de joie fit place une atmosphère d'angoisse.

D'autre part, nous nous excusons d'avoir omis le nom de Monsieur Castellani Toussain officier du Génie honoraire, frère de la défunte, lequel conduisait le deuil avec les autres membres de la famille.

LORETO-DE-CASINCA.

8 Septembre grande fête de la Miraculeuse Vierge de Loreto avec le concours du groupe folklorique dirigé par Melle Poggi.

GRAND BAL.

ATTRACTIONS DIVERSES
BUFFET GARNI.
REPAS ASSURES.

VILLE DE CALVI

COMITE LOCAL POUR LA COMMEMORATION DU TROISIEME ANNIVERSAIRE DU 9 SEPTEMBRE 1943

ORGANISATIONS REPRESENTEES : Parti Socialiste ; Parti Radical-Socialiste ; Parti Communiste ; Front National Anciens Déportés ; Prisonniers de guerre Anciens Combattants ; Union des femmes françaises ; C.G.T. ; Syndicat d'initiative ; Entr'Aide.

COMITE D'HONNEUR : M. le Sous Préfet de Calvi ; M. le Maire de Calvi ; M. l'Archiprêtre de Calvi ; M. le Président du Tribunal Civil ; M. le Commandant d'Armes.

COMITE EFFECTIF :

PRESIDENT : Saliceti J.-B.

VICE-PRESIDENTS : Dary Dominique ; Spinosi Dominique.

SECRETAIRE : Ausilia Noel.

TRESORIER : Manconi François.

MEMBRES : Millie Etienne ; Orabona Jean ; Fogdacci Joseph ; Corna Josette ; Giudicelli Antoine ; Biancozi Ignace ; Spinosi Roch ; Franceschi Alphonse ; Massoni Gaston ; Peretti Antoine ; Spinosi Caroline ; Gaillou Georges ; Mancaree Augustin ; Nobili Pierre.

COMMEMORATION DU TROISIEME ANNIVERSAIRE DU 9 SEPTEMBRE 1943.

PROGRAMME des FETES et CEREMONIES.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE :

A 20 HEURES : Sonnerie prolongée de cloches.

A 21 HEURES : Illumination Générale. Feu de joie sur la place Christophe Colomb.

A 21 HEURES 30 : Sonnerie de cloches. Défilé aux flambeaux avec chants patriotiques.

LUNDI 9 SEPTEMBRE :

A 9 HEURES : Jeux divers.

A 10 HEURES 30 : Messe Solennelle suivie du TE Deum, en l'Eglise Sainte Marie Majeure.

A 11 HEURES 30 : Dépôt d'une gerbe sous la plaque commémorative de la mort du Docteur Joseph CRUDELI, Martyr de la Résistance.

A 11 HEURES 40 : Discours prononcés, sur la place de l'Eglise, par les délégués des diverses organisations.

A 15 HEURES 30 : Grand match de Basket-Ball.

18 HEURES : Arrivée de M. Francisque GAY, Vice-Président du Conseil des Ministres ; Réception à la Mairie des autorités *civiles, militaires et religieuses*. Dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts et discours du Ministre.

A 19 HEURES : Apéritif d'honneur offert par le Comité à l'équipe féminine de Basket, de Calvi, qui a remporté le championnat de la Corse 1946.

A 20 HEURES : Illumination générale.

A PARTIR DE 21 HEURES : Grand bal populaire dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Tenue correcte de rigueur.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Les joueurs dont les noms suivent sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu ce soir vendredi à 18 h. 30 au Café des Gourmets :

Giantini ; Ladarelli ; Albericci ; Mosca ; Bernardini ; Agostini T. ; Mori Chiordi I ; Alistti ; Rossi ; Merillo ; Rasini ; Chiordi II ; Lucchetti ; Marannuch Agostini J. ; Pasquini ; Fabiani ; Liberi ; Marcangeli ; Pinelli ; Lenziani Ferrarini ; Santini ; Agostini M. ; Chiordi III ; Santucci G. ; Santucci N. ; Ferrandini ; Niedai ; Agostini A. ; Callori ; Amoni.

Le Commissaire au Foot-Ball.

A propos des départs

C.G.T. SYNDICAT DU PERSONNEL SEDENTAIRE des Cies de NAVIGATION

De fâcheux incidents se produisent fréquemment au moment de la délivrance des billets de passage, certains voyageurs prenant à partie la Cie Fraissinet et son personnel, souvent dans des termes et avec des menaces intolérables.

Le Syndicat du Personnel Sédentaire des Compagnies de Navigation rappelle au public que la Compagnie et par conséquent les employés, sont complètement étrangers à l'établissement des listes d'embarquement. Dans le cadre de son activité qui se limite au travail matériel de la délivrance des billets, le personnel fait de son mieux, non sans difficultés, pour atténuer les ennuis que subissent les voyageurs.

Le personnel compte sur la compréhension du public pour ne pas accroître encore les difficultés de sa tâche.

Il l'informe en outre que dans le cas où individuellement ou collectivement des employés seraient insultés, menacés ou du fait, le personnel suspendrait immédiatement la vente des billets et ferait poursuivre judiciairement les provocateurs.

Bastia, le 4 Septembre 1946

P. le Syndicat, le secrétaire local
AZAMBERTI Ch.

SYNDICAT GENERAL DES TRANSPORTEURS

Tous les transporteurs publics du Nord de l'Ile (transport en commun et camionneur, sont priés de se présenter d'urgence au siège du Syndicat pour y établir leur demande d'allocation d'essence d'après la nouvelle réglementation.

Le Président : GAZZO J.-B.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE.

Nouveau poste vacant ou susceptible de le devenir au 1er Octobre 1946 : COZZANO — Direction 3 classes.

Les demandes pour ce poste devront être adressées au Vice-Rectorat télégraphiquement.

Paris

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE

EVE a COMMENCÉ

avec

Deanna DURBIN et Ch. LAUGHTON

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

ATTENTION !

Intermède artistique

Mercredi 4, Jeudi 5, Samedi 7 et Dimanche 8, en soirée, le jeune chanteur bastiais :

JEAN USAI

déjà révélé au public par la Radio-d'Alger, interprétera son répertoire.

Prix des places pour ces galas : 40 frs - 35 frs - 30 frs

SALLE CLIMATISEE

Syndicat des Cheminots de la Corse

Les Cheminots de la Corse sont priés d'assister au Congrès annuel qui se tiendra dans la salle des Fêtes du Théâtre Municipal de Bastia dans la nuit du 7 au 8 courant à partir de 22 heures précises.

P. le Bureau, Le Secrétaire : SUZZONI

A la Société JOB

On nous communique :

Nous venons d'apprendre que Monsieur Doll, Directeur de la Manufacture de Cigarettes JOB à Bastia, vient d'être appelé à remplir les mêmes fonctions dans une très importante affaire de Tabacs à Saigon.

Son départ sera vivement ressenti par tous les amis et collaborateurs qu'il avait su grouper autour de lui non seulement à Bastia mais dans toute la Corse.

La confiance que lui témoigne la Société JOB, est le couronnement de sa longue carrière, et la consécration méritée de ses qualités physiques et intellectuelles d'organisateur.

Il est remplacé définitivement dans ses fonctions par Monsieur Henri GIMET qui n'est pas un inconnu chez nous. Son père Monsieur Paul Gimet, créa en 1924 cette importante fabrique locale, il la dirigea pendant près de 4 années et sa mort prématurée ne lui a pas permis de poursuivre l'oeuvre entreprise.

M. Henri Gimet arrive de la Direction générale de Toulouse où il occupait les importantes fonctions de chef de service des achats pour l'ensemble des usines et manufactures JOB.

Nous souhaitons à Monsieur Henri Gimet une cordiale bienvenue.

MALONY RADIO

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE à 16 heures
AU PROGRAMME
TINO ROSSI, Mireille BALLIN
Michel SIMON et Viviane ROMANCE dans

Naples au baiser de feu

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES
SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.
LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

AVIS DE DECES

Madame et M. Jacques RAVAIL, Préfet de la Corse,

ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur père et beau-père,

M. Théodore DA SILVA RIBEIRO
Consul Général des Etats-Unis du Brésil
survenu à Rio de Janeiro, le 13 août 1946.

M. Pierre Grimaldi, négociant, Madame, née Moiso et leurs filles Mimi et Ketty ; Mme Vve Alexandre Grimaldi ; Mme Vve Robert Moiso ; Mme et M. Romulus Grimaldi et leurs enfants ; Mme et M. Pierre Emmanuelli, leurs enfants et petits enfants,

ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Alexandre GRIMALDI
Elève au Lycée de Bastia

leur fils, frère, petit fils, neveu et cousin chéri pieusement décédé à Paris, le 26 août 1946, à l'âge de 15 ans.

La dépouille mortelle arrivera à Bastia le samedi 7 septembre.

Les obsèques auront lieu le même jour à 10 heures.

On se réunira à la Chapelle de la Conception.

NONZA

Monsieur et Madame Henri Valery Mme Vve Noel Valery, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire, en la personne de leur mère regrettée :

Madame Veuve Lellera VALERY

Décédée le 31 août munie des Sacrements de l'Eglise. L'enterrement a eu lieu dans le caveau de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.E.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

BALLES liège volées près Travo, importante prime quiconque aiderait découvrir camionneur voleur ou liègeur complice. Adresser renseignement : Chiarelli, Rest. Andreani, Travo, Solenzara.

A VENDRE Piano, Machine à coudre, Vélo de femme. S'adresser chez Mme Bartoli, 4, Bd Paoli, portail de droite, 3me étage.

A VENDRE pressoir, fouloir écuve en blanc.

S'adresser chez M. Airola Meubles à Bastia.

Le régime des prestations familiales

(FIN)

TITRE IV

DISPOSITIONS DIVERSES

Art. 22. — Le règlement des allocations familiales et de salaire unique a lieu à intervalles ne dépassant pas un mois. L'action de l'allocataire pour le payement des prestations familiales se prescrit par deux ans.

Art. 23. — L'Etat continuera à participer, dans la limite d'un maximum des deux tiers, aux charges résultant pour les caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales, du payement des prestations aux travailleurs indépendants sur la base des taux fixés comme il est dit aux articles 8 et 11. Les catégories de travailleurs indépendants qui bénéficieront de cette contribution ainsi que la quotité de la participation de l'Etat seront déterminées par le règlement d'administration publique prévu à l'article 28.

Art. 24. — Les travailleurs indépendants visés à l'article ci-dessus sont dispensés, sur leur demande, de toute cotisation, s'ils justifient à la fois :

1° Qu'ils ont élevé quatre enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans ;

2° Que, pendant l'année antérieure leur revenu n'a pas excédé la moitié du salaire moyen de base servant pour le calcul des allocations familiales dans leur département de résidence.

Ils sont également, sur leur demande, dispensés de toute cotisation :

1° Si l'âge moyen des conjoints dépasse soixante-cinq ans et, en cas de veuvage, si le veuf a dépassé soixante-cinq ans, ou la veuve soixante ans ;

2° Si, en même temps, leurs revenu n'a pas excédé, pendant l'année antérieure, le montant du salaire mensuel de base visé ci-dessus, ou bien s'ils ont élevé quatre enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans.

La femme célibataire sera dispensée de toute cotisation quand elle se trouve dans les conditions indiquées pour la veuve à l'alinéa précédent.

Art. 25. — Le bénéfice des dispositions instituant un régime d'allocations familiales en Algérie et dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, est étendu aux salariés qui travaillent en France métropolitaine dans les professions visées par ce régime et dont les enfants résident en Algérie ou dans ces territoires. La charge des prestations ainsi attribuées est supportée par les organismes métropolitains.

Art. 26. — Lorsqu'un même enfant ouvre droit aux prestations familiales et à une majoration de l'une quelconque des allocations ci-après énumérées :

Allocations de chômage ;

Allocations aux réfugiés ;

Allocations militaires ;

Retraites ou pensions attribuées par l'Etat, les collectivités publiques ou les organismes de prévoyance obligatoire ;

les prestations familiales sont perçues par priorité et excluent, à due concurrence, les dites majorations.

Dans le cas où le montant des prestations familiales serait inférieur au montant des majorations visées au précédent alinéa, ces dernières seront réduites à due concurrence du montant des prestations familiales.

Art. 27. — Les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 11 ci-dessus n'entreront pleinement en vigueur qu'à une date qui sera fixée par un décret pris en conseil des ministres, et à partir du premier janvier 1947, les salaires servant de base aux allocations familiales hors de la Seine seront augmentés de la moitié de l'intervalle les séparant des taux prévus à l'article 11, pour ensuite varier aux mêmes dates et dans les mêmes proportions que le salaire moyen départemental de la Seine.

Art. 28. — Un règlement d'administration publique rendu sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre de la population et des autres ministres intéressés, après consultation de la commission supérieure des allocations familiales, déterminera d'une manière générale les mesures nécessaires à l'application de la présente loi.

Art. 29. — Les dispositions des articles 5 à 8, 11, 12, 14 à 16 sont applicables de plein droit aux bénéficiaires du régime des allocations familiales des professions agricoles.

Par le Président du Gouvernement provisoire de la République :
GEORGES BIDAULT.
Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pierre-Henri TEITGEN.
Le ministre de l'intérieur,
Edouard DEPREUX.
Le ministre des finances,
SCHUMAN.
Le ministre de l'économie nationale,
François de MENTHON.
Le ministre de l'agriculture,
Tanguy PRIGENT.
Le ministre de la France d'outre-mer,
Marius MOUTET.
Le ministre de la santé publique,
René ARTHAUD.
Le Ministre de la Population,
R. PRIGENT.

70e Année — N° 227 PRIX 3 frs. Samedi 7 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000209

ADMINISTRATION ET REDACTION 5, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2652

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : .... 165 frs
6 mois : .... 315 frs
1 an : .... 600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

AUTOUR DE SAMPIERO

LE MEURTRE DE TERAMO

C'est Marc'Antonio Ceccaldi qui rapporte le meurtre par Sampiero de son neveu, le Colonel Teramo de Bastelica, qui semble avoir eu lieu en 1554, une année après l'intervention des Français en Corse. Sampiero avait été envoyé par le général de Thermes à Bonifacio, où il s'agissait de presser l'achèvement des fortifications. Dans l'attente d'une attaque d'Ajaccio par les Génois, la même mission de renforcement des fortifications de cette ville avait été confiée à Sampiero.

Ce fut alors, « à la suite d'une querelle qui avait amené une inimitié entre lui et Teramo », que Sampiero « porta les mains sur son neveu et le tua ».

Le traducteur, M. l'abbé Letteron, fait observer avec raison la différence existant à ce propos entre le texte de Ceccaldi qui fait penser à un meurtre, et le texte des éditions italiennes, qui évoque plutôt un duel entre Sampiero et Teramo : une dispute, puis : — ponendo ambedue mano all'armi, e tirandosi, Sampiero d'una stoccada l'uccise.

La version vraisemblable, qui ne contredit ni celle de Ceccaldi, ni celle des éditions italiennes, est celle-ci : dispute, Sampiero entré de colère, brandit le poignard, et est plus prompt à s'en servir que Teramo qui s'est, lui aussi, mis en état de défense.

Ce que nous avons dit dans une récente chronique consacrée à la fille de Rinuccio de la Rocca, à la belle-mère de Teramo, nous a apporté quelque lumière sur la personnalité de celui-ci, mieux qualifié : Teramo Costa da Basterga, qui suivit son oncle dans ses expéditions continentales et corses, pour finir de sa main, à la suite d'une querelle dont le théâtre fut « extra muros », la place de Gian (actuelle place des Palmiers, ou Foch) à Ajaccio. On se souviendra que Sampiero tua pareillement dans une crise de colère, un autre de ses neveux, Pellone, cette fois en place publique de Constantinople.

Cette tendance à la fureur meurtrière automatique rejoint la tradition orale, rapportée ici également, qui fait des parents de Sampiero « i signori Rinaschese », Rinascha étant l'ancien emplacement de Bastelica, évacué par dépeuplement homicide, ses habitants ayant la malheureuse habitude, pour les motifs les plus futiles, et toujours « ab irato », de s'entretuer au couteau en batailles individuelles et familiales. De nos jours on dit encore : une bataille à la rinaschesa. Ces rapprochements entre des faits historiques et des traditions orales perpétuées sont assez curieuses.

Ces épisodes, le mariage de Sampiero avec Vannina d'Ornano, le mariage du colonel Teramo avec la petite fille de Rinuccio de la Rocca, tout évoque une parenté relevée, car si elle ne l'avait pas été de telles alliances, malgré la valeur personnelle de Sampiero et de Teramo, eussent été difficiles, surtout celui de Teramo avec la petite fille de Rinuccio.

On dirait que Marc'Antonio Ceccaldi, l'a fait un peu exprès de marquer que Sampiero n'était pas de noble extraction sans doute notre bon chroniqueur faisait-il simplement un rapport avec sa propre famille, qui, il est vrai, avait un haut lustre nobiliaire, ce qui ne donnerait à sa notation voulue qu'une va-

P.B

Après la presse, le théatre est 'redressé' par les communistes russes

MOSCOU. — Le Comité Central du Parti Communiste a édicté à l'intention du Comité des Arts et de la Direction de l'Union des Ecrivains Soviétiques, une série de mesures concrètes en vue de la refonte fondamentale des programmes théâtraux.

Chaque théâtre dramatique devra monter annuellement un minimum de 2 ou 3 spectacles de haute qualité sur des thèmes contemporains soviétiques.

Commentant cette décision la « Pravda » écrit que le théâtre soviétique doit suivre « la voie soviétique n'ayant rien de commun avec celle des théâtres des pays capitalistes subordonnant leur travail aux intérêts du commerce et aux profits. »

Le Comité Central du Parti reproche au grand théâtre de Moscou ainsi qu'à de nombreux autres théâtres des grandes villes d'avoir donné ces dernières années qu'un nombre insignifiant de pièces d'actualité soviétique réservant une place exagérée aux « pièces à effet et vides des dramaturges occidentaux ».

Après avoir cité nombre de pièces étrangères, le comité ajoute que « la mise en scène par les théâtres soviétiques des pièces d'auteurs étrangers constitue une tentative d'empoisonnement des conscience des spectateurs soviétiques par la conception d'un monde hostile à la société soviétique, et susceptible de ranimer les survivances du capitalisme dans les moeurs. Une large diffusion de pareilles pièces par le Comité des Arts a été une faute politique lourde ». Le Comité des Arts faisant son mea culpa dans son organe du journal de l'art soviétique reproduit cette condamnation et reconnait que les théâtres ont ouvert leurs scènes à la propagande d'idéologie morale et bourgeoise. Il est d'ailleurs reconnu que le niveau des pièces soviétiques actuelles n'est pas toujours suffisant. « La Pravda » reproche aux auteurs de représenter les citoyens soviétiques sous une forme caricaturale.

Danièle, Anne-Marie, Jacqueline et Nicole sont nées dimanche à 2 heures du matin à l'hôpital Saint-Louis. Leur mère, Mme Walzer a 39 ans. Elle a déjà une fille de dix-huit ans. Les deux premières quadruplées pèsent 1.180 grammes et les deux autres 1.380. Nées avant terme elles ont été placées dans deux couveuses. On les voit ici près de leur maman.

M. BIDAULT prononcera dans la soirée un discours radiodiffusé

PARIS. — M. Georges Bidault prononcera aujourd'hui un discours sur la situation économique de la France, au cours duquel il parlera également de la position des salaires et des prix.

Un navire en perdition au large de Bordeaux

BORDEAUX. — Le Liberty Ship « David Calwelle » qui se rendait à Bordeaux s'est échoué à quelques milles de la côte et s'est cassé en deux. 2 remorqueurs de Bordeaux se sont rendus sur les lieux. 35 hommes de l'équipage ont tenté de rallier la côte mais l'embarcation s'est retournée. Jusqu'à présent 4 rescapés ont été ramenés à Royan. Les cadavres des matelots ont déjà été rejetés sur la côte.

Il est actuellement impossible aux navires sauveteurs d'accoster le navire en perdition. Le bateau avait quitté Hampton Road le 21 août. Il était chargé de 8.970 tonnes de charbon.

L'Assemblée Nationale a terminé l'examen des 95 articles de la constitution

PARIS. — L'Assemblée Nationale a terminé l'examen des 95 articles de la Constitution.

De nombreux articles ont été adoptés mais d'autres ont été renvoyés à la Commission pour qu'elle trouve avant mardi, date à laquelle se réunira à nouveau l'Assemblée, des textes susceptibles d'être adoptés.

La journée du 9 septembre SERA CONSIDEREE COMME FERIEE

LA PREFECTURE COMMUNIQUE :

A l'occasion de l'anniversaire de la Libération de la Corse, la journée du 9 Septembre sera considérée comme fériée dans l'ensemble du département.

Le présent avis tient lieu de notification aux administrations et services publics.

Les établissements et entreprises privés sont invités à donner congé à leur personnel.

Mme Campinchi présente le RAPPORT de POLITIQUE SOCIALE AU 38e CONGRES RADICAL

PARIS. — Le Congrès radical socialiste qui se tient Salle Wagram a entendu M. Morice faire le compte rendu de l'activité du groupe parlementaire du parti et au cours de la séance de nuit, Madame Hélène CAMPINCHI présentera le rapport de politique sociale.

M. Herriot a déclaré ensuite que la France ne pouvant plus s'imposer par le nombre de sa population doit être une nation de qualité.

Les Membres du Bureau du Comité Directeur du Parti Socialiste

PARIS. — Le bureau du Comité directeur du parti socialiste dont l'élection a eu lieu dimanche dernier au Congrès National a tenu sa première réunion à l'issue de laquelle M. Guy Mollet a donné lecture des membres du nouveau bureau:

Guy Mollet secrétaire général ;

Arrès Larque, secrétaire adjoint à la propagande,

Yves Dechezelle, secrétaire général adjoint administratif,

Victor Provo, trésorier général,

et Léon Boutbien, trésorier général adjoint.

Entrevue Bidault - Bevin au Quai d'Orsay

PARIS. — Hier MM. Bidault et Bevin ont eu une entrevue au Quai d'Orsay.

Ils ont examiné les moyens de réduire les difficultés des accords financiers entre la France et la Grande-Bretagne et les possibilités d'accroître les échanges entre les deux pays.

Le terrorisme sévit en Grece

ATHENES. — Une bande armée forte de 400 hommes a massacré à Korkyli près de Canani, 8 gendarmes et deux soldats qu'elle avait capturés.

A Argos dans le péloponèse une autre bande a attaqué un poste de gendarmerie et tué un nationaliste.

Dans quatre villages des environs de Calambaca, les élections ont été empêchées par des bandes terroristes enfin à Prévéza, un électeur nationaliste a été tué alors qu'il se rendait aux urnes.

Pieces d'identité valables pour les élections

PARIS. — L'Officiel publie un arrêté désignant les pièces d'identité que doivent présenter les électeurs des communes de plus de 5.000 habitants : ce sont : la carte délivrée par les maires des communes ou les commissaires de police, le livret militaire, la carte d'ancien combattant, la carte d'identité professionnelle avec photographie le permis de chasse, le passeport, la carte d'étudiant, la carte d'alimentation, et enfin le livret de famille pour les femmes mariées dépourvues d'une des pièces précédentes.

La Jeunesse Hitlérienne (HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.
A. HITLER.

(Suite)

Les heures d' « éducation politique » qui figurent au programme, ses réunions sont consacrées à l'exposé de la doctrine, à l'étude du racisme, à l'histoire du Parti et du Fuhrer.

II. SOLDAT. — Il importe de ne pas se méprendre sur ce terme qui vise plus l'esprit que la réalité militaire. A maintes reprises, les dirigeants de la H.J. ont affirmé qu'ils ne voulaient pas que les enfants jouent aux soldats. La stricte discipline et l'uniforme étaient des traits communs à toutes les organisations de jeunesse en Allemagne. « Nous ne voulons pas étouffer la joie de la jeunesse sous l'entraînement militaire prématuré ».

L'action de la H.J. à ce point de vue est essentiellement pré-militaire : elle donne, comme nous le verrons plus loin, les éléments de connaissances pratiques qui permettront une adaptation immédiate à la vie militaire. Elle n'est pas une « petite armée ».

Mais ce qu'on cultive chez le jeune, c'est le culte du soldat, et spécialement du soldat de la grande guerre.

La bataille de Langemarck, tombeau des jeunes divisions allemandes, est constamment évoquée.

La H.J. est l'héritier de l'homme du front. « Les années noires de la guerre passées, l'esprit du guerrier demeure... Entre l'été de 1914, et le printemps actuel, s'étend un long temps grisâtre que, conscients ou non, nous avons traversé ».

Le 11 novembre 1934, parlant aux H.J., à l'occasion de la « journée de Langemarck », Shirach disait :

« C'est la vraie tradition de la jeunesse, une tradition qui n'est ni périmée, ni hors de la vie, mais vivante comme la jeunesse même ».

Et, évoquant 1914, il soulignait l'unité entre : « Vous le front gris... et nous les soldats de l'avenir, les promoteurs de cette idée de communauté, exigence du front, que vous nous avez enseignée ».

Voici le message de Langemarck :

« Oublions-nous, sacrifions-nous, soyons-fidèles, c'est le message des morts aux vivants, c'est l'appel de l'audelà de notre temps ».

III. CAMARADE. — Et c'est directement sur cet esprit du Front, qu'est fondée la camaraderie : « Vous avez créé le socialisme du Front, nous avons construit le socialisme de la paix d'après votre idéal ».

Héritage de la guerre, dès anciens des Corps Francs de 1919, cette idée de camaraderie domine toute la vie de la H.J.

« La H.J. est la conscience socialiste de la Nation. Elle est le creuset où se fondent toutes les classes, sans privilèges, sans distinctions. La responsabilité individuelle envers la communauté, le devoir de se dévouer totalement à elle, l'égalité de tous au service de l'Etat, telles sont les idées constamment développées. La vie en commun est un moyen essentiel, l'éducation pour la H.J. : « La grande communauté de la jeunesse préfigure pour le jeune la communauté du peuple ».

Les principes directeurs de l'action de la H. J.

I. — La jeunesse, état privilégié

« La jeunesse n'est pas une période de préparation mais une étape de la vie qui veut et doit s'accomplir selon sa loi propre ».

(A Suivre)

Après le plébiscite GREC

ATHENES. — « Nous avons reçus l'assurance que le plébiscite a été mené dans l'ordre et en toute liberté a déclaré M. Stephanopoulos, président du conseil par intérim. « Je suis convaincu, a-t-il poursuivi, que le peuple s'est prononcé sur la question du régime avec une parfaite indépendance et nous sommes en droit d'attendre que tous ceux qui ont participé au plébiscite fassent tous leurs efforts pour un aboutissement des revendications nationales et un redressement économique. L'affirmation que les centres urbains se sont prononcés pour la démocratie, ne tient pas, du reste, il est impossible de faire une distinction entre les citoyens suivant qu'ils habitent les villes ou les campagnes ; d'ailleurs la classe rurale constitue l'assise de la Nation. De nombreux ruraux désapprouvés par leurs concitoyens se sont réfugiés dans les villes. Ainsi s'explique que la majorité royaliste soit plus forte dans les campagnes ».

NOUVELLES DIVERSES

PARIS. — M. Molotov est arrivé hier à Paris venant de Moscou après s'être arrêté à Berlin.

OTTAWA. — M. Mackenzie King et les membres de la délégation canadienne à la conférence de la paix sont arrivés à Ottawa.

PARIS. — A la Commission politique et territoriale pour l'Italie M. Vichinsky s'est élevé avec force contre les prétentions territoriales de l'Italie sur la Vénétie Julienne exposées dans le discours de M. Bonomi.

LAKE SUCCESS. — Le Conseil de Sécurité a entendu hier le délégué de la Grèce qui a présenté la défense, contre la plainte ukrainienne.

NEW-YORK. — 90.000 marins se sont mis en grève hier aux Etats-Unis.

PARIS. — Le bureau de la CGT communique notamment qu'il a pris acte avec satisfaction de l'interprétation du conseil d'Etat sur les pouvoirs d'investigation des comités d'entreprises en matière financière de laquelle il ressort que les membres de ces comités ont droit aux mêmes communications de copies que les actionnaires dans les entreprises autres que les sociétés anonymes.

ROME. — La CGT italienne a protesté au près de la Fédération Syndicale Mondiale contre les violences commises par les organisations slaves à l'encontre des travailleurs qui refusent d'adhérer.

PRIS. — Dans le cadre des cérémonies commémoratives de la capitulation du Japon une brillante prise d'armes s'est déroulée aux Invalides sous la présidence de M. Michelet, ministre des Armées. Le général Legentilhomme, les généraux Revers, Petit, Alexandri, assistaient à la cérémonie ainsi que des attachés militaires alliés.

Fabricant, 1er Grand Prix de Rome 46 est dans nos murs

M. Fabricant, 1er Grand Prix de Rome 46 est dans nos murs.

Il nous a été agréable de le revoir : il nous revient du continent avec une lourde moisson de lauriers : Prix James Bertrand (Peinture d'histoire) et Prix Jean-Jouffrois (groupe de portraits d'enfants) au Salon de 42 ; 1er Prix de Tête d'Expression aux Beaux Arts en 43 ; Prix Gabriel Ferrier 1947 ; 1er Prix de Rome 43 avec « La Montée au Calvaire » ; 1er Prix de Portrait ainsi que la Bourse de Voyage de l'Etat avec le « Portrait au Livre » ; enfin 1er Grand Prix de Rome 46.

Le succès ne l'a pas grisé : il reste le jeune homme modeste, affable que les bastiais ont connu jusqu'au moment de la guerre 39 qu'il a faite avec les unités parties de Corse.

C'est sans doute en hommage à notre île où il a vécu depuis sa plus tendre enfance et qu'il aime comme son pays natal qu'il a choisi, pour signer ses œuvres admirables le pseudonyme de Fabri-Canti.

Nous adressons à M. Fabricant nos meilleurs souhaits de bienvenue.

XX

Les articles de critique que nous publions ci-dessous de nos confrères du continent donnent une idée du talent magnifique de Fabricant et de la place qu'il a conquise dans le domaine de l'Art.

XX

L'EXPOSITION J. FABRI-CANTI
« République Nouvelle » Tours

De longtemps nous n'avions eu à Tours une aussi belle exposition. C'est en effet une manifestation qui s'inscrira dans nos annales artistiques, non seulement par le nombre des œuvres présentées, mais encore et surtout parce qu'elles sont de valeur rare.

Cet exposition est celle d'un peintre et d'un vrai, d'un peintre jeune qui, à la science puisée au creuset même de l'Ecole, dont il fut l'un des plus brillants lauréats, ajoute à des qualités innées de dessin, de couleur et de composition, celles d'un poète d'une extrême sensibilité.

M. Fabri-Canti, Prix de Rome, a emprunté la Salle des Fêtes du Grand Hôtel dont la verrière dispense un heureux éclairage. Ainsi se trouve mise en valeur chacune des quelques deux cents toiles accrochées.

Dès l'entrée dans le vaste hall on reste ébloui et ému.

Comme nous sommes éloignés des habituelles manifestations étriquées des pein-

tres du dimanche des débutants et de ceux qui se disent peintres, prétendent tout savoir sans jamais avoir rien appris.

Non pas que J. Fabri-Canti se soit renfermé dans le classicisme, encore qu'il y ait produit des œuvres en tous points remarquables, comme son allégorie empruntée à la « Divine Comédie », comme son « Christ en Croix » d'une si impeccable anatomie et son impressionnant « Jésus au Calvaire » qui lui valut le Prix de Rome.

Si on veut bien examiner l'œuvre du Peintre, on y rencontre trois époques : celle de l'Ecole, puis celle de transition dans laquelle il a secoué l'emprise de l'orthodoxie et enfin l'époque dernière où l'artiste s'est retrouvé en face de sa propre personnalité.

Il se cherche toujours d'ailleurs, puisqu'aussi bien il aborde tous les genres. Ainsi qu'aux vrais amis du Beau, rien ne lui est étranger : études, recherches de valeurs, et d'opposition de couleur, harmonie de composition, paysages, fleurs et portraits.

Son culte pour les grands peintres ibériques l'ont rapproché de Goya et de Zubavan ; c'est ainsi qu'il présentes des effigies impressionnantes, comme celle d'un ecclésiastique qui nous fait évoquer Titien.

Tous les tableaux de cet artiste charmant mériteraient une analyse : mais la place nous est, hélas ! mesurée.

Nous recommandons vivement une visite à l'exposition Fabri-Canti (jusqu'au 17 mars de 14 à 22 heures) régal des yeux, enseignement pour les jeunes, réconfort pour les dilettanti.

Ajoutons pour clore, que les œuvres sculpturales de la femme du peintre ajoutent au vif intérêt que présente un ensemble dont on ne saurait trop vanter le charme reposant. — A. B.

××

AU GRAND HOTEL
200 TOILES DU PEINTRE
J. FABRI-CANTI
Grand Prix de Rome

J. Fabri-Canti est un jeune peintre dont le talent merveilleux confine au sommet de l'art.

200 toiles toutes plus remarquables les unes que les autres, forment une exposition d'une haute valeur que la direction du Grand Hôtel a accueilli dans sa Salle des Fêtes.

Grand Prix de Rome l'artiste obtint en 1942 la Médaille d'argent des artistes français pour « Vers la Lumière », un tableau magnifique, composition d'apothéose rappelant les premières œuvres de Michel-Ange.

Un portrait de femme figurant également au catalogue obtint le Grand Prix du Portrait de l'Institut de France.

Tout au long de la cimaise des œuvres lumineuses de poésie succèdent à des paysages aux plus somptueux coloris, et des tableaux d'un réalisme saisissant tel que le « Christ en Croix », intitulé « Jésus poussa un grand cri et rendit l'esprit ».

Les études de nu, des natures mortes, sont également exposées. Les Tourangeaux ne manqueront pas de venir visiter cette magnifique exposition où ils seront certainement éblouis par le talent de l'artiste.

G. M.
« Centre-Eclair », Tours, Mars 46.

D'ailleurs en raison du succès déjà rencontré l'Exposition sera prolongée jusqu'au 21 Mars (Entrée libre).

JOSE FABRI-CANTI
EXPOSE A TOURS
par Jean Louis

Il y a eu un [illegible] après avoir connu un succès sans précédent, l'exposition des œuvres de notre voisin d'adoption le peintre José Fabri-Canti.

Le souvenir de cette manifestation unique dans l'histoire chatelleraudaise vit encore dans toutes les mémoires. Et l'on peut affirmer qu'en présentant ses toiles au public, Fabri-Canti a fait œuvre saine, car il a su amener à l'amour de la peinture bon des gens qui n'y prenaient auparavant aucun intérêt.

C'est que son art est profondément humain dépouillé du poids du métier qu'il sait dominer parce que précisément il le possède à fond.

Et puis dans cet ensemble fort important et merveilleusement varié la monotonie n'a point de place.

Certains fonds d'apparence neutre ne sont là que pour faire chanter le détail important, le sommet que constitue l'œuvre. Les harmonies sont sobres et belles, les lignes sont nobles et donnent à l'arabesque toute sa valeur.

Point de truquage en rien. Point d'effort facile. Seulement l'art très pur où l'âme exprime ce qu'elle ressent, comme elle le ressent : son émotion.

José Fabri-Canti sur l'instance de ses amis a exposé à Tours en la Salle des Fêtes du Grand Hôtel dont le cadre magnifique a permis une réalisation beaucoup plus importante que celle qui avait été faite ici en la salle de la Redoute.

Le vernissage a eu lieu jeudi dernier en présence des personnalités d'Indre et Loire et l'on a pu constater que les Tourangeaux ont été saisis de la même admiration et ont manifesté le même enthousiasme que nos compatriotes il y a un an.

L'exposition de Tours qui est ouverte jusqu'au 16 mars comporte des œuvres grandioses qui non seulement confirment mais renforcent notre impression première que Fabri-Canti est un grand peintre.

×

Les Chatelleraudais de passage à Tours ne manqueront pas de rendre visite à notre ami qui a su fixer sur ses toiles les plus touchants aspects de notre ciel et de [illegible].

« La Nouvelle République »

CRETA GARBO
DE RETOUR EN AMERIQUE

NEW-YORK. — Creta Garbo, l'actrice de cinéma est arrivée à New-York venant de Suède.

Elle a refusé de faire des déclarations sur ses vacances qu'elle vient de passer dans son pays natal.

L'unification des zones d'occupation américaine et britannique

LONDRES. — On croit savoir que dans une dizaine de jours les zones britannique et américaine seront une entité économique et administrées comme telle.

Les transports, le commerce et l'industrie seront régis par une administration unifiée pour les deux zones.

Les mêmes conditions de vie sont également prévues ainsi qu'une utilisation commune des ressources. Les deux zones adopteront d'autre part les mêmes modes d'exportation et importation.

M. Byrnes à Stuttgart

LONDRES. — M. Byrnes, ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis est arrivé hier à Berlin. Il est accompagné des sénateurs Connaley et Vandenberg.

Il se rendra aujourd'hui à Stuttgart où il prononcera à l'Opéra, un discours dans lequel il exposera les principes de la politique suivie par les Etats-Unis dans la zone allemande d'occupation.

Les gouverneurs alliés ont été invités à la conférence de Stuttgart.

Nouvelles diverses

PARIS. . M. Bevin se rendra lundi à Londres pour assister à l'ouverture de la conférence sur la Palestine.

VIOLENT INCENDIE A BUENOS AIRES

BUENOS AIRES. — Trois morts, plusieurs blessés ainsi que 3 millions de boîtes de conserves de viande prêtes pour l'exportation, tel est le bilan du violent incendie qui a détruit la nuit dernière le bâtiment d'un des plus grands frigorifiques de Buenos Aires.

CARLO SCORZA SERAIT A PARIS

ROME. — Le correspondant parisien du journal « El Popolo » affirme avoir vu Carlo Scorza dans la capitale française.

Le journaliste dit l'avoir suivi dans son auto « Citroën » jaune et l'avoir perdu de vue sur les quais de la Seine.

LAKE SUCCESS. — Aucune demande de report n'étant parvenue au Secrétariat Général, l'Assemblée Générale de l'ONU s'ouvrira le lundi 23 Septembre à New-York, a déclaré M. Trygve Lie secrétaire général de l'ONU.

MARSEILLE. — Hier après midi à St. Antoine dans la banlieue de Marseille une collision s'est produite avec un tramway rempli de voyageurs. Le choc fut violent et a causé de nombreuses victimes.

11 personnes gravement atteintes ont dû être transportées à l'hôpital. Les autres légèrement blessées ont pu regagner leur domicile.

AVIS

VICE-RECTORAT DE LA CORSE
Concours de Recrutement des Elèves-Maîtres.

Une deuxième session du Concours de recrutement des Elèves-Maîtres aura lieu le Jeudi 3 Octobre 1946 à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Ajaccio. L'appel des candidats se fera à 7 h. 30.

Les conditions requises pour se présenter à cette deuxième session sont les mêmes qu'à la première. Il ne sera pas indispensable d'avoir déjà fait acte de candidature pour être autorisé à prendre part à ce concours. On acceptera l'inscription conditionnelle des candidats qui se présentent à la deuxième session du Brevet Elémentaire.

Les dossiers des candidats devront être adressés d'extrême urgence au Vice-Rectorat avant la clôture des inscriptions fixée au 22 Septembre. Les élèves ayant déjà fait acte de candidature à la première session se borneront à renouveler leur demande d'inscription sur papier timbré.

Les autres candidats devront fournir un dossier complet. Ils s'adresseront à leur dernier chef d'établissement pour tous renseignements.

Il est précisé qu'il n'y aura pas de deuxième session de Concours de recrutement des Elèves-Maîtresses.

ENREGISTREMENT
DOMAINES et TIMBRE
RECRUTEMENT de FONCTIONNAIRES

Avis aux jeunes gens et jeunes filles titulaires du brevet élémentaire ou d'un diplôme équivalent.

L'Administration de l'Enregistrement [illegible] des hypothèques parmi les candidats des deux sexes titulaires du brevet élémentaire ou d'un diplôme équivalent.

Conditions d'âge : dix-huit ans au moins au 1 juillet 1946.

Pour tous les renseignements s'adresser à la Direction de l'Enregistrement à Ajaccio, 1 rue Général Leclerc, téléphone 2.62.

MALONY RADIO

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ASSBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

Dans le creux de l'oreille

LA MARE AUX CANARDS

« BASTIA-LEGION » se disant le « Patriote, qui s'est spécialisé dans les campagnes d'intimidation et de calomnie lancée à l'occasion des canards politiques.

« BASTIA-LEGION » se garde bien de parler de ce qu'il connaît, c'est-à-dire, des démêlés sérieux qui mettent aux prises les dirigeants communistes insulaires à propos de la formation et surtout de la désignation de la tête de la liste législative: il préfère de beaucoup, afin d'amuser et de tromper ses rares lecteurs, se livrer au jeu facile des devinettes ou combinaisons électorales concernant ses adversaires : c'est d'ailleurs d'une puérilité déconcertante.

Tantôt Giacobbi se promène bras-dessus bras-dessous dans la ville impériale avec Coste-Floret bien que ce dernier fut à Paris et Paul Giacobbi en Corse : tantôt « Bastia-Légion » affirme avec beaucoup de sérieux que Landry est sur le point de passer au parti Gavini ; c'est désopilant.

Les bastiais ne l'appellent plus que la mare... aux canards.

CHEZ LES COMMUNISTES

Silence complet en retour sur la lutte sévère qui sépare actuellement le clan Giovoni et le clan Vittori au sein du parti communiste insulaire : « Bastia-Légion » est muet à ce sujet comme une carpe qui aurait avalé un canard.

Or, on prétend que les communistes corses inscrits au parti veulent Vittori à la tête de la liste communiste, tandis que le choix des communisants du Front National se porterait sur Giovoni.

M. le Ministre Casanova viendrait en Corse départager les deux clans.

AVIS DE DECES

M. Pierre Grimaldi, négociant, Madame, née Moiso et leurs filles Mimi et Ketty ; Mme Vve Alexandre Grimaldi ; Mme Vve Robert Moiso ; Mme et M. Romulus Grimaldi et leurs enfants ; Mme et M. Pierre Emmanuelli, leurs enfants et petits enfants,

ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Alexandre GRIMALDI
Elève au Lycée de Bastia

leur fils, frère, petit fils, neveu et cousin chéri pieusement décédé à Paris, le 26 août 1946, à l'âge de 15 ans.

La dépouille mortelle arrivera à Bastia le samedi 7 septembre.

Les obsèques auront lieu le même jour à 10 heures.

On se réunira à la Chapelle de la Conception.

REMERCIEMENTS

Les familles Padovani, Flori, Ristori de St-Pierre de Venaco, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de douloureuse sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regrettée

Jeannette PADOVANI

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

ARRETÉ

COURSE CYCLISTE

ART. 1er. — Il est interdit aux cafetiers du Bd de Gaulle d'installer chaises tables ou matériel quelconque sur la place St-Nicolas, allées comprises. Ils pourront utiliser les trottoirs et la chaussée pour l'exercice de leur commerce au droit de leur établissement, le dimanche 8 septembre.

ART. 2. — La circulation des véhicules de toutes sortes est interdite sur le Bd de Gaulle entre la rue Miot et l'Avenue Carnot, le dimanche 4 septembre.

ART. 3. — La circulation demeurera libre aux piétons dans les avenues conduisant au Bd de Gaulle et la rue Miot, les barrages ne pouvant être effectués qu'en bordure de la place St-Nicolas.

ART. 4. — MM. le commandant de gendarmerie et le Commissaire Central de Police, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bastia le 5 Septembre 1946.
Le Maire : H. de MONTERA.

A L'OFFICIEL

AGRICULTURE (eaux et forêts)

Sont nutés sur leur demande :

M. Toti Roger Léon, garde domanial de Grange le Bocage à Arcès (Yonne) ; M. Trojani Jacques garde domanial de St. Martin Vésubie à Sospel ; M. Fontelli Séverin garde domanial de Ghisoni à Auriol (B. d. R.) ; M. Maestracci Pierre Louis garde domanial de Albertacce maison forestière de Popaja à Albertacce ; M. Acquaviva Ange garde domanial à la disposition du comprosteur d'Ajaccio à Albertacce (maison de Popaja).

EDUCATION NATIONALE

Ont obtenu le diplôme des hautes études commerciales :

M. Pezzoli J. numéro 17 ; M. Filippi J numéro 140.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GAZ

Les membres du bureau ainsi que tous les joueurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir 7 septembre à 18 heures au Bar des Cheminots.

Les membres du bureau absents seront considérés démissionnaires.

Le Président : PAOLI

Régent-Cinéma

JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE
à 16 heures
AU PROGRAMME
TINO ROSSI, Mireille BALLIN
Michel SIMON et Viviane ROMANCE
dans

Naples au baiser de feu

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Avis et Communications

AJACCIO. — 9me Région Militaire — Subdivision de la Corse — Dépôt des P. G. N. 10 TA.

Il est rappelé à Messieurs les employeurs des P.G. que toute la correspondance de leurs P.G. doit passer par le dépôt 10 TA à AJACCIO.

Toute transmission clandestine est formellement interdite.

Toute contravention à cette prescription entraînera automatiquement le retrait immédiat et définitif des P.G. Par ailleurs des poursuites judiciaires pourront être intentées aux employeurs en vertu de l'article 238 du Code Pénal.

SOCIETE DES COURSES DE BASTIA

Les membres du Comité sont priés de se réunir samedi 7 courant à 11 heures du matin dans le local du cercle de la Méditerranée. Présence nécessaire.

LE PRESIDENT.

La Direction des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la Corse communique :

SOINS MEDICAUX GRATUITS
Art. 64

Messieurs les Docteurs sont informés que par arrêté ministériel en date du 20 août 1946, les honoraires applicables aux soins donnés par les médecins aux bénéficiaires de l'art 64 sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 1er. — Les honoraires et tarifs homologués ou fixés par la Commission Nationale instituée à l'Art. 10 de l'ordonnance N. 42.2484 du 19 octobre 1945, et siégeant en matière de sécurité sociale au Ministère du Travail sont applicables aux soins donnés aux bénéficiaires de l'Art. 64 de la loi du 31 mars 1919, sous réserve d'un abattement forfaitaire de 20 % sur les honoraires de la consultation et de la visite.

Art. 2. — Les dispositions ci-dessus qui abrogent et remplacent toutes dispositions contraires auront effet du 1er juillet 1946.

LA RASCASSE
ERBALUNGA (sur le Port)
HOTEL - RESTAURANT
Tél. 8.

SES SPECIALITES
SES VINS RENOMMES
Canoë, Excursions, Pêche

Syndicat des Cheminots de la Corse

Les Cheminots de la Corse sont priés d'assister au Congrès annuel qui se tiendra dans la salle des Fêtes du Théâtre Municipal de Bastia dans la nuit du 5 au 8 courant à partir de 22 heures précises.

P. le Bureau, Le Secrétaire :
SUZZONI

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS

Les cartes du Combattant de couleur chamois sont prorogées pendant une période qui expirera le 1er décembre 1948. (Arrêté du 13-8-1946 - J. O. du 17-8-46)

SYNDICAT GENERAL
DES TRANSPORTEURS

Tous les transporteurs publics du Nord de l'Ile (transport en commun et camionneur, sont priés de se présenter d'urgence au siège du Syndicat pour y établir leur demande d'allocation d'essence d'après la nouvelle réglementation.

Le Président : GAZZO J.-B.

Paris

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE

EVE a COMMENCÉ

avec
Deanna DURBIN et Ch. LAUGHTON

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. , Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

ATTENTION !

Intermède artistique

Mercredi 4, Jeudi 5, Samedi 7 et Dimanche 8, en soirée, le jeune chanteur bastiais :

JEAN USAI

déjà révélé au public par la Radio-d'Alger, interprétera son répertoire.

Prix des places pour ces galas :
40 frs - 35 frs - 30 frs

SALLE CLIMATISEE

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 7 Septembre : St Cloud.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Vendredi 6 Septembre
Température : + 27.
Baromètre : 773.
Beau temps mi-couvert.

ETAT CIVIL DU 6 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Massei André ; Perretti Nicole Marie Eugénie.

DECES : Brunini Frédéric Egidio 86 ans, veuf ; Vecchioli Antoine François, 1 mois.

MARIAGE : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : Le « Forfait » commandant Lanata de Port-Saint Louis du Rhône, avec 340 tonnes de charbon.

CARNET ROSE

Nous sommes heureux d'annoncer l'heureuse délivrance de Mme Marie Lamberti née Codaccioni qui a donné le jour à un superbe poupon prénommé :

ROBERT.

Nos meilleurs vœux au nouveau né et nos félicitations aux parents.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE St-CHARLES

La Fête de la Nativité de la T. S. Vierge, — sous le vocable de N.-D. de Lavasina — sera célébrée avec éclat demain, dimanche 8 septembre.

Ordre des cérémonies :

La veille, 7 sept. à 20 h. : Vêpres solennelles de Vigile.

Le 8 sept. : Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 h. Messe de communion générale à 7 heures ; Grand'Messe à 11 heures, célébrée par Mgr Mattei-Lota, curé-archiprêtre de St-Jean.

Le Groupe St-Charles, sous la direction de Mlle Feretti, exécutera la Messe à 2 voix de Battman.

A l'Offertoire « Souvenez-vous... », de Massenet par Mme Gaudice.

A l'Elévation « Maria Mater Gratiae » de Guidi, par Mlle Santini.

Le soir à 16 heures, Vêpres solennelles, suivies de la procession laquelle entreprendra l'itinéraire habituel.

A la rentrée : Salut du T. S. Sacrement, au cours duquel Madame Nevani exécutera « Ave Maria » de Mascagni.

Fidèles Bastiais assistez en nombre à ces pieuses cérémonies à la gloire de la Reine du Ciel et en actions de grâces dans l'anniversaire de la libération de notre île.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE Piano, Machine à coudre, Vélo de femme. S'adresser chez Mme Bartoli, 4, Bd Paoli, portail de droite, 3me étage.

A VENDRE machine à écrire neuve portative. S'adresser Bongiorni Tabacs, Av. Carnot.

PERDU veste, parcours entre boulevard Paoli et Hôpital Civil. S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE DETTES. — Madame Bonetti Claire épouse de Bonetti Xavier, Volpajola n'a aucune dette et n'a quitté le domicile conjugal que parce qu'elle a été chassée par son mari.

AVIS DE DETTES. — M. Alfonsi Joseph ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme née Macarelli Dévotte.

Imp. Revue Auto ch. Repr. libre pour abonnements. Gros gains. Exclusivité. Ecr. urgent V. T. A. 13 Villa Molitor, PARIS.

CABINET D'AFFAIRES
F R A N C E S C H I
Rue Salvator Viale, N. 2 (2me étage

A VENDRE

LUPINO : **Terrains à bâtir.**

Hte-VILLE : **Six appartements ; 1 magasin.**

Bd PAOLI : **Cinq appartements de 4 à 11 pièces ; 1 cave.**

Rue C.-CAMPINCHI : **6 magasins ; 2 fonds de commerce et 2 appartements au 2me étage.**

QUARTIER de la GARE : **Plusieurs appartements 2me et 3me étage ; 1 magasin ; 1 garage (cour immeuble Gregori).**

NOUVEAU-PORT : **4 appartements ; 1 magasin.**

TERRASSES, RUE NAPOLEON, PLACE DU MARCHE : **Plusieurs appartements ; 1 magasin.**

QUARTIER BIAGGINI : **Villa en construction ; Villa avec confort et deux jardins.**

BANLIEUE : **Superbe villa de 9 pièces avec confort, construction de tout premier ordre.**

PIETRANERA, GRISGIONI, MIOMO LAVASINA, ERBALUNGA : **Terrains à bâtir sur la route nationale, vigne de 20 ares, propriétés villas dont 1 libre à ce.**

SAN-GIOVANNI DI MORIANI : **Maison meublée de deux étages (caves et entresol), Propriétés avec eau, libre à la vente.**

Pour vendre ou acheter un immeuble, une propriété, un fonds de commerce, pour un prêt hypothécaire, adressez-vous au CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI, 2, rue Salvator Viale, 2me étage, de 14 heures à 17 heures.

70e Année — N° 225 PRIX 3 frs. Dimanche 8 Septembre 1946

000210

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Boulevard Paoli - BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	180 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

La Fontaine de Vaucluse livre son secret

AVIGNON. — Le groupe de recherches sous-marines de la base navale de Toulon, dirigé par le lieutenant de vaisseau Jacques-Yves Cousteau, vient de se livrer à des recherches très importantes pour déceler le mystère de la Fontaine de Vaucluse. Une expédition a effectué quatre plongées dans le gouffre de la Fontaine, s'engageant jusqu'à 55 mètres de profondeur et découvrant une immense cathédrale formant réservoir d'eau. La montée des eaux a interrompu les recherches, qui seront reprises l'été prochain à l'époque des basses eaux.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

LES PASSAGES MYSTÉRIEUX
FIGARI - FRETO

La grande plaine de l'extrême-sud a conservé le nom sous lequel elle était connue de Ptolémée : Ficaria est resté Figari, mais en passant par Freto. Au fait, Ficaria est ville et port, sur la vieille carte, et donne son nom à l'arrière-pays, qui, au temps de Giovanni della Grossa, est connu sous le nom de Freto.

C'est précisément Giovanni qui lui attribue ses premiers éléments de mystère avec l'histoire d'Orso Alamanno, le méchant seigneur, de Piobetta, le vengeur, et de la mouche qui devint aussi grosse qu'un bœuf. Mais le mystère a été bien épaissi par les historiens contemporains qui ont fait du tout une légende, sans discrimination entre l'invraisemblable imbibé à la superstition, et le vraisemblable soutenu par les repères toujours vivants.

Figari s'embue d'autres aspects mystérieux. Une terre très anciennement et fortement peuplée, parsemée de vestiges, où l'on découvre, avec les ruines de tant d'églises si proches les unes des autres, des monnaies vieilles, au hasard du soc. Il n'est ici que des histoires de rapts sarrazins. Un beau jeune homme ainsi enlevé serait entré dans la famille beylicale de Tunis. C'est l'unité de cette plaine basse, parfois enfouie tout entière sous un épais brouillard, par lui-même déjà élément de légendes superstitieuses, avec la rencontre fréquente des rappels du loin temps passé, qui crée encore le mystère, dans l'opacité silencieuse et pesante du climat d'été et de ses fièvres.

Un ruisseau d'eaux jaunâtres, sous le couvert des aulnes, coupe la plaine dans sa longueur et s'en va lentement se perdre dans la baie de Figari : lui-même est tout plein d'embûches. Ne le traversez pas avant minuit au gué du bois de Rossello, hanté par ses génies aux cris moqueurs et qui vous jettent des pierres.

En peut-être un ou plusieurs millénaires, le peuplement de la plaine n'a pas rejoint aujourd'hui celui qu'on soupçonne. Des siècles de désert causé par la crainte des Barbaresques et les atteintes de la malaria sont encore à retrouver.

Mais l'espace était nécessaire aux besoins des hommes de [illegible] grosses communes se sont érigées par le groupement d'une trentaine de hameaux entre les deux issues maritimes, Porto-Vecchio et Figari. En dépit même de la déficience hydraulique, le grouillement démographique est intense en hiver et au printemps, et se porterait rapidement vers la permanence des probables ou certaines vieilles époques au prix de quelques réalisations collectives.

Ici surtout, où tout s'y prêterait, le stade définitif du progrès est la permanence d'habitat, le remembrement des terres qui, entre plage et montagne, est un phénomène récent, mais si lent, à l'échelle même de la lenteur séculaire de l'abandon d'un pays fertile, étale et déjà bien servi en puissance par deux ports proches.

P.B.

M.M. Gay et Casanova en Corse

PARIS. — M. Francisque Gay, ministre d'Etat représentera officiellement le gouvernement français en Corse les 8, 9 et 10 Septembre aux cérémonies qui commémoreront le 3me anniversaire de la libération de l'Ile.

PARIS. — Le ministre des Anciens Combattants M. Laurent Casanova visitant la Corse prononcera une allocution lundi à Ajaccio au cours des cérémonies d'anniversaire de la libération de l'Ile.

Le Général DE GAULLE sera aujourd'hui à Liège

PARIS. — Liège a invité le général de Gaulle à l'occasion de l'anniversaire de la libération de la ville.

On croit que le général de Gaulle se rendra à l'invitation.

- 8 SEPTEMBRE -

8 SEPTEMBRE 1943. — **Depuis neuf mois la Corse gémissait sous la botte de l'ennemi exécré, mais l'arrogance et la cruauté de l'occupant n'avaient fait qu'exacerber la passion de liberté inhérente à notre peuple et raffermir l'union de nos compatriotes dans leur foi patriotique.**

Depuis longtemps, des hommes de toutes nuances, de toutes confessions, de tous milieux, mus par un même instinct et par une même raison préparaient dans une fraternité sacrée de nouveaux jours de gloire pour la Patrie.

Le 8 Septembre, l'Italien, vaincu, mettait bas les armes ; jugeant le moment venu les patriotes se soulevaient dans un indicible élan d'espoir et de résolution et, harcelant l'Allemand, l'obligeaient à quitter avec précipitation le sol de l'île sacrée.

Le premier département français était libéré, et ses fils, répondant avec enthousiasme à l'appel de la Patrie, allaient permettre la formation des Armées de la Libération.

Aujourd'hui et demain la Corse célébrera le troisième anniversaire de ce glorieux épisode de son histoire.

Dans le souvenir de ses martyrs et de ses héros, dans une fraternité qui s'impose comme aux jours sombres, repoussant toute manœuvre tendant à exploiter ses morts et ses sacrifices, notre peuple saura commémorer ces hautes journées du Souvenir.

Notre pays, unanime il y a trois ans, ne doit pas briser l'unité qui fit sa force : car, si au jour venu de secouer le joug, les passions partisanes l'avaient emporté, nous aurions définitivement sombré.

Cet esprit d'union et de libération doit continuer à guider notre travail sur le chantier de la paix. Nous nous sauverons alors une deuxième fois et la France éternelle vivra de nouveau libre et prospère.

Nous aurons alors été fidèles à la leçon de nos morts.

NOUVELLES DIVERSES

LE MARECHAL
MONTGOMERY SE RENDRA
A WASHINGTON LE 10 SEPT.

WASHINGTON. — Le Département de la guerre annonce la venue à Washington le 10 septembre du Maréchal Montgomery.

Ce dernier est actuellement au Canada. Il sera invité par le général Eisenhower il sera reçu par M. Truman. Il fera une tournée d'inspection dans les camps militaires de la Côte Est et à l'Ecole militaire de West Point.

REDUCTION DES EFFECTIFS
BRITANNIQUES du MOYEN-ORIENT

LONDRES. — On déclare au Foreign Office qu'aucune mesure n'a encore été prise concernant le retrait massif des troupes britanniques de Grèce.

Il est cependant exact qu'une division a reçu l'ordre de se préparer à partir, mais cet ordre donné il y a quelques semaines n'est pas en rapport avec la situation politique et fait partie d'une série de mesures prises dans le Moyen Orient et destinées à réduire le nombre des troupes qui y sont utilisées.

AU PROCES DE L'ASSASSIN
DE SUZANNE DEGAN

CHICAGO. — La salle d'audience était bondée de curieux venus pour observer de près William Hirens, l'étudiant de 17 ans, assassin de la petite Suzanne Degan et de deux autres jeunes filles ; l'acte d'accusation dont lecture a été donnée qualifie ses crimes de « les plus brutaux dans les annales de Chicago ». Après les plaidoiries on peut s'attendre à un délai de deux jours avant de connaître la sentence.

PARIS. — Une épidémie de typhus sévit en Sardaigne. On compte plus de 700 cas en 20 jours.

Le nombre des morts s'élève à 30.

TOKIO. — A dater du 10 septembre le Japon reprendra les relations postales internationales. Seules seront acceptées les cartes postales contenant des messages à caractère personnel ou familial. L'Allemagne est exclue des pays profitant de la reprise des relations postales.

JERUSALEM. — Le comité exécutif du parti arabe de Palestine réuni aujourd'hui à Jérusalem a approuvé l'attitude négative du comité exécutif arabe de Palestine à l'égard de la conférence de Londres et a voté sa confiance au grand Mufti. Dans ses résolution le comité exécutif demande notamment l'indépendance complète de la Palestine et la formation d'un gouvernement arabe.

La Jeunesse Hitlérienne
(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

(Suite)

Il y a là l'expression de la volonté des dirigeants de la H.J. de considérer la jeunesse comme une entité avec ses caractéristiques, ses droits, ses aspirations propres, presque un Etat dans l'Etat.

Une certaine démagogie n'est pas absente des déclarations des chefs H.J. : « Au diable les vieux ! seul, le jeune Allemand doit avoir sa patrie dans notre Allemagne ».

On ne néglige pas pour autant la préparation de l'avenir :

« **La jeunesse doit être joyeuse, heureuse, mais aussi et surtout la jeunesse allemande doit apprendre de bonne heure les dures nécessités de l'époque, afin de pouvoir tenir son rôle dans le monde** ».

2. — Le caractère totalitaire de la formation H.J.

« **La H.J. se différencie de tous les mouvements nationaux et étrangers en ceci qu'elle est une petite communauté à prétentions totalitaires** ».

L'organisation de la H.J. est l'incarnation de la « Weltanschauung », national-socialiste, saisit l'homme tout entier dans toutes les manifestations de la vie. Elle saisit le corps, l'esprit et l'âme ».

On verra plus loin que la H.J. se défend de se substituer à la famille, à l'école et aux églises. Mais pratiquement, elle était devenue, au moins dans les villes, un « super-organisme d'éducation », devant lequel toute autre influence devait s'effacer.

3. — L'encadrement des jeunes par les jeunes

« Les jeunes doivent être menés par les jeunes ». Ce slogan se retrouve constamment dans les publications et les discours.

Les chefs H.J. sont à peine âgés que les jeunes qu'ils encadrent. Même aux échelons supérieurs, les postes importants sont occupés par de jeunes hommes.

A titre indicatif, voici quelques moyennes d'âge de chefs supérieurs, relevés en 1938 :

Obergebietsführer (responsable de 375.000 jeunes) : 30 ans 6 mois ;

Gebietsführer (responsable de 75.000 jeunes) : 31 ans 4 mois ;

Bannführer (responsable de 3.000 jeunes) : 25 ans ;

Jungbannführer (responsable de 3.000 « Jungvolk ») : 24 ans 8 mois.

Le chef est à la fois un exemple et un camarade.

« **Le chef doit vivre d'une manière national-socialiste. Il n'a pas besoin d'être plus fort que ses jeunes, mais doit être, par le caractère et la force d'âme, le premier de son unité** ».

« Le chef est pour ses jeunes : le chef — le maître — le prêtre ».

L'idéal du chef H.J. est d'être le premier serviteur de la communauté, prenant sa part du travail commun, guide et conseiller de chacun de ses jeunes. Nous reviendrons sur ce sujet en traitant de la formation des chefs H.J.

4. — L'importance de l'esprit de combat et de la formation physique

La « joie de la lutte » est considérée comme un principe vital et bienfaisant. Les sports de combat, l'endurcissement de la volonté, l'esprit « offensif » emplissent les programmes H.J.

(A Suivre)

Au Congrès Radical - Socialiste

PARIS. — La séance de nuit du Congrès radical a été présidée par M. Landry, député de la Corse.

Mme Campinchi a présenté le rapport de politique sociale, puis Jacqueline Patenôtre conseiller général de Seine et Oise a traité plus particulièrement du problème de l'Ecole.

Elle a insisté sur la nécessité de renover les conditions d'enseignement et a rendu hommage à tous les maîtres qui poursuivent leur tâche malgré les conditions défavorables.

Puis M. Landry a passé la présidence à Mme Kraver Bach.

Mme Verger a fait un rapport sur la question féminine.

Le président Herriot invite à dire quelques mots a rendu d'abord un hommage très applaudi au président de la séance.

Sur un ton familier, parfois ironique, mais toujours spirituel il a évoqué les chiffres donnés par M. Robert Schuman ministre des finances, aux termes desquels il ressort que pour l'année entière le déficit budgétaire atteindrait, au rythme actuel des dépenses, 435 milliards de francs.

« Je disais l'autre jour à la Chambre conclut M. Herriot et c'est là la pensée constante que la France ne peut plus s'imposer par le nombre de sa population.

Notre pays doit être maintenant une nation de qualité. C'est la seule issue possible ».

La séance est levée.

A la Commission des Finances

PARIS. — La commission des finances de l'Assemblée s'est réunie hier pour entendre MM. de Menthon, Yves Farge, Robert Schuman.

M. de Menthon a fait un exposé sur la situation économique actuelle qui devra être maintenue dans l'avenir par 3 éléments :

1.) Blocage des prix ;

2.) Accentuation dans toute la mesure du possible du mouvement vers la baisse à accroissant la production des articles utilitaires et en agissant sur la distribution.

3.) Libération d'un certain nombre de prix lorsque la production avoisinera les besoins dans certains secteurs.

M. Yves Farge a parlé du double secteur concernant le marché de la viande et a terminé en formulant le souhait que le parlement lui donne des armes suffisantes pour rechercher et châtier les fraudeurs.

M. Robert Schuman a déclaré que le fait essentiel est qu'il n'y a pas de corrélation entre la hausse des prix et l'augmentation de la circulation fiduciaire.

Le ministre a démenti formellement des rumeurs d'après lesquelles serait préparé le blocage des billets de 5.000 et 1.000 francs.

Le gouvernement n'envisage aucunement une telle mesure, et même une opération monétaire quelconque.

La reprise des négociations franco - vietnamiennes ne semble pas imminente

PARIS. — Le gouvernement français a remis une note à M. Ho Chi Min disant que les profondes divergences qui existent entre les conceptions françaises et vietnamiennes risquent de rendre inefficaces les solutions des questions en suspens.

Le dernier élève LISTZ est décédé à New - York

NEW-YORK. — Le dernier élève de Listz l'éminent pianiste polonais, Maurice Rosenthal est décédé à New-York à l'âge de 73 ans.

LA CONFERENCE DE PARIS

Accord italo - autrichien

PARIS. — Le fait marquant des réunions des commissions est le complet accord des délégués de l'Italie et de l'Autriche sur le statut futur des populations de langue allemande du Tyrol méridional.

Des mesures spéciales sont prises pour les délégués du Moyent-Orient à la conférence de Londres

LONDRES. — Des services spéciaux sont prévus par le Ministère de l'Aviation civile pour assurer le déplacement des délégués du Moyen Orient à la conférence palestinienne de Londres. De leur côté les services de Scotland Yard ont pris des mesures exceptionnelles pour garantir la sécurité personnelle des délégués.

A L'OFFICIEL

PARIS. — L'officiel publie les décrets nommant : Chef d'Etat-Major Général de l'Armée de l'Air le Général de division aérienne GERARDOT en remplacement du Général d'Armée Aérienne DOUSCAT ; Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Aérienne HARTEMANN, en remplacement du Général GERARDOT ; dans le secteur général de l'armée de l'Air (?) le Général de division aérienne JACQUIN remplacera le Général LECHERES.

CATASTROPHE AERIENNE

L'avion Paris-Londres, transportant 22 passagers s'est abattu au départ du Bourget. L'appareil est tombé dans la cour d'une usine de radiateurs au Blanc-Mesnil. Bilan : 21 morts et 4 blessés graves.

M. BYRNES a exposé à Stuttgart la politique des U.S.A en ALLEMAGNE OCCUPEE

STUTTGART. — Hier à l'Opéra de la ville, M. Byrnes ministre des Affaires étrangères américain a exposé dans un discours la politique de son pays en Allemagne occupée.

« Il est nécessaire, a-t-il déclaré, en prenant les précautions indispensables de rendre aux allemands la gérance de leurs affaires, mais à effectifs réduits. »

M. Byrnes demande une longue occupation des pays des frontières de l'Est et de l'Ouest. M. Byrnes ajoute, il nous faut accorder une compensation à la Pologne en remplacement des terres cédées à la Russie, et d'autre part nous ne pouvons refuser à la France conclut 3 fois en 3-4 de siècle les droits qu'elle réclame sur la Sarre. Quant à la Ruhr et la Rhénanie nous ne pouvons aller contre le gré de leur population.

Il ne faut pas faire de l'Allemagne le satellite de l'une quelconque des puissances d'occupation pas plus qu'un joint entre deux blocs de puissances.

Dans le creux de l'oreille

AUX PETITS SOINS POUR LES SOCIALISTES

« Bastia-Légion » prend ses désirs pour des réalités : il croit avoir attiré dans sa mare... aux canards les socialistes corses pour lesquels il se trémousse en petits soins.

Le moment est d'ailleurs bien choisi puisque « Le Populaire » et « L'Humanité » sont en train d'échanger des aménités rien moins que fraternelles.

« Le Populaire » imprime en gros titre « que Maurice Thorez est pour l'unité allemande. »

« L'Humanité » de répliquer « Le Populaire » dégrade l'esprit humain ».

A propos de l'affaire Flandin, « Le Populaire » pose cette question : « Qui vous dit – le vote étant secret – qu'un ou deux jurés communistes n'ont pas acquit le Flandin ? ».

« L'Humanité », écrit Marc Rucart, ne riposte pas par un éclat, mais par une glissade : « vraiment, demande-t-elle : on aura tout vu au « Populaire ».

C'est décidément un duo d'amour ?

On comprend que « Bastia-Légion » avec son flair de mère-cane se dandine lourdement pour préparer les épousailles sociale-communistes.

GIDE ET LUI

Gide publie en appendice, un discours incroyable prononcé contre lui, le 7 juillet 1944, par M. Giovoni, à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger.

M. Giovoni demandait, le plus naturellement du monde, la peine de mort pour Gide.

Et comme le ridicule ne tue pas, M. Giovoni survécut à son interpellation.

M. Gide avait écrit, dans « l'Arche », d'Alger :

« Lequel d'entre eux (il s'agit des cultivateurs) n'accepterait volontiers que Descartes et Watteau fussent Allemands ou n'aient jamais été, si cela pouvait lui faire vendre son blé quelques sous plus cher ? »

Gide ajoutait :

« Le sentiment patriotique n'est du reste pas plus constant que nos autres amours ».

M. Giovoni, profondément choqué par ces évidences et qui tenait alors le paysan français pour un être généreux, débonnaire, sensible, cultivé, pitoyable, sentimental et poétique, évoqua Clemenceau.

Si Clemenceau était là, l'auteur de ces écrits infâmes serait déjà arrêté, déféré au tribunal militaire avec l'article du code qui punit de mort les traîtres en temps de guerre... etc... etc...

Cette interpellation n'eut de suite que pour l'interpellateur.

Le 9 juillet, en effet, la nièce de Clemenceau, Mme Berthe Zuckerkandl, alors âgée de 81 ans, envoyait à Gide une lettre qui commençait ainsi :

Le sinistre imbécile qui s'est couvert de ridicule en osant attaquer votre oeuvre, a eu l'impudence de se servir de Clemenceau pour faire passer son faux patriotisme et son attaque totalitaire contre la liberté de l'esprit...

Et la dame, dont le vert langage fait plaisir à lire, poursuivait :

J'ai vécu de longues années avec Clemenceau... Etre cité comme témoin par ce crétin présomptueux l'aurait fait bondir et ce Giovoni aurait senti la griffe du Tigre... etc.

Hein ? à 81 ans ?...

Le scandale du porte-plume de Mme Zuckerkandl est du bois vert.

Le bois dont on fait les cotres.

Henri JEANSON.

(Le Canard Enchaîné)

AVIS DE DECES

Mme Vve Natali Toussainte ; M. et Mme Natali François et ses enfants Pierre, Francine et Louis ; M. et Mme Borra Ange née Natali ; M. et Mme Graziani Raoul née Natali et sa petite fille ; M. et Mme Etienne Bianchemis de Corte ; Mme Vve Ducreux de Corté ; M. et Mme Casabianca Antoine et ses enfants de Corté.

Les familles Mariani, Batesti, Cerutti et Bianchemis de Corte et Bastia,

ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. NATALI Brutus
Retraité de la C.F.D.

leur époux, père, grand père et beau père bien aimé décédé le 7 septembre à l'âge de 75 ans et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 8 septembre à 8 heures du matin.

La famille ne reçoit pas. P.P.L.

Paris [cinéma]

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE

EVE a COMMENCÉ

avec

Deanna DURBIN et Ch. LAUGHTON

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

ATTENTION !

Intermède artistique

Mercredi 4, Jeudi 5, Samedi 7 et Dimanche 8, en soirée, le jeune chanteur bastiais :

JEAN USAI

déjà révélé au public par la Radio-d'Alger, interprètera son répertoire.

Prix des places pour ces galas :
40 frs - 35 frs - 30 frs

SALLE CLIMATISEE

PATRIMONIO

La grande fête du vin du 15 Sept.

C'est avec une agréable surprise que nous avons pris connaissance, dans la presse de ces derniers jours, de l'annonce d'une grande fête du vin à Patrimonio.

Cependant, certains s'étaient dit : « que pourra bien être cette fête ? ne s'agit-il pas là d'une publicité un peu tapageuse ? »

Eh ! bien, rassurons sans plus tarder ces sceptiques. La fête qui se prépare à Patrimonio, et qui est placée sous l'égide du Syndicat des Vignerons de ce beau village, sera, à n'en pas douter, une des plus belles manifestations qui se soient déroulées dans la région depuis de nombreuses années.

Un comité, composé de jeunes et de vieux, tous également dévoués, s'est mis courageusement à la tâche et élabore un programme que nous nous ferons un plaisir de publier très prochainement.

Qu'il nous suffise, pour aujourd'hui de dire que ce programme sera de choix et comportera les attractions et les réjouissances les plus variés.

STAND d'exposition, DEGUSTATION gratuite de VINS (nous disons bien gratuite), CONCOURS et jeux divers. Grand Bal.

Et puis, soulignons en passant qu'il y aura aussi une partie artistique qui donnera à la fête un éclat tout particulier : nous voulons parler de la participation du Groupe Folklorique de Bastia dont la réputation n'est plus à faire.

L'ébauche d'un programme aussi alléchant ne peut que rendre justement fiers les dévoués organisateurs auxquels nous crions d'un cœur bien sincère : BRAVO ! Courage ! et bonne chance !

PROGRAMME OFFICIELS

Programme des Fêtes et cérémonies en l'honneur de l'anniversaire de la Libération de la Corse du 9 septembre 1946

A 9 h. 45 : Réunion des autorités civiles et militaires, des groupements des Anciens Combattants, de la Résistance, des Associations Patriotiques et Partis Politique, devant la Mairie.

Le cortège précédé de la Musique Municipale se rendra au Monument aux Morts où des gerbes seront déposées.

Sonnerie aux Morts, Minute de Silence et Marseillaise

A 10 h. 15, sur le kiosque, sous la présidence du F. N., discours de M. le Maire, délégué dans la réunion de tous les groupements de Résistance, Combattants et Politiques.

A 11 h., dans la paroisse St-Jean-Baptiste, Messe, suivie d'un Te Deum d'actions de grâces.

M. le Maire a l'honneur d'inviter, les autorités civiles et militaires, les groupements de Résistance, Anciens Combattants et Partis Politique, à se réunir devant la Mairie à 9 h. 45 pour assister à ces différentes réunions.

Aucune invitation spéciale ne sera adressée. LE MAIRE.

A travers la Corse

ALGAJOLA

SERVICE FUNEBRE. — Une messe de requiem était célébrée la semaine dernière dans notre commune par M. le curé Aliberti de Lumio, à la mémoire de Paul Suzzoni, mort pour la France, fils de Mme et M. Dominique Suzzoni, adjoint au maire.

Porté disparu à la suite du torpillage d'un convoi de prisonniers, après avoir vaillamment battu à Bir-Hakeim, notre jeune concitoyen qui faisait partie de cette héroïque phalange de la France Libre, sous les ordres du général Kœnig, était âgé de 24 ans.

La population tout entière, conseil municipal en tête, assistait à ce service funèbre, à l'issue duquel de réconfortants témoignages de sympathie attristée furent prodigués à la famille Suzzoni, si cruellement éprouvée.

Nous exprimons nos vifs sentiments de condoléances aux familles Suzzoni, Castellani, Lucani, Bonnetau et Federicci, atteintes par ce deuil.

MARIAGE. — Tout récemment, M. le Curé Alberti, de Lumio, bénissait l'union de Mlle Félicie Castellani, fille de Mme et de M. Laurent Castellani, propriétaire, mutilé de guerre, Chevalier de la Légion d'honneur, et de M. Paul Quilichini, sous-officier du corps des goumiers marocains.

M. Jacques Martelli, 1er adjoint procéda à l'union civile. Signèrent comme témoins : pour la mariée, M. André Pariggi, son oncle, pour le marié M. Jean Serini.

Le service d'honneur était gracieusement assuré par Mlles Louisette Pariggi et Toussainte Castellani respectivement assistées de MM. Marius Castellani et Joseph Tarquiny.

M. le Curé Alberti après avoir non sans éloquence, exalté les vertus du mariage chrétien fit l'éloge des deux familles qui venaient de s'unir.

A l'issue du repas de noces auquel avait été convié un représentant de chaque famille, M. Laurent Luiggi, ancien maire, traduisit en termes heureux, les sentiments de sympathie et les vœux de la population algajolaise. M. Marc Sereni, parent de l'époux s'associa à ces aimables paroles et porta un toast affectueux en l'honneur des jeunes époux auxquels nous présentons nos souhaits de bonheur.

ATTENTION ! A LUPINO
AU BAL DE LA
TREMBLANTE
Dimanche 8 ; Lundi 9 septembre
A L'OCCASION du 3me ANNIVERSAIRE
DE LA LIBERATION
GRAND BAL
CONCOURS DE TANGO et de CHANT
Bel Entrain,
Buffet bien garni
Consommations de choix
Direction : PAUL MASSIANI.

CHRONIQUE SPORTIVE

Aujourd'hui 8 septembre à 14 heures se déroulera sur la place St-Nicolas, le 3me Grand Prix Laurent MARINI, organisé par l'Avenir Cycliste Bastiais et la Roue d'Or Bastiaise.

Au programme de cette manifestation figure une course de Vétérans âgé de plus de 35 ans ; une course de jeunes débutants, 1re année ; une course à l'Américaine ; une course individuelle.

Cette belle fête sportive est la dernière qui se courra cette année sur la place St-Nicolas.

Dans les principales épreuves nous aurons le plaisir de revoir, le grand champion Zei, affronter son vieux rival Tognarini qui est complètement guéri du terrible accident qu'il a eu dans le championnat, Cassio, Bonelli, Ceccarelli, nous réservent des surprises et nous ne serions pas étonnés de voir un de ces noms triompher dans la course individuelle.

P. S. — Les spectateurs désireux d'encourager les coureurs sous forme de primes, sont priés de s'adresser à M. Anselmi qui se tiendra devant le Café des Palmiers. Les primes ainsi remises seront annoncées au micro, spécialement installé à cet effet.

Les sociétés organisatrices déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Le Responsable de l'organisation
GIANNONI François

Etude de Me F. GIACOBBI

Avoué près le tribunal civil de CORTE

Extrait d'un jugement rendu par le tribunal civil de Corté le 24 Juillet 1946, à la requête de Monsieur PIERI Joseph, retraité, demeurant et domicilié à Prunelli di Fiumorbo, ayant Me GIACOBBI pour avoué.

Le tribunal homologue l'acte d'adoption reçu par M. le Juge de paix du canton de Prunelli-di-Fiumorbo, le 19 Juin 1946.

En conséquence dit qu'il y a lieu à adoption par Monsieur PIERI Joseph des nommés : 1) JOUAN Pierre-Joseph ; 2) JOUAN François-Jean-Joseph.

Dit que les adoptés porteront respectivement les noms de JOUAN-PIERI Pierre Joseph et JOUAN-PIERI François Jean Joseph.

Dit que le dispositif du présent jugement sera publié conformément à la loi, qu'il sera transcrit sur les registres de l'état-civil de la commune de Mandelieu, année courante, et que mention en sera faite en marge des actes de naissance: 1) de JOUAN Pierre-Joseph, dressé le quatre mars mil huit cent quatre vingt treize, 2) de JOUAN François-Jean-Joseph, dressé le cinq mars mil huit cent quatre vingt quinze.

Pour extrait conforme,
GIACOBBI.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 8 Septembre : Nativité.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Samedi 7 Septembre
Température : + 27
Baromètre : 773.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 7 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Guerrini Joseph.

DECES : Domergue Gabrielle Marguerite Marie, 90 ans, veuve ; Natali Brutus, 72 ans, marié ; Solmas Martin, 60 ans, marié.

MARIAGES : Ferrandini J.-B. facteur des Postes à Paris et Guissani Innocence, S. P.

Filippetti François, Employé des Ponts et Chaussées et Ajaccio Pauline Emilie, S. P.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie G. GIUDICELLI, 10, Bd A. GAUDIN, Tél. 327.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : Le « Ville d'Ajaccio » commandant André, de Marseille, avec 645 passagers et 650 tonnes de marchandises, dont 450 tonnes de farine, 19 tonnes de lentilles, 3 tonnes de riz, 5 tonnes de poissons salés et 83 tonnes de sucre.

« Les Iles Sanguinaires » de Bonifacio.

A LA COMPAGNIE AIR-FRANCE

Depuis quelques jours, M. Leroux, nouveau chef de l'Agence d'Air-France dans notre ville, a pris possession de son poste.

Nous sommes heureux de lui présenter nos souhaits de bienvenue et d'heureux et fécond séjour.

Mairie de Bastia

DISTRIBUTION DES TITRES D'ALIMENTATION POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Le public est informé que la distribution des titres d'alimentation pour le mois de septembre se fera à partir du mardi 10 courant.

RENOUVELLEMENT GENERAL DES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

En vue du renouvellement des cartes individuelles d'alimentation le public est informé qu'un bureau fonctionnera à la Mairie (jardin de la mairie) à partir du même jour.

Chaque consommateur devra se présenter muni du livret de famille, extraits de naissance ou carte d'identité.

LE MAIRE.

AVIS

Afin de permettre à toute la population de commémorer l'anniversaire de la Libération de la Corse, la journée du 9 septembre a été déclarée fériée.

En conséquence « Le Petit Bastiais » ne paraîtra pas le Mardi 10 Septembre.

La Radiodiffusion du Pélerinage des rapatriés à Lourdes

Le 8 septembre, de 10 h. à 11 h. sera radiodiffusé par le poste de Toulouse (328.60, chaîne nationale), le pélerinage des rapatriés à Lourdes.

Peu après 11 heures et pendant quelques minutes, l'ensemble de la chaîne nationale, qui aura fait entendre les cérémonies du centenaire de la Salette retransmettra de Lourdes la prière des pelerins.

Les familles qui n'ont pu accompagner leur prisonnier au pélerinage composé uniquement d'hommes pourront ainsi s'associer aux prières des leurs à la Vierge de Lourdes.

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seings privés en date à Cervione le 28 avril 1946, enregistré à Cervione le 2 Mai 1946 f. 82, n. 664, Mademoiselle SIMONETTI Thérèse, commerçante, demeurant à Cervione, a vendu à Messieurs Charles Laurent et Pascal Dominique frères PALAGGI, demeurant à Cervione, le fonds de commerce d'épicerie par elle exploité à Cervione.

La présente vente a été publiée au Bulletin Officiel des Ventes, du 7 septembre 1946.

Les oppositions seront reçues au fonds vendu dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

Pour Deuxième Insertion.
Signé : PALAGGI frères

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

VENDRAI paire de bœufs labour, 5 ans 1 m. 40. Jument, 11 ans. S'adresser : Albertini Pierre, Santa Severa, Luri.

SUIS ACHETEUR sur pied, gros Noyers 2 m. et plus de circonférence. Règlement comptant. S'adresser au bureau du journal qui transmettra.

AVIS DE DETTES. — M. Nobili Jules ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme née Rafalli Joséphine qui a quitté le domicile conjugal.

– AVIS ET COMMUNICATIONS –

La SOCIETE NATIONALE AIR-FRANCE informe toutes les personnes qui ont réservé des places à destination de Nice, Marseille, ou Paris de bien vouloir passer à l'agence pour retirer leur billet dans le plus bref délai possible.

Toute place dont le montant ne sera pas versé à la suite de cet avis sera considérée comme annulée.

AIR FRANCE BASTIA.

La SOCIETE NATIONALE AIR FRANCE à BASTIA communique qu'à compter de Samedi 7-9-46 les horaires seront modifiés comme suit :

08,15	MARIGNANE	19,05
09,55 / 10,25	AJACCIO	17,05 / 16,35
11,15 / 11,45	BASTIA	16,05 / 15,35
12,55	NICE	13,25

AVIS

Tous les S.T.O. sont priés de retirer leurs cartes au siège départemental 4, rue Miot.

LE BUREAU.

Les personnes qui pourraient nous communiquer l'adresse de MARCHI (Nonce de la CORSE), ancien prisonnier du Stalag V A à Pforzheim, évadé de la firme Kammerer A.G. avec la voiture de la firme en compagnie de : ROUSSEAU Georges à Paris — PATACHON Roland à Bordeaux — MONTEIL Marcel des environs de Paris, le 12-1-43 sont priés de la faire connaître d'urgence à l'Association Départementale des P.G. de la CORSE, Bd Sampiero à AJACCIO.

MALONY RADIO
RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

MALONY RADIO

Agent à Bastia :
RADIO MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

LYCEE DE BASTIA

Le Proviseur a l'honneur de rappeler aux familles que l'examen complémentaire d'entrée en 6me est fixé au 2 octobre. Les dossiers devront parvenir avant le 15 septembre.

Cette session est réservée exclusivement aux candidats empêchés de se présenter à l'examen de juillet pour raison de santé, ou tout autre motif grave, ou refusés en juillet mais autorisés par le jury d'admission en sixième sur le vu de leurs notes, de se présenter de nouveau en octobre.

Les transporteurs dont les noms suivent sont priés de se présenter d'urgence au COMPTOIR COMMERCIAL pour une affaire les concernant :

Biaggini, Bastia ; Giannini Aurèle, Bastia ; Bindi, Bastia ; Orsoni Pierre Félix, commerçant, Bastia ; Guazzelli Bastia ; Salietti François Marie, Bastia ; Pieri Elie, Bastia ; Figarelli Francois, Bastia ; Medori Félix-Fleur Bastia ; Biaggini Henri, Bastia.

Dans 3 Jours

Mercredi 11 Septembre à 20h 30

Tirage de la 28e Tranche de la LOTERIE NATIONALE

ART ANCIEN Pierres précieuses etc. A. BONNEAU, expert. Tél. 251.

Régent-Cinéma

JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE à 16 heures

AU PROGRAMME

TINO ROSSI, Mireille BALLIN, Michel SIMON et Viviane ROMANCE dans

Naples au baiser de feu

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h., pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

ENFANTS MUTILES VICTIMES DE LA GUERRE

Les Anciens Prisonniers de guerre ayant des enfants mutilés par suite de circonstances de guerre sont priés de communiquer tous renseignements utiles à ce sujet à l'Association des Prisonniers de Guerre, Bd. Sampiero Ajaccio.

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Sont convoqués aujourd'hui Dimanche 8 au Bar Carnot en vue du déplacement de Furiani :

Equipes Junior. Départ 12 h. 30 très précises.

Calhani, Ferrarini, Agostini M. Ferrandini, Libéri, Marcangeli, Santini, Santucci G., Chiordi, Santucci Lenziani, Agostini A.

Equipe Sénior Départ 14 h. très précises : Chiordi, Giatini, Ladurelli.

Merello, Mori, Agostini T., Albertini, Chiordi, Aliotti, Rossi, Bernardini.

Le Commissaire au Foot-Ball.

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE EN CORSE :

« Les employeurs de la main d'oeuvre prisonnière sont informés qu'ils doivent adresser au Dépôt No 10, T.A. Caserne Battesti à AJACCIO, leurs demandes de vêtements, sous-vêtements, articles chaussants et couvertures dont ils pensent avoir besoin pour leurs P.G.

Ces effets sont délivrés par le Dépôt à titre gratuit et restent la propriété de l'Et. Le renouvellement donne lieu à la réintégration au Dépôt de l'objet usagé correspondant. En aucun cas les dépenses faites par les employeurs au titre de l'habillement de leurs P.G. ne peuvent être déduites du montant de l'indemnité compensatrice qu'ils doivent verser au Trésor ».

PRELEVEMENT SUR LES LOYERS AU PROFIT DU FONDS NATIONAL D'AMELIORATION DE L'HABITAT.

L'attention des propriétaires d'immeubles est attirée d'une façon particulièrement pressante, sur l'obligation qu'ils ont de se libérer sans retard, avant le 31 Octobre 1946 des prélèvements sur les loyers majorés, prévus par l'ordonnance du 28 Juin 1945.

Il leur est rappelé, en effet, que, passé ce délai, ils auront à supporter un intérêt de retard.

Des imprimés spéciaux (tenant lieu le cas échéant des déclarations de locations verbales) sont à leur disposition dans les bureaux de l'Enregistrement — ordonnance du 25 Octobre 1945, décret du 26).

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS

Les cartes du Combattant de couleur chamois sont prorogées pendant une période qui expirera le 1er décembre 1948. (Arrêté du 13-8-1946 - J. O. du 17-8-46)

70e Année — No 229 PRIX 3 frs. Lundi 9, Mardi 10 & Mercredi 11 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000211

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2551

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	150 frs
6 mois :	345 frs
1 an :	690 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

RAPPELS HISTORIQUES
EPISODE APRES PONTENOVO

Après qu'il eut perdu la partie à Pontenovo, Pascal Paoli réunit les chefs de son armée battue dans le réfectoire du Couvent de Morosaglia. Petriconi, qui a laissé là-dessus des Mémoires, y était, et Paoli le chargea de parler en son nom. Pendant que l'on conférait ainsi, afin de savoir ce qu'il convenait de faire, une lettre venue de Corte est remise à François Gafforj, l'un des chefs présents. Cette lettre expliquait à Gafforj les inquiétudes dans lesquelles se trouvaient ses concitoyens de Corte, alarmés, qui enlevaient déjà les meubles de leurs maisons et songeaient à se mettre à l'abri dans les montagnes. Gafforj dit alors : il vaut mieux que j'y aille moi-même a redere di tranquillare l'animi obigottiti. On demanda son avis à Paoli qui dit à Petriconi : Voi, caro compare, saresto ora più necessario. Levate da quà vostra moglia e figlio e andatevene con Gafforj.

Donc, le général est soucieux de voir partir Gafforj seul pour Corte, et il le double de Petriconi. Quelques jours après Paoli écrit à Petriconi à Corte : Gafforio « Tome (Cervoni) pottrebero partire (de Corte) colla sua gente. Petriconi avoue je restai surpris d'un tel ordre... En effet, Pascal Paoli n'avait pas voulu de Gafforj comme commandant du château de Corte. Pourquoi cette méfiance renouvelée ? Petriconi promet de l'expliquer plus loin, mais cette explication ne nous est pas parvenue.

Cependant, on en peut donner la raison : ennemis de sang, François Gafforj a suivi Paoli, a été un de ses lieutenants à Pontenovo, et nous avons vu, par ailleurs, qu'il a même fait une forte pression sur son beau-frère André Colonna-Ceccaldi, qui hésitait à marcher contre les Français, à le faire, preuve de son loyalisme paoliste. Mais il y avait, malgré tout, les souvenirs du passé, qui agissaient, dans ce moment de désarroi, sur l'esprit de Paoli. Il avait eu la main dure en faisait arrêter Faustine, la mère de François Gafforj, et celui-ci même afin de les échanger contre 150 prisonniers faits par Matra. La rivalité Paoli-Matra, la mort tragique de Matra, Paoli ne les a pas oubliées. Et les Gafforj aussi peuvent ne pas avoir oublié, malgré les preuves d'attachement qu'ils ont données depuis à Paoli, ni les attaches que le précédent général des Corses, Jean-Pierre Gafforj, le père de François, le mari de Faustine, s'était créé avec les Français. Or, Paoli, au moment où il « double » Gafforj par Petriconi à Corte, où il demande à Petriconi de faire partir Gafforj et Cervoni de Corte, ne sait pas encore s'il doit accepter sa défaite de Pontenovo. A la méfiance, inspirée par la vieille inimitié de sang qu'il suppose persister chez Gafforj, il répond par sa propre méfiance.

Paoli s'est incliné devant l'inévitable. Il va quitter la Corse. François Gafforj, qui ne s'est pas éloigné de Corte, malgré la suggestion faite à Petriconi par Paoli, vient au devant de celui-ci à Omessa avec ses partisans, l'escorte jusqu'à Vivario afin d'empêcher quelque coup de main français contre le général; A Vivario se trouve Abbatucci, autre partisan et ancien ennemi de Paoli, qui l'accompagne, en le sauvegardant de toute surprise, jusqu'au port d'embarquement, Portovecchio.

P.B.

Nombreuse affluence au pélerinage de Notre Dame du Sion

NANCY. — Près de 50.000 personnes de toutes les régions d'Alsace-Lorraine ont assisté au pélerinage ayant lieu à Notre-Dame du Sion sur la colline inspirée par le rattachement définitive des 2 provinces de la France et la persistance de leur foi religieuse et patriotique.

De nombreuses personnalités s'étaient jointes aux pélerins, aux côtés de M. Teitgen, Garde des Sceaux et du général de Lattre de Tassigny. On remarquait de nombreux généraux, le député maire de Metz, la Maréchale Lyautey et de nombreux prélats.

L'évêque de Metz a dit une messe solennelle le matin. L'après-midi l'évêque de Strasbourg fit un sermon empreint de la plus haute élévation de pensée.

Des jeunes filles ont remis au général de Lattre de Tassigny une Croix de Lorraine en marbre portant une inscription en patois lorrain : « C'tte fois, c'est pour toujours ».

Cette croix sera placée à l'endroit de celle qui avait été brisée symboliquement en 1873 et ressoudée en 1920.

Grave accident d'aviation à Nevers

NEVERS. — Au cours d'un meeting d'aviation tenu à Nevers, un avion ayant à bord trois passagers et un chef mécanicien est entrée en collision avec un Bucker ayant aussi un passager et qui décollait.

Ce dernier s'est écrasé à proximité de l'aérodrome.

Le pilote a été tué sur le coup et le passager transporté à l'hôpital a succombé deux heures après.

Les quatre passagers du premier avion ont été tués sur le coup, trois personnes parmi la foule ont été plus ou moins grièvement blessées.

L'Assemblée générale de l'O.N.U se réunira le 23 Octobre

PARIS. — Les ministres des affaires étrangères, MM. Bidault, Byrnes, Sir Alexander, remplaçant M. Bevin et M. Molotov se sont réunis dans la soirée d'hier pour discuter de l'opportunité de reculer la date de convocation de l'assemblée de l'ONU devant précédemment se réunir le 23 septembre après une échange de vues les ministres des affaires étrangères se sont mis d'accord pour la reporter à la date du 23 octobre.

PARIS. — A la suite de la réunion des 4 grands au Quai d'Orsay, réunion à laquelle assistait M. Spaak, il a été décidé de remettre au 23 octobre la date de l'Assemblée générale de l'ONU.

ROME. — Le Général Mark Clark Commandant les forces alliées d'occupation en Autriche arrivera à Salerne aujourd'hui 9 septembre pour la commémoration du 3me anniversaire du débarquement allié.

M. FRANCISQUE GAY,
délégué du gouvernement aux cérémonies anniversaires de la libération de la Corse
était samedi soir l'hôte de notre ville

M. Francisque Gay et Madame, accompagnés des généraux Henri Martin et Lamère, du commandant Then, représentant le ministre des armées, du capitaine de vaisseau Ardeu, représentant le préfet maritime de Toulon, de M. Rizière chef de cabinet du vice-président du conseil, de Camille Gay, chef de cabinet du ministre, de Mlle Bidault, de M. Costa-Floret et de Madame, de M. Arrighi de Casanova, attaché de cabinet etc sont reçus à leur descente d'avion par M. le Préfet Ravail et Mme, les généraux Lelong, gouverneur militaire, de la Corse et Mollard, le capitaine de frégate Froissard-Broissia commandant la marine en Corse, M. Ricaud, secrétaire général de la préfecture, M. Vasseur, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Penel, sous-préfet de Corte, M. Seghetti, secrétaire général de la sous-préfecture de Bastia, M. de Montera maire de Bastia le Comte Peraldi, etc...

A 17 h. 30, à son arrivée à la mairie, le cortège officiel est accueilli par une vibrante Marseillaise. Puis dans la salle des mariages, M. le Maire de Montera présente au ministre et aux personnalités de sa suite les autorités civiles militaires et religieuses locales.

M. Francisque Gay remercie en termes émus les assistants pour l'accueil chaleureux qu'il vient de recevoir.

Il les invite à formuler des suggestions qui serviront à présenter aux ministres compétents les questions qui nous intéressent.

« Je me suis documenté sur votre île; et j'ai étudié des dossiers qui m'ont donné une envie passionnée de connaître votre pays et de l'aider dans l'effort de reconstruction qu'il doit faire ».

M. Faggianelli, conseiller général, expose avec netteté en quelques phrases les problèmes vitaux de la ville sinistrée, problèmes qui se posent depuis la libération et dont la majeure partie n'ont pas encore été solutionnés : relogement des sinistrés, transfert du Lycée à Marbeuf, reconstruction du Palais de Justice et remise en état du chemin de fer de la Côte Orientale, et exprime le désir de connaître l'évolution de la situation.

Le Ministre remercie M. Faggianelli et déclare que sur certains points il peut nous donner quelques précisions :

« Je me suis entretenu avec mes collègues Naegelen et Billoux et la question du Lycée est réglée, quant au Palais de Justice, satisfaction n'a pas été complètement obtenue. La reconstruction est un problème que j'aborderai. Il est arrêté par le plan d'urbanisme... il est impossible de reconstruire maison par maison et de redonner à chaque propriétaire le petit coin de terre que lui ont légué ses ancêtres. Il faut bâtir sur des bases nouvelles, c'est un des bénéfices que la douloureuse guerre a laissé sur notre sol : la régénération de l'habitat.

Puis évoquant son intervention auprès de M. F. Billoux, pour la ville de Valenciennes où chacun avait fait son possible, et qui a obtenu priorité pour la reconstruction, le président ajoute :

« J'ai vaguement le sentiment que si vous avez fait, dans ce sens l'effort nécessaire de la presse finira par un scandale sem-

(Lire la suite en 2me page)

La Jeunesse Hitlérienne
(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

SUITE

L'éducation physique est placée « à égalité » avec la formation politique générale, culturelle et professionnelle.

Mais elle se fait en partant des instincts des jeunes : « Quel vrai jeune n'a envie de lutter, de sauter, de jouer ? Le rôle du chef est d'aiguiller ces instincts et de les diriger pour faire oeuvre utile d'éducateur ».

5. – L'aspect positif et « d'apprentissage de la vie »

La H.J. veut mettre les jeunes Allemands au contact de la vie de leur pays. Par les excursions et les camps, ils en connaissent les paysages. Par le « Landjahr » (service rural), ils apprennent à connaître la terre et l'agriculture.

Par les « formations spécialisées », dont il sera traité plus en détail, les jeunes H. J. ont entre les mains de vraies machines, de vrais moteurs, de vrais avions.

« Notre éducation se fonde sur la vie ».

6. – L'importance de la nature et la libération des instincts

Hérité des anciens mouvements allemands et des « Wandervögel », ce besoin de contact avec la nature joue un rôle important. On veut retrouver les forces primitives du feu, de la nuit, de la montagne. D'où les cérémonies du solstice d'été (Sonnenwende), la nuit dans le Harz ou les monts de Bavière, d'où cette sorte de romantisme primitif et brutal qui imprègne les chants, les publications, le cérémonial de la H.J.

7. – Le culte des morts

« Il n'est rien de plus vivant en Allemagne que nos morts », a écrit Shirach.

Comme nous l'avons dit déjà, les jeunes H.J. ont été élevés dans la pensée constante des morts de 1914-1918, et de ceux de Langemarck, symbole de la jeunesse allemande en particulier.

A ces morts s'ajoutent ceux du Parti, de la H.J., le nom d'Herbert Norkus, H.J. de Berlin, tué dans une bagarre, sera célébré par toute une littérature. Chants et poèmes de la H.J. sont remplis de ce culte des morts, propagés en exemple et en symbole.

La hiérarchie du Jungvolk est la suivante :

Nom	Effectif	Chef	Composition
Jungenschaft	15	Jungenschaftführer	
Jungzug	50	Jungzugführer	3 Jungenschaft
Fähnlein	150	Fähnleinführer	3 Jungzuge
Stamm	600	Stammführer	4 Fähnleine
Jungbann	3.000	Jungbannführer	5 Stämme

V. - LES DIFFERENTES BRANCHES DE LA H. J.

a) Le « Jungvolk »

Branche cadette du Mouvement masculin, le « jungvolk » n'a trouvé son organisation définitive qu'avec la stabilisation de la H.J. sous l'autorité de Schirach.

1. - Recrutement et incorporation

Le 20 avril de chaque année, jour anniversaire d'Adolf Hitler, les garçons âgés de 10 ans étaient solennellement reçus dans le « Jungvolk ». Une cérémonie se déroulait dans le Château de Marienburg, en Prusse Orientale, ancienne résidence des Grands Maîtres Teutoniques : Le Reichsjugendführer recevait solennellement un grand nombre de garçons dans le mouvement, au cours d'une parade radiodiffusée par tous les émetteurs du Reich.

Le même jour, dans toute l'Allemagne, les garçons devenaient officiellement des « Pimpfe ».

Ils prononçaient l'engagement suivant :

Je promets de faire mon devoir dans la H.J., dans l'amour et la fidélité, au Fuhrer et à nos drapeaux, que Dieu me soit en aide.

Chaque Pimpf serrait alors la main du chef et recevait de lui un parchemin constatant son appartenance au Mouvement.

2. - Organisation et méthode

1) L'unité de base est le « Jungzug » (jeune équipe), composée de 50 Pimpfe, et commandée par un chef d'environ 18 ans. Le Jungzug se subdivise lui-même, d'ailleurs, en « Jungschaft » de 15 garçons commandée par l'un d'eux.

(A Suivre)

Le Général DE GAULLE
sera à Epinal le 29 Sept.

PARIS. — Le générale de Gaulle présidera le 29 septembre à Epinal les fêtes données à l'occasion de l'anniversaire de la libération de la ville.

La Bulgarie sera une République

PARIS. — La Bulgarie deviendra une République, ainsi en ont décidé ses habitants. 3.180.000 sont 96 % des électeurs ont voté pour la République. La publication officielle des résultats aura lieu dimanche, après que la Cour Suprême aura homologué les résultats.

La famille royale de Bulgarie se retirera en Egypte auprès de la famille royale d'Italie.

Nouveaux troubles en Palestine

PARIS. — De nouveaux troubles ont éclaté en Palestine.

En plusieurs endroits le pipe-line a été endommagé. Des attaques à la bombe ont eu lieu.

Mauvais présage pour les débuts de la conférence palestinienne qui doit se réunir aujourd'hui à Londres et à laquelle juifs et arabes ne veulent pas assister.

Une conférence pan-asiatique se réunira au début de 1947

NOUVELLE DELHI. — La Conférence Pan Asiatique se tiendra à Delhi au début de 1947 sous la présidence de M. Pandit Nehru.

On apprend de source congressiste autorisée que Pandit adressera immédiatement une invitation à tous les chefs d'Etats des puissances asiatiques ou à leur délégués ainsi qu'aux chefs des mouvements nationaux dans les pays asiatiques sous la domination étrangère notamment M. Ho Chi Minh et M. Soe Karno.

La conférence étudiera les relations entre asiatiques dans tous les domaines notamment dans la défense économique et la culture.

ATHENES. — L'escadre américaine a quitté le Pirée ce matin.

UN LIBERTY SHIP, LE « DAVID CALD WELL » S'EST ECHOUE AU LARGE DE BORDEAUX

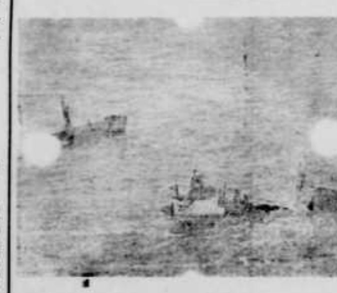

Jeudi dernier, les stations de radio du golfe de Gascogne enregistraient un angoissant S.O.S. venant « David Caldwell » du Liberty ship. Le bateau devait se séparer en 2 tronçons un peu après. Trois hommes sont portés disparus et deux autres ont été jetés à la côte. Le reste de l'équipage a pu être sauvé.

Notre photo, prise d'avion, montre les 2 morceaux de l'épave.

A la séance de clôture du Congrès Radical

UN IMPORTANT EXPOSÉ du PRESIDENT HERRIOT

PARIS. — Le congrès Radical-Socialiste a poursuivi ses travaux dimanche après midi. Les orateurs se sont succédés pour exposer leurs vues et suggestions. M. Mungtier entre autres a souligné ce qui sépare le parti Socialiste du parti Radical et a rendu hommage à Léon Blum grand homme qui sait faire passer les questions d'intérêt général avant les questions de personnes. Nous demeurons Radicaux s'écrie l'orateur en terminant comme la France est politiquement radicale.

On entend ensuite M. Daladier. Après avoir souligné la gravité du problème allemand, l'orateur trace un tableau de la situation intérieure et extérieure. L'orateur dit que pour une large part la responsabilité doit être mise au compte du tripartisme.

Le député du Vaucluse examine la situation des divers partis de notre pays. Le but du parti communiste est de soumettre l'Europe à la domination moscovite, le parti socialiste est certes un grand parti mais quel spectacle attristant a donné son dernier congrès ! le MRP affirme son hostilité au totalitarisme mais le met en pratique, il le nie et s'allie à un parti dans la bataille quotidienne qui le dénonce envers le pays.

Puis M. Herriot prend la parole. Le président exprime les regrets que sur les 3 projets définitifs il n'ait pas été possible de proposer une conclusion définitive au congrès. D'abord la constitution est venue puis la loi électorale, enfin la question de l'union française.

Après avoir précisé la position du parti Radical sur le problème des nationalisations M. Herriot définit le rôle du parti Radical qui a permis à chacun l'ascension jusqu'au point où le porteront le travail et le mérite. Sur un ton familier parfois ironique, M. Herriot a examiné la situation financière de notre pays. Il a souligné que la troisième République a été amèrement critiquée en 1913 pour avoir présenté le budget de 5 milliards alors que cette année les dépenses atteignent 750 milliards et le déficit budgétaire de 435 milliards pour l'année entière. Puis M. Herriot en arrive au problème de la laïcité. Il s'est élevé avec force contre le monopole de l'enseignement. On n'agit pas par la force contre l'esprit.

Avant de conclure l'orateur traite de la politique extérieure de la France.

Il a souhaité une Allemagne démocratique mais l'expérience doit jouer son rôle.

« Que nos alliés américains et nous-mêmes n'oublient pas la paix de 18 ».

Le président a commencé alors les conclusions de son discours.

Il est maintes fois interrompu par des applaudissements de l'assistance.

Il souhaite voir le parti radical se faire le défenseur de toutes les libertés.

Concernant la liberté de la presse il a déclaré que l'affaire de la nationalisation

tiable à celui des milliards de la congrégation.

S'adressant au peuple français, l'orateur conclut :

« C'est peut être la dernière occasion que vous avez de choisir. Vous voyez où nous en sommes. Rendez-vous compte que nous faisons notre possible pour sauver le pays, mais que nous ne pourrons le faire sans vous.

Nous remonterons alors la pente ».

Le Congrès debout acclame longuement le président Herriot.

M. Cudenet donna ensuite lecture de l'ordre du jour résumant les travaux du congrès.

Il est adopté à l'unanimité et la séance est levée.

Nouvelles diverses

LYON. — A la suite de la gigantesque trombe d'eau qui s'est abattue dans l'Isère, les dégâts ont été évalués à plus de 20 millions — 60 familles sont sinistrées — La voie ferrée Lyon-Grenoble a été coupée et ce n'est qu'hier matin que le trafic a pu être repris.

WASHINGTON. — Les U.S.A. ont l'intention de juger après le procès de Nuremberg les principaux chefs de l'industrie nazie, considérés comme responsables des crimes du régime hitlérien, a annoncé le président Truman au cours d'une conférence de presse.

Il a précisé toutefois que la décision définitive ne serait pas prise à ce sujet avant la fin du procès mais que les USA étudient actuellement la question.

CARDIFF. — Au cours de la réunion de boxe organisée hier à Cardiff à l'occasion du championnat du monde des poids légers, le Français Germain PEREZ a été battu aux points en 8 reprises par le gallois Cliff Curvis.

LONDRES. — M. Bevin est arrivé, hier, à Londres venant de Paris. Il s'est entretenu avec M. Attlee au sujet de la récente évolution de la situation internationale.

M. Bevin présidera la conférence sur la Palestine qui s'ouvre, aujourd'hui à Londres.

ARRETÉ

LE PREFET DE LA CORSE,

VU les instruction données par le Ministre de la Production Industrielle par circulaire N. 6204 S/DIC du 1er août 1946 et par proposition du Directeur Départemental du Ravitaillement,

ARRETE :

ARTICLE I. — La distribution de produits détersifs rationnés afférente au mois d'Août 1946 sera effectuée à partir du 16 août au fur et à mesure de l'approvisionnement des détaillants contre remise des tickets validés à l'article II.

ARTICLE II. — Sont validés à partir du 16 Août :

a) — Coupon No 19 du mois d'Août de la feuille semestrielle de coupons des consommateurs E (en remplacement des tickets No 1 et 2 d'Août)

350 grammes de savon de ménage.

b) — Tickets normaux d'Août 1946, extraits de la feuille de tickets " Produits détersifs rationnés " du 2me semestre 1946 Tickets No 1, catégorie JI et autres que E et JI

50 grammes de savon de ménage.

Tickets No 2, catégorie JI

100 grammes de savon de ménage.

Tickets No 2, catégories autres que E et JI

250 grammes de détersifs.

c) TICKETS SPECIAUX POUR PROFESSIONNELS

1 ration soins corporels : 50 grammes de savon de ménage ;

1/2 ration lavage du linge : 120 grammes de détersif (2 tickets donnent droit à 250 grammes de détersif)

ART. III. — La validité des tickets suivants est prorogée entre les mains des consommateurs :

a) Tickets-lettres «M» jusqu'au 31 octobre 1946.

b) Tickets normaux toutes catégories du mois de juillet jusqu'au 15 septembre

ARTICLE IV. — Sont annulés entre les mains des consommateurs :

a) — Les tickets normaux antérieurs à Juillet 1946.

b) — Les tickets spéciaux pour professionnels du 1er semestre 1946.

c) — Les tickets No 1 et 2 d'Août des consommateurs de la catégorie E.

L'attention des consommateurs et des commerçants est attirée sur ce que la distribution de la ration de savon prévue pour les consommateurs E au titre du mois d'Août 1946 sera faite en échange du coupon No 19 — E — d'Août 1946, de la feuille semestrielle de coupons, qui donne droit à 350 grammes de savon de ménage. Les tickets No 1 et 2 d'Août catégorie E sont sans valeur.

ARTICLE V. — M. le Directeur Départemental du Ravitaillement Général est chargé de l'application du présent arrêté.

P. le PREFET

Le Secrétaire Général

MALONY RADIO
UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU FOYER

MALONY RADIO

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Pavale
REPARATION
TOUTES MARQUES

M. Francisque GAY à BASTIA

(Suite de la 1re page)

ressaire, vous pourrez vous aussi avoir priorité. »

M. de Montera revient sur le transfert du Lycée à Marbeuf et donne la parole au Docteur Zuccarelli, conseiller général de Bastia-Terravecchia, qui réclame également la rapide remise en état de la caserne Marbeuf, la reconstruction des hôtels qui permettront au tourisme, une des importantes ressources de l'île de se développer, et la réfection du barrage du Lancone.

Le délégué du gouvernement l'assure de son entier concours et à 17 h. 30 le cortège officiel se dirige vers le Monument aux morts où deux sections de sénégalais commandées par le Lieutenant Velpry, rendent les honneurs.

M. F. Gay dépose une magnifique gerbe pendant que retentissent les Sonneries aux Champs et aux Morts. Après la traditionnelle minute de silence observée à la mémoire de ceux qui glorieusement sont tombés au Champ d'honneur, le ministre et sa suite se dirigent vers le kiosque où l'on dispose rapidement quelques chaises.

M. de Montera, maire, remercie le ministre d'avoir réservé pour Bastia, autour de laquelle se sont déroulés des combats libérateurs, sa première visite. Puis il dit son admiration pour l'homme d'Etat auquel après la libération le gouvernement obéissant au voeu de la nation a toujours réservé une place de choix.

Il évoque alors les sombres journées de 42 lorsque l'italien foula le sol sacré de la petite Patrie, les débuts de la résistance, son action et notre revanche : nous l'avons eu s'écrie-t-il et notre île restera pour toujours la Corse Française. Je me fais l'interprète de la population toute entière en saluant ici la présence du général Martin, et à ses côtés celle du commandant Then dont les noms resteront désormais liés à l'histoire insulaire.

Il accorde ensuite une pensée émue à ses anciens compagnons de lutte de 1914-1928, puis formule les desiderata exprimés à chaque visite ministérielle : accroissement du trafic maritime et nouveaux secours financiers accordés aux communes et au département.

M. Francisque Gay exprime toute sa joie de son voyage dans le premier département français libéré, dit qu'il a voulu visiter d'abord Bastia ville sinistrée, et médite avec les assistants les grandes leçons données par la résistance.

En quelques mots, le délégué du gouvernement nous trace le programme de son voyage et parle des problèmes qu'il traitera dans chaque ville où il prononcera des discours. Puis il reprend en les développant les suggestions qui lui ont été exposées à la mairie. S'appuyant sur une excellente documentation, il fait preuve de beaucoup de compréhension et propose quelques solutions puis termine en assurant la population de son concours et en citant le mot fameux de Rousseau : « J'ai comme le présentiment que cette île étonnera le monde ».

A 19 h. 30, dans le salon de l'Hôtel de France, M. F. Gay a tenu une conférence de presse à laquelle assistaient les délégués de la presse locale, de « Tam », de « l'Epoque », du « Figaro », du « Populaire », de l'AFP et le rédacteur en chef de « L'Aube ».

Puis la soirée s'est terminée par un immense banquet servi dans les jardins de l'Hôtel d'Europe.

A LAVASINA

Respectant scrupuleusement l'horaire et le programme fixés, dimanche matin, le ministre et sa suite se sont rendus à Lavasina, où il ont été reçus sur les marches de la chapelle par Mgr Mattei-Lota, entouré du clergé du couvent. Les pèlerins nombreux en ce jour de la fête de la Nativité, ont fait à M. F. Gay, un accueil enthousiaste.

Dans le Sanctuaire, rempli de fidèles, Mgr Mattei-Lota, célèbre la messe. Le Père Jean, salue l'envoyé du gouvernement et prononce un sermon d'une haute élévation morale.

A la fin de la messe, après la visite des lieux un succulent petit déjeuner est offert aux visiteurs.

Puis le long cortège reprend à nouveau la route et traversant à nouveau notre ville se dirige vers Ile-Rousse et Calvi.

PATRIMONIO

La grande fête du vin du 15 Sept.

Quelques jours seulement nous séparent de cette belle manifestation dont nous avons eu l'occasion de causer tout récemment et qui est appelée à obtenir le plus franc et le plus légitime succès.

Rien n'a été négligé par le dévoué comité d'organisation pour atteindre ce but et le soin jaloux qu'il a apporté à l'élaboration du programme ci-dessous ne peut faire augurer qu'une réussite complète.

En venant nombreux assister à la grande fête du vin, les visiteurs lui donneront toute sa signification et tout son éclat.

Ils témoigneront ainsi leur sympathie et leur admiration à tous les dévoués organisateurs qui trouveront là la juste récompense de leurs efforts mis au service de matériels moraux et matériels de notre chère région.

PROGRAMME DE LA GRANDE FETE DU VIN du 15 Septembre 1946

Organisée par le Syndicat Agricole de Patrimonio et placée sous la présidence d'honneur de : M. le Sous-Préfet de Bastia ; M. le Maire de Patrimonio ; M. le secrétaire général de la fédération départementale de la C.G.A. ; M. le Président du Syndicat d'Initiative de Bastia.

A 8 heures : Grand Concours de Pétanque : 1.000 fgs de prix ;

A 9 heures : Grand concours de Belote : 1.000 frs de prix.

A 14 heures : Ouverture officielle de la Fête : visite du Stand Exposition ; Ouverture de tir au pigeon. (Les concurrents sont priés de se munir de leurs fusils et de leurs cartouches).

A 14 h. 30 : Réception des autorités : Grand Vin d'honneur, allocution du Président du Comité d'Organisation.

A 15 h. : Gymkana Cycliste.

A 16 h. : Production du groupe Folklorique de Bastia, sous la haute direction de Mlle Poggi.

A 17 h : Finale du Concours de Pétanque.

Pendant toute la durée de la fête : Dégustation de VINS et de raisins. Jeux divers, Buvette, Buffet garni, Grand Bal gaieté de rigueur.

CABINETS MEDICAUX

Les Docteurs FILIPPI ont repris leurs consultations 2, Rue Abbatucci et rouvert leur clinique de chirurgie spéciale (Maladie des yeux, nez, gorge et oreilles).

Le Docteur ANGELINI reprendra ses consultations le 12 septembre.

Régent-Cinéma

JEUDI 5 SEPTEMBRE en MATINEE
à 16 heures
AU PROGRAMME
TINO ROSSI, Mireille BALLIN
Michel SIMON et Viviane ROMANCE
dans

Naples au baiser de feu

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

M. Tillon à Toulouse

TOULOUSE. — M. Charles Tillon, ministre de l'armement s'est rendu à Toulouse vendredi.

Vêtu de bleu de travail, il a visité la société nationale de constructions aéronautiques. Il a prononcé un discours où il a déclaré que très prochainement on fabriquerait des pièces qui pour l'instant sont livrées par l'industrie privée avec de gros retards.

Il a précisé également que le personnel des usines Bréguet et Latecoere serait assimilé à celui de Sncase.

Parlant ensuite du problème de la hausse constante des prix, il dit qu'il appartenait aux préfets de lutter contre la vie chère.

M. Tillon a conclu en lançant un appel en faveur des ailes françaises.

A travers la Corse

CANALE DE VERDE

J'ai souvent entendu dire que les meilleures choses finissent par lasser. Vous conviendrez alors que certains faits devraient non seulement fatiguer le plus patient d'entre nous mais encore le pousser à prendre des déterminations qui pourraient être fort regrettables.

Bien qu'il ne saurait être admis par quiconque que des gens se livrant à de rudes travaux puissent se contenter d'une ration de (ration forte) 450 grammes.

Bien qu'il soit navrant de voir encore à l'heure actuelle des nfants réduits à la portion congrue, vous voyez à longueur de journée : sous les yeux bienveillants du gendarme de tristes individus bâtir des fortunes scandaleuses sur la misère d'autrui et sur le mépris de la loi.

S'il est vrai qu'on ne peut rien contre cet état de choses, n'en parlons plus. Mais ce que nous voudrions — et cela doit être certainement possible en y mettant simplement un peu de bonne volonté — c'est qu'on ne laisse pas les populations de nos villages SANS PAIN pendant plusieurs jours. Il faudrait une bonne fois pour toutes que l'autorité supérieure y mette la main — non pas pour se servir amplement — mais pour satisfaire ceux qui réclament leur dû.

L. D.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.600

Paris Ciné

DU 11 AU 17 SEPTEMBRE

LE VOILE BLEU

avec Gaby MORLAY, Elvire POPESCO
ALERME, CHARPIN et LARQUEY

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15,
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

U CATALOCU

O Cumma chi bell'affare
Oghie e ghjenti u cataloeu,
Quand'un ci sarà Cumpare,
Vi la prestrerugli un pocu ;
E Poriggi chi la mundu
Passarena una cummanda.

E ghjust'eri pe la posta,
La partutu in futore,
Tutt'e bellu e pocu costa ;
Quant'affari di valore !
Pe noi altre dumanchiole
Ce tutta cusa ci vole.

Mi cogliu cumpru un mantellu,
E un bestilu in culore,
Viderete cume e bellu,
E cume la moda core.
S'elle si cure e spuse,
Pagurema mese a mese.

Ma chi dicera Ghisonni ?
Chi sara lo so opinione,
Di vede tutti sti panni.
Mi dara forse ragione ?
Poi s'ella un n'e cuntentu
Correra quant'è lu ventu !

Li cumpreraghju a ellu
Una vesta di frustanu
E po dossi une'un capellu.
La mio bella paisanu !
Quand'arriveru la tretta,
Chiatera inde a sachetta.

« U Rustininci »

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE EN CORSE :

« Les employeurs de la main d'oeuvre prisonnière sont informés qu'ils doivent adresser au Dépôt No 10, T.A. Caserne Battesti à AJACCIO, leurs demandes de vêtements, sous-vêtements, articles chaussants et couvertures dont ils pensent avoir besoin pour leurs P.G.

Ces effets sont délivrés par le Dépôt à titre gratuit et restent la propriété de l'Etat. Le renouvellement donne lieu à la réintégration au Dépôt de l'objet usagé correspondant. En aucun cas les dépenses faites par les employeurs au titre de l'habillement de leurs P.G. ne peuvent être déduites du montant de l'indemnité compensatrice qu'ils doivent verser au Trésor ».

AVIS DE DECES

Le docteur Et. Orsini chevalier de la Légion d'Honneur et Mme Et. Orsini ; M. et Mme Et.-de Monti Rossi ; Mme G. Domergue ; Mlle Georgette Martini ; Mlle Andrée Martini ; Mme J. Domergue ses enfants, petits enfants, son arrière petit fils ; Mlle Anna Avogari de Gentile ; Mme M. Th. Avogari de Gentile et ses enfants ; Mme Ph. Franzini ses enfants et petits enfants ;

Les familles Orsini, de Monti Rossi, Avogari d eGentile, Versini, Séré de Rivière, Gereneau de Mussy, Karplus Domergue, Presiosi, de Suzoni, Lorenzi

Vous font part du décès de :

Madame Alfred DOMERGUE
née Gabrielle Avogari de Gentile

Leur mère, belle mère, grand'mère, belle-soeur, tante, cousine, et alliée, pieusement décédée en sa villa Montepiano à Bastia le 6 septembre 1946.

L'inhumation a eu lieu à Nonza dans le caveau familial.

P.P.E.

Mme Vve Sébastien Terramorsi, née Filippi ; Mme Vve Filippi ; M. et Mme Clément Filippi et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Filippi et leurs enfants ; M. et Mme Pierre François Filippi de Dax ; M. et Mme Pierre Fedi et leurs enfants ; M. et Mme P. Giudicelli ; Mme Vve Calzarelli et ses enfants ; Mme Vve Moracchini et ses enfants ; M. et Mme Benoit Bariani ; M. et Mme Vincent Bariani et leur fille ; M. et Mme Pierre Bariani et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Orsini ; M. et Mme Ignace Sabiani et leurs filles ; M. et Mme F.J. Sabiani et leurs filles ; M. et Mme J.B. Filippi et leurs enfants ; Mme Vve Bonelli et ses enfants ; Mme Vve Raterucci et ses enfants

Les familles : Terramorsi, Orsini, Pasqualini, Luciani de Carticasi, Angeli, Giudicelli de Castellare de Mercorio, Luciani de St. Laurent, Raffalli, Letourneur ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de :

Monsieur Sébastien TERRAMORSI
Commissaire Divisionnaire à Orléans

décédé au camp de Mauthausen (Allemagne) victime de la barbarie nazie.

Un service funèbre a été célébré en l'Eglise de Carticasi le 6 septembre 1946.

Mme Vve Félicité Muraccioli ; Mme Françoise Erse, ses enfants et petits enfants, de Nice ; Mme Cécile Pietri de Marseille ; Mme Cheik Antoinette et son fils de Bizerte ; Mme Toussainte Moracchini et sa famille de Bastia

Ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur fils, neveu, cousin et allié :

MURACCIOLI Ange Marie
Agé de 23 ans.

Décédé à St. Hilaire de Trouvet (Rhône) le 11 Août 1946.

Une messe de sortie de deuil sera dite le 12 Septembre 1946 à 8 heures en l'Eglise St. Jean.

La famille ne reçoit pas.

REMERCIEMENTS

Mlle Marie Gandolfi ; Mme et M. Jo Gandolfi ; Mlle Lily Gandolfi ; Mlle Antoinette Gandolfi ; Mlle Andrée Gandolfi

Remercient leurs parents et amis des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur regrettée mère et grand' mère :

Mme Veuve Vincent GANDOLFI
née Elisabeth BONAVITA

Et les prient de les excuser de ne pouvoir leur répondre individuellement.

La messe pour le repos de l'âme de leur chère défunte a été dite dans la plus stricte intimité.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mercredi 11 Septembre : St Hyacinthe

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Mercredi 11 Septembre
Température : + 27
Baromètre : 775.
Beau temps.

CARNET ROSE

Monsieur et Madame Dominique Ferretti née Tavera sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille :

NICOLE.

POUR LA VOIE FERREE DE LA COTE ORIENTALE

Nous avons rendu compte en temps voulu, des manifestations qui se sont déroulées dans le Fiumorbo au sujet et en faveur de la voie ferrée de la côte orientale.

A la suite de ces manifestations, un comité d'organisation s'est créé, qui groupe, autour des Conseillers généraux, des Maires et des élus des cantons de Prunelli et de Ghisoni, des représentants des syndicats agricoles et des anciens combattants.

Ce comité invite tous les conseillers généraux, tous les élus et toute la population de la Côte Orientale à se joindre à lui. A cet effet, une importante réunion aura lieu le 10 septembre à 10 heures du matin, à Migliacciaro, à laquelle sont invités les représentants de la côte orientale qui voudront donner leur adhésion à ce mouvement, si important pour la restauration économique du département.

Les adhésions peuvent en outre être adressées d'ores et déjà à la Mairie de Prunelli di Fiumorbo et du Syndicat agricole de cette commune.

Enfin, le Comité fait également appel à la Chambre de Commerce de Bastia et au Syndicat des Cheminots pour s'unir à lui.

RESTITUTION des ARMES de GUERRE

et FUSILS de CHASSE
INDEMNISATION
DES ARMES PERDUES

Les dispositions de la réglementation actuelle sur les restitutions des armes de guerre et fusils de chasse déposés dans les brigades de gendarmerie ou les Commissariats de Police, sur l'ordre de l'autorité de fait de VICHY, et sur l'indemnisation éventuelle des armes perdues sont les suivantes :

I. — Les armes dont les propriétaires peuvent être identifiés seront restituées par l'intermédiaire des services de la Préfecture, sur présentation du certificat de dépôt. L'attention des détenteurs de récépissés de dépôt d'armes est appelée sur le délai bref (1er Octobre exclusivement) qui leur est imparti pour faire parvenir leur demande ainsi que le récépissé, au bureau du Cabinet de la Préfecture, chargé de faire procéder aux recherches dans les dépôts.

II. — Les armes dont les propriétaires ne peuvent être identifiés et qui sont d'un modèle non réglementaire dans l'Armée Française ou les Armées Etrangères et les fusils de chasse seront mis à la disposition de la Direction Départementale des Domaines.

a) Les armuriers seuls pourront acheter les éléments isolés (canons, crosses...) et les armes dangereuses.

b) Les anciens propriétaires de fusils de chasse, détenteurs de récépissés de dépôt désirant acquérir un fusil en bon état, sont invités à se faire connaître avant le 1er Novembre, à la Direction Départementale des Domaines. Si le nombre des demandes excède les disponibilités, il sera procédé à un double tirage au sort dont le premier désignera ceux des amateurs auxquels un fusil sera cédé et le second le fusil déterminé qui sera attribué à chacun d'eux.

c) Les propriétaires d'armes déposées et pillées par l'occupant pourront faire une déclaration de perte destinée à l'indemnisation éventuelle à la Délégation départementale du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Rue Maréchal ORNANO à AJACCIO, ou bien au service de la Reconstruction, 1, Rue MIOT à BASTIA.

Cette déclaration devra être faite sur des imprimés tenus à la disposition des intéressés par le service de la Reconstruction.

IMPRIMES MODELE D F I. — Lorsque l'arme considérée constituait un instrument de travail pour le déclarant. Ce sera le cas notamment des gardes chasses et des officiers de louveterie.

IMPRIMES MODELE 207. — Lorsque l'arme pourra être considérée comme élément de stock du commerçant qui en fera la déclaration.

Les personnes qui ne se trouveraient pas dans ces deux catégories pourront présenter des demandes sous forme libre qui, en l'état actuel de la législation ne pourront être acceptées qu'à titre purement conservatoire.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.
Faire offres au journal qui transmettra.

AVIS DE DETTES. — M. Nobili Jules ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme née Rafalli Joséphine qui a quitté le domicile conjugal.

70e Année — No 250 PRIX 3 frs. Jeudi 12 Septembre 1946

000212

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION, 5, Boulevard Paoli — BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2832

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois :	160 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

MARIANA, GRANDE VILLE ?

Si elle exista, elle disparut vite, mais son existence et son importance, sans s'attacher aux chiffres plus ou moins hypothétiques qui ont pu être donnés, n'est pas contestable, car nous avons, de la consistance de ses ruines, deux témoignages, séparés par deux siècles et demi.

L'église de la Canonica elle-même, la plus belle, la plus vaste des églises corses du temps pisan, peut ne pas correspondre à un peuplement groupé ou dispersé, étant un centre épiscopal ou de pieve, c'est-à-dire seulement central. Elle n'en exprimait pas moins un peuplement intéressant ; mais il y avait d'autres vestiges.

Giustiniani, qui les a évidemment visités, de son siège si proche du Nebbio, écrit : « ces ruines donnent une idée de son importance et de sa beauté ». Il ne précise malheureusement pas, pas plus que pour d'autres centres ; sa description générale de la Corse est complète, exacte, mais brève. Mais ce qu'il en dit se rapporte à un ensemble de ruines, non point seulement au rapport entre l'église et les ruines exprimant un appareil important.

De cette première moitié du seizième siècle nous passons à la fin du dix-huitième pour trouver le second témoignage un peu plus détaillé, et c'est celui du Plan Terrier qui, concernant le village et le territoire de Lucciana, fait cas d'autres ruines que celle de la Canonica et celles proches de San-Parteo. La Canonica, notent les observateurs du premier cadastre de la Corse, n'a été édifiée que pour une population de sept à huit cents âmes. Mais elle ne remonte pas au delà du douzième siècle ; et Mariana est romaine.

La notice dit : « Il y a là plusieurs ruines qui existent d'une ancienne ville qu'on nommait Mariana et qui était une des plus considérables de la Corse ; elle contenait 15.000 âmes et a été, ainsi que les autres la proie des guerres civiles ». Rien n'authentifie ce chiffre de dix-huit mille habitants, mais il n'apparait pas invraisemblable car, en cette fin du dix-huitième siècle, il restait encore des restes des murailles constituant l'enceinte de la ville. De plus, il y avait trace non seulement d'un pont sur le Golo, mais d'un port et de canaux de drainage et de salubrité.

Sur place, on pouvait encore recueillir une tradition relative à la redevance annuelle de dix sols par habitant pour entretenir ces travaux. « Tout démontre, ajoutent les auteurs du Plan Terrier, généralement bons observateurs, et circonspects, que Mariana a été un pays peuplé. »

Mais à l'échelle du temps et de la Corse, à Mariana, comme à Sagone, comme à Aleria, le peuplement intensif ne s'accompagnait pas de beaucoup d'habitacles privés tels que nous les concevons aujourd'hui, et ceux, très sommaires, qui ont pu exister, ne pouvaient que rapidement et facilement disparaître.

P.B.

La Sûreté interroge un collaborateur d'Otto Abetz

PARIS. — La direction générale de la Sûreté nationale ayant été informée par les services militaires français d'occupation de la présence à Constance de l'ancien conseiller de légation, Eugène Feihl, attaché de presse à l'ambassade d'Allemagne à Paris de 1934 à 1944, a fait transférer à Paris cet ancien collaborateur d'Otto Abetz. Il est actuellement interrogé sur les relations des services de presse de l'ambassade avec les milieux journalistes français.

Eugène Feihl, qui n'est actuellement retenu que comme témoin, aucun grief n'ayant été retenu à son encontre, a pu fournir d'intéressantes précisions sur l'activité de l'ambassade d'Allemagne avant la guerre et sous l'occupation. Il sera toutefois maintenu à la disposition de la Sûreté aux fins de confrontation éventuelle avec Otto Abetz.

Un attentat contre le Roi FAROUK

ALEXANDRIE. — Une mine flottante a été découverte dans le port d'Alexandrie peu avant l'arrivée du yacht du roi Farouk qui rentrait d'une croisière à l'île de Chypre.

Le yacht royal a été obligé d'attendre au large la fin du dragage.

Le 9 Septembre à Bastia

La cérémonie officielle de la Libération de la Corse s'est déroulée lundi matin dans une atmosphère d'union.

Vers 10 heures le cortège se forme devant l'Hôtel de Ville ; on remarque à sa tête M. de Montera, maire de Bastia, M. Seghetti, représentant M. le Sous-Préfet, M. Thiers, avocat général, les adjoints municipaux, les associations patriotiques et les partis politiques sont représentés par des délégations.

Précédé par la Musique Municipale, le cortège se dirige vers le Monument aux Morts où la population, nombreuse et recueillie, est venue célébrer le sacrifice de nos héros.

Une section de Tirailleurs Sénégalais rend les honneurs.

Plusieurs gerbes sont déposées au pied du Monument, tandis que retentit l'émouvante sonnerie « Aux Champs », suivie de la traditionnelle minute de silence, à la mémoire de nos morts.

La Musique Municipale exécute brillamment au Kiosque à Musique où le Maire entonne l'hymne national et le cortège se rend de Bastia, délégué par les Mouvements de Résistance, retrace avec éloquence l'historique des journées qui devaient amener la libération de notre sol et exhorte ses administrés à "union sacrée pour la Patrie, union nécessaire au relèvement de notre cité meurtrie."

C'est ensuite l'Eglise St-Jean qui reçoit le cortège et un Te Deum solennel après une messe d'actions de grâces termine cette cérémonie de touchante unanimité.

La Jeunesse Hitlérienne
(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

(Suite)

La caractéristique du système est qu'un Jungzug ne comprend théoriquement que les garçons de la même « promotion ». A leur entrée dans le Jungvolk, 50 garçons de 10 ans constituent le « Jungzug I ». L'année suivante, ils sont appelés le « Jungzug II », etc...

A 14 ans, ils passent en bloc dans la Hitlerjugend où ils forment le « Schar 4 » tout en gardant le même chef. Ils seront ensuite le « Schar 3 », etc., jusqu'à 18 ans.

Bien entendu, ce système n'est applicable en son entier que dans les localités importantes. Dans les campagnes, il n'y a le plus souvent qu'un « Jungzug » et qu'un « Schar » par village.

Au-dessus de l'échelon « jungbann », le jungvolk s'incorpore directement aux unités territoriales de la Hitlerjugend.

2) La mission du Jungvolk est de préparer le garçon à entrer dans la Hitlerjugend. On cherche à développer en lui la camaraderie, le sens de la responsabilité. Il jouit du privilège de faire partie d'une « société » qui est sienne, qui a ses « maîtres mots ». (On retrouve ici les emprunts au scoutisme, que Schirach n'a jamais niés). On lui répète et on lui fait constater que « seul, il ne peut rien, mais qu'il est un autre membre utile de la communauté ». Il est un infime rouage d'un grand mécanisme, « chacune de ses fautes faite honte à la jeunesse entière ». On saisit ici la morale « de clan » inculquée aux jeunes Allemands.

Une brève loi guide ses actions :

« Les Pimpfe sont rudes, discrets et fidèles.

Les Pimpfe sont des camarades.

L'idéal du Pimpf est l'honneur. »

Mais la loi suprême est l'intérêt général :

« Le petit Pimpf » de 10 ans qui entre dans le mouvement d'Adolf Hitler apprend à soumettre ses petites volontés à la loi dont la stricte observance fait les Etats forts et les nations heureuses ».

3.) Le jeu et le grand air sont les éléments essentiels de l'activité du Jungvolk :

« Les Pimpfe » ne prétendent pas être de petits hommes, mais des jeunes, des gosses ». Mais cela ne signifie pas que ces garçons vivent uniquement sous la fiction. On les met aux prises avec la réalité de la vie. « Nous ne voulons pas former des idéalistes enthousiastes, mais des hommes qui grâce à leur dynamisme intérieur sauront maîtriser la vie implacable...

« La H.J. ne se dérobe pas devant le but présent, mais se place sans crainte au centre de ce présent ».

Les activités du jungvolk sont les suivantes :

La réunion au local, limitée à deux heures, ne doit pas se prolonger au-delà de 20 heures le soir. Elle est consacrée à des causeries, au chant, à l'instruction théorique et politique.

L'excursion consiste essentiellement en une marche, strictement réglementée d'ailleurs : elle doit être adaptée aux forces des plus petits, ne pas dépasser 10 kilomètres par jour pour les garçons de 10 à 12 ans, 15 kilomètres de 12 à 14 ans.

La sortie de fin de semaine :

Se fait en général dans un chalet, le samedi soir est consacré à une veillée.

Le dimanche les activités comportent : Gymnastique, exercices d'ordre serré, exercices sur le terrain (Geländesport) ; orientation, utilisation du terrain, passage d'obstacles.

Le camp sous la tente :

A lieu une ou deux fois par an. Il est formellement interdit aux enfants de moins de 12 ans. Il est régi par des règles très strictes, concernant l'horaire et la discipline générale.

Les activités spéciales (sonderdienst) :

Il s'agit, soit de participation individuelle à un service d'honneur, à un service public, soit de participation volontaire aux activités d'équipes sportives (natation, athlétisme, football, etc...). L'autorisation des parents et une visite médicale sont exigées.

Port de l'uniforme :

Il est réglementé et limité aux activités du mouvement. La tenue d'hiver, la tenue d'été, les tenues de sport, de ski et de bain sont fixées une fois pour toutes (voir annexe). Aucun Pimpf ne doit se trouver dehors en uniforme après 20 heures, il ne peut ni fumer, ni porter des armes.

4.) Les degrés techniques.

Le premier est le « Pimpfenprobe (examen de Pimpf) et donne droit au port du poignard. Les épreuves sont les suivantes :

Course de 60 mètres en 12 secondes.

Saut en longueur de 2 m. 75.

Lancé de balle à 25 mètres.

Savoir faire un sac.

Prendre part à une excursion d'un jour et demi.

Connaître : les devises du Jungvolk, le chant de « Horst Wessel », le « H.J. Fahnenlied ».

Le deuxième degré (D.J. Leistungsabzeichen) comporte les conditions suivantes :

Connaître la vie du Führer.

Les principales fêtes nationales allemandes et l'histoire du Mouvement.

Connaître : 6 « maximes du Drapeau ». 6 chants allemands.

Epreuves physiques :

Courir 60 mètres en 10 secondes.

Sauter en longueur 3 m. 25.

Lancer une balle à 35 mètres.

Faire 2 tractions.

Nager 100 mètres ou courir 1.000 mètres en plus de 4 minutes 30 et en moins de 5 minutes 30, monter à bicyclette.

Faire 15 kilomètres avec un sac léger, avec une pause de 3 heures au milieu.

Camp :

Participer à un camp d'au moins 3 jours.

(A Suivre)

En 1943 une bombe américaine détruisait en partie une pouponnière à Courbevoie « La nouvelle Etoile ».

Au cours d'une présentation de fourrures américaines au Plazza-Athénée, M. Ritter, l'un des plus grands fourreurs américains offrait à « La Nouvelle Etoile » ce magnifique manteau de vison du Canada, dont la vente aidera à sa reconstruction.

On voit ici quatre nurses de la pouponnière examinant ce somptueux manteau estimé à 1 million 200.000 francs.

La Médaille KŒNIG est remise au Général

PARIS. — Profitant d'un court séjour du général Kœnig à Paris, le Comité directeur de la « Résistance » a remis lundi après-midi au commandant en chef des troupes françaises en Allemagne, une médaille frappée spécialement à son intention pour commémorer la période où il était commandant en chef des forces françaises de l'intérieur et aussi pour le remercier de l'intérêt porté au groupement.

Conseil des Ministres

PARIS. — Le Conseil des ministres se réunira cet après-midi sous la présidence de M. Georges Bidault.

Il examinera le projet de constitution de l'Union Française que MM. Varenne et Moutet défendront devant leurs collègues.

M. Depreux demandera au Conseil de fixer le délai qui devra s'écouler entre le référendum et les élections.

L'ambassade de Grande-Bretagne dément la nouvelle selon laquelle l'énergie électrique aurait été coupée

L'ambassade de Grande Bretagne a publié un communiqué disant qu'il est faux que l'énergie électrique fournie par la zone britannique d'Allemagne à la France a été coupée.

Le mois dernier les autorités Françaises ont consenti de leur plein gré à la limitation de l'importation de l'électricité en septembre de 85 %. Les autres bénéficiaires ont accepté des réduction analogues. Le communiqué termine en disant que l'exportation de l'électricité à l'avenir dépendra de la quantité de charbon qui sera attribuée à la production électrique dont à la situation charbonnière.

Le Gal Eisenhower ferait une tournée d'inspection en Europe

Le général Eisenhower projette un voyage en Europe à la suite des conférences qu'il a eues avec le maréchal Montgomery à Washington, apprenons-nous dans les milieux proches de l'armée américaine.

L'ancien commandant en chef des forces alliées en Europe inspectera diverses installations militaires. Il semble que le chef d'état-major général de l'armée américaine soit particulièrement inquiet des conséquences du rapatriement hâtif des GI's séjournant en Europe et se préoccupe de la situation politique présente avec les alliés.

Une personnalité officielle a déclaré que le général Eisenhower étudiera de près les conditions régnant en zone d'occupation en Allemagne et en Autriche. Il visitera également Berlin où il aura des entretiens avec les membres du conseil de contrôle allié.

Le général Eisenhower quitterait Washington dans un mois.

Pas de captivité pour les animaux nobes

LONDRES. — Une histoire est arrivée dans le Sutherlandshire. Un spécimen très rare d'aigle doré fondant sur sa proie a eu la patte prise au piège. Il fut envoyé au Zoo de Londres et méticuleusement soigné.

Le zoo voulut le garder, mais la société protectrice des animaux s'y est opposée déclarant que la captivité n'est pas faite pour l'aigle, animal noble.

Le gardien a emmené l'aigle qui avait été pris au piège et lui rendit la liberté au milieu des applaudissements.

L'émouvant pélerinage de Lourdes

LOURDES. — Lourdes a vécu des heures inoubliables. Cinquante mille prisonniers et déportés étaient rassemblés sur la rive droite du Gave, face à la grotte, dans le camp du retour, pour la première procession aux flambeaux.

Pendant plus d'une heure, le flot des pèlerins traversa le Gave, pour se rassembler ensuite dans le domaine de la Basilique, sous un ciel étoilé, à la lueur de 50.000 cierges.

Des prières et des cantiques s'élevèrent à l'intention des morts de Lorraine, de Dunkerque, de la Loire, des martyrs de la résistance, de la déportation, de France combattante et des armées de la libération.

Au pied de la Basilique, face à l'immense rassemblement, se trouvaient trois tombes recouvertes chacune du drapeau tricolore, du drapeau rayé des déportés et du vêtement de travail des S.T.O.

Rarement manifestation religieuse fut aussi bouleversante dans ce sanctuaire. Plusieurs veuves de prisonniers terrassées par l'émotion, s'évanouirent.

Dans les rangs des déportés, on remarquait, perdu parmi ses anciens camarades, le prêtre Xavier de Bourbon.

Les négociations franco-vietnamiennes sont suspendues

PARIS. — Les relations franco-vietnamiennes sont suspendues.

Le président Ho Chi Minh rentrera à bord du croiseur « Dumont Durville », et la délégation regagnera l'Indochine à bord du « Pasteur ».

PARIS. — Les milieux informés se montrent optimistes en ce qui concerne les rapports franco-vietnamiens.

La rédaction d'un protocole commun enregistre un accord sur des points particuliers notamment sur les établissements de l'enseignement et des recherches en territoire vietnamien.

La liberté de l'enseignement serait garantie et la libre fréquentation scolaire admise par les ressortissants des deux pays.

Les facultés de droit et de médecine d'Hanoï seraient rétablies sur des statuts antérieurs au 9 mars 1945.

Il en serait de même pour l'école relevant de l'université d'Hanoï.

L'Institut Pasteur et l'Ecole Française d'Extrême-Orient seraient rétablis dans leurs biens et leurs droits.

Enfin les archives et les bibliothèques relevant du gouvernement général ont été restituées.

Le Conseil de Sécurité poursuit l'examen de la plainte ukrainienne

NEW-YORK. — Le Conseil de Sécurité a poursuivi l'examen de la plainte ukrainienne.

PARIS. — Le Groupe Parlementaire Socialiste a déposé une motion demandant la suppression de l'autorisation préalable à la parution des journaux.

PARIS. — Mme et M. G. Bidault ont reçu au Château de Versailles les personnalités diplomatiques attachées à la conférence des 21.

Plus de 3.000 personnes assistaient à la réception.

Les sans-logis de Londres en avaient assez....

LONDRES. — Un quartier londonien (Kensington) a subi une invasion peu ordinaire. Plusieurs milliers de sans logis, exaspérés de constater que rien n'était fait pour améliorer leur sort ont décidé de prendre la loi entre leurs mains. Obéissant au mot d'ordre ils se sont dirigés vers un énorme immeuble aux appartements multiples qui, pendant la guerre avait abrité les réfugiés de Gibraltar.

Déréquisitionnés et remis à neuf, les appartements allaient sous peu être loués 5.000 frs par semaine. On vit alors, les sans logis tous munis d'objets de literie et de lourdes valises pénétrer dans l'immeuble et prendre immédiatement possession des appartements. En moins de 10 minutes, 400 familles étaient installées. Ils sont arrivés à pied avec des charrettes à bras ou en taxis. Il en vint des 4 coins de Londres. Tous avaient été prévenus par le comité de défense constitué pour défendre leurs intérêts. Le gardien de l'immeuble prévint la police. On parlementa. Les sans logis étaient accompagnés de plusieurs conseillers municipaux et finalement on vit les policiers s'occuper des nombreux marmots pendant que d'autres assuraient le ravitaillement en thé de cette foule de gens, forcément assoiffée après cette journée mouvementée. On continua à rentrer les meubles.

Un combat de boxe se termine en bagarre

ALGER. — Un match a eu lieu hier entre deux boxeurs Yvel et Amierramane pour le titre de Champion d'Afrique du Nord. Les spectateurs mécontents de la décision qui donnait le titre à Yvel ont boxé les officiels et l'on vit l'arbitre s'écrouler K.O. à la suite d'un magistral coup de poing. Le pugilat régnait en maître dans le stade. Le bilan de ces bagarres est : 40 blessés. Bien entendu la réunion a dû être suspendue.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOT-BALL

Pour un début de saison précoce, le Calendrier de la Ligue nous avait réservé un morceau de choix : une rencontre CAB-SCB et en championnat, même.

Partie équilibrée, d'une médiocre moyenne, jouée par deux équipes, qui sont loin d'être au point. L'absence de certains joueurs tels Cinquini Luccioni, Panzes Francescho, Peretti et Mosca se fit durement sentir.

Par contre, à noter, deux recrues de valeur : Patroni chez les bleus et Merella chez les noirs.

Dès le coup d'envoi les bleus font une descente foudroyante et dans le cafouillage qui s'ensuit Constant réussit le 1er but pour les doyens. Une minute à peine vient de s'écouler.

Le CAB ne se tient pas pour battu et menace à son tour les buts de Poletti, mais Patroni intervient remarquablement.

On assiste ainsi à 20 minutes de beau jeu et ce sera tout. Le reste de la partie, la chaleur et le manque d'entraînement se feront sentir. Le jeu sera décousu et mou, les maladresses individuelles nombreuses. On constatera de nombreux trous dans le terrain vide de joueurs par endroit et surpeuplé en d'autres.

Les Doyens plus incisifs marqueront par Brunini Ange à la 36me puis à la 44me minute de jeu sur fautes successives des défenseurs noirs.

La 2me mi-temps voit quelques belles tentatives organisées de la ligne avant des noirs et le réveil de Mori qui sommeillait littéralement en 1re mi-temps. Le tout se traduit vers la 15me minute par un but amorcé par Rossi et conclu magistralement par Agostini.

Les noirs émoustillés par ce 1er but semblent vouloir s'imposer mais le jeu retombera vite dans le calme. Enfin les noirs réussiront un deuxième but exploit personnel de Rossi parti seul des 40 mètres. Il reste 7 minutes à jouer. Les deux équipes forcent l'allure sans relever pour cela la qualité du jeu. Enfin la fin est sifflée sur le score de 3 buts à 2 en faveur des Doyens.

Il serait prématuré de déclarer la supériorité de telle ou telle équipe. Les deux formations se cherchent. C'est le travail des entraîneurs qui décidera finalement de leur supériorité, car individuellement les chances paraissent les mêmes de part et d'autre.

Arbitrage énergique de Ferrarini. Bon public moyen eu égard à la saison.

En lever de rideau excellente exhibition des juniors CAB-SCB qui ne purent se départager marquant chacun 2 buts.

A revoir avec plaisir.

Le Monsieur des Pelouses.

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

L'Institut Parisien Ecole de Coupe et Couture de Paris, informe les Dames et les Jeunes Filles qu'elle ouvrira prochainement un Cours de Coupe et de Couture à Bastia.

Pour tous renseignements et Inscriptions s'adresser à Madame FONLUPT, Samedi 14 Septembre toute la journée, Hôtel de l'Europe à Bastia.

Assistance Judiciaire, Bureau de Bastia 23 Décembre 1945

Etude de Me Mingalon

Avoué près le Tribunal Civil de Bastia

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Bastia le 23 Mai 1946, enregistré et signifié

Au profit de M. BICCHIERAI Jacques Antoine employé domicilié et demeurant à Bastia, prisonnier de guerre.

Contre RAGGI Angèle son épouse domiciliée de droit à Bastia.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux BICCHIERAI-RAGGI à la requête et au profit du mari.

Pour extrait : MINGALON.

Le Paris

DU 11 AU 17 SEPTEMBRE

LE VOILE BLEU

avec Gaby MORLAY, Elvire POPESCO ALERME, CHARPIN et LARQUEY

DOCUMENTAIRE PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15, MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 18 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Remerciements de M. Francisque GAY à notre Ville

M. H. de Montera, Maire de la ville de Bastia vient de recevoir de M. Francisque Gay, Ministre d'Etat, le télégramme suivant :

« Francisque GAY c/à Maire Ville Bastia.

« **Je tiens avant même de quitter votre Ile à vous dire le souvenir inoubliable que je garderai de votre ville. Du rôle énorme qu'elle a joué il a trois ans lors de la libération de la Corse. Je vous charge d'être mon intermédiaire auprès de vos compatriotes pour les remercier de l'accueil qu'ils ont bien voulu me réserver et pour leur redire que dès mon retour sur le Continent je m'efforcerai autant qu'il me sera possible de tout mettre en œuvre pour que la Corse puisse jouer dans notre pays le rôle que nous attendons.** »

PATRIMONIO

La grande fête du vin du 15 Sept.

Le Comité d'organisation est heureux de porter à la connaissance de la population de Bastia qu'un service de cars fonctionnera le 15 septembre entre Bastia et Patrimonio et vice-versa.

Les personnes désireuses d'emprunter ces cars sont priées de se faire inscrire chez M. Pantalacci, 17, Rue César-Campinchi, jusqu'au samedi 14 septembre, avant midi.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 12 Sept. : St Raphaël.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1946.
Température : + 27.
Baromètre : 777.
Très beau temps.

ETAT CIVIL DU 11 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Guerrini Joseph ; Lippini Jean ; Franceschi Nicole Honorée Rose ; Valery Jean Marie Joseph ; Colombani Joseph ; Batteghi Pauline ; Raffarli Pierre Antoine ; Onetti Marie Thérèse.
DECES : Néant.
MARIAGES : Néant.

RAVITAILLEMENT

Les tickets d'approvisionnement de sucre suivants :
— **Tickets de 10 kgs : N. 362082.**
— **Tickets de 100 kgs, du N. 45693 au N. 45695 (inclus),**
afférents au troisième trimestre 1946, sont frappés d'opposition à compter de la parution du présent avis.

Les commerçants susceptibles de recevoir ces tickets, (épiciers de passage) sont priés de se conformer aux instructions données par ailleurs à ce sujet.

Nouvelles Religieuses

Nous apprenons l'arrivée dans notre ville du R.P. Paul DELORME, S.J., ancien aumônier militaire, nommé supérieur de la Résidence-Eglise du Sacré-Cœur, en remplacement du R.P. IMPERINETTI, parvenu au terme de son mandat.

Nous offrons au R.P. Delorme nos meilleurs vœux de respectueuse bienvenue et nous réjouissons de ce que le R.P. Imperinetti soit maintenu à Bastia comme adjoint à son successeur.

A TRAVERS LA CORSE

ZILIA

Dimanche 18 août, jour de la fête patronale de la commune, une émouvante prise d'armes a eu lieu à Zilia, à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, par le Capitaine de réserve Orsoni, à notre excellent ami, M. Jean-Baptiste Ferrandi, grand Mutilé de la guerre 1914-1918.

A 11 heures, à la sortie de la grand'messe, sur la place publique, toute la population s'était rangée, en ordre, autour du Monument aux Morts pour la Patrie, lequel était entouré d'une large bande tricolore et orné de drapeaux.

Un détachement de tirailleurs sénégalais, sous les ordres du sympathique et distingué lieutenant Marc Chevalier, avait pris place pour rendre les honneurs.

Les autorités locales étaient groupées en face du Monument.

A l'arrivée de M. le Maire, le docteur Emmanuelli, ceint de son écharpe, les tirailleurs présentent les armes, alors que le 1er magistrat de la commune entouré de son conseil municipal, rejoint le groupe des autorités.

La Sonnerie du « Garde à vous » retentit.

Le Capitaine Orsoni, les tirailleurs présentent les armes pendant que cet officier salue les autorités, passe en revue le détachement et va se placer devant le Monument aux Morts qu'il salue du sabre. Il dépose ensuite, au pied du cénotaphe, une magnifique gerbe de fleurs, cravatée d'un superbe ruban tricolore.

Aussitôt après, sous le commandement du Capitaine Orsoni, les tirailleurs présentent les armes et le clairon joue la Sonnerie « Aux Morts ». Minute impressionnante... Bien des larmes coulent.

Après cet émouvant hommage rendu aux morts, les anciens décorés portant leur insigne sur leur poitrine, viennent se ranger devant le Monument, alors que notre glorieux combattant M. Jean-Baptiste Ferrandi vient se placer en avant de ses camarades, pour être décoré.

Dans une allocution bien sentie, le capitaine Orsoni, après avoir dit toute sa joie d'avoir à remettre la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à notre valeureux concitoyen, précise le but de l'institution de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Il retrace, ensuite, brièvement, les magnifiques exploits de notre vaillant ami M. Ferrandi, qu'il présente en vrai héros notamment au siège de Mulhouse. C'est au cours de ces glorieux combats que notre concitoyen, n'épargnant pas sa personne, tombe grièvement blessé et, privé ainsi de sa force, n'échappe pas à la captivité.

Après toute une série de camps de prisonniers, M. Ferrandi est rapatrié comme grand blessé, ayant perdu sa force juvénile, mais heureux de revoir le Ciel de France. Cité à l'Ordre de l'Armée, dans des termes élogieux, il reçoit la Médaille Militaire et la Croix de guerre avec palmes.

Enfin, le Capitaine termine en lui disant de porter fièrement la Croix qu'il doit lui épingler et qui représente le souvenir de son héroïsme, de ses souffrances, de son sacrifice.

Puis, les troupes présentent les armes. On ouvre le Ban.

Le Capitaine Orsoni s'adressant au récipiendaire prononce la formule officielle, puis s'avance vers lui et épingle la croix de chevalier de la Légion d'Honneur sur la poitrine de notre sympathique ami M. Ferrandi, qui est visiblement ému.

Le délégué du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur donne ensuite, au récipiendaire, le coup d'épée sur les épaules, suivi de l'accolade réglementaire.

On ferme le ban. On repose les armes et l'on se met en place pour le défilé.

Nos braves tirailleurs, ayant à leur tête leur valeureux Lieutenant Marc-Chevalier, défilent impeccablement, à l'allure martiale, devant le monument, le Capitaine Orsoni, le nouveau chevalier, le Maire et les autorités, en faisant un « tête gauche » remarquable.

La population ne ménage pas ses acclamations frénétiques à nos braves tirailleurs.

Le Capitaine Orsoni adresse ensuite ses félicitations au Lieutenant Marc-Chevalier et aux tirailleurs, pour leur tenue magnifique et leur belle allure pendant le défilé.

Les familles, heureuses de témoigner leur sympathie à nos vaillants troupiers, se disputent nos tirailleurs, pour les avoir à leur table.

Notre nouveau chevalier de la Légion d'Honneur est affectueusement entouré de parents, d'amis et par la population tout entière qui le félicitent et l'embrassent chaleureusement.

Cette cérémonie se termine par un succulent repas, offert par notre Ami, à son domicile, où sa vaillante compagne Madame Ferrandi sait faire les honneurs de la maison.

Durant deux jours, force gateaux et vins du pays furent offerts aux parents, amis et connaissances venus féliciter ce Brave parmi les Braves.

A notre tour, nous exprimons nos plus chaleureuses félicitations à notre excellent ami M. J.B. Ferrandi pour sa conduite héroïque sur le champ de bataille et la très légitime récompense que le gouvernement vient de lui décerner en le nommant chevalier de la Légion d'Honneur. Nos félicitations s'adressent également à sa digne épouse Madame J.B. Ferrandi et à toute sa famille.

UN AMI.

TOURISTES qui visitez notre beau Pays ! Réservez votre dimanche du 15 Septembre 1946 à la GRANDE FETE DU VIN qui se déroulera à PATRIMONIO, dans un cadre splendide.

Vous y recevrez l'accueil le plus charmant.

Dégustation GRATUITE de VINS et de Raisins. Attractions et jeux divers : GRAND BAL.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
John GARFIELD et Gig YOUNG
dans

AIR FORCE

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.

Faire offres au journal qui transmettra.

Moyennant menus avantages, céderais à titre gratuit belle chasse environs Bastia. S'adresser bureau journal.

PERDU Juin dernier plaine Alistro-Bravone, ânesse robe noire, taille 1 m. 16, 14 ans, devant mettre bas fin août. S'adresser PIETRI, Rapaggio d'Orezza.

AVIS ET COMMUNICATIONS

COMPAGNIE DE NAVIGATION FRAISSINET

Vente des Billets de passage

Les billets de passage, pour les départs du mois de septembre seront vendus aux dates ci-après :

Départ du 13 « Hoggar » pour Marseille : A partir du mercredi 11.
Départ du 15 « Fred Scamaroni » pour Marseille : A partir du samedi 14.
Départ du 16 « Hoggar » pour Marseille : A partir du jeudi 12.
Départ du 19 « Ville d'Ajaccio » pour Marseille : A partir du mardi 17.
Départ du 19 « Hoggar » pour Marseille : A partir du mardi 17.
Départ du 24, « Ville d'Ajaccio » pour Nice : A partir du samedi 21.
Départ du 30 « Hoggar » pour Marseille : A partir du jeudi 26.
Départ du 1er octobre « Fred Scamaroni » pour Marseille : A partir du lundi 30.

TRES IMPORTANT

Limite de validité des listes

Les voyageurs figurant sur les listes perdent leurs droits s'ils n'ont pas retiré leurs billets de passage dans les limites ci-après :

a) Pour les départs à destination de Marseille, **la veille à 18 heures.**

b) Pour les départs à destination de Nice, **le jour même à 12 heures.**

A TITRE EXCEPTIONNEL, pour les départs du « Hoggar » les 16 et 30 septembre à destination de Marseille, les listes seront valables jusqu'à midi le jour de l'appareillage.

Le Ministère de l'Education Nationale communique :

Le Ministère de l'Education Nationale rappelle aux membres du personnel des établissements d'enseignement du second degré, candidats à une mutation que les accusés de réception portant acceptation ou refus des postes qui leur sont offerts doivent être adressés par retour du courrier au Service intéressé.

Tout arrêté de nomination dont il n'aura pas été accusé réception dans les quinze jours pourra être rapporté et le professeur intéressé déplacé dans l'intérêt du service au cas où le poste qu'il occupait pendant l'année 1945-1946 aurait déjà été attribué.

La stricte observation de cette règle conditionne la réouverture normale des Lycées et collèges au premier octobre prochain.

CE SOIR REOUVERTURE du

"Cercle des Gourmets"

23, Boulevard Paoli, 23
RESTAURANT
SALLE DE CONSOMMATIONS
SALLE DE JEUX
BACCARA - CHEMIN de FER

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

LA PREFECTURE COMMUNIQUE :

La nouvelle taxation du prix du pain a provoqué maints commentaires et soulevé diverses protestations.

LE PREFET DE LA CORSE porte à la connaissance des consommateurs, les précisions suivantes :

1°) le prix de 13 frs 50 le kg est conforme aux instructions ministérielles et identique à celui qui est pratiqué à MARSEILLE. Selon un usage [illegible] adopté depuis plusieurs années après étude minutieuse des divers éléments constitutifs de la marge de panification.

Ce prix ne saurait être révisé sans décision gouvernementale.

2°) Les termes de l'arrêté préfectoral du 21 Août 1946 sont les mêmes que ceux des différents arrêtés précédemment intervenus, chaque fois que le prix du pain a dû être modifié.

En conséquence le dit arrêté demeure pleinement en vigueur dans son esprit comme dans sa lettre.

3°) Il est rappelé que l'arrêté préfectoral du 8 Juin 1945 dont le texte suit est toujours applicable :

« Est considéré comme pain de fantaisie dit de « 1 kilo », vendu à la pièce la michette, avec ses caractéristiques suivantes : pain allongé d'une longueur minimum de 27 centimètres et fendu au rouleau ».

Le pain dit « fendu » s'il répond à la définition ci-dessus rentre dans la catégorie de pain de fantaisie. Sinon il doit être considéré comme pain de consommation courante.

Les boulangers d'**AJACCIO** se sont engagés par écrit à fournir à leur clientèle du pain de consommation courante à 13 frs 50 le kg. de même qualité que le pain de fantaisie pesant **1 kg 500** et de forme longue, ce qui doit garantir aux consommateurs un pain de cuisson normale.

Les boulangers de **BASTIA** se sont engagés, par ailleurs, à respecter scrupuleusement les dispositions de la réglementation départementale telle qu'elle a été précisée et définie ci-dessus.

MAISON DU PRISONNIER de BASTIA

Annexe de l'Office Départemental des Anciens Combattants

Le vestiaire sera fermé à partir d'aujourd'hui pour inventaire.

Les distributions d'effets et de chaussures aux P.G., D.P., I.P., sinistrés et victimes de la guerre reprendront à compter du lundi septembre suivant de nouvelles modalités qui paraîtront dans la presse. — DURIEY.

Enregistrement Domaines et Timbre AJACCIO

AVIS AUX CANDIDATS à l'EMPLOI DE SURNUMERAIRE DE L'ENREGISTREMENT

Un concours spécial pour le recrutement de 382 surnuméraires de l'Enregistrement est ouvert aux jeunes gens bénéficiaires de l'Ordonnance du 15 juin 1945 (victimes de la guerre).

Les candidats doivent être pourvus du diplôme complet de bachelier de l'enseignement secondaire et justifier qu'ils ont pris dans une faculté de droit les inscriptions nécessaires à l'obtention de la première partie du baccalauréat en droit.

Les candidats admis seront ultérieurement reclassés parmi les agents issus du premier concours, non réservé, ouvert depuis le 25 juin 1946 auquel ils auraient pu participer s'ils n'avaient pas été empêchés par les événements de guerre.

Les renseignements nécessaires seront fournis par le Directeur de l'Enregistrement à Ajaccio rue Général Levie N. 1.

AVIS DE CONCOURS

REDACTEUR DE PREFECTURE

Un concours réservé pour le recrutement de 50 rédacteurs de Préfecture sera ouvert le 5 novembre 1946 aux commis de Préfecture comptant au moins 6 ans de fonctions à la date d'ouverture du concours.

Les épreuves seront subies à PARIS pour les départements de la Seine, Seine et Oise et Seine-et-Marne, et dans les centres suivants : Ajaccio, Angers, Bordeaux, Chalon S/Marne, Clermond-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Orléans, Poitiers, Rennes, Rouen, St-Quentin, Strasbourg et Toulouse.

Les conditions et le programme du concours sont fixés par l'arrêté du 5 Août 1946 paru au journal officiel du 9 Août, page 7068.

Les inscriptions seront reçues au Cabinet du Préfet du département dans lequel est domicilié le candidat.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 Octobre 1946.

Ingénieurs Adjoints des TPE (mines) *et Adjoints Techniques des Mines*

Un concours pour le recrutement sur titres de 8 ingénieurs-adjoints des Travaux Publics de l'Etat (Mines) et de 2 adjoints techniques des Mines aura lieu au cours du dernier trimestre de l'année 1946.

Les demandes devront être remises avant le 1er octobre 1946, à l'ingénieur en Chef de l'Arrondissement Minéralogique dans lequel résident les candidats.

Les candidats devront s'adresser soit à M. l'Ingénieur des T.P.E. (Mines) à AJACCIO, soit au siège des divers Arrondissements Minéralogiques soit au Ministère de la Production Industrielle, Bureau des Personnels Titulaires, 113 rue de Grenelle (PARIS 7e).

Directeur Econome et Sous-Directeur des Hôpitaux et Hospices Publics

Un concours sur épreuves pour l'admission à l'emploi de Directeur Econome et Sous-Directeur d'Hôpitaux et Hospices Publics est ouvert au Ministère de la Santé Publique le 2 décembre 1946.

Le nombre d'inscriptions sur la Liste d'aptitude est fixé à 80.

Les épreuves écrites auront lieu dans les centres suivants : Paris, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Marseille Lyon, Clermont, Strasbourg, Lille.

Les candidats doivent adresser leur dossier au Ministère de la Santé Publique, Direction de l'administration générale du personnel et du budget, par lettre recommandée trois semaines au moins avant la date du concours en spécifiant le centre d'examen choisi.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Monsieur le Directeur départemental de la Santé et de la Population, Bd Lantivy, à Ajaccio.

EXAMEN DU BACCALAUREAT

M. le Proviseur du Lycée de Bastia fait savoir aux candidats que les épreuves du Baccalauréat se dérouleront de la façon suivante :

MARDI 24 et MERCREDI 25 Septembre : Epreuves écrites de la 1re partie.

JEUDI 26 Septembre, Matinée : épreuves facultatives de dessin ; Après-Midi : Epreuves facultatives de couture.

(Ces épreuves sont communes aux candidats de la 1re et 2me parties).

JEUDI 26 septembre auront lieu également les épreuves d'histoire et géographie pour les candidats de la 2me partie, session spéciale.

VENDREDI 27 septembre et matinée du 28 septembre : Epreuves écrites de la 2me partie.

7e Année — N° 231 PRIX 3 frs. Vendredi 13 Septembre 1946

000213

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION, 5, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2832

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : .... 180 frs
6 mois : .... 345 frs
1 an : .... 660 frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Référendum aura lieu le 6 Octobre et les Elections Générales le 10 Novembre

PARIS. — Le Conseil des Ministres après avoir entendu l'exposé hebdomadaire de M. Bidault sur la politique extérieure, **le Conseil des ministres a approuvé le mouvement préfectoral présenté par M. Depreux et le statut de l'Union Française.**

Le Conseil a fixé au 6 octobre la date du référendum et au 10 novembre celle des élections générales.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Relations bastiaises de Mme Mère

On sait que les Bonaparte avaient des parents à Bastia : les Varese, les Biadelli, etc. On sait surtout que Madame-Mère, enceinte de Napoléon, faillit faire ses couches en notre ville, sollicitée à cet effet par son grand-père maternel, Joseph-Marie Pietrasanta, membre du Conseil Supérieur, nommé, dans la première tournée des conseillers de première ou seconde forme de la Cour d'appel, en décembre 1768. Madame Letizia préfera, en ce printemps 1769, être délivrée en sa ville natale, quitte à entreprendre de Corte à Ajaccio par le Niolo, un plus fatigant voyage.

Mais rien n'indique que Madame-Mère ne soit pas venue à Bastia du temps où son grand-père y exerçait ses fonctions. Seulement, il nous a manqué un historiographe pour recueillir les traditions orales de Bastia concernant les Bonaparte. Cet historiographe aurait pu être Nasica, futur conseiller à la Cour lui-même, qui fit abondante moisson de souvenirs oraux sur Napoléon enfant et jeune homme : Nasica, juge d'instruction à Ajaccio sous la première Restauration, avait, à cet effet, mis ses loisirs à profit.

Maintenant, il est évidemment beaucoup plus difficile de retrouver ces traditions de familles dont quelques-unes ont disparu, d'autres les ayant perdues. Nous en parlons pour la robe de baptême de Napoléon que Madame-Mère aurait envoyée à une famille amie ou alliée de Bastia ; cette robe représentait son cadeau à l'occasion de la naissance d'un fils. Accompagnant le cadeau, une lettre autographe de Letizia, dédiée à « ma chère Jeanne ». La robe aurait été donnée à Madame Letizia par une parente, atachée à la Cour d'Espagne, de la famille bastiaise à laquelle elle était envoyée en 1781.

Voilà, en gros, l'histoire d'une robe de baptême qui se trouve maintenant dans un grand musée du sud-est de la France, qui l'a reçue d'un descendant de la famille bastiaise en question.

Notre objet n'est pas, pour l'instant de préciser l'épisode, mais d'essayer de mieux dégager les relations de la famille Bonaparte en général, de Madame-Mère en particulier, avec Bastia, étant hors de doute que Letizia Ramolino-Bonaparte dans les années qui suivirent la naissance de Napoléon, avait des relations parentales ou amicales avec plusieurs familles de Bastia. Avant Pietrasanta, ces relations existaient renforcées par le séjour en cette ville du membre du Conseil supérieur, qui s'y trouvait un peu chez lui.

Des termes de la lettre de Madame-Mère, si elle était authentifiée, il résulte qu'elle connaissait bien Bastia ; elle parle d'un parent de la « chère Jeanne », révérend Père Jésuite qui pourrait être utile à Jérôme Bonaparte en partance pour Aix, d'un oncle de sa correspondante, un marin qui a rapporté de belles antiquités de ses voyages d'outre-mer, d'un excellent déjeuner que celui-ci lui a offert, etc...

Tout cela mérite d'être étudié pour aboutir à des précisions qui n'affecteraient en rien la très grande vraisemblance des relations intimes que les Bonaparte et Madame-Mère entretenaient avec plusieurs familles notables de Bastia. De l'une à l'autre, en vertu du cercle fermé des alliances qui se nouaient entre elles, elles étaient toutes apparentées. Là-dessus se grefferait l'histoire de la robe de baptême de Napoléon passant d'Ajaccio à Bastia, et l'on soupçonne bien qu'elle aurait un grand intérêt pour l'historiographie napoléonienne.

P.B.

L'UNION GAULLISTE fait appel à tous les partis pour se rallier à la Constitution de Bayeux

PARIS. — L'Union Gaulliste communique :

Le Comité exécutif de l'Union Gaulliste pour la 4me République réuni le 10 septembre a voté la motion suivante :

L'Union Gaulliste rassemblant les républicains de tous les partis et de toutes les tendances, constate que les difficultés auxquelles se heurte l'élaboration de la Constitution montrent, que, refusant de se conformer au verdict populaire du 5 mai l'assemblée, s'engagerait sur une voie qui l'amènerait, soit à faire preuve d'impuissance, soit à être désavouée une seconde fois par le référendum.

Elle constate que le projet de constitution proposé par le général de Gaulle apparait seul capable de garantir la République, d'assurer sa force et la grandeur de l'Union Française et d'être approuvé par la grande majorité du peuple français.

Elle se réjouit que plusieurs dispositions essentielles ont déjà été approuvées notamment par l'UDSR et le parti Radical et fait appel à tous les autres partis républicains de l'assemblée constituante pour se rallier à la constitution de Bayeux.

Hélène CAMPINCHI au Congrès Radical-Socialiste

LA SEANCE DE NUIT

La séance de nuit a commencé à 21 h. 20, sous la présidence de M. Landry, député de la Corse, au milieu d'une grande affluence féminine. A la tribune, on remarquait autour du président, Mme Kraemer-Bach, Mme Masson, Mme Marianne Verger, ancien député à la Consultative, Mme Patenotre, Mme Barbillon, etc... L'ordre du jour comporte en effet le rapport de politique sociale, famille et population de Mme Campinchi, conseillère générale de la Corse, et celui de Mme Jacqueline Patenotre, conseillère générale de Seine et Oise.

Mme CAMPINCHI

Mme Campinchi fait remarquer que tout comme les autres partis qui soumettent à l'opinion, pour cause de propagande, des programmes grandioses, les radicaux ont pris nettement position pour une politique sociale, mais avec discrétion, car ils n'estiment pas que ce soit là un thème de propagande.

Et Mme Campinchi en arrive au plan de sécurité sociale.

« On veut, dit-elle assurer l'automatisme de l'aide aux détresses physiques et morales. En réalité, la vraie sécurité sociale doit tendre à diminuer les risques et non pas seulement à réparer les conséquences de ces risques. Les Français sont en droit d'exiger que la sécurité sociale constitue une sérieuse réalité. On ne la conçoit pas sans l'organisation d'un système de prévention médicale et sanitaire. Sans doute, c'est un programme à longue échéance, mais, comparés aux autres budgets, les crédits réservé à la Santé publique apparaissent infimes. »

Sur le plan pratique, Mme Campinchi a fait remarquer qu'un grand nombre de lois et de projets n'ont jamais été appliqués, ni ne sont venus à l'ordre du jour.

« Il faut corriger ce qui existe, et stimuler l'action des institutions existantes.

LA FAMILLE

« La famille doit être considérée comme la cellule vitale de la société et la sauvegarde des enfants constitue l'élément essentiel. Il faut favoriser les naissances et protéger l'enfance. Un redressement de la natalité, même s'il se produit, n'aura d'effets que progressivement. Il ne faut pas laisser perdre les forces de la jeunesse qui nous reste.

C'est à l'aide de statistiques extrêmement bien documentées que Mme Campinchi a examiné la question de l'enfance, l'assistance publique, l'enfance délinquante.

Elle a conclu qu'un million d'enfants ont besoin d'aide et pour cela, il est nécessaire d'organiser des mesures de placement ou de rééducation.

« Il faut également réorganiser, car trois ministres se partagent les enfants Justice, Santé publique et Education nationale. »

CONTRE LES TAUDIS

Les enfants qui demeurent sains, fait remarquer Mme Campinchi, sont quelquefois gardés par les taudis. On les trouve partout : à la campagne comme à la ville. Le pourcentage des logements insalubres atteint 40 % à Paris. Ils favorisent la tuberculose.

Il faut donc provoquer l'intervention des collectivités publiques et permettre le développement des habitations à bon marché et de la petite propriété. Le système de l'allocation de logement assurera à la famille un loyer convenable. Il doit permettre la construction, le retour à la prospérité. Il permettra également de donner à la famille le cubage d'air nécessaire à une vie plus saine.

En résumé, trois problèmes principaux ont été évoqués par Mme Campinchi : généralisation de la sécurité sociale, protection de l'enfance en danger moral, lutte contre le taudis.

LA CONCLUSION

« Nous, radicaux, que l'on accuse volontiers de conservatisme social parce que nous avons eu la probité de nous garder de toute démagogie, parce que nous avons toujours pensé que la question sociale ne devait pas être considérée comme une plateforme électorale, estimant que c'est manquer de respect envers ceux qui travaillent et qui souffrent, que de jouer avec leurs misères en provoquant des espoirs insensés, parce que nous avons à cœur de ne préconiser que des réformes compatibles avec l'état de nos finances publiques, parce que nous avons jugé que tout ce qui est en dehors des lois naturelles est condamné d'avance au néant, nous pouvons cependant nous énorgueillir des réformes sociales de la plus grande importance. Nous sommes le parti des hommes qui veulent voir entrer dans la réalité de la vie le grand symbole de la liberté, de la légalité et de la fraternité. »

Mme Campinchi a été chaleureusement applaudie et elle a cédé sa place à Mme Petenôtre, pour la suite du rapport sur la population.

X

A l'issue de ses travaux, et conformément à son ordre du jour, le Congrès Radical a, samedi soir, procédé à la réélection de sa Commission exécutive, composée, on le sait, de 50 membres.

Madame CAMPINCHI a été réélue dans des conditions particulièrement brillantes, puisqu'elle arrive 7me sur 50. Elle a en effet obtenu 343 suffrages, alors que M. Queuille, Président du Parti, et MM. Anxionnaz et Lafay, secrétaires généraux, en ont respectivement obtenu 360, 351 et 373.

Au Conseil de sécurité

NEW-YORK. — Le Conseil de Sécurité a tenu un nouveau débat sur la plainte ukrainienne contre la Grèce.

LA JEUNESSE HITLERIENNE (HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

(Suite)

Construire une tente pour 3 et participer à la construction d'une tente à 12.

Etablir une cuisine.

Connaître les arbres les plus courants.

Orienter la carte.

Connaître les signes de la carte au 25.000e.

Ramper sur 200 mètres et porter un message de 10 mots.

Tirer avec un fusil à air comprimé.

b) La Hitlerjugend

1. - Incorporation

Elle se fait automatiquement chaque année : la veille de la fête du Führer tous les membres du Jungvolk âgés de 14 ans passent dans les rangs de la Hitlerjugend et prononcent l'engagement suivant :

Je m'engage à servir le Führer Adolf Hitler avec dévouement et fidélité dans la H.S., à lutter toujours pour l'unité et la communauté de la jeunesse allemande, à obéir au Reichsjugendführer et à tous les chefs de la H.S.

Je m'engage devant nos drapeaux sacrés à tâcher d'être toujours digne d'eux. Ainsi, Dieu me soit en aide !

2. - Organisation et méthode

L'unité de base est le « Schar » (Section), composée de 150 garçons environ. En principe ces garçons proviennent d'un « Jungzug » unique et conservent leur chef du Jungvolk.

Le « Schar » se subdivise en 3 Kameradschaft de 10 à 15 garçons commandés par l'un d'eux.

La hiérarchie des unités est la suivante :

Nom	Effectif	Chef	Composition
Kameradschaft	15	Kameradschaftführer	
Schar	50	Scharführer	3 Kameradschaft
Gefolgschaft	150	Gefolgschaftführer	3 Schar
Unterbann	600	Unterbannführer	1 Gefolgschaft
Bann	3.000	Bannführer	6 Unterbann
Oberbann	15.000	Oberbannführer	5 Bann
Gebiet	75.000	Gebietführer	5 Oberbann

La Mission de la Hitlerjugend est de former les « soldats politiques » qui deviendront membres des S.A. et des S.S.

« Le H.J. ne joue pas au soldat, mais porte en lui la « Weltanschauung » du Parti. »

L'éducation en commun continue, comme dans le Jungvolk, avec le culte de la camaraderie, considérée comme vertu majeure.

Aux brèves maximes des Pimf succèdent les « fahnens prüche », les mots-drapeaux, tirés des discours d'Hitler, de Schirach, des oeuvres de Arndt et des nationalistes allemands.

Qui veut vivre doit lutter.

Qui ne veut pas combattre dans ce monde d'éternelle lutte ne mérite pas la vie. (A. Hitler.)

Nous voulons veiller sur le drapeau
Comme sur notre Mère si bonne.
Car le drapeau est pour nous la promesse de l'aube,
Il est notre honneur et notre foi. (Moller.)

La part de l'éducation politique, dans les réunions au local, au camp, dans les excursions, est plus importante qu'au Jungvolk. Les H.J. apprennent les thèses nationales socialistes sur la race, le peuple, le « führerprinzip », l'expansion de la nation allemande, la vie du Führer et l'histoire du Mouvement.

Mais la principale caractéristique de la H.J. réside dans l'existence des « Sondereinheiten » ou unités spécialisées.

c) Les « Unités spécialisées »

Elles comprennent :
— unités motorisées ;
— unités marines ;
— unités aériennes ;
— unités de transmissions.

1. - Unités motorisées

Fondées en 1933, avec 5.000 membres, elles atteignent plus de 150.000 membres en avril 1940.

Elles sont régies par les règlements généraux de la H.J.

De plus, les garçons suivent des cours de technique-auto, d'organisation des transports, de conduite-auto, de dépannage. Ces cours sont complétés par des travaux pratiques, dans des garages et ateliers. Le N.S.K.K., ou corps motorisé du Parti, fournit les instructeurs et les facilités techniques.

Le programme annuel comporte 80 heures de conduite et 105 heures d'atelier. A 16 ans, le H.J. d'unité motorisée passe le permis de conduire officiel.

Bien entendu, il accomplit son service militaire dans les unités blindées ou motorisées de la Wehrmacht.

2. - Unités marines

Les membres de ces unités étudient à la fois la théorie et la pratique des activités nautiques. Les réunions d'hiver sont consacrées à l'étude de la navigation, de l'orientation, des cartes marines, des types de navires. L'été permet la pratique de la navigation, soit sur les lacs, soit sur les côtes.

A 16 ans, le Marine-H.J. doit être capable de passer le « Brevet de sport nautique ». Ce brevet comprend : la technique marine, la navigation pratique, la signalisation. Des écoles de chefs spéciales forment les cadres. Trois degrés techniques : A. B. C. sanctionnent les connaissances des jeunes chefs. Un navire-école permet des croisières. A la fin de 1938, les unités de la « Marine H.J. » possèdent 686 bateaux montés par plus de 62.000 garçons, habillés de l'uniforme bleu marine.

3. - Unités aériennes

En 1939, elles comptent plus de 120.000 membres. Dans le Jungvolk existent des « ateliers de modèles réduits » qui intéressent les jeunes aux sports aériens.

L'activité essentielle de la « Flieger H.J. » et le camp d'été. En 1938, 125 de ces camps fonctionnèrent.

De même que les unités motorisées sont aidées par le N.S.K.K., les unités aériennes le sont par le N.S.F.K. (Corps Aérien National-Socialiste), qui fournit les cadres et le matériel.

Des épreuves de différents degrés sont passées dans les camps :

Epreuve A : vol simple en ligne droite, sur planeur. Atterrissage correct sur un terrain donné. En 1938, 12.000 brevets « A » avaient été accordés.

Epreuve B : virages, atterrissage en formation, 6.000 brevets « B » en 1938.

Epreuve C : brevet de pilote de planeur.

En dehors des camps d'entraînement, les réunions de l'année sont consacrées à la construction et au lancement de modèles réduits, à l'étude de l'histoire de l'aviation, des constructions aéronautiques.

On étudie également les matérieux et outils employés, les types d'avions, les moteurs, la météorologie, la navigation aérienne, la législation de l'air, etc...

4. - Unités de transmissions

Les garçons se destinant à ces unités accomplissent d'abord six mois de préparation dans une unité spéciale du Jungvolk. Ils apprennent les éléments de la technique : morse, manipulation, etc. A la fin de ces six mois, ils passent l'épreuve A. Seuls ceux qui sont reçus font partie de la « Nachrichten H.J. ».

(Lire la suite en 2me page)

Dans un décor de rêve, le traditionnel défilé de gondoles sur le grand Canal à Venise...

La Commission de la Constitution repousse une proposition tendant à faire élire le Conseil de la République au suffrage universel indirect

PARIS. — La Commission de la Constitution a rejeté par 21 voix contre 9 et deux abstentions, une proposition de M. Paul Bastid tendant à décider que le Conseil de la République serait élu au suffrage universel indirect.

Elle a adopté par 19 voix contre 12 communistes apparentés et 9 abstentions, une nouvelle rédaction déclarant notamment « le Conseil de la République dans le cadre des communes des cantons des départements et territoires d'Outre-Mer est élu au suffrage universel à 2 degrés ».

A LA COMMISSION INTERIEURE

PARIS. — La Commission intérieure a procédé hier après-midi à un nouvel examen de la proposition de loi de M. Bétolaud, tendant à faire approuver la loi électorale par référendum.

La proposition de loi a été renvoyée par l'assemblée à la suite d'une discussion dont elle fit l'objet le matin : après un échange de vues au cours duquel un accord n'est pas intervenu, la commission a décidé de faire devant l'assemblée un exposé des diverses tendances qui se sont manifestées au cours de la discussion...

L'assemblée sera ainsi appelé à trancher la question.

M. Léon Blum à nouveau directeur du Populaire

PARIS. — Le Comité directeur du parti socialiste a confié à nouveau à M. L. Blum la direction du « Populaire ».

La Constituante poursuit l'examen des articles constitutionnels

PARIS. — L'Assemblée Nationale Constituante a adopté le projet de loi portant en aide aux économiquement faibles puis a repris au cours de sa séance de nuit l'examen des articles constitutionnels.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

A défaut de nourritures plus substantielles, Bastia reçoit depuis quelques mois une abondante « répartition » de ministres, de discours et de chefs de cabinets adjoints, sans oublier les gracieuses secrétaires...

L'intérêt des Trois partis associés dans le gouvernement de la France pour la Corse est vraiment touchant. Il faut avoir l'esprit bien mal tourné pour y voir de mesquines questions électorales !

A mon avis tous ces augustes visiteurs ne connaissent pas Bastia sous son vrai jour. Voilà ce que je propose comme programme pour la prochaine visite ministérielle :

8 heures : Arrivée du ministre qui a voyagé en troisième sur le « Ville d'Ajaccio » surchargé.

9 heures : Discours d'accueil par une ménagère du quartier des Zéphirs.

10 heures : Inauguration des habitations modèles du Vieux-Port, du Colle et de Saint-Joseph.

12 heures : Repas au restaurant communautaire.

14 h. à 19 heures : Recherche sans succès d'une chambre pour passer la nuit.

21 h. à 7 heures : Repos bien gagné sur un banc de la Place St-Nicolas.

7 h. 30 : Queue chez Fraissinet, etc... etc...

Ne serait-ce pas mieux comme cela ?

On pourrait y ajouter un petit voyage dans l'omnibus Bastia-Ajaccio ou même un séjour d'un mois avec le traitement d'un employé ou d'un fonctionnaire dans la poche.

M. le Ministre des Finances ne dit-il pas qu'il n'y a pas de situation particulière à la Corse...

Mais ces projets sont bien utopiques. Il y aura encore bien des discours en Corse tant qu'il n'y aura pas un élu communiste, un M.R.P. et un S.F.I.O. Après... on laissera tomber l'île jusqu'aux prochaines élections !

SIMON-JEAN

Lisez tous les jours dans votre « Petit Bastiais » le « BILLET BASTIAIS » de Simon-Jean.

ALLO ! LES JEUNES

Le plus grand BAL de la saison

ATTENTION ! ATTENTION !

Samedi à minuit

EXPLOSION de la BOMBE ATOMIQUE

suivie d'un grand concours de Swing !!! du chant !! de la gaîté !! de l'ambiance !! dans un cadre enchanteur, venez voir

LA CASBAH EN FETE ???

Tous à la RUE DROITE le Samedi soir Dimanche matinée : Jeux divers, courses d'auto-ânes, Reprise du BAL à 16 h., et SOIREE DANSANTE.

QU'ON SE LE DISE !

RESTAURANT LES **SABLETTES**

1, Rue St-Jean — BASTIA —

REOUVERTURE — REOUVERTURE

Etude de Me GIANNUCCI

Notaire à Bastia.

Suivant acte reçu par Me GIANNUCCI, notaire à Bastia, le 20 Août 1946, enregistré, M. Emile CURIOLI, coiffeur, et son épouse Mme Madeleine ESPOSITO, demeurant à Bastia, ont vendu à M. Maxime MARGIOLLI, demeurant à Bastia, le fonds de salon de coiffure, exploité à Bastia, rue du Môle N° 1.

La présente vente a été publiée dans le Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce en date du 11 septembre 1946.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Me GIANNUCCI, notaire à Bastia.

Pour Seconde Insertion

A. GIANNUCCI.

La Ligne de Chemin de Fer de la Côte Orientale

Copie de la lettre ouverte adressée par le syndicat des cheminots aux maires et conseillers généraux du Fiumorbo et de Ghisoni

Bastia, le 10 Septembre 1946.

Monsieur le Maire,

Monsieur le Conseiller Général,

Les cheminots Corses ont appris avec un vif intérêt la campagne que vous menez à la tête de votre population en faveur de la reconstruction *immédiate* du tronçon ferré détruit par la guerre entre Folelli et Porto-Vecchio.

Depuis la libération de la Corse le Syndicat des cheminots n'a cessé de lutter pour la remise en état du tronçon de voie dont la suppression affecterait si durement les intérêts de votre canton et ceux de notre Réseau.

Notre action s'est brisée contre la résistance de certains intérêts privés que l'on s'obstine à défendre en haut lieu.

La manifestation commune de protestation des populations du Fiumorbo et de Ghisoni au rond point de Migliacciaro sera d'un grand poids, nous en sommes surs pour le triomphe de l'intérêt général parce qu'elle a été aussi spontanée que dépourvue de tout esprit politique.

Elle a eu son écho lors du congrès annuel des cheminots de la Corse qui s'est tenu dans la nuit du 7 au 8 courant dans la salle des fêtes du Théâtre Municipal de Bastia. Une motion de sympathie a l'adresse des populations du Fiumorbo et de Ghisoni privées de trafic ferroviaire a été votée à l'unanimité. Dans cette motion les cheminots se déclarent prêts à déclancher un mouvement de grève pour se solidariser avec elles et leurs élus.

Nous vous prions de porter à la connaissance de votre population la décision des cheminots et de nous tenir au courant des décisions que vous prendrez en vue d'une action commune.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de notre considération distinguée

Pr. le Bureau Syndical

Le Secrétaire Général

J. ZUCCARELLI.

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

L'Institut Parisien Ecole de Coupe et Couture de Paris, informe les Dames et les Jeunes Filles qu'elle ouvrira prochainement un Cours de Coupe et de Couture à Bastia.

Pour tous renseignements et Inscriptions s'adresser à Madame FONLUPT, Samedi 14 Septembre toute la journée, Hôtel de l'Europe à Bastia.

Agent à Bastia :

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI — Cours Favale

REPARATION

TOUTES MARQUES

A travers la Corse

LAVATOGGIO.

En ce début du mois d'Août, qui est pour la nature l'heure splendide et calme de la maturité, une pénible nouvelle nous parvenait de Marseille : Jean Petrucci avait cessé de vivre.

Ce douloureux événement plonge dans une grande et légitime tristesse tous ceux qui ont connu, approché, aimé cet excellent homme. Touché en pleine force, à cette période de la vie où la jeunesse se discipline et commence à marquer le pas devant l'âge mûr, notre ami n'aura pas eu le temps de donner toute sa mesure, de développer toutes ses qualités de coeur et d'esprit.

Mobilisé dès les premiers jours de la « drôle de guerre » sa conduite au front lui acquit l'estime de ses supérieurs et l'affection de ses compagnons. Fait prisonnier avec la grande partie de notre glorieux 173e il subit 5 ans durant la servitude dans les bagnes nazis. Malgré les privations, les travaux pénibles et l'éloignement des siens son moral ne baissa jamais. A aucun moment il ne perdit l'espoir en des jours meilleurs où la force des alliés au service du droit redonnerait à la France sa liberté et sa grandeur. La victoire enfin le ramena parmi nous. Mais hélas ! ce n'était plus le même. Si durant cette épreuve de captivité sa force morale était restée intacte sa force physique s'en était ressentie. Un mal d'estomac s'était déclaré. Alors que cela ne paraissait guère qu'un trouble passager les mois passèrent et bientôt une intervention chirurgicale devint inévitable. Il dut se rendre dans un hopital de Marseille où tous nos voeux de prompt rétablissement l'accompagnèrent. Ses premières lettres furent des lettres d'espoir. L'opération avait été bien réussie mais son organisme affaibli fut incapable de n'en supporter les conséquences. Malgré les soins attentifs de sa soeur et frère toujours à son chevet la mort finit par le serrer dans ses bras et à le ravir à notre affection. Devant le sort injuste mais implacable il fallut bien s'incliner.

Lavatoggio pleure en lui l'un de ses meilleurs enfants. La Municipalité son adjoint qui savait toujours s'élever au-dessus des contingences des partis pour dégager une voie droite et claire aux solutions justes. Ses amis voient disparaitre avec stupeur un guide, un conseiller désintéressé, loyal et toujours empressé à rendre service. Sa famille perd un fils et un frère admirable.

Aussi nous voudrions que l'empreinte qu'il a laissée dans nos coeurs, que la sympathie, l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu soient pour son cher père et toute sa famille dans la grandeur de la perte qui les frappe un adoucissement à leur douleur.

Quant à toi, cher grand ami, nous t'adressons l'adieu suprême avec l'expression émue de notre reconnaissance éternelle dans le souvenir ineffaçable que tu nous laisses.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME

John GARFIELD et Gig YOUNG

dans

AIR FORCE

DOCUMENTAIRE

LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

CHRONIQUE SPORTIVE

BOXE

Le 17 septembre prochain aura lieu à Bastia le plus grand événement pugilistique de l'année. Après l'échange de correspondances diverses le Délégué Départemental de la Fédération Française de Boxe a pu obtenir de la Fédération 4 internationaux qui honoreront de leur présence le Noble Art insulaire.

M. Del'Rè Ange vous présentera en effet des as. L'organisation est comme d'habitude à la charge du Central Ring Bastiais qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à tous les sportifs d'assister à cette grande manifestation.

Les vedettes :

Adolphe NEUBAUER, international, champion de France poids léger,

Mickey LAURENT, international, champion de l'Union Française,

Dominique MARIOTTI, International, finaliste du championnat de France,

Bruno MAROSTEGAN, international, finaliste du championnat de France,

THEOLLIER, international, champion de France universitaire,

DUBREUIL, champion du Centre, d'Auvergne et de l'Ouest,

CHARTIER, champion du Centre, d'Auvergne et du Sud-Ouest,

ROBILLARD, champion du Centre et d'Auvergne,

ABENT, champion du Centre et d'Auvergne,

PENNE, champion de l'Allier,

CAPPEZZONE, champion du Lyonnais et Franche-Comté,

CONFORTI, champion du Lyonnais et Franche-Comté,

TASSIN, champion du Rhône,

MALAGUTTI, du Central Ring Bastiais,

MAZZETTI, du Central Ring Bastiais,

MORI Jean, du Central Ring Bastiais,

DELGRANDE, du Ring Ajaccien.

La soirée aura lieu en plein air et débutera à 21 heures.

La Cour de Verdun au nom glorieux sera le théâtre de la grandeur de ces combats.

Lors de la dernière réunion que le Central Ring Bastiais a organisée de nombreux sportifs venus de loin ont été obligés de rester à la porte, la salle du « Paris » étant trop petite.

Afin de permettre à tous et à toutes d'assister à cette soirée, les sportifs des environs désireux de se procurer des places pourront les demander par lettre au Comité Départemental de la F.F.B., rue de la Marine, chez M. DEL'RE avec un supplément de 9 frs pour frais d'envoi par lettre recommandée.

Les fonds doivent parvenir avant lundi midi dernier délai, passé ce délai les billets commandés pourront être réclamés au guichet sur présentation de pièces d'identités.

Le ring sera placé au centre de la Cour de Verdun. Auront seuls accès aux abords du ring, les professeurs et seconds, la presse, les officiels et le médecin de service.

Les prix des places pour cette soirée, sont les suivants :

Ring direct :	300 frs
Ring 1re catégorie :	250 frs
Ring 2me catégorie :	200 frs
Ring 3me catégorie :	150 frs
Populaire :	100 frs
Poteau :	50 frs

Afin d'éviter toute confusion à l'entrée la location fonctionnera dans tous les secteurs de la ville à partir du 15 septembre chez :

Mme ANTOINE, Restaurant Splendid, 15, Bd Paoli,

DEL'RE Ange, Délégué Départemental, Vieux-Port,

BAR DES INTIMES, Place du Marché,

VENDASI Antoine, Bar de la Marine, Vieux-Port,

CAFE DES GOURMETS Bd Paoli,

CAFE NAPOLEON, Place St-Nicolas,

NOVELTY BAR, Nouveau-Port,

CHEZ MIMI, Bar Lucca, Place d'Armes,

MATTEI Antoine, Coiffeur Bd du Palais.

SWING.

CARNET ROSE

M. Pierre Gentil et Madame, née Giudicelli, sont les heureux parents d'une fillette, prénommée **Françoise**.

Nos formons des voeux pour la nouveau née et présentons aux parents, ainsi qu'aux grands parents, en particulier à Madame et à M. le Président de Chambre Giudicelli, nos vives félicitations.

AVIS DE CONCOURS

La prochaine session de l'examen professionnel des Juges de Paix est fixée au 10 Décembre 1946.

Les dossiers des candidats devront être déposés au Parquet de M. le Procureur de la République le 25 septembre 1946 au plus tard.

Les rapatriés d'Indochine qui pourraient avoir vu Bonavita Philippe de Rusio après le 9 Mars 1945 et appartenant au 4e R.A.C. sont priés de s'adresser à Mme Bonavita à Rusio par Saint-Laurent, Cope.

Paris

DU 11 AU 17 SEPTEMBRE

LE VOILE BLEU

avec Gaby MORLAY, Elvire POPESCO ALERME, CHARPIN et LARQUET

DOCUMENTAIRE

PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15, MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 13 Sept. : St Maurille.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Jeudi 12 Septembre

Température : + 25.

Baromètre : 776.

Beau temps.

ETAT CIVIL DU 12 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Gianvili Françoise Victor Marie ; Calendini Louis.

DECES : Tonetti Libera Cefisa Amandine, 60 ans, veuve ; Bartoli André 70 ans, marié.

MARIAGES : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : Le « Fred Scamaroni » commandant Pernod avec 292 passagers et 636 tonnes de marchandises dont 455 tonnes de farine, 30 tonnes de mais, 5 tonnes de chicorée, 7 tonnes 1/2 de vin, 5 tonnes de sel, 11 tonnes d'anchois, 14 tonnes de pâtes et 2 tonnes 1/2 de confiserie.

AVIS DE DECES

Mme Vve Paoletti Ida et son fils de Marseille ; M. et Mme Marfisi Pierre et leurs enfants ; Mme Vve Piercecchi Joséphine et ses enfants, M. et Mme Amorini Paul et leurs enfants ; M. Costa Ange et sa soeur Jeannette ; M. et Mme Giannini Joseph et leurs enfants de Besançon ; M. et Mme Giannini Jean et leurs enfants,

Les familles Paoletti, Gionini Romanini Jean et son frère de Marseille, Amiche de Paris, Marfisi, Denegri, Amorini, Costantini, Vendasi, Deneri, Piercecchi, Giudicelli, Costa, Subissi, Nonza de Bastia, Liccioni de Barrettali, Mlle Emmanuelli et son personnel,

ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve TONETTI Angèle née Amorini

leur soeur, mère adoptive tante, belle-soeur, parente, alliée et amie, décédée à l'âge de 60 ans.

Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre 1946 à 16 h. 30.

Maison mortuaire : 2 rue du Castagno.

P.P.E.

St-LAURENT

Mme et M. Casalicciu Thérèse et ses enfants ; Mme et M. Moracchini Pierre et son fils ; Mme et M. Saliceti Sébastien et sa fille ; Saliceti Antoine ; Saliceti S. Pierre ; Mme et M. Ciccoli et son petit fils ; Valentini Claire ; les familles Stefani Saliceti, Orsini, Saliceti à Piganilla, Saliceti Marseille, Saliceti Dominique, Saliceti Pierre, Morascani, Pariggi Françoise, Pariggi Pierre de Corte, Ciccoli de Cambia, Guerrieri de Loriani, Oliva, Bertucchini de Bisinchi, Leschi Lucie d'Erone Colle de Castifao ;

Ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve MORACCHINI Angéline née SALICETI.

décédée à St. Laurent le 15 Août 1946. Remercient leurs parents, amis et connaissances et tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

P.P.E.

REMERCIEMENTS

Mme et M. Agostini Jean François 58 Bd. Général Graziani et leurs familles dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fille chérie :

LUCETTE

Les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur gratitude et leurs remerciements attristés.

Pour cause de maladie, la messe de sortie de deuil sera fixée ultérieurement.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.

Faire offres au journal qui transmettra.

Moyennant menus avantages, cèderai, à titre gratuit belle chasse environs Bastion. S'adresser bureau journal.

PERDU Juin dernier plaine Alistro-Bravone, ânesse robe noire, taille 1 m. 18, 14 ans, devant mettre bas fin août. S'adresser PIERI Rapaggio d'Orezza.

A VENDRE. — Magasin situé rue des Terrasses (eau, électricité et W.C.) pouvant servir de fond de commerce. Pour tous renseignements s'adresser chez M. Victor Del Re, rue des Jardins.

A VENDRE. — Appartement libre prochainement. Deux pièces au 2me étage rue Miot n° 1.

FLACH rue Miot 1. De 16 à 18 heures.

ON DEMANDE bonne à tout faire et jeune fille pour garder enfants. Très bons gages. S'adresser chez M. Simonpoli, Chirurgien-Dentiste, 16, Bd Paoli. Urgent. — S.L.M.O. Bastia, Visa N. 41.

A VENDRE. — Bel appartement de 8 pièces et magasin. S'adresser Pierre Rossi 21, Boulevard Paoli, Bastia de 11 h. à midi et de 2 h. à 4 h.

ON DEMANDE des ouvreuses. Tenue impeccable exigée. S'adresser à l'Office du Travail, 4, rue Neuve-St-Roch, Bastia S.L.M.O. Bastia. Visa N. 40.

La Jeunesse Hitlérienne

(HITLERJUGEND)

(Suite de la 1re page)

Le programme complet de formation comprend :

Eléments de physique, connaissance des appareils, de la technique et du service pratique.

A 17 ans, le garçon passe l'épreuve d :

— Envoyer et recevoir en morse (40 lettres ou signes à la minute).

— Connaitre les appareils téléphoniques et radiophoniques, etc.

Ceux qui passent cette épreuve avec succès subissent la dernière partie de la formation qui fera d'eux des radios, des téléphonistes, ou des mécaniciens. Cette étape est sanctionnée par l'épreuve C.

Enfin, dans certaines régions, et surtout à la campagne, des possibilités sont offertes aux H.J. qui désirent pratiquer l'équitation et passer le brevet de cavalier (11.000 brevets en 1939).

Ajoutons qu'un million et demi de H.J. avaient suivi, en 1939, les cours de défense passive.

VI. - LE MOUVEMENT FEMININ :

« Bund Deutscher Madel »

(Union des jeunes filles allemandes)

a) Généralités

La B.D.M. doit former des femmes fières et nobles. Elle donne à la jeune fille une forme de vie différente de celle de toute autre jeunesse...

Comme le garçon va vers la force, la jeune fille va vers la beauté qui est dans la formation harmonieuse du corps et le développement parallèle de l'âme et de l'esprit.

La formation des filles est parallèle à celle des garçons ; élevées dans le même esprit, avec la même mystique, elles sont avant tout destinées au rôle de mère ;

De même que chaque garçon veut devenir un homme, chaque jeune fille veut être mère.

Faire des jeunes des soldats politiques, des jeunes filles des femmes fortes et vaillantes qui seront les compagnes de ces soldats. Comme épouses et mères elles créeront et vivront dans leur famille l'atmosphère nationale-socialiste et bâtiront ainsi une génération sûre et fière.

(A Suivre)

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Proposition de resolution

Tendant à inviter le Gouvernement à prendre DES MAINTENANT les mesures nécessaires pour préparer dans le plus bref délai possible l'achèvement de la remise en état du réseau ferré du Département de la Corse.

PRESENTEE

par Gavini, Giacobbi, Giovoni, Landry.

EXPOSE DES MOTIFS

Détruit au cours de la campagne pour la libération de la Corse, le Réseau ferré Corse a été en partie remis en service depuis la libération du territoire.

Il reste à remettre en état la partie de ce réseau qui dessert la région de la Côte Orientale du Département et relie cette partie de l'Ile à son débouché naturel, le port de Bastia.

La remise en exploitation de cette voie ferrée d'exploitation facile et qui avant la guerre était la plus rémunératrice de tout le réseau, est attendue avec impatience par les populations intéressées. Elle est indispensable au développement économique de cette région qui, par son développement agricole, son exploitation de chênes lièges doit devenir l'une des plus riches de tout le département.

Un certain nombre d'ouvrages d'arts à reconstruire, la voie ferrée à remettre en place, l'ensemble des travaux à exécuter, sont de beaucoup inférieurs à ce qui a été généralement fait dans les départements continentaux.

A supposer même que la mise en train des travaux à exécuter doive être légèrement différée il est indispensable qu'une décision de principe soit prise au plus tôt de façon à prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour la conservation des matériaux et parties des voies restées sur place et en particulier des travaux métalliques en voie de détérioration.

En conséquence nous vous proposons d'adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

L'Assemblée Nationale Constituante invite le Gouvernement à prendre dès maintenant les dispositions nécessaires pour préparer dans le plus bref délai possible, l'achèvement de la remise en état du Réseau ferré du Département de la Corse.

70e Année — N° 232 PRIX 3 frs. Samedi 14 Septembre 1946

000214

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION 8, Boulevard Paoli — BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 3632

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	160 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

LA NATURE CORSE

BOTANISME EXOTIQUE

L'un des épisodes les plus intéressants de la curieuse existence du philosophe Volney est son projet d'acclimatation en Corse de plantes exotiques qu'on n'espérait pas ou plus recevoir des pays qui les produisent. Le blocus de la France commencé pratiquement avec la Révolution, continué sous Napoléon Ier, nous en privait. Volney, spécialiste des voyages lointains, économiste en herbe, pense aux possibilités de la Corse dans ce domaine y arrive s'étant fait concéder un vaste domaine près l'Ajaccio, celui de la Confina, et... bifurque vers les jeux de la politique.

Mais l'idée n'est point si mauvaise en principe puisque Miot de Melito, administrateur général de la Corse, la reprend à son compte, ou plutôt à celui du Premier Consul. On opère toutefois avec plus de méthode, quoique sans plus de succès durable. Avant d'inviter les paysans à produire les produits coloniaux susceptibles de s'adapter au climat et aux terres basses de l'île, il faut, en quelque manière, les présenter, leur donner une première acclimatation qui, en même temps, les vulgarisera.

Aussi est créé aux lisières de la ville natale de Bonaparte le « Jardin Botanique », qui date de 1801 : terrain propice abrité et chaud à souhait derrière, ce qui était alors le couvent de Saint-François, et qui est actuellement l'hôpital militaire. Précisément, ce grand jardin conventuel avait été désaffecté sous la Révolution. Domaine d'Etat, il était libre.

A cette époque brillait à Paris une illustration botanique. Louis-Claude Noisette était considéré comme le grand agronome de son temps. D'abord soldat, il devient en 1795 jardinier du Val-de-Grâce, et y fait des merveilles, dans l'or de pratique qui attire sur lui l'attention du public et, en particulier, celle du général Napoléon Bonaparte.

Poussé par son goût, et, selon les exigences d'un pays privé d'importations exotiques, on le verra plus tard établir au faubourg Saint-Antoine une célèbre école d'horticulture, puis, à Fontenay-aux-Roses, une non moins célèbre pépinière de plantes exotiques.

C'est à ce Louis-Claude Noisette que s'adresse pour « monter » le Jardin Botanique de la Corse le Premier Consul qui avait donné ses instructions, et Miot de Melito. Noisette vint-il personnellement en Corse à cet effet ? nous n'avons pu l'établir. En tout cas, il fournit le plan et les plants.

Autant qu'on peut le discerner à travers une époque restée trouble et surtout privée d'archives qui ont été dispersées et parfois même, « épurées », le jardin botanique fonctionna dans les conditions empiriques et sporadiques qui signalent toutes les innovations de ce genre en Corse, dont le fonds agraire se dégage difficilement de tout ce qui n'est pas vieilles cultures, familiales. Avec un peu plus de patience, la nouvelle organisation répète la tentative, vite abandonnée, de Volney, de faire de la Corse la contrée pourvoyeuse de coton, d'indigo, de poivre, de cannelle, etc...

Volney, aussitôt découragé (il n'est même pas certain qu'il ait tenté quoi que ce soit) s'embourba dans les factions idéologiques et locales, et, assez pratiquement, sous loua la Confina aux bergers des environs.

Lorsqu'il fut bien acquis que le Jardin Botanique n'avait pas le succès escompté en raison peut-être surtout de la reprise des importations exotiques, il retourna à l'aspect d'un terrain vague. En cet état le repéra Mgr Casanelli d'Istria qui le demanda et l'obtint pour y établir son Petit Séminaire. C'est l'emplacement exact du nouveau Lycée Fesch.

P. B.

L'AVENTURE FASCISTE CONTINUE

Par A. J. GODIN, Député de la Somme

L'aventure totalitaire, — soyons-en certains — n'est pas close. En Allemagne, en Italie, en Espagne, en Russie, en France même, nous l'avons vue, alternativement, opérer sur notre droite et sur notre gauche. Nous avons vu des clans rivaux la prendre en charge tour à tour. Depuis vingt ans, nous lui avons connu tous les visages, les uns cyniques et les autres, sournois. Triomphante en 1940, elle a dû reprendre, finalement, un masque d'hypocrisie... Mais elle se poursuit. Et, nul ne saurait reconnaitre dans le régime que nous subissons, — héritage mélancolique, mais savamment entretenu de Vichy : véritable Vichy à gauche, — l'apparence même de cette forme plénière de démocratie à la fois sage et forte dont la France, presque unanime, avait rêvé pendant quatre ans et pour laquelle, pendant quatre ans, elle a tant lutté, risqué et souffert.

Le régime, issu de la libération, avait proclamé le retour de nos libertés.

Il ne nous les a pas rendues.

Confisquée, la liberté des transactions, la plus humble de toutes, — mais la moins nécessaire, — celle de l'homme aux prises avec l'anxiété du pain de chaque jour à conquérir. Sans doute, le « dirigisme économique », fils aîné du fascisme, l'a-t-il détrôné à jamais, car, générateur par la force des choses, de corruption et de famine, il n'en apparait pas moins comme l'un des plus efficaces facteurs de favoritisme partisan.

Mutilée, la liberté d'exprimer : Presse contrôlée. Radio étatisée...

Entravée, la liberté même de pensée... Entravée au gré des pressions économiques et administratives d'un Etat qui, désormais impunément à remplir ses missions essentielles, intervient en tyran dans tous les domaines de l'activité privée... Entravée par un système légal qui ne protège plus l'honnête homme et laisse le champ libre aux aventuriers. Entravée, enfin, en un temps, où, de toutes parts, la violence menace, — par les étrangers courants qui sillonnent le pays : de haine, chez les uns, et, chez les autres, de peur.

Le régime issu de la libération s'était placé sous le signe de la Démocratie restaurée.

...Il n'a pas rétabli les institutions de la Démocratie :

Plus de souveraineté populaire franche et véridique ! Le suffrage universel, grâce à la loi électorale, est ligoté par les comités.

Plus de gouvernement solidairement responsable devant la nation et ses représentants ! Plus rien que des ministres indépendants les uns des autres, ne relevant chacun que des mots d'ordre de son clan, et inspirés par des principes différents, voire même le plus souvent, antagonistes.

Plus de Parlement ! A sa place une théorie, de la souveraineté, mais qui se trouve, en fait, soumise à la dictature d'une coalition de groupes dont les délégués lui imposent les débats de leur choix, à l'exclusion de tout autres. D'où le dessaisissement des moyens de contrôle de cette Chambre, élue pour une législature de quatre mois et qui, au cours d'une session d'un mois et demi, n'a été autorisée à discuter que de la validation de ses membres... D'où le dessaisissement total de ses attributions, puisque, commise pour donner à la France une Constitution, elle ne conservera finalement qu'un droit : celui de ratifier, — après des délibérations arbitrairement réduites, — la conclusion de travaux auxquels une poignée seulement de ses membres auront participé. Et cela, dans le secret ... d'une commission.

Plus de légalité enfin ! Plus de lois ... [illegible] ... des règles les plus élémentaires du droit public, indifférents aux droits privés les plus légitimes, et tous ferments de spoliation.

La loi, cédant, elle aussi, de sa suprême dignité, n'est plus aux mains des clans qu'un instrument de conquête partisane, soumise hier aux influences subtiles de ce que l'on nommait « les trusts économiques », la voici brutalement asservie aujourd'hui à une autre forme de trust, politique, cette fois : le parti.

(Lire la suite en 2me page)

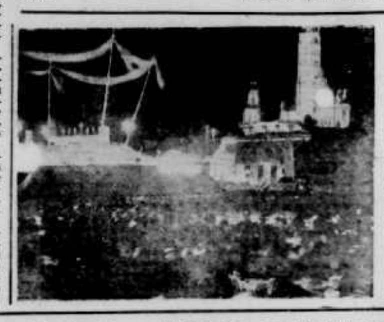

Pèlerinage du Grand Retour des Anciens Prisonniers et Déportés A LOURDES

Pendant la première ... des anciens prisonniers et déportés défilent sur le Parvis devant la Basilique, portant chacun un flambeau.

LA JEUNESSE HITLERIENNE

(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.

A. HITLER.

(Suite)

Par les trois branches : « Jungmädel » (fillettes), « B.D.M. » (14 à 17 ans) « Glaube und Schönheit » (Foi et Beauté, 17 à 20 ans), le Mouvement donne aux jeunes filles une formation physique, morale et politique dans la ligne de l'éducation nationale-socialiste. L'organisation hiérarchique est absolument parallèle à celle de la H.J. Les activités sont adaptées aux jeunes filles, la préparation au foyer et à la maternité remplaçant l'entrainement prémilitaire.

L'étude du Mouvement féminin sera donc beaucoup plus succinte.

b) Les « Jungmadel »

Les fillettes y entrent à 10 ans. Après une période probatoire de six mois, elles passent quelques épreuves physiques : course, saut, etc.

Le cadre général des activités est le même que celui du « Jungvolk » : réunions, après-midi de sports, excursions, camps. A 13 ou 14 ans, les fillettes passent la seconde épreuve, portant sur différents points :

— Connaissance de la vie du Führer et de l'histoire du Mouvement National-Socialiste.

— Connaissance des grands chefs du Parti.

— Hymnes nationaux.

— Histoire de la H.J.

— Origines et signification du drapeau.

— Connaissance de l'Allemagne (dessiner la carte) et des provinces perdues en 1918. Les Allemands dans le monde.

— Connaissance de la région et de son histoire, des traditions, chansons, costumes locaux.

— Epreuves sportives :

Course de 60 mètres en 12 secondes ;

Saut en longueur : 2 m. 50 ;

Lancer une balle à 20 mètres ;

Lancer une balle à 6 mètres sur une cible de 60 centimètres sur 60 ;

Nager 100 mètres.

— Epreuves d'extérieur :

Participer à une excursion d'un jour et demi, en passant la nuit dans une auberge de jeunesse ;

Savoir faire les lits et tenir le camp en ordre ;

Connaitre et pratiquer les « services de camp » : cuisine, achats, etc. ;

Faire un sac ;

Connaitre les arbres communs et les céréales ;

Connaitre les principaux signes de la carte au 25.000e.

Des groupes sportifs spécialisés permettent la pratique des différents sports. Il existe également des chorales et des orchestres.

Les camps sous la tente sont interdits aux « Jungmädel ».

Les fillettes sélectionnées pour devenir « Jungmädelschaftführerin », ou chef d'équipe, passent un an dans une unité spéciale et sont nommées ensuite si elles sont jugées aptes.

c) La B.D.M.

Les activités correspondent à celles de la branche H.J. Les groupes spécialisés correspondent à ceux des « Jungmädel » avec des activités plus complètes. L'« insigne de bronze » sanctionne les épreuves générales : sports, marche, secourisme, passées par les jeunes filles.

On insiste sur la gymnastique rythmique et les différents sports.

d) La branche « Glaube und Schönheit »

L'appartenance à cette organisation est volontaire pour les filles de 18 ans révolus. L'organisation a été fondée en janvier 1938. Elle tend avant tout à la formation personnelle.

La jeune fille choisit son « équipe de travail », une équipe étant composée de 15 à 20 membres. Elle change d'équipe chaque année.

1° *Equipes d'éducation physique* :

— Sport, gymnastique, hygiène et santé.

2° *Equipes d'éducation pratique* :

— Formation rurale : comprenant non seulement les techniques agricoles, mais aussi le chant, la danse, les jeux, permettant d'animer la vie d'un village.

— Formation ménagère : en liaison avec le Mouvement Féminin National-Socialiste.

— Défense passive et service public.

3° *Equipes de formation culturelle* :

— Vie personnelle : étude des conditions de logement, vêtement, de la décoration. Organisation des fêtes de famille.

— Jeu et formation sociale : jeux de société, art dramatique, chant, etc.

— Musique.

4° *Equipes d'éducation générale et politique* :

— Vie de la nation : événements politiques, histoire, géopolitique, études raciales, histoire de l'Art, visites de musées, d'usines, voyages d'études.

— Travail sur le caractère national : étude des cellules nationales, du folklore, costumes, chants, danses.

— Connaissance de l'étranger : politique intérieure et extérieure, races, moeurs, organisations de jeunesse, etc. ; voyages et contacts avec les Allemands de l'étranger.

VII. - LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE, L'ECOLE L'EGLISE

a) La Famille

« Les parents n'ont pas seulement donné au Führer leurs voix, mais aussi leurs enfants » Rien ne peut mieux exprimer la protection totalitaire de la H.J. en ce qui concerne l'éducation.

Le parti se défend de confisquer la jeunesse, mais considère que le vote des Allemands lui donne un mandat, que les parents ont abandonné leurs prérogatives entre ses mains. « Je me sais toujours considéré comme le mandataire des parents allemands et il en sera toujours ainsi... Leurs soucis sont mes soucis, leur joie est ma joie. » (Schirach.)

(A Suivre)

LA CONFERENCE DE PARIS

Travaux des commissions

Accord italo - égyptien

PARIS. — Les commissions politiques et territoriales pour la Roumanie et la Finlande ont achevé leurs travaux hier après-midi. Elles ont été stimulées par le secrétaire de la conférence qui leur avait fait savoir que les travaux des commissions devaient être terminés le 5 octobre.

La conférence a discuté à nouveau la question de Trieste et le problème autrichien sera l'objet d'un nouveau discours de M. Byrnes, qui complétera celui prononcé à Stuttgart.

PARIS. — Un accord italo-égyptien a été signé hier à Paris.

Il stipule que les biens italiens sous séquestre de l'Egypte depuis 40 serviront à une équitable compensation des pertes égyptiennes résultant des opérations de guerre en Egypte depuis juin 40.

Le Roi GEORGES de Grèce adresse une proclamation à son peuple

LONDRES. — Le Roi Georges de Grèce a adressé au peuple de Grèce une proclamation dans laquelle il a déclaré que la politique normale de nos jours ne peut se comprendre en aucun autre sens que celui de la reconnaissance sincère et universelle des lois du régime démocratique et qui prenait la résolution inébranlable de les appliquer avec justice et sans faiblesse.

Le roi a terminé en exprimant sa confiance dans la force et le patriotisme du son peuple et la volonté de la nation de suivre ceux qui en toute conscience demandent de sacrifier leurs ambitions personnelles et leurs intérêts privés.

Mise au point du M.R.P.

PARIS. — Le groupe parlementaire MRP a publié un communiqué dans lequel il a protesté contre la thèse selon laquelle le MRP aurait « opéré une volte-face lors du débat du 10 septembre » relatif à sa proposition tendant à soumettre la prochaine loi électorale au référendum.

Votant contre les conclusions du rapporteur Demusois (communiste) le groupe MRP a respecté l'attitude qu'il s'était assigné dès le mois d'août. Il a rappelé qu'à la commission socialiste et communiste ont refusé de prendre en considération la proposition Betolau.

15 milliards de moins en circulation

PARIS. — Le bilan de la banque de France arrêté au 5 septembre annonce que le montant des billets en circulation est passé de 883 à 842 milliards.

M. FARGE préside la 2e séance à la conférence du lait

PARIS. — M. Yves Farge, ministre du ravitaillement rentré de Copenhague a présidé la 2me séance de la conférence nationale du lait. Il a dans un discours dénoncé la politique du lait sain et propre, et dit que notre incapacité à résoudre le problème du lait deviendrait un crime.

JOURNAUX D'ENFANTS

Les humoristes ont souvent mis en scène des grandes personnes qui dérobaient les jeux des enfants pour s'en amuser ou prenaient leurs livres d'images pour s'en délecter.

Ce n'est pas pour cette raison que nous avons réuni, l'autre jour, une collection de journaux d'enfants, et si nous les avons lus en cachette de leurs propriétaires, ce n'était point par honte de trouver encore plaisir à cette lecture à notre âge.

Bien au contraire, ce n'était que simple souci d'information.

Il est très pénible de constater quelles pauvretés nos enfants sont condamnés à lire dans ces pitoyables hebdomadaires qui empruntent leur titre à un personnage célèbre des romans d'aventures, voire des dessins animés. La plus grande partie de la revue est occupée par des récits en images, dont les dessins n'ont même pas le mérite de l'originalité ou du goût (...mais où sont les Benjamin Rabier et les Caran d'Ache d'antan !) et dont le texte, d'un français approximatif, narre les exploits d'un personnage invraisemblable et fortement « américanisé ».

Que ce soit « Luc Bradefer », « Mandrake » ou « Le Fantôme d'Acier » (1), les héros de ces histoires distribuent des coups de poings (un dessin représente un éclair rouge avec ce texte : Bang !!), se pourchassent en auto ou en avion, évitent les traquenards des traîtres à faces mongoliques, selon la tradition exacte des plus mauvais films de gangsters d'Outre-Atlantique ! Quelle nourriture pour de jeunes esprits !

Les dessins humoristiques sont d'une affligeante stupidité et nous voyons les jeunes lecteurs ne pas même sourire en les regardant.

Les « romans » sont du même genre que les récits en images : rien de Jules Verne, de Spitz ou de Rosny, mais des élucubrations exotico-policières sans imagination et sans art.

Si l'on met à part quelques revues mieux faites, mais dont l'esprit confessionnel est extrêmement poussé, de sorte qu'elles ne peuvent intéresser qu'une catégorie de lecteurs, il n'y a actuellement rien dans le domaine de la presse qui puisse être lu sans dommage par les jeunes.

Les esprits scientifiques — nous l'avons constaté — sont obligés d'acheter « La Science et la Vie », excellente publication, mais d'un niveau beaucoup trop élevé. Comme on regrette l'absence d'une « Sciences et Voyages » (mais encore

les prisonniers allemands de Grande - Bretagne seront libérés

LONDRES. — Les 394,000 prisonniers allemands détenus en Grande-Bretagne ne tarderont pas à être libérés.

Les nouvelles plantations de vignes sont autorisées

PARIS. — La commission de l'Agriculture examinant la proposition de loi autorisant les nouvelles plantations de vignes a décidé notamment de limiter à deux hectares les possibilités d'effectuer sous certaines conditions les nouvelles plantations.

moins difficile qu'il n'était, et agrémenté de jeux d'esprit et d'anecdotes !) Les cerveaux littéraires n'ont d'autre ressource que le livre. Quant à la grande masse des cerveaux enfantins qui n'a pas de goûts aussi studieux, elle se précipite sur des publications dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles constituent un véritable danger pour le goût comme pour la simple moralité.

Il y a bien les journaux de scouts, mais tous les enfants ne sont pas éclaireurs ! (Et encore la partie « littéraire » y est pratiquement inexistante).

Avant la guerre, on avait réalisé des tentatives intéressantes (« **Copain Cop** », par exemple). Avant 1914 paraissait l'amusant « **Pêle-Mêle** ». On a vu heureusement disparaître « **L'Epatant** », « **Cri-Cri** », mais les aventures de « Jack le Tueur » ne sont pas terminées !

Nous demandons quelques dessinateurs : Dubout, Jean Effel, Samivel, par exemple, quelques conteurs, pour créer un hebdomadaire pour enfants de dix à quinze ans qui soit lisible et intelligent.

Ne conviendrait-il pas alors de supprimer quelques recueils d'âneries au profit d'un journal vraiment jeune et vraiment français ?

Jean MALOSSE.

Nouvelles diverses

WASHINGTON. — L'avion transportant les corps des 5 aviateurs américains abattus au dessus de la Yougoslavie est arrivé hier à l'aérodrome militaire de Washington. Le représentant du général Eisenhower a prononcé une allocution à cette occasion.

PARIS. — M. Marius Moutet a reçu hier matin à déjeuner, le président Ho Chi Minh et le chef de la délégation vietnamienne.

PARIS. — La Commission de l'intérieur et de l'Algérie réunie hier matin sous la présidence de M. Gatuing a décidé de désigner à l'unanimité M. Damus, communiste, nouveau rapporteur de la loi électorale.

LONDRES. — **La conférence intergouvernementale en vue de conclure l'accord au sujet des stations de radio de Guidage d'Atlantique Nord pour l'aviation** civile se tiendra à Londres le 17 septembre. La France y sera représentée.

PARIS. — La discussion a eu lieu hier sur le mode l'élection du Président de la République et les pouvoirs qui lui seront dévolus.

La grande fête du vin du 15 Sept.

Le Comité d'organisation porte à la connaissance des amateurs de tir que le concours de tir au pigeon sera doté de 3 prix dont le 1er, dit « Prix du Clos Poderino » s'élève à 5.000 francs.

Des poules clôtureront ce grand concours.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — **AU PROGRAMME**
John GARFIELD et Gig YOUNG
dans

AIR FORCE

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à **16 heures**.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à **18 heures**.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

« Le lait concentré non sucré alloué aux bébés manque complètement dans notre ville ».

Que dites vous de cette information ?

Croyez-vous que la Municipalité a multiplié les télégrammes de protestation et bombardé le Ravitaillement général de plaintes demandant une soutien d'extrême-urgence ? Voire... Le lait « naturel », souvent additionné d'« aqua simplex » tourne un jour sur deux. Le lait Guigoz est introuvable également. Le lait entier en poudre a disparu.

A quand une manifestation de « masse » de tous les bébés de la ville, avec leurs... « drapeaux » en tête et brandissant des biberons vides ? criant « les vaches avec nous ! ».

« C'est la tétée finale
Réclamons, ou demain
L'enfance nationale
Va bien mourir de faim ! »

Plaisanterie à part, ne trouvez-vous pas que cette situation est désolante ? et qu'il faut s'occuper d'y remédier avant toute autre question ?

Il n'est pas admissible qu'on trouve encore du lait en boîte au marché noir alors qu'on n'en trouve plus avec tickets pour les enfants dont il constitue la principale nourriture.

Le marché noir du lait est d'ailleurs le plus abominable. Quelles mesures a prises la municipalité sur le plan local pour le faire disparaître radicalement ?

Dans l'état actuel des choses, peut-il être permis à un débit de boissons de servir du café au lait ?

SIMON-JEAN.

A L'OFFICIEL

INTERIEUR.

M. Paoli Dominique commissaire divisionnaire chef du service régional de la sécurité publique à Orléans est nommé directeur départemental des services de police pour le département de l'Ain.

EDUCATION NATIONALE.

M. Rossi Gilbert a été classé 1ère sur 43 aux examens de sortie de l'école d'électricité et de mécanique industrielles dite école Violet.

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE.

Ont été titularisés les auxiliaires dont les noms suivent :

Madame Borgoniano Elise, M. Cristofini Alexandre, Melle Oneta Anna 3me classe à Marseille, Mme Fabiani Marie 2me classe à Paris.

JUSTICE.

1.) Vezzani et Ghisoni (4me classe) M. Constantini Charles Martial.

2° Fréjus (3e classe) M. Sunni.

3° Vico et Soccia (4e classe) M. Guigui Gaston.

4° Chateau du Loir (2e classe) M. Cagnoli.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

A travers la Corse

CARTICASI

IN MEMORIAM

Le jeudi 5 septembre a été célébré en la petite église de Carticasi, son village natal, un service funèbre à la mémoire de M. Sébastien Terramorsi, commissaire de Police à Orléans, qui trouva la mort au camp des déportés de Mauthausen (Autriche).

Toute la population émue du village était venue rendre un pieux hommage à cet homme qui après une brillante carrière au service de laquelle il employait une inlassable activité et une magnifique énergie dvait finir héroïquement dans un des plus terribles camp de la mort.

Dès le début, il avait mis au service de la résistance ses grandes qualités et son intrépide volonté ; il appartenait au groupe Corps Franc « Turma Vengeance » de la région d'Orléans.

Arrêté chez lui, le 18 janvier 1944 par la Gestapo, il fut d'abord incarcéré à la prison d'Orléans puis, le 16 Mars suivant transféré au camp de Compiègne. Ce ne devait être qu'une étape avant le grand départ pour l'Allemagne le 6 avril 1944.

Il fut envoyé au camp de Mauthausen. Et alors commence la lutte journalière entre la cruelle et brutale oppression du geôlier et la volonté tenace de celui qui ne voulait céder ni aux tourments physiques ni aux souffrances morales parce qu'il était soutenu par l'immense espoir de la victoire finale. Et cet espoir qui vivait en lui, il le communiquait à ses compagnons comme il s'efforçait de soutenir leur énergie qui parfois menaçait de s'éteindre. Mais en dépit de la force morale qui l'anima jusqu'au bout, ses forces physiques devaient l'abandonner et un nouveau nom s'ajoute bientôt sur la liste sanglante et glorieuse de ceux qui étaient morts pour que vive la France.

De celui qui fut un homme riche des qualités dominantes de notre race, il ne reste plus que l'émouvant exemple et l'impérissable souvenir.

Nous nous inclinons respectueusement devant ce héros, et nous prions sa veuve qui fut son infatigable auxiliaire et qui l'attendit désespérément et à sa famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

LUNDI 16 — LUNDI 16

OUVERTURE
DE LA LIBRAIRIE « CYRNOS »
ANCIENNE LIBRAIRIE
CAMPANA
11, Bd Auguste Gaudin, 11
LIVRES CLASSIQUES ET
TOUTES FOURNITURES
SCOLAIRES

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 14 Sept. : Ex. de la Ste Croix.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Vendredi 13 Septembre
Température : + 23.
Baromètre : 776.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 13 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Franchi Jean Philippe.
DECES : Néant.
MARIAGES : Joseph Auguste Maire Inspecteur de Police et Annonciade Eugénie Laure Rinieri, s. p. ; Sermet Germain Léon manœuvre et Agostini Angeline, s. p.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : « Le Hoggar, » commandant Mascre, de Marseille, avec 262 passagers et 53 tonnes de marchandises diverses.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie MANNONI, Place d'Armes, téléphone 1.68.

Mairie de Bastia
ARRETÉ

ARTICLE 1er. — Les Samedi et Dimanche 14 et 15 Septembre 1946, la circulation des véhicules de toutes sortes, est interdite du N° 1, Rue Chanoine Letteron au N° 4 de la Rue Gal de Carbuccia, en passant devant la rue Vatalepesca dans le sens de sa largeur à son aboutissement.

ARTICLE 2. — Dans ces mêmes rues la circulation demeurera libre aux piétons qui se rendent à leur domicile, compris à l'intérieur des barrages.

ARTICLE 3. — MM. le Commissaire de Police et le Commandant de Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 12 Septembre 1946
Le Maire : H. de MONTERA.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE
DE L'ASILE DES VIEILLARDS

Dimanche 15 courant, **Fête Patronale de N.-D. des Douleurs.**

Les diverses cérémonies de la journée auront lieu comme suit :

A 7 heures : Messe de communion
A 9 heures : Messe chantée.
A 16 h. 30 : Vêpres, Sermon par M. le Doyen Colombani, vicaire à Notre-Dame de Lourdes, Quête, **Salut solennel.**

Les Religieuses de N.-D. des Douleurs invitent les nombreux amis de l'Œuvre et en particulier les Dames Procuratrices à venir rehausser de leur présence la solennité de cette fête si chère au cœur de tous les **Bastiais.**

Prieures Perpétuelles : Mmes Albertini Antonia ; Luiggi Jeanne ; Biancardini ; Brunmbt ; Miles Santelli Hélène ; Orsini Lucette.

Prieures : Mme Ciavatti Antoinette ; Miles Panzani Vincente ; Spagnoli Marie ; Pucetti Annonciade ; Agostini Théodora ; Esposito Michelle ; Panifilo Angèle ; Franceschi Anna ; Lucchini Philippine.

Quêteuses : Miles Orzini Lucette ; Guizot Catherine.

Les prieures et procuratrices, qui se pourraient assister aux différentes cérémonies, voudront bien adresser leur offrande à Mme la Supérieure, qui d'avance, les remercie bien vivement.

Elle les prie de considérer le présent avis comme tenant lieu de lettre d'invitation.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Avis et Communications

LYCEE DE BASTIA

Le Proviseur du Lycée a l'honneur d'informer les familles qu'il reçoit chaque jour de 9 heures à midi à partir du mercredi 17 septembre jusqu'à la rentrée des classes, sauf durant les épreuves du Baccalauréat, c'est-à-dire du 24 au 27 septembre inclus.

Il prie d'autre part les parents des élèves internes de faire parvenir au Lycée si possible avant le 20 septembre, la feuille de radiation de leur fils afin que les services de l'Economat puissent établir les inscriptions indispensables chez les divers fournisseurs.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS

Les ouvriers et apprentis boulangers sont priés de se réunir à la Bourse du Travail, rue du Castagno, Lundi 16 septembre à 11 heures.

Présence indispensable.

LE SECRETAIRE.

AVIS AU PUBLIC

Le Public est informé qu'à partir du Samedi 14 septembre 1946, les trains 2 et 7 vapeur circulant entre CORTE-BASTIA et vice-versa, circuleront tous les jours sauf le dimanche.

Départ de Corte à 7 h. 00 ; Arrivée à Bastia à 10 h. 03.

Départ de Bastia à 16 h. 10 ; Arrivée à Corte à 19 h. 20.

UNION DEPARTEMENTALE DES COMBATTANTS DE LA LIBERATION ET VICTIMES DES DEUX GUERRES

Section de Bastia

Tous les camarades sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche **15 septembre à 10 heures, Brasserie** BONIN, **Place St-Nicolas.**

ORDRE DU JOUR. — **Préparation des** motions pour le congrès **départemental** qui aura lieu à Ajaccio **les 21 et 22 courant,** présidé par le **Ministre des Anciens Combattants.**

Nomination des délégués.

Le Secrétaire Gl : **ANTONIOTTI.**

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Demain dimanche 15 septembre entraînement général (juniors, séniors).

Départ 8 heures très précises.

Rendez-vous au « Bar Carnot ».

Le Commissaire au Foot-Ball.

RENDEZ-VOUS A LA CASCADE
Samedi 14, Soirée ; Dimanche 15
Matinée et Soirée

Jeunes gens et jeunes filles qui aimez le rythme et la musique, vous aurez le plaisir d'applaudir la sympathique virtuose accordéoniste

JESSY

ERRATUM.

Dans l'annonce légale de Me Giannucci Notaire à Bastia parue le 13-9-46 il faut lire la présente insertion et non la seconde insertion.

ALLO ! LES JEUNES

Le plus grand BAL de la saison
ATTENTION ! ATTENTION !
Samedi à minuit
EXPLOSION de la BOMBE ATOMIQUE
suivie d'un grand concours de Swing !!! du chant !! de la gaîté !! de l'ambiance !! dans un cadre enchanteur, venez voir
LA CASBAH EN FETE ???

Tous à la RUE DROITE le Samedi soir Dimanche matinée : Jeux divers, courses d'auto-chichés. Reprise du BAL à 16 h., et SOIREE DANSANTE.

QU'ON SE LE DISE !

PARIS
PRESENTE CETTE SEMAINE

DU 11 AU 17 SEPTEMBRE

LE VOILE BLEU

avec Gaby MORLAY, Elvire POPESCO
ALERME, CHARPIN et LARQUEY
DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

AVIS DE DECES

M. Cascinelli Lucien et **ses trois fillettes : M. Felici Toussaint ; M. et Mme Pini Henriette ; M. et Mme Felici Paul ;** Mme et M. Felici Mémé et leur fille ; M. et Mme Giovannini Angèle et leurs enfants ; Mme Vve Cascinelli Elisabeth et ses enfants ;

Les familles Vinciguerra Félix et ses enfants ; Mme Vve Cascinelli Anna ; Leili Thérèse, Marie et Napoléon, Cascinelli Joseph, Blanc de Verney-les-Bains, Casi de Rabat.

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jeanne CASCINELLI
Née FELICI

leur épouse et mère, fille, sœur, belle-fille, nièce et cousine, pieusement décédée à l'âge de 24 ans et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 14 septembre 1946 à 10 heures.

Maison Mortuaire : 2, rue Abattucci.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Pour cause de maladie la famille ne reçoit absolument pas.

Le bureau du syndicat du Livre invite ses adhérents à assister aux obsèques de :

Madame Jeanne CASCINELLI

épouse de notre camarade Lucien Cascinelli, qui auront lieu aujourd'hui 14 septembre à 10 heures. Maison mortuaire 2, rue Abattucci.

BORGO.

Les familles Badani, Perfetti, Corteggiani, Albertini, les enfants et petits enfants, de feu Charles Dominique Albertini, Ainsi que tous leurs parents ont l'immense douleur de faire part à tous leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

ALBERTINI Jean

décédé à Borgo le 21 août à l'âge de 93 ans et de

ALBERTINI Angèle Marie

décédée le 10 septembre à l'âge de 96 ans leur père, mère, grand-père, grand'mère, arrière grand-père arrière grand'mère, oncle et tante.

Les enterrements ont eu lieu à Borgo, respectivement le 23 août et le 11 septembre.

P.P.F.

REMERCIEMENTS

Mme et M. Pierre Grimaldi et leurs familles dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils chéri :

ALEXANDRE

Les prient de bien vouloir trouver ici avec l'expression de leur gratitude et leurs remerciements attristés.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.

Faire offres au journal qui transmettra.

A VENDRE. — Magasin situé rue des Terrasses (eau, électricité et W.C.) pouvant servir de fond de commerce. Pour tous renseignements s'adresser chez M. Victor Del Re, rue des Jardins.

ON DEMANDE des ouvreuses. Tenue impeccable exigée. S'adresser à l'Office du Travail, 4, rue Neuve-St-Roch, Bastia S.L.M.O. Bastia. Visa N. 40.

A VENDRE conduite intérieure commerciale Renault 8 CV. Parfait état. Bureau du journal.

A VENDRE. — A Corté, cause départ. Maison 4 pièces, cave et grenier, eau et électricité, très bon état. Libre à la vente. S'adresser à M. Guerrini Jean, Rue Pont de l'Orta à Corté.

ACHETE cheveux toute quantité, faire offre Yvonne POSTICHEUX, Châlet Menicucci, Avenue du Grand Pin, CANNES (A.-M.)

L'AVENTURE FASCISTE CONTINUE

Suite de la 1re page

Ils sont trois, il est vrai, à la remorque du plus ardent, du plus violent, du plus frénétiquement résolu d'entre eux, qui n'ayant pu se saisir pour l'instant, — chacun, à lui seul, — du pouvoir, ne se sont mis d'accord que pour le partager. Il n'en reste pas moins que leur coalition règne en maîtresse absolue, qu'elle a réduit toute opposition parlementaire au silence, et qu'elle préfigure, en fait, le parti unique. Elle annonce et, consciemment ou non, prépare la dictature.

Ce qu'elle a réalisé, la France le sait et elle est lasse d'un régime, qui, combinant fascisme et anarchie, met l'arbitraire partout et ne laisse subsister d'autorité nulle part.

Oui, l'aventure fasciste continue... Et nous nous trouvons là, en réalité, en face d'une loi fatale, d'une loi évidente de l'Histoire : les grands bouleversements économiques, politiques ou sociaux déchaînent chez certains hommes les pires instincts. Ils multiplient leur goût du lucre. Ils exaspèrent leur passion de dominer. Ils portent au paroxysme, — sans frein et démesuré, — leurs appétits et leurs ambitions.

A l'heure où les foules, désemparées par de longues épreuves, n'entrevoient plus de recours à leurs souffrances, et, ne sachant plus qu'espérer, en viennent naïvement à rêver d'un impossible « havre de grâce », ils font germer dans quelques milieux et sous des formes diverses, une sorte de folie des grandeurs qui ne tarde pas à entraîner à l'assaut pour le pouvoir absolu, les factions et leurs chefs.

Nous sommes, depuis de longues années déjà, entrés dans l'une de ces périodes de l'évolution humaine où pèsent sur des peuples, pourtant séculairement affranchis, les menaces croissantes d'une tyrannie.

Nous sommes à l'un de ces moments où, de nouveau, la violence, — principe des régimes despotiques, — l'emporte partout sur la Loi — principe des peuples libres —, à l'un de ces moments où ceux mêmes qui invoquent avec le plus d'insistance et d'apparente ferveur, les maîtres-mots de la DEMOCRATIE, — EGALITE, SOUVERAINETE, LIBERTE, — ne s'en servent plus que pour couvrir leurs entreprises et n'y voient désormais rien d'autres que des formules rituelles, propices à la conquête du crédit populaire sur lequel ils comptent bien parvenir à fonder un jour, avec de fructueux privilèges, leur propre souveraineté.

Nous en sommes à l'un de ces moments périlleux de l'existence des Républiques, où, faute de mesure, et, dans l'emportement de la démagogie, elles risquent d'en arriver tout doucement, de réformes soit-disant populaires en réformes plus populaires encore, à la pire des servitudes :

A César, d'abord,
...Puis à Caligula.

A. J. GODIN.

RESTAURANT "LES SABLETTES"

REOUVERTURE — **4 Rue St Jean - BASTIA** — ***REOUVERTURE***

000215

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION, 8, Boulevard Paoli — BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : .... 180 frs
6 mois : .... 345 frs
1 an : .... 600 frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Procès domaniaux

Il était question dans ce journal de l'historique incomplet d'un des grands domaines de la Corse, le Migliacciaro, ainsi, en l'état actuel des choses, la mise en exploitation rationnelle apporterait un sérieux soulagement à l'économie alimentaire de l'île. On a dit qu'il avait été concédé par Gênes, au dix-huitième siècle, à une famille noble de cette ville, les Fieschi. On nous signale qu'il fut ensuite vendu par ceux-ci aux Frediani et aux Morelli. Une partie du prix de vente fut payée comptant, l'autre à terme.

Mais il en fut du Migliacciaro comme de la plupart des autres grands domaines concédés par le Roi ou par les Gouvernements précédents : ils constituaient l'espace vital des habitants de la région habitués de temps immémorial à en user pour leurs besoins hivernaux les plus stricts et qui jamais ne se décidèrent à entériner ces concessions massives qui faisaient d'eux des parias, des indigents, des salariés agraires miséreux. Aussi bien pour Cargèse-Paomia que pour le Sia-Galeria, que pour Chiavari, ils n'attendaient que des circonstances politiques favorables pour revendiquer, judiciairement et extra-judiciairement, leurs droits à la possession terrienne. Dès que la Révolution éclate, les Fiumorbais, vivant mal dans leur refoulement montagneux, reprennent pied dans le domaine contesté.

Il y eut un gros procès entre les premiers concessionnaires-vendeurs et les acheteurs corses : les premiers réclamaient le solde du paiement convenu, les seconds étaient prêts à s'exécuter mais désiraient être remis en possession de l'acquêt envahi par les habitants. Ce procès se plaidait aux environs de 1818.

A la même époque, les tribunaux étaient saisis d'une affaire de la même nature. Il s'agissait d'un autre domaine tout aussi ou plus vaste, bien que beaucoup moins fertile, celui de Conca, qui s'étendait sur des milliers d'hectares, de la mer aux montagnes de Bavella. Trois parties en cause : le concessionnaire prétendu depuis, ici, la moitié du dix-septième siècle ; l'Etat, réclamant au moins la partie forestière du domaine ; habitants, comme les espèces de la commune, réclamant simplement le droit à l'existence en vertu d'un long usage qui leur avait permis de s'installer, d'y bâtir, d'y créer une commune de plein exercice. Ceux-ci sur un jugement de première instance qui avait donné raison au concessionnaire privé, et sur des incidents divers, avaient même, à plusieurs reprises, pris les armes... La situation se tendant davantage, les autorités étaient vivement alertées, inquiètes. En appel, la Cour écarta les prétentions du concessionnaire et partagea le domaine entre l'Etat et la commune.

Ici, également, un historique serait à faire. C'est, en grande partie, l'histoire des grands domaines dans leur formation primitive et qui date souvent de plusieurs siècles, qui expliquerait la formation de la propriété en Corse, et comment cette formation a abouti à la dispersion agraire actuelle qui peut avoir par endroits ses défauts mais qui constitue l'assise solide de la sécurité alimentaire de la Corse dans la mesure où elle existe. Il n'y a pas eu, même sur l'échelle historique la plus large, de problème plus intéressant en Corse que celui du partage des terres dans l'île, et la manière bien curieuse employée par les paysans pour y arriver, parfois par la menace, le plus souvent par la force passive. On en serait mieux convaincu si l'on réfléchissait au sens profond des guerres et des troubles intérieurs qui les provoquèrent.

P.B.

M. de Gasperi définit la position de son parti

ROME. — M. de Gasperi a fait devant le groupe parlementaire démocrate chrétien, un exposé de la politique intérieure et extérieure du gouvernement.

Le Président du Conseil a déclaré, en matière de politique extérieure, que tous les efforts devaient être poursuivis, en vue d'obtenir une paix juste et durable.

Passant aux questions intérieures, le ministre a passé en revue toutes les difficultés qui vient de connaître le pays.

Il a déclaré ensuite que le pays ne devait pas connaître de crise ministérielle avant la signature du traité de paix et que par conséquent toute action de la part de son parti, devait être remise à plus tard.

En conclusion, le groupe parlementaire démocrate chrétien a adopté à l'unanimité, un ordre du jour exprimant la confiance dans les hommes du parti membres du gouvernement.

Entre temps le secrétaire général du parti communiste, M. Togliatti a déclaré à la presse qu'il n'avait rien à dire pour l'instant et qu'il attendait que M. de Gasperi l'invite à nouveau à s'entretenir avec lui concernant le portefeuille du Trésor rendu vacant par suite de la démission de M. Corbino.

LAISSEZ DEMOSTHÈNE TRANQUILLE

Par Edouard HERRIOT

M. Emile Buré va fort. J'ai eu récemment avec lui une petite polémique parce qu'il avait outragé les morts du parti-radical et que mon devoir était de défendre ceux des nôtres, si nombreux par les gens distingués et prudents, qui ont fait face à l'ennemi. Est-ce de cela qu'il se venge en m'accusant d'orgueil personnel, en me reprochant d'avoir défendu l'alliance russe lorsqu'elle était impossible (je ne comprends pas), en me montrant du doigt parce que j'aurais, tout récemment, dans le débat sur les dettes américaines, « par le contre Athènes » ? Gabriel Cudenet est, lui aussi, mis en cause pour m'avoir traité avec une amitié dont je demeure touché.

Faut-il se fâcher ou rire ? *Je préfère le second parti* : les occasions de gaîté se font rares. *Loin* de moi la pensée d'accuser M. Buré d'égoïsme. Il parle de lui-même d'une façon naturelle : « *J'ai averti* Clemenceau... Poincaré voulut bien m'écrire. Je disais à Tardieu... ». Quand il se réfère aux classiques de la politique ou de la diplomatie, il me rappelle la sous-préfète du *Monde où l'on s'ennuie* faisant référence à Tocqueville, à ce même Tocqueville qui a *été*, naguère, l'objet d'une brillante citation.

« Il faut, écrit M. Buré, examiner à fond la question des dettes américaines. » Allons-y. En résumé, toute la discussion porte sur l'affaire du moratoire Hoover. Ceux qui, aujourd'hui encore, se félicitent du non-paiement tiennent le raisonnement suivant : l'intervention du président Hoover a brisé tout le mécanisme des paiements allemands et, par suite, nous a libérés à l'égard des Etats-Unis.

Raisonnement simple mais faux. On sait quelle avait été, lors du règlement Mellon-Bérenger, la thèse des Américains. Sommairement ils disaient : « Nous n'avons réclamé, à la fin de la guerre, aucun avantage territorial ou financier. Nous avons annulé la dette militaire de la France. Nous ne demandons paiement que pour les crédits consacrés à sa reconstruction ou au paiement des stocks. Donc, nous n'admettons aucun lien entre notre créance sur vous et votre créance sur l'Allemagne. » M. Henri Bérenger s'était vainement battu pour obtenir ce que l'on appelait la « clause de sauvegarde ». Et le parlement avait voté l'accord tel qu'il était, en l'accompagnant de réserves, mais unilatérales et tellement inefficaces que notre gouvernement d'alors avait refusé de les laisser insérer dans le texte de la loi de ratification. Si l'on était hostile à l'arrangement, il fallait voter contre — ce que j'ai fait. Nous on se tait.

Intervient le moratoire. On a dit que le président Hoover était favorable à l'Allemagne. Possible ; mais ce n'est pas la question. Ce moratoire proposait l'ajournement, pour un an, de tous les paiements de dettes intergouvernementales ; le président déclarait : « Je n'approuve nullement, même dans son sens le plus éloigné, l'annulation des sommes qui nous sont dues... Nous ne sommes pas impliqués dans la discussion des problèmes strictement européens, problèmes dont fait partie le paiement des réparations allemandes. » La France accepta la proposition américaine par l'accord du 6 juillet 1931. Si l'on pensait que le moratoire Hoover nous engageait sur une voie dangereuse, il fallait voter contre — ce que j'ai fait. Celui qui le votait s'obligeait.

Et, le 18 décembre 1931, le Congrès américain précisait sa position dans le texte suivant : « Il est déclaré expressément par la présente résolution qu'il est contraire à la politique du Congrès qu'une fraction quelconque des créances des Etats-Unis sur les pays étrangers soit, en aucune façon, annulée ou réduite ; et rien de ce que contient la présente résolution ne sera interprété comme indiquant une politique contraire ou comme impliquant qu'à aucun moment une modification de la politique déclarée dans la présente résolution sera examinée favorablement. »

Voilà la vérité, la situation devant laquelle je me suis trouvé en 1932. La France avait pris deux fois une position contraire à mon désir. Mais elle avait donné sa signature ; elle s'était solennellement engagée, en toute connaissance de cause. J'ai respecté cette signature, tout en entreprenant des négociations pour la révision de l'accord Mellon-Bérenger avec le président Roosevelt qui, dès le 23 novembre 1932, avant son entrée en fonctions, m'avait autorisé à certaine espérance. Il fallait attendre la fin de ces négociations. *Le jour même où je fus renversé, je pouvais* transmettre à la Chambre une communication des Etats-Unis acceptant de reconsidérer la question des dettes.

De tout cela je n'ai rien dit à l'Assemblée dans le débat de ces derniers jours. Par sentiment français, j'ai voté et prié mes amis de voter pour l'accord signé par M. Léon Blum comme j'avais, jadis, défendu l'attitude prise, malgré moi, par M. Poincaré. J'ai parlé avec les plus sincères égards de ceux-là même qui, en 1931, m'avaient renversé. J'ai souhaité que l'unanimité de l'Assemblée se maintint le jour où il faudra payer. Bien sûr, il m'est insupportable de lire que j'ai agi ou parlé contre Athènes. Je ne me « glorifie » pas comme M. Emile Buré, dont l'argument principal est celui que m'opposa certain Dorlut. Mais je ne me laisserai pas insulter, accuser d'esprit partisan, de défaillance patriotique. Sur les devoirs de l'homme public envers la patrie, je me rappelle l'admirable début de la *Troisième Philippique*. J'invite donc M. Buré à laisser Démosthène tranquille. Et moi, plus humble, aussi.

LA CONFERENCE DE PARIS
Travaux des Commissions

PARIS. — A la Commission territoriale pour l'Italie, la Grande-Bretagne a exposé à nouveau son point de vue sur Trieste, après que le représentant de la France eut insisté sur la création d'un seul Trieste de Trieste, nécessaire aux pays d'Europe centrale.

PARIS. — A la commission politique pour la Bulgarie la réunion d'hier a été marquée par un incident. Avant la fin de la séance et sur consentement du président, les délégués de la Tchécoslovaquie, de la Biélo-Russie et de l'URSS ont quitté la salle.

La Jeunesse Hitlérienne
(HITLERJUGEND)

(Suite)

Après ces déclarations impératives, on considère la confiance comme acquise. « Les millions de garçons et de filles n'ont pas seulement apporté leur foi, mais la confiance de leurs parents. »

Il est inutile de souligner le caractère « obligatoire » de cette confiance, puisque le service dans la H.J. n'est pas volontaire. En fait, la H.J. ne se soucie nullement des parents ni de la vie de famille. Réunions et sorties sont obligatoires. En ce qui concerne les camps et stages, garçons et filles y sont « convoqués », et seul le médecin de la H.J. peut les en dispenser.

Toute une partie de la vie des jeunes échappe ainsi à l'autorité des parents. A plusieurs reprises toutefois, soit pour parer à des réactions, soit pour modérer le zèle de certains subordonnés, Schirach a donné des consignes de prudence et de conciliation.

Le « ... » doit gagner la confiance des parents. Seul connaît ses jeunes le chef qui connaît leurs parents, leur mode de vie, leur foyer, leurs joies et leurs peines. Les parents sont d'autant mieux prêts à reconnaître sans arrière-pensée le service H.J. que ce service soutient leur autorité au lieu de la miner.

Enfin : « Tout mouvement de jeunesse ... la collaboration spirituelle des parents ».

Mais il semble bien que le fond de la pensée des chefs H.J. se soit exprimée dans la phrase déjà citée : « Au diable les vieux ! »

b) L'Ecole

On aime à souligner, dans la H.J., que « notre éducation n'est pas fondée sur l'enseignement, mais sur la vie ». Et l'on s'étend complaisamment sur les réformes nécessaires, sur la nécessité d'étendre à l'école la révolution éducative. C'est ici que s'insère la critique permanente des anciens cadres de l'enseignement :

Combien de maîtres en Allemagne sont tombés dans l'erreur de se séparer de la jeunesse ! Ils oublient que, au sens le plus élevé, la jeunesse a toujours raison, car elle porte la vie nouvelle. En se cramponnant à l'ancien temps, ils arrivaient seulement à se tenir à l'écart.

L'idée est séduisante de voir l'école s'imprégner de l'esprit de la H.J. « Nous voyons l'éducation nationale-socialiste comme un tout... Nous sommes une équipe solidaire et responsable de l'éducation de notre peuple. » Et encore : « L'objet de l'éducation est toujours le même, qu'il s'agisse d'un garçon comme écolier ou comme H.J., il s'agit d'un seul et même garçon. »

D'où la nécessité de changer :

1° les méthodes ;
2° les hommes.

Il s'agit de donner la primauté à la formation du caractère. Pour cela, les chefs de la H.J. préconisent l'extension du système des responsabilités confiées aux élèves.

Ils veulent aussi plus de liberté et de joie. « Il ne nous est pas indifférent que la jeunesse qui nous est confiée soit heureuse ou non. »

Bien entendu, ces prétentions se heurtent à la résistance d'une partie des maîtres et certaines déclarations de Schirach montrent que cette résistance a dû être sérieuse : « Nous ne voyons pas dans le maître un ennemi... Je ne veux pas mobiliser la jeunesse contre l'école, comme le prétendent certains maîtres... Je parle pour clarifier la situation, non pour créer des oppositions. »

Tout naturellement, les réformateurs devaient désirer avoir leurs hommes.

La jeunesse ne respecte pas le savoir, mais la personnalité... Nous ne pouvons que souhaiter voir disparaître la catégorie de maîtres qui considèrent l'enseignement comme un métier, et l'élève comme un instrument de travail... Ils disparaissent, la lumière éclatante du IIIe Reich ne leur convient pas.

Et voici qu'apparaissent : « Nos nouveaux maîtres qui ont les deux pieds sur la terre, marchent dans les rangs avec leurs camarades, des S.A., et sont, comme ceux-ci, les aînés des H.J. »

(A Suivre)

Une lettre de Guy Mollet au COMITE CENTRAL COMMUNISTE ou la fin de l'entente socialo - communiste

PARIS. — Il y a quelques jours Guy Mollet avait envoyé une lettre au comité central du parti communiste l'informant de la décision prise par le congrès socialiste de supprimer le comité d'entente des 2 partis.

Jacques Duclos vient de répondre à cette lettre, en réaffirmant l'impérieuse nécessité de l'unité ouvrière et regrette que le congrès socialiste ait rejeté l'unité du prolétariat. Il propose la réunion d'une délégation du comité central communiste et du comité directeur socialiste afin de prendre en commun certaines mesures qu'il juge indispensables à la classe ouvrière.

Le retour du Gal de Gaulle à la politique

PARIS. — L'Agence Française de Presse publie une nouvelle qui se propage dans les milieux bien informés et selon laquelle le général de Gaulle dans le discours qu'il prononcera à Epinal dira son intention de patroner certaines listes de candidats qui se sont groupés autour de la politique préconisée dans son discours de Bayeux.

A LA CONSTITUANTE

PARIS. — L'Assemblée Nationale Constituante a poursuivi l'examen des derniers articles constitutionnels. Il ne lui reste plus à étudier que les articles relatifs à l'union française et ceux du règlement de l'Assemblée.

Accomplissant un de ses derniers actes officiels comme Président du Mexique, le Général Manuel AVILA CAMACHO a lu le 1er septembre, devant le nouveau Congrès fédéral de l'Union, un compte-rendu matériel et moral de sa gestion de six ans à la tête du Gouvernement mexicain.

Le Président Avila Camacho est un des présidents les plus populaires qu'ait connu le

Mexique. Le voici, avant de descendre de voiture, assailli par des femmes du peuple qui veulent lui remettre leurs « placets ». Le Président lit toujours avec soin ces humbles suppliques et y répond personnellement.

LONDRES. — De nouveaux actes de sabotages ont été commis par les terroristes juifs en Palestine. Ils ont échangé des coups de feu avec la police alors qu'ils tentaient de s'introduire dans les Banques.

NEW-YORK. — Le discours de M. Wallace, ministre du commerce américain a provoqué tant aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne, de vives controverses.

Scotland-Yard révèle le vol d'une serviette diplomatique après l'arrestation et la condamnation du voleur

LONDRES. — Scotland Yard vient de révéler le vol d'une serviette diplomatique contenant la carrière de M. Dalton chancelier de l'Echiquier.

Le secret le plus absolu avait été gardé sur cette affaire et ce n'est qu'après l'arrestation et la condamnation immédiate du voleur qu'elle a été divulguée.

A son départ, le chef de la délégation du Viet - Nam est optimiste

PARIS. — Le chef de la délégation vietnamienne, qui, à son départ à la gare de Lyon s'est soumis à un interview d'un représentant de l'A.F.P. a déclaré qu'on ne pouvait pas dire que la Conférence de Fontainebleau était un échec puisque les négociations reprendront bientôt, et que des experts demeurent à Paris pour faire les liaisons.

Un accord, ajoute-t-il est nécessaire car une mésentente aurait des conséquences désastreuses, tant pour le Viet-Nam que pour la France.

Campagne contre les U.S.A au Mexique

MEXICO. — Une violente campagne contre les U.S.A. vient de se déclencher au Mexique au lendemain des visites de hautes personnalités américaines telles que celles du général Eisenhower Henry Wallace et de l'Amiral Halsey.

Des tracts répandus dans les secteurs ouvriers et paysans en province appelleraient dit-on à l'action directe contre le gouvernement capitaliste des U.S.A. qui conspirerait contre la souveraineté du Mexique « et stigmatiseraient » de ténébreux le plan Truman visant à réduire le Mexique en esclavage ainsi que les autres nations de l'Amérique latine.

Selon « La Prensa Grafica » les autorités militaires et de police auraient ouvert des enquêtes sur les activités de certains éléments étrangers qui auraient réussi à s'infiltrer dans plusieurs groupes politiques et syndicaux afin de répandre de dangereux mots d'ordre intéressant la politique internationale ».

M. Vinchinsky dément...

PARIS. — M. Vichinski a démenti avoir prononcé l'autre jour à l'adresse de la délégation italienne des paroles qu'on a traduites ainsi : « Les Italiens sont meilleurs à la course qu'au combat ».

La traduction exacte des paroles qu'il a dites est la suivante : « Les généraux italiens quoique comblés de louanges, sont plus habiles à courir qu'à combattre ».

Fin de la grève des marins aux U. S. A.

WASHINGTON. — Le Gouvernement des Etats-Unis s'est incliné devant les revendications des grévistes de la marine marchande.

Ce sont maintenant les ouvriers coiffeurs qui réclament une augmentation de salaire et qui se mettront en grève lundi et les musiciens qui à partir de ce soir ne joueront plus et ainsi les boîtes de nuit feront relâche.

Les Agents du Ministère des Finances se mettront-ils en grève ?

PARIS. — Au cours de la réunion que la commission exécutive de la Fédération des Finances a tenue dans la soirée [illegible] une grève englobant tous les agents du Ministère des Finances [illegible].

Selon les dirigeants de la Fédération, l'effervescence [illegible] au personnel dépendant des Ministères de l'Agriculture, des PTT et de l'enseignement a rompu la parité entre les fonctionnaires et les agents du Ministère des Finances.

Ces derniers demandent que la prime d'attente attribuée par le gouvernement aux PTT, l'agriculture et l'enseignement soit également allouée à toutes les catégories d'agents des Finances.

Dans le cas où la grève éclaterait elle atteindrait un total de plus de 100.000 agents groupés dans 30 administrations différentes.

Nouvelles diverses

TANGER. — [illegible]

Au cours de la réunion [illegible]

NEW-YORK. — [illegible]

Dans 3 Jours

Mercredi 18 Septembre à 20h 30

Tirage de la 29e Tranche de la LOTERIE NATIONALE

ALLO ! LES JEUNES

Le plus grand BAL de la saison
ATTENTION ! ATTENTION !
Samedi à minuit
EXPLOSION de la BOMBE ATOMIQUE suivie d'un grand concours de Swing !!! du chant !! de la gaîté !! de l'ambiance !! dans un cadre enchanteur. [illegible]
LA CASBAH EN FETE !!!
[illegible]
QU'ON SE LE DISE !

AVIS

Le Restaurant « Les Sablettes » à Bastia, informe son aimable clientèle qu'il reprendra à compter de Lundi 16 courant. Réouverture pour la saison d'Hiver. 4, Rue St-Jean — BASTIA.

Assistance Judiciaire — CALVI — 13-15-1

Etude de Me François Luciani

Avoué près le Tribunal civil de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Calvi, le premier avril 1946 enregistré et signifié.

Au profit de Madame MALASPINA Jeanne-Marie, [illegible] demeurant et domiciliée à Palasca.

Contre M. GRELLET Pierre demeurant à Palasca.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux GRELLET à la requête et au profit de la femme.

CALVI le [illegible] septembre 1946
LUCIANI.

DU 11 AU 17 SEPTEMBRE

LE VOILE BLEU

avec Gaby MORLAY, Elvire POPESCO, ALERME, CHARPIN et LARQUEY

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIREES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 18 à 19 heures.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

[illegible]

SIMON-JEAN.

L'ŒUVRE SOCIALE D'ADOLPHE LANDRY.

Il paraîtrait que M. Croizat, métallurgiste, a fait « pour la famille française beaucoup plus que tous les auteurs même ailleurs d'ouvrages sur la démographie, fussent-ils professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes », aucune précision n'est donnée pour justifier une pareille affirmation.

Nous connaissons en tout cas un ancien professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, Adolphe LANDRY, député de la Corse et ancien ministre qui, en plus de savants ouvrages démographiques a mis sur pied une œuvre sociale de première grandeur.

Fondateur en 1912 du groupe parlementaire des familles nombreuses, promoteur de l'octroi aux fonctionnaires d'indemnités pour charges de famille, de l'institution des Assurances sociales et des Allocations familiales, aux salariés des administrations privées et de l'agriculture [illegible] Constitution [illegible]

Il s'agit là de faits tangibles et non pas d'[illegible].

CHRONIQUE SPORTIVE

BOXE

Au programme figurent 12 combats dont 3 de novices, voici l'ordre de ces combats :

En lever de Rideau

Young MARIOTTI 13 ans, poids papier, contre Kid BOSCHETTI, 10 ans, en 3x1. Arbitre : Ottaviani Pierre, 15 ans.

Young JEANNOT 12 ans, poids chiche, contre VENDASI Jean, 12 ans, en 3x1. Arbitre Boschetti Valentin.

Kid ROUQUIN, 11 ans, poids haricot contre VENDASI Louis, 10 ans, en 3x1. Arbitre Bruni Emile.

Soigneurs : Ciucci René, Vendasi Joseph, Ferrarini François ; Carlotti Mathieu.

1er Combat

PENNE poids mouche, champion de l'Allier contre TASSIN, champion du Rhône, en 3x3.

2me Combat

CHARTIER, poids coq, contre CONFORTI, en 3x3.

(Ces deux combats seront arbitrés par Carlotti François, arbitre officiel).

3me Combat

ROBILLARD, poids plume contre MAZZETTI C.R.B., professeur Filippini en 3x3.

4me Combat

ABENT poids léger, contre MALAGUTTI C.R.B., professeur Filippini en 3x3.

(Ces deux combats seront arbitrés par M. Baldini Dque.)

E N T R A C T E

5me combat

DUBREUIL, welter, contre THEOLLIER, champion de France universitaire, (welter).

(Arbitre M. Charles Franchesci.)

6me combat

MAROSTEGAN, sélectionné international, poids léger, contre MARIOTTI Dque, International, etc... en 3x3.

7me combat

LAURENT Mickey, international, contre CAPEZZONE du B.C. de Villeurbanne en 3x3.

8me combat

NEUBAUER, champion de France, international, poids léger, contre ? en 3x3.

(Ces trois derniers combats seront arbitrés par M. Jué, arbitre officiel, délégué par le C.P. de F.F.B.)

9me combat

DELGRANDE, poids lourd, du Ring Ajaccien, professeur Filippi, contre MORI Jean, du C.R.B., professeur Filippini, en 3x2.

(Arbitre M. Ch. Franchesci du C.D.F. F.B.).

Juges : MM. Dd André, Berney ;

Assesseurs : M. DeR° Ange, Délégué Départemental et M. Laurent Colombani, du C.D.F.F.B.

Médecin de service : M. Nicolai.

Chronométreur : M. Boyer.

Commissaires de Réunion : MM. Marcelli François, Gandolfi Jacques, Filippi César, Maurice Campana du C.D.F.F.B. Trésorier M. Valdrighi Ferdinand.

Le Central Ring Bastiais décline toute responsabilité en cas d'accident.

Adolphe Landry A BASTIA

M. Adolphe LANDRY, député de la Corse, ancien ministre, est arrivé hier soir à Bastia où il passera la journée de dimanche.

Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

A travers la Corse

TOX.

BRILLANT MARIAGE

Lundi dernier a été célébré dans notre modeste église le mariage de M. Adrien Filippi ancien prisonnier, avec Mlle Magdeleine Costa, institutrice.

Ont signé comme témoins pour le marié M. Paul Filippi Sémonarotti et pour la mariée M. le Commandant Calendini chevalier de la Légion d'Honneur.

Un très long cortège aux toilettes élégantes accompagnait les jeunes époux.

A midi devant une immense table artistiquement fleurie de mains de fée plus d'une soixantaine d'invités ont apprécié les mets exquis et dégusté avec plaisir le bon vieux vin Corse.

Les discours se succédaient. Les chants remplissaient la salle. [illegible] de joie les jeunes époux sont parti vers des cites plus beaux.

Nous leurs souhaitons bonne chance et que nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

UN AMI.

Tirage de la Loterie Nationale

PARIS. — Voici les résultats du tirage de la 28me tranche de la Loterie Nationale 1946 qui a eu lieu à Vichy.

Les numéros se terminant par :

0	300	300
25, 73, 47, 39, 19	300	409
66	500	1.000
72	1.000	2.000
250	2.000	3.000
339	5.000	8.0 0
628	8.000	12.000
177	10.000	15.000
4.681	20.000	30.0 0
5.839	30.000	50.000
2.718	50.000	70.000
46.469 22.636 92.233		
77.582	100.000	100.00

Les billets portant les numéros :

089.515 272900 259.780		
038.879	200.000	150.000
290.619 031062 031.998	300.000	200.000
392.257 200.553 067.157	400.000	260.000
059.417 034.674	600.000	300.000
252.570 145.834	1.000.000	400.000
092.830	2.000.000	500.000
258.115	8.000.000	2.000.000

Le prochain tirage aura lieu le 18 septembre à Blois.

-- Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CABINET DENTAIRE

M. BENTELLINI, Chirurgien-Dentiste, fait savoir à son aimable clientèle qu'il reprendra ses consultations le LUNDI 23 Septembre.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Dimanche 15 Septembre : St Albert

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Samedi 14 septembre
Température : + 26.
Baromètre : 779.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 14 SEPTEMBRE
NAISSANCES : Rossi Louis.
DECES : Casanelli Jeanne Antoinette Joséphine, mariée 25 ans ; Schmitt Erich, P. G., 29 ans célibataire ; Camug Camille 54 ans mariée ; Mori Marie, 21 ans, célibataire.
MARIAGES : Néant.

A L'ARRIVEE

Notre excellent ami Basile Maestracci conseiller général d'hier et de demain de St-Florent.

MOUVEMENT DU PORT

AU DEPART. — « Le Hoggar » pour Marseille, avec 1.000 passagers.

C'est cette semaine que **TAM** publie sa 2me enquête : **CORSE 46**

Retenez TAM à votre vendeur

AU FLORIDA

AUJOURD'HUI
APERITIF DANSANT
Avec les charmantes
« THE LAYONS »
Vedettes de la danse et du chant
A l'Orchestre les virtuoses :
BARBERIS ET ARAM

ART ANCIEN Pierres précieuses etc., A. SONNEAU, expert, Tél. 251.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.

Faire offres au journal qui transmettra.

A VENDRE. — Magasin situé rue des Terrasses (eau, électricité et W.C.) pouvant servir de fond de commerce. Pour tous renseignements s'adresser chez M. Victor Del Re, rue des Jardins.

PERDU chien Setter, haute taille à poil long noir, extrémités des pattes et queue blanches, poitrine blanche tâche à l'œil. Donner renseignements à M. Martinetti Dominique à Ville de Pietrabugno. Très bonne récompense.

CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI
Rue Salvator Viale, N. 2 (2me étage

A VENDRE

LUPINO : Terrains à bâtir.

Hte-VILLE : Six appartements ; 1 magasin.

Bd PAOLI : Cinq appartements de 4 à 11 pièces ; 1 cave.

Rue C.-CAMPINCHI : 6 magasins ; 2 fonds de commerce et 2 appartements au 2me étage.

QUARTIER de la GARE : Plusieurs appartements 2me et 3me étage ; 1 magasin ; 1 garage (cour immeuble Grégori).

NOUVEAU-PORT : 4 appartements ; 1 magasin.

TERRASSES, RUE NAPOLEON, PLACE DU MARCHE : Plusieurs appartements ; 1 magasin.

QUARTIER BIAGGINI : Villa en construction ; Villa avec confort et deux jardins.

BANLIEUE : Superbe villa de 9 pièces avec confort, construction de tout premier ordre.

PIETRANERA, GRISGIONI, MIOMO LAVASINA, ERBALUNGA : Terrains à bâtir sur la route nationale, vigne de 20 ares, propriétés villas dont 1 libre à ce.

SAN-GIOVANNI DI MORIANI : Maison meublée de deux étages (caves et entresol), Propriétés avec eau, libre à la vente.

Pour vendre ou acheter un immeuble, une propriété, un fonds de commerce, pour un prêt hypothécaire, adressez-vous au CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI, 2, rue Salvator Viale, 2me étage, de 14 heures à 17 heures.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

AVIS AU PUBLIC

Le Syndicat des Cheminots tient à informer la population qu'un arrêt de travail d'une heure aura lieu sur tout le réseau, LUNDI 16 courant, de 9 à 10 heures en signe de solidarité envers les populations de Fiumorbo et d'[illegible], qui manifesteront le même jour à la même heure, contre les lenteurs apportées à la reconstruction du tronçon de voie ferrée de la Côte Orientale.

Cette mesure sera appliquée tant dans les gares, que sur la voie où les trains marqueront l'arrêt à l'endroit où ils se trouveront.

Pour le Bureau Syndical
Le Secrétaire général
I. ZUCCARELLI.

BOURSES DE LA MARINE

Pourront être accordées sous certaines conditions aux enfants masculins dont le père appartient ou a appartenu aux divers services de la Marine Nationale.

Pour tous renseignements s'adresser au Service de la S.I.O.M. Marine Ajaccio.

Clôture des inscriptions le 10 octobre.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
John GARFIELD et Gig YOUNG
dans

AIR FORCE

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

FEDERATION FRANCAISE de BOXE
Comité Départemental

M. Marius JUE, arbitre officiel du Comité de Provence sera à Bastia dimanche matin.

Le délégué départemental prie Messieurs Dr André, Laurent Colombani, Maurice Campana, Berney, Biget Francesc Charles Rovinalti Ange, Vendasi Antoine Lamberti Toussaint, d'assister au Conseil Fédéral qui aura lieu le 16 courant chez M. Filippini Antoine, Restaurant « Splendid », 35 Bd Paoli, Bastia.

DELRE ANGE
Délégué F. F. B.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

REMERCIEMENTS

VENZOLASCA

Mme Boyer Lucrèce et sa fille remercient leurs parents et amis des marques de sympathie, reçues à l'occasion du décès de leur regretté mari et père

M. BOYER Marcel

et les prient de les excuser de ne pouvoir leur répondre individuellement.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

M. et Mme André Baignt née Fortunato et leur fille ; M. et Mme Quilici [illegible] née Fortunato et leurs enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur père et grand-père regretté

Dominique FORTUNATO

les prient de bien vouloir trouver ici avec l'expression de leur gratitude, leurs remerciements attristés.

Une messe pour le repos de son âme sera dite mardi 17 courant à 8 heures en l'Eglise Ste. Marie.

UNION DEPARTEMENTALE DES COMBATTANTS, COMBATTANTS DE LA LIBERATION ET VICTIMES DES DEUX GUERRES

Section de Bastia

Tous les camarades sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 15 septembre à 10 heures, Brasserie BONIN, Place St-Nicolas.

ORDRE DU JOUR. — Préparation des motions pour le congrès départemental qui aura lieu à Ajaccio les 21 et 22 courant, présidé par le Ministre des Anciens Combattants.

Nomination des délégués.

Le Secrétaire Gl : ANTONIOTTI.

AVIS

Un concours pour le recrutement de 60 dessinateurs projeteurs stagiaires sera ouvert les 21, 25 et 26 octobre 1946.

Clôture des listes d'inscription : 23 septembre.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction des Postes d'Ajaccio.

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

RESTAURANT "LES SABLETTES"

REOUVERTURE — 4 Rue St Jean - BASTIA — REOUVERTURE

70e Année — No 254 — PRIX 3 frs. — Lundi 16 & Mardi 17 Septembre 1946

000216

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION : 5, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA — Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 3031

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : 180 frs
6 mois : 345 frs
1 an : 690 frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

VIEILLE PIEVE

GIUSSANI

Le vieux nom de Giussani, appliqué à la pieve, comme un canton, n'a jamais été [illegible] contesté, sinon un moment, par celui de Pairo, du fait de la montagne qui domine la région et qui a été [illegible] abandonné, comme le nom du [illegible] Prato, auquel s'est substitué Olmi-Capella, son principal centre.

Il n'y a pas, ici, de gros mouvements de paroisses ou de communauté : quatre communes, quatre paroisses immuables, [illegible] par leur isolement. En fait, dans les vieux temps, le nombre des villages était plus élevé, et même la région plus peuplée. On y trouve des habitats abandonnés depuis une époque indéterminée. Sur le territoire d'Olmi-Capella et de Mausoleo, on citait les ruines de Castello, autour d'un château, naturellement, et il n'était pas le seul : de Matione, de Fra Giacomo, de Ponte Vecchio, etc., On n'attribue pas ces abandons aux fléaux, mais à un regroupement motivé par le peu d'importance des populations locales.

Le centre religieux, avant de passer à Mausoleo, et dédié à St-Jean-Baptiste, fut également vite abandonné, et ruiné dès le quinzième ou seizième siècle. Au début du dix-septième, l'église piévane était, dédiée à St-Sauveur, à Mausoleo, et Mausoleo même portait communément le nom de Giussani, qui ne comptait pas plus de 130 âmes. Cent ans après, vers 1750, le centre piévan de Mausoleo, encore appelé, religieusement, Pieve di Giussani, ne s'était guère amplifié. Le pievan résidait à Mausoleo mais la pieve était toujours sous le titre de St-Jean-Baptiste, et l'église de ce nom était en ruines.

Olmi-Capella et Mausoleo, Mausoleo et Pioggiola avaient encore, à la fin du dix-huitième siècle, des territoires communs, que le cadastre du dix-neuvième siècle réussit seulement à départager. Vallica, immuable, qu'on orthographiait La Vallica, ne s'éloignait pas des deux cents âmes, et Pioggiola était plus important avec quatre cents habitants partagés, du moins au dix-septième siècle, en tiers égaux, entre trois quartiers : Pioggiola, Porrile et Porali.

Les cinq quartiers d'Olmi-Capella donnaient un total plus important (600 habitants à la fin du dix-septième) qui lui amenèrent le doyenné, au Concordat.

L'aspect remarquable de la pieve de Giussani, qui n'était pas, loin de là, des plus riches, c'est l'ancienneté et l'appareil soigné de ses églises, ruinées ou non, les premières remontant au treizième siècle, et les autres, ne manquant pas d'attributs intérieurs dénotant et la générosité des notables et des fidèles, et, toujours en correspondance avec l'isolement de la région, une vie rurale riche de travail et de traditions.

P.B.

M. Adolphe LANDRY

Président de la Caisse de Compensation de la région parisienne

Le Conseil d'Administration de la Caisse de compensation de la région parisienne a élu comme président M. Landry.

Cette caisse, la plus importante, sans comparaison, de toutes les caisses d'allocations familiales en, du fait de la législation récente, absorbé les 27 autres caisses d'allocations familiales de la Région. Elle aura, ainsi, à distribuer annuellement quelque 25 milliards de prestations familiales.

« Journal de la Corse ».

Les fonctionnaires du ministère de l'intérieur réclament à leur tour

PARIS. — Un communiqué [illegible]

Il demande également d'attribuer les mêmes avantages à toutes les classes [illegible] et d'avancement.

[illegible] grève [illegible]

Le prochain voyage de M. Bidault dans le sud de la France

PARIS. — Le chef du Gouvernement Georges Bidault se rendra prochainement dans le Sud de la France, notamment à Nîmes où il inaugurera un monument à la mémoire du premier président du Conseil National de la Résistance, Max Moulin, auquel M. Bidault a succédé dans la clandestinité.

LE CAIRE. — Le comité suprême arabe de Palestine a tenu sa première réunion à Alexandrie sous la présidence du grand Mufti.

LE BRESIL COMMEMORE SON INDEPENDANCE.

Les Cadets de l'Armée de l'Air ouvrent le grand Défilé du 7 septembre.

Après l'entretien Montgomery - Eisenhower

Anglais et Américains organisent l'unification de leurs forces armées

WASHINGTON DECIDE D'ACCROITRE SA RESERVE DE BOMBES ATOMIQUES ET DE CONSERVER PLUSIEURS MILLIONS D'HOMMES SOUS LES DRAPEAUX

Nous lisons dans « l'Aurore » :

Les journaux des Etats-Unis donnent ce matin, une place très importante à la conférence d'état-major qui a eu lieu, hier à la Maison Blanche, sous la présidence de M. Truman, et qui vient de décider d'accroître les armements, d'unifier le commandement, et de constituer, en dix ans, cinq cents milliards de stocks.

Si l'on rapproche cette conférence des entretiens Eisenhower-Montgomery à la suite desquels le maréchal anglais a annoncé l'intention de Londres et de Washington d'uniformiser les méthodes et les techniques des armées anglo-américaines et des déclarations du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre des U.S.A. indiquant que les Etats-Unis doivent augmenter sensiblement leurs stocks de bombes atomiques et conserver une armée de plusieurs millions d'hommes, on constate que les Anglo-Saxons ne croient pas à la paix et qu'ils se préparent pour être en mesure de faire face à toutes les éventualités.

COMMENT EST NE CET ETAT D'ESPRIT ?

Le président Roosevelt voulait réellement entretenir de très bonnes relations avec l'U.R.S.S. Sa première rencontre avec le maréchal Staline fut en tous points satisfaisante.

Après Potsdam, on [illegible]

[illegible]

M. Roosevelt est mort.

Les incidents se sont multipliés. Les polonais, les Roumains, les Hongrois, les Serbes d'Amérique font de violentes campagnes contre l'impérialisme russe qui asservit leurs patries.

La condamnation et l'exécution de Mihailovitch et la mort des aviateurs américains, abattus par les hommes de Tito, que l'on considère ici comme dépendant étroitement de Staline, ont fait naître des oppositions farouches de caractère mystique.

Les attaques passionnées de la presse Hearst, qui voulait la paix avec Hitler mais qui admet la guerre contre Staline, entretiennent un malaise dont il serait puéril de nier la gravité.

CE QU'EN PENSE L'HOMME DE LA RUE

Voici une opinion généralement répandue : « Nous avons conscience que nous sommes intervenus aux affaires du monde. Quand nous avons été entraînés dans la deuxième guerre mondiale, nous avons juré que nous ne laisserions plus se refermer des foyers de guerre. [illegible]

« Or, l'U.R.S.S. veut dominer d'abord l'Europe, après [illegible]

« Nous sommes [illegible]

LA PAIX DEMEURE POSSIBLE

Malgré ces constatations, il subsiste, aux U.S.A., de grandes forces de paix. Il suffirait que les Soviets [illegible] l'Europe orientale [illegible] Conférence de la Paix, [illegible] à l'O.N.U., l'U.R.S.S. [illegible]

Mais il faut que Staline se décide à cette conciliation.

A la Maison Blanche, on ne croit pas, du reste, qu'il s'y refusera obstinément.

Que le rideau de fer se lève.

Que les échanges commerciaux soient libres, et l'Amérique et l'U.R.S.S. pourront diriger le monde vers la grande paix humaine à laquelle aspirent tous les hommes de bonne volonté.

J.-K. MIDGET.

La Jeunesse Hitlérienne

(HITLERJUGEND)

(Suite)

Le futur maître allemand, tel que le désire le Parti, sera issu de la H.J., aura passé par les « Adolf Hitler Schulen », aura fait ses stages à l'étranger, passé par les rangs des S.A. ou des S.S.

Cet homme ne sera pas sans interruption à son bureau jusqu'à 50 ou 60 ans, il ne fermera pas chaque jour à 12 h. [illegible] le livre où il aura lu la leçon pour la 743e fois, pour rentrer chez lui, manger confortablement et faire la sieste, avec son café, son cigare et son journal...

L'éducateur de l'avenir sera un prêtre de la foi H.J. et un officier du service national-socialiste, non pas un maître d'école, mais un maître de vie.

En fait, la H.J. n'a pas davantage respecté les horaires scolaires que la vie de famille. Le service H.J. passait avant l'école, et les camps et stages empiétaient parfois sur les jours de classe.

Cette situation s'est accentuée pendant la guerre, les jeunes étant constamment convoqués pour les services auxiliaires. De plus, l'autorité des jeunes chefs H.J. contrebalançait souvent celles des maîtres et des professeurs, et s'exerçait fréquemment en opposition ouverte avec celle-ci.

e) L'Eglise

La position de la H.J. en matière de culture est définie par cette déclaration de Schirach : « En ce qui concerne l'éducation confessionnelle, je dois écrire tout ce qui peut diviser la jeunesse... je suis responsable de l'éducation physique, intellectuelle et spirituelle de la jeunesse dans l'esprit national-socialiste de l'Etat. »

La question religieuse, prudemment réglée avec les protestants, toujours pendante avec les catholiques, a provoqué de nombreuses difficultés. Schirach s'est, à plusieurs reprises, défendu d'être l'adversaire de la religion :

On a essayé de me représenter comme un ennemi de l'éducation religieuse... Je n'ai jamais toléré un athée dans la H. J...

L'engagement de la H.J. n'est pas seulement [illegible] Que Dieu me soit en aide. »

En théorie, les horaires de la H.J. laissent aux jeunes la possibilité d'assister aux offices le dimanche. En pratique, les obligations religieuses sont ignorées systématiquement dans de nombreux cas.

La préférence à une « spiritualité nationale-socialiste » montre d'ailleurs ce qu'il faut penser des déclarations de bienveillance à l'égard des Eglises.

VIII. - LA FORMATION DES CHEFS

« L'Etat de chef est un style intérieur et un engagement de l'être tout entier. »

Partout, dans la formation des chefs de la H.J., l'accent est mis sur la « mission » du chef, sur le caractère pour ainsi dire sacré de sa fonction, application du « Führerprinzip ».

Le chef est à la fois exemple et guide, il suit chacun de ses garçons, les conseille, il prend sa part du travail, il est le premier serviteur de la communauté.

Représentant du Mouvement en tous lieux et en toutes circonstances, il doit agir comme si ses jeunes le regardaient.

Une série d'écoles assure la formation des chefs de la H.J.

La première a été fondée au printemps 1932, à Flechtorf, dans le Brunswick. De 1932 à 1934, cette école forma 12.727 chefs de la H.J. et 2.400 chefs du Jungvolk, en deux cent quatre-vingt-sept sessions.

Le 31 mars 1934 s'ouvrit à Reinsagen la deuxième Reichsführerschule, destinée à former 130.000 chefs de tous grades.

Enfin, le 24 janvier 1938, fut fondée l'Académie du Reich pour les chefs de Jeunesse : « Un Institut, le premier du genre, qui doit développer l'idée du chef de

(Lire la suite en 2me page)

Une importante déclaration du Président Ho-Chi-Minh

PARIS. — Le président Ho Chi Minh, a dans une déclaration radiodiffusée déclaré que la France, championne de la Liberté, avait par la convention du 6 Mars affirmé son respect de la souveraineté du Viet-Nam qui avait le premier accepté de l'Union Française.

Tout reste cependant, avait ajouté, et rien ne pourra entraver la marche de l'histoire.

PARIS. — Avant de quitter Paris, la délégation Vietnamienne a remis à la presse un communiqué regrettant que la conférence n'ait pas abouti aux résultats espérés. En outre, le communiqué exprime sa ferme volonté des délégués Vietnamiens de travailler [illegible] des accords partiels sur les questions militaires [illegible] la France.

Le président Ho Chi Minh et les membres de la délégation [illegible] France [illegible]

PARIS. — [illegible]

La flotte turque manœuvrera dans la mer Egée

ANKARA. — La flotte turque va quitter la baie de Smyrne pour faire des manœuvres dans la mer Egée. On ignore, dans les milieux bien informés si elle rencontrera les flottes britannique et américaine qui manœuvrent dans ces mêmes parages, on ne pense pas toutefois que les 3 flottes, se livrent à des exercices qui auraient une signification politique, à l'égard de l'U.R.S.S.

Les U. S. A. nous livreront 9 criminels de guerre

FRANCFORT. — Les autorités américaines ont décidé de livrer 9 criminels de guerre à la France, la Tchécoslovaquie et l'Angleterre, ceux de la France sont les suivants : le SS Crhistopar Conrad ex adjoint du chef de la police secrète en France et en Belgique, Emil Hasse ex chef de la gestapo à Baden-Baden Francais et Altes, Reinkrauer employé de la croix rouge Allemande qui a participé à la déportation d'ouvriers Français en Allemagne et le docteur Kurt Mangloval.

M. Sumner Wells combat les déclarations de Byrnes à Stuttgart

WASHINGTON. — M. Sumner Wells, [illegible]

« L'établissement d'un gouvernement central en Allemagne [illegible] le signal d'une lutte entre la Russie et les puissances occidentales pour se disputer la faveur de l'Allemagne. »

LONDRES. On mande du Caire de Reuter qu'environ 1.800 immigrants clandestins fraudes dont 70 % de femmes et d'enfants désireux de rejoindre leurs pères et maris ont débarqué en Tripolitaine. L'administration militaire britannique qui avait reçu l'ordre interdisant toute immigration a refusé de recevoir les hommes tandis que femmes et enfants ont été autorisés à demeurer.

Monseigneur CASANOVA

Le 21 août dernier Dieu rappelait à Lui Monseigneur Victor Casanova, Protonotaire Apostolique, doyen vénéré et très aimé du clergé diocésain. C'est avec une profonde émotion que nous voyons s'achever cette longue carrière sacerdotale et nous croirions faillir à notre devoir de gratitude envers cet excellent serviteur de l'Eglise de Corse si nous ne le recommandions pas très spécialement aux prières de notre clergé et de tous nos fidèles diocésains.

1852. L'année qui vit naître Victor Casanova nous ramène bien loin, non seulement dans l'ordre chronologique, mais plus encore au point de vue de l'ambiance sociale et surtout religieuse où s'écoulèrent sa jeune existence. Profondément alors les âmes de ces cures qui puisaient dans la conscience même de leur dignité sacerdotale, et dans leur vocation chrétienne pour les âmes, le besoin de travailler à se survivre dans de bonnes vocations semées et cultivées par eux, dans la paroisse qui leur était confiée. Parmi les enfants de chœur de ce village, le petit Jean-Victor était le plus éveillé, le plus ardent au jeu, au travail, à la prière. Son milieu familial le préparait, autant que ses qualités naturelles, à comprendre que la vocation au Sacerdoce est une des plus grandes faveurs que Dieu puisse faire à un jeune homme surtout quand il est capable de se livrer avec l'enthousiasme que donnent une foi profonde et un ardent amour.

Et voilà pourquoi le 18 décembre 1875, Mgr l'Auxiliaire d'Ajaccio imposait les mains à celui qui, dans une cérémonie sans précédent pour notre diocèse, devait fêter en décembre 1945 le 70me anniversaire de son ordination sacerdotale en l'église de St-Roch.

Avec quelle joie Nous avons uni ce jour-là nos actions de grâces à celle de [illegible]

[illegible] Nous ne pouvons [illegible] Combien plus [illegible] Contre l'Abbé Casanova a laissé dans toutes les paroisses [illegible] Nous avons plus d'une fois constaté personnellement la ferveur fidèle. Et lui, pour l'Evêque qui Nous en fit souvent la confidence, un collaborateur intime, dévoué sans réserve dans le labeur délicat de l'administration du diocèse. Mais ceux qui l'ont connu évoqueront surtout en lui l'image très atta-

Elections en zone française d'occupation

PARIS. — Des élections communales se sont déroulées hier en zone française d'occupation en Allemagne. Les élections se sont tenues en tous les cas [illegible] certaines endroits on enregistre un pourcentage de 95%.

Dans la région de Trèves le parti populaire chrétien a obtenu 14 sièges, les socialistes 11 et les communistes 2.

chanie de bon prêtre dont la passion dominante fut celle du recrutement sacerdotal. Partageant le sentiment de Don Bosco, qui estimait que la terre des enfants d'une paroisse ont reçu de Dieu les dispositions voulues pour le sacerdoce ?... En tous les cas son amour de Dieu et des âmes, son inquiétude pour l'avenir de la Corse, ne pouvaient supporter la pensée qu'il y eut un jour chez nous des centaines de paroisses sans prêtres, des milliers d'enfants sans pasteur pour les instruire et les former à la vie chrétienne. Et si tant de prêtres lui doivent leur vocation, tous peuvent attester qu'ils y furent attirés bien moins par les procédés directs d'une technique spéciale, que par le rayonnement [illegible] d'un prêtre qui débordait de la joie d'être prêtre, et du brûlant désir de faire partager son bonheur.

Cette influence personnelle il l'a exercée jusqu'à la fin. Arrêté dans son ministère par son grand âge et ses infirmités, il a vécu plus intensément que jamais le « jam non dicam vos servos sed amicos meos » de son ordination. L'intimité avec le bon Maître a absorbé ses dernières années, où il ne vivait plus que de son bréviaire et surtout de sa messe célébrée avec la préparation, le soin et les élans d'une piété qui ne se contenait plus. Nous n'oublierons jamais ce vieillard de 90 ans passés, avançant un peu plus tous les jours dans cette joie dont déborde l'âme toujours jeune d'un vrai prêtre du Christ-Jésus. Sa longue vie a connu bien des désillusions et des épreuves... elles n'ont jamais ébranlé son optimisme réconfortant. Son exemple demeurera, pour nous dire mieux qu'un discours que la vraie charité n'admet [illegible] [illegible] de ce qui abat et décourage les âmes médiocres.

Et maintenant que le bon serviteur est parti pour recevoir son salaire, il nous reste l'immense espérance que son crédit auprès de Dieu nous vaudra, pour cette Corse qu'il a tant aimée, une abondante relève de vocations semblables à la sienne.

Que tous les prêtres du diocèse veuillent bien le lui demander, en priant très fraternellement pour le repos de son âme.

JEAN-BAPTISTE, Evêque d'Ajaccio.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'église paroissiale de Corté, le 22 août à 10 heures. Le Révérend Père Guéguen, Vicaire Général, représentait Monseigneur l'Evêque, absent. Le deuil était conduit par le Capitaine Casanova, son frère ; par M. M. les Chanoines Barthélemy et François Felce et M. l'Abbé Négroni, ses neveux.

M. le Chanoine Antonetti, curé-archiprêtre de Corté a chanté la messe de Requiem, assisté de MM. les Abbés Giudicelli, Vicaire de la Cathédrale et Stéphanopoli de Commène, Vicaire de Saint-Roch. Assistaient également aux obsèques : MM. les Abbés Risterucci, doyen de Vivario, Vincenti, doyen d'Alliani, le R.P. Simon, Supérieur du Petit-Séminaire et M. l'Abbé Gattei, Vicaire de St-Roch.

Avant l'absoute, le R.P. Guéguen a prononcé une émouvante oraison funèbre.

A 14 heures, la dépouille mortelle du vénéré défunt a été transférée à Piedicorte, son pays natal, où elle a été déposée dans le caveau familial.

Nous présentons au Capitaine Casanova, Négroni, à Mlle Casanova, la distinguée directrice du Collège de Jeunes filles de Bastia, et à leurs familles, nos sincères condoléances.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Comment prolonger vos vacances?
.... en gagnant
le gros lot de 10.000.000
à la
LOTERIE NATIONALE

Tirage chaque mercredi

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Avant les élections nous aurons un nouveau référendum... Verra-t-on les chevaliers du oui ou les partisans du non recommencer à orner (?) les murs de notre ville d'inscriptions gigantesques ?

... vrai dire, la dernière fois, on a surtout écrit sur les murs « Votez oui » et les auteurs de ces « graffitis » appartenaient à un « groupe » parti bien connu. Evidemment la Municipalité a encouragé par son silence ces déprédations grotesques qui défigurent notamment la jetée du Nouveau Port et d'autres jolis coins.

A-t-on au moins effacé les traces de cette propagande pour Botes ? Bien entendu on n'y a plus touché. On attend que les pluies, les tempêtes ou les poudres, eux-mêmes [illegible] voir s'ils viennent ! [illegible] [illegible]

[illegible]

Comme si la « cité » avait [illegible] importance quand on se [illegible] ... (Pour ce qui est des idées !)

SIMON JEAN.

× ×

UNE REPONSE NÉCESSAIRE.

L'hebdomadaire communiste de Bastia me fait l'honneur de me consacrer un entrefilet délicieux qui vaut son pesant de moutarde. Examinons-le ensemble.

Tout d'abord on me reproche d'être anonyme... Le seul ennui, c'est que l'article en question n'est pas signé ! ! Et puis comme dans les journaux communistes chacun porte son vrai nom, je suis persuadé qu'il existe en Corse Monsieur Ivra leur (le râleur... de la Voiga), Monsieur Retenez-le répétez-le (quel nom !), Monsieur Tout le pays le saura, Monsieur Trouta et rumeurs, etc., etc. Suit un paragraphe qui manque complètement son but. Ces gens se figurent que j'emploierai comme eux l'insulte. Qu'ils se rassurent, je n'ai pas besoin d'en venir là. Il paraît qu'on « s'arrange » bien » sans les communistes.

« S'arranger » ? Pour quoi ? Dans quel but ? Quon veuille bien préciser immédiatement cette insinuation !

Ensuite on parle de mes amis de la Préfecture et de Monsieur Lanery. Or je ne connais ni Préfet, ni Sous-Préfet, ni député. Cela vous étonne, mais c'est comme cela.

Et il n'y a pas que les communistes qui soient pères de famille.

Quelle malheureuse mentalité dévoile ce billet maladroit ! Ces gens se figurent que derrière chaque cri de vérité il y a une intention... à leur hauteur. Trois...

Et si la Municipalité ne peut rien [illegible] de ce qui se passe dans sa [illegible].

Le plus beau est le titre de l'entrefilet : Démagogie (sic).

[illegible]

SERVICE AERIEN

Les personnes désireuses de prendre passage sur l'avion du service aérien (Société SOCOTRA) quittant Bastia pour Nice : 1er départ — Mercredi 18 courant à 9h. 2me départ — Mercredi 18 courant à 13 heures, sont priées de se faire inscrire d'urgence, au Siège de la Société SOCOTRA 38 Boulevard Paoli — Bastia — Téléphone : 346.

P. le Directeur de la Société.

BOXE

Ce soir Caserne Marbœuf

NEUBAUER

INTERNATIONAL, CHAMPION DE FRANCE ET VAINQUEUR DU CRITERIUM DES « AS ».

CONTRE

BALESTRA

CHAMPION DE PROVENCE VAINQUEUR D'IRI CHAMPION DU MAROC ET DE ROSSI CHAMPION D'ALGERIE.

Dubreuil étant malade est remplacé par

MAROSTEGAN

1/2 FINALISTE DU CRITERIUM DES AS — CHAMPION DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE COMTE

QUI RENCONTRERA

THÉOLLIER

CHAMPION DE FRANCE UNIVERSIT.

La location fonctionnera en permanence aujourd'hui devant l'entrée de la Caserne MARBEUF à partir de 17 heures jusqu'à l'heure de la réunion.

La pesée officielle et la visite médicale auront lieu au « Bar de la Marine » ce soir à 18 heures.

Aigajola

Avec ses murs croulants au bord de la (lagune
Elle rêve du faste ancien de ses vaisseaux,
L'Aigajola qui vit les corsaires de Septime
S'endormir, les nuits sans lune, sur ses (eaux

Devant son horizon vide de caravelles,
De la mélancolie ardente du passé,
Dans la vieille cité quelques roses nouvelles
Ont sur les pans des murs secrètement (poussé

Elles ont fleuri là pour qu'une ville brune
Surgissant de la mort des choses, quelque (soir,
Vienne cueillir pour Toi ces roses une à une
Pour Toi, poète errant, comme elle ivre (d'espoir.

Joseph DULAC (1).

(1). — J. Dulac, Contrôleur Principal des P.T.T. à Nice, marié à Cécile Parigi, de Corbara (Balagne) est un poète classique délicat que la Corse a beaucoup inspiré. Il y a trouvé une seconde patrie qu'il caresse dans son cœur à ses Pyrénées natales et il compte y finir ses jours. Deux qualités (entre autres) : la bonté et la douceur. Deux défauts (?) : [illegible] ne se sépare jamais de sa pipe et a la passion des estampes anciennes et des vieux livres.

Jean MALOSSE.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mardi 17 Septembre St Lambert

BULLETIN METEOROLOGIQUE LUNDI 16 SEPTEMBRE 1946.
Température : + 26.
Baromètre : 777
Très beau temps.

ETAT CIVIL DU 16 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Maggiani François Hyacinthe ; Pelletti Henri Joseph ; Pancrace Georges.

DÉCÈS : Maglia Jean 71 ans célibataire.

MARIAGES : Filippi Pierre Contrôleur du travail et Manzoni Marcelle Jacqueline sans profession ; Paoli Alphonse Charles Pierre Employé au PTT et Thé Marie Joséphine sans profession.

MOUVEMENT DU PORT

AU DEPART :

Le « Fred Scamaroni » pour Marseille avec 250 passagers et 100 tonnes de marchandises diverses dont 150 de liège.

A L'ARRIVEE :

Le « Hoggar » commandant Masere de Marseille avec 300 passagers et 30 tonnes de marchandises.

AVIS DE DECES

Mme Vve Sébastien Cordoliani, ses Moracchini et ses filles Viviane et Odette ; Mme Vve A. B. Cordoliani ; Mme Vve Lestenter ; Mme et le Ct Jean Cordoliani et leurs enfants ; Mme et le Capitaine de Corvette Benoit Cordoliani et leurs enfants ; Mme et le Ct Albert Cordoliani ; Mme et le Dr Henri Cordoliani et leurs enfants ; Le lieutenant Raymond Cordoliani ; Mme et M. Paul Moracchini ; M. Dque Moracchini.

Les familles Cordoliani, Perfetti, Francia, Colonna, Albertini, Alfonsi, Fieri, Ledentec, Lebarse, Issartel, Chauvin, Jacquel, Zaratin, Moracchini, Sammarcelli, Paccini, Cardi, Casanova, Marcelli, Scappucci, Calli.

Ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Docteur Sébastien CORDOLIANI
Inspecteur de la Santé et de la Population de la Corse

leur époux, père, fils, petit fils, frère, beau fils, beau-frère, cousin, parent et allié décédé le 16 Septembre à l'âge de 49 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui 17 Septembre à 16h.30. Villa « Les Palmiers » Montée Ste Claire.

P. P. L.

Le Colonel Simoni ; M. et Mme Louis de Buttafoco ; Mme Vve Jean Thomas Breganto ; Mlle Adeline de Buttafoco ; Mlle Simoni ; M. et Mme André Gianoli ; M. et Mme Dominique Valery et leurs enfants ; M. l'Abbé Antoine Simoni ; M. et Mme Eugène Simoni et leur fils ; M. et Mme Jean Aufravi ; M. Jules-François Romani ; Mlle Jérômine Franceschi ; Mme Vve François Pancrazi ; Mlles Lucie et Claire Romani ; Mme Antoine Joseph Romani (de Talasani) et son fils.

Les familles de Buttafoco ; de Limperani ; Patrimonio ; Piazza ; Alessandrini ; Colonna de Leca ; Avogari de Gentili ; Docteur Charles François Pancrazi ; Colombani (de Prato) ; de Frediani.

Ont la douleur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame SIMONI
née Marie-Elise-Joséphine de BUTTAFOCO

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand tante, cousine germaine et cousine, pieusement décédée à Penta-di-Casinca le 14 Septembre 1946 dans la 82ème année de son âge.

Les obsèques ont été célébrées le 16 Septembre à Sorbo-Ocagnano.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

M. CAPITANT PARLE DE L'UNION GAULLISTE

MARSEILLE. — L'Union Gaulliste pour la 4ème République a donné hier matin une réunion d'information attirant un nombreux public. M. René Capitant a pris notamment la parole insistant sur « l'abus que font les partis de représentation proportionnelle », puis il a déclaré notamment : « Il n'y a plus en réalité de suffrage direct, mais un suffrage indirect. « Les députés ne sont plus les représentants du peuple mais des fonctionnaires du parti. Le parlementarisme français s'engage dans la voie dangereuse où dirigèrent les élus allemands la constitution de Weimar. Certains partis sont maintenant en France comme Hitler en allemagne après la révolution légale. Nous appelons les Français à se révolter contre l'anarchie du tripartisme d'où découlera inévitablement la tyrannie d'un parti. La Constitution nouvelle a modifié à peine l'ancienne repoussée par le pays, et la Constituante n'apporte pas dans les prochains jours au projet de constitution de profondes modifications inspirées par la Constitution de Bayeux qu'a définie le Général de Gaulle il faudra voter « non » au prochain référendum. »

Mettant en cause le M.R.P. qui, dit-il devait faire une Constitution Républicaine et ne la fit pas, l'orateur a déclaré : « L'Union Gaulliste présentera dans chaque département une liste dont le programme sera uniquement de réaliser une Constitution réellement démocratique : celle de Bayeux qui ne sera ni S.F.I.O., ni M.R.P., ni Communiste. Ces listes auront pour patronage celui du De Gaulle, ainsi ne pourra-t-on plus demander « si nous sommes d'accord avec lui ». M. Capitant très applaudi a terminé en déclarant sur l'Union Française : « Les populations de l'Empire ont droit aux libertés. Le Général de Gaulle est d'avis que la France pourra transformer l'Empire en une organisation Fédérale garantissant la grandeur et la sécurité de chaque état. »

Sinistrés attention !

LE MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME VIENT DE DECIDER DE REPORTER AU

1er OCTOBRE 1946

LA DATE D'EXPIRATION DU DELAI FIXEE AU 31 JUILLET 1946

En conséquence les sinistrés devront avant le 1er Octobre, produire :

1°. — Une déclaration de sinistre via matière de dommages causés soit par acte de guerre, soit du fait de l'occupation aux immeubles d'habitation et aux exploitations agricoles.

2°. — Les pièces pouvant servir à établir la réalité et la consistance de dommages en matière de bâtiments et services publics.

3°. — Une déclaration de sinistre en cas de dommages aux entreprises industrielles, commerciales et artisanales.

4°. — Le dossier complet relatif aux dommages causés aux mobiliers familiaux par suite de l'occupation ennemie.

IMPORTANT. — L'attention des sinistrés est attirée sur le fait qu'il sera présenté une fin de non-recevoir rigoureuse à toute demande relative aux dommages [illegible] qui serait présentée après le 1er OCTOBRE.

Etude de Me GIANNUCCI

NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte reçu par Me GIANNUCCI, Notaire à Bastia, le 29 Août 1946, enregistré, Madame SAVIGNONI Marie Louise veuve TEULIERE, demeurant à Bastia, a vendu à Madame SCRI Marguerite veuve GIOVANNINI, demeurant à Bastia, le fonds de commerce de restaurant et débit de boissons, exploité à Bastia, Impasse Avenue Carnot, N° 1.

La présente vente a été publiée dans le Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce en date du 14 Septembre 1946.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Me GIANNUCCI, notaire à Bastia.

Pour deuxième insertion.
A. GIANNUCCI.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
John GARFIELD et Gig YOUNG
dans

AIR FORCE

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Jeunesse hitlérienne

Suite de la 1re page

jeunesse comme vocation et comme fonction sociale ».

Dès la fin de 1931 fonctionnaient des écoles de « Gebiet » (territoires), où les élèves suivaient des cours pendant trois semaines. La durée de ces cours fut ensuite portée à trois mois, tandis que les sessions des écoles supérieures duraient de six à douze mois, sauf les sessions spéciales destinées aux chefs des grades élevés.

En 1939, la H.J. comptait, dans ses branches masculine et féminine, 765.000 chefs de tous grades.

A cette date, les écoles suivantes fonctionnaient :

— Reichsjugendführungs akademie (Brunschwick) ;
— Reichsjugendführungsschule : Potsdam ;
— Ecole de chefs de l'Est : Marienburg ;
— Ecole féminines de Potsdam et Bey[...] ;
— Ecole spéciale de formation politique ;
— 5 Académies sportives ;
— 2 écoles de tir et d'exercices en campagne ;
— 4 écoles de Marine ;
— 48 écoles masculines de territoire ;
— 42 écoles féminines de territoire.

(A Suivre).

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

17 Paris

DU 11 AU 17 SEPTEMBRE

LE VOILE BLEU

avec Gaby MORLAY, Elvire POPESCO ALERME, CHARPIN et LARQUEY

DOCUMENTAIRE
PATHE - JOURNAL

SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR sur pied gros noyers 2 mètres et plus de circonférence. Règlement comptant à l'achat.
Faire offres au journal qui transmettra.

CHERCHONS PERSONNE désirant placer capitaux à 3% dans IMMEUBLE. S'adresser au bureau du journal qui transmettra.

Chaumière Godin (remise à neuf), Sommier sur pied avec matelas, lit en fer pour enfant, lustre en verre moulé, baignoire en zinc (avec chauffe-bain en cuivre), lit en fer pour enfant, berceau, baignoire pour enfant, deux lits (sans sommier), statuette, vases japonais, glaces.
S'adresser à M. BOUYGUE, 5 Bld Paoli, 1er étage (de 12 à 17 heures).

Il a été volé chez M. JOURDAN à Vighale de Biaochi 2 montres bracelets cuir, une montre marque Suisse Gothert, cadran blanc, l'autre montre homme cadran [illegible] forme rectangulaire, ainsi qu'une plaque d'identité gourmette double or initiales I.J. date de naissance à l'intérieur Ben Biraischi.
Récompense à qui fournira renseignements.

A VENDRE appartement libre prochainement. Deux pièces au 2ème étage, rue Miot N° 1. S'adresser chez M. Flach, rue Miot N° 1 de 16 à 18 heures.

"MA BIBLIOTHÈQUE"

[illegible] ... la pauvreté et la bêtise des soi-disant journaux pour enfants ... Ce que nous [illegible] ... [illegible]

Le maître, cependant, doit organiser les [illegible] de ses élèves. On s'est juste moqué — et bien à tort — du ministère des Loisirs, et c'est cependant ce que l'instituteur ou le professeur a tout avantage de créer pour sa classe.

Il ne faut pas se faire d'illusion : nous [illegible] ... [illegible]

... albums. Comme c'est difficile ! les livres aujourd'hui, sont si chers ! Heureusement, certaines collections [illegible] ... [illegible]

A la fin de l'année scolaire, ces ouvrages seront tirés au sort entre les enfants, chacun aura eu un an de lecture gratuitement puisqu'il emportera son volume. Si les parents sont généreux, les ouvrages resteront dans l'armoire de la classe à destination des générations suivantes.

Ainsi, par une simple « bibliothèque », l'instituteur ou le professeur aura grandement contribué à faire aimer le bon livre, cet éducateur, cet ami.

Mais en Corse c'est bien difficile... Attendons les arrivages de livres du continent, ils s'accéléreront bientôt.

Jean MALOSSE.

70e Année — N° 255 — PRIX 3 frs. — Mercredi 18 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000217

ADMINISTRATION ET REDACTION, 5, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	180 frs
6 mois :	345 frs
1 an :	660 frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'ACCORD franco-vietnamien

PARIS. — Le président Ho Chi Minh a quitté Paris hier. M. Francisque Gay l'a salué au départ, au nom du gouvernement.

Quelques précisions ont été données relatives à l'accord franco-vietnamien signé dimanche soir. L'accord reprend la question des biens des entreprises françaises et des biens français au Viet-Nam.

Le Viet-Nam formera avec les autres pays de la fédération indochinoise une union douanière.

L'accord stipule la suspension de toute mesure et opération militaires sur le territoire vietnamien.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'ENSEIGNEMENT EN CORSE

CREATION du COLLEGE de CALVI

Le Collège municipal de Calvi ouvrit ses portes par la cérémonie inaugurale, le 1er mai 1829. Sa création était préparée depuis quelque temps, mais elle dut beaucoup aux efforts et pressantes démarches du comte de Lantivy, un des meilleurs préfets qu'ait connus la Corse. M. de Lantivy avait déjà quitté notre département pour un autre qu'il s'en fallut encore à activer l'ouverture de l'établissement. Les calvais savent ce qu'ils doivent à ce grand administrateur et tant aimé notre pays.

Son rôle fut justement évoqué lors de la cérémonie d'inauguration des cours qui commença par la messe du Saint-Esprit en l'église de St-Jean-Baptiste. Puis dans la vaste salle du nouveau collège, on reçut la prestation du serment de MM. les Professeurs et l'on entendit les discours de M. le Sous-Préfet di Pietro, qui représentait le gouvernement en l'absence du nouveau préfet, le baron d'Angellis, non encore arrivé. Prirent ensuite la parole trois des nouveaux professeurs, MM. Arena, Savelli et Flach, et, en dernier lieu l'inspecteur de l'université Mar[...], chargé des fonctions rectorales, qui venait seulement depuis quelques jours de prendre possession de son poste, en remplacement de M. Cottard, qui n'avait pas lui-même pas peu contribué à la création du collège.

Le banquet traditionnel eut lieu à 16 heures, et le soir on joua, en théâtre de société, deux pièces : « Aristodème » et « Le Secret ».

Petit Collège, évidemment, pour son début et à l'échelle de la région, riche mais petite, qu'il devait desservir. Son principal était M. Arena qui enseignait en même temps la rhétorique. Les régents étaient : pour la philosophie et les mathématiques, M. Savelli ; pour la seconde et la troisième, M. Renucci ; pour la cinquième et la sixième, M. Flach ; pour la sixième et la septième, M. Vincentini. Tout se passe, ou à peu près, comme on le voit, en famille balanine.

La famille balanine dans le personnel d'élève ne devait pas bouder le nouvel établissement, qui précédait les collèges de Corte et de Sartène. Nous ignorons le nombre exact de ses élèves au début, mais il fut relativement important, presque toutes les familles aisées de la région ayant tenu à y envoyer aussitôt leurs meilleurs rejetons, au nombre d'environ quatre vingts si nos souvenirs sont bons.

Le succès fut si grand qu'il fallut presque aussitôt, créer des sections dans certaines classes trop fréquentées ; il le fallut également en études car on ne voulait pas attendre l'écoulement d'une année scolaire complète pour les annoncer par une distribution de prix. Créé en mai, le collège municipal de Calvi procédait en août à la première cérémonie de ce genre, où l'on constate la classification opérée dans les matières qui n'exigeaient pas une longue et forte préparation. Seule, la philosophie, pour l'instant, est absente du palmarès. Rhétorique, discours français, version italienne, développement littéraire, version et thème latins, mathématiques, etc... ont leurs lauréats.

Presque tout le patriciat balanin se retrouve dans leurs noms. Les deux triomphateurs de la journée, pour se limiter à eux, furent Xavier Flach pour les mathématiques et pour la rhétorique Philippe Van Krempen. Ce nom dit-il quelque chose aux vieux calvais ?

P.B.

La grève des fonctionnaires des finances n'aura pas lieu aujourd'hui

PARIS. — Les fonctionnaires des finances ne se mettront pas moins en grève aujourd'hui. Leurs délégués ont eu des entretiens successifs avec M. Robert Schuman, ministre des finances et M. Georges Bidault, qui examineront leurs revendications et prendront les décisions qui s'imposent.

Au Conseil de sécurité

NEW-YORK. — Le conseil de sécurité a repris l'examen de la plainte ukrainienne sur l'ingérence de la Grande-Bretagne dans les affaires de Grèce.

INONDATION A LONDRES OU IL PLEUT TOUJOURS.

Frayer sa voiture en avant demeure un tour de force dans la Western Avenue Acton inondée de Londres.

Le bandeau sur les yeux

Par Emile ROCHE

M. Georges Bidault s'est donc adressé au pays par le truchement des ondes. Pour la première fois, on lui a fait gré [illegible] ... [illegible]

Il appartient au chef du gouvernement de définir cette politique, d'en dégager l'unité de vues que les divergences et les conflits du tripartisme au sein même du cabinet ne rendent pas toujours saisissable d'emblée.

Ses ministres, celui des Finances, celui de l'Economie nationale, avaient fait déjà, ça et là, des déclarations qui [illegible] ... Pouvons-nous nous sentir désormais satisfaits ?

Il faut bien convenir que cette allocution apporte plus de déceptions que d'apaisement ou de réconfort. Aussi, comment s'étonner que la presse, dans son ensemble, avec des nuances qui n'atteignent pas une unanimité rarement obtenue en d'autres cas, ait reflété la déconvenue de l'opinion en lui faisant un accueil plutôt réservé ?

Ce n'est pas dans ce passage ... M. Bidault rendre bien en constater ... qu'on aura ... les difficultés énormes que [illegible] ... [illegible]

Nous notions dans ... [illegible]

Nous prenons acte des efforts louables de M. Bidault, paralysé par les contradictions qui divisent son équipe et la vouent à la stérilité parce qu'elle est composée de gens qui ne peuvent être, par définition, d'accord sur rien de positif et de réellement constructif. Mais nous restons toujours à cause de tout ce qu'il n'a pas dit, de ce qu'à la vérité il ne pouvait pas dire.

Les problèmes vitaux ont été par lui traités en surface. Aucune tentative pour les atteindre au cœur même et, du même coup, proclamer qu'on abandonnera radicalement les procédés de facilité qui nous ont conduits au gâchis dont nous sommes en train de mourir.

Nous sommes en effet virtuellement en période électorale et toute l'habileté de nos gouvernants se réduit au report des difficultés alors que, de jour en jour, le mal s'aggrave.

Le discours que nous avons entendu est un discours électoral, et il ne peut être malheureusement que cela.

Le sachant, nous ne nous attarderons pas à en souligner le caractère apologétique, ni à regretter avec notre confrère "Combat" qu'à un moment où l'économie est mise à la mode " l'autofinancement ", M. Bidault ait pratiqué " l'autoapplaudissement ".

On comprend sans peine à quelles exigences doit se soumettre un chef de gouvernement qui est le premier à reconnaître le caractère précaire de son pouvoir, mais qui ... comme bien d'autres avant lui — marque une préférence bien humaine pour les élages. Il ne peut se dispenser de l'obligation de parler en chef de parti, ne fût-ce que pour songer contre les manœuvres d'autres partis qui feront sous verpogne le contraire de s'adjugeant devant la masse des salariés le bénéfice des relèvements consentis.

Ce problème des salaires a dominé depuis quatre mois l'ensemble de notre politique. M. Bidault affirme qu'ayant eu à choisir entre trois politiques, tout céder, tout refuser ou transiger, il a préféré la troisième offre de " créer un climat nouveau permettant de stabiliser les prix et les salaires à un niveau d'équilibre entre les revendications les plus justes et les nécessités les plus certaines ".

Ces événements paraissent démentir à quelques semaines... On n'a pas oublié qu'après avoir proclamé que le sauvegarde du budget et du franc lui interdisait de dépasser le pourcentage-limite qu'il s'était assigné, il a abandonné sans combattre sa position d'intransigeance verbale pour accepter sans réticence toutes les revendications présentées.

(Lire la suite en 2me page)

LA JEUNESSE HITLERIENNE
(HITLERJUGEND)

Un peuple d'analphabètes,
Une jeunesse intrépide et cruelle,
Voilà ce qu'il me faut.
A. HITLER.

(Suite)

Les programmes de formation :

Le chef de Jeunesse a besoin, outre de bonnes connaissances historiques, politiques, raciales, biologiques, d'un entraînement physique intense qu'il ne peut acquérir dans un bref cours : il doit également avoir de solides connaissances médicales sur les possibilités physiques du jeune aux différents âges.

Les programmes, et le voit, sont variés et complets. Les cours théoriques portent sur : la formation politique, l'histoire, la géographie, la géopolitique, le racisme, la pédagogie, les techniques de toutes sortes.

Les cours pratiques sont consacrés aux sports, au tir, au service en campagne, aux épreuves de courage et de la résistance physique en honneur dans les « Ordensburgen » : saut du haut d'une tour, marches épuisantes avec traversée de rivières, plongeons d'une grande hauteur, etc.

Le jeune chef qui a suivi cet entraînement est prêt à assumer les tâches qui lui seront confiées par la H.J. et le Parti.

« Le but de la formation des chefs est de donner à tout jeune chef ou futur chef la supériorité tranquille qui est liée à sa possession intérieure de la conception du monde nationale-socialiste. »

Le problème du recrutement des chefs H.J. après un certain nombre d'années de service avait été sérieusement envisagé. La solution adoptée était, au point de vue politique, leur passage dans les SS avec un grade correspondant au leur, et au point de vue civil leur affectation à un poste administratif de l'Etat ou du Parti.

Le recrutement des chefs H.J. a été extrêmement varié. Voici, à titre indicatif, l'origine des élèves de la promotion 1939 à l'Académie de Brunswick :

Écoles	16,4 %
Commerce	25,5 %
Techniciens	8,7 %
Agriculteurs	3,4 %
Ouvriers	20,9 %
Etudiants	5,9 %
Professeurs	5,1 %
Divers	11,3 %
Sans profession	2,5 %

IX. — PRESSE ET CINEMA

Aux premiers organes des temps de lutte : Sturmjugend, Der Junge Front, a succédé une presse complète et bien organisée.

Un bulletin quotidien : Le service de presse de la Jeunesse du Reich, traite de toutes les questions et de tous les événements concernant la jeunesse.

Un bulletin spécial sur les jeunesses allemandes à l'étranger s'intitule : Service de presse de l'Est.

Chaque branche de la H.J. a son organe particulier :

Der Pimpf pour les membres du Jungvolk.

Das Deutsche Mädel pour les filles.

Junge Welt pour les H.J.

La revue Wille und Macht (Volonté et Puissance) est éditée par la Direction de la Jeunesse pour les chefs, l'organe officiel étant Das Junge Deutschland (La Jeune Allemagne).

D'autre part, il existe plusieurs revues spécialisées :

Jugend und Heimat (Jeunesse et Pays), revue des Auberges de Jeunesse ; Musik in Jugend und Volk (Musique dans la jeunesse et le peuple) ; Sport der Jugend (Sport de la jeunesse).

Enfin, le service de presse publie de nombreuses brochures sur toutes sortes de sujets.

En ce qui concerne le cinéma, la Direction de la Jeunesse a passé un accord avec l'Office du Reich pour le Cinéma. Les meilleurs films allemands sont présentés à la jeunesse au cours de séances spéciales, et pour un tarif extrêmement minime.

Dans l'hiver 1934-35, 300.000 jeunes avaient assisté à ces séances ; un million dans l'hiver 1936-37, et plus de 3 millions dans l'hiver 1937-38.

X. - CONCLUSION

Cette étude sur la Jeunesse Hitlérienne reste forcément incomplète. Le sujet est vaste, la littérature innombrable. Il faudrait parler des conceptions nationales-socialistes en matière d'éducation générale ; des « Adolf Hitler Schule » et surtout des fameux « Ordensburg », séminaires des chefs du nouvel Etat. Il faudrait mentionner également tous les services annexés de la H.J. : le service rural, le service familial des jeunes filles, les organisations pour les Allemands de l'étranger, etc...

On peut dire que la Hitlerjugend a été l'instrument de la domination du IIIe Reich sur la jeunesse. C'est dans ses rangs, et pour ainsi dire en dehors de toute autre influence, surtout dans les villes, que se sont préparés les jeunes combattants fanatiques de 1940 et aussi les SS des camps de concentration.

Les H.J. devenus hommes ont tenu la promesse de la « jeunesse intrépide et cruelle » que réclamait Hitler. Mouvement de jeunesse unique, aux mains d'un Etat totalitaire, ils ont été l'un des principaux instruments de puissance et de domination d'une dictature forcenée.

ANNEXE I

Textes de loi sur la N.S.

Décret sur la H.J. du 1er décembre 1936

Sur la jeunesse repose l'avenir du peuple allemand. Toute la jeunesse allemande doit donc être préparée à ses devoirs primordiaux.

1.) Toute la jeunesse allemande sur le territoire du Reich est rassemblée dans la H.J.

2.) Toute la jeunesse allemande doit être élevée, en famille ou à l'école, dans la H.J., de corps, d'esprit et d'âme, pour le service du peuple et pour la communauté du peuple.

3.) La responsabilité de l'éducation de toute la jeunesse allemande dans la H.J. est confiée au Reichsjugendführer de la N.S.D.A.P. Il devient « Jugendführer des Deutschen Reich ». Il a le statut d'un « Dirigeant du Reich », avec le siège à Berlin, et dépend directement du Führer Chancelier.

(A Suivre)

PARIS. — A la commission politique et territoriale pour l'Italie les délégués Yougoslaves et des Etats-Unis ont exposé le point de vue de leurs gouvernements sur la question de Trieste.

DETROIT. — La grève a éclaté dans une des plus grandes fabriques d'automobiles, à la suite du renvoi d'un ouvrier. Elle affecte 4.000 personnes.

A LA CONSTITUANTE

Règlement de questions importantes

PARIS. — L'Assemblée constituante reprendra aujourd'hui ses travaux.

Trois points principaux sont encore en litige :

1°) La question de savoir si la loi électorale sera soumise au référendum. La commission de l'intérieur n'a pu parvenir à un accord. Les constituants auront donc à prendre une décision.

La seconde question est celle de la dissolution de l'Assemblée.

La troisième celle du statut de l'Union Française. De profondes divergences se sont produites au sein de l'assemblée parmi les partis, les uns approuvant le projet gouvernemental, les autres le repoussant.

Le mode d'élection du conseil de la République devra également être discuté.

On signale une intervention de M. Capitant qui a pris la parole dimanche dans plusieurs villes au nom de l'union gaulliste qui présentera des candidats aux prochaines élections, et s'est élevé contre la Constitution telle qu'elle se présente actuellement.

Les élections en Suède et en zone soviétique

PARIS. — En Suède, les élections municipales ont marqué la journée de dimanche.

PARIS. — Aux élections qui se sont déroulées dimanche en zone soviétique d'occupation le parti socialiste-communiste unifié patronné par l'U.R.S.S. s'est assuré une grosse majorité.

La politique extérieure des Etats-Unis

Une importante déclaration du Gal Clark

WASHINGTON. — L'opposition politique russo-américaine vient de trouver un nouvel écho dans les déclarations que vient de faire M. Molotov à un représentant de la presse. Il a dit en substance que la frontière germano-polonaise ne serait pas sensiblement modifiée, évoque l'évacuation de la zone par 3 millions 1/2 de population allemande et l'installation des polonais dans la région libre, désormais sous le contrôle du gouvernement polonais.

Le général Clark commandant les troupes américaines d'occupation en Allemagne, actuellement à Washington a déclaré que les Etats-Unis devaient avoir une politique ferme à l'égard de l'U.R.S.S., car l'Europe subissait suffisamment l'influence russe.

Comme M. Molotov à la conférence de Paris, le général Clark donne les diverses conceptions du mot démocratie. Pour les Etats-Unis démocratie signifie donner un nouveau gouvernement au peuple autrichien, mais ne veut pas dire qu'une puissance occupante s'approprie les principaux leviers de commande.

Nos troupes doivent rester en Allemagne, elles constituent une tête de pont américaine en Europe, nous ne les retirerons que lorsque nous serons arrivés à un accord avec l'U.R.S.S.

WASHINGTON. — M. Henry Wallace, ministre américain du commerce a publié une déclaration disant qu'il maintenait les termes de son discours prononcé à New-York et il précise en outre son intention de prendre très prochainement la parole à ce sujet.

WASHINGTON. — Une enquête faite parmi la population des Etats-Unis donnait à M. Byrnes immédiatement après son discours de Stuttgart 74% de la population. Maintenant 80% des américains ont approuvé la décision de maintenir les troupes en Allemagne.

Le nouvel "à la manière de...."

Nous avons pu nous procurer à prix d'or un numéro spécial d'un journal insulaire, que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ci-dessous :

" Le Patr - ilote "

Grand quotidien de la Cellule de Ville-di-Pietrabugno. Paraissant une fois par an.

UN MULET CIRCULE EN LIBERTE DANS NOTRE COMMUNE ! DEMISSION LE PREFET ! A BAS LES CLANS-REACTIONS ! (Voir l'article page 2)

RALONS ! (...je)
Il y de quoi râler.
Si je râle, l'eau... râle. Et celui qui râle, i ment !
Ms... râle :
Quand on ne sait pas que dire, c'est parfois dur, le râle quotidien.
Le Râleur de la Volga.

UN RIDICULE MINISTRE QUI OSE VENIR EN CORSE ET CREE DES FRAIS SUPPLEMENTAIRES POUR NOTRE MALHEUREUX PAYS ! DEMISSION PREFET ! (Voir l'article en page 2).

NOTRE BRILLANT CAMARADE MINISTRE VIENT ENFIN EN CORSE GRATUITEMENT POUR SOULAGER NOS MISERES. VIVENT NOS ELUS ! (Voir l'article en page 2).

RETENEZ-LE... REPETEZ-LE...
Il paraitrait que, chassé honteusement du Parti Napoléoniste, Monsieur Landry serait queue-de-liste royaliste ! On l'a même vu se promener bras-dessus bras-dessous à Cardo avec la Supérieure du Couvent et un faux-frère S.F.I.O. Patriotes, Vigilance ! Chez nous, la discipline règne ! nous n'avons que 13* candidats candidats !

LE CARNET DE LA MENAGERE
Grâce à la municipalité à direction communiste, de magnifiques piments rouges sont arrivés sur le marché. Encore une heureuse initiative de nos élus, gênés naturellement par les « camarades » socialistes qui ne voulaient que des piments verts ! Voilà ce que c'est que de pactiser avec la réaction !

A partir de la semaine prochaine, une brillante suite d'articles de T. Loufokski sur la traditionnelle amitié entre la CORSE ET LA BIELO-RUSSIE. Retenez vos numéros ! !

P.C.C. S.S.

A L'OFFICIEL

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS

M. Fabri Jean, sortant de l'école avec le numéro 2, reçoit le diplôme d'ingénieur civil des mines.

M. Cassoni Joseph, est nommé élève titulaire à l'école.

JUSTICE
(Administration pénitentiaire)

M. Carli Simon Vincent est nommé premier surveillant au camp pénitentiaire de La Celle, St Cloud.

M. Greani François est nommé commis greffier à la Maison d'arrêt de Toulon.

AGRICULTURE

M. Ottavi André et Maifaiti Guy, sortant des écoles régionales d'agriculture, obtiennent le diplôme d'études agricoles du 2ème degré.

INTERIEUR

M. Raoul François, sous-préfet de Bastia (hors classe) est nommé Préfet de 3e classe hors cadres et placé dans la position de service détaché au secrétariat d'Etat chargé de l'Information.

M. de Menthon au congrès de la ganterie

MILLAU. — Prenant la parole au congrès de la ganterie, M. de Menthon a déclaré que la ganterie industriel d'exportation est placé dans le cadre du programme nécessaire au relèvement du pays, car il faut exporter pour importer. C'est indispensable, afin d'assurer un niveau de vie suffisant à la population française. Le Ministre a fait remarquer qu'il est impossible de donner aux français le niveau de vie de 1939 et qu'il n'est pas possible non plus, de desserrer l'étreinte fiscale car il faut payer la reconstruction de la France. Si nous nous orientons vers un libre échange intérieur, il faut faire preuve de prudence tant que la pénurie existe. Le retour à la liberté n'est pas possible, il faut que le pays le comprenne. En réponse aux demandes des congressistes, le Ministre a dit que le prix des gants sera relevé, la majoration du salaire des ouvriers ayant atteint 45 à 50% du prix de revient. Le gouvernement donnera satisfaction aux suggestions des congressistes pourvu qu'elles soient raisonnables.

Nouvelles diverses

ROME. — La convention Franco-Italienne a autorisé Air France à faire escale à Milan, à Rome et à Venise pour les trois lignes : 1° Paris-Milan-Rome ; 2° Paris-Rome-Tunis ; 3° Paris-Venise-Belgrade-Salonique-Ankara.

UN BEAU COUP DE FILET.

METZ. — Les Services de la douanes à Audun le Tiche (Moselle) ont arrêté dans la nuit du 12 septembre, 2 voitures suspectes o ... ils ont découvert : 649 kilos de cigarettes, 50 kgs de tabac, des chaussures dans la première, et pour plus de 60.000 francs de cigarettes dans la seconde. 5 trafiquants ont été déférés au Parquet. Parmi eux se trouve le coureur cycliste luxembourgeois Heintz son manager et un journaliste belge domicilié à Paris. On s'attend à d'autres arrestations.

LA TENSION U.S.A.-YOUGOSLAVE.

BELGRADE. — La radio yougoslave a diffusé une note que le gouvernement yougoslave a adressé aux Etats-Unis pour protester contre « les procédés brutaux des autorités américaines envers les membres de l'armée yougoslave à Trieste ».

Dans le creux de l'oreille

UN MYSTERE DE L'INCARNATION DE LA RESISTANCE.

Sa chiappiste notoire quête, parait-il, pour couvrir les frais d'un procès soi-disant de la Résistance.

C'est normal d'ailleurs, puisque le héros (car au parti communiste il n'y a que des héros) de cette étrange histoire est un ancien légionnaire, ainsi qu'on le verra, d'une qualité spéciale.

N'a-t-il pas adhéré à la légion après son retour de captivité ? Des commentaires s'imposeront probablement à ce sujet : mais passons... pour le moment.

En tout cas, les dirigeants de la légion ont été tellement édifiés par le savoir-faire du jeune néophyte qu'ils l'ont nommé chef de secteur.

Ce dernier, il est vrai, a donné très courageusement sa démission — RETENEZ-LE — REPETEZ-LE — LE 13 AOUT 1943.

N'est-il donc pas tout désigné pour... ..incarner la résistance de « BASTIA-LEGION » se disant le Patriote ?

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

M. Francisque GAY remercie la Corse

M. le Préfet de la Corse vient de recevoir de M. Francisque GAY, Ministre d'Etat le télégramme suivant :

« Je vous adresse M. le Préfet l'expression de mes chaleureux remerciements pour l'accueil qui m'a été fait dans les différents villes et villages de Corse parcourus ensemble. Les glorieux souvenirs de la Résistance et de la Libération nous ont permis une fois de plus de retrouver par instants cet esprit d'union qui comme naguère assurera demain la grandeur et la prospérité de l'Ile. Je m'emploierai à faire réaliser en actes utiles les désiderata si légitimes de la population Corse. »

PRIX DE VENTE DU CAFE

Par arrêté en date du 29 août 1946, les prix de vente du café torréfié ont été fixés ainsi qu'il suit, pour les rations des mois d'août et septembre 1946, taxe de transactions comprise :

Prix de vente du torréfacteur au grossiste, franco : 125 frs le kg.

Prix du grossiste au détaillant, franco : 135 frs le kg.

Prix de vente au consommateur, taxe locale éventuelle en sus : 153 frs le kg.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mercredi 18 Septembre : Ste Sophie

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MARDI 17 SEPTEMBRE 1946.
Température : + 26.
Baromètre : 777.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 17 SEPTEMBRE
NAISSANCES : Lamberti Louis Antoine ; Giambelli Francine ; Grimaldi Marie Louise.
DECES : Fericelli Nataline 72 ans célibataire ; Cordoliani Sebastien Emile ... ans marié.
MARIAGES : Néant.

MOUVEMENT DU PORT.
AU DEPART :
Le « Hoggar » pour Marseille avec 900 passagers.

Mairie de Bastia ARRETÉ

ARTICLE 1er. — A compter de la publication du présent arrêté le stationnement de tout véhicule est interdit sur les 4 voies publiques délimitant la Place de l'Hôtel de Ville.

ARTICLE 2. — Le stationnement des véhicules transportant des denrées destinées au ravitaillement urbain, sera autorisé dans les limites de la dite place et Rue Neuve St-Roch.

ARTICLE 3. — MM. le Commandant de Gendarmerie et le Commissaire Central de Police, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 12 Septembre 1946
Le Maire : H. de MONTERA.

ART. 1er. — Le stationnement de tout véhicule à l'exception de ceux employés au service de l'aviation, est formellement interdit devant les bureaux de la Compagnie aéro-postale Air-France, sis à Bastia, 6, Bd Paoli.

ART. 2. — M. le Commissaire Central de Police et M. le Commandant de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bastia le 28 Mai 1946
Le Maire : H. de MONTERA

Nouvelles Religieuses

PELERINAGE DE BASTIA A NOTRE-DAME DE LAVASINA

Un triduum préparatoire au pèlerinage de Bastia au Sanctuaire de Notre-Dame de Lavasina, aura lieu à l'Eglise St Jean-Baptiste : Jeudi, Vendredi et Samedi à 18 heures.

Il sera prêché par le R. Père de Chabannts S.J.

ARBRE DE NOEL 1946
Service Social et Culturel de l'Armée

Le Service Social et Culturel de l'Armée de Terre de Bastia, informe les familles de militaires en activité de service, des veuves de guerre non remariées, que des réunions enfantines à l'occasion de la fête de Noël 1946, seront organisées à Bastia, Corte, Calvi.

En vue d'éviter, des oublis regrettables, les mères de familles, appartenant aux catégories sus-visées, des arrondissements de Bastia, Corte, Calvi désireuses de faire participer leurs enfants âgés de zéro à 12 ans, à ces réunions, sont invitées à s'inscrire d'extrême urgence soit en s'y présentant, soit par correspondance.

Arrondissement de Bastia : au Bureau du service social de l'armée de terre, Citadelle. Bastia.

Arrondissement de Corte : au Bureau du Commandant d'armes à la Citadelle.

Arrondissement de Calvi : au Bureau du commandant d'Armes à la Gendarmerie.

La liste d'inscription sera close le 1er octobre 1946 terme de rigueur.

LISEZ dans votre PETIT-BASTIAIS

Le plus représentatif quotidien de la Corse

LA CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE
LES EDITORIAUX POLITIQUES
LA CHRONIQUE DU RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN

LE BILLET QUOTIDIEN DE SIMON-JEAN
LES CROQUIS BASTIAIS
LE NOUVEL « A LA MANIERE DE.. »

70 ans et plus jeune que jamais !

- AVIS ET COMMUNICATIONS -

Chez les Combattants

C'est les 21 et 22 Septembre courant qu'il se tiendra à Ajaccio le IIIme Congrès Départemental de la Fédération des Combattants, Combattants de la Libération et Victimes des deux Guerres.

Rien n'a été négligé et toutes les dispositions ont été prises pour assurer la réussite et le succès de ce rassemblement.

Nous aurons l'immense satisfaction de recevoir avec le camarade Laurent Casanova les camarade Viala, Président de l'U.F.A.C. et Peries, Directeur de la Législation et des Oeuvres Sociales au Ministère des Pensions.

Le Conseil d'Administration adresse un pressant appel à tous les Présidents et à toutes les Sections cantonales ou communales pour qu'elles envoient leur délégués, pour relever le prestige de ces assises qui figureront brillament dans les annales de la Corse Combattante.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer aux délégués l'hébergement et toutes les facilités de séjour dans les conditions les plus avantageuses.

Le Président Général,
J. SILVESTRINI.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

Le Vice-Recteur de la Corse informe les candidats au Baccalauréat qu'il n'y aura pas de centre d'examen à Corté pour la deuxième session de 1946.

Résultats de l'activité du Service du Contrôle et des Enquêtes économiques et des services collaborants pendant le mois d'Août 1946.

114 procès-verbaux dont 15 transmis au Parquet — 83 amendes infligées d'un total de 311.355 frs ; 197 amendes d'un total de 334.600 francs.

CONDAMNATIONS JUDICIAIRES PRONONCEES AU VU DES DOSSIERS TRANSMIS PAR LE SERVICE :

Albertini Pascal, berger à Corte : 3.000 frs d'amende ; Albertini Marie Jeanne, à Corte 1 mois de prison et 6.000 frs d'amende ; Orsatelli Félicité à Corte : 15 jours de prison et 20.000 frs d'amende ; Andréani Baptiste à Propriano : 4.000 frs ; Giovanangeli Simon, boucher à Bonifacio 3.000 frs — Spinosi Marcel à Piana 6.000 — Pietri Jean Mathieu à Cauro, 6.000 frs. — Carbuccia Pierre à Ile-Rousse 3.000 frs. — Luciani André, épicier à Ajaccio, trafic et détention illicite de cartes d'alimentation 6 mois de prison et 500.000 frs. — Médori Paul François à Ventiseri, 15 jours de prison et 12.000 frs. — Santoni Séverin, Hôtel Solferino Ajaccio 10.000 f. — Olivi Dominique à Ile-Rousse, Opposition à fonctions : 15 mois de prison avec sursis et 5.000 frs. — Olivi Gaëtan à Ile-Rousse, Opposition à fonctions, 6 mois de prison et 3.000 frs. — Allonzi Antoinette, épouse Tolinchi, Hôtel Solferino, Ajaccio 10.000 frs.

PRINCIPALES AMENDES ADMINISTRATIVES ET CONFISCATIONS INFLIGEES :

Massoni Fabien, Torréfacteur, gérant des établissements « Aor », Ajaccio, 100.000 frs. — Pianelli Gabrielle, Torréfacteur, 56 cours Napoléon, Ajaccio 20.000 frs. — Panero Louis Mathieu, torréfacteur, rue Dr Versini, Ajaccio, 15.000 frs. — Aslanogiou Anergiros à Paris (20) 11.700 frs. — Dominici Sauveur, torréfacteur, place du nouveau marché, Corté 8.000 frs. — Cruciani Toussaint, Santa Reparata di Balagna, 8.910 frs. — Padovani Félix, restaurant des Touristes à Bastia, 12.580 frs. — Savelli Joseph, mécanicien à Ile-Rousse, 15.000 frs. — Barberis Charles, menuisier, 81, cours Napoléon, Ajaccio, 60.000 frs. — Pianelli Ange-Marie à Olmeto, 5.580 frs.

AVIS

MAISON DU PRISONNIER DE BASTIA

Annexe provisoire de l'Office Départemental des Anciens Combattants.

Les distributions d'effets reprendront à compter de ce jour, tous les matins de 8h.30 à Midi.

Tous les P.G., D.P., et I.P. et les S.T.O. qui n'ont pas encore perçu leur vestiaire sont priés de se présenter d'urgence, munis de leur carte de rapatrié, carte de textile, fiche de démobilisation et autres pièces justificatives.

DISTRIBUTION DE ROBES de FEMMES et ENFANTS

1°) Aux veuves de déportés, fusillés, munis de pièces justificatives ;

2°) Aux veuves de guerre après étude de cas sociaux ;

3°) Aux sinistrés munis de leur carte et de la carte de textile de 75 à 100%.

DURIZY.

LA PREFECTURE COMMUNIQUE :

L'Amicale des Corses des PYRENEES ORIENTALES a adressé au Préfet de la CORSE le télégramme suivant, le 7 septembre 1946 :

« Au moment où la Corse célèbrera avec éclat l'anniversaire de la Libération l'Amicale des Corses des Pyrenées Orientales s'unit à ses frères insulaires dans une manifestation de ferveur patriotique à laquelle le Général de Gaulle demeure intimement lié. Je vous prie exprimer à M. le Ministre Francisque GAY nos sentiments reconnaissants envers le Gouvernement et d'accepter l'assurance de respectueuse confiance pour vous-même dont nous connaissons l'attachement et le dévouement éclairé à notre cher Département. »

Le Président : Paul CORAZZI.

FEDERATION DES GROUPEMENTS CORSES DU MAROC.

Nos compatriotes sont informés de ce que leur retour au Maroc sera assuré par le « trooper » BANFORA qui quittera AJACCIO le 25 Septembre.

Un autre départ est prévu pour le 5 Octobre.

Les demandes adressées à la Compagnie FRAISSINET doivent porter toutes indications utiles concernant : noms et prénoms, âge et sexe des passagers et préciser s'ils utilisent des réquisitions ou règlent leur voyage.

Les personnes qui ont déjà écrit à la Compagnie Fraissinet en indiquant la date de départ choisie, n'ont plus à renouveler leur demande.

La Fédération attire l'attention des compatriotes sur le confort relatif qu'ils trouveront à bord des deux courriers des 25 Septembre et 5 Octobre.

Une permanence fonctionnera à partir du 20 courant au bureau de l'ESSITAC Avenue du 1er Consul à Ajaccio où la correspondance, pour renseignements complémentaires peut être adressée à Monsieur SOLLACARO.

POUR TOUS VOS IMPRIMES
ADRESSEZ-VOUS
A L'IMPRIMERIE
DU
PETIT BASTIAIS

Paris

Du 18 au 24 Septembre

La route du bagne

avec VIVIANE ROMANCE
et LUCIEN COEDEL

1ère partie
Documentaire : « PATHE JOURNAL »

SOIREES tous les jours à 21 h. 15,
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
John GARFIELD et Gig YOUNG
dans

AIR FORCE

DOCUMENTAIRE
LES ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

CHERCHONS PERSONNE désirant placer capitaux à 3% dans IMMEUBLE. S'adresser au bureau du journal qui transmettra.

LE BANDEAU SUR LES YEUX

(Suite de la 1re page)

Où est la transaction, alors qu'il a tourné délibérément le dos à la politique de déflation que l'équipe de M. Gouin, dont il faisait lui-même partie, affirmait être la condition sine qua non pour éviter la catastrophe ?

Cette catastrophe, est-on en train de l'esquiver ? Comment, sans se bander les yeux devant l'incontestable vérité, prétendre que le déficit ne s'est pas aggravé lorsque, en trois mois, les dépenses publiques ont augmenté de près de 120 milliards ?

Leur progression dans l'avenir n'est hélas ! que trop certaine ; les charges de l'Etat devront subir les répercussions des hausses récemment " légalisées " par le gouvernement lui-même, tandis que l'augmentation des rentrées fiscales par rapport à l'an dernier ne suit que de loin l'accroissement des dépenses, même avec l'appoint non renouvelable de l'impôt de solidarité, cet impôt qui sera aux capitaux l'équivalent de ce que fut aux protestants français la révocation de l'édit de Nantes.

Le déficit ne peut et cesser qu'à force de périlleux expédients, par de nouveaux emprunts venant se superposer, à supposer qu'ils réussissent, sur les pyramides déjà astronomiques de notre dette publique, par la broderie — il n'est pas d'autre mot — de ce qui nous reste d'or et d'avoirs à l'étranger, par le recours permanent aux avances de la Banque de France — en dépit de l'optimisme affecté de M. de Menthon — enfin par le procédé plus que discutable de l'émission de traites d'Etat...

De tout cela M. Bidault ne souffle mot. C'est pourtant le point crucial de notre situation. Ce n'est pas régler les questions que de les traiter par prétérition. On ne se met pas hors du danger en feignant de ne pas l'apercevoir, et ce silence même fait notre inquiétude.

Comment prétendre, dans de pareilles conditions, " défendre farouchement le franc contre toute atteinte " ? Si l'on est décidé à se montrer farouche, c'est qu'on reconnait qu'il est vraiment menacé, contrairement à l'optimisme dont on s'est targué l'instant auparavant, mais que ce soit en tout cas pour saisir corps à corps le problème et l'aborder de front.

Le pays a le droit de savoir où il en est et où il risque d'aller si ceux qui le conduisent ne savent pas se raidir. C'est cela la démocratie dont on parle plus à présent qu'on ne la pratique vraiment. L'exposé de M. Georges Bidault qui, pour conclure, demande au pays de s'aider lui-même, c'est-à-dire conseille aux Français de se tirer d'affaire comme ils pourront parce que ceux qui prétendent le diriger n'auront pas osé montrer le courage nécessaire, n'est rassurant qu'en apparence.

Il apporte des promesses alors qu'on attend des réformes et néglige de donner au pays les explications qu'il attendait pour échapper aux inquiétudes qui le hantent.

« La Dépêche de Paris ».

70e Année — No 239 PRIX 3 frs. Jeudi 19 Septembre 1946

000218

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION 8, Boulevard Paoli — BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 157 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois	180 frs
6 mois	345 frs
1 an	660 frs

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'évolution communale

Les vingt villages de la pieve de Lota

Le canton de San-Martino di Lota qui ne comprend que trois communes, comptait, au dire de Giustiniani, évêque du Nebbio, vingt villages. Mais l'on sait qu'à cette époque tout quartier était un village, et que tout village avait sa vie propre, à défaut d'unité civile ou religieuse. Ici comme dans d'autres pieves présentant souvent, les mêmes caractéristiques de dispersion d'habitats, il peut être intéressant de retrouver, si cela se peut les villages du seizième siècle dans les quartiers actuels.

Cela n'est pas impossible pour l'ancienne pieve de Lota-Pietrabugno, et les documents de la fin du dix-huitième siècle, correspondant à la première enquête cadastrale effectuée par les autorités françaises, nous donnent déjà une liste de dix huit villages, car ainsi les appelait-on encore.

La communauté de Santa-Maria de Lota en comptait trois : Mandriale, Figarella et Bartini, et celle de San-Martino non moins de neuf, qui étaient et qui restent : Ameto, Mola, Murchieto, Canale, Aqu'Alta, Castagneto, Casanova, Oratojo, Grigione et Pietranera, qu'on appelait alors Pietra Negra. La troisième commune, ville de Pietrabugno, en avait quatre : Alzeto, Astima, Casavecchia, Guaitella.

Notons ici que Ville de Pietrabugno a porté deux noms avant le choix du troisième. Au dix-septième siècle, elle était connue sous celui de Santa Lucia della Guaitella, et au dix-huitième plus simplement sous celui de : Pietrabugno, avec toujours les mêmes quatre quartiers. Ville, terme générique, et appliqué à une vieille pieve, dissipe toute contestation. Guaitella était toutefois le centre le plus populeux, suivi par Alzeto Casavecchie et Astima.

On sait que Cardo a été détaché de Pietrabugno à la faveur de Bastia, et en réalité, Bastia a toujours considéré que l'ancienne pieve de Pietrabugno qui ne se confondait pas avec celle de Lota, était impliquée dans son hinterland communal. Pietrabugno-pieve ne cède à Bastia, civilement, que Cardo.

Cardo est le dix-huitième village sur les vingt qui, au compte de Giustiniani, composaient la pieve de Lota impliquant celle de Pietrabugno dans cette dénomination. Deux manquent à l'appel, qui ont dû être abandonnés et trop faiblement habités. Si peu que l'on connaisse la région, très riche d'ailleurs de bonnes terres bien fertilisées en eaux, potables notamment, on discerne des sites où le peuplement n'a pas fait défaut, s'il en est resté, comme on l'a vu, de nombreux aspects persistants. Tout au plus, depuis les anciens temps, s'est-il produit ici un certain groupement mais à peine distinct de la dispersion signalée au seizième siècle. P.P.

M. Churchill parlera de l'Allemagne aujourd'hui à ZURICH

LONDRES. — M. Winston Churchill, qui séjourne actuellement en Suisse, doit prendre la parole à l'université de Zurich aujourd'hui.

L'ex-premier britannique traitera du présent et de l'avenir de l'Europe. Il abordera également le problème allemand à la lumière du discours prononcé dernièrement à Stuttgart par M. James Byrnes.

François Rutz ancien champion de boxe a été fusillé

NANCY. — Jean Baliereau, 28 ans, dit le « petit boxeur », et François Rutz, 30 ans, ex-champion de France de boxe poids lourds, garde du corps et ami intime de Marcel Bucart, ont été passés par les armes à Nancy.

Ils avaient, dans les Ardennes, en août 1944, monté un faux maquis et fait dix-neuf victimes dans des circonstances particulièrement atroces. C'est ainsi qu'ils avaient coupé l'oreille d'un patriote avant de le tuer et qu'ils avaient trouvé de bon goût de placer ce macabre trophée dans le poudrier d'une jeune fille.

Le programme du séjour du général de Gaulle à Epinal

EPINAL. — Le programme du séjour du général de Gaulle à Epinal a été arrêté comme suit :

Dans la matinée du 29 septembre, réception du général par le préfet des Vosges à Liffol-le-Grand, commune frontière du département. Arrivé à Epinal, le général se rendra au monument des fusillés de la Vierge, où il déposera une gerbe. De là il ira rue Abel-Ferry, où il s'arrêtera quelques instants devant l'ancien immeuble de la Gestapo. Ensuite réception officielle par la municipalité devant la poste de la rue Thiers, remise au général, à la mairie, du diplôme de citoyen d'honneur de la ville, d'une collection originale d'images d'Epinal, ainsi que d'un service à thé offert par le syndicat vosgien de la broderie.

Un déjeuner intime sera ensuite offert par le maire, le docteur Thinesse, tandis qu'un lunch réunira à l'école Viviani les personnalités qui auront accompagné le général de Gaulle ainsi que les notabilités locales.

L'après-midi, une cérémonie aura lieu devant le monument aux morts. C'est là que le général prononcera le discours annoncé.

L'ancien président du gouvernement quittera Epinal vers 16 heures, et il n'est pas impossible qu'il se rende ensuite en Alsace.

La guerre en Chine

Succès des troupes gouvernementales

D'heure en heure, les dernières chances de paix s'évanouissent en Chine, où la guerre s'étend sur un vaste front.

Les nouveaux succès remportés par les forces de Tchang Kai Chek ont contraint les communistes à se retirer de Kharbine et à installer la nouvelle capitale de la Mandchourie à Kia-Mou-Tsé, à proximité de la frontière de la Sibérie.

Les troupes gouvernementales ont réussi à pénétrer profondément entre les deux bases communistes de Yenan et de Kalgan.

Une autre armée a atteint la Grande Muraille, après s'être emparée de Tsi-Ning et poursuit son avance pour desserrer l'étreinte communiste sur Tatung.

LE DEBAT CONSTITUTIONNEL

Le Président HERRIOT défend les libertés communales

VOTRE TEXTE EST UN CHANTIER DE DEMOLITION DECLARE-T-IL AU RAPPORTEUR GENERAL DE LA COMMISSION

(Compte rendu de séance par Gaston PAPELOUX)

La Constituante n'a tenu hier qu'une seule séance assez longue il est vrai, et mouvementée. C'est la question des libertés communales et départementales qui a fait le principal objet du débat.

On a vu une fois de plus le président Herriot se lever à son banc et, en termes mesurés mais décisifs, démontrer le caractère vague et destructif du projet constitutionnel en ce qui concerne les collectivités dites territoriales, c'est-à-dire les communes, les départements et les fédérations.

On a entendu la voix du président de l'association des maires de France s'élever pour défendre les libertés des communes, berceau de toutes nos libertés. Le débat n'a pas été inutile quand il ne s'est pas égaré dans une de ces polémiques dont l'Assemblée constituante s'est fait une spécialité et qui a mis aux prises M. Le Troquer et les communistes. Il a abouti à l'adoption d'un amendement suggéré par le président Herriot et qui demande des organiques étendant les libertés municipales et départementales, car dans ce projet de Constitution qu'on nous peint sous les couleurs les plus démocratiques du monde, il n'était pas dit un mot de l'extension de ses libertés.

C'est sur un article du titre X (collectivités territoriales) que le débat s'est engagé.

C'est article indique que la coordination de l'activité des fonctionnaires de l'Etat, la représentation des intérêts nationaux des collectivités territoriales sont assurées dans le cadre départemental par les délégués du gouvernement. Il s'agit des préfets, quoique le mot ne soit pas prononcé.

Sur ce chapitre qui lui tient à coeur à juste titre, le président Herriot a pris la parole de son banc :

« Depuis longtemps, dit-il nous sommes partisans de l'extension des libertés communales et départementales, mais le titre en discussion est sur ce point inopérant et mal rédigé !

« Aux maires, que le gouvernement de Vichy a privés des libertés données par la loi de 1884, qu'apporte-t-il ? Rien, pas même l'assurance de revenir au régime de 1884. Les collectivités s'administrent librement, dites-vous ! Les maires vont-ils librement asseoir à leur gré l'impôt communal, fixer le traitement de leur fonctionnaires ? Non ! Alors votre texte n'est que verbalisme. Votre texte ferait bien mieux de dire : « Des lois organiques « étendront les libertés communales et « départementales sous réserve des droits « de l'Etat. »

Le président Herriot s'est mis ensuite à décortiquer les articles. Avec son humour habituel :

« A l'article 77, vous dites que les préfets contrôleront les présidents des conseils généraux. L'article 79 les places sous la surveillance des présidents des conseils généraux. Vous auriez bien mieux fait de dire : « Le préfet et le président « du conseil général se contrôlent mutuellement ! Ce serait un bipartisme « qui n'aurait pas la grandeur et l'éclat « du tripartisme ! »

En terminant, le président Herriot a montré comment le texte installait en permanence la controverse politique dans le département, et installait dans le pays une série de petites républiques locales, ici sous l'influence de la droite, là sous celle de l'extrême gauche.

« Cette armature départementale et communale, établie par plusieurs siècles d'expérience, je vous supplie de ne pas la briser. Ce serait répudier un legs de la Révolution : la République est une et indivisible. Votre texte est un chantier de démolition.

« Je demande à la commission de remplacer son texte par :

« Des lois organiques accroîtront les libertés des communes et des départements jusqu'à la limite et sous réserve des droits de l'Etat. »

« Pour ma part, je ne me résignerai jamais au régime qui nous est proposé ! »

On a entendu ensuite M. Sourbet (PRL) qui a pris la défense des préfets dont le rôle et l'autorité sont sapés par le projet.

M. Lecokeril (SFIO) a défendu, lui, le texte de la commission qu'il est décidé à voter.

« Très bien ! » a crié M. Pierre Cot, qui suit de près les mouvements de son successeur, M. Coste-Floret.

Mais le président Auriol a lu l'amendement de M. Herriot.

« Il correspond à l'esprit, sinon à la lettre, du texte de la commission », assure sans rire M. Coste-Floret.

Le président Herriot défend donc son amendement en quelques mots. M. Ramarony explique la position du PRL et échange quelques points avec le rapporteur. M. Betolaud déclare qu'il accepterait bien l'amendement Herriot, mais il le trouve mal placé dans le texte. Et il demande un scrutin public sur l'article 77 que le président Auriol vient de mettre aux voix.

On se regarde, stupéfait, dans l'hémicycle. C'est justement celui qui concerne les préfets que M. Sourbet vient de défendre. M. Betolaud s'est trompé d'article, dans le feu de sa conviction.

M. Betolaud, sous les reproches de ses amis, est tout penaud. On vote. Il y a unanimité.

« Vous auriez pu m'épargner ce vote » dit en souriant M. Vincent Auriol.

On rétablit les choses et l'amendement du président Herriot est adopté sous les applaudissements.

La Jeunesse Hitlérienne (HITLERJUGEND)

Ordonnance du 25 mars 1939

I

1.) Le Jugendführer du Reich allemand est exclusivement compétent en tout ce qui concerne l'éducation physique, morale et spirituelle de l'ensemble de la jeunesse allemande, hors de la famille et de l'école.

La compétence du Ministre pour les actions, l'éducation et la formation populaires sur le terrain de l'enseignement et de l'éducation privés demeure entière.

2.) Viennent également dans la compétence du Jugendführer du Reich les attributions des Ministères du Reich et de Prusse concernant :

— tout ce qui regarde les intérêts de la jeunesse ;

— les auberges de jeunesse, et les assurances accidents.

3.) Le Jugendführer et la H.J. sont soumis aux autorités financières N.S.D.A.P.

II

1.) La Stamm-Hitlerjugend est partie intégrale de la jeunesse hitlérienne.

2.) Qui appartenait à la H.J. le 20 avril 1938, appartient à la S-H.J.

3.) Les jeunes gens qui se sont bien conduits pendant un an au moins à la H.J. et qui ont rempli leur généalogie en vue de leur admission au N.S.D.A.P. peuvent être admis à la S-H.J.

4.) Les personnes de plus de 18 ans qui veulent servir comme chefs ou administrateurs de la H.J. peuvent être admis aussitôt à la S-H.J.

5.) Seule la H.J. appartient à la N.S.D.A.P.

6.) L'appartenance à la S-H.J. est volontaire.

III

Les membres de la H.J. ont droit au port de l'uniforme et, pour autant qu'il est prescrit, y sont tenus.

ANNEXE II

Le développement de la Hitlerjugend

Années	H.J.	D.J.	B.D.M.	J.M.	Total
1932	55.365	28.691	19.244	4.656	107.956
1933	568.288	1.130.221	243.750	349.482	2.292.041
1934	786.000	1.457.304	471.944	862.317	3.577.565
1935	829.361	1.498.209	569.599	1.046.134	3.943.303
1936	1.168.734	1.785.424	873.127	1.610.316	5.437.601
1937	1.237.078	1.844.883	1.035.804	1.722.190	5.879.955
1938	1.663.305	2.064.538	1.448.264	1.855.119	7.031.226
1939	1.723.886	2.137.594	1.502.571	1.822.419	7.728.259

De plus, la branche « Foi et Beauté » du mouvement féminin comptait 440.789 membres.

ANNEXE III

Les Auberges de Jeunesse

A l'avènement du national-socialisme existait en Allemagne un puissant mouvement d'Auberges de la Jeunesse, qui s'était développé depuis 1911, avec les résultats suivants :

1911 : ... 17 auberges 3.000 nuits
1919 : ... 300 auberges 60.000 nuits
1926 : ... 2.319 auberges 2.200.000 nuits
1931 : ... 2.319 auberges 4.220.000 nuits

Le 10 avril 1933, la Hitlerjugend prenait en main les Auberges de Jeunesse, et créait une section spéciale à la Direction de la Jeunesse du Reich.

De nombreuses auberges nouvelles furent mises en chantier ; elles devaient devenir le rendez-vous de la jeunesse allemande.

(A Suivre).

Un grand français n'est plus

Le Général GOURAUD

Le général Gouraud est mort dans la nuit du 15 au 16 septembre.

Sa dépouille mortelle sera exposée aux Invalides à partir de mercredi, 10 heures. Une cérémonie funèbre aura lieu aujourd'hui, à 11 heures.

Le corps sera transporté au lieu symbolique de la Ferme de Navarin, l'un des objectifs de la contre-offensive de la 4ème Armée Gouraud, le 26 septembre 1918, contre le front allemand de Champagne, où l'inhumation provisoire aura lieu dimanche 22 septembre.

Le général Henri Gouraud est né à Paris le 17 novembre 1867. Il fit la première partie de sa carrière militaire en Afrique, au Soudan, en A.O.F., où il fit prisonnier le grand chef Samory ; au Niger, au Tchad, en Mauritanie et au Maroc où le trouve la guerre de 1914.

Il est blessé dans la forêt de l'Argonne, devient chef du corps expéditionnaire des Dardanelles. Atteint par un obus, il a les deux jambes brisées et doit subir l'amputation du bras droit. Ramené en France, il prend le commandement de la IVème armée en Champagne, puis succède à Lyautey au Maroc, mais revient, en 1917, à la tête de la IVe armée et brise l'offensive allemande du 15 juillet 1918.

Après la guerre, il est nommé haut commissaire de la République en Syrie et commandant en chef de l'armée du Levant. Il devient, le 29 juillet 1923, gouverneur militaire de Paris, fonction qu'il a conservée jusqu'en 1938.

Le général Gouraud était grand-croix de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire et membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le célèbre dessinateur Poulbot est mort

PARIS. — Le dessinateur Poulbot vient de mourir subitement. Plus heureux que tant d'autres artistes, Poulbot avait réussi à créer un type : les « mômes » de Montmartre. Ces garçons déguenillés, gouailleurs et rusés, ces fillettes efflanquées et acides, tous ces petits personnages effrontés qui animent ses innombrables dessins lui appartiennent en propre. On reconnait un Poulbot, comme on reconnait un Gavarni ou un Henri Monnier.

Le crayon de Poulbot était vif, sobre, expressif. En quelques traits il situait les petits drames héroï-comiques de la vie quotidienne, dans les rues sordides, devant des maisons lépreuses, où régnaient des concierges furibondes.

Poulbot a regardé tous ces spectacles de la rue sans amertume. C'était un homme naturellement bon et qui aimait la vie.

Il était né à Saint-Denis et avait fait ses études au collège Rollin. Plus exactement, il y avait fait surtout des dessins. Vers 1910, la notoriété lui était venue et, avec elle, une certaine aisance. Mais le succès ne lui avait pas fait perdre ses qualités de simplicité et il laissera de vifs regrets parmi ses camarades de Montmartre.

Le prochain voyage de R. Schuman aux U. S. A.

PARIS. — M. Robert Schuman quittera la France le 26 septembre pour se rendre aux Etats-Unis, où il assistera à l'ouverture de la première session de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement fondée par les accords de Bretton-Woods. Il est vraisemblable qu'au cours de cette session la Banque internationale sera à examiner les demandes de fonds formulées par de nombreux pays ravagés par la guerre.

M. Schuman, qui, comme ministre des finances, est l'un des administrateurs de cet organisme, sera accompagné au cours de son déplacement par M. Monick, gouverneur de la Banque de France.

Un nouveau record d'altitude pour planeurs 2 places a été établi hier à Long Mynd (Shropshire).

Une hauteur de 7.500 pieds (2.294 mètres) a été atteinte.

L'ancien record était de 5.900 pieds (1.811 m.)

Le Docteur Sébastien CORDOLIANI

Il s'est éteint doucement après une longue et douloureuse maladie contre laquelle rien n'a prévalu : ni la science, ni l'affection la plus pure n'ont pu arracher à la mort le savant doublé d'un apôtre qu'était le cher Dr Cordoliani, inspecteur de la santé et de la Population de la Corse.

Silhouette d'ascète qu'éclairait parfois un sourire rayonnant de bonté, le Dr Cordoliani, praticien émérite avait su, tout jeune, gagner la sympathie confiante et mériter l'estime de sa clientèle et de ses pairs.

Sa vie, de courte durée hélas ! a été bien remplie ; elle a été sans cesse consacrée à l'étude, aux devoirs professionnels et aux douces obligations du foyer ; sa fin prématurée a provoqué de vifs et unanimes regrets.

Les obsèques se sont déroulées, Mardi, dans une atmosphère de tristesse impressionnante au milieu d'un concours immense de population ; elles ont été présidées par Mgr Mattei-Lota, curé de St Jean, assisté du clergé séculier et régulier de toutes les paroisses.

Les cordons du poêle étaient tenus par les docteurs Angelini, Quilici, Donati, Gosjea, directeur départemental du service de Santé, Filippi, Joseph Zuccarelli.

Les collaboratrices et collaborateurs du défunt portaient six magnifiques gerbes de fleurs naturelles ; puis derrière la bière disparaissant sous les couronnes, venait le deuil représenté par MM. le Cl Jean Cordoliani, le capitaine de Corvette Benoit Cordoliani, le Cl Albert Cordoliani, le Dr Henri Cordoliani, conseiller général,

le lieutenant Raymond Cordolioni, Paul Marochini, Dominique Marochini, frères, beaux-père et beau-frère, entourés de nombreux parents.

Après l'absoute célébrée avec toute la pompe liturgique en l'Eglise St Jean, des discours ont été prononcés par MM. les docteurs Joseph Zuccarelli, Filippi, Raffaelli qui tour à tour ont retracé la brillante carrière et évoqué la belle figure du confrère, de l'ami incomparable.

A la chère épouse, aux enfants, à la maman, à la grand'mère, aux frères, beau-père, et beau-frère, à toutes les personnes cruellement atteintes par ce deuil, nous renouvelons l'expression de nos condoléances affectueusement attristées.

DISCOURS du Dr. Joseph ZUCCARELLI

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Confrères,

Je viens, au nom du Conseil de l'Ordre des Médecins de la Corse, apporter à la dépouille mortelle de notre cher et regretté confrère le Docteur Sébastien CORDOLIANI, l'hommage de notre amitié et de notre estime, l'offrande de notre douleur.

Le docteur Sébastien CORDOLIANI dont nous pleurons aujourd'hui la disparition si rapide et si précoce, a honoré le Corps Médical tout entier.

Sa carrière, si remplie et si courte, a été toute consacrée à son art, à sa famille, à ses amitiés.

Son existence trop brève, nous laisse de nombreux exemples de ses vertus, vertus rares et qui peuvent servir à l'édification des générations à venir.

Elevé par un père bon et sévère à la fois, Officier d'un grand mérite qui sut montrer à de nombreux enfants qui l'honorent le vrai chemin, par une mère admirable dont nous concevons toute la douleur, notre regretté confrère collectionna les succès scolaires et Universitaires. Il se destinait, par un certain degré d'atavisme peut être, à la médecine militaire. Mais il voulait être Médecin et poursuivit ses études.

Esprit scientifique, et minutieux, il a la passion de l'expérimentation et des sciences exactes. Aussi tout en devenant un excellent clinicien, il s'oriente de plus en plus vers les études de Biologie et de Laboratoire, qui lui paraissent les plus précises des Sciences Médicales. Au sortir de la Faculté, à la fois en raison de ses goûts personnels, à la fois à la cause de son état de santé qu'il n'ignore pas, au lieu de se consacrer à la Médecine de clientèle dans laquelle ses connaissances et son esprit clinique lui auraient assuré un sur certain, il fonde à Bastia un Laboratoire de Biologie, l'un des premiers créés en Corse, qui acquiert rapidement une réputation justifiée de sureté et de conscience scientifique et professionnelles. Mais le Laboratoire et la Biologie n'étaient pas toute l'activité du Docteur Sébastien CORDOLIANI.

La Biologie, pour lui était indispensable à qui veut devenir un Hygiéniste et le Docteur Sébastien CORDOLIANI était un Hygiéniste complet qui fut reçu brillamment au concours des Médecins de l'Inspection de la Santé de France.

(à suivre)

« Paris »

Du 18 au 24 Septembre

La route du bagne

avec VIVIANE ROMANCE et LUCIEN COEDEL

1ère partie

Documentaire : « PATHE JOURNAL »

SOIREES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h., Samedi, Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Pour faire une omelette aux pommes de terre, dirait monsieur de la Palisse, il faut avoir des œufs et des pommes de terre. Bon !

Sur le continent je vais donc dans le premier magasin venu, je choisis trois oeufs à 15 francs pièce que je mire avec l'appareil électrique adéquat et j'achète un kilog de pommes de terre à 12 francs que je pèle et que je coupe en tranches. Bon !

A Bastia je vais au marché et une revendeuse consent à retirer de leur cachette trois oeufs non garantis frais à 30 francs pièce ; puis j'acquiers pour 22 francs le kilog deux kilogs de pommes de terre dont la moitié sont toutes noires à l'intérieur et parfaitement inutilisables. Bon !

Sur le continent mon omelette me revient donc en gros à 57 francs ; à Bastia j'ai du débourser 13? francs.

Bon ! (ou plutôt mauvais ! car je commence effectivement à trouver mauvaise !)

Monsieur le Ministre des Finances a donc tout à fait raison de trouver qu'il n'existe aucune situation particulière à la Corse.

Et la municipalité bastiaise a parfaitement raison de penser que tout est pour le mieux sur le meilleur des marchés.

SIMON-JEAN.

LE BON DICTATEUR... ET LE MECHANT

Notre excellent « Patriote », qui n'en rate pas une, publie en première page l'information suivante :

« En Argentine 150.000 personnes font une ovation monstre à l'ambassadeur de l'U.R.S.S. On sait que l'ambassade soviétique n'avait encore de représentant officiel en Argentine. »

On sait... On sait aussi que l'Argentine est gouvernée par le ... sel Juan Peron, dictateur absolu, entouré d'un certain nombre de conseillers allemands :

Mais c'est un bon fasciste, parce qu'il permet à l'U.R.S.S. de faire pièce aux Etats-Unis ! !

N'empêche, il me semble que organisateurs de « meetings » contre Franco ont bonne mine...

Et si par hasard la fantaisie — ou l'intérêt — du génial père des peuples conseillait de renouer les relations diplomatiques avec l'autre dictateur, Franco ?

Y aurait-il une réunion de reconnaissance place Saint Nicolas ?

Qu'en dirait Monsieur Vittori ?

SIMON-JEAN.

Au Pigalle

BOB WILLIAM'S
ET SES RYTHMES
AVEC
JACQUES ALEX
DU
COTTON CLUB DE NEW-YORK
ET LA CHANTEUSE REALISTE
LUCETTE BASTIA

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

CHASSEURS,

Faites réaliser vos douilles de chasse ... : « Réparation de douilles de chasse » 10 cours du Vieux-Port Marseille. Tout pour la chasse.

Les Corses à l'honneur

ORDRE PARTICULIER No 565.

Le Général d'armée Leclerc commandant supérieur des troupes Françaises d'Extrême-Orient.

Cite à l'ordre de la Division CAPITANI Joseph.
Mle 4034, 1ere cl. de la 1me EMEO

Du groupe de police du Bataillon, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Le 21 juin à l'attaque du Chu Kti a fait preuve de calme et de sang-froid sous le tir ajusté des rebelles. Le 23 juin, à l'attaque du Chu Deeh, a été blessé alors qu'il se portait en tête des éléments arrêtés par les tirs d'armes automatiques adverses. A rejoint sur sa demande son unité quelques jours après prenant part à nouveau à l'action sur Chéo Reo le 26 juin.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent.

Saïgon le 31 juillet 1946
Signé : LECLERC.

Copie de la citation obtenue par le caporal Capitani Joseph, fils de M. Capitani Ours Pierre domicilié à Vignale.

Il est à signaler que le caporal Capitani a déjà été cité une première fois lors de l'attaque sur la Pointe de Graves attaque qui a contribué à la libération de Royan.

AVIS

M. RESTELLINI Chirurgien Dentiste fait savoir à son aimable clientèle qu'il reprendra ses consultations le lundi 23 Septembre.

AVIS DE DECES

Mme Vve Fabiani Angèle, née Michelini et ses enfants, Marie-Damien et Jacqueline ; Mme et M. Marchetti Sébastien et leurs enfants ; **Mme et M. Serrié Antoine et leurs enfants ;**

M. et Mme Giorgi Vincent et leurs enfants ; Mme et M. Fabiani Pierre de Marseille ; Mme et M. Fabiani Jean et leurs enfants ; Mme et M. Fabiani Alfred et leurs enfants de Paris ; Mme et M. Linale Joseph, leurs enfants et petit enfants de Marseille ; Mme et M. Fabiani Jacques de Marseille ; Mme Vve Mariani Jacqueline et son fils Jean ; Mme et M. Michelini Eugène et leur fille ; Mme et M. Canale Jeannot et leurs fils ; M. Giacomini Mathieu et ses enfants ; Mme et M. Marchetti Joseph et leurs enfant ; Mme et M. Medori Ernest de Paris ; Mme et M. Fabiani Damien de Paris ; Mme et M. Gourdet Jean de Paris Mme et M. Sinaller Robert de Paris ; Mme et M. Mariani Antoine et leurs enfants M. Michelini Roch ; Mme et M. Colombani Joseph et leurs enfants ; Mme et M. Rodaro Joseph, Les enfants et petits enfants de feu Jean Paris de Marseille ; Les enfants et petits enfants de feu Agostini Ange de Port de Bouc.

Les familles Fabiani, Bastiani, Paoli, Paris de Marseille, Innocenzi de Casalta et Gabrielli de Pietra di Verde, ont l'immense douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

FABIANI PHILIPPE

Survenue à Marseille le 15 courant à l'âge de 35 ans

Leur époux, père, frère, beau-frère, neveu, cousin, petit fils, beau fils, oncle et sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 16 heures.

Réunion à l'Eglise St Croix - Citadelle

P. P. L.

Mme Toussaint Bourgeois, née Girerd ; MM. Jean-Baptiste et Joseph Bourgeois ; Mme Vve Girerd ; M. et Mme Joseph Bourgeois et leurs enfants ; Mme et M. Pierre Vincent Bourgeois et leurs enfants ; M. et Mme Campana, née Bourgeois et leurs enfants ; Soeur Maria-Joseph, née Girerd ; Mme Vve Andréani et ses enfants ; Mme Hortense Girerd ; Mme et M. Pierre Bartoli et leurs enfants ; Mme Vve Victor Pierrotti et ses enfants ; Messieurs et Mesdames Pierrotti et leurs famille ; M. et Mme Vinci Pierrotti, et leurs enfants ; Mme Vve Roland de Mont-Rose, ses enfants et petits enfants ; Mmes Vves Brocca et Gillet ; Mme Vve Tavera ses enfants et petits enfants.

Les familles Bourgeois, Delpino, Benelli, Bonelli, Dessol et Crallet, ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur TOUSSAINT BOURGEOIS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Chirurgien-dentiste de l'hôpital Civil

leur époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et allié, décédé le 18 septembre 1946 à l'âge de 59 ans.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital civil à 9h.30 et l'absoute en l'Eglise St Jean Baptiste.

P.P.L.

Les membres de la Société de la Légion d'Honneur sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade
Toussaint BOURGEOIS

L'Association des internés, déportés et traqués politiques sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade Toussaint Bourgeois.

Le Vice-Président,
Raoul CATTA.

Les membres de l'Association des Anciens combattants, victimes de la Guerre, Veuves et Orphelins, sont instamment priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade :

TOUSSAINT BOURGEOIS

Le mouvement de Résistance : **LA CORSE FRANCAISE**, prie ses amis et adhérents de bien vouloir assister à l'enterrement de leur regretté Secrétaire Général :

TOUSSAINT BOURGEOIS

CHRONIQUE SPORTIVE

BOXE

Une affluence record avait envahi Mardi sur la Cour de la Caserne Marboeuf où le « Central Ring Bastiais » offrait aux amateurs de Noble Art un programme de choix.

Les organisateurs avaient mis tout en oeuvre pour satisfaire notre public, assez difficile ; ils en furent récompensés par le succès de cette réunion en plein air.

La soirée débuta par les exhibitions de nos futurs champions auxquels les applaudissements ne furent point ménagés.

LE PREMIER COMBAT mettait aux prises Penne et Tassin, poids mouche. Un match nul sanctionna justement ce combat entre adversaires de valeur sensiblement égale.

2ème COMBAT. Chartier contre Conforti, poids coq.

Chartier partit très vite, mais Conforti, bon esquiveur et cogneur sûr, fût en net avantage aux 2ème et 3ème rounds et emporta la décision des juges. Ce combat fut plaisant à suivre.

3ème COMBAT : Robillard contre Mazzetti, poids plume.

Mazzetti fût en léger avantage au début mais Robillard remonta rapidement et courageusement, malgré son arcade sourcilière ouverte. Mazzetti fut déclaré vainqueur au point. Un match nul eût été plus équitable. Néanmoins Mazzetti donne de sérieux espoirs.

4ème COMBAT . Abert contre Malagutti poids légers.

Malagutti accuse quelques kilos de plus que son adversaire. Abert fait preuve d'une science supérieure et se montre plus agressif et plus précis. Il aurait dû emporter nettement la décision sur un Malagutti accrocheur et moins en forme qu'à l'ordinaire. Les juges accordèrent le match nul.

5ème COMBAT : Marostegan Gaston contre Theollier, poids welters.

Le champion universitaire rapide et souple ne put prendre l'avantage sur Marostegan, puissant et sûr. Le match nul s'imposait.

6ème COMBAT : Marostegan Bruno, contre Mariotti, poids légers.

Notre concitoyen en brillante condition domina constamment son adversaire et se fit applaudir pour ses feintes et sa souplesse.

Mariotti fut déclaré vainqueur aux points.

7ème COMBAT : Micket Laurent contre Capezzone, poids welters.

Laurent fait preuve d'une classe supérieure et prend nettement l'avantage sur Capezzone qui est très applaudi pour son courage et sa combativité.

Excellent combat. Laurent vainqueur aux points.

8ème COMBAT : Neubauer contre Bastra.

Les deux adversaires semblent de valeur égale et prennent tour à tour l'avantage, le combat est très animé. Le champion de France ne peut arriver à surclasser son jeune adversaire qu'il accroche souvent.

La décision donnant Neubauer vainqueur est longuement huée par le public.

9ème COMBAT : Delgrande contre Mori, poids mi-lourds.

Mori accuse 6 kilos de plus et frappe puissamment aux deux premiers rounds. Les trois rounds suivants furent décevants, les deux boxeurs manquant de science et de combativité.

Mori vainqueur aux points.

—:o:—

Dimanche prochain à Ajaccio Mariotti rencontrera le champion de France Neubauer.

Les dévoués organisateurs méritent les félicitations des sportifs de notre ville. Nous espérons qu'ils continueront à nous offrir de beaux combats.

Nous aimerions aussi que le public fit preuve d'un peu plus d'esprit sportif.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GAZ

Réunion générale des membres du bureau et de tous les joueurs ce soir jeudi 19 septembre à 18 h. 30.

Présence indispensable.

LE SECRETAIRE.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

MALONY RADIO — UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Paoli
REPARATION
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
du 19 au 25 septembre

Marcel HERRAND Yolande LAFFON
Alex. RIGUAULT Lucien COEDEL
et Germaine KERJEAN

dans :

Les Mystères de Paris

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.
LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Jeudi 19 Septembre : St Gustave

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1946.
Température : + 26.
Baromètre : 775 .
Beau temps mi-couvert.

ETAT CIVIL DU 18 SEPTEMBRE.
NAISSANCES : Morelli Paul Mathieu.
DECES : Grisoni Barbara 82 ans veuve ; Bourgeois Toussaint Philippe 59 ans marié.
MARIAGES : Néant.

Avis et Communications

La « Corse Résistante » de Paris communique :

Les parents dont les enfants font partie de la colonie de vacances de la « Corse Résistante » de Paris sont avisés que le retour des enfants sur Paris se fera comme suit :

1.) Le groupe de 140 enfants arrivé à Ajaccio le 29 juillet, repartira de cette même ville le 20 septembre par le vapeur « Champollion ».

2.) Celui de 450 enfants arrivé à Ajaccio le 16 juillet, repartira de cette même ville le 23 septembre par le vapeur « Sidi Brahim ».

Cet ordre de départ nous est imposé par suite du nombre de places disponibles.

Il ne sera rien changé aux formations de départ. Les membres de la colonie sont priés de se trouver à 13 h. 30 le jour du départ en face du quai d'embarquement, place du Monument aux Morts afin de procéder au groupement de nos enfants.

Toute personne absente perdra son droit à un retour assuré par « la Corse Résistante ».

A leur arrivée à Ajaccio, les enfants et leurs convoyeurs devront se rendre à la Mairie où ils trouveront tous renseignements utiles. Il est recommandé aux parents de ne pas charger les enfants de bagages.

Pour le responsable :
Mme PAOLINI
9, Rue Maréchal Ornano AJACCIO

SYNDICAT AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT D'ILE ROUSSE

Les Agriculteurs de la Balagne — Canton de Lama compris — sont priés d'assister à l'Assemblée Générale du Syndicat Agricole d'Approvisionnement de la Balagne qui se tiendra le 21 Septembre, à 10 heures Salle de l'Empire Cinéma à Le Rousse.

Ordre du jour :

Compte rendu d'activité. Situation financière au 31 Août 1946. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Vice Président.

C. F. T. C.

SECTION de BASTIA

Sous la rubrique « AU FIL DES JOURS », il nous est permis de lire, chaque semaine, dans « SYNDICALISME », de judicieuses critiques signées « Le Piè... Intéressante... et... renversante ! vraiment celle que nous relevons dans le numéro 98 du 12 au 18 Septembre, page 3, mais, jugez-en par vous-même.

LA C.G.T.
ORGANISATION CONFESSIONNELLE

On sait que la religion mahométane demande à ses fidèles de respecter chaque année la période du Ramadan qui s'achève par la fête de l'Aïd Seghir.

Nous ne sommes pas surpris de ce jeûne qu'une fête termine et sommes trop respectueux de toutes les croyances pour nous livrer à quelque critique.

Mais, où nous avouons notre étonnement, c'est lorsque nous voyons la C.G.T. prendre à cette occasion, une initiative pour le moins imprévue : n'est-ce pas, en effet, l'Union des Syndicats de la Région Parisienne qui offrait et organisait elle-même le repas clôturant le carême musulman, n'omettant pas, bien entendu, le couscous réglementaire ?...

Devant une telle largeur d'esprit dans le domaine des pratiques religieuses et une telle bienveillance pour les travailleurs musulmans, nous ne doutons pas qu'un jour vienne où, à l'issue d'un carême catholique, la C.G.T. offrira aux travailleurs chrétiens le pain bénit du jour de Pâques (? ?)

—:o:—

LISEZ et DIFFUSEZ *SYNDICALISME*
Organe du SYNDICAT LIBRE
dans la PROFESSION ORGANISEE
en vente chez SIMONPAOLI
Rue Cardinal Viale Préla

TRAVAILLEURS ! Venez en masse grossir les rangs de la C.F.T.C. qui défendra vos intérêts professionnels dans le respect le plus absolu de TOUTES vos LIBERTES

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

CHERCHONS PERSONNE désirant placer capitaux à 3% dans IMMEUBLE. S'adresser au bureau du journal qui transmettra.

RAISINS — La Société François Matte et Cie à TOGA — Achète toutes quantités de raisins — FAIRE OFFRES.

Offrons olives mûres confites, olives vertes conserves, Alpiste Millet, Sommes acheteurs — Liège Mâle. Agence Havas Tunis No 19.041.

ON DEMANDE une bonne cuisinière, s'adresser Office du Travail 4, Rue Neuve St. Roch. S.L.M.O. vus No 42.

UnROI REVIENT un AUTRE S'EN VA

Le jeu des dynasties évoluant. Le monarque italien en partit, les deux monarques italiens qui se sont succédé au Quirinal pendant la guerre sont partis sans éclat ; tous deux expiant le rôle qu'ils avaient joué, si leurs culpabilités étaient inégales dans l'instauration du fascisme.

Le roi Georges de Grèce vient d'être rappelé de l'exil par un plébiscite dont on ne connaît pas tous les dessous. Une partie de l'opinion souhaite à régir contre le retour d'une maison qu'on ne saurait considérer comme suffisamment établie et dont la ville dans les deux grands conflits mondiaux ne brilla pas de l'éclat de la loyauté. Le gouvernement de M. Tsaldaris, qui a précédé au plébiscite, annonce qu'il va prendre des mesures de rigueur contre les fractions extrémistes. C'est le signe qu'il ne se sont pas très fort, et rien ne prouve que le calme doive se rétablir dans un pays qui fut profondément troublé depuis sa libération, où les attentats politiques se multiplient et où les grandes villes ont voté pour la république.

Le roi Georges, d'ailleurs, appartient à une dynastie d'importation, dont la souche centrale était danoise et s'est grossie de l'apport des Hohenzollern. Ceux ci, sous l'influence d'une reine qui était la soeur de Guillaume II avaient quelque peu régenté Athènes au temps de Constantin. Il faut évoquer ces souvenirs quand Georges reparaît.

Mais le jeune roi Siméon en Bulgarie, a été condamné par le plébiscite de dimanche à faire ses paquets. Ici le verdict populaire a été écrasant dans toutes les parties du pays. On s'y attendait à peu près. L'installation des Cobourg sur le trône de Sofia a été pour les Bulgares une source de malheurs sans nombre. On sait que le premier souverain de cette maison, Ferdinand, est grand-père il y a un demi-siècle, à régulariser sa situation internationale. On se méfiait de lui et cette suspicion était justifiée, comme l'événement l'a montré. Se trouvant un jour en présence d'Edouard VII, alors prince de Galles, dont il était le neveu, il s'étonna d'être froidement accueilli par lui et lui exprima sa surprise. Le futur Edouard VII, qui avait la repartie prompte, lui dit simplement : « Je fais comme l'Europe : je ne l'avais pas reconnu. »

Ferdinand, qui s'était proclamé tsar bulgare après la première guerre balkanique et avant de perdre la seconde, s'en alla sous la pression du peuple qu'il débarrait. Son fils Boris se succéda. Et maintenant le dernier des Cobourg, Siméon, est expulsé de son trône. Boris avait eu beau faire assassiner il y a un quart de siècle, les ministres paysans qui étaient républicains et dont le plus notoire était Stamboulisky, la République se venge et presque tous les partis bulgares se sont associés en cette éviction d'une monarchie venue du dehors et dont les titres au châtiment étaient multiples.

La république a donc gagné du terrain, même dans l'Europe sud-orientale. La première guerre mondiale avait déjà anéanti trois dynasties et non des moindres : Hohenzollern, Habsbourg et Romanov.

« **La dépêche de Paris** ».

70e Année — No 257 PRIX 3 frs. Vendredi 20 Septembre 1946

000219

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION : 8, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R. C. 2033

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois :	180 frs
6 mois :	345 frs
1 an :	690 frs

Les négociations se poursuivent en vue de la conclusion du prochain accord financier franco-britannique

PARIS. — Des négociations financières franco-britanniques se poursuivent actuellement dans la plus grande discrétion et il est vraisemblable qu'aucune information ne sera donnée avant l'aboutissement à un accord définitif. Il semble cependant que ces négociations ne tendent pas seulement à une simple révision à l'avantage de la France de l'accord financier franco-anglais d'avril 46, mais aussi à l'établissement d'une collaboration économique à long terme dans le cadre d'un rapprochement des pays européens.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

UN UNIVERSITAIRE CORSE

ANTOINE-MARIE CERATI

Il a été parfois question ici d'une des plus curieuses figures du monde universitaire corse du dix-neuvième siècle, Antoine-Marie Cerati, dont il n'est pas indifférent de résumer la carrière toute consacrée au relèvement moral et intellectuel de son pays, mais souvent par des voies qui parurent audacieuses, circonstanciellement du moins. Né le 11 juin 1790 à Azzana, élevé et dressé par un prêtre, Cerati entra lui-même dans les ordres, surtout pour être agréable à son oncle. Il étudiait de préférence la littérature et la médecine. Cette vocation qui ne l'empêcha pas de recevoir l'ordination, fut peut-être l'une des causes d'une liberté d'esprit mal acceptée par beaucoup de ses compatriotes, mais qui répondait aux élans de sa conscience.

Il n'était pas religieusement conformiste s'il l'avait été, on le donnerait comme un précurseur corse du démocratisme chrétien, le mot pris dans son sens politique. De plus, M. Cerati ne faisait pas de politique, il en avait horreur. Mais il était essentiellement à son rôle précepteur de moraliste et d'éducateur. Un tel ... et éducateur que ni Mgr Casanelli d'Istria ne le voulurent jamais laisser, s'il ne parut lui confier un poste dépendant d'eux.

Mais les violentes attaques d'un prédicateur napolitain, le Père Padima celui-ci porté par son orthodoxie ne déterminèrent pas les deux évêques à produire une condamnation spéciale. En 1828 il fut en dehors d'eux que l'abbé Cerati fut démis de son poste de régent d'humanité au village d'Ajaccio. Il se rend à Paris, met une sourdine à ses publications religieuses et s'attache avec la collaboration de M. Basti, un autre humaniste, à achever l'ouvrage commencé par M. Barbieri, un dictionnaire italien-français.

En 1831, il revient au collège d'Ajaccio comme principal. Les Schastiani l'avaient « repêché », et les qualités de l'homme étant incontestables, et la dignité de sa vie intérieure et extérieure parfaite, l'avaient fait nommer inspecteur primaire, mission alors plus importante que de nos jours : il l'assuma avec un dévouement passionné, qui lui fit publier des oeuvres qu'il qualifiait, et qui étaient, morales, usuellement, sans plus, du plus pur esprit chrétien.

Il ne publia pas tout ce qu'il produisit, avant et après 1848, date à laquelle il prit sa retraite. Il laissait un grand nombre de manuscrits, en prose, en vers, notamment un poème italien sur Sampiero, oeuvres de lettré, soucieux d'occuper honorablement ses loisirs. Les luttes de sa vie l'avaient assez assagi pour qu'il évitât d'insister sur celles qui l'avaient dressé comme un polémiste. Il se connaissaient que les plus puissants de ceux-là mêmes qui l'avaient désapprouvé l'avaient protégé, libéralement. Il mourut en 1871, un peu de la douleur des désastre récents.

P.B.

Conseil des Ministres

—:o:—

Questions diverses

PARIS. — Le Conseil des ministres réuni hier sous la présidence de M. Georges Bidault a examiné les questions à l'ordre du jour : statut de l'Union française, l'accord franco-vietnamien ; l'accord financier franco-britannique.

Le Conseil autorise M. Jules Moch à appliquer son projet de réorganisation des transports en commun de la région parisienne.

Jean Biondi est réélu président du Conseil Général de l'Oise

PARIS. — M. Jean Biondi, Sous Secrétaire d'Etat à l'Intérieur a été réélu Président du Conseil Général de l'Oise par 29 voix sur 31 suffrages exprimés et 2 bulletins blancs.

Rassemblement Républicain

28, BOULEVARD PAOLI

PACTE SECRET

Le récent débat à l'Assemblée Constituante sur la loi électorale n'aura pas manqué d'un certain piquant.

Nous avons pu noter que les trois grands partis qui se réclament le plus haut de la démocratie et de la liberté ont rompu leur accord tacite.

Les positions qu'ils ont prises sont très diverses. Le Parti Socialiste, s'il voulait courageusement de l'égalité, s'est prononcé pour le panachage mais s'est refusé à soumettre la loi électorale au Référendum populaire. Le Parti Communiste, quelque peu décontenancé par cette brusque offensive s'est déclaré partisan du vote préférentiel.

Le MRP visiblement débordé, n'a ni voté admis ni panachage, ni vote préférentiel mais il s'est déclaré, à titre exceptionnel, pour un référendum spécial sur la loi électorale.

Allons, allons. Il y a du progrès. Une petite poésie anglaise débute ainsi : Dig, ding, dong, où le vent souffle-t-il ? — Il est à croire qu'un vent nouveau a soufflé sur la France et que certains et graves parlementaires en ont senti passer le souffle.

Mais ne nous laissons pas trop aller à l'optimisme. La liberté, tout court, n'a pas pour autant gagné la partie. Les Socialistes, ne peuvent l'emporter, malgré l'appui radical, contre Communistes et MRP réunis. Le vote préférentiel n'aurait probablement, avec de telles restrictions et de telles complications qu'il serait pratiquement inefficace. Tels sont les fruits du tripartisme ; ils se ressentent de la trouble saison, ils sont amers.

Le coup de barre socialiste — que les Républicains approuvent sans réserve — a fait du bruit dans le Landerneau tripartiste. On l'avait si belle, on canalisait si gentiment l'électeur vers l'urne du parti, on enterrait si proprement la liberté au nom de la Démocratie, et voilà que le troisième partenaire a tout jeté par terre. Le Parti Communiste, toujours prompt à se ressaisir, a aussitôt mis, en avant le vote préférentiel — pour ne pas être en reste de... politesse — à la Liberté — pour laquelle, disent-ils, ... leurs sont morts. Mais, verrez ce que, dans l'application, il ferait de ce vote préférentiel à vous enlever toute envie de vous en servir.

Le P.C. n'ignore pas que le MRP ne veut à aucun prix de libre choix, pour la raison très simple qu'il ne peut avoir grand qu'en bloquant sur lui tous les suffrages anti-marxistes. Et toute la liste adoptée, sans panachage ni préférence, lui assure le plein des suffrages.

Et ces deux partis, opposés sur tout, incapables de s'entendre sur rien, au sein même du tripartisme, sont liés par une sorte de pacte secret sur la mise en tutelle de l'électeur. Comme les grands trusts les intérêts opposent mais qu'on réalisé toujours tout unis malgré tout. Preuve supplémentaire et quelque peu inattendue du fameux aphorisme.

Les loups ne se mangent pas entre eux.

L.D.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

IL FAUT DEUX CITOYENNETES

— **Par Adolphe LANDRY** —

L'assemblée nationale, entrée dans la discussion de la Constitution, a décidé après un avertissement éloquent d'Edouard Herriot, de réserver, en vue d'un nouvel examen par la commission, tout l'ensemble des textes touchant à la question très importante et en même temps très ardue des rapports qu'il y a lieu d'établir entre la République française et l'Union française. En conséquence a été réservé, à la troisième séance du 3 septembre, l'article 5, ainsi conçu : « Sont électeurs tous les nationaux et ressortissants français majeurs des deux sexes et jouissants de leurs droits civils et politiques. »

Quelle est au juste la portée de cet article ? Les « ressortissants français », c'est-à-dire les autochtones, comme on dit parfois, les indigènes, comme l'on dit plus couramment, de la France d'outre-mer seront électeurs. Pour quelles élections ? Certainement pas pour celles de l'Académie française. Ils seront électeurs pour les élections qui forment les assemblées politiques, nationales, départementales et communales — entendons les assemblées de la France — quand ces élections se font au suffrage universel et direct.

L'article 5 est doublé par l'article 67, lequel, plus explicite, dit : « Les nationaux ou ressortissants français de la métropole des départements et des territoires d'outre-mer jouissent ces libertés et droits attachés à la qualité de citoyen français. »

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les articles 5 et 67 du projet présentement discuté reproduisent les articles 40 et 44 de cette Constitution que la précédente Assemblée avait conçue, et à laquelle la nation a refusé la vie. Et pourquoi a-t-on voté « non » au référendum du 5 mai ? On l'a fait parce qu'il était attribué trop de pouvoir à l'Assemblée nationale et pas assez au président de la République. On l'a fait, davantage encore, pour manifester le sentiment de révolte qu'on éprouvait devant des lois électorales amputant, d'une manière intolérable, le droit qu'à le citoyen, quand il est appelé à l'urne, de choisir ses représentants. Mais on l'a fait aussi parce qu'on s'était vivement alarmé de textes comme ceux dont il vient d'être parlé.

On veut donc que la plénitude des droits politiques attachés à la qualité de citoyen français soit accordée, tout de suite, à tous nos ressortissants d'outre-mer. Comment a-t-on pu envisager pareille chose ?

Ce serait une lourde erreur, s'agissant de populations qui, en très grande partie, n'ont pas d'état civil, et qui, en très grande partie, n'ont aucune notion des problèmes politiques ou autres qui se débattent dans nos assemblées.

Une lourde erreur qui peut avoir des conséquences redoutables : car ces ressortissants, quand ils auront à voter, comment se détermineront-ils ? Quels entraînements ne seront-ils pas exposés à subir ?

Il ne me plaît pas de m'appesantir sur ces deux arguments, l'un et l'autre décisifs. Plus volontiers j'insisterai sur l'inégalité de ce qu'on nous propose. La France est une réalité vivante, ayant derrière elle un passé de quelque quinze siècles. De l'Union française, on ne peut guère parler qu'au futur. C'est un espoir pour ceux qui la désirent, qui la veulent et elle doit être heureusement marquée. C'est une promesse faite à des populations qui, de la création de cette Union, pourront retirer, à divers égards, des bénéfices. Mais quand l'Union française aura pris corps, elle sera toujours quelque chose de distinct de la République française. Ce qui s'impose donc, c'est qu'il y ait deux citoyennetés : une citoyenneté française et une citoyenneté de l'Union.

On dira : « N'y a-t-il pas en ce moment dans l'Assemblée nationale, des députés élus par des non-citoyens ? » Ne recherchons pas comment une telle situation s'est créée. Admettons qu'il n'y soit pas mis fin immédiatement. On peut accepter l'article 71 du projet, qui est ainsi rédigé : « Les territoires dont la représentation à l'Assemblée nationale constituante est assurée continueront d'être représentés au Parlement jusqu'au jour où fonctionneront les institutions permanentes de l'Union française. » Ce texte est acceptable, comme ayant un caractère provisoire ; mais les articles 5 et 67, dont les dispositions ont un caractère définitif, sont à rejeter : il faut les combattre vigoureusement.

Les idées politiques nées en France depuis notre grande et glorieuse Révolution ont cheminé à travers le monde, non pas seulement parce qu'elles étaient généreuses, mais parce qu'elles portaient la marque du génie français, épris avant tout de clarté et de logique. Restons fidèles à notre tradition nationale. Et puis, et surtout, préservons-nous de cet esprit d'imprudence et d'erreur dont un de nos grands auteurs a dit qu'il conduisait les rois à leur perte, et qui peut tout aussi bien jeter les nations dans de grands périls.

Le général de Gaulle fera une nouvelle déclaration sur la Constitution

PARIS. — L'Agence France Presse diffuse une nouvelle de source bien informée selon laquelle le Général de Gaulle fera prochainement une déclaration pour faire connaître son avis sur la forme actuelle de la Constitution.

M. Capitant a précisé que le Général de Gaulle était au-dessus de l'Union gaulliste, dont il était seulement l'inspirateur.

Les représentations diplomatiques sino-indienne sont élevées au rang de légations

NANKIN. — La Chine et l'Inde ont décidé d'élever leurs représentations diplomatiques au rang de légation, a annoncé aujourd'hui le porte parole du ministère des affaires Etrangères de Chine. Il a ajouté que la formation du Gouvernement ... fut un facteur décisif dans la résolution des relations diplomatiques sino-indiennes.

DIJON. — Pour commémorer la liaison entre l'armée Delattre et la Division Leclerc, le 12 Septembre 1944, une stèle a été inaugurée à Nod-sur-Seine, près de Chatillon sur Seine.

UN BEAU DEVOIR ET UN GRAND HONNEUR POUR MADAME MARIE THERESE GLET

En effet, grâce à cette jeune Normande de 22 ans, maman elle-même d'un petit Georges de quelques semaines les quatre petites Walser ont quotidiennement leur ration de lait maternel.

On la voit ici se servant de la tireuse électrique, lui permettant de réussir ce tour de force de nourrir cinq bébés.

La Jeunesse Hitlérienne

(HITLERJUGEND)

(FIN)

Pour faciliter la vie du « Père aubergiste », l'auberge fut dotée d'une petite propriété agricole.

De nombreuses collectes furent organisées dans les écoles, pour financer la construction des auberges.

Une jeunesse qui aura appris à connaître sa patrie de cette manière aura plus tard un horizon politique plus large que la table ronde d'un café.

Il existait même une auberge flottante, aménagée à bord d'un voilier et hébergeant jusqu'à 700 jeunes à la fois.

En 1933, l'Allemagne adhéra à « l'Union Internationale pour les Auberges de Jeunesse ».

En 1931, elle noua des relations avec les organisations de France, de Hollande, de Belgique, d'Irlande, du Danemark.

ANNEXE IV

Les « Adolf Hitler Schulen »

Le 17 janvier 1937, Baldur von Schirach et le Docteur Ley, chef du « Front du Travail », fondaient les « Adolf Hitler Schulen ».

Destinées à préparer les jeunes aux fameux séminaires de « Führer », les « Ordensburgen », et à fournir des cadres au Parti, ces écoles recrutaient leurs élèves parmi les garçons qui s'étaient fait remarquer dans le Jungvolk. Considérées comme des unités de la H.J., les écoles dépendaient à la fois du Reichsjugendführer et du « Reichsorganisationsleiter » (chef de l'organisation du Reich). De plus, elles étaient placées sous la surveillance de ... tracte du Gauleiter.

Les candidats étaient présentés par les chefs locaux du Parti avec l'avis des chefs de la H.J. La sélection appartient à « Ortsgruppenführer » du parti, après consultation de la Direction de l'Enseignement ou du Jungbannführer de la H.J.

Les critères suivants sont appliqués :

1° Le candidat s'est-il révélé un remarquable chef dans le Jungvolk ?

2° Son origine raciale est-elle pure ? Les enfants illégitimes sont acceptés après présentation des preuves raciales.

3° Sa santé est-elle parfaite ?

4° A-t-il un certificat médical d'hérédité sans tache ?

5° Les parents sont-ils au sein du Parti ou dans une organisation annexe ?

Dans ces écoles on développait au maximum le système des responsabilités individuelles et de l'encadrement des jeunes par les jeunes.

La formation durait six ans, une large place étant faite à la formation du caractère, aux épreuves physiques de plus en plus rigoureuses, à l'apprentissage du commandement, et, bien entendu, à l'étude de la doctrine nationale socialiste.

ANNEXE V

Ces deux textes de Baldur von Schirach donnent une idée de la littérature politico-romantique avec laquelle on exaltait les jeunes de la H.J.

Voyez, voici le soleil, voici l'aurore
Qui vous libère de la nuit,
Au-delà, somptueux et rayonnants,
Brillent les temps futurs.

Voici que s'ouvrent les portes de l'avenir
Pour qui croit en l'avenir.
Voici que parmi les fidèles
S'allument le flambeaux.

Dressez-vous sur la première,
Vous êtes les fils de Dieu,
Rayonnante, la Foi scintille
Sur le seuil de lumière.

B. V. S.

Jeunes camarades, nous voulons
Porter les images de nos morts devant nous
Comme les consignes du combat
Pour la réalisation totale de N.S.
Ainsi, nous avançons vers la porte sombre
Qui ouvre sur l'avenir.
O jeunesse allemande,
Voici nos drapeaux,
Ils couvrent les cercueils de nos morts
Et claquent au-dessus des vivants,
Symboles de la fraternité de sang
Qui unit deux millions de jeunes.

B. V. S.

EN GRECE

La loi martiale a été étendue à tout le territoire

ATHENES. — L'extension de la Loi martiale à tout le territoire a été décidée par le Conseil des ministres qui a décidé en outre d'entreprendre des opérations militaires de nettoyage. Les généraux des deuxième et troisième corps doivent rejoindre leurs unités après d'instructions détaillées.

Ces mesures précipitées donnent au bordements à l'approbation de M. Tsaldaris. La mise hors la loi du parti communiste estimée inopportune pour l'instant n'a pas été décidée.

M. Tsaldaris est attendu à Athènes jeudi soir.

MADRID. — On oppose dans les milieux espagnols, un démenti formel à l'information selon laquelle Degrelle aurait été arrêté à Saint Sébastien dans la nuit du 6 au 7 Septembre.

WASHINGTON. — M. Truman a reçu M. Wallace, secrétaire d'Etat au commerce américain. Le nombre de journalistes et de photographes était aussi important que le jour où le président Truman a inauguré ses fonctions.

L'entretien auquel a duré 2h.1/4. M. Wallace gardera le silence jusqu'à la fin de la conférence de Paris.

On retrouve le trophée Blériot perdu pendant l'occupation

LONDRES. — Le fameux trophée offert par Blériot en 1931 au premier pilote qui maintiendrait pendant 30 minutes un vol à la vitesse de 1.000 kms heure avait été perdu pendant l'occupation allemande. Cette coupe vient d'être retrouvée à Rome et son attribution doit avoir lieu avant [illegible]

Nouvelles diverses

PARIS. — Le Parquet de la Haute Cour déclare ne rien savoir au sujet de la demande relative à une demande de révision du procès Pétain. Il ajoute que la déclaration d'Abetz est accablante et que le parquet n'a reçu aucune autre pièce provenant de Nuremberg.

Au sujet du transfert du détenu à Porquerolles que Madame Pétain a sollicité, le parquet déclare que l'administration pénitentiaire seule est compétente pour en décider.

LAKE SUCCESS. — M. John Winant délégué des Etats-Unis au conseil économique et social de l'O.N.U. a proposé au conseil la convocation d'une conférence pour inventorier les ressources mondiales. Le but de cette conférence serait d'étudier les moyens d'améliorer les standards de vie des peuples. Le délégué américain a demandé que cette conférence soit convoquée pour le 2ème semestre de 47. L'idée d'une telle conférence a été suggérée par le Président Truman.

NUREMBERG. — On annonce que 8 juges interalliés se sont retirés aux environs de la ville dans une villa. Il y a tout lieu de croire que les délibérations sont terminées et que le tribunal va maintenant commencer la rédaction du jugement.

La date du verdict est reportée au 30 du même mois.

BOXE

JOE LOUIS

CONSERVE SON TITRE DE CHAMPION DU MONDE TOUTES CATEGORIES PAR K.O. AU PREMIER ROUND

Hier, au Yankee Stadium de New-York, le champion du monde toutes catégories, JOE LOUIS mettait son titre en jeu pour la 23ème fois devant MAURILLO.

C'est devant une foule immense venue de tous les coins d'Amérique que se déroula cette rencontre que beaucoup attendaient.

Quoique accusant 6 kilos de moins que son challenger, JOE LOUIS le mettait K.O. au premier round au bout de 2' 9".

Le nouvel "à la manière de...."

I. A la manière d'Aragon (1)

(quand il était surréaliste).

Bastia jeu de cube ses [illegible]
Troublent l'eau verte du silence
Diagramme [illegible]
La caravelle se balance
Vieux port pétri roca et cata
Chante la fille à l'œil rouge
Enseigne noire tête de bouge
Et M... pour celui qui lira !

II. A la manière d'Aragon (en 1946).

Le parti auquel j'ai la gloire d'appartenir peut s'enorgueillir de chefs géniaux et de milliers de fusillés. Grâce à mes chers camarades nous avons pu maintenir très haut le drapeau tricolore rouge de notre sang sur le territoire sacré de la patrie et ne voulons pas fréquenter des gens qui ne sont pas comme nous résistants de juin 1940.

Et vive Elsa Triolet et le Parti !
L'air est pur, la route est large
Et Thorez sonne la charge
Célébrons Monsieur Yves Farge
Unis comme au Bon des Epargnes
Faisons des Meetings à Bastia !
On verra bien ce qui en restera !
Taratata ! Taratata ! Taratata !

P.C.C. (2) SIMON-JEAN.

(1) On n'ignore pas qu'Aragon est le premier de nos écrivains (par ordre alphabétique).

(2) P.C.C. = Pour Copie Conforme et non Parti Communiste Corse !

PARIS. — M. Georges Bidault a reçu avant hier après midi M. Tsaldaris, premier ministre Grec venu faire une visite d'adieu avant son retour en Grèce.

EN CORRECTIONNELLE

L'Affaire Conti

SEANCE DU 19 Septembre

M. le Président Luccardi est assisté de MM. Graziani et Renucci.

M° Campocchi occupe le siège du procureur de la République.

Greffier : M. Filippi.

Pour la 2ème fois, par télégramme M° Natarasso, avocat de M. Conti, demande le renvoi à huitaine.

La partie civile ne s'y oppose pas et l'affaire est renvoyée au 26 Septembre.

— Le procès Simonpaoli-Benigni (directeur de Construire) a été également renvoyé au 26.

Les squatters à la Haute Cour de Londres

LONDRES. — 12 représentants des « Squatters » sont assignés devant la Haute Cour de Londres aujourd'hui. Plusieurs centaines de policiers ont été désignés pour expulser les « squatters » dans le cas où la Cour de Londres en donnerait l'ordre.

Le journal « Daily Mail », annonce sous le titre : « Squatters Commandos », que ces derniers s'opposeront à l'expulsion de leurs compagnons. Il ajoute que des parachutistes fantassins de la campagne d'Allemagne ont formé hier au soir à Glasgow « le corps mobile de défense pour empêcher l'expulsion des 6.000 squatters d'Ecosse. »

MONTREAL. — La Cour d'Appel a inscrit sur le rôle d'Octobre, l'appel du procès de Fred Rose Député canadien communiste inculpé dans l'affaire d'espionnage sur la « bombe atomique ».

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Elles ont heureusement disparu les baraques foraines qui ornaient (?) notre place Saint Nicolas. Il ne reste qu'une buvette qu'aucune municipalité soucieuse d'esthétique n'aurait laissé construire mais ceci est une autre histoire... Les deux « stands » du P.C. sont redevenus depuis plusieurs jours ces planches anonymes. Grandeur et Décadence ! Aussi l'allure de fête foraine de bas étage que le « art » imprime comme malgré à lui à toutes ses manifestations n'aura été qu'un entadissement provisoire.

On voit bien une grande foire du P.C. ! Duclos fabriquerait des chèques et des gaufres au sucre de raisin. Thorez dirigerait le stand de tir aux pipes, Cognot vendrait des brochures, Pierre Hervé ferait l'homme serpent et Marcel Cachin la femme à barbe...

Soyons sérieux... Pendant ce temps les grèves continuent devant la compagnie Fraissinet, les enfants n'ont pas de lait en boîte parce que personne n'a songé précisément à en réglementer la vente. Il n'y a sur le marché que des anchois et de la ruit, on ne relogе pas rapidement, le lycée est toujours dans son taudis, les prix demandés dans beaucoup d'endroits constituent des vols manifestes...

Lisez nos confrères à faucille et marteau : tout est la faute du Préfet (parce qu'il n'est pas communiste).

La municipalité, elle n'y peut absolument rien, probablement.

Les édiles sont bien trop occupés à faire de la politique d'idées (sic !) pour s'occuper de leur ville, la défendre s'il le faut et protester bien haut devant les abus. Quant on n'est pas content on menace de démissionner si on ne donne pas satisfaction aux administrés... et si rien ne vient on le fait !

SIMON-JEAN.

AVIS DE DECES

Mme Gianoli Virginie et ses enfants et petits enfants, de Ste Lucie de Moriani ; Mme et M. Massoni Toussaint et leurs fils Tony, Mathieu et Pascal ; Mme et M. Gramani Jourdan de Bastia ; Messieurs Fabiani Ignace, Martin et Mathieu ; Mme et M. Cotoni François de Paris ; Mme et M. Andréani Jean-Marie ; M. Guidoni-Tarissi Jean et ses enfants ;

Les familles Guidoni-Tarissi, Tarquiny, Rossi de Calvi, Lefèvre de Paris, Biancau et Marini,

ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur L'ABBE FABIANI
Doyen Honoraire

Leur frère, oncle, neveu et cousin décédé dans sa 78ème année. L'enterrement a eu lieu le 15 Septembre à Calenzana.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VILLE DI PIETRABUGNO

Mme Guaitella Camille ; Mme Vve Guaitella François leurs enfants et petits enfants ; M. et Mme Guaitella Ignace et leur fille ; Mme Vve Guaitella Pierre leurs enfants et petit enfant ; Commandant et Mme Guaitella Alexandre et leur enfants ; Mme et M. Testa Joseph et leurs enfants ; M. et Melle Cristiani ; M. Vincenti Xavier ; Mlle Braccini Marie ; Mme Vve Léoni Dque ; M. et Mme Braccini Pierre Toussaint leurs enfants et petit enfant ; M. et Mme Braccini Jean leurs enfants et petit enfant ; M. et Mme Vincenti Bernardin et leur enfants ; M. Melle Molinelli ; M. et Mme Borg et Mlle Molinelli Marie ; M. et Mme Adam et leur fille ; M. et Mme Molinelli Paul ; Mme Vve Molinelli César et leurs enfants ; Mme Vve Molinelli et ses enfants.

Les familles parentes et alliées ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur GUAITELLA Dominique
Ancien Maire.

leur père, grand père, arrière grand père, oncle et cousin décédé le 19 septembre dans sa [illegible] année.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui 20 septembre à 10h. à Ville-di-Pietrabugno.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de 90 rédacteurs stagiaires des Directions Régionales de la Sécurité Sociale, réservé notamment aux anciens prisonniers, déportés et d'une façon générale aux bénéficiaires de l'ordonnance du 15 Juin 1945 aura lieu le 21 Novembre 1946.

Les inscriptions sont reçues au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (Direction de l'Administration Générale et du Personnel - 3ème Bureau) 60 Avenue Victor Hugo - PARIS.

MALONY RADIO

EN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Paoli
REPARATION
TOUTES MARQUES

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Vendredi 20 Septembre : St Eustache.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
JEUDI 19 SEPTEMBRE 1946
Température : + 25.
Baromètre : 715.
Beau temps mi-couvert.

ETAT CIVIL DU 19 SEPTEMBRE
Naissances. — Néant.
Mariages. — Néant.
Décès. — Néant.

Mairie de Bastia

ARRETÉ

ART. 1er. — La vitesse maxima des véhicules dans le parcours de la Ville ne dépassera pas 15 km à l'heure.

ART. 2. — M. le Commissaire Central de Police et M. le Commandant de Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bastia le 28 Mai 1946
Le Maire : H. de MONTERA

Nouvelles Religieuses

PELERINAGE DE BASTIA au SANCTUAIRE de N.D. de LAVASINA

Dimanche 22 Septembre départ des pèlerins à 5 heures de l'Eglise St Jean.

Formation de la Procession à 7 heures au pont de Miomo. Messe de Communion à 7h.30. Messe Solennelle à 9h.45, suivie de l'absoute sur la grève.

Salut à 16 heures.

Des Cars partiront toutes les 10 minutes de l'arrêt habituel, place St Nicolas.

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS
(Convocation)

Les joueurs dont les noms suivent sont convoqués ce soir Vendredi au Café des Gourmets à 18h.30 : Chiordi I - Ladureli J. - Giontini - Mérello - Mosca - Chiordi II - Rossi - Abotti - Agostini I - Ladurelli Ch. - Albérici - Agostini II - Mori - Straboni. — Le Com. au Football.

MOUVEMENT DU PORT :

A L'ARRIVEE : « Ville d'Ajaccio », commandant André, de Marseille avec 343 passagers et 347 tonnes de marchandises.

Le Hoggar commandant Nasere de Marseille avec 89 passagers.

AU DEPART : le 19 « Ville d'Ajaccio » pour Marseille avec 645 passagers et 15 tonnes de marchandises.

Le Hoggar pour Marseille avec 1.000 passagers.

AVIS TRES IMPORTANT

Dommages causés aux biens mobiliers et immobiliers par les troupes italiennes.

Les victimes de tels dommages qui n'ont reçu aucune indemnité comme suite à l'intervention de la « Commission Militaire Franco-Italienne » — Commission aujourd'hui dissoute — doivent se conformer aux dispositions législatives en vigueur sur les dommages de guerre, afin de sauvegarder leur droit éventuel à une participation financière de l'Etat.

[illegible] de prendre immédiatement contact, soit avec le Maire de leur commune, soit avec le Service du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à AJACCIO Bd Sampiero, ou à BASTIA 1 rue Miot, pour accomplir en temps et lieu les formalités prévues.

Paris [illegible]

Du 18 au 24 Septembre

La route du bagne

avec VIVIANE ROMANCE
et LUCIEN COEDEL
1ère partie
Documentaire : « PATHE JOURNAL »
SOIREES tous les jours à 21 h. 15,
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces, Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE Caisses Enregistreuses « National », garanties, à la taxe — Ecrire ou téléphoner à M. F. GEIST (Hôtel Orlandi) — BASTIA.

PERDU jeudi 12 Septembre - lunettes dans étui. Les rapporter Sté Champlan, 5, rue Neuve — Récompense.

A VENDRE - Salle à Manger - 3 chambres à coucher - Machine à Coudre - Ustensiles de ménage - Divan — S'adresser 7, Bd Général Giraud - au 6ème étage de 10h. à 11h. et de 14h.30 à 18h.

A VENDRE - Bicyclette Dame, très bon état - Grand tapis laine, jolis coloris, état neuf. - Adresse : Villa Louise, rue St François - 1er étage - 8 à 10 - 2 à 4h.

RAISINS — La Société François Mattei et Cie à TOGA — Achète toutes quantités de raisins — FAIRE OFFRES.

SUIS ACHETEUR appartement 3 ou 5 pièces, plein centre, libre. S'adresser Case postale : 95 - BASTIA.

Avis et Communications

PENSIONNAT JEANNE D'ARC
BASTIA.

La rentrée des Internes est fixée au LUNDI 7 Octobre ; celle des Externes au MARDI 8.

Des examens de passage auront lieu le VENDREDI 4 OCTOBRE, 8h.1/2 pour les élèves qui, n'ayant pas été admises en Juin, ont cependant une moyenne supérieure à 8.

Aucun autre examen après cette date.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

LA PREFECTURE DE LA CORSE COMMUNIQUE

En vue d'un recrutement ultérieur, sur titres, dans les cadres de la Police d'Etat, en application de l'Ordonnance du 15 Juin 1945 relative aux candidats au service public empêchés d'y accéder par suite d'événements de guerre et du décret du 18 Avril 1946 fixant les conditions d'application de cette ordonnance aux personnels de la SURETE NATIONALE et des Polices d'Etat, les candidats à ces emplois, pouvant se prévaloir des dispositions des textes précités, sont invités à adresser d'urgence leur dossier de candidature à M. le PREFET de la CORSE — Secrétariat Administratif pour la Police). Aucune suite ne pourra être réservée aux dossiers qui parviendront après le 5 Octobre 1946.

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

1°) Une requête sur timbre dans laquelle il sera précisé la nature de l'emploi demandé.

2°) Copie de l'acte de naissance.

3°) Copie de l'acte de mariage et bulletin de naissance des enfants, s'il y a lieu.

4°) Un état signalétique et des Services Militaires délivré par l'Autorité Militaire (à défaut copie certifiée conforme par le Commissaire de Police ou le Maire du livret individuel).

5°) Un certificat de bonnes vie et mœurs.

6°) Une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat.

7°) Un timbre à 3 frs pour frais de casier judiciaire.

8°) Copie des titres ou diplômes universitaires.

9°) Toutes justifications de leur qualité d'ayant-droit à l'application de l'Ordonnance du 15 Juin 1945.

10°) Les candidats devront également préciser s'ils conditionnent leur éventuelle nomination à une ou plusieurs résidences de leur choix, qu'ils devront faire connaître, ou s'ils acceptent d'être nommés au poste qui leur sera assigné.

Il demeure entendu que par suite des compressions budgétaires aucune nomination ne peut être promise pour le moment. Le but du présent avis est de permettre aux candidats admis à bénéficier des dispositions de l'ordonnance et du décret précités de se faire connaître, de faire établir et réserver leurs droits.

AVIS

Le groupement de répartition des Farines tient à informer les estivants devant s'embarquer pour le Continent avant le 1er Octobre 1946, qu'ils ne doivent pas remettre aux Boulangers le COUPON N° 2 du mois D'AOUT, inscription pour 3e pain.

Ce coupon pouvant leur servir au Continent pour percevoir d'autres denrées.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
du 19 au 25 septembre

Marcel HERRAND — Yolande LAFFON
Alex. RIGUAULT — Lucien COEDEL
et Germaine KERJEAN

dans :

Les Mystères de Paris

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Discours du docteur J. Zuccarelli aux obsèques du docteur Cordoliani

(Suite)

[illegible] au poste de chercheur du département, il réalise son rêve, rentre à Bastia et se consacre désormais d'une façon active et efficace à l'amélioration de l'Hygiène de notre île et en particulier à la lutte contre les grands fléaux sociaux, la tuberculose, et le paludisme sans parler de la fièvre de Malte et de la Diphtérie. Il serait trop long d'énumérer ses travaux sur la tuberculose, [illegible] au dépistage de la tuberculose, longues séances qui montrent sa conscience et de noter sa persévérance dans la lutte contre le paludisme. Il se plaisait à embellir son dispensaire qu'il voulait [illegible], qu'il avait vu naître et grandir et qu'il avait su rendre vivant et qui avait vraiment l'allure d'un centre de recherches et d'études bien organisé. Il était heureux d'y travailler, de [illegible] leur prodiguant les largesses de sa science et de son esprit et les ressources de son laboratoire.

Il avait la conception la plus large et la plus haute de ses devoirs. Il allait porter dans les cantons et les hameaux les plus reculés les bienfaits des vaccinations et s'astreignait bien qu'il sût que tous ses efforts devaient promptement user ses forces, à ces déplacements lointains et répétés. Il avait enfin organisé un centre complet de consultations à son dispensaire. Aussi peut-on dire que [illegible] de l'Hygiéniste faisait de lui non seulement un fonctionnaire intelligent et zélé de la Santé Publique mais aussi un véritable apôtre de l'hygiène et de la Médecine Sociale en Corse.

Plus près de nous, ces dernières années en particulier lors des [illegible] d'épidémie de Peste, il avait su par son esprit [illegible], **sans tapage et sans** [illegible] la population, prendre d'urgence les mesures indispensables, obtenir malgré les difficultés imprévisibles un stocks de vaccin [illegible] et réaliser une défense réelle. Il savait en dépit des risques prendre les initiatives nécessaires et il était vraiment admirable de voir ce fonctionnaire unique, soucieux de l'intérêt général et tout de suite prendre avec un courage civique véritable, ses responsabilités. Modeste et simple, constant dans l'esprit critique développé, il agissait efficacement sans bruit ni éclat et peu lui importait si les lauriers venaient couronner d'autres fronts.

[illegible] et l'Hygiéniste [illegible] la personnalité du Docteur CORDOLIANI. Ceux qui ont eu le bonheur de connaître et l'homme et l'ami ont pu apprécier toutes ses qualités. Intelligent et spirituel sans être méchant modeste et s'effaçant trop volontiers, loyal et franc, possédé mais de [illegible] rapide [illegible], il s'attachait ceux qui l'approchaient par ses qualités de cœur. Ses connaissances, ses amis, ses confrères savaient qu'il était heureux de rendre service et d'obliger, de faire plaisir en un mot. Malgré cela il était droit, fidèle à ses principes et d'une indépendance d'esprit complète.

Cette énumération trop courte des vertus de notre confrère ne peut donner qu'une faible idée de son attachante et originale personnalité. Le Corps Médical insulaire peut s'enorgueillir d'avoir possédé en lui un représentant qui, par la conception idéale de son rôle, la réalisation pratique de ses idées, le sacrifice total de son existence, a su montrer que le véritable esprit médical était encore vivace et se perpétuait de génération en génération.

Le Docteur Sébastien CORDOLIANI nous laisse surtout un grand exemple : celui d'un Médecin profondément épris de son art, sachant qu'il ne peut l'exercer qu'en écoutant sa conscience et qui connaissait de tout cela, [illegible] Nous avons eu le privilège de connaître le Docteur Sébastien CORDOLIANI, de nous plaire en sa compagnie et d'être honoré de son amitié. Si nous lui apportons aujourd'hui l'hommage officiel et solennel du Conseil de l'Ordre des Médecins de la CORSE, nous voudrions aussi lui adresser celui plus discret, certes, mais d'autant plus fervent, de l'ami, du confrère et je devrais ajouter du Médecin qui se considère difficilement de n'avoir pu ni prolonger sa vie ni écourter ses souffrances.

Le Conseil de l'Ordre souhaite que la digne épouse de notre confrère regretté, Madame CORDOLIANI, et ses enfants, trouvent dans nos paroles un apaisement à leur immense douleur. Il s'incline respectueusement devant la peine de Madame CORDOLIANI, la mère admirable de notre confrère. Il adresse aux frères de notre ami et à Monsieur et Madame MORACCHINI ses sentiments de condoléances sincèrement attristés. Quant à nos camarades le Docteur Henri CORDOLIANI et Monsieur Dominique MORACCHINI, ils savent quelle part nous prenons à leur peine et nous faisons des vœux pour que cette assurance puisse atténuer leur tristesse.

Nous nous inclinons bien douloureusement devant la dépouille de notre ami, le Docteur Sébastien CORDOLIANI, qui fut un « sûr » digne de rester en exemple, un père et un époux aux sentiments [illegible] un ami **sûr et irremplaçable** [illegible], nous en sommes sûrs, la mémoire vivra dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

70e Année — N° 258 — PRIX 3 frs. — Samedi 21 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION : 8, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois :	180 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

000220
BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

Les squatters évacueront-ils les appartements occupés ?

LONDRES. — Le tribunal a décidé hier matin que les « squatters » occupant l'immeuble de la duchesse de Bedford house, auraient 2 jours pour évacuer les lieux. On considère comme vraisemblable que des verdicts similaires seront rendus pour les autres cas soumis actuellement aux juges. Après avoir pris connaissance du jugement, les « squatters » de l'immeuble de Bedford ont désigné un comité qui s'est réuni immédiatement pour étudier le jugement et prendre une décision en conséquence. D'autre part la question des « squatters » était à l'ordre du jour de la réunion du cabinet britannique d'hier après-midi.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Influence de Pascal Paoli sur le clergé

L'influence exercée par Pascal Paoli sur l'ensemble du clergé corse, régulier et séculier, fut toujours très forte, et à peine besoin de rappeler que nul plus que lui n'eût pu amener moines et prêtres à accepter, en grande majorité, de prêter le serment constitutionnel de 1791, contrairement au sentiment des Evêques.

Quant aux sources de cette influence, elles ressortissent d'abord à l'ascendant personnel, et qui s'exerçait d'une manière générale sur le peuple corse, de Paoli : le clergé corse de tout temps issu essentiellement des couches populaires et se souciait d'embourgeoiser sa parenté, ne s'est jamais discriminé du peuple.

Mais cette explication ne serait pas suffisante si l'on ne se rendait compte que Pascal Paoli, autant que les chefs qui le précédèrent, mais plus qu'eux, et plus intelligemment, eut le souci et le goût de sélectionner les sujets d'élites du clergé, en apprenant à les connaître où qu'ils résidassent, dans l'île ou dans les divers pays du continent. Cela lui était relativement facile dans un pays comme la Corse, où il ne désignait même plus les sujets, comme les gens du peuple souvent que par leurs prénoms. Encore, y avait-il lieu du sien : tout ecclésiastique expatrié, à plus forte raison en résidence insulaire qui jouissait par ses qualités, par sa culture surtout, d'une notoriété, était par lui repéré.

Les prévenances allaient à tous. s'il n'y [illegible] pas une mauvaise conduite politique ou autre, auquel cas il n'hésitait pas à « bousculer » le sujet fautif ; mais ce chef qui ne croyait pas devoir à sa fonction politique de tomber dans une dévotion excessive qui l'eût gêné, quoiqu'il fut sincèrement et profondément religieux (contrairement à ce que l'on a parfois soutenu) palliait à sa sévérité dans les cas blâmables par une attention soutenue aux qualités des membres du clergé, mettant ceux-ci en évidence, les utilisant au maximum, de la plus modeste paroisse aux chaires de l'Université de Corte.

De plus, Paoli s'arrange pour que le conflit de conscience que peut soulever une discordance politique avec l'Evêque gagné à Gênes n'aille jamais à sa défaveur à lui. Si Rome n'a pas souvent l'occasion de contrarier Paoli, ce n'est pas seulement parce que Rome a un penchant pour la Corse, mais aussi parce que Paoli sait éviter de heurter le sentiment religieux de Rome, et des prêtres et du peuple Corse. Il manœuvre dans ce sens : il manœuvre pour que la part de César, qui lui revient, ne soit pas contestable. Rien de sérieux ne sépare donc jamais le clergé de Paoli : tout, le comportement général du chef, et ses comportements à l'égard des individus, connus comme ils veulent être connus, les réunit.

De telle sorte que lorsque, en 1791, se présente le problème tremblant du serment constitutionnel, Paoli, qui a décidé de donner à ce problème la solution politique, n'a pas de peine à entraîner vers le serment les deux tiers du clergé.

P. B.

La position des partis politiques envers la Constitution

PARIS. — Le bureau politique de l'U.D.S.R. prend acte du refus de la majorité actuelle de soumettre au peuple français le choix du système électoral. Elle réclame plus que jamais une Loi électorale juste, qui respecte le libre choix des électeurs.

L'attitude de l'U.D.S.R. dans le vote final de la Constitution dépendra des modifications qui seront acceptées par la constituante sur les points essentiels défendus par l'U.D.S.R.

PARIS. — La déclaration du général de Gaulle dans laquelle il préconise le rejet de la Constitution a été examinée par les partis politiques.

Le PLR est d'accord avec le général. Les socialistes et communistes l'ont accueillie avec hostilité.

Le MRP répondra affirmativement au référendum à conditions que certaines réserves soient faites au sujet de l'Union Française et du conseil de la République.

Les Radicaux n'ont pas encore fait connaître leur réponse.

L'U.R.S.S. et la frontière Orientale du Reich

La déclaration que M. Molotov a faite à une agence polonaise au sujet de la frontière orientale du Reich a produit outre-Rhin une émotion égale à celle que les Anglais ont ressentie à la lecture du discours de M. Wallace.

On avait cru, en effet, sur la foi de certaines paroles récentes, que cette frontière était loin d'être définitivement fixée. Beaucoup d'Allemands s'imaginaient que la Pologne, sous la pression des Grands, et de l'U.R.S.S. en particulier, « restituerait » à leur pays la Poméranie et la Silésie et que le gouvernement de Moscou, en échange, donnerait à la Pologne un territoire équivalent et en particulier la Galicie avec Cracovie. Cette double éventualité n'avait rien qui pût réjouir particulièrement les Polonais, car la Poméranie leur donnait une ligne de côtes et la Silésie une région industrielle d'une grande richesse, mais ils paraissaient résignés. Et le récent exposé de M. Byrnes qui soulignait la possibilité d'un changement des frontières jusqu'ici prévues, avait été accueilli avec une grande faveur outre-Rhin.

Or M. Molotov en commentant les décisions prises à Yalta et à Potsdam considère que le tracé de la frontière germano-polonaise tel qu'il a été établi est désormais intangible. Il donne en particulier comme argument le transfert de populations allemandes qui a eu lieu entre la Silésie et la Poméranie et le reste du territoire germanique, et l'arrivée dans ces centres de milliers de Polonais immigrés.

On sait que tous les partis d'outre-Rhin étaient hostiles à l'abandon des territoires de l'est. Plus leur joie avait été grande en apprenant que tout était remis en cause et plus vive a été leur émotion en constatant qu'il n'y fallait plus compter.

Comment expliquer le revirement qui s'est produit sur ce plan à Moscou, au lendemain du voyage que M. Molotov a accompli dans cette ville et de ses conférences avec M. Staline ? Le rétablissement éventuel de la frontière demandé à Potsdam était, à coup sûr, l'un des moyens d'action que l'U.R.S.S. comptait employer pour se concilier l'opinion germanique et prouver sa sympathie à l'Allemagne. Elle est forcée d'y renoncer aujourd'hui au moment précis où M. Byrnes essaie d'exploiter cette même promesse. Mais pourquoi M. Molotov accomplit-il un pas en arrière ?

On dit que le gouvernement soviétique est mécontent des résultats électoraux enregistrés dans sa zone où le parti social-communiste n'a pas recueilli les succès escomptés. Il est plus vraisemblable qu'il a cédé aux protestations et aux requêtes du gouvernement polonais qui serait revenu sur ses sentiments de résignation et finalement aurait revendiqué Breslau, Stettin et leurs provinces.

Il n'en demeure pas moins que cette intervention retentissante de M. Molotov, dont les paroles ont été douloureuses aux Allemands, apporte un nouvel élément (et qui n'est pas sans importance) dans le débat germanique. Peut-être M. Byrnes, en prononçant le discours de Stuttgart, n'ignorait-il pas les intentions russes de la dernière heure.

« La Dépêche de Paris »

Nouvelles diverses

PARIS. — A la réunion de la Commission des Prix d'hier, le bureau de la C.G.T. a adopté une résolution contre l'augmentation du prix du lait. Le prix a été fixé **en accord avec la C.G.T. à 10 frs et 11** pour l'hiver. Elle a réclamé la création d'un service national du lait, le recensement des vaches laitières, des organisations de prestations du lait, la nationalisation des établissements Maggi et (fermiers réunis.

Selon le communiqué publié à l'issue de la réunion, le Bureau Confédéral a approuvé l'accord entre les représentants des consommateurs et des propriétaires concernant le prix de la Viande. Aux termes de cet accord ont été déterminés les prix suivants pour 2 catégories retenues : Vente Roti, viande-braisée, pot-au-feu pour un prix maximum sur pied. Qualité extra le prix de vente serait 150 francs le kilo sans os, pour la 1ère catégorie et 98 francs sans os pour la 2ème. Le Bureau considère que cet accord marque la volonté d'aboutir vers l'application du prix de 40 frs sur pied fixé dans l'accord de la C.G.T.

PARIS. — Après trois heures de délibérations, la Commission exécutive de l'Union générale des Fédérations des Fonctionnaires a repoussé par 111 voix contre 38 et 6 abstentions le principe de grève. Elle a décidé également de poursuivre les pourparlers avec les Pouvoirs Publics. Toutefois les représentants de la Fédération des Finances qui se sont prononcés pour la grève, ont déclaré qu'ils donneront dans leur fédération l'ordre de grève pour Vendredi.

NEW-YORK. — Les recherches entreprises par l'aviation et l'armée ont permis de repérer de nouveaux survivants du pétrolier norvégien « Marit Deux » à environ 120 kms du Cap Henry Virginie. On sait que 21 autres survivants, sur un équipage de quarante hommes, ont été débarqués à New-York hier.

RIO DE JANEIRO. — M. Victor Dacos, navigateur solitaire est arrivé ce matin au Brésil. Les premiers mots qu'il a prononcés ont été : « la soif me rend fou. Donnez-moi de l'eau ». Après avoir quitté la Havane, en direction de New-York, un violent ouragan l'a détourné de sa route et porté jusqu'aux îles Canaries, après 13 jours de voyage. C'est alors que M. [illegible] décida de faire route vers le Brésil.

PROBLEMES ACTUELS

Au secours de la jeunesse délinquante

Par M. Roland ASSATHIANY, Délégué Régional Adjoint de la Famille

LE HOME DE SEMI-LIBERTÉ

L'apprentissage de la liberté est l'aspect le plus fragile, mais également le plus important de toute réforme éducative. Il en est la pierre d'achoppement.

Qui d'entre nous n'a pas été péniblement surpris par les conséquences que provoque une vie en internat, quand même ce dernier se prévaut, fait rare, de toutes les qualités requises.

Rapidement on constate une soumission à la discipline et une déformation, tant parmi les cadres que parmi les pensionnaires, qui rendent moins évident le but essentiel : réadapter des jeunes à la vie normale avec leurs propres possibilités. La gravité du problème s'accentue avec l'âge, et l'internat pour l'adolescent, portant sur des séjours prolongés, sauf des cas nettement déterminés, va souvent à l'encontre du but espéré.

Aussi le home de semi-liberté se conçoit-il comme un stade intermédiaire entre l'internat et le retour à la vie courante, dite normale. Il ne saurait exister un homotype, car dans le domaine de l'éducation, que de variantes ! Qualités des cadres, caractéristiques et accès des jeunes, possibilités matérielles !

Cependant quelques observations générales peuvent être établies.

Et d'abord ne confondons pas, malgré certains de leurs aspects communs, les foyers d'apprentis ou de jeunes filles avec nos homes. Si les uns et les autres requièrent un cadre familial, une organisation des loisirs, ils diffèrent, notamment par la discipline intérieure, l'encadrement et l'effectif.

Le home de semi-liberté peut s'adresser soit à des filles, soit à des garçons, qui souvent proviennent d'une institution où leur séjour aura été jugé suffisant. Ils peuvent également y être envoyés directement par le Tribunal ou par les familles.

En principe, les jeunes sont en âge de préparer un certificat d'aptitude professionnelle s'ils en ont les moyens intellectuels, ou de travailler.

Les chambres peuvent être individuelles ou à plusieurs lits, selon les cas et les possibilités.

Mais de toute façon on laissera aux jeunes le soin de décorer eux-mêmes leur pièce.

Une organisation sociale du home avec un partage des responsabilités, doit fonctionner. Les bénéficiaires étant proposés par leurs camarades. On peut prévoir aussi diverses activités : loisirs, accueil, sports, cercles d'études, radio, cinéma. Pratiquement, il faudra chercher des idées et les renouveler pour faire sortir la majorité de son apathie.

Le home sera accueillant et clair et non rébarbatif et triste comme cela se produit encore trop souvent.

Quant à la discipline elle est fonction de la qualité des dirigeants. Réussissent-ils à s'imposer en s'intéressant aux jeunes, en étant actifs et humains, et la discipline sera surtout un contrôle intelligent.

Radio, cinéma, théâtre, sport hais, rien de tout cela ne doit être interdit. Encore faut-il en user avec mesure, par exemple : développer à l'occasion d'un film une séance et de critique cinématographique, de même pour le théâtre. Enfin, tout en reconnaissant que des difficultés surgiraient, de toute façon, il ne serait pas habile de s'opposer à priori à toutes rencontres mixtes. C'est Adler, je crois, qui rappelait que l'éducation avait divers conflits à résoudre, et notamment, disait-il : « C'est un fait que nous sommes séparés en deux sexes, nous n'y pouvons rien, et nous devons préparer les enfants à la solution de ce conflit. »

Que de tragiques difficultés surviennent parce que parents et éducateurs ont trop publiquement ignoré ce problème.

(Lire la suite en 2me page)

Le général Leclerc à Gruge l'Hôpital

Gruge-l'Hôpital. — Le Gral Leclerc a été [illegible] l'hôte d'honneur de la petite commune Angevine de Gruge-L'hôpital. [illegible] le 28 Juin 1940, après s'être procuré de faux papiers il partit pour la zone Sud puis pour l'Angleterre et l'Afrique où il devait écrire tant de pages de gloire.

Après avoir assisté à un service religieux et s'être incliné devant le monument aux morts de Gruge-L'hôpital, le Général a été reçu par la Municipalité. Dans une brillante et spirituelle allocution il a rappelé comment grâce à l'autorité complice du Maire et du Curé il a pu une nouvelle fois tromper compagnies aux allemands et rejoindre le Général de Gaulle. Passant en revue le résultat obtenu ces derniers mois en Indochine par les soldats français dont le sacrifice n'est pas assez connu, le Général a insisté sur la nécessité pour notre pays de rester uni et fort afin que la voix de la France puisse continuer à se faire entendre dans le monde.

M. Churchill préconise à Zurich l'établissement des Etats-Unis d'Europe

De passage à Zurich, ainsi qu'il avait été annoncé, M. W. Churchill a prononcé un discours radiodiffusé. Il a préconisé la création immédiate de la Fédération des Etats Européens, fondée sur une association étroite de la France avec l'Allemagne.

Le monde jouit d'un instant de répit [illegible] M. Churchill mais tout danger n'a pas disparu.

M. Joliot Curie aux U.S.A.

NEW-YORK. — Le professeur Joliot Curie délégué adjoint de la France à la commission atomique de l'O.N.U. est arrivé aujourd'hui à New-York venant de Paris. Il a l'intention de séjourner 3 semaines aux U.S.A. où il prendra part aux travaux de la commission et assistera à la conférence scientifique de l'université de Princetown fin septembre.

Madame Joliot Curie accompagne le savant.

Conseil des Ministres

PARIS. — Le conseil des ministres s'est réuni à l'hôtel Matignon et a étudié les problèmes soulevés par le blocage des prix.

LE CAIRE. — Le Ministre des affaires étrangères d'Egypte a reçu la confirmation officielle que le roi de Bulgarie a quitté hier Istamboul pour l'Egypte. Le souverain résidera à Alexandrie chez son grand père Victor Emmanuel, ancien roi d'Italie.

CARRARE. — Une mine contenant plus de 29 quintaux d'explosifs a explosé dans une carrière de marbre aux environs de Massa dans la province de Carrare. 50.000 mètres cube de marbre représentant 300.000 tonnes ont été libérés. 100 ouvriers seront occupés pendant 5 ans.

LONDRES. — La radio anglaise diffuse une information selon laquelle 400 Albanais ont franchi la frontière Gréco-Albanaise dans l'Epire du Nord. Le gouvernement Grec enverrait une note de protestation à l'Albanie.

Nouveau rapt à Chicago

CHICAGO. — La police annonce un nouveau rapt d'enfant. Il s'agit de la petite Beverly Lick, âgée de 5 ans qui a été enlevée aujourd'hui par le conducteur d'un camion, alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, en compagnie de ses petits frère et sœur plus jeunes, aux billes.

C'est une voisine qui s'aperçut de l'enlèvement et prévint la mère de la petite Beverly.

SE FERA-T-IL ? UN ACCORD

Voici le Président HO CHI MINH avec Monsieur Marius MOUTET au Ministère des Colonies. Ils se rendront ensuite chez Monsieur Georges BIDAULT avec qui ils auront une entrevue.

A L'OFFICIEL

PARIS. — Le journal officiel du 13 septembre publie au titre du ministère du Travail une circulaire du 14 septembre 1946 portant des instructions provisoires pour l'application de certaines dispositions de la loi du 22 août 1946 fixant le régime des prestations familiales.

Au titre du Ministère des Anciens Combattants un arrêté du 17 septembre 1946 portant fixation pour l'application de la loi numéro 461.776 du 9 août 1946 du nouveau taux des pensions allouées par la loi du 31 mars 1919 aux invalides, aux veuves non remariées et aux ascendants ainsi que pour celle des majorations pour les enfants. Un décret du 17 août 1946 des nouveaux taux des allocations spéciales aux grands invalides et grands mutilés et d'une indemnité temporaire de soins aux tuberculeux.

Au titre du Ministère des Finances, une circulaire relative à la situation des employés auxiliaires temporaires de l'Etat admis dans le cadre normal des fonctionnaires titulaires. La loi du 17 septembre 1946 relative à l'application des majorations de loyers édictées par l'ordonnance du 28 juin 1945. Une loi du 17 septembre 1946 modifiant l'article 17 de la loi du 13 Juillet 1911 relatif à l'envoi par poste contre remboursement des objets et de la correspondance.

PARIS. — Le « Journal Officiel » du 19 Septembre publie la nomination comme Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Balanci.

AU SECOURS DE LA JEUNESSE DELINQUANTE

Suite de la 1re page

Il apparaît désirable que les pensionnaires du home de semi-liberté y fassent un séjour suffisant. Trop long il serait nuisible, trop bref il ne serait pas à même de faire les possibilités réelles d'adaptation du sujet.

La collaboration d'un médecin psychiatre paraît indispensable pour prévenir certaines erreurs possibles et diriger au mieux cette adolescence.

L'orientation professionnelle est nécessaire, qu'il s'agisse de la préparation d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un apprentissage.

Enfin la création d'une amicale qui permettra, tout au moins dans une grande ville, aux anciens, trop isolés, de se retrouver, est une initiative souvent heureuse.

En conclusion, souhaitons que ces homes de semi-liberté se développent. Ils correspondent à un besoin réel dans le plan d'équipement de la nation en faveur de l'enfance délinquante et en danger moral. Des échecs sont à prévoir n'est-ce pas sur eux que l'on bâtit le plus solidement ? Mais l'importance de ce stade intermédiaire entre l'internat et la vie normale est indiscutable.

Souhaitons que ces initiatives rencontrent des cadres compréhensifs, armés d'une solide technique et profondément respectueux de la personne humaine.

Qui n'a pas été frappé dans les agglomérations industrielles par ces bandes d'enfants, rencontrées sur les terrains vagues, dans certaines rues peu passantes, toujours le jeudi, et même les autres jours de la semaine, rarement le dimanche où la famille reprend alors souvent ses droits !

Quartiers de taudis où la carte de la délinquance et de la tuberculose coïncident parfaitement.

Que faire ? Le patronage, la troupe scoute correspondent déjà à un certain degré de sociabilité ; nos gosses, eux n'en sont pas encore là.

Tâchons d'utiliser les bandes telles qu'elles se sont constituées, avec leur sens en avoir l'air, (tout l'art réside dans l'amorçage), des activités, par exemple : avec de la toile de bâche qui a peut-être été volée on ne sait où, apprenons-leur à en faire une tente ; avec une boîte de conserve organisons une partie de foot-ball.

Ainsi les premiers contacts s'établissent... •

Par la suite nous découvrons un local vacant dans le quartier : une soupe populaire désaffectée, un café abandonné (cela arrive !). Ce sera leur maison.

Peu à peu on équipe la maison. Avec des briques déterrées sur de vieux terrains vagues on construit une cheminée pour les veillées, avec de la peinture on rend le local plus clair, etc...

Evidemment, ne vous attendez pas à une fréquentation calme, régulière et sans heurts. [illegible]

[illegible]

Peut-être y aura-t-il également le produit de quelques larcins ! [illegible]

[illegible]

Et qui vous empêche avec votre équipe de cadets, deux ou trois garçons solides, [illegible] ... de Paul, d'établir des contacts avec l'instituteur, l'assistante scolaire, sociale, etc... et ainsi, peu à peu, patiemment de récupérer quelques futurs hommes !

Cette fois ce ne va pas vite ! Que de chocs, que de déceptions, quand le local sera ravagé trois ou quatre fois en plein hiver !

Pourtant ceci existe. Des expériences de cet ordre sont tentées, notamment à Lille et à Paris. Elles l'ont été avec succès en Amérique et en Angleterre.

Difficile ? Oui. Pourtant avec un groupe de gosses qui travaillent entre Clichy et Pigalle, on a organisé un camp de forestage dans les Landes. A Lille des camps ont eu lieu. Des directeurs de cinéma offraient des places gratuitement, « les mêmes places que celles occupées par les riches », ce qui évitait le chahut qu'aurait inévitablement provoqué un poulailler !

Certains gosses sont retournés à l'école. D'autres ont été dépannés au point de vue travail. Ceux qui étaient irréductibles à la fréquentation scolaire, acceptaient parfois au local de s'initier à *l'instruction*.

Ce lent effort de pénétration exige une psychologie particulière. Il faut connaître la langue, les mœurs, les traditions de ces milieux, considérés comme en marge de la Société.

Travail passionnant, qui permet d'éliminer du groupe ceux qui peuvent bénéficier de groupes normaux (scouts, patronage, etc...) et qui s'efforce de conserver les plus instables.

Nous avons vu de jeunes ouvriers entre vingt et trente ans, se consacrer à cette tâche infiniment délicate, car il faut disposer d'une gamme de techniques diverses. Il faut être toujours prêt à utiliser une idée, si la précédente a échoué.

Travail difficile car aucune doctrine, aucun système ne permettent d'en assurer le succès.

Ces activités se situent très exactement dans un cadre de prévention à la délinquance ou mieux à l'accroissement de la délinquance juvénile. Problème encore trop peu étudié en France, et dont l'urgence ne saurait être sous-estimée sans danger.

Vient de paraître

ON N'EST PAS MAITRE DE SON CŒUR
par Pierre CHANLAINE

Voici un nouveau roman d'un auteur dont la réputation n'est plus à faire. Il nous mène en Normandie pays riche et fertile, où les gens sont si tenaces et si pleins de bon sens.

Pourtant il ne s'agit pas de ce qu'on appelle « un roman de la terre », car les personnages qui nous sont présentés sont tous des petits bourgeois des villes et leurs sentiments sont les mêmes que ceux de tous les hommes ou femmes de notre pays ou d'ailleurs. Mais les réactions des acteurs du drame sentimental que nous avons sous les yeux dans le présent ouvrage, sont spécifiquement normandes.

Qu'on en juge : un père, petit fonctionnaire à Falaise n'a qu'un rêve : faire de sa fille — douce et charmante à bien égards — non une épouse et une mère, mais une gloire du barreau de Rouen. Elle, par atavisme sans doute, entre pleinement dans les vues de l'auteur de ses jours, et pour se tailler une place au soleil elle marche délibérément sur les sentiments qu'elle éprouve pour un homme valeureux et digne. Mais une fois qu'elle a atteint le but que son ambition lui avait assigné, elle se rend compte qu'elle n'en n'éprouve pas une satisfaction totale, que le cœur humain [illegible] L'héroïne de ce roman n'échappe pas à sa destinée qui est de s'unir à celui qu'elle aime et de devenir la maman de son petit garçon.

Les caractères de tous les personnages sont très bien dessinés et l'auteur réussit pleinement à nous dépeindre le milieu de la petite bourgeoisie normande.

Nos lecteurs se passionneront certainement pour cette histoire remplie de vie et d'action qui leur fera passer quelques heures agréables.

Editions MODES de PARIS — PARIS

ERRATUM.

Il a été omis dans l'avis de décès de Madame Simoni née Elisa de Battaferro les familles suivantes : Capitaine André (et son fils et Monsieur Paul Francesch... de Chateaudun de Rimmel Constantine (et sa famille).

UN AMI DE LA CORSE :

HENRI PERRUCHOT

J'ai rencontré Henri Perruchot à Marseille pendant l'été, où il se reposait sur la côte. Henri Perruchot vient tout juste de publier un excellent roman « le Maître d'Homme », aux éditions Jean Vigneau, et j'en ai profité pour lui poser quelques questions, car je sais que c'est un ami de la Corse.

— J'ai fait mourir mon héros tout près d'ici sur le Massif de Marseille-Veyrac, me dit-il. J'avais en effet besoin d'un site sauvage et solitaire car la mort de mon héros conclut et résume en quelque sorte presque toute sa vie et sa façon de vivre. Mais j'aurais aussi bien pu choisir l'un des sites de Corse, qui sont d'une beauté à la fois si exaltante et si poignante.

— C'est en 1942 que vous êtes allé en Corse, je crois.

— En 1942 oui. J'ai été à Bastia, à Corte, à Ajaccio et à Cargèse. La Corse est l'un des pays les plus extraordinaires qui soit au monde. Je connais la Corse et les Corses depuis bien longtemps, depuis que j'existe au fond. J'ai passé toute ma jeunesse à Marseille, et tous mes meilleurs amis y étaient Corses. Ma femme est d'ailleurs Corse par sa mère.

— La Corse ne vous a-t-elle jamais donné l'envie de lui consacrer une œuvre particulière ?

— Si. Il y a longtemps que j'ai commencé à amasser des notes [illegible] de vos héros nationaux : Sampiero Corso. Mais je ne sais encore ce que j'en ferai. J'ai d'abord eu l'idée d'en faire une pièce, puis j'ai caressé l'idée d'en faire un roman historique. Cela dépendra de l'inspiration le moment venu. Il est certain en tout cas que j'écrirai quelque chose sur Sampiero Corso. Le professeur Arrighi, de Marseille, qui est un fort bon écrivain, m'avait obligeamment prêté en 1943, une abondante documentation, que j'ai depuis complétée à la Bibliothèque Nationale. La Corse est une île parfumée, Elle a aussi un folklore des plus vivants, et je voudrais qu'il en transparaisse quel que chose dans ce que je ferai. Cela est fort difficile.

— Et le « Maître d'Homme » ?

— Que vous en dire ? Les uns le louent, les autres le critiquent.

— Le « Maître d'Homme » est selon moi, un récit fort dramatique et bien agencé.

— Je vous remercie de votre compliment.

— Que préparez-vous maintenant ?

— L'année prochaine paraîtra chez Jean Vigneau un autre roman, « la Gondole Noire », un roman historique, qui se passe à Venise et à Florence durant la Renaissance. J'espère aussi faire jouer l'une des deux pièces que j'ai achevées : « La Vie n'est pas un songe » et « Les Armes Interdites ».

Henri Perruchot me serre la main. Il s'éloigne hanté de solitude et de soleil. Je comprends l'amour qu'il peut avoir pour la Corse, pour ses plages, ses montagnes, son maquis odorant, dont il me parlait tout à l'heure avec émotion.

Domenique GRAZIANI.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Les élections sont fixées au 10 Novembre. Avis aux amateurs de Tam Tam !

Le vieux « ziu » « Ant... » me dit : « Ce qui me fait de la peine, c'est de sentir que certains départements comme les Basses-Alpes, la Lozère ou la Corse (voir Monsieur Chose-Flurbet) sont considérés comme des pays de seconde zone. On peut y acheter un siège ou l'obtenir à bon compte avec un peu de propagande (voir Monsieur Fleuret-Costo). On se figure qu'à Digne ou à Bastia les électeurs ne sont pas trop éclairés et que les lumières (!) les impressionnent (voir Monsieur Core-Flastet.) Comment refuser une « gloire » du parti ? Dans les Basses-Alpes on pouvait bien proposer des Dreyfus ou des Rothschild à volonté, en Corse on peut bien esperer caser le copain du copain ou le frère du frère ! (voir Monsieur Forte-Closet.) Et alors on fait donner la grosse artillerie. J'imagine que dans l'avion que les remporte après une visite détaillée (deux jours, quatre langoustes, huit bouteilles de Patrimonio trois gerbes de fleurs, cinq discours exactement les mêmes) nos Excellences doivent se dirent : « Ce cher Arthur aura son siège ! Ce cher Alfred (voir Monsieur Turince-Flow) sera député ! Notre parole ne peut que convaincre ces primitifs ! Nous avons bien travaillé A.M.P.G. ! (Ad Majorem Parti Gloriam !) D'ailleurs les têtes-de-liste sont sûres de leur affaire. Le peuple souverain prononcera ! »

Mais, au fond, qu'en pense le peuple souverain ? Un fromage pour Arthur ? Un fromage pour A fred ?

Et la Corse, dans tout cela, que devient-elle ? ?

SIMON-JEAN.

P.S. — On dit qu'un candidat se ferait appeler Corte-Flenet pour faire plaisir aux Cortenais ! Qu'on se le dise !

GREVE
au Ministère des Finances

PARIS. — Les fonctionnaires du Ministère des Finances se sont mis en grève hier matin. Les services de douanes se sont joints à ce mouvement.

Aussi nos ports et nos frontières ne sont plus soumis à aucun contrôle douanier.

Les passagers arrivant de Corse ont pu débarquer librement à Marseille.

Le gouvernement a dû envoyer à la hâte des brigades de gendarmerie pour assurer la surveillance de nos frontières de Suisse et de Belgique, car la contrebande prenait des proportions catastrophiques.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

Samedi 21 : St Mathieu.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

VENDREDI 20 SEPTEMBRE
Température : + 26.
Baromètre : 775.
Beau temps peu nuageux.

ETAT CIVIL DU 20 SEPTEMBRE

NAISSANCES. — Massaulier Jean-Paul ; Raffaelli Jacques-Toussaint ; Bogodère Pierre-Ange.

MARIAGES. — Néant.

DECES. — Bastiani Dominique, 17 ans ; Andreani Jean, 34 ans, marié.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOT - BALL

CHAMPIONNAT 1ère SERIE

Cet après-midi à 15 heures aura lieu au Stade « Armand Cesari », à Furiani le match comptant pour le championnat 1ère Série, entre l'A.S.G. et l'U.S. Pietranera.

Nous invitons tous les sportifs et sportives à assister nombreux à ce match qui ne manquera pas d'attrait.

L'U.S.Pietranera qui a facilement éliminé en coupe l'A.S.Borgo, tiendra certainement en échec les Violines.

Mais le dernier mot n'est pas dit, car les Gaziers partent avec confiance et l'espoir accroché de remporter la victoire.

Quoi qu'il en soit le match est digne d'intérêt et mérite d'être suivi.

Le Directeur du jeu sera le sympathique : « Coupa ».

Un service d'Autobus renforcé assurera le transport des spectateurs. Coup d'envoi à 15 heures.

Gaz-part.

ESCRIME

TOURNOI INTERNATIONAL DE MONTE-CARLO

Nous apprenons avec grand plaisir la nouvelle victoire du champion de France, Henri Guerin, au tournoi international de Monte-Carlo dont les épreuves se sont déroulées le 14 et le 15 septembre.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette victoire Français que M. Guerin est un grand ami de la Corse et qu'il était venu passer ses vacances chez nous avant le match.

Paris [cinéma]

Du 18 au 24 Septembre

La route du bagne

avec VIVIANE ROMANCE
et LUCIEN COEDEL
1ère partie
Documentaire : « PATHE JOURNAL »
SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI
Rue Salvator Viale, N. 2 (2me étage)

A VENDRE

LUPINO : Terrains à bâtir.

Hte-VILLE : Six appartements ; 1 magasin.

Bd PAOLI : Cinq appartements de 4 à 11 pièces ; 1 cave.

Rue C-CAMPINCHI : 6 magasins ; 2 fonds de commerce et 2 appartements au 2me étage.

QUARTIER de la GARE : Plusieurs appartements 2me et 5me étage ; 1 magasin ; 1 garage (cour immeuble Grégori).

NOUVEAU-PORT : 4 appartements ; 1 magasin.

TERRASSES, RUE NAPOLEON, PLACE DU MARCHE : Plusieurs appartements ; 1 magasin.

QUARTIER BIAGGINI : Villa en construction ; Villa avec confort et deux jardins.

BANLIEUE : Superbe villa de 9 pièces avec confort, construction de tout premier ordre.

PIETRANERA, GRISGIONI, MIOMO LAVASINA, ERBALUNGA : Terrains à bâtir sur la route nationale, vigne de 20 ares, propriétés, villas dont 1 libre à ce.

SAN-GIOVANNI DI MORIANI : Maison meublée de deux étages (caves et entresol), Propriétés avec eau, libre à la vente.

Pour vendre ou acheter un immeuble, une propriété, un fonds de commerce, pour un prêt hypothécaire, adressez-vous au CABINET D'AFFAIRES FRANCESCHI, 2, rue Salvator Viale, 2me étage, de 14 heures à 17 heures.

M. BORDES, directeur « Auberge Jeunes » Couvent de Cervione prend élèves en pension 160 frs par jour tout compris.

SUIS ACHETEUR appartements 8 à 10 pièces : 1er, 2ème ou 3ème étage, même occupés et grands magasins Centre Ville S'adresser au bureau du Journal.

Avis et Communications

BACCALAUREAT — 2me SESSION 1946

Le Proviseur du Lycée de Bastia a l'honneur de rappeler aux familles des élèves que les épreuves écrites de la deuxième session du Baccalauréat auront lieu au Petit Lycée (dortoir) le 24 et le 25 Septembre pour la 1ère partie, le 27 et le 28 Septembre pour la 2eme partie. Elles commenceront le matin à 8 heures l'après-midi à 14 heures. Le 24 et le 27 Septembre les candidats seront présents dès 7 h. 30, en vue de l'appel nominatif.

Les épreuves facultatives de dessin et d'enseignement ménager auront lieu le jeudi 26 Septembre à 8 heures. L'épreuve d'histoire et géographie pour la 2ème partie (session spéciale) aura lieu le jeudi 26 Septembre à 14 heures.

Un tableau d'ensemble de ces diverses épreuves est dès à présent affiché dans le vestibule du Lycée.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Ce soir Samedi réunion générale de tous les adhérents à 21 heures précises, Salle de l'Hôtel de France, compte rendu de nos camarades retour de Paris.

Présence absolument indispensable.

Le Secrétaire Général.

EMBARQUEMENT DES ETUDIANTS.

A la suite de l'accord avec la préfecture et dans le but de permettre aux étudiants d'embarquer par le courrier qu'ils désirent prendre, les décisions suivantes ont été prises.

1°) Les Etudiants auront priorité ; ils devront pour cela adresser à la préfecture ou la sous-préfecture la plus proche de leur résidence, une demande de laissez passer portant en haut à droite et en rouge la mention ETUDIANT, une semaine avant la date d'embarquement au plus tard.

2°) Une pièce certifiant leur qualité d'étudiant sera exigée pour qu'ils puissent déposer leur demande ou retirer leur laissez-passer : (carte d'étudiant, certificat d'inscription à la faculté, attestation du principal qu'ils sont titulaires du Baccalauréat de l'A.G.E., etc)

3°) Au cas où les étudiants éprouveraient des difficultés aux sous-préfectures ils n'auront qu'à envoyer leurs demandes de laissez-passer à la Préfecture — Bureau des départs, où satisfaction leur sera donnée.

Le Comité Social des Etudiants.

L'AUGMENTATION DES PENSIONS DE GUERRE

Les pensions d'invalidité (pour blessures ou maladies), de veuves, d'ascendants, de victimes civiles, de F.F.I. et des membres de la Résistance, ont été augmentées avec rappel du 1er Juillet 1946. Les nouveaux taux doivent être prochainement appliqués.

Pour permettre aux intéressés de connaître exactement le montant des sommes et rappel qu'ils ont à percevoir, la FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS (F.N.A.C.) 68, rue de la Chaussée d'Antin-PARIS-9ème, adresse gratuitement (contre timbre pour réponse) à tous ceux qui lui en feront la demande, le tableau des nouveaux taux des pensions et tous renseignements utiles.

DEMOCRATES INDEPENDANTS

Les membres du Comité Directeur sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le Lundi 23 courant à 18 h. au siège social : Café des Gourmets.

Le président : R. SILVESTRI.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Toute correspondance concernant l'administration du journal (abonnements, publicité, imprimés, etc.) doit être adressée impersonnellement à M. le DIRECTEUR DU « PETIT BASTIAIS ».

A SANTA DI NIOLU

Quist'anna la nostra Santa
Ha avut' un bellu successu,
Ghjentù n'è venuta tanta
Malgradu tanta sitteeza,
Ognunu ha pigliatu parte
Di Niolu lu progressu.

E venutu da Poggio
Una moderata stella
Superbe li mio amici
Ch'è di Ridanti la sorella,
Preziosa e compiacente,
Fra le donne la più bella.

Era bell' accumpagnata
Per ghjocate superiori
Rappresentanti d'armata
Di lu più ricca colori
Sotto lu comandamentu
Di lu gran governatore.

U capitanu Luciani,
Omu francu e liberale
Cun tutti li paisani,
In testa quell' di l'Arquale,
Hu priscedutu l'onori
A u corteggiu generale.

Meri, maresciali e postari,
Pulsana e pensatieri,
Paoli e preminduri
Quanta sime stati fieri
Di salvala e generale
A titula di guerrieri.

Mancava all' Maistrale
Cuma chi noi un credia,
A cagione fu la mala
E manca per fantasia,
Li mandemu da noi tutti
Affezione e simpatia.

I poeti tutti quanti
Cun le so rime più belle
In armoniosi canti
Ben furnili fra le stelle,
Mandavanu complimenti
E carezze a le zitelle.

Santa Maria la stella,
Puteal' e miraculosa !
Aduremu tutti ad ella
Chi dispone d'ogni cosa,
Ci accordi pur' a salute,
Vita longa e preziosa.

PAMPASGIOLU.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME
du 19 au 23 septembre

Marcel HERRAND — Yolande LAFFON
Alex. RIGUAULT — Lucien COEDEL
et Germaine KERJEAN
dans :

Les Mystères de Paris

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Paoli
REPARATION
TOUTES MARQUES

70e Année — No 259 — PRIX 3 frs. — Dimanche 22 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000221

ADMINISTRATION ET REDACTION
3, Boulevard Paoli — BASTIA

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2637

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : 180 frs
6 mois : 315 frs
1 an : 600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

VIEUX US
AUTOUR DU RIMBECCO

Dans un pays privé de journaux et même d'imprimeries, si l'on excepte l'imprimerie d'Etat, évidemment soumise à un contrôle strict, dans la période paoline, l'injure et le libelle ne faisaient pour ainsi dire pas défaut, celui-ci, à l'occasion, imprimé au dehors ; **mais généralement, injure et libelle étaient récités, chantés, car ils se présentaient sous la forme rimée et ils s'adressaient aux familles et aux personnes haïes. C'est à peine si, vestige de ces vieux us, disparaissent peu à peu ces chants électoraux qui prétendent compléter la défaite de l'adversaire. Ils ne sont pas toujours supportés placidement, comme une rançon de l'échec lorsqu'ils exagèrent leur causticité.**

Mais, plus souvent, le drame naissait de l'injure et du libelle privés, dans lesquels s'impliquait le fameux rimbecco, qui a tant sollicité l'attention des observateurs et des commentateurs du folklore corse. Or, le rimbecco, qui a si bien « corsé » **la réalité de mérimée, s'il était** de la vendetta, **s'il en était l'une des conséquences, la créait également, ou l'aggravait, la perpétuait. Même les poésies** satiriques **que l'on chantait, nuitamment sous les fenêtres d'une maison adverse** comportaient **largement au rimbecco par des rappels pénibles. Rien n'était plus** dangereux **pour la sécurité publique.**

L'influence, les efforts des grands pacificateurs de la Corse jusqu'à Pascal Paoli n'avaient pas réussi à extirper ce mal considéré comme un véritable fléau pour ses repercussions dramatiques. Il était bien visé par les lois criminelles du royaume, mais Paoli lui-même ne pouvait en venir à bout et s'indignait surtout qu'il se négligeât point d'atteindre les femmes. Cette trop facile tendance à les chansonner, péché mignon mais qui, dans de trop nombreuses occasions, soulevait des incidents graves, Paoli voulut la faire disparaître des usages.

Injure, libelle, rimbecco, **tout pour lui** se trouvait **dans l'inspiration et dans les conséquences. Il avait fait préparer les textes d'aggravation des dispositions qui les punissaient.** A sa demande, en 1766, la consulte générale adopte ces textes.

Le simple rimbecco, en fait non sanctionné d'abord par tolérance d'usage, est puni de deux mois de prison. Le fait de réciter ou de chanter des satires contre les femmes, ou autre personne honnête, **comporte une sanction allant, selon le cas, de quatre mois à un an de prison**, de car[...]. **Une injure sans gravité n'échappe pas à la rigueur de la loi : 15 jours de prison.**

Le texte appuie sur les conséquences de l'injure, plus spécialement du rimbecco. **S'il donne lieu, et c'était malheureusement un cas fréquent, à une vendetta dans les huit jours qui le suivent, son auteur est considéré comme complice du crime qui a été la conséquence de l'injure :** rimbeccante **pour avoir crié la cause, est complice de la violence commise, en retour, par le** rimbeccato. Une autre forme de la justice paoline !

P. B.

QU'IL ETAIT BEAU MON VILLAGE !
Par Emile BOLLAERT

Emile BOLLAERT, préfet du Rhône, fut révoqué par Vichy en 1940.

Entré dans la Résistance, il fut, après Max Moulin, le délégué en France du général de Gaulle.

Arrêté, détenu à Fresnes, puis déporté à Buchenwald, sans que les Allemands aient pu lui arracher un mot sur l'immense activité de la Résistance qu'il avait dirigée, Emile Bollaert est rentré en France en 1945.

Elu récemment président de la commission de propagande du parti radical et membre de l'exécutif, Emile Bollaert nous donne aujourd'hui son premier article.

Qu'il était beau mon village, lorsque, entre deux réunions du Conseil de la Résistance, je l'imaginais, deux ans après la libération, par un clair soleil de matin d'été.

Les ruines en auraient été hâtivement restaurées ; sa reconstruction, hélas ! si nécessaire, n'aurait pas souffert le moindre atermoiement ; sous la direction ou, mieux, sous le contrôle et avec le concours d'une administration réduite à sa plus simple expression, parce que bien payée et compétente, les travaux auraient été entrepris sans retard et aucun de nos malheureux sinistrés ne se trouverait plus sans logis.

Ainsi bien la joie aurait-elle commencé à renaître presque depuis vingt-quatre mois qu'on avait vu fuir le Boche et s'effondrer le régime abject qu'il avait instauré à Vichy, on pouvait enfin goûter la liberté, cette liberté pour laquelle on s'était battu, pour laquelle on avait souffert et qui avait donné un renom de la noblesse à notre lutte sans gloire.

C'en était donc fini de toutes les contraintes, et en premier lieu de celles qui pesaient sur la presse, cette libre expression de notre pensée libre. Assurément la censure avait disparu et avec elle tout ce qui nous ramenait si curieusement au temps de M. de Polignac. (C'est pour le coup, si, par hypothèse, nous l'avions maintenue, que nous aurions mérité l'épithète de conservateurs !) Au reste, ces journaux rivalisaient de sincérité, de bonne foi et je dirais presque de vertu. Et comment aurait-il pu en être autrement ? Tout était net, propre et les organes de la trahison s'étaient vu, par autorité de justice, transférer leurs biens à l'Etat pour le seul et unique profit de la communauté nationale.

Mais la liberté avait aussi reparu sous bien d'autres formes, ne fût-ce qu'en ce qui concerne l'approvisionnement. Finies les queues à la porte des crèmeries, tous le marché noir et les dessous de table ! Aussi bien la terre de France était-elle assez productive pour nourrir convenablement ses enfants, hélas ! une fois de plus décimés ! Le ravitaillement était donc redevenu assez normal ou moins suffisant, et avec toutes les taxations et toutes les vexations s'étaient évanouis ces innombrables organismes officiels ou officieux qui n'étaient qu'une des misères, et non des moindres, de l'occupation.

Par ailleurs, les institutions avaient repris leur fonctionnement harmonieux et la République, cette République qui avait été si odieusement bafouée par les histrions germano-vichyssois, cette République que nous aimons comme une mère, cette République qui, pour nous, s'identifie à la France elle-même, penchait à nouveau sur nous le sourire de son pur et clair visage. On s'était bien gardé d'en défigurer les traits essentiels ; n'eût-ce point été folie que de faire absolument table rase du passé ? Qu'il y eût à réformer, personne n'en disconvenait ; chacun de nous l'avait assez dit pendant la guerre. Mais conçoit-on le désordre qui eût pu résulter d'un bouleversement total des organes constitutifs de l'Etat ? Quelles difficultés en seraient nées tant du point de vue extérieur que du point de vue intérieur ! Et imagine-t-on un architecte qui, pour moderniser et embellir un étage, commencerait par démolir toute la maison ?

Mais [illegible] de retrouver dans le [illegible] d'institutions perfectionnées un comportement moral lui-même singulièrement amélioré ! Les partis sont moins nombreux que jadis — et il est bon qu'il en soit ainsi — mais ils se gardent bien de tout esprit totalitaire. Libérés de tout dogmatisme et dévoués à la seule raison, ils se respectent les uns les autres et s'en voudraient d'opprimer ceux d'entre eux qui, sans doute passagèrement, ont eu dans soit moindre mesure les faveurs du suffrage universel. Au demeurant, ce suffrage s'exprime clairement, nettement : on sait pour qui l'on vote et si les formations politiques recommandent tel ou tel de leurs candidats, il est loisible à chacun de nous de corriger ce qui peut être l'erreur d'un comité irresponsable.

(Lire la suite en 2me page)

M. GIACOBBI
est réélu président du Conseil général de la Corse

La session [illegible] du Conseil Général de Corse s'est ouverte jeudi à 16 h., sous la présidence de M. Giacobbi d'E..., maire d'Ajac..., assisté de M. Ciccoli. M. le Préfet Recoil assistait à la séance. M. Giacobbi est réélu président du Conseil Général par 34 voix sur 45 votants. MM. Campinchi et M. Bisnuni ont été élus vice-présidents.

Les Arabes de Palestine adressent un ultimatum aux Anglais

PALESTINE. — Tandis que les délégations arabes élaborent à l'ambassade égyptienne de Londres, le contre-projet qu'ils doivent présenter à M. Bevin — ce contre-projet devant, dans l'esprit de ses rédacteurs, remplacer le plan Morrison comme base de discussion — la situation demeure très tendue en Palestine.

La scission qui s'opère entre les deux plus grandes organisations juives — l'Irgoun et la Haganah — est considérée comme très importante par les observateurs qui redoutent des développements imprévus.

Les milieux arabes, de leur côté, sont très actifs.

Non seulement, ils refusent de revenir sur leur décision de ne pas participer aux entretiens de la Table Ronde, mais ils passent à l'attaque en adressant un ultimatum aux autorités britanniques de Jérusalem, qu'ils accusent d'être indirectement responsables des actes de terrorisme et qu'ils somment de dissoudre toutes les organisations sionistes, de leur faire payer les dégâts causés et d'exécuter les coupables condamnés à mort.

Initiative qui risque de rendre encore un peu plus confuse une situation déjà inextricable.

Sur l'invitation du Président Truman M. Wallace a démissionné - M. Byrnes triomphe

WASHINGTON. — En remettant sa lettre de démission au Président Truman, M. Wallace, secrétaire d'Etat au Commerce a déclaré : « A votre demande voici ma démission. Je continuerai à lutter pour la Paix, certain que j'aurai votre approbation dans cette noble tâche. »

Le Président Truman a tenu à annoncer lui-même au cours d'une conférence de presse la démission de M. Wallace, à la suite de la demande qu'il lui en avait été faite.

A Paris, M. Byrnes a refusé de commenter ce fait.

A Washington selon les milieux bien informés on déclare que M. Byrnes aurait demandé au président Truman de choisir entre lui et M. Wallace.

On annonce d'autre part que M. Wallace grouperait dans un 3eme parti, les libéraux américains, et que par sa démission étant libéré de sa promesse de garder le silence, il poursuivrait la lutte pour la Paix.

Le Président Truman a ainsi renouvelé sa confiance en M. Byrnes et la délégation qu'il dirige à la conférence de la Paix.

LONDRES. — La ration de beurre sera réduite d'1/3 pendant quelques semaines à partir de 13 octobre. La ration de margarine sera augmentée et la ration de matières grasses restera de 200 gr. par semaine.

LILLE. — La grève des fonctionnaires se poursuit sans aucun changement. Quelques centaines d'ouvriers ont pu cependant se rendre à leur travail dans différents centres, notamment à Tourcoing.

Le conseil des ministres refuse d'augmenter les fonctionnaires des finances

PARIS. — Par suite de la grève des fonctionnaires des finances, le conseil des ministres s'est occupé de la situation, mais malgré le vote de l'Assemblée en faveur du versement immédiat de l'indemnité aux fonctionnaires a refusé de la leur accorder.

PARIS. — La grève quasi-générale des fonctionnaires des finances auxquels se sont joints les douaniers, sévit à Paris et en province.

Les grévistes ont tenu plusieurs réunions aux cours desquelles ils ont été mis au courant des déclarations du chef du gouvernement à l'Assemblée Constituante. Ils ont cependant décidé de continuer la grève jusqu'à ce que complète satisfaction leur soit donnée.

COMMUNICATIONS
LE MUSÉE POSTAL

Le Musée Postal français installé à Paris, 4, rue Saint-Romain, dans un hôtel ravissant du XVIIIme siècle qui appartint au duc de Choiseul-Praslin, cousin du duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères de Louis XV, a été inauguré le 4 juin dernier par M. Jean Letourneau, ministre des PTT, en présence de nombreuses personnalités.

Il est destiné, avant tout, à mettre en contact le public avec la vie de cette Administration des Postes de France, si ancienne et pourtant si vivante dont l'importance, dans la vie sociale et économique du pays est trop souvent ignorée, sans doute parce que les historiens ne s'étaient jusqu'ici jamais penchés sérieusement sur l'histoire postale.

Une place de choix a naturellement été réservée au timbre-poste dont l'importance, dans l'univers moderne, est considérable comme chacun le sait.

Le Musée Postal est, en grande partie l'œuvre de son conservateur actuel M. Eugène Vaillé, éminent historien de la Poste, qui a consacré plusieurs années de sa vie à la création de cet établissement.

×

La porte cochère portant le N. 4 de la rue Saint-Romain passée, le visiteur peut admirer la façade principale de l'hôtel, classée, ainsi que tout l'immeuble d'ailleurs, monument historique.

Après avoir gravi les quelques marches du perron, on pénètre dans le hall d'entrée du Musée, décoré avec un goût très sûr, par M. Lucien Martial, Grand Prix de Rome de peinture. Une grande fresque représente quelques médailles du Moyen-Age, les blasons des contrôleurs et surintendants des Postes, les plaques postales de la Révolution et du Premier Empire et les effigies bien connues du public français qui ont figuré sur les timbres-poste des Deuxième et Troisième Républiques : Cérès, Iris, Semeuse, Paix, Pasteur, Victor Hugo, Mercure etc... Cet ensemble décoratif très original, crée tout de suite l'ambiance.

Dans une vitrine du hall, on peut voir des livres de poste aux armes de la marquise de Pompadour et du cardinal de Fleury, ainsi que quelques plaques postales.

Conservatoire avant tout d'une longue tradition, le Musée a consacré à l'histoire postale la plus grande partie de l'hôtel Choiseul-Praslin. Les curieux des choses de la Poste pourront y trouver — ce qui par l'image, le document, mille objets divers — le souvenir des hommes et des événements qui, au cours des siècles, contribuèrent à créer, façonner parfaire le service des Postes de France et l'amenèrent à être l'un des meilleurs du monde.

Dans l'oratoire qui est la reconstitution moderne d'une chapelle gothique, deux vitraux réalisés d'après les miniatures des XIVme et XVme siècles, une copie de la carte de Peutinger sur les routes de l'Empire romain, des agrandissements des parties de cette carte qui intéressent l'ancienne Gaule, la reproduction de trois scènes de la célèbre tapisserie de Bayeux de nombreuses gravures, font revivre pour nous la vie des Messagers du Moyen Age.

La grande salle du premier étage est plus spécialement destinée à la partie de l'histoire de la Poste qui s'étend de Louis XI à nos jours. Dans les vitrines, on peut remarquer entre autres choses : un uniforme de directeur des Postes sous le second Empire, un gilet et une jaquette de postillon, les originaux des premières instruction générale sur le service des Postes portant le millésime de 1795, etc...

Une pièce entière a été réservée à l'exposition des maquettes des divers moyens de transport utilisés au cours des temps par la Poste : brouettes du XVIIIme siècle, diligences de 1835 à 1845, omnibus pour les facteurs, véhicules servant au transport des correspondances et des voyageurs entre Paris et Genève par le col de la Faucille, modèle du premier wagon-poste métallique moderne.

Un diorama à trois ouvertures qui occupe également une pièce entière fait revivre sous nos yeux, des services de distribution et de départ du bureau de poste de Paris, au début du XVIIIme siècle, alors que ce bureau était situé rue des Déchargeurs. L'aspect des lieux, le mobilier, le personnel ont été dessinés d'après des documents du temps. Sur les murs,

(Lire la suite en 2me page)

Par 537 voix contre 12 les constituants votent la motion de confiance

PARIS. — Par 537 voix contre 12 l'Assemblée Nationale Constituante a approuvé la décision du chef du gouvernement et renouvellé sa confiance.

L'Assemblée est passée ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

M. Bidault a déclaré au sujet des revendications, qu'à regret le gouvernement devait maintenir sa position. Il a rappelé les mesures prises par le gouvernement en faveur des fonctionnaires. Le chef du gouvernement a terminé en faisant appel au civisme des serviteurs de l'Etat.

UN GRAND SOLDAT EST MORT.

La dépouille mortelle du Général GOURAUD est exposée à la Chapelle des Invalides où le public a été admis à défiler devant le corps du grand soldat.

Commentaires sur les déclarations du Général DE GAULLE

PARIS. — M. Daniel Mayer a commenté au nom de la S.F.I.O. les déclarations du général de Gaulle. Il a rappelé la gratitude du peuple français pour le Général, a insisté sur le désir des Français de voir établir une Constitution Démocratique permettant de sortir du provisoire. Il a estimé que le général de Gaulle en raison de son prestige devait rester discret et ne pas couvrir de son autorité les entreprises dangereuses de quelques factieux, ni se dresser contre les seuls représentants authentiques de la Nation qui sont les élus du peuple.

« Toute initiative qui conduirait à l'instauration du pouvoir personnel trouverait les républicains dressés dans un seul élan contre elle. »

M. Pascal Copeau au nom du M.U.R.F. a déclaré : « il est clair que de Gaulle n'a plus rien de commun avec l'ensemble des combattants pour la Libération de la Patrie, mais qu'il se place en tête du Rassemblement anti-communiste de la réaction. »

Les Radicaux-Socialistes ont refusé toute déclaration, leur groupe devant se réunir dans l'après-midi.

PARIS. — Dans une déclaration faite à la presse M. Jacques Duclos, président du groupe parlementaire communiste a souligné que les déclarations de De Gaulle tendent à accréditer que « toute constitution qui ne sera pas conçue dans l'esprit du discours de Bayeux sera combattue par l'ancien président. » Il a ajouté : « Il n'y a pas un mot sur le respect des décisions du suffrage universel qui doit être la Loi pour tout Républicain ». Il a déclaré que De Gaulle porte également la responsabilité du provisoire si celui-ci dure encore. Il est cause de la Loi préconstitutionnelle que de Gaulle a contribué à faire approuver par la Nation en usant de l'autorité dont il disposait. » Il conclut. « En présence des pressions extérieures qui s'exercent sur les élus de la Nation il est indispensable de réaliser l'Union des forces ouvrières républicaines. »

Le parti communiste fera tout pour qu'il en soit ainsi.

Le " Franklin Roosevelt " à Casablanca

WASHINGTON. — Le plus grand porte avions du monde le Franklin D. Roosevelt est sur le point d'appareiller de Tanger à destination de Casablanca.

Un autre porte avions le Rambow fera sous peu une croisière en Méditerranée.

Fusée mystérieuse dans le ciel oranais

PARIS. — On annonce qu'une fusée mystérieuse a traversé le ciel oranais vendredi vers 20 heures. Elle est passée au dessus de la montagne de Santa Cruz et se dirigeait vers le nord.

Qu'il était beau mon village !

Suite de la 1re page

Qu'il était donc beau, mon village, lorsque, du fond de ma prison ou de mon camp de concentration, je l'imaginais cheminant à l'aise de toute mon âme ! Peut-être, me disais-je, n'aurai-je plus la joie de le revoir, mais, du moins, mes enfants y vivront-ils heureux et tranquilles ! La guerre, cette guerre que nous avions déjà connue voilà vingt ans, nous a coûté, cette fois encore, trop de sang et trop de larmes pour que nos Alliés, nos chers Alliés, ne recherchent pas avec nous les moyens de la bannir définitivement. Ah! non, on ne retomberait plus dans les erreurs de 1918 ; on ne se laisserait plus prendre au mirage d'une Allemagne brusquement convertie et subitement démonisquée. Et d'ailleurs, si nous ne pouvions plus, faute d'enfants, figurer au nombre des très grandes puissances, nous avions du moins, au premier rang des autres, assez d'autorité, de prestige et de rayonnement pour faire entendre encore la grande voix qui si souvent a fait tressaillir le monde.

Par un bonheur inespéré, je suis sorti vivant de mes geôles. J'ai survécu au camp de concentration. J'ai retrouvé ma femme, mes enfants, mes amis. En arriverai-je à regretter mon rêve ? Ah! qu'il était beau, mon village !...

« La Dépêche de Paris ».

SERVICE AERIEN

S A N N A

Pour les départs sur MARSEILLE, PARIS, NICE, TUNIS, ALGER, se faire inscrire au Bureau 36, Bld Paoli BASTIA

Téléphone : 5-16

Le Directeur.

ART ANCIEN Pierres précieuses etc... A. BONNEAU, expert, Tél. 251.

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME du 19 au 25 septembre

Marcel HERRAND Yolande LAFFON
Alex. RIGNAULT Lucien COEDEL
et Germaine KERJEAN

dans :

Les Mystères de Paris

DOCUMENTAIRE

ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 15 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Sur la place Saint Nicolas, tout près du monument aux Morts, quelques anciens somnolent au soleil et chauffent leur rhumatismes. Ils ont bien droit à la parole, après tout. La jeunesse accapare tous les sourires mais il ne faut pas oublier ceux qui ont acquis le plus d'expérience, parfois au prix de sacrifices incessants et de douleurs sans nombre.

Je suis donc allé voir le vieux « zia » « Anto », une figure sympathique de Bastia depuis longtemps.

— « Ah! monsieur ! (a-t-il soupiré — quelle triste époque vivons-nous ! La Corse ne fait pas comme ses vins, elle ne se bonifie pas en vieillissant ! La vie se complique de plus en plus, l'âge est méprisé les petits rentiers et les retraités sont condamnés à la misère, beaucoup de jeunes fuient le travail, on dénigre tout ce qui existe depuis longtemps. De mon temps, il n'existait pas de partis si nombreux ; on se connaissait que les « avancés » et les « réactionnaires ». A Bastia le « Petit Bastiais » était l'organe des « avancés ». Et dire qu'on veut maintenant le faire passer pour un organe de droite parce qu'il n'est pas exclusivement consacré à encenser un pays étranger, parce qu'il parle clair «Il respecte nos traditions ! ».

Cette maudite guerre nous a amené l'occupation italienne, le bombardement, la sous-alimentation... Elle est finie, certes, mais elle a laissé des traces !

Avant cette guerre nous ne connaissions pas en Corse les enrichissements scandaleux, le marché noir, la misère des vieux et... le Parti Communiste ! »

— Vous avez raison, « zia » « Anto » il ne faut pas laisser défigurer l'île de cette façon : Rassurez-vous, il y a tout de même des mains pures qui sauront porter le flambeau que vous ne pourrez plus brandir ! Et le « Petit Bastiais » ne peut pas faire ce qu'il veut actuellement, il ne cessera de grandir. C'est tout de même autre chose que le « Plat-Triste » !

SIMON-JEAN.

Lisez tous les jours dans votre « Petit Bastiais » le « Billet Bastiais » de Simon-Jean et les Indiscrétions « Dans le creux de l'oreille ».

AVIS

Les boulangers de Bastia sont priés de passer SANS FAUTE au groupement des farines, du 23 au 25, pour effectuer leurs mouvements de clientèle.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

COL DE PALMARELLA

Le nom fabuleux qu'une fois princesse
Réclamait comme dut d'un empereur Mon
... joyau,
Nous l'avons découvert dans l'âme rocheuse
... altière
D'une baie, un matin d'été, du nord d'un col
à Curse, qui viendra prospérer la richesse,
Ce jade et ses reflets dans les golfes, est
... loir
Qu'on respire si pur sur les monts et qui
... thaleur
Au fond de nos regards comme un visage
... éclair ?
Col de Palmarella d'où la mer est si belle,
Il a fallu quitter ton doux panorama,
Mais dans aucun pays nulle beauté nouvelle
Ne saurait effacer la tienne, qu'on aima !

Joseph DULAC.

VIENT DE PARAITRE

L'erreur sentimentale

d'Edouard de KEYSER

L'ERREUR SENTIMENTALE, roman d'amour, appartient à la série qu'Edouard de KEYSER avait tirée de ses grands voyages, quand il parcourait le monde comme envoyé spécial de journaux parisiens.

Ce roman montre, combien sont en général, malheureux les mariages entre Occidentaux et Orientaux. Le sujet aurait pu aussi bien être illustré par l'union d'une Française avec un caïd de l'Atlas que par celle de l'héroïne avec un Chinois, avocat à Java.

Dans ce livre nous assistons à la déception progressive de celle qui avait rêvé d'être une reine à Batavia et qui se voit repoussée par les Hollandais, par les Chinois et par les Indonésiens et qui est à peine tolérée par ses compatriotes. Ce serait la catastrophe si un amour plein d'espoir ne venait la délivrer.

Autour des deux personnages principaux de ce drame qu'on voudrait voir à l'écran, que de caractères nettement et fortement dessinés : Fleur de Rosée, image du renoncement, l'amie néfaste, le ménage modèle du chirurgien Payerne, et surtout le roublard, et sans scrupule, — Villatte, qui dirige un petit journal littéraire et profite de la sottise, de la naïveté crédule des originaux qu'il encense et qui se prennent pour des génies.

Editions MODES DE PARIS — PARIS.

MALONY RADIO

UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

Agent à Bastia :

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI — Cours Favale

REPARATION

TOUTES MARQUES

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Le nouvel "A la manière de..."

A la manière de... certains journalistes continentaux

Mon voyage en Corse

Par Jehan Linvrate, notre envoyé spécial.

Le puissant bateau approche lentement de Bastia. Sur la jetée des indigènes armés de revolvers tirent une salve d'honneur. Je remarque leur costume kaki leur teint hâlé, leurs pieds nus et leur barbe carrée. Le débarquement est rapide et je descends aussitôt du paquebot de la... avec un soupir de regret. On y était si bien et tant à l'aise ! Les palmiers de la place Saint-Joseph (euh, ou Saint Wenceslas, je ne me souviens plus...) sont couverts de dattes délicieuses que les enfants du pays descendent à coups de fronde, parfois avec une balle de pistolet bien placée. Des groupes animés circulent, plongés dans des discussions politiques agitées. Ils célèbrent les mérites de leur camarade un certain « Aio » dont ils répètent le nom très souvent.

Les femmes sont toutes vêtues de noir bien que la plupart aient des robes multicolores et marchent les yeux baissés.

Je remarque un gaillard à la mine patibulaire. « Etes-vous un bandit d'honneur ? » lui demandai-je avec un petit frisson ?

« Non, je suis agent de police à Marseille, » me répondit-il. Etrange pays !

Je passai ensuite dans la Rue Traverse, la principale artère de la cité. Une dame que je heurtai violemment me dit quelque chose comme « scemu, chème... je ne sais pas. J'aime ! Sans doute déjà une déclaration d'amour !

Une suite de coups de feu me fit sursauter... Je me cachai sous un porche pour éviter la mitraillette... Un fumeur m'assura qu'il s'agissait seulement d'une série de ratés d'un moteur de la S.A.B. conduit par un bandit nommé « Rrolila ! » Cela me parut très louche !

(à suivre)

P.C.C. SIMON-JEAN.

A L'OFFICIEL

A R M E E S

Les élèves ci-après désignés ont satisfait aux examens de sortie de l'école polytechnique :

M. Cancellieri Maurice ; M. Simonpietri Pierre-Jean ; Gilardi Jacques-Gabriel ; Retali Roger ; Cecchini André ; Ceruti Pierre ; Ambrosini Jacques et Musso Charles.

C O L O N I E S

Mme Finidori Jeanne a été nommée agent de bureau de 2ème classe du cadre complémentaire de bureau de l'administration centrale à compter du 1er Juillet 1945.

A G R I C U L T U R E

(eaux et forêts)

M. Peretti Ambroise Paul, garde domanial à Borne est muté sur sa demande à Lanarce (Ardèche).

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 22 septembre : St. Maurice.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1946

Température : + 28.

Baromètre : 774.

Beau temps.

ETAT CIVIL DU 21 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Marcelli Marie Louise.

DECES : Baronti Andrée, 11 mois.

MARIAGES : Néant.

Mairie de Bastia

ARRETÉ

Nous Hyacinthe de MONTERA, Maire de la Ville de Bastia Officier de la Légion d'Honneur,

Considérant que dans les soirées des 21 et 22 Septembre un bal public sera donné au profit de l'Hôpital Civil à partir de 21 heures devant le bar de la Jetée, « Quai des Martyrs »,

Vu la nécessité de réglementer la circulation en ville pendant les heures du bal

Vu la loi du 5 Avril 1884

ARRETONS :

ARTICLE 1er. — La circulation des véhicules sur les quais des Martyrs est interdite à partir de 21 heures, les 21 et 22 Septembre 1946.

ARTICLE 2. — MM. le Commandant de Gendarmerie et le Commissaire Central de Police, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bastia le 20 Septembre 1946

Le MAIRE : H. de MONTERA.

Nous, Hyacinthe de MONTERA, Maire de la Ville de Bastia, Officier de la Légion d'Honneur

Vu la demande de « L'AVENIR CYCLISTE BASTIAIS » et de « LA ROUE D'OR BASTIAISE » tendant à organiser le Dimanche 22 Septembre une course cycliste devant utiliser les allées de la Place St.-Nicolas,

Vu la nécessité de réglementer la circulation en Ville ce même jour,

Vu la loi du 5 Avril 1884

ARRETONS :

ARTICLE 1er. — Il est interdit aux cafetiers du Bd. de Gaulle d'installer chaises, tables ou matériel quelconque sur la Place St-Nicolas, allées comprises. Ils pourront utiliser les trottoirs et la chaussée pour l'exercice de leur commerce au droit de leur établissement le dimanche 22 Septembre.

ARTICLE 2. — La circulation des véhicules de toutes sortes est interdite sur le Bd. de Gaulle entre la rue Miot et l'Avenue Carnot, le dimanche 22 Septembre.

ARTICLE 3. — L'accès sera autorisé aux personnes habitant le Bd. de Gaulle et aux vieux habitués des cafés de la Place St-Nicolas.

ARTICLE 4. — MM. le Commandant de Gendarmerie et le Commissaire Central de Police sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bastia le 20 Septembre 1946

Le MAIRE : H. de MONTERA.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DU SAINT NOM de MARIE

La Solennité du Saint Nom de Marie a été reportée comme chaque année au dernier dimanche de Septembre.

Elle sera donc célébrée dimanche prochain et les exercices préparatoires commenceront mardi soir à 6 heures.

Le Conseil d'Administration.

CHRONIQUE SPORTIVE

CYCLISME

3e GRAND PRIX : LAURENT MARINI

C'est aujourd'hui dimanche à 14 heures que se disputera cette importante épreuve mise sur pied par les dévoués dirigeants de nos deux sociétés cyclistes.

De nombreux engagements nous étant déjà parvenus, nous aurons le plaisir d'avoir au départ les cracks suivants :

AJACCIO : Martini, Tagnarini, Gandorelli, Fontana, Gavini, Bonelli, Delpretto, Forni, Bartoli.

BASTIA : Zei, Neri, Casale, Ventura, Minicucci, Bondielli, Ceccarelli.

Les deux sociétés organisatrices font appel à tous les Sportifs Bastiais, afin qu'ils viennent nombreux encourager les AS de la Petite Reine. Les spectateurs désirant encourager les coureurs sous forme de primes, sont priés de s'adresser à M. Giannoni, qui se tiendra devant le Café des Palmiers, les primes ainsi remises seront annoncées au micro spécialement installé à cet effet.

Les deux sociétés organisatrices déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Avis et Communications

FEDERATION NATIONAL DES DEPORTES, INTERNES RESISTANTS et PATRIOTES

Section de Bastia : 4, rue Miot

Tous les Internés et Déportés politiques qui n'ont pas encore touché de vêtements, sont priés de se présenter d'urgence à la Maison du Prisonnier munis de pièces prouvant qu'ils ont au moins trois mois d'internement, carte de textile et carte de rapatrié s'il y a lieu.

Nous attirons l'attention de toutes les Victimes du fascisme qui ne figurent pas sur nos listes de bien vouloir se renseigner à notre permanence.

Dans 3 Jours

Mercredi 25 Septembre à 20 h 30

Tirage de la 30e Tranche de la LOTERIE NATIONALE

Paris

Du 18 au 24 Septembre

La route du bagne

avec VIVIANE ROMANCE et LUCIEN COEDEL

1ère partie

Documentaire : « PATHE JOURNAL »

SOIRES tous les jours à 21 h. 15,

MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

CHEMIN DE FER DE LA CORSE

ligne GHISONACCIA-GARE à BASTIA

—lot—

Un appel d'offre est ouvert parmi les entrepreneurs de transports publics de voyageurs en vue de la création d'un service publics de voyageurs, en remplacement du train sur la relation de parcours GHISONACCIA-GARE-BASTIA.

Les concurrents devront :

1°) prendre connaissance de la Convention à intervenir dans les bureaux de la Direction des chemins de fer à Bastia et dans les bureaux de l'Ingénieur en Chef des Ponts et chaussées à Ajaccio.

2°) adresser sous pli recommandé à la Direction des chemins de fer avant le 3 Octobre 1946 à 17 h. leur offre de redevance à verser à la Cie des chemins fer suivant modèle déposé.

Les soumissionnaires joindront à leur offre un état indiquant la composition de leur parc de matériel (nombre de cars, année de construction, marque, puissance, nombre de places assises, n° minéralogique etc...) et le nombre de cars qu'ils peuvent affecter EXCLUSIVEMENT à la desserte de la ligne gare de GHISONACCIA-BASTIA.

AVIS AUX JEUNES GENS DE LA CLASSE 1947

Les jeunes gens de la classe 1947 doivent obligatoirement faire un an de Service Militaire.

L'incorporation (visite médicale, radioscopie, sélection, vaccination) devant se faire courant Octobre, les jeunes gens de cette classe seront convoqués individuellement pour une période de 4 jours à effectuer soit à CORTE, soit à AJACCIO.

SYNDICAT AGRICOLE DE BASTIA

Le Syndicat agricole de Bastia informe ses adhérents qu'un lot de mulets et chevaux (20) sont en vente chez M. GANDOLFI Louis, 20 rue St Joseph - tél. 742, jusqu'à fin Septembre.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces Route du Cap — BASTIA.

SUIS ACHETEUR appartements 3 à 4 pièces : 1ér, 2éme ou 3éme étage, même occupés et grands magasins Centre Ville. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE : Salles à manger moderne et Henri II, chambre cuisinière, poste radio etc. S'adresser Bureau du journal.

A VENDRE Salle à manger Henri II Chambre à coucher - Meubles divers. S'adresser 17 rue de l'Opéra (3e) de 2 à 3.

FAMILLE honorable prendrait petits en pension. Prendre adresse au bureau du journal

?3e Année — N° 240 PRIX 3 frs. Lundi 23 & Mardi 24 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000222

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Boulevard Paoli BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois :	180 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

BUONAPARTE OU BONAPARTE ?

Alexandre Dumas, au tome 5 de ses mémoires, raconte qu'il eut l'occasion, étant employé dans les bureaux du duc d'Orléans, le futur Louis Philippe, de faire enquête à son chef de service, garde bibliothèque et grand collectionneur d'ortographes, d'un papier signé : Buonaparte. M. Villenave, le collectionneur en question, fut enchanté ; il possédait des papiers signés de Buonaparte et de Bonaparte, et le plus récent de ceux qui portaient cette dernière signature était du 12 frimaire an IV (21 octobre 1795), l'autographe apporté par le bon Dumas et signé : Buonaparte, était du 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795). C'est donc, s'exclama le collectionneur, entre le 21 octobre et le 2 décembre 1795 que Napoléon Bonaparte renonça au Buonaparte pour le Bonaparte.

Il est vrai que, jusqu'à la date indiquée, le futur empereur préféra la forme : Buonaparte, mais qui n'était nullement celle qui avait les préférences de sa famille, celle-là depuis les plus vieux temps où elle est mentionnée en Corse, c'est-à-dire depuis le début du seizième siècle. Il existe dans les archives corses, en mentions ou en signatures, plus de cent documents portant ce nom propre, et le plus souvent sous la forme : Bonaparte.

Ils se rend très bien compte que le patronymique n'a pas une orthographe fixe, et c'est d'ailleurs le cas de la plupart des patronymiques corses qui commencent à se former ; on se rend surtout compte d'une manière d'indifférence générale touchant l'orthographe des noms de famille.

Les Bonaparte ne dérogent pas à cette règle d'indécision et d'indifférence, parfois par ceux qui ont mission de transcrire ces noms et les autres noms de familles. Sous l'occupation française du seizième siècle, occupation qui fut une véritable prise de possession, les Bonaparte, partisans français signent en se faisant indifféremment mentionner : Bonaparte et Buonaparte. Ainsi dans la seconde moitié du dix huitième siècle, Charles père de Napoléon, paraphe, en sa qualité de juge royal : « écuyer, conseiller du Roy en sa juridiction royale d'Ajaccio », les registres d'état-civil, avec l'ortographe : Buonaparte, et à l'acte de baptême de son fils Napoléon, à la même époque, et presque dans le même temps, il signe : Bonaparte.

Dans l'ensemble des documents d'archives connus, c'est, dès le début, la forme : Bonaparte, est usitée de préférence, et en notant ce point, on n'y attache d'autres sens que celui qui a été indiqué à sauver l'indécision et le désintéressement avec lesquels étaient considérés ces questions, ce qui explique tant de variations patronymales.

P.B.

Après la démission de M. Wallace

WASHINGTON. — La Maison Blanche a démenti catégoriquement la nouvelle selon laquelle M. Byrnes aurait présenté un ultimatum concernant sa démission à M. Truman.

M. Harold Young a été chargé d'assurer l'intérim du secrétariat au commerce.

Le bruit court que M. Young suivrait bientôt l'exemple de M. Wallace et démissionnerait.

En se séparant de M. Wallace, M. Truman rompt les derniers liens rattachant les administrations des groupements libéraux formant l'appui principal du New-Deal de Roosevelt.

M. Wallace était depuis le départ de M. Ickes du cabinet le seul porte-parole des éléments de gauche du Parti Démocratique et fournissait un appui électoral important à ce parti.

Dans le risque de la défection du Parti Démocrate aux élections de 1938 M. Truman penchs pour la seconde alternative confirmant que la politique étrangère suivie par M. Byrnes était bien celle du gouvernement Américain.

Le Président du comité démocrate annonce que M. Wallace ne parlera plus au nom du Parti Démocratique.

A la suite de la démission de M. Wallace le marché de céréales et du coton a réagi par une hausse immédiate à la bourse des valeurs de New-York et le volume des transactions est monté rapidement ainsi que la cote.

Nouvelles diverses

WASHINGTON. — M. Harriman a été nommé ministre américain du commerce en remplacement de M. Wallace.

LONDRES. — La trêve qui régnait depuis quelques jours à Bombay a été rompue par 2 assassinats à coups de poignard.

WASHINGTON. — M. Louis Saillant est arrivé à Washington, précédant de quelques heures, M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. française.

Les deux délégués assisteront, dès lundi, au Congrès du C.I.O.

Les travaux du Congrès porteront sur l'élaboration de la Charte Nationale des Syndicats ouvriers.

INSBRUCK. — Une nouvelle fosse contenant 3.000 cadavres a été découverte à Insbruck, en zone américaine. Il s'agit de déportés israélites.

MADRID. — On annonce officiellement que le Conseil des Ministres a décidé la mise en liberté de 2 condamnés à mort incarcérés en prison depuis la guerre civile. Il s'agit du communiste Joaquin Ascaso, chef du bloc ouvrier-paysan et de l'anarchiste Cipriano Nera, colonel, qui fut chef du 4ème Corps d'armée de la République et commanda la zone de Madrid, participa au coup d'Etat du Général Casado, lors de la chute de Madrid en 1939.

LILLE. — Profitant que les douaniers français étaient en grève, des milliers de frontaliers français ont franchi la frontière pour acheter du Café, du Chocolat et des vêtements en Belgique.

M. Ross dément les négociations Truman Staline, en cas d'échec de la conférence de Paris

WASHINGTON. — M. Ross secrétaire à la Maison Blanche, a déclaré dans une conférence de presse que les informations reproduites par certains journaux, selon laquelle M. Truman entreprendrait des négociations avec Staline, dans le cas où la Conférence de Paris pourrait ne pas construire une Paix convenable ne sont pas conformes à la vérité.

Costumes pour hommes et femmes à partir de 6000 fr

PARIS. — A la suite d'une entente signée entre le Ministre de la Production et la Fédération Nationale des Tailleurs, le public pourra acheter des costumes sur mesure hommes et dames à partir de 7.000 francs pour Paris et 6.000 frs pour la Province.

CONFERENCE DE PRESSE PAR MM. FARGE ET TANGUY - PRIGENT HIER APRES-MIDI.

Monsieur FARGE (à droite), ministre du Ravitaillement et Monsieur TANGUY-PRIGENT, ministre de l'Agriculture, ont parlé devant la presse du rôle de la France à la conférence de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui s'est tenue à Copenhague.

UN GUIDE

Par Edouart HERRIOT

La journée du mercredi a été réservée à nos collègues d'outre-mer. Plusieurs d'entre eux m'ont pris pour cible parce que j'avais fait disjoindre l'invraisemblable Titre VIII du premier projet ; mais j'en ai vu d'autres ! Je ne suis pareil à cet animal amphibie qui peuple les rivières du Soudan ; ma vieille peau sait porter la flèche et même la balle. Ils sont, au reste, charmants, nos nouveaux collègues. Ils possèdent l'art des formules. « Ayant le sens du réel, déclare M. Senghor, nous voulons établir la démocratie à l'échelle des territoires avant de l'établir à l'échelle de la Fédération. » Excellente définition dans un discours apte à séduire l'intellectuel le plus raffiné. M. Césaire met au service d'une riche information une dialectique aiguë, vraiment cartésienne. J'apprécie la bonhomie souriante de M. Lamine-Gueye. Chacun des orateurs que nous avons entendus a sa personnalité propre. Ce qui leur est commun, c'est un patriotisme dont nul n'a le droit de suspecter la sincérité.

En plus, une sensibilité qui va jusqu'à la susceptibilité. M. Fily Dabo Sissoko m'a fait des reproches immérités, pour m'a voir lu trop vite. Mais cette faculté d'émotion, il faut aussi la comprendre : elle disparaîtra par l'usage. En fait, j'entrevoyais hier, à travers les discours de nos collègues, l'enrichissement de la civilisation française par ces apports jeunes et sincères. J'observais aussi, d'ailleurs, un fait curieux de l'époque présente : la conjonction du communisme et du nationalisme, un désir ardent de progrès (parfois abstrait) mêlé à un attachement touchant à des traditions de terroir, de famille.

Comme il est regrettable que, sur des problèmes immenses, cette aventure de la Constitution nous oblige à des discussions hâtives, favorables à des méprises qui ne sont, entre hommes de bonne foi, que des malentendus ! Etant dépourvu de ce génie d'improvisation dont tant de mes contemporains se pensent abondamment dotés, je relis les délibérations de la conférence africaine française qui s'est tenue à Brazzaville en février 1944. Nos administrateurs d'outre-mer sont là rassemblés ; ils se prononcent unanimement pour une politique d'outre-mer « progressive, généreuse et pleinement conforme à l'idéal démocratique du peuple français ». Avec eux, délibère le président de l'Assemblée consultative provisoire.

Que nous disent-ils, ces hommes informés ? Ils veulent que les territoires d'outre-mer soient représentés pour la rédaction de la nouvelle Constitution française ; mais il réclame que le travail à entreprendre soit éclairé par une commission d'experts. Alors que des décisions arbitraires limitent seules la durée de notre travail constitutionnel, pour lequel le peuple nous a consenti les délais nécessaires, est-il admissible, est-il raisonnable que le sort de ce que l'on appelait hier encore l'Empire français soit réglé en quelques jours, en quelques heures ?

On a beaucoup discuté sur la citoyenneté. C'est, je crois le sujet qui a provoqué les controverses les plus irritantes. Que nous dit la conférence de Brazzaville? Ceci : « En ce qui concerne la création soit d'une citoyenneté locale, soit d'une citoyenneté d'Empire, il apparaît que cette question ne pourra être valablement étudiée qu'une fois définies les institutions représentatives à créer dans chaque territoire. *Il importe, en effet, de ne pas établir un statut auquel ne correspondrait, en fait, aucune prérogative réelle, mais seulement des satisfactions d'amour-propre.* » Comme cette dernière phrase me paraît sage !

Peut-on par exemple (je le demande avec bonne foi), régler le problème de la citoyenneté féminine sans avoir établi, comme chez nous, le consentement au mariage, sans avoir organisé l'enseignement et, en particulier, celui des filles ? La première des libertés à concéder aux indigènes n'est-elle pas la liberté du travail, à laquelle la guerre a pu porter atteinte et, avec cette liberté, un régime de salaires suffisant ? Ces préoccupations que j'ai dans l'esprit sont-elles ou non légitimes ? Sont-elles inspirées, ou non, par un attachement sincère à nos frères d'outre-mer et par la volonté de *réformes réelles, de progrès vrais ?*

Une fois de plus, je me réfère aux déclarations du gouverneur général Eboué. Oui, il nous parle, lui aussi, de révolution, mais ce qu'il appelle de ce nom, c'est le « renoncement à certains errements, à la routine, à des préjugés certains ... Faire ou refaire une société, sinon à notre image, du moins selon nos habitudes mentales, c'est — écrit-il — « aller à un échec certain. L'indigène a un comportement, des lois, une patrie qui ne sont pas les nôtres. Nous ne ferons son bonheur, ni selon les principes de la Révolution, ni en lui appliquant le code Napoléon, qui est notre code... Nous assurerons son équilibre en le traitant à partir de lui-même... » Ou encore : « La colonie est composée de deux éléments stables : la souveraineté française et l'autorité indigène issue de la terre. » Il faudrait lire ces rapports si clairs, si fermes, si français où revit et se prolonge l'oeuvre d'un Lyautey, une oeuvre éclairée par la raison et animée par l'amour.

Dans un moment aussi solennel, alors que nous sommes livrés à tous les hasards de l'improvisation, à tous les caprices de la politique et aussi (hélas !) à l'intervention des partis, ai — comme mon collègue Devinat — j'ai pris ce t... homme pour guide, je n'ai pas l'intention de m'en excuser.

« La Dépêche de Paris ».

Les employés de la Banque de France se joignent aux grévistes

ANGOULEME. — Seul, le personnel de la Banque de France n'a pas suivi le mouvement. A Bordeaux les adhérents de la Fédération des Employés des Finances ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour maintenant la cessation du travail. Au cours de la réunion un piquet de grève a été désigné, qui prendrait position Lundi matin devant la Banque de France dont les employés se joindront au mouvement.

PARIS. — Les commissions exécutives des syndicats pour Paris, la Seine et Oise et la Seine et Marne réunis à Paris ont adopté une résolution approuvant sans réserve l'action du Bureau Central des Finances. Ils se sont prononcés pour la poursuite du mouvement de grève jusqu'à l'aboutissement complet des revendications.

En province les fonctionnaires poursuivent dans le calme le mouvement de grève.

A Marseille, en attendant la décision du Comité exécutif de Paris, les agents du Contrôle Economique à l'issue d'une grande manifestation et ceux de l'administration des douanes se sont mis en grève samedi matin.

M. Tillon au meeting d'aviation de Cannes

PARIS. — M. Charles Tillon ministre de l'armement a assisté dimanche à un meeting d'aviation près de Cannes. L'escadrille Normandie Niemen y participait ainsi que 2 hydravions géants : le Lionel de Marmier et le SA 200.

Prenant la parole, M. Tillon a déclaré que l'aviation française ne se laisserait pas prendre la première place que lui ont gagnée ses pilotes et ses techniciens.

MARSEILLE. — M. Charles Tillon ministre de l'armement était hier l'hôte de Marseille. Après avoir visité la Foire, il s'est rendu au vieux port voir l'hydravion géant SA 200.

Il a déclaré notamment : l'année prochaine nous rattraperons les pays qui pendant la guerre ont fait un point de vue de l'aviation des progrès importants. Si la France veut conserver des alliés plutôt que des protecteurs, il faut travailler sans qu'on puisse l'accuser de concurrence économique ; seulement en vue d'améliorer le sort de tous, surtout de ceux qui travaillent. Actuellement chacun comprendra son devoir.

Après avoir abordé le problème des réparations, le Ministre conclut « C'est par l'union dans le même effort de combat que nous pourrons sauver la France, sauver l'industrie et défendre notre paix.

Les commissions de la conférence de Paris ne termineront pas leurs travaux le 5 octobre

PARIS. — La date de la fin des travaux des diverses commissions de la Conférence de la Paix avait été fixée au 5 octobre. Il semble que les problèmes les plus importants n'ayant pas été résolus les commissions ne termineront pas leurs travaux à la date prévue.

Le roi Georges de Grèce arrivera samedi à Athènes

LONDRES. — Le roi George de Grèce quittera jeudi Londres pour Malte d'où il gagnera Athènes par voie de mer.

Il est attendu samedi à Athènes.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

Travailleurs et paysans algériens dans la Métropole

Le problème

L'accroissement démographique rapide et constant d'un pays pose toujours à ses dirigeants un problème social et économique d'une réelle gravité : celui du reclassement et de l'utilisation de la population constamment excédentaire. C'est le cas de l'Algérie dont le nombre d'habitants s'augmente chaque année de 125.000 unités et dont 600.000 agriculteurs sont aujourd'hui insuffisamment pourvus de terres.

La pauvreté du sol l'irrégularité de la pluviométrie, l'insuffisance des rendements agricoles et la rareté relative des établissements industriels rendent à peu près impossible une résorption normale, dans le pays même, de toute la main-d'oeuvre disponible.

Sans doute l'Administration étudie-t-elle actuellement une série de programmes destinés à perfectionner les techniques agricoles, multiplier les industries et stimuler le développement de l'économie algérienne, mais rien n'autorise encore à espérer que le rythme de ce développement pourra suivre celui de l'accroissement de la population.

Par contre, la Métropole, qui dès avant la guerre faisait appel à la main-d'oeuvre étrangère, a besoin aujourd'hui d'un nombre de travailleurs supérieur à ses disponibilités pour réaliser sa reconstruction et rétablir son économie. Il serait souhaitable qu'elle put trouver, dans la France d'Outre-Mer, les bras qu'exigent son industrie et son agriculture de manière à limiter sa demande d'ouvriers étrangers.

L'émigration saisonnière, temporaire ou définitive de Nord-Africains vers la Métropole, présente donc des avantages incontestables pour l'équilibre démographique et économique, non seulement de l'Algérie, mais encore de la France elle-même.

L'émigration vers la Métropole

Durant les années qui ont précédé le dernier conflit mondial, un nombre important de travailleurs musulmans se sont rendus en France pour s'employer dans les villes et les campagnes.

A cette époque, aucune obligation particulière ne leur était imposée, en dehors des formalités prévues pour les règlements de police : visite médicale préalable, présentation d'une carte d'identité, versement d'un cautionnement garantissant le remboursement des frais d'un rapatriement éventuel. L'ouvrier qui s'embarquait n'était pas astreint à produire un contrat lui assurant un emploi dans une exploitation française.

Pendant les hostilités, l'émigration vers la Métropole fut étroitement contrôlée par le ministère du Travail qui devait compléter pour fixer l'importance des contingents de main-d'oeuvre à diriger vers la France.

Cette réglementation est toujours en vigueur ; mais les Services du Gouvernement général procèdent actuellement à l'étude d'un projet qui, tout en rendant plus libérales les dispositions actuelles, éviterait cependant de tomber dans la situation un peu anarchique de 1939.

Les travailleurs qui se rendent en France, doivent, en effet, être orientés vers les professions pour lesquelles ils possèdent des aptitudes particulières et, autant que possible vers les régions dont le climat se rapproche à celui de l'Algérie.

Sous le bénéfice de ces observations, il ne semble pas que cette émigration saisonnière ou temporaire, déjà pratiquée depuis longtemps par les Nord-Africains soit de nature à soulever des difficultés particulières, en dehors de celles que crée momentanément la pénurie des transports méditerranéens.

Cependant ce système présente, du point de vue social, d'assez sérieux inconvénients. L'Algérien qui s'embarque à destination de la Métropole quitte sa famille pour un laps de temps parfois considérable, durant lequel il est lui-même véritablement déraciné tandis que les siens demeurent souvent sans ressources régulières

Paysans musulmans en France

De tels inconvénients pourraient, semble-t-il être évités en mettant en appli-

MM. Michelet à Tulle et Gay à Laval

PARIS. — M. Michelet, ministre des Armées dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de la clôture du congrès MRP à Tulle a déclaré qu'aucun de ceux qui ont approché le général de Gaulle ne pouvait prétendre qu'il vise au pouvoir personnel.

PARIS. — M. Francisque Gay a demandé à nouveau l'union de tous les Français pour la reconstruction au congrès MRP de Laval, et fait un plaidoyer en faveur du tripartisme.

LE MUSÉE POSTAL

(suite de la 1ère page)

deux tableaux reproduisent, l'un, la cour de l'hôtel de la rue des Déchargeurs, l'autre, l'hôtel de Villeroy qui furent tous deux occupés par la Ferme Générale des Postes ; trois plans donnent l'emplacement des bureaux dans ces deux immeubles dont Playet et Rouillé, administrateurs de la Ferme, étaient propriétaires.

Une petite salle a été affectée à la cartographie postale. Les érudits pourront y puiser des éléments précieux pour l'histoire économique et sociale, en ce qui concerne, d'une part, le développement du réseau postal depuis 1834 — poste aux chevaux et poste aux lettres — d'autre part, le nombre et le revenu des bureaux, de même que les prix de revient des différents moyens de transport : piétons, entrepreneurs et grands courriers qui reliaient les bureaux entre eux et à la capitale.

Sur le palier de l'étage, deux vitrines présentent de nombreuses évolutions, depuis le XVIme siècle, de la cheminée, de la fermeture, ainsi que du mode de pliage et de l'écriture des billets et des lettres-missives.

Deux tableaux reproduisant le portrait de quelques courriers et surintendants des Postes et le carton d'une tapisserie des Gobelins représentant, d'une part, la remise de courrier royal aux messagers par Robert Paon, en présence de Louis XI, d'autre part, le passage de Henri IV dans un village au moment de la distribution du courrier, ornent les murs de l'escalier d'honneur.

Enfin, une salle spéciale en principe réservée aux expositions temporaires, est affectée, pour deux mois, à l'histoire postale de la guerre de 1870. La vie de la poste au cours de cette période est illustrée à l'aide de pigeongrammes, d'affiches d'avis de départ de ballons postaux, de médailles commémoratives. Dans une vitrine, on remarque une boule métallique à ailettes dite « Boule de Moulins » utilisée pour communiquer par la Seine avec Paris assiégé ; cette pièce particulièrement rare a été découverte récemment à Melun, au cours d'un dragage du fleuve.

Dans cette salle est également exposé le standard téléphonique utilisé à Berchtesgaden pour le service du Fuhrer. Ce meuble a été enlevé de la résidence d'Hitler par la 101ème Division américaine qui l'a offert à l'Administration française des P.T.T.

La section philatélique du Musée ne sera sans doute pas la moins appréciée du public. Les philatélistes pourront y admirer une splendide collection de timbres-poste français et coloniaux placés sur plus de 200 panneaux mobiles à double face. Cette collection comprend des timbres-poste français en planches, émis entre 1849 et 1920, des chiffres-taxes des émissions coloniales et quelques épreuves de luxe. Dans une vitrine, ont été placées des maquettes de timbres représentant les armoiries des villes et provinces françaises et deux tourniquets servent à présenter les maquettes de la série de nos grands hommes : écrivains, philosophes, savants, artistes...

La marcophilie occupe également une salle entière du Musée, dans laquelle se trouvent réunis divers cachets, des timbres à date utilisés par l'Administration des P.T.T., des griffes d'inauguration de lignes postales aériennes, des timbres à date spéciaux utilisés lors de manifestations philatéliques ainsi qu'une belle collection de marques postales du XVIII siècle et de marques d'entrée en France.

Enfin, dans deux vitrines, on peut voir, présentés avec goût, un ensemble de cartes maximum et d'entiers postaux ainsi que quelques très belles réussites de souvenirs postales internationales.

Dans le hall d'entrée, une série de huit cartes postales émises au bénéfice du Musée Postal et des timbres-postes sont en vente. Les correspondances déposées à la boîte aux lettres du Musée par les visiteurs, reçoivent l'empreinte d'un timbre à date illustré spécial.

L'hôtel Choiseul-Praslin constitue, pour le Musée, un cadre somptueux, mais il a un défaut, il est trop petit : déjà, les collections le débordent par leur ampleur. Aussi, a-t-il fallu, dès à présent, songer à l'agrandir.

Un grand immeuble moderne, dont les plans sont déjà établis, sera construit à proximité du Musée actuel. Cet immeuble comportera une section historique, une section philatélique et un Office de documentation.

Les salles prévues pour la section historique seront plus particulièrement réservées à l'illustration de certains faits historiques ou anecdotiques de la vie de la Poste. Des salles seront ainsi consacrées à la lettre dans l'art, à la lettre au cours des siècles, à la Poste et à la caricature, à la Poste aérienne, etc...

La philatélie ne sera pas oubliée : de magnifiques collections de timbres-poste français, coloniaux et étrangers seront exposées. De plus, une salle sera destinée à montrer au public les divers procédés utilisés pour la fabrication des vignettes postales. Les visiteurs pourront y voir de nombreuses maquettes de timbres-poste, des coins gravés, etc., etc...

Enfin l'Office de documentation comportera une salle de travail et une bibliothèque.

L'Administration des Postes françaises s'attache dès à présent à la réalisation de ce projet qui permettra de doter la France d'un Musée Postal digne de son passé.

cation les suggestions qui ont été émises par certains membres de la Commission supérieure des Réformes, au cours de récentes séances tenues par cette assemblée.

Faisant allusion au dépeuplement des régions du Sud-Ouest de la France, quelques-uns d'entre eux ont proposé d'envisager la possibilité d'y installer des agriculteurs musulmans, choisis parmi les 650.000 fellahs dépourvus de terre qui ne peuvent être recasés en Algérie.

La création, dans la Métropole d'un paysanat musulman fortement attaché à la terre, présenterait le triple avantage d'augmenter la production agricole des régions où il serait implanté, de fixer définitivement dans une situation stable des travailleurs jusqu'ici contraints à des placements saisonniers ou temporaires et enfin de donner aux populations métropolitaines et algériennes une plus grande conscience de la communauté d'intérêts qui les unit.

Il ne faut pas se dissimuler, toutefois, la complexité des problèmes que soulève un tel programme et l'importance que revêt en la matière le facteur humain qui peut être à lui seul, une cause déterminante d'échec ou de succès.

Les émigrants Nord-Africains devront être transplantés dans des régions dont l'aspect géographique et les conditions climatiques rappelleront ceux de leur pays natal. Les cultures qu'ils seront appelés à entreprendre devront se rapprocher le plus possible de celles de l'Algérie au moins au début, afin de permettre une adaptation plus facile. Enfin, il conviendra que le milieu lui-même dans lequel ils évolueront ne leur paraisse point trop différent de celui qu'ils auront abandonné et surtout qu'ils n'aient pas l'impression d'y être traités en étrangers.

Tempête sur l'Angleterre

On signale de nombreuses victimes

LONDRES. — Une tempête s'est abattue sur la Grande Bretagne. C'est la plus forte qu'on ait enregistrée depuis 40 ans. 10 personnes ont été enlevées par une lame sur un navire venant de Buenos Aires et allant à Southampton un autre navire a été signalé par un remorqueur au large de Folkestone.

Dans le nord ouest du pays la tempête a atteint une vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

De nombreuses personnes ont été tuées par des arbres déracinés, dans des trains qui se sont renversés à cause de l'effondrement des remblais etc...

Nouvelles diverses

PARIS. — Dans la région de Grenoble 2 chasseurs de chamois ont trouvé les débris d'un appareil américain et les corps de 8 occupants.

D'après le livre de bord l'accident remonterait au 29 août dernier.

PARIS. — L'autorail Strasbourg-Lyon a heurté un train de marchandises près de Montbéliard. L'arrêt du train près d'une courbe a été cause de l'accident.

On compte 7 morts et 12 blessés graves.

LONDRES. — Le maréchal Montgomery est attendu ces jours-ci à Londres après un séjour aux Etats-Unis.

WASHINGTON. — Le général Eisenhower a été reçu hier par le président Truman.

NUREMBERG. — M. Champetier de Ribes, procureur général de la République Française à Nuremberg vient de regagner cette ville pour assister à l'épilogue du procès des Grands Criminels de guerre, dont le verdict sera rendu, le 30 Septembre.

M. Jakson, procureur général des E.U. au procès est attendu aujourd'hui à Nuremberg.

LONDRES. — La nouvelle de la démission de M. Wallace, ministre américain du Commerce a été favorablement accueillie dans l'ensemble, par la presse britannique.

La décision de M. Truman montre que le Président n'a pas l'intention de modifier sa politique étrangère.

Comment prolonger vos vacances?

.... en gagnant

le gros lot de 10 000 000

à la

LOTERIE NATIONALE

Tirage chaque mercredi

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME du 19 au 25 septembre

Marcel HERRAND Yolande LAFFON Alex. RIGUAULT Lucien COEDEL et Germaine KERJEAN

dans :

Les Mystères de Paris

DOCUMENTAIRE — ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Au Conseil Général de la Corse

La réélection de M. Paul Giacobbi

La séance est ouverte à 10h.30 sous la présidence de M. Grimaldi d'Esdra, doyen d'âge, assisté de M. Théo Ceccaldi comme secrétaire.

M. Ravail, Préfet de la Corse mal remis semble-t-il de sa récente maladie, occupe le fauteuil qui lui est réservé.

Le secrétaire de séance procède à l'appel. Il y a de nombreux absents dont quelques-uns, comme MM. Giacobbi et Cotoni, se sont excusés par télégramme.

L'appel achevé, M. le Préfet donne lecture d'un câble de Mesdames Scamaroni qui demandent que la séance soit retardée en attendant leur arrivée. L'assemblée passe outre, et M. Grimaldi d'Esdra lit le discours d'usage.

Cette formalité achevée, on passe à l'élection du président.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 53.
Bulletins blancs ou nuls : 10.
Exprimés : 43.
Majorité absolue : 22.

ONT OBTENU :

M. Giacobbi, 30 voix, élu.
M. Bianchini, 12 voix.
M. Seta, 1 voix.

Dès la proclamation du scrutin, le Dr Susini demande la parole.

Il déclare que le vote des Conseillers généraux socialistes ne doit pas être interprété comme une volonté d'opposition systématique et demande, au nom de son groupe, que le principe de la représentation proportionnelle soit appliqué pour la désignation des Vice-présidents et des membres des commissions.

Cette recommandation reste sans échos et l'on passe au vote pour l'élection des vice-présidents.

Le premier scrutin donne :

Votants : 48.
Blancs ou nuls : 12.
Exprimés : 36.
Majorité absolue : 19.

ONT OBTENU :

Mme Campocchi : 35, élue.
M. Romani : 30, élu.
M. Achille Peretti : 21, élu.
M. Miniconi : 8.
M. Damiani : 3.
Divers : 3.

M. Achille Peretti, demande alors la parole, et, après avoir remercié les collègues qui se sont prononcés sur son nom, déclare ne pas accepter un poste qu'il n'a pas sollicité et prie le Président d'enregistrer sa démission de vice-président.

Il y a donc lieu de procéder à la désignation du troisième vice-président, appelé à remplacer M. Peretti, démissionnaire.

M. Orsatti, demande une suspension de séance avant de procéder à un nouveau vote.

La suspension est accordée et les divers groupes se retirent, chacun de leur côté, pour examiner la situation.

A la reprise l'élection a lieu avec les résultats suivants :

Votants : 53.
Blancs : 2.
Exprimés : 51.
Majorité absolue : 26.

ONT OBTENU :

M. Miniconi : 23 voix.
M. Acquaviva : 22.
M. Damiani : 3.
M. Peretti : 3.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a ballottage.

Le deuxième tour donne :

Votants : 53.
Blancs ou nuls : 0.
Majorité absolue : 27.

Le Dr Miniconi est élu avec 30 voix contre 22 à M. Damiani et 1 à M. Acquaviva.

L'élection des secrétaires est sans histoire : MM. Semidei Philippe, Cordoliani, Massoni et Moroni sont élus avec respectivement, 32, 31, 29 et 21 voix contre 3 à M. Damiani et 1 à M. Ceccaldi.

Ces résultats proclamés, M. Landry propose afin de gagner du temps, de reconduire purement et simplement les commissions telles qu'elles existent actuellement.

M. Bianchini, reprenant le voeu du Dr Susini, demande que les commissions soient au contraire, élues en tenant compte de l'importance numérique de chaque groupe.

M. Landry réplique que cette méthode, pratiquée à l'assemblée nationale, n'a pas donné de si bons résultats.

M. Musso propose le renvoi de la séance à l'après-midi afin de permettre aux groupes de se mettre d'accord afin de réaliser une union.

M. Peretti Achille se prononce pour une représentation proportionnelle.

M. Musso ayant demandé le vote de sa motion par priorité celle-ci est écartée et c'est en définitive, la proposition Landry qui est votée.

Cette dernière décision marque la fin de la séance qui est renvoyée à 16 heures.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte-rendu de la séance de l'après-midi à l'issue de laquelle la session a été déclarée close.

AVIS DE DECES

M. Bergasso Jean-Louis et ses enfants, Marie, Andrée, Jacques et Marie-Jeanne, Mme Vve Gandolfi Marie, née Vincensini ; M. Gandolfi Joseph, C.F.D. ; M. Gandolfi Dominique ; M. et Mme Vincensini Fernand, et leurs enfants ; M. et Mme Bergasso J. et leurs enfants ; M. Bergasso Joseph ; M. Vincensini Toussaint ; M. Burani Pierre, ses enfants et petits enfants ; M. Gandolfi Joseph, ses enfants et petits enfants ; Les enfants et petits enfants de Costa Dominique ; M. et Mme Benetti Thomas, leur enfant et petit enfant ; M. Bertocchi Joseph ; M. et Mme Bergasso Michel, leurs enfants et petits enfants ; Les enfants et petits enfants de feu Bergasso Jean ; Mme Vve Gualtiella Assomption, ses enfants et petits enfants ; Les enfants et petits enfants de feu Alberti Joseph Marie, tous les parents et alliés ont la douleur de faire part à tous leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame BERGASSO JOSEPHINE née GANDOLFI

leur épouse, mère, fille, soeur, belle-soeur, tante, nièce, cousine, parente et alliée, décédée subitement le 22 courant à l'âge de 49 ans.

Les obsèques auront lieu le 24 Septembre 1946 à 10 heures. Maison mortuaire : 1, rue Commandant Boccolli. P.P.E.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Les membres et sympathisants sont priés d'assister aux obsèques de Mme BERGASSO soeur de leur camarade trésorier.

Les membres de la Société Sainte Zita sont priés d'assister aux obsèques de leur regrettée sociétaire Mme Joséphine BERGASSO.

Mme Vve Marie Guazzelli ; Mlle Thérèse Guazzelli ; Mme et M. Raphaël Guazzelli et leurs enfants ; Mme et M. François Guazzelli ; Mme et M. Antoine Guazzelli et leurs enfants ; Mme et M. Jean Olivari et leurs enfants ; Mme Vve Marcantoni et ses enfants ; Mme et M. Sylvestre Bartoloni et leurs enfants.

Les familles Guazzelli, Bartoloni, Franceschi, Albertini, Antoni, ont l'immense douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

GUAZZELLI AUGUSTIN

leur époux, frère, beau-frère, grand'père, beau père, oncle décédé pieusement à Cagnano, le 29 Septembre 1946, dans sa 79e année.

REMERCIEMENTS

Mme Vve S. Cordoliani et ses enfants ; Mme Vve A. B. Cordoliani, ses enfants et petits enfants ; Mme et M. Paul Moracchini et leur fils profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pour le décès du regretté

Docteur Sébastien CORDOLIANI
Inspecteur de la Santé et de la Population de la Corse

dans l'impossibilité d'y répondre prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici leurs plus sincères remerciements et les informent que toutes les messes qui seront célébrées en l'Eglise Saint Jean-Baptiste le Mercredi 25 Septembre le seront pour le repos de l'âme du défunt. La famille assistera à la Messe de huit heures.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Le vieux « zig » : Auto « a de la mémoire. Il me rappelait l'autre jour ses souvenirs de la guerre de 1870. (Il répète parfois la même chose mais je lui pardonne, à cause des cinquante ans qui nous séparent).

En ce temps là, me dit-il, Karl Marx (Tiens ! c'était un allemand !) écrivait, le 20 juillet 1870 à son ami Friedrich Angels, l'auteur du « Manifeste du Communisme » (Tiens, c'était un allemand !), fortement inspiré de l'esprit de Hegel (Tiens, c'était un allemand !) « Les Français ont besoin d'une bonne rossée ! » (Die Franzosen brauchen Prugel ! ») et il raillait cruellement ceux qui à Paris avaient cru devoir faire appel à lui pour arrêter le conflit ! »

Je l'interrompis « C'est bien vieux, ce que vous racontez là ! Soyez donc plus moderne ! »

« — En 1946 des journaux ne [illegible]tent que Staline (Tiens, c'est un russe !), le maréchal Tito (Tiens, c'est un Yougo-slave !) et veulent nous persuader que leur seule préoccupation est le bonheur de la France. Par contre ils n'ont qu'ironie et dédain pour d'autres qui donnent des avis empreints de sagesse... Ils se figurent, rongés qu'ils sont par le virus de la politicaillerie que chacune des actions de leurs voisins sont dictées par un souci électoral ou politique ! Tenez, c'est ainsi qu'on présente chaque fois sous un jour faux les paroles de bon sens qu'on entende à l'Assemblée...

— Ah ! dit mon ami, vous faites allusion aux interventions du président Herriot ?

Précisément ! Je pense à ce brave Herriot, un homme qui a su gouverner sa ville, lui... Et à propos... Tiens, c'est un Français ! !

SIMON JEAN.

Les accidents de la circulation

Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves s'est produit hier matin à l'angle de la rue Miot et du Boulevard Paoli, devant les magasins Bianacarelli.

Une camionnette conduite par M. C., a renversé Mme Verzura qui traversait et heurté une charrette à bras.

Mme Verzura transportée d'urgence à l'hôpital n'est heureusement pas dans un état alarmant. Quant au conducteur de la charrette il n'a été que légèrement blessé à la main.

Nous espérons cependant qu'à la suite de l'arrêté Municipal, publié ces jours derniers dans les colonnes de notre journal, et fixant à 15 kms la vitesse des véhicules circulant en ville, et aussi grâce à la vigilance de nos agents, certains accidents pourront être évités.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MARDI 24 : Ste Célestine.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

LUNDI 23 SEPTEMBRE
Température : + 26.
Baromètre : 776.
Beau Temps.

ETAT CIVIL DU 23 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Lorenzi Louis ; Armanet Alexandre.

DECES : Bergasso Joséphine, 49 ans, mariée.

MARIAGES : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

ARRIVEE : « Ville d'Ajaccio, commandant André de Marseille avec 474 passagers et 615 tonnes de marchandises, dont 2.500 balles de farines, du chocolat, de la confiserie.

Le reste du tonnage est constitué par des marchandises diverses.

PATRIMONIO

La grande fête du vin du 15 Septembre

Favorisée par un temps splendide, cette manifestation obtint le plus grand succès et attira une foule nombreuse.

Nous en donnerons très prochainement le compte-rendu détaillé.

En attendant, nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola qui a été tirée le dimanche 22 Septembre dans la salle de la mairie :

144. 268. 374. 496. 535. 177. 283. 391. 461. 618. 127. 261. 351. 407. 647. 168. 230. 341. 451. 697. 116. 249. 356. 476. 674. 163. 211. 327. 424. 679. 190. 212. 361. 456. 638. 216. 386. 509. 693. 236. 346. 540. 281. 368. 587. 273. 355. 373. 320. 383.

Les lots devront être retirés chez M. DELAIRE, Président du Syndicat Agricole de PATRIMONIO dans un délai de 2 mois. Passé ce délai, les lots non réclamés resteront acquis au Syndicat.

Afin de faciliter le retrait des lots, les personnes habitant BASTIA et détenant des billets gagnants sont priés de les remettre à M. PANTALACCI, 17 Rue César CAMPINCHI en ayant soin d'indiquer au verso de ces billets leur nom et prénoms.

Paris [illegible] présente cette semaine

Du 18 au 24 Septembre

La route du bagne

avec VIVIANE ROMANCE et LUCIEN COEDEL

1ère partie

Documentaire : « PATHE JOURNAL »

SOIRES tous les jours à 21 h. 15, MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

POUR LA VOIE FERREE DE LA COTE ORIENTALE

Prunelli di Fiumorbo, le 20 Sept. 1946.

Le Comité pour la reconstruction de la voie ferrée de la côte orientale informe tous les conseillers généraux, tous les maires et tous les représentants de la côte orientale de la très importante réunion qui aura lieu le 1er Octobre à 9h.30 à Migliacciaro.

Le Comité a reçu en outre les adhésions de M. Musso, conseiller général de San Nicolao, de la Municipalité de Linguizzetta et de la Chambre de Commerce de Bastia.

Le Secrétaire Général : C. FONTANILLES.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

« Jeunes gens que le Sport intéresse. Vous pouvez vous faire une situation dans l'Education physique et les Sports. Adressez-vous à la Direction de l'Education Physique et Sportive de votre Département qui vous dira que les 14 et 15 Octobre prochains aura lieu, au Chef-lieu d'Académie, une deuxième session pour :

1°) — Le concours d'Admission dans les Ecoles Préparatoires au Diplôme de Maître.

2°) — Le Concours pour l'attribution de Bourses en vue de la préparation dans les Centres Régionaux au Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (1ère Partie) et Concours d'admission à l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive.

Les inscriptions à ces examens étant closes le 3 Octobre, il est recommandé aux candidats de s'adresser le plus tôt possible pour renseignements et inscription à la Direction de l'Education Physique et des Sports de leur Département.

Le Directeur Départemental.

AVIS AUX JEUNES GENS DE LA CLASSE 1947

Les jeunes gens de la classe 1947 doivent obligatoirement faire un an de Service Prémilitaire.

L'incorporation (visite médicale, radioscopie, sélection, vaccination) devant se faire courant Octobre, les jeunes gens de cette classe seront convoqués individuellement pour une période de 4 jours à effectuer soit à CORTE, soit à AJACCIO.

des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de la GUERRE de la CORSE.

COMMUNIQUE :

Monsieur Laurent CASANOVA, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, se référant à un récent arrêté de Monsieur René ARTHAUD, Ministre de la Santé Publique en date du 31 juillet 1946, vient d'inviter Messieurs les Directeurs Départementaux des Offices d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre à prendre toutes dispositions nécessaires pour que les praticiens frappés d'exclusion des fonctions administratives cessent de donner des soins aux pensionnés de Guerre, au titre de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, pendant la durée de la sanction dont ils ont été frappés.

Monsieur Laurent CASANOVA, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, informé que certains mutilés s'étaient vus retourner une demande d'appareillage faite par erreur à un Centre dont ils n'étaient pas ressortissants de par leur résidence, et considérant de telles pratiques inadmissibles, vient de donner des instructions utiles pour que les Médecins Chefs de Centres d'appareillage, veillent à la transmission immédiate de cette demande au Centre compétent, tout en avisant les intéressés de cet envoi.

SYNDICAT GENERAL DES TRANSPORTEURS du NORD de l'ILE

Réunion générale LUNDI 30 Septembre à 10 heures au Casino de la Plage. Ordre du jour important. Présence de tous les transporteurs indispensable.

Le Président : J.-B Gazzo.

MALONY RADIO — Un radio Malony c'est le bonheur au logis

Agent à Bastia : RADIO - MEDITERRANEE J. ABBATUCCI — Cours Favale

REPARATION TOUTES MARQUES

LE SERVICE de la SECURITE SOCIALE communique :

En vertu de la loi du 6 Janvier 1942, les employeurs qui occupaient moins de 50 salariés devaient s'acquitter dans les dix premiers jours de chaque trimestre des cotisations d'assurances sociales et de la contribution spéciale des employeurs dues pour le trimestre précédent.

Désormais, en application de l'article 203 du décret du 8 Juin 1946 (J.O. du 9 Juin 1946) portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945 relative à l'organisation de la Sécurité Sociale, les employeurs OCCUPANT AU MOINS 10 SALARIES, devront à compter du 1er Août 1946, s'acquitter DANS LES 10 PREMIERS JOURS DE CHAQUE MOIS, des cotisations afférentes, dues pour le mois précédent. Les mandats cartes ou chèques de virement devront mentionner au verso le numéro d'ordre de l'employeur, le nombre de salariés qu'il occupe et la période à laquelle se rapporte le versement.

SYNDICAT DES CHEMINOTS

Les camarades sont priés d'assister à la réunion d'information qui aura lieu aujourd'hui Mardi à 18 heures en gare, au local habituel.

Le Secrét. Gél : Zuccarelli.

SOCIETE DE PECHE «LA RASCASSE»

Nous attirons l'attention de tous les membres en vue de les prévenir que le Banquet annuel se tiendra le Dimanche 29 Septembre à ERBALUNGA. Les membres désireux d'en faire partie, sont priés de voir le Président AGOSTINI pour inscription. Dernier délai, Vendredi 28.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE appartement quatre pièces. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Coach, 4 places, deux portes Renault, 23 chevaux, état mécanique impeccable. S'adresser : Verronet, 3, Place St Nicolas - Bastia.

3e Année — N° 241 PRIX 3 frs. Mercredi 25 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000223

ADMINISTRATION ET REDACTION 8, Boulevard Paoli BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : 180 frs
6 mois : 315 frs
1 an : 600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

AU CONSEIL DES MINISTRES

STATUT DE L'ALGERIE

PARIS. — Les ministres se réuniront ce matin à l'hôtel Matignon. Ils examineront le projet de statut sur l'Algérie et les projets du prochain référendum.

M. G. Bidault fera son exposé habituel sur la politique extérieure.

SAN FRANCISCO. — La grève des marins de la côte du Pacifique s'est terminée hier au soir à l'issue du vote des membres des 3 syndicats soutiers, cuisiniers et stewards qui n'avaient pas repris le travail. La grève qui a paralysé tout le trafic maritime pendant des semaines dans les ports des U.S. est terminée.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

VIEUX US

SUPERSTITIONS

La somme de bienfaits que le peuple corse doit à l'Eglise depuis que l'on peut analyser hommes et événements est presque sans contre-partie, dans ce pays que son réalisme bien compris a, pour son bonheur, empêché de connaître les luttes religieuses. Il a été tellement attentif à s'écarter sauf incidents de minime importance qu'il a fait la sourde oreille aux échos venus des rivages voisins, et qu'avec son propre clergé, de valeur variable sans doute à travers les époques, s'est [illegible] encore, en ces occasions, identifié avec la masse de la population, sourd aux tendances extrêmes ou sectaires qui prétendaient la troubler.

Mais, l'on constate avec curiosité le peu de faveur accordé par le clergé non seulement aux us superstitieux cultivés dans l'île, mais même à certaines coutumes qui, dans l'esprit des observateurs étrangers, constituent comme un parure du folklore corse : tout au moins dans le folklore la coutume du vocero et du lamento retient-elle plus particulièrement l'attention de ces observateurs. Or, sans insistance excessive, sans doute, mais avec une certaine persistance, le clergé a toujours déconseillé et même ouvertement blâmé ces pratiques.

Pour les superstitions pures, cela va de soi : elles atteignent à la dignité de la vie sociale, de la vie chrétienne, et leur condamnation par l'Eglise est générale et constante. Notons, d'ailleurs, qu'on ne s'y est pas plus attardé en Corse qu'ailleurs, et que rejetées largement chez nous, elles paraissent subsister dans des contrées apparemment plus « évoluées » que la Corse, mais qui ne le sont que matériellement.

Le clergé s'attaque à d'autres pratiques qui ont bien moins de rapport avec l'enseignement de l'Eglise, aux voceri, aux lamenti, aux us funéraires excessifs. Le synode tenu en 1574 par Mgr Leoni de Antona à Montemaggiore condamne, et même à l'amende (avec privation de messe pour le défunt) les femmes qui hurlent, s'égratignent et s'arrachent les cheveux, les cantilènes ou voceri sont interdits et, pareillement même, les repas funèbres. Ceux-ci se sont maintenus, mais, semble-t-il, comme un fait d'hospitalité à l'égard des parents et amis venus de loin.

En 1637, même condamnation de ces pratiques par un visiteur apostolique ; le clergé corse y est habitué, mais, consulté, réagit toujours dans le sens de leur condamnation.

Il n'y a pas d'accoutumance d'esprit aux excès. Les bonnes règles peuvent sommeiller par époques ou par endroits, mais ne sont pas oubliées, sont rappelées à l'occasion, accusées par une désapprobation explicite. Ce ne sont là que des détails ; mais ils font ressortir, malgré les divergences politiques, la permanence à travers les siècles de ces règles qui ne tendent qu'à harmoniser dans la dignité la vie des individus, des familles et des peuples.

P.B.

Radio Palerme attaquée

ROME. — Le cable téléphonique unissant la Sicile à la Peninsule a été coupé pendant la nuit entre Nignano et Forenza probablement au moment où a eu lieu la seconde attaque contre la radio de Palerme. Il semble que ces attentats ont été commis par des hommes de la bande de Giuliano. Toutes les communications téléphoniques avec la Sicile sont interrompues.

Les 4 grands se réuniront cet après midi

PARIS. — Hier après midi plusieurs entretiens se sont déroulés entre MM. Bevin et Molotov, Bidault et Byrnes, Byrnes et Bevin.

Les 4 grands sur l'initiative du secrétaire d'Etat au Foreign office se réuniront cet après midi à 16 heures dans le cabinet de M. Georges Bidault.

Cette réunion a pour but d'accélérer les travaux de la conférence des 21.

Traités sans courtoisie par les anglais, 8 correspondants de journaux russes sont rappelés par leur gouvernement !...

LONDRES. — On mande de Berlin à Reuter : Les autorités soviétiques en Allemagne ont rappelé de Berlin 8 correspondants de journaux russes. Ils prétendent avoir été traités sans courtoisie lors de leur visite en zone britannique.

Par 242 voix contre 158 la Constituante adopte le projet de panachage

PARIS. — Pendant toute la journée d'hier l'Assemblée Nationale Constituante a examiné le projet de loi électorale. Par 242 voix contre 158, elle a adopté le principe du panachage.

La question de l'émigration juive

JERUSALEM. — Commentant l'arrivée de nouveaux émigrants à bord du « Palmach », la radio clandestine : « Voix d'Israel » a déclaré aujourd'hui : « Rien n'empêcherait de sauver les masses devant nécessairement venir en Palestine. L'immigration continuera et ceux qui étaient déportés à Chypre viendront ici. »

La question de l'immigration a été également évoquée par le Conseil National Juif en réponse à une lettre dans laquelle le Gouvernement de Palestine demandait des précisions sur la signification des mesures de coopération adoptées par les représentants de la collectivité Juive : « Les juifs de Palestine ont déclaré et répété qu'ils considèrent l'immigration Juive comme un droit et non comme un privilège et que le Livre Blanc Britannique est un document illégal. » écrit le Conseil National pour justifier que les Municipalités juives affectent une [illegible] à l'aide de l'immigration, sous quelque forme que ce soit.

PARIS. — Une protestation générale s'est élevée dans la soirée de Samedi au camp Américain de prisonniers Allemands de Lacommerce dans la banlieue de Paris à la suite de la décision du commandement de changer de camp 5 prisonniers en raison de la mauvaise conduite.

La Military Police Américaine est intervenue et le calme a été presque aussitôt rétabli.

TEHERAN. — La situation est tendue dans le Sud de l'Iran où les unités motorisées et 5 avions ont été envoyés pour protéger la Ville de Sharia contre une attaque de la tribu Nomade « Kasera ».

NICE. — Louise Amadori dénonciatrice de la Gestapo condamnée à 15 ans de travaux forcés est décédée à l'hôpital Pasteur.

LONDRES. On mande de Rome que la station de la radiodiffusion de Palerme a été attaquée hier soir par une centaine d'hommes armés.

Dans une lettre au Maire de Bastia le Général HENRI MARTIN

RETRACE UNE PHASE GLORIEUSE DE LA LIBÉRATION DE NOTRE ILE

Monsieur le Maire,

Profondément touché de toutes les attentions que vous m'avez témoignées au nom de la population Bastiaise en souvenir des opérations libératrices de 1943, je veux vous redire mes vifs remerciements et souligner quelques points susceptibles d'intéresser vos concitoyens à l'occasion de ces anniversaires.

J'aurais souhaité être accompagné de tous les Officiers, Sous-officiers et soldats que le Général Giraud avait, alors, si audacieusement jetés vers votre Ile, malgré les objections et les risques, pour étayer l'action spontanée des patriotes et l'achever.

La distance pour beaucoup, la mort pour d'autres ne le permettait pas.

Mon Chef d'Etat-major d'alors, le Colonel Deleuze débarqué avant moi avec le bataillon de Choc et qui est entré dans BASTIA avec nos premiers éléments, est maintenant Général en Allemagne occupée.

Le Général Louchet, qui commandait la zone nord d'opérations, du Golo au Cap Corse et qui, après avoir couvert le Boche aux deux ailes, l'a obligé à se rembarquer précipitamment avant d'avoir pu détruire ses quais déjà minés et enlever les importants stocks accumulés dans BASTIA, a pris récemment sa retraite comme Général de Division.

Le Colonel de Butler qui, avec ses tirailleurs du 1er R.T.M. a enlevé le Col de SAN STEFANO et poussé par les crêtes de Furiani, est rentré maintenant en France.

Le Colonel de Latour, qui commandait les Tabors de Goumiers lancés sur BASTIA par le Col de SAN LEONARDO et par le TEGHIME, participe à l'occupation de l'Allemagne, après une campagne particulièrement glorieuse en France et au-delà du RHIN.

Le Colonel Gambiez, qui, avec ses chasseurs du Bataillon de Choc mêlés aux patriotes du SARTENAIS, de PORTO-VECCHIO, de GHISONACCIA, du GOLO, de Saint-FLORENT et du CAP CORSE a multiplié les coups destinés à faire illusion sur notre nombre et à précipiter la retraite allemande, anime maintenant de sa flamme une école de Cadres, et met au point, avec son expérience de vrai combattant, les nouvelles méthodes d'instruction. Une partie de ses anciens se trouve en Algérie au Régiment de Choc de la 25e Division Parachutiste. Le Capitaine Manjot qui commandait la Compagnie lancée dans le Cap Corse est en Indochine.

Nos Spahis du 4ème Marocain qui ont prolongé l'action des Chasseurs de Choc dans le Cap Corse, sont revenus au Maroc, couverts de gloire après avoir poussé par delà le Rhin et le Danube jusqu'à Vienne.

Le Lieutenant Colonel Devoisin et ses artilleurs sont pour la plupart en Allemagne.

Les Sapeurs du Capitaine Brenier sont revenus en majorité sur l'Algérie.

Le Commandant Papin, qui commandait le 1er Groupe de Chasse envoyé en Corse par le Général Bouscat et qui avait abattu plusieurs gros avions de transport allemands partis de BORGO ou de GHISONACCIA est tombé glorieusement pour la France.

Soyez sûr que, même de loin, tous ceux qui survivent n'oublient pas leurs efforts et leurs combats de Corse.

Après Narvik, Bir Hakim, l'épopée du Tchad, les victoires de Tunisie, les opérations de CORSE avaient apporté une preuve nouvelle que nous étions capables de dominer et de chasser l'envahisseur, alors que certains, pour justifier leur politique, le prétendaient invincible.

En attendant de retrouver sur la côte Ouest le Colonel Colonna d'Istria, ancien conseiller militaire des patriotes envoyé clandestinement dès Avril 1943 par le Général Giraud, j'ai eu du moins la joie de voir à Bastia, le Général Mollard et le Commandant Then.

Le Général Mollard a été mon ancien chef à la Section Allemande du ministère de la guerre, quand de 1922 à 1928 nous nous efforcions d'éclairer notre Commandement et notre Gouvernement sur la renaissance du danger Germanique. Après avoir, comme vous le savez échappé à la police italienne et à la Gestapo, auxquelles son attitude résistante l'avait rendu suspect, il nous a rejoint en Algérie sur un avion en cours de construction et incomplètement achevé. Il a voulu se mettre sous mes ordres pour le débarquement et les opérations de Corse alors qu'il avait été jusqu'en 1940 le Commandant Supérieur de votre île. C'est lui qui, par sa connaissance du pays nous a facilité les premiers contacts et indiqué la façon d'atteindre BASTIA en dépit des blindés, par le Col de SAN LEONARDO.

(Lire la suite en 2me page)

LA FRANCE, L'ITALIE ET LA QUESTION TUNISIENNE

I. — Origine de l'influence française.

L'influence française en Tunisie remonte à la politique musulmane des Valois après la conquête de la Régence par les Turcs. En 1535, François Ier, par la signature des Capitulations, fit reconnaître à ses sujets une situation privilégiée, en Tunisie. Son petit-fils Henri III, obtint l'installation d'un consul à Tunis pour la protection des Chrétiens et des intérêts des négociants français (1577). Plus tard, Louis XIV obtint pour son représentant la prééminence sur les autres consuls.

Au début du XIXe siècle, Bonaparte Premier Consul, fit reconnaître la France par le gouvernement beylical comme la nation la plus favorisée et la plus distinguée situation justifiée par le protectorat des catholiques et par l'importance du commerce du blé et du corail entre les ports de Provence et ceux de la Régence.

A la fin du règne de Charles X, le consul général Mathieu de Lesseps, obtint du bey Hussein, la cession à la France du terrain sur l'emplacement duquel était mort saint Louis.

La conquête de l'Algérie amena le Gouvernement de Louis-Philippe à suivre de près l'action des puissances étrangères dans une terre qui prolongeait géographiquement la nouvelle possession africaine de la France. En 1839 la reine Marie-Amélie fit ériger une modeste chapelle sur l'oncino concédé par Hussein Pacha. Un prêtre français, l'abbé Bourgade, s'y installa comme aumônier avec le concours des soeurs de Saint Joseph de l'Apparition et essaya de grouper autour de la petite propriété de la France quelques établissements devant faire rayonner l'influence de son pays : Collège Saint Louis Hôpital Saint-Louis. A Tunis, les soeurs Saint-Joseph fondèrent en 1850, une école française. Louis-Philippe entretint des relations amicales avec le bey Ahmed qui fit appel au concours d'instructeurs militaires français pour réorganiser sa petite armée. En 1846, le bey se rendit même en France pour saluer le roi-citoyen c'était l'auteur d'un futur protectorat.

II. — Les Italiens en Tunisie avant l'unité

Distante de 120 kilomètres des côtes de Sicile, la Tunisie, par la similitude du climat d'aspect et de végétation, a toujours attiré les Italiens du sud de la péninsule. Au XIIe siècle les républiques maritimes de Gênes, de Pise et de Naples nouèrent des relations économiques avec les Arabes. Au cours de leurs razzias maritimes, les Barbaresques amenèrent comme esclaves de nombreux Italiens ; mais ce n'est qu'au XIXe siècle que l'on assiste à une véritable émigration. A la suite des mouvements carbonaristes de 1820-1821, et des conspirations mazziniennes de 1833-1834 quelques réfugiés politiques vinrent chercher asile dans la Régence : Garibaldi et le Génois Fediani furent les plus marquants parmi ces exilés. En 1821, une petite école congréganiste italienne fut ouverte à Tunis à l'ombre de l'oratoire de Santa-Croce. Des ans après, l'israélite livournais, Pompeo Culma fonda pour ses coreligionnaires un nouvel établissement scolaire. En raison de l'existence de cette colonie juive italienne, le grand duc de Toscane conclut avec le bey le 19 avril 1822, un traité d'amitié et de commerce garantissant les droits de ses sujets fixés à Tunis. Le roi de Sardaigne, après l'annexion de Gênes s'intéressa aux possibilités que les négociants du port ligure pourraient trouver dans la Régence. Deux traités de commerce furent conclus entre Turin et Tunis (1816-1832). Les relations entre les Etats Italiens et les autorités beylicales n'étaient pas toujours empreintes de cordialité. En 1830 le consul [illegible] Sarde dut à [illegible] Cousté et Tunisiens. Le 3 février 1833 les [illegible] du bey, coupables de négligence, furent bâtonnés sur ordre des officiers de Son Altesse. Les réclamations du consul de Naples au sujet du traitement humiliant de ses ressortissants ayant été répétées, une escadre napolitaine croisa devant La Goulette. Le fanatisme musulman se réveilla contre les étrangères et il fallut que le Consul de France Deval usât de tout son tact pour éviter une crise de xénophobie (mai 1833). Quelques semaines plus tard, un traité signé par le roi de Naples et le bey mit fin à l'incident et régla les rapports entre les deux pays (17 novembre 1833). Plus grave fut le conflit qui, en 1843, mit aux prises le bey Ahmed et le cabinet de Turin. Le 10 septembre 1843 pour couper court à des spéculations d'importateurs génois et pour parer à une menace de disette, une ordonnance beylicale suspendit les exportations d'orge et de blé.

(Lire la suite en 2me page)

Le Colossus en rade de Cannes est venu assister au Festival International du Film.

Le croiseur école "JEANNE D'ARC" A ENTREPRIS LE TOUR DU MONDE

AJACCIO est sa première escale

AJACCIO. — Précédé de son escorteur, le destroyer « TUNISIEN », la « JEANNE D'ARC », croiseur école d'application des Officiers de Marine, vient de jeter l'ancre en rade d'AJACCIO.

Entourée de toute la pompe d'une aube radieuse en cette fin d'été qui s'attarde, la « JEANNE D'ARC » reprend ce matin la tradition de ses croisières autour du Monde.

Appareillée de TOULON la veille, elle ne pouvait manquer de venir rendre visite à ce port qu'elle libéra il y a deux ans, alors que, [illegible] à son rôle pacifique d'ambassadrice, elle appuyait les Forces Alliées de ses quelques sept mille tonnes d'acier.

Rendue à sa vocation première, glorieuse de ses faits prestigieux, plus glorieuse encore de ses beaux faits de guerre, la « JEANNE D'ARC » s'élance autour du Monde [illegible] ses trois Couleurs sur toutes les mers du Globe.

Après une escale de quatre jours en CORSE, la « JEANNE D'ARC » piquera vers l'Est, visitera la Grèce et la Turquie apportera en Syrie le témoignage d'une amitié toujours fidèle, puis reviendra vers Nos ports d'Afrique du Nord d'où elle descendra la côte d'Afrique de port en port jusqu'à POINTE NOIRE, comme pour faire le trait d'union s'il en était besoin entre tous ces foyers de vie française essaimés au long de cette côte trop longue et trop monotone. Après un pieux pèlerinage à SAINTE HELENE, la «JEANNE D'ARC» apportera aux Amériques, le message de notre culture toujours vivante. De RIO de JANEIRO à la VERA CRUZ et à la NOUVELLE ORLEANS, elle illumera le monde Caraïbe où la France n'a jamais cessé d'être présente. Les ANTILLES retiendront quelque peu la « JEANNE D'ARC » avant son retour à BREST à la fin du printemps [illegible] d'avril.

Malgré de soi-disant incompatibilités [illegible] l'indifférence d'un grand nombre, la « JEANNE D'ARC », fidèle à son passé, débordante de vie et de foi, affirme, par le noble spectacle qu'elle présente, que la France n'a rien perdu de sa jeunesse et qu'elle est fière de sa Marine renaissante.

AU CONSEIL GENERAL DE LA CORSE

La séance de l'après-midi, qui n'était que la reprise de celle du matin fut présidée par Mme Campinchi, M. [illegible] gère ses fonctions de secrétaire.

M. Ravail, Préfet de la Corse est présent.

[illegible] absentes dans la matinée, ont repris.

Mme Campinchi, ouvre la séance et lit trois lettres, rédigées en termes identiques que lui ont fait tenir les représentants des groupes F.N. Socialistes et Communistes de l'Assemblée.

Dans ce factum, les membres de la minorité estiment que le principe de la représentation proportionnelle n'a pas été observé pour la désignation des commissions, déclarent qu'aucun des membres des partis susnommés n'assistera aux travaux des dites commissions.

Aucun débat ne s'engage sur ce sujet.

Mme Campinchi demande à l'Assemblée de reporter la suite de cette session au 30 septembre, date à laquelle M. le Préfet sera en mesure de présenter un projet de budget.

M. Ravail donne lui-même quelques explications [illegible] il semble résulter qu'à cette date, il ne pourra présenter que le budget des dépenses, une refonte complète des finances départementales étant à l'étude au Parlement. Il propose une session spéciale, qui devra être fixée vers la fin Novembre pour l'examen complet du budget.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Landry, Peretti, Carlotti, Sera et Taviani.

Les uns demandent qu'il y ait deux sessions, l'une en septembre et l'autre en novembre ; les autres estiment la session de fin septembre inutile puisque le budget ne sera pas complètement prêt.

C'est en définitive, la proposition de M. Achille Peretti demandant que la session soit renvoyée au 30 novembre, qui est votée.

Mme Campinchi consulte alors l'Assemblée sur le point de savoir si l'on doit clore les travaux.

M. Benigni demande que l'on traite immédiatement la question du chemin de fer de la Côte Orientale et celle du prix du pain.

M. Mathieu Ceccaldi demande à M. le Préfet s'il est possible de reviser les traitements des fonctionnaires départementaux comme l'ont été ceux des fonctionnaires de l'Etat.

M. Ravail répond que des crédits ont été mis à sa disposition à ces fins et que les agents départementaux ont déjà été mandatés.

Mme Campinchi donne lecture d'un voeu concernant le rétablissement de la ligne de chemin de fer de la Côte Orientale et signé de MM. Achilli, Carlotti, Martinetti, Filippi, Rossi, Massoni, Romani et Bonudes.

MM. Martinetti, Achilli, Bianchini, Benigni et Musso défendent le voeu qui est adopté à l'unanimité.

M. Benigni demande ensuite la parole sur la question du pain. Les explications de M. Benigni semblant manquer de netteté, un de ses collègues lui demande si c'est bien l'application stricte de l'arrêté préfectoral qu'il exige. M. Benigni, à la surprise générale répond par l'AFFIRMATIVE et son voeu est adopté sans discussion, sous cette forme.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, Mme Campinchi déclare la session close.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Il est parfois nécessaire de faire son petit Monsieur de la Palice. Certaines évidences sont encore à rappeler.

Qu'est ce que par exemple un milliardaire ? Un monsieur qui possède un million, c'est-à-dire trente cinq mille francs par an de rente, c'est-à-dire un crève-la-faim.

Qu'est ce qu'un haut fonctionnaire retraité ? Un vieux monsieur qui cherche un petit emploi à la mairie pour pouvoir subsister avec un semblant de dignité.

« — Horreur ! disent certains parmi nous ce sont des « bourgeois ». Ce reste bourgeois même si on est pauvre ! »

Certes, l'esprit bourgeois ne dépend pas de la situation de fortune mais à la force de se sentir un sous-prolétaire on perd beaucoup de ses préjugés dits de « classe ». Pourquoi ne pas voir que, depuis six et même dix ans, les « classes » traditionnelles ont subi un bouleversement radical ? Seul le gros capital a subsisté.

Mais le petit capital ? Qu'est-il devenu ? Et maints prolétaires sont-ils pas devenus soudain capitalistes ? Qui peut dire maintenant à quelle classe de la société vous apparteniez hier, vous appartenez aujourd'hui, vous appartiendrez demain ?

Le camarade Thorez et le camarade Molotov qui aiment les voitures princières et dont l'un apprécie les actrices de la Comédie Française, paraît-il, et l'autre se fâche pour une question de préséance, sont des bourgeois. Bourgeois aussi la plupart des hauts fonctionnaires soviétiques. Prolétaires maintenant les petits rentiers et les fonctionnaires bien plus que beaucoup d'ouvriers et d'artisans.

Que signifie alors la lutte des classes ?

Qu'ont donc certains à envier aux « bourgeois » traditionnels que prévoit ils reprendre à ceux qui n'ont pas rien ? ? Où sont les « damnés de la Terre ? »

Le emploi sur les « bourgeois affamés » est toujours répété. Qui peut aux bourgeois affamés ?

Je vois plus loin et j'affirme que l'esprit « bourgeois » n'est pas dépendant du parti auquel on appartient. Il y a des bourgeois et des capitalistes en puissance ou même actuels dans le Parti Communiste. Il y a des libertaires plus à droite, selon eux. Il est absolument illusoire et c'est un grossier trompe l'oeil que de reprendre le vocabulaire et les classifications d'il y a quinze ans.

SIMON-JEAN.

Une lettre du Général Henri Martin

(suite de la 1ère page)

Le Commandant Théu, du Cabinet de M. Michelet, représentait officiellement le Ministre des Armées à vos cérémonies. Mais pour moi il représentait ces officiers de Goums avec lesquels de 1940 à 1942 nous avons au MAROC clandestinement préparé la revanche en entraînant sous l'apparence de formes locales de police, ces Tabors qui, de la TUNISIE au DANUBE en passant par la CORSE et L'ITALIE, se sont mesurés au Boche si redoutable quand nous avons repris les armes avec nos Alliés.

Le Commandant Theu est aussi, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Maire, le premier officier français rentré dans BASTIA et celui qui, à l'aube du 1 OCTOBRE 1943, a fait rehisser nos couleurs sur votre Hôtel de Ville.

Avec le Général Mollard et le Commandant Theu j'aurais voulu aller sur toutes nos tombes, qui s'égrènent de CONCA, où repose l'Aspirant Michelin du Bataillon de Choc, jusqu'à SAINT-FLORENT, où se trouvent nos Goumiers, et jusqu'à votre cimetière si tragiquement bouleversé de BASTIA, qui abrite une partie de nos soldats de l'ILE D'ELBE.

Les tombes sur lesquelles j'ai pu aller me recueillir montrent que les Corses — toujours fidèles — n'oublient pas. Je remercie vos concitoyens de l'aide qu'ils apportent ou qu'ils apporteront aux éléments militaires pour que les tombes de BASTIA continuent d'être décemment entretenues et, à certains anniversaires, fleuries. Je fais appel de mon côté aux anciens de la campagne de CORSE et à leurs associations pour qu'ils y contribuent eux aussi, même de loin.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, avec mes sentiments de gratitude, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Henry MARTIN.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 25 Sept. : St FIRMIN.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MARDI 24 SEPTEMBRE 1946
Température : + 26.
Baromètre : 778.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 24 SEPTEMBRE
Naissances : Fieschi Maurice Joseph ; Moutti Pauline Doué ; Nicoli Jeanne Charlotte.
MARIAGES : Néant.
DECES : Néant.

Explosion au Fort-Lacroix on déplore une victime

Lundi soir vers 22 heures une violente détonation mettait la Ville en émoi. Elle avait été précédée de 2 autres détonations à peine entendues.

Une soute à munitions venait d'exploser au fort Lacroix, causant une victime parmi les pompiers qui s'étaient immédiatement rendus sur les lieux, ainsi que le Commissaire central et la gendarmerie.

Le feu aurait été cause de l'explosion.

La Ville de Bastia fera à M. Ercoli François Marie, victime du devoir d'imposantes funérailles.

GRANDE TEINTURERIE

VITE ET BIEN

10 bis Bd EMILE SARI

Nettoyage à SEC

Teinture tous TISSUS

SOIE ARTIFICIELLE

NUANCES, Ciel, Citron, Bleu, Beige, Gris, etc...

Garanties lavables — Livraison Rapide

La France l'Italie et la question tunisienne

Suite de la 1re page

[illegible] le bey ne se laissa pas intimider par cette menace. Tout en sollicitant les bons offices de la France et de l'Angleterre, il fit fortifier La Goulette, arma 60.000 guerriers et fit appel au loyalisme de ses caïds. Les Européens émis en Tunisie redoutèrent une explosion du fanatisme musulman. L'affaire s'envenima et devint grosse de conséquences au point de vue international. En effet, le Foreign Office conseilla au sultan d'envoyer des vaisseaux de guerre à Tunis et de profiter de l'occasion pour affirmer la suzeraineté turque sur la Régence : c'était, pour l'Angleterre, un moyen de mettre fin à l'influence française en Tunisie. Il en résulta d'assez vifs débats à Paris entre le roi Louis-Philippe et l'ambassadeur anglais et un échange de notes assez âpres à Turin entre le ministre de Charles-Albert, Solaro della Margherita et l'ambassadeur de France : le gouvernement sarde soutenant que le bey était encouragé par la diplomatie française dans son attitude intransigeante. Finalement, Ahmed leva l'interdiction d'exporter les grains et Peloso fut déposé (15 avril-15 juillet 1844). On suppose à Paris que Charles-Albert poussé par le Foreign Office, avait voulu faciliter une intervention turque en Afrique du Nord pour y contrecarrer la politique française.

(à suivre)

LONDRES. — Herford, [illegible] les résultats définitifs des élections municipales en zone Britannique l'Union Chrétienne Démocratique du parti [illegible] les Catholiques et Protestants l'emporte de peu sur les Sociaux-Démocrates.

AVIS DE DECES

Monsieur le Maire, MM. les Adjoints, le Conseil Municipal, les fonctionnaires municipaux, ont la douleur de vous faire part de la mort de :

François ERCOLE

Sapeur-Pompier, Conducteur de la ville de Bastia,

mort en service commandé au Fort Lacroix, le 23 Septembre 1946.

Ils ont l'honneur d'inviter les autorités civiles et militaires, les associations et la population à assister aux obsèques qui auront lieu officiellement le mardi 25 septembre à l'Eglise St Jean.

La levée du corps aura lieu à l'Hôpital Civil à 9 heures.

MM. les Capitaines GRAZIANI et LUCIANI, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Bastia, ont la douleur de faire part du décès de leur regretté camarade :

François ERCOLE

REMERCIEMENTS

M. Albertini Félix et sa fille Clotilde, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur belle-soeur et grand'mère,

Mme ADELE RENAULT

Vve MAESTRACCI

prient les parents, amis et connaissances de bien vouloir trouver ici l'expression de leur gratitude et leurs remerciements attristés.

La messe de sortie de deuil a été célébrée à Francardo le 9 Sept. 1946.

Nouvelles diverses

—:o:—

WIESBADEN. — Les experts chargés de préparer le recensement de la population allemande ont achevé leurs travaux. La date du recensement de la population allemande a été fixée au 29 octobre.

MARMANDE. — Dimanche après-midi une violente explosion s'est produite à bord du Chaland pétrolier « Elfe » alors qu'il naviguait sur un Canal. 2 membres de l'équipage et un passager ont été brûlés vifs.

BERLIN. — Le chef du Mouvement de Jeunesse démocrate chrétien a été arrêté à Dresde avec 6 de ses collaborateurs à la sortie d'un meeting de la jeunesse. Seul est autorisé en zone soviétique le mouvement de jeunesse libre d'Allemagne.

Le procès des irrédentistes s'est ouvert devant la Cour de Justice

7 accusés sont présents, 7 autres en fuite

L'atmosphère est plutôt fiévreuse dans la salle où va s'ouvrir le procès des irrédentistes. Un nombreux public se presse dans l'espace assez restreint qui lui est réservé.

7 des accusés comparaissent aujourd'hui assistés de leurs avocats, 7 autres sont en fuite.

La séance s'ouvre par l'appel et le tirage au sort des jurés.

Le jury est ainsi constitué :

M. le président GIUDICELLI assisté de MM. ALFONSI Jean ; MARIANI Pierre ; POLI Ange et MARIANI Etienne ; M. RAFFALLI comme juré suppléant.

M. THIERS occupe le siège du Commissaire du gouvernement.

Une heure durant, M. le Greffier ANTONIOTTI lit l'acte d'accusation.

GRIMALDI Eugène, inculpé de trahison ; défenseurs : MM. ZUCCARELLI et ORSONI.

ROCCA Pierre Marie est inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Défenseurs : MM. CANCELLIERI et RINIERI.

CARLOTTI Dominique, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Défenseurs : MM. ZUCCARELLI et FRANZONI.

GIOVACCHINI Ange Louis, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Défenseurs : MM. H. de MONTERA et ORSONI.

CROCE Hyacinthe, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Défenseurs M. [illegible] TERRAMORSI.

COLOMBANI Marie, Vve AMBROSI, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Défenseur : M. J.-L. de MONTERA.

LECA Marc, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Défenseur : M. RINIERI.

Tandis que les accusés présents ont à répondre, sauf Grimaldi accusé de trahison, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat en portant de diverses façons atteinte à l'intégrité du territoire national, tous les autres accusés, actuellement en fuite, ALFONSI Marie-Rose ; DAMIANI Joseph ; LUCCAROTTI Jean ; POLI Ange ; ANGELI Marc ; GIOVACCHINI Pierre ; MARCHETTI Paul, ont à répondre de trahison.

La lecture de l'acte d'accusation est suivie de l'appel des témoins.

Puis M. le président Giudicelli, procède à l'interrogatoire de Grimaldi.

INTERROGATOIRE DE GRIMALDI

Le président retrace la jeunesse, les débuts de Grimaldi dans le journalisme et son entrée en contact avec les autonomistes.

Grimaldi nie avoir voulu le rattachement de la Corse à l'Italie.

Le président poursuit en citant des faits précis, entr'autres la manifestation de Mussolini, les relations de l'accusé avec le directeur de « Telegrafo » et ses écrits et poésies qui rejoignaient les idées des irrédentistes italiens.

Grimaldi cependant n'a jamais cessé de protester de son loyalisme envers la France, pour lui, italophile ne voulait pas dire pro-italien.

L'accusé nie sa collaboration au journal « Corsica Antica et Moderna » à part un article écrit en 1934 sur le folklore.

Il nie également avoir procédé aux interrogatoires des détenus politiques à Marbeuf en 1942, reconnaît ses interventions successives en faveur de 53 prisonniers qui ont été libérés. Il reconnaît avoir écrit « au fil des idées » c'est la seule explication qu'il donne, lors du retrait de Mussolini en 1943 « *cette nouvelle m'atteint douloureusement dans mon coeur* ».

Grimaldi se défend habilement, réfute quelques accusations, et excuse du mieux qu'il peut les faits probants qui lui sont reprochés.

(Lire demain la suite des débats et de l'interrogatoire de Grimaldi.)

INSTITUTION — LES VIOLETTES —

Externat — 4, rue St François — BASTIA

Jardin d'enfants, depuis 3 ans 1/2

Méthode : MONTESSORI

Classes moyennes, depuis 7 ans

ARTS — EDUCATION COMPLETE

Réouverture partielle de l'Etablissement : 1 Octobre — Réinscriptions, inscriptions et renseignements tous les jours à partir de 15 heures — Téléphone : 7-18

La Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Régent-Cinéma

CETTE SEMAINE — AU PROGRAMME du 19 au 25 septembre

Marcel HERRAND, Yolande LAFFON, Alex. RIGNAULT, Lucien COEDEL et Germaine KERJEAN dans :

Les Mystères de Paris

DOCUMENTAIRE — ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Avis et Communications

BREVET ELEMENTAIRE et BEPS

Les candidates et les candidats au BE et au BEPS devront se présenter à l'Ecole du Centre (filles) de Bastia.

Le Vendredi 27 Sept. à 8 heures.

Ils seront munis d'encre et de papier à dessin.

Les candidats admissibles devront présenter pour les épreuves orales les ouvrages dont ils ont préparé la lecture.

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS.

Les joueurs (Séniors, Juniors) sont priés d'assister à l'entraînement général qui aura lieu ce soir Mercredi 25 courant à 18 heures.

Départ du « Bar Carnot ».

Le commissaire au Foot-Ball.

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

L'Institut Parisien de Coupe et de Couture, informe les Dames et les jeunes filles que le Cours de Bastia ouvrira le 14 octobre dans une salle de la Paroisse St Jean pour renseignements et inscriptions s'adresser à Madame Fonlupt Hôtel de l'Europe samedi 28 Septembre.

LE PARIS

DU 25 Sept. AU 1 Oct.

FORTE TÊTE

avec RENE DARY, AZAIS et Roland TOUTAIN

1ère partie

Documentaire : « PATHE JOURNAL »

SOIRES tous les jours à 21 h. 15, MATINEES, jeudi à 15 h., Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

C'est le Mercredi 2 Octobre que « LE PARIS » inaugurera sa SAISON D'HIVER en présentant à son fidèle public :

LES MILLE ET UNE NUITS

le clou incontesté de la production internationale. Le public Bastiais verra dans la réalisation la plus parfaite du film en couleur exactement en même temps que les grandes villes du Continent.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'après avoir, dès le début de l'été réalisé la climatisation de sa salle, LE PARIS remet en état son chauffage et cela joint à une nouvelle installation de ventilation assurera à toutes les places, un confort parfait indépendant de la température extérieure.

Les films prévus pour cette saison d'hiver, sont tous de premier ordre, qu'ils soient d'origine française ou étrangère. Nous citerons au hasard :

SYMPHONIE PASTORALE,
FANTOME DE L'OPERA
PREMIER DE CORDEE
BACK STREET
L'AFFAIRE DU COLLIER de la REINE
BOULE DE SUIF
DERNIERE CHANCE

L'horaire d'hiver sera rétabli à cette date : BIEN NOTER.

A PARTIR DU 2 OCTOBRE :
SOIREES : tous les jours à 21 heures.
MATINEES : Jeudi à 15 heures.
Samedi à 16 heures.
Dimanche à 14 et 16h.30

LOCATION TOUS LES JOURS DE : 10 heures à 12 heures et de 16 à 18 heures. LE BAR sera ouvert à toutes les séances.

AVIS

Nous sommes heureux d'apprendre que el Docteur Nicolai Jean-Thomas de la Faculté de Médecine de Marseille, diplômé de l'Institut de Puériculture, va ouvrir un cabinet de Médecine générale à Cervione, à partir du premier Octobre.

Au jeune docteur, fils de notre ami, le sympathique maire de St André-de-Cotone. Nos meilleurs voeux de réussite.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE LICENCE ès-LETTRES

Un centre d'examen écrit sera organisé en Corse pour la Licence ès-Lettres. Les épreuves commenceront le 3 Novembre 1946. Les candidats désirant subir les épreuves écrites à Ajaccio sont priés de le faire connaître au Vice-Rectorat avant le 1er Octobre.

Etude de Me F. GIACOBBI

AVOUE PRES LE TRIBUNAL CIVIL DE CORTE

DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Corte, le 6 Juin mil neuf cent quarante six, entre M. POLETTI Louis, négociant, demeurant et domicilié à Aleria, et Mme POLETTI Madeleine née PERETTI son épouse, domiciliée de droit à Aleria, mais demeurant en fait à Tallone.

Il appert que le divorce d'entre les époux POLETTI a été prononcé aux torts et griefs réciproques des époux.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Corte, le 21 Septembre 1946.

Signé : GIACOBBI.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE appartement quatre pièces. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Coach, 4 places, deux portes Renault, 23 chevaux, état mécanique impeccable. S'adresser : Vermonet, 3, Place St Nicolas - Bastia.

A VENDRE Salle à manger, chambre meubles et objets divers. S'adresser à Mme Giappiconi 6 Bd. Paoli de 11 à 17 heures.

A VENDRE mule 9 ans parfait état taille, 1 m. 52, trait bat et labour. Prix intéressant. S'adresser Filippi Etienne, Vescovato Casinca.

A VENDRE cause double emploi beaux meubles anciens Mme Flach 3 Place St Nicolas Bastia.

PERDU entre Bastia et Padulella entre 5 et 7 heures du soir valise bois chamaré beige clair contenant effets divers. La rapporter : Mme Nicorosi 45, Bd Paoli contre très forte récompense.

A VENDRE appartement 2 pièces libre prochainement. 1, Rue Miot, 2ème étage Flach entre 16 et 18 heures.

Edit. Publ. rech. coll. ag. conc. spéc. p. créer portef. import. Ecr. Havas Grenoble No 5374.

20e Année — No 242 PRIX 3 frs. Jeudi 26 Septembre 1946

000224

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION : 5, Boulevard Paoli — BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 26[illegible]

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois :	180 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

Un télégramme de M. P. Giacobbi au Préfet

M. le Préfet de la Corse vient de recevoir le télégramme suivant de M. Paul Giacobbi :

« Profondément touché par nouvelle marque de confiance Assemblée Départementale vous prie transmettre à tous mes collègues mes plus vifs remerciements et mes regrets être retenu loin de leur travaux par discussion constitutionnelle. »

PARIS. — Dans une allocution radio-diffusée M. Yves Farge ministre du Ravitaillement a exposé les grandes lignes de son activité ministérielle et les problèmes du ravitaillement.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

VIEILLES PIEVES

SORROINSU

La pieve qui constitue le doyenné de Vico s'appelait, même au moyen âge, Sorroinsu, en un, deux ou trois mots, et qui lui donne son sens : au dessus de Sorro, qui est un petit col séparant les cantons de Soccia et de Vico. On prononçait : Sorroinsu (Giustiniani) mais c'était par déformation, et le col en question s'appelle bien Sorro. En dessus de Sorro, on existe encore une église champêtre rebâtie et à laquelle on pèlerine une fois l'an, c'est Sorroingiù : le doyenné de Vico où l'on a jamais aimé cette appellation, pour lui préférer celle de pieve de Vico.

On trouvera plus loin deux pieves-cantons qui s'appelèrent : Sevindentro (Evisa) et Sevinfuori (Piana), également imposés de ces noms, jugés barbares, et qui ne purent s'en débarrasser que sous la Restauration, lorsqu'en fin du XVIIIe, l'administration de M. de Marbeuf, refusa aux gens de Vico, de Soccia, d'Evisa et de Piana les changements de noms qui furent adoptés quarante ans après et qui sont restés.

Giustiniani découvre cinq villages à la pieve de Sorroinsu : Guaiogno, Poggio, Soccia, Orto et le Giunsaraccu. Les deux premiers correspondent bien à Guagno et Poggiolo ; des trois derniers, personne ne peut en rappeler un souvenir et à plus forte raison en indiquer même sans vestiges, l'emplacement. Orto et Soccia seraient-ils l'un de ces noms ?

Religieusement, et dans les vieux temps, la piévanie était à Poggiolo, où ne manquent pas les maisons d'antique appareil. Autrefois, lorsque les Français arrivent en Corse, c'est le curé de Guagno, le village le plus populeux du canton, qui siège aux Etats comme piévan politique.

On cherche la vieille église piévane, à ses ruines dans la solitude champêtre, comme c'était le cas commun. On ne la trouve pas dans les archives, car, un long temps, la piévanie de Sorroinsu fut rattachée à celle de Vico. Il faut donc se résoudre à consulter l'habitant qui en tient pour la permanence de la piévanie de Poggiolo Soccia, et raconte des histoires perpétuées à travers les siècles à ce sujet. Un petit promontoire domine les bains de Guagno, qui sont dans le domaine communal de Poggiolo, et l'oratoire de St. Antoine abbé occupe ce promontoire, à l'intersection des routes qui conduisent aux quatre communes du canton. C'est là, dit l'habitant, qu'était le centre piévan de la région de Sorroinsu, et durant un très long temps, les villages s'étant constitués et enrichis d'âmes et de maisons tout au moins les évêques de Sagone voulurent-ils maintenir à l'oratoire de St Antoine Abbé un ermite qui s'était aménagé une grotte dans le rocher voisin.

Et c'est l'un de ces ermites, qu'on appelait le père Jean, qui, on ne sait plus exactement à quelle époque, peut-être au dix-septième siècle, décida qu'on ne tirait pas meilleur parti des eaux thermales de Guagno, dont il n'était séparé que d'une centaine de mètres, qu'elles avaient considérablement à travers la région et réussit de la sorte à faire édifier à la source les premiers travaux de captage. Et toutes propositions par la suite !

de moyens gardées, il n'est nullement certain qu'on ait fait mieux.

P.P.

La Commission de la Constitution rejette l'amendement stipulant que le vote du Président de la République aurait lieu au scrûtin secret

PARIS. — Par 21 voix contre 21 la Commission de la constitution a rejeté l'amendement demandant que l'élection du président de la République ait lieu au scrutin secret.

Les membres du M.R.P., du P.R.L., des Radicaux et de l'U.D.S.R. ont quitté la salle en signe de protestation et M. Coste-Floret a menacé de donner sa démission, si la Commission ne revenait pas sur son vote.

PARIS. — C'est avenue Victor Hugo que s'est tenu le premier congrès National de l'UNION GAULLISTE qui s'entretint principalement des débats sur la Constitution ». de gauche à droite : MM. René GUERIN - AMONT (délégués nationaux) - COSTES FLORET et SALY (membres du Conseil Général) - et CAPITANT au cours de son allocution.

DÉFENSE DE L'ETAT

Par MARTINAUD - DÉPLAT

Sous l'impulsion du parti communiste, la C.G.T. a revendiqué une augmentation de salaires dont le principe ne pouvait être contesté tant qu'il se formulait « revalorisation du pouvoir d'achat des ressources du travailleur. »

La conférence des prix et salaires — sans doute parce qu'elle siégeait au Palais-Royal — fut une comédie de révérence entre les syndicats ouvriers, patronaux et agricoles. Ses conclusions formulées en phrases ambiguës lauraient à tous satisfaction, sauf au gouvernement.

Celui-ci est sorti d'embarras en augmentant les salaires, les prix des denrées agricoles et ceux des produits manufacturés.

Seuls, dans cette anarchie, les fonctionnaires ont été sacrifiés. Ce n'est pas ainsi qu'on défend l'Etat et nous comprenons le légitime et violent mécontentement de ceux qui ont à défendre la dignité de leur existence.

Mais ce sont là méfaits du tripartisme. C'est-à-dire méfaits de la surenchère électorale que les partis majoritaires pratiquent dans le pays, au parlement et au sein du cabinet.

Dans ce désordre, aux yeux du gouvernement, se présentent les grèves de fonctionnaires. Le fait est grave. A partir du moment où un pays doit, sinon s'en libérer du moins les subir, on peut écrire au fronton des monuments publics « Feu l'Etat ». Le président du conseil, en partant d'ultimatum a fort clairement posé ce problème. Sa majorité a paru hésitante à le suivre. Nous ne saurions nous en étonner.

Les communistes — décidés à user de la poigne contre les travailleurs quand ceux-ci sont rétifs à leurs mots d'ordre — l'ont cependant suivi, spéculant sur le fameux « statut de la fonction publique » pour diviser les grévistes. Les socialistes, eux, ont éprouvé des scrupules de conscience à condamner une grève justifiée par la faute du gouvernement et inadmissible du point de vue de l'Etat.

Notre position était plus aisée.

Aussi le président Herriot n'a-t-il pas eu de peine à souligner que l'opposition radicale qui, avant-hier, avait condamné la faute en soutenant les justes revendications des fonctionnaires, se devait hier de soutenir le principe en défendant l'Etat.

Il en est résulté ce curieux vote d'unanimité que M. Bidault serait sage de méditer.

Il y a trois sortes de scrutin dans les assemblées. Les « majorités » substantielles, gages de longévité pour un cabinet. Les « minorité » montantes qui laissent poindre les orages à l'horizon. Les « unanimités » qui couvrent d'un nuage artificiel la confusion des esprits et précèdent de peu les crises tantôt au parlement tantôt dans le pays.

« La Dépêche de Paris ».

AU CONSEIL DES MINISTRES

QUESTIONS DIVERSES

PARIS. — Le Conseil des ministres a adopté hier le projet de loi du Statut de l'Algérie, décidé un mouvement préfectoral qui paraîtra dans l'officiel de ce matin, et a également arrêté les moyens de propagande des partis politiques.

Le conseil a également maintenu les dates du 13 Octobre pour le référendum et du 10 Novembre pour les élections législatives.

Succès francophiles en Sarre

SARREBRUCK. — L'élection des maires qui a eu lieu dimanche en Sarre, a donné aux deux partis chrétien-populaire et social-démocrate, partisans du rattachement économique de la Sarre à la France, une énorme majorité.

M. Bloch, ancien maire de Sarrelouis, instigateur des journées françaises de la Sarre du 19 mai 1946, vient d'être réélu aux dernières élections municipales.

LA FRANCE, L'ITALIE ET LA QUESTION TUNISIENNE

Le Saint-Siège lui-même n'était pas indifférent aux affaires tunisiennes puisqu'en 1841, Grégoire XVI avait établi dans la Régence un vicariat apostolique, charge qu'il confia à un prélat italien d'origine suisse : Mgr Suter.

III. — Le second Empire et la Tunisie

Napoléon III fut amené à suivre une véritable politique tunisienne, que secondèrent sur place deux consuls éminents M. M. Léon Roches et de Beauvais. Dès les premières années du règne, le bey participa, aux côtés de la France, à l'expédition de Crimée (1854). Léon Roches, devenu vite persona grata au Bardo attira l'attention de l'Empereur sur les affaires de la Régence lors du voyage de Napoléon III à Alger. Le Quai d'Orsay demanda la concession d'une voie ferrée Tunis frontière d'Algérie et incita le bey à réformer son gouvernement en adoptant des codes, un nouveau système de poids et mesures et un meilleur système monétaire. L'empereur des Français caressait l'espoir de voir construire un grand chemin de fer islamique devant relier Alger à Alexandrie en longeant les côtes de la Régence. Les finances du Bey ayant été dilapidées par le ministre Mustapha, par deux fois, le souverain fit appel au concours du marché de Paris, qui lui prêta 35 millions en 1863 et 25 millions en 1865, ce dernier emprunt gagé sur les revenus des douanes tunisiennes et un inspecteur des finances français fut désigné pour administrer le service de la dette beylicale. Aussi lorsque le jeune royaume d'Italie manifesta des velléités d'inaugurer une action politique tunisienne se heurta-t-il à un veto courtois mais catégorique de notre ministre à Florence, M. de Malaret, qui objecta aux arguments de Visconti Venosta, ministre des Affaires étrangères de Victor-Emmanuel II, les intérêts particuliers de la France à Tunis, commandés par « le voisinage de l'Algérie ». Visconti Venosta n'insista pas et limita ses ambitions au désir de faire rendre justice à ses nationaux (30 janvier 1867). La sécheresse, cause de misère, le choléra, les malversations du ministre Mustapha et de ses créatures étaient génératrices de troubles permanents. La France, principale créancière du bey réclama la réunion d'une commission d'experts franco-tunisiens pour assurer la perception normale des revenus publics et le service régulier de la dette. Le 4 avril 1868, le bey accéda aux demandes de Paris, mais les manoeuvres des consuls d'Angleterre et d'Italie le firent revenir sur sa décision et il abandonna le soin de remettre de l'ordre dans ses finances à une commission internationale tripartite qui fut constituée le 5 juillet 1869. Néanmoins malgré [illegible], le gouvernement de Napoléon III pouvait enregistrer à l'actif de sa politique tunisienne l'octroi, aux populations de religions étrangères à l'Islam, de garanties civiles et religieuses et l'obtention du monopole des lignes télégraphiques. En 1864, lors de troubles civils, par une opportune concentration des troupes françaises à Tébessa la France une fois encore avait empêché une intervention militaire turque dans la Régence (les insurgés arboraient ostensiblement le drapeau ottoman).

IV. — L'ITALIE unifiée et la TUNISIE le traité de La Goulette (8 septembre 1868)

Le Second Empire s'était manqué par hostilité à des velléités encore timides d'expansions italiennes dans la Régence. Avant même l'unification, dès 1851 Cavour avait envisagé la mise en service d'une ligne de navigation à vapeur Gênes-Tunis. Effectivement le 14 avril 1854, un service permanent fut inauguré entre les deux ports de la Méditerranée via Cagliari. En 1860 la colonie italienne de Tunis lança un quotidien, le Giornale di Tunisi, qui devait paraître jusqu'en 1881. Après Sadowa, les successeurs de Cavour commencèrent à essayer de battre en brèche la position privilégiée de la France à la cour du bey. C'est ainsi que le gouvernement italien réussit à conclure avec la Régence, un triple traité d'amitié de commerce et de navigation dit de « La Goulette » (8 septembre 1868). Ce traité valable pour une période de 28 années confirmait, au royaume d'Italie, tous les droits privilèges et immunités jadis conférés aux représentants sujets et bâtiments italiens par les précédents (c'est-à-dire les traités conclus avec la Sardaigne, la Toscane et Naples). En outre, le bey garantissait la conservation de la nationalité d'origine aux Italiens qui entreraient à son service avec la permission de leur gouvernement et le droit, pour ces étrangers, d'exercer librement toute espèce d'art, profession, industrie ainsi que celui de constituer des sociétés commerciales, industrielles et bancaires. C'était une lourde hypothèque sur l'avenir.

(A Suivre).

A la Commission pour l'Italie la question des restitutions

PARIS. — La Commission économique pour l'Italie, après avoir rejeté à une forte majorité deux amendements Yougoslaves visant à la restitution à la Yougoslavie de bateaux et de matériel roulant et après vu le retrait de la proposition Australienne sur l'estimation des biens Artistiques en Italie a adopté tout l'ensemble de l'article 65 obligeant l'Italie à restituer en son état tous les biens identifiables se trouvant actuellement en Italie ou au pouvoir de personnes relevant de la juridiction italienne ainsi que des biens enlevés par force ou par contrainte, du territoire d'une des Nations Unies par une des puissances de l'axe.

Elle a abordé ensuite l'examen du paragraphe 4 de l'article 6, les biens des Nations Unies en Italie, comportant deux versions, une Américaine, l'autre Soviétique. Après l'intervention du délégué de la Grande-Bretagne, demandant une compensation intégrale de dommages subis, la Commission s'est fourvoyée encore dans des discussions de pure procédure et a fini par renvoyer à demain la suite des débats.

Enfin la sous-Commission d'étude du statut de Trieste qui discutait le droit de veto du Gouverneur n'a en 4 heures et demie de travail et malgré l'aide du groupe de rédaction abouti rigoureusement à rien.

Les obsèques du grand comédien Raimu

PARIS. — Une nombreuse foule, parmi laquelle on remarquait des personnalités dont l'administrateur Général de la Comédie Française, M. André Obey a assisté aux obsèques du Grand comédien Jules Raimu. Tous les camarades du grand artiste disparu étaient présents, notamment : Maurice Chevalier, Mistinguett, Jean Gabin, Denis Dinès, et Marcel Pagnol.

La grève des employés de Banque s'étend

PARIS. — La grève des agents des Finances s'est terminée avant hier, alors que celle des employés de banque s'est étendue au département de la Somme et a gagné les villes de Limoges, d'Albi et Perpignan.

On redoute aujourd'hui une mouvement de grève chez les officiers de police.

Claude Platon est condamné aux travaux forcés à perpetuité

TOULOUSE. — La Cour de Justice de la Haute Garonne a condamné aux travaux forcés à perpétuité Claude Platon âgé de 28 ans, fils de l'Amiral, qui était chef de trentaine dans la milice et avait combattu sur le front russe.

PARIS. — Les 4 grands se sont réunis hier comme prévu au Quai d'Orsay dans le cabinet de M. G. Bidault afin d'accélérer les travaux des commissions de la conférence de la Paix pour soumettre le rapport définitif à la conférence plénière le 5 octobre. Le vote final du traité de paix aura lieu le 15 octobre.

Les conversations pour le traité de paix pour l'Allemagne ne commenceront sûrement pas avant la 2me quinzaine de novembre.

PARIS. — On apprend dans les couloirs de l'Assemblée qu'au cours du scrutin sur le panachage qui était admis par 242 voix contre 158, les Communistes ont voté contre et le M.R.P. s'est abstenu.

La situation au Tonkin

SAIGON. — Le calme est revenu au Tonkin. Les Français peuvent recommencer à circuler librement en chemin de fer, notamment sur les lignes Hanoï-Haiphong Hanoï-Namdinh.

Un soldat français a été assassiné dans la nuit du 19 au 20 septembre, près du cinéma Olympia, par des Vietnamiens qui se sont enfuis.

Il a reçu une balle de revolver et trois coups de couteau à la gorge.

Staline est bien sûr de lui

PARIS. — Le maréchal Staline a déclaré à un représentant du « Sunday Times » : « je ne crois pas à une nouvelle guerre et les bruits qui en [illegible] les dirigeants de certaines puissances le sont uniquement pour entraver la démobilisation et réduire le chômage

Je ne crois pas que les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis puissent faire l'encerclement capitaliste de la Russie, même s'ils en avaient envie. »

Le Général Gouraud repose désormais AU MILIEU DES SOLDATS DE LA IVe ARMÉE

PARIS. — C'est au milieu des plaines crayeuses de la Champagne où tombèrent 350.000 soldats accrochés à un terrain défoncé de trous d'obus et de tranchées recouvertes encore de barbelés que le corps du général Gouraud a été amené dimanche matin.

Entourant la soeur du général, les membres de la famille, les personnalités officielles parmi lesquelles on remarquait M. Schotter, représentant le Gouvernement ; le général Pinon, représentant M. Bidault, le préfet de la Marne, les généraux Giraud Pretelat, Laurent, du Vigier et d'Alsace assistent à la messe pontificale célébrée par Mgr Piérard, évêque coadjuteur de Châlons.

Puis l'absoute est donnée par Mgr Tissier, tandis qu'un clairon égrène d'une tranchée proche les notes de la sonnerie « Aux Morts ».

L'éloge funèbre du général est prononcé successivement par Mgr Tissier, le général du Vigier, ancien chef d'état-major de Gouraud ; le commandant Mousnar, M. Julien, député du Maroc, M. Schneitter, au nom du Gouvernement, et M. Oettheimer au nom de l'American Légion.

Il est 12 heures lorsque, aux accents de la marche funèbre, le cercueil, après avoir fait le tour de l'ossuaire, est déposé sous la crypte avec selon le voeu formulé dans son testament, « une simple dalle portant une croix comme celle des croisés et ces mots : « Ci-gît le général Gouraud, au milieu des soldats de la IVe armée qu'il a tant aimés. »

Les irrédentistes devant la Cour de Justice

(Suite)

Grimaldi se plaint des mauvais traitements que lui ont fait subir les commissaires Bourgeaud et Dumay lors d'un interrogatoire.

Il nie énergiquement avoir écrit sous le pseudonyme d'Andréa Pasqualini.

INTERROGATOIRE DE ROCCA

Rocca reconnait avoir été le créateur de « A Muvra » à Paris. Il a été également le promoteur d'un régionalisme très poussé tendant à l'autonomisme, mais selon sa définition autonomisme ne signifie pas séparatisme et encore moins irrédentisme. Il a dit-il mené une action régionaliste d'ordre économique et culturel, réclamé pour la Corse des faveurs spéciales car elle est dans une situation différente des autres départements.

Quant à sa chanson Corsichella, qu'on lui reproche être anti-française il en récite une strophe et le refrain et ajoute : « c'est un acte de foi et d'amour pour notre île ».

L'accusé traite de fantaisistes les notes de Grimaldi, explique à sa façon l'incident de l'autobus d'Ajaccio, à la suite duquel il était accusé d'avoir dénoncé un marin italien pour les paroles qu'il aurait prononcé contre Hitler et Mussolini.

CARLOTTI

Est accusé d'avoir organisé la manifestation de Ponte Nuovo et a pris part à celle de Padulella et de Morosaglia, écrit dans le « Telegrafo » en liaison étroite avec Grimaldi, Luccarotti et Cie.

L'accusé dit qu'il a assisté à ces manifestation comme simple spectateur, invité en tant que poète. Il a écrit dans plusieurs revues corses et françaises, a publié dans « Mediterranea », « dictons et proverbes » dans « Corsica Antica e Moderna » des contes en 37. Il nie avoir écrit après 1938, ayant été hospitalisé en France.

Il est rentré chez lui en Avril 40, n'a jamais eu aucune relation avec les troupes d'occupation et nie avoir jamais proposé à la dame Ambrosi l'installation d'un poste clandestin.

CROCCE

Crocce a pris une part active à la rédaction de journaux irrédentistes tels que « a Muvra », « La Jeune Corse » et le journal collaborateur « la dépêche de la Corse » dont le directeur était Jean Makis.

Il se défend d'avoir été « Balanina » qui serait dit-il un magistrat encore en place.

Crocce explique ses rapports avec Rocca. Il a remplacé pendant 2 ans, Makis qui était absent, il a assité au Congrès des régionalistes Bretons à Rennes, car il a été sollicité par Rocca qui était son ami et est devenu son éditeur.

Il n'a dit-il jamais eu aucune relation avec les troupes d'occupation.

LECA Marc

Etait reconnu dangereux comme communiste et anarchiste. Accusé de s'être selon les dires de Grimaldi rendu à Bastia ou en compagnie de Grimaldi et Rocca il est allé au consulat d'Italie et à la Villa Bellevue, il soutient comme Rocca que les écrits de Grimaldi sont fantaisistes, qu'il ne pouvait se rendre à Bastia étant en résidence surveillée.

L'accusé nie les faits qui lui sont reprochés ayant été emprisonné du 18 Octobre 1943 jusqu'au 1 Juin 1946.

GIOVACCHINI Ange Louis

Le président lui reproche ses relations avec le consulat italien. Giovacchini dit qu'il n'a jamais fait de politique qu'en Septembre 43 le consul, chez qui il se rendait pour recevoir des nouvelles et des mandats de son frère, lui proposa de quitter la Corse, mais n'ayant rien à se reprocher il refusa.

Il excuse son voyage en Italie en Mai 43. On ne peut lui reprocher aucune dénonciation, aucun mal, il a caché des armes appartenant aux patriotes dans sa maison de Canale et est intervenu en faveur de plusieurs d'entr'eux.

Au moment de procéder à l'interrogatoire de Mme Colombani, on s'aperçoit qu'au cours de la suspension d'audience l'accusée a quitté la salle.

L'audience est alors suspendue et renvoyée au lendemain.

AUDIENCE DU 25 SEPTEMBRE

Mme COLOMBANI, Vve AMBROSI

S'excuse d'avoir hier soir quitté la salle d'audience, elle pensait que c'était fini et avait hâte de rentrer chez elle.

Elle est femme d'un irrédentiste, l'Orso d'Orezza en relations avec Guerri. Elle reconnait avoir reçu en 1943 la somme de 11.000 frs du consul italien, c'était dit-elle pour soigner mon mari, c'est d'ailleurs la seule fois qu'elle a touché de l'argent.

Elle n'est au courant d'aucune des relations de son mari. Elle maintient que l'abbé Carlotti lui a proposé l'installation chez elle d'un poste clandestin.

Avoue qu'elle a adressé une plainte au Consul au sujet de son beau-frère qui la menaçait dit-elle à la suite d'une brouille de famille.

Les interrogatoires terminés Me Orsoni défenseur de Grimaldi, en son nom et celui de Me Zuccarelli, bâtonnier, dépose des conclusions en vue de soumettre Grimaldi à une expertise mentale.

M. Thiers en demande le rejet.

La Cour se retire pour délibérer et rejette les conclusions de la défense.

LES TEMOINS

A 11 heures l'on appelle le 1er témoin : M. le commissaire Bourgeaud qui rappelle brièvement comment se manifestèrent les menées irrédentistes en Italie et en Corse. Il cite les noms des universitaires italiens en contact avec les chefs irrédentistes corses, insiste sur l'intimité de Grimaldi avec Guerri directeur du « Telegrafo » et chef du mouvement irrédentiste Corse en Italie, énumère les revues et moyens de propagande déployés par le gouvernement fasciste pour créer un courant favorable à l'Italie.

Malgré les dénégations de Grimaldi, M. Bourgeaud affirme avec preuves, que celui-ci est bien Andréa Pasqualini qui écrivit de nombreux articles anti français.

Dans un exposé très clair, il résume les activités de Grimaldi avant et pendant l'occupation, le rend responsable de l'arrestation et de la déportation de Robert Chanonal. C'est le co-équipier des espions bien connus : Venturini, Luccarotti, Agus et également l'auteur des discours prononcés par Luccarotti.

Quant à Rocca, dit M. Bourgeaud il doit être considéré comme un ennemi de la France et certainement un agent stipendié de l'Italie. Le témoin rapporte l'incident des Etats généraux de 1931 où Rocca réussit à éviter l'envoi d'un télégramme de fidélité et attachement au Président de la République. Il affirme ensuite avoir vu Rocca à Bastia en compagnie de Grimaldi à une époque où l'accusé dit être à Vico.

La déposition de M. Bourgeaud est accablante pour Grimaldi et Rocca.

Quant aux autres accusés : l'Abbé Carlotti a été exclu de la Société « Salvator Viale » pour manque de loyalisme envers la France. L'enquête faite sur son compte n'est pas tellement défavorable.

(à suivre).

La Radiodiffusion offrira de nouveaux programmes à ses auditeurs

PARIS. — Au cours d'une conférence de presse M. V. Rocher directeur général de la Radiodiffusion française a donné dans leurs grandes lignes les nouveaux programmes que la radiodiffusion va diffuser. Il a souligné l'effort qui était fait pour donner aux auditeurs une intéressante partie artistique.

Nouvelles diverses

LONDRES. — La radio Britannique annonce de Quito, que le Gouvernement de l'Equateur dément officiellement les bruits selon lesquels M. Degrelle a débarqué dans le pays.

COMMERCANTS — INDUSTRIELS PRODUCTEURS

COMMERCE = EXPANSION

Assurez des débouchés à votre production.

Assurez à meilleur compte votre approvisionnement en matières premières.

CONSTITUEZ UN DEPOT EN ALGERIE — INSTALLEZ VOUS SUR LES MARCHES D'ALGERIE.

Pour tous renseignements : PICCIOLI — 6 rue Pélissier — ORAN (Algérie)

Le nouvel "A la manière de..."

A la manière d'... une revendeuse de la Place du Marché

Chiara-Orsola, une dame aimable quoique difficile à serrer dans ses bras à cause de son volume, siège chaque jour sur un pliant derrière ses fruits et ses légumes...

Monologue :

« Venite », ma chérie ! Regardez mes belles pommes de terre qu'elles sont belles ! Comment ? Noires ? Vous étiez aussi blanche qu'elles, seulement ! Elles sont grosses ! Elles sont fraîches !

Ah ! ne partez pas, elles viennent du continent ! Un kilo, ma petite que je vous fais bon poids ! Une livre ? Bon ! diece franchi, pour vous ma chérie ! que je les ai arrachées moi-même ce matin ! Eh... je vous ai dit qu'elles venaient du continent ? Que non ! elles poussent dans le Fango, derrière l'usine à gaz. Vous savez dans ce tas de détritus... Tiens elle est partie !

Venite, monsieur ! Oui, vous le grand maigre avec le chapeau ! Il passe fier comme un conseiller municipal ! Des oranges ? un ci n'è mica ! En octobre ! E senza !

Cuma ? O Madalè veni qui, monsieur qui veut des oranges donne le des figues de Barbarie, cela fera la même chose !

Et vous, chi bulede ? Ah ! vous êtes du continent, pardon, monsieur J'y ai habité trois ans... moi sur le continent, ou presque, à Ile-Rousse ce n'est pas loin ! Regardez mes tomates que le jus vous coule dans la bouche ! Vingt francs pour vous, mon chéri ! Comment ? Je les vends quinze francs aux autres ? Mais c'est un mensonge !

Ah ! Vous connaissez le cousin Mariaggi, de Nice ? Oh ! ici ça va c'est cuni comme on dit sur le continent. Vous ne prenez pas mes courgettes, dites ? Vous qui êtes dans le ... que le cousin ? Beûh

O Bè, o bè ! Il est pas intéressant celui-là !

Venite, madama Bioli... Personne ne s'arrête aujourd'hui. Pour tant mon ardoise... Comment ? Tomates 150 frs, Pommes de terre 20, Raisins 350. O Disgraziata ! Oi mè ! Si je connaissais le sceleratu infamu qui a ajouté un zéro à tous mes prix ! ! !

P.C.C. SIMON-JEAN.

REOUVERTURE DE L'ECOLE MATERNELLE DE TOGA.

Les enfants de 3 à 6 ans seront reçus à la villa des Hortensias (Bd de Toga) à partir du 1er octobre prochain.

La Directrice : M. PIERAGGI.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 26 Sept. : Ste Justine

BULLETIN METEOROLOGIQUE

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1946

Température : + 25.

Baromètre : 780.

Beau temps.

ETAT CIVIL DU 25 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Néant.

DECES : Néant.

MARIAGES : Néant.

REFERENDUM du 13 octobre 1946

Le Journal Officiel du 22 Septembre 1946 publie le décret portant convocation des collèges électoraux pour le 13 Octobre 1946.

La période de propagande des partis s'ouvrira le Dimanche 29 Septembre. Elle sera réglementée par un décret qui paraîtra incessamment au Journal Officiel.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

AVIS DE DECES

SAN-NICOLAO.

Biolchini Primus et ses enfants : Joseph François, Casimir et Eléonore ; Mme Valentini Marie et ses enfants ; Giorgi Charles Joseph et ses enfants ; M. et Mme Agostini Ange François et leurs enfants ; M. et Mme Monti Quilicus ; M. et Mme Angelini Philippe et leurs enfants ; Agostin Joseph et Dominique ; M. et Mme Rosso Martin et leur fils ; M. Biolchini Joseph et ses enfants ; M. Biolchini Lucien et ses enfants ; Mme Vve Matticacci et ses enfants ;

Les familles Grandi, Simonpaoli ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

BIOLCHINI Catherine née GIORGI

leur épouse, mère, grand'mère, nièce, tante belle soeur décédée à San-Nicolao le 21 Septembre 1946.

P.P.E.

REMERCIEMENTS

M. Cascinelli Lucien et ses enfants, Elisabeth, Laurence et Monique, les familles Felici, Pini, Cascinelli et Giovannini, profondéments touchés par les nombreuses marques de sympathies qui leur ont été témoignés par le décès de

Mme CASCINELLI Jeanne née FELICI

dans l'impossibilité d'y répondre prient toutes les personnes qui se sont associés à leur deuil, de trouver ici leurs plus sincères remerciements et les informe qu'une messe sera célébrée en l'Eglise St Jean le Vendredi 27 Septembre à 8 heures.

Le Colonel Simoni étant dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont bien voulu lui manifester leur sympathie à l'occasion de son deuil les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Si j'étais conseiller municipal (mais cela ne risque pas car je suis trop rouspéteur !) une des premières mesures que je réclamerais, serait l'application effective de l'affichage des... et sa généralisation a toutes les branches du commerce.

Quand on prend une voiture, un porteur, qu'on fait réparer quelque chose ou qu'on va manger, on est à Bastia plein d'inquiétudes. Qu'est ce qui nous attend ? A quelle sauce va-t-on être mangé ? Que nous restera-t-il dans le partemonnaie après l'... opération ?

Affichage des prix partout ! Ce n'est pas du dirigisme ni une mesure vexatoire. Au contraire cela permettrait le libre jeu de la concurrence. Et on serait renseigné. Un homme averti en vaut deux !

Affichage au port des prix des porteurs. En gare de Marseille un panneau prévient que le porteur ne peut demander du wagon à la sortie que 8 francs pour le premier colis et 5 pour chacun des suivants. Pourquoi rien vous ?

Affichage à la mairie et sur la place St Nicolas, côté des banques du tarif kilométrique des taxis. Plus de surprises... désagréables !

Affichage à la vitrine extérieure des cordonniers, horlogers électriciens, plombiers du prix détaillé des réparations, l'unité de « dérangement » ne doit pas être obligatoirement égale ou supérieure à 250 frs!

Affichage du prix de tous les produits vendus chez les commerçants, même des oeufs, du fromage ou des tissus qu'on sort de derrière le comptoir ! !

Et que les agents fassent respecter ces prix affichés et ne tolèrent pas de gâteaux sees à 15 frs pièce, de cafés-au-lait clandestins de même à l'eau à 20 30 ou 40 frs selon la tête du consommateur !

Et puis — du moins je l'espère — les clients auraient vite repéré la boutique où l'on affichera't les prix les plus bas ! Tant pis pour les spéculateurs !

Quand je vous dis que je ne ferais pas long feu au Conseil Municipal !

SIMON-JEAN.

LE FESTIVAL DU FILM A CANNES.

Depuis 3 jours, Cannes est le lieu de rendez-vous d'une foule nombreuse venu assister au grand Festival du film, où 19 Nations présenteront leurs chefs d'oeuvres. Ce concours, s'annonce comme une des plus grandes fêtes de l'année.

La France a décidé de présenter le nouveau film de Jean DELANNOY, « SYMPHONIE PASTORALE » avec Michèle MORGAN et Pierre BLANCHAR, le film de Jean COCTEAU « LA BELLE ET LA BETE » avec Jean MARAIS et Josette DAY, le film à la gloire des cheminots français « LA BATAILLE DU RAIL » « PATRIE » avec Pierre BLANCHAR « LE PERE TRANQUILLE » avec NOEL NOEL et « UN REVENANT » avec Louis JOUVET et Gaby MORLAY.

Ces films sont renommés comme étant des chefs d'oeuvres du cinéma Français.

Espérons qu'ils trouveront auprès des autre nations, un accueil favorable.

La France, quoique encore meurtri doit prouver aux Nations présentes qu'elle n'a rien perdu de sa gloire d'antan principalement dans le domaine du cinéma.

- AVIS ET COMMUNICATIONS -

LYCEE DE BASTIA

RENTREE DES CLASSES

Le Proviseur du Lycée, Directeur du Collège Technique, a l'honneur d'informer les familles que la rentrée des classes est fixée au 30 septembre avant 20 heures pour les internes. Les examens d'admission dans la classe supérieure pour les élèves des classes de 5ème à 1ère auront lieu les 1er et 2 Octobre à partir de 8h.

Toutes les classes fonctionneront normalement le vendredi 4 Octobre à 8 heures. Les élèves disposés des examens d'admission sont autorisés à rentrer le 3 Octobre au soir s'ils sont internes, et le 4 Octobre au matin, s'ils sont externes.

ENTREE EN SIXIEME

L'examen complémentaire d'admission en sixième aura lieu au Lycée le 2 Octobre à partir de 8 heures.

L'appel se fera à 7h.45 à la porte du Grand Lycée.

PETIT LYCEE

La rentrée est fixée au 1er Octobre à 9 heures pour toutes les classes de 7ème à 11ème. Les inscriptions des élèves nouveaux sont reçues au secrétariat de 9 heures à midi.

COLLEGE TECHNIQUE

La rentrée des classes est fixée au 1er Octobre à 8 heures. Les examens d'admission auront lieu les 1er et 2 Octobre. Les classes fonctionneront normalement le Vendredi 4 Octobre, dès 8 heures. Provisoirement, les cours théoriques seront donnés dans les locaux de l'ancienne Crèche Municipale.

RENTREE DES CLASSES.

La rentrée des classes des écoles primaires est fixée au mardi 1er octobre à 8 heures.

L'examen d'entrée dans les cours complémentaires aura lieu le vendredi 3 octobre.

Ecole de filles de Bastia Centre

En raison de l'examen du brevet élémentaire, la rentrée des classes à l'école de filles du Centre de Bastia n'aura lieu que le vendredi 3 octobre à 8 heures.

Les inscriptions seront reçues au rez-de-chaussée de l'Ecole à partir du 30 septembre : de 8 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

Ecole de la Haute-Ville et Cours Complémentaire de Garçons

1) Les parents d'élèves sont invités à faire inscrire leurs enfants avant le 1er octobre. Le Directeur se tiendra à leur disposition à l'école de la Haute-Ville, tous les jours — sauf le Dimanche — de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures. Il est rappelé que les élèves qui ont fréquenté l'école en 45-46 sont tenus de se faire inscrire comme les autres.

2) COURS COMPLEMENTAIRE. Les examens de passage de 1re en 2me Année de 2me en 3me et de 3me en 4me auront lieu à l'école de la Haute-Ville, le 1er octobre, à partir de 8 heures. Les élèves venus d'autre établissements sont en principe, astreints à ces examens. Ils devront se présenter au Directeur du C.C. avant le 1er octobre; munis de leur bulletin de naissance et du relevé des notes obtenues en 45-46 ; — sur cette dernière pièce devra figurer une appréciation de la conduite et du travail. —

3) La rentrée des classes primaires est fixée au 1er octobre et celle du C.C. au vendredi 3.

Le Directeur : D. PAOLI.

LA SEMAINE CYCLISTE DU 2 AU 6 OCTOBRE

AVIS AUX COMMERCANTS

Le Syndicat des Commerçants du Nord de l'île en accord avec la Fédération des Commerçants du Sud de l'île, décident de patronner la Semaine Cycliste qui aura lieu du 2 au 6 Octobre avec le concours des As Français. Les deux organisations invitent les Commerçants du Nord et du Sud de l'île à accueillir avec bienveillance les quêteurs de la dite organisation cycliste.

Le Secrétaire Général : Paul SIMONPAOLI.

BASKET-BALL.

Le Sporting Club Bastiais champion de la Corse invite les jeunes gens et les jeunes filles qui désirent faire du basket, se faire inscrire d'urgence au siège social : CAFE DES PALMIERS.

SYNDICAT AGRICOLE DE BASTIA

Le bureau informe tous les adhérents qu'un faible contingent de tourteau a été mis à la disposition du Syndicat. Les personnes qui en désireraient sont priées de se faire inscrire au siège : 8 Avenue Emile Sari 8.

Une première répartition de mais sera faite très prochainement. Un avis ultérieur fixera la date de distribution.

Derniers délais 30 Septembre.

LE BUREAU.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ELEVES-MAITRES (2me session)

La deuxième session du concours en vue de l'entrée à l'école normale d'instituteurs d'Ajaccio commencera le Vendredi 4 Octobre. L'appel des candidats commencera à 7 h. 30. Aucune convocation individuelle ne sera adressée.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE appartement quatre pièces. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE cause double emploi beaux meubles anciens Mme Fiach 3 Place St. Nicolas Bastia.

PERDU entre Bastia et Padulella entre 5 et 7 heures du soir valise bois châtaigné beige clair contenant effets divers. La rapporter : Mme Nicorosi 45, Bld Paoli contre très forte récompense.

A VENDRE :

1.) — Appartements vieilles batisses bien situés 1er 3me 5me étages ;

2.) — Appartements nouvelles batisses bien situées 1er 3me 5me étage

3.) — 3 fonds de magasins vieilles batisses boulevard Auguste Gaudin ;

4.) — 2 fonds de magasins nouvelles batisses libres à la vente ;

5.) — Villas avec dépendances eau gaz électricité arbres fruitiers ;

6.) — Sites à bâtir superficie 5520m et 350 m2 en ville Bastia.

A SAISIR BELLE OCCASION MATERIEL AGRICOLE

1.) — 1 charrue brabant état neuf.

2.) — 1 herse en fer.

3.) — 1 charrue pour gros labour attelage complet.

4.) — Jument demie percheronne âgée de 9 ans dressée pour labour et attelage (pleine)

5.) — Jument âgée de 2 ans dressée taille 1 m. 48.

6.) — Cabriolet neuf avec harnachement

S'adresser : Agence VICTORIA, 7 Route du Cap, de 10 h. à 12 h. et de 15 à 18h.

A VENDRE Camionnette Renault, 400 Ks, allumage magnéto, parfait état mécanique, presque déchaussée bas prix. S'adresser Maison Agricole de la Corse, 8 Avenue Emile Sari Bastia.

PERDU le 24 Place Général de Gaulle stylo; le rapporter hôtel Orlandi. Récompense.

PARIS CINE — PRESENTE CETTE SEMAINE

DU 25 Sept. AU 1 Oct.

FORTE TÊTE

avec RENE DARY

AZAIS et Roland TOUTAIN

1ère partie

Documentaire : « PATHE JOURNAL »

SOIRES tous les jours à 21 h. 15, MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.

LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

MALONY RADIO

UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

Agent à Bastia :

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI — Cours Favale

REPARATION

TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

du 26 Septembre au 2 Octobre

AU PROGRAMME

CLAIRE TREVOR - JOHN WAYNES et GEORGES BANCROFT

DANS :

La Chevauchée Fantastique

DOCUMENTAIRE

ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

20e Année — No 245 PRIX 3 frs. Vendredi 27 Septembre 1946

Le Petit Bastiais

000225

ADMINISTRATION ET REDACTION 8, Boulevard Paoli BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 mois	180 frs
6 mois	315 frs
1 an	600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

Le sénateur Mac Mahon répond aux propos de Staline sur la bombe atomique

WASHINGTON. — Le Sénateur Mac Mahon, président de la commission atomique répondant aux propos sur la bombe atomique tenus par le Maréchal Staline a déclaré : « Nous ne voulons intimider personne, mais nous ne voulons pas être intimidés... l'avis du Maréchal Staline sur la bombe atomique n'est sûrement pas partagé par les centaines de milliers de tués ou de ceux qui ont vu les ravages d'Hiroshima et de Bikini.

« Nous possédons la bombe atomique et la Russie ne la possède pas encore, ce fait influence sûrement quelque peu le Maréchal Staline. »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

UN ANNUAIRE DÉPARTEMENTAL

Le plus vieil annuaire de la Corse est de 1785, imprimé à Bastia par Sébastien Batini « imprimeur Regio » ; le dernier est de 1938. Dans l'intervalle, on peut en découvrir une vingtaine, au lieu d'une centaine compte tenu des époques troublées où l'imprimerie n'avait pas toutes ses aises. A toutes les périodes ou toutes les années de lacune marquent son regret. L'annuaire est un outil indispensable à la bonne régie administrative, commerciale, sociale.

On crut, en 1829, être reparti pour une nouvelle série, une série ininterrompue d'annuaires. Las ! la suspension est immédiate. Que manque-t-il ? Une bonne volonté d'entreprise servie par un certain goût et par des encouragements officiels, car l'entreprise à frais d'auteur, à ses seuls risques, n'est pas, dans un département de faible population et de faible activité économique, une affaire de tout repos, rémunérant toutefois du temps et de l'attention.

On avait fini par s'en rendre compte à Paris même. Le 20 Juillet 1831, le ministre de l'Intérieur adressa aux Préfets une circulaire leur demandant de provoquer la publication d'un annuaire départemental partout où il n'en existait pas. Cette invite eut pour résultat la mise en oeuvre, en Corse, de trois ou quatre annuaires pour toute la période de la monarchie de Juillet si tant est qu'on puisse dans ces conditions parler d'annuaires.

Un préfet qui compta parmi les meilleurs, M. Thuillier, voulut réagir en 1858. Il demanda au conseil général, et en obtint, évoquant la circulaire de 1831, une subvention de 500 francs, d'encouragement à la publication d'un annuaire. C'est un bref exposé de motifs qu'il faut retenir.

« J'ai eu le désir de combler une lacune regrettable et de donner satisfaction à un besoin sérieux. Un annuaire mis à la portée de tous, qui donnerait une bonne statistique du pays, le mouvement de la population, la fluctuation des mercuriales, la somme des récoltes en céréales, huiles, vins, etc., qui comprendrait l'analyse de nos travaux et l'expression de nos voeux, un aperçu historique de l'année précédente, des notions exactes sur la géologie de l'île, sur ses mines, ses usines, ses eaux thermales et les ressources que l'on pourrait tirer de nos divers produits, qui reproduirait enfin le nom de tous les fonctionnaires des différents ordres, un tel recueil serait, j'ose le dire, précieux pour le présent comme pour l'avenir, car il disposerait de recourir à des travaux épars et incomplets, et s'il obtenait votre approbation il acquerrait aux yeux du public le caractère officiel qui est la condition de son succès ».

Tous ces termes sont pesés et exacts et chacun en sent bien la nécessité d'un annuaire. Au fait, les quelques modèles qui s'en présentent en Corse peuvent guider une nouvelle tentative qui ne serait ni trop lourde, ni résumée à une nomenclature de noms. On trouve les deux genres dans notre courte série insulaire. Et, au surplus, pourrait-on qualifier de petit détail une réalisation qui serait comme l'image, dans ses renouvellements annuels, de la vie d'un département ?

P.B.

Au sujet des « Vingt villages de la pieve de Lota »

Les « Chroniques de la Vieille Corse » de votre érudit collaborateur : P.B. sont fort intéressantes.

J'ai lu, avec la plus grande attention en ma qualité de pasteur de la plus grande partie de l'ancienne pieve de Lota, celle du Jeudi 19 Septembre courant sur « Les Vingt villages de la Pieve de Lota ». J'ose me permettre, là-dessus, de vous signaler que les deux villages qui manquent dans l'énumération de votre collaborateur sont : Miomo et Ficaniccia. Ces deux agglomérations faisaient partie de la pieve de LOTTA ou Lota et dépendaient de la Communauté de Santa-Maria-de-Lota.

En ce qui concerne l'expression Fille (de Pietrabugno) il est à remarquer que les prêtres de la Communauté de San-Martino-de-Lota l'employaient couramment à l'expression : Paese (pour désigner le hameau d'origine) dans la rédaction des Actes de Catholicité, (Baptêmes, Décès, Mariages.)

Pour ce qui est de Cardo cette agglomération a été détachée du Doyenné de San-Martino-de-Lota en 1872.

Au sujet de la dénomination des villages il n'est intervenu aucun changement dans la Pieve de Lota. La description de la dite pieve conservée dans les Archives de la paroisse de San-Martino-de-Lota porte les dates de 1579 et 1770. Elle mentionne pour la Communauté de San-Martino-de-Lota : Pietranegra, Grisjone, Oratoggio, Acqu'allo, Casanova, Marchetto, Castagneto, Canale, Mola et Annets, et pour la Communauté de Santa-Maria-de-Lota : Mandriale, Ficarella, Partine, Figniccio et Miomo.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur l'expression de mes sentiments respectueux.

Abbé PERGOLA.

A LA CONSTITUANTE

Un accord semble intervenir sur les points litigieux de la Constitution

—)o(—

PARIS. — A l'Assemblée Constituante la bataille politique qui avait Mardi atteint son paroxysme semble en régression.

A l'appel de M. Vincent Auriol les différents chefs de groupes se sont réunis à plusieurs reprises. A l'issue de la 2ème réunion un accord semble se faire sur les points litigieux du problème Constitutionnel.

A L'OFFICIEL

PARIS. — L'Officiel publie :

Ministère de l'Intérieur: Arrêté du sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur modifiant et complétant son cabinet comme suit : Chef-adjoint du Cabinet : Georges Brodles, précédemment chef du Secrétariat particulier. Chef du Secrétariat particulier : Maurice Abadie, précédemment attaché du Cabinet. Chargé de Mission : René Chanelles.

Ministère des Armées : Décret plaçant le Général de Division Aérienne Carayon dans la position de congé définitif du personnel navigant.

Ministère de l'Agriculture : Arrêté fixant les conditions de ramassage et de livraison des fleurs et plantes Aromatiques.

Ministère de la France d'Outre-Mer : Décret fixant le statut dans le cadre Colonial des ingénieurs des travaux Météorologiques.

Ministère de la Production Industrielle : Décret fixant à 19.200 le contingent de White Spirit pour l'année 1946.

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale : Décret déterminant les sanctions à appliquer aux bénéficiaires des prestations des Assurances Sociales ne se conformant pas aux mesures de la protection maternelle infantile...

Ministère du Ravitaillement : Décret fixant le taux des rations pour Octobre.

LA GUERRE DES TROIS AURA-T-ELLE LIEU ?

Par Romain FRUGIER

En ces journées où tout semblerait appeler les hommes au repos, quel est celui qui, conscient des événements, n'ouvre son journal quotidien sans qu'une ombre d'inquiétude ne voile un moment la sérénité qui pourrait meubler son cerveau avide de « farniente » ensoleillé ?

A pas lents, sous les lambris dorés du Luxembourg, les Vingt et Un s'efforcent de fixer le statut du monde.

Mais le monde est devenu trop petit et les appétits sont trop grands.

Entre Byrnes et Molotov s'échangent des défis sévères. Deux conceptions s'affrontent par le verbe. Les adversaires se toisent et se soupçonnent.

C'en est fait de l'isolationnisme !

Molotov l'a tué à jamais.

L'Américain a gagné la guerre, jeté bas fascisme et nazisme. Il était prêt à regagner son continent et à devenir le fournisseur pacifique du vieux monde. Cela est vital pour lui, s'il veut éviter le grave péril du chômage, générateur d'une propagande qu'il redoute.

Or, en face de lui, le Russe, qui a fait sa guerre à son heure, poursuivant les desseins secrets du « rêve du Kremlin », pense que l'Internationale communiste pourrait devenir une réalité.

Le sang coule aux Indes, où une propagande active est menée depuis des années.

Le Moyen-Orient s'agite. La question palestinienne est grave.

L'Egypte, secouée de Suez, exige son indépendance.

En Yougoslavie, le maréchal Tito est aux ordres de Moscou et se fait à Paris son porte-parole.

Que prépare Molotov à Paris ?

Pendant ce temps, non loin du Luxembourg, le Palais-Bourbon connait des débats passionnés sur la question algérienne et le Parlement français des Jules Ferry et des Clemenceau s'abaisse à entendre un Ferhat-Abbas, chaudement appuyé par les communistes.

Le mouvement panarabe se dessine.

En Indochine, on tue, on assassine, on massacre des Français, on attire les admirables troupes de Leclerc dans des guet-apens, et, à Paris, le chef du Viet-Minh donne une garden-party à Bagatelle.

Je n'avais aucune sympathie pour Georges Mandel avant 1940.

J'ai combattu l'homme et le parlementaire dans son fief inexpugnable du Médoc, mais aujourd'hui, saluant la mémoire de ce Français assassiné parce qu'il eût été gênant pour beaucoup, je regrette qu'il ne soit plus là.

Je doute qu'il eût fait rendre les honneurs militaires à un aventurier promu par sa bande chef d'Etat. Je doute qu'il eût laissé en liberté les dix agitateurs du « Manifeste » qui constituent — où dérision ! — avec leurs dix voix une majorité au Parlement.

Et je regarde vers l'Orient.

L'U.R.S.S. entend faire valoir des droits sur les Détroits, et, au même moment, la Yougoslavie abat deux avions américains.

Le problème est posé.

Pour le monde latin et anglo-saxon, il faut choisir.

Au drame politique s'ajoute le problème économique.

Sur une mappemonde trop restreinte pour satisfaire à la fois les marchands de Moscou et ceux de New-York, il faut déterminer des zones limites.

New-York veut le marché de la Chine et celui de l'Europe.

Il a à sa disposition l'arme la plus redoutable, et tandis qu'on discute la paix, il maintient le service militaire, met en chantier des croiseurs et procède à de grandes manoeuvres aéro-navales en Méditerranée.

De l'Acropole au Forum, des rives de Lutèce à celles de la Tamise, on aime la liberté dans l'amour du prochain et dans la quiétude d'un climat qui explique une race.

1939-1945 n'a-t-il été qu'une étape dans l'évolution ?

Demain, la guerre des Trois aura-t-elle lieu ?

« L'Information Radicale-Socialiste »

Au conseil de sécurité

LAKE SUCCESS. — Les délégués des Etats Unis et de l'Angleterre au conseil de sécurité, se sont opposés à l'inscription à l'ordre du jour définitif, de la lettre de M. Gromyko relative à la déclaration des effectifs des forces armées des Nations-Unies dans les pays qui n'ont pas combattu contre les Nations Unies.

Les journaux français n'ont pas paru dans le Tyrol, hier

INNSBRUCK. — 4 journaux quotidiens de la zone d'occupation française en Autriche n'ont pas paru hier, la quantité de papier destinée à la province du Tyrol n'étant pas arrivée en temps utile. Une démarche officielle a été faite auprès du Général Clarck Commandant la zone américaine d'occupation, pour que les personnes chargées de la répartition du papier entre la Haute Autriche et la zone d'occupation française, tiennent davantage compte des besoins des provinces occupées par les troupes françaises.

LA FRANCE, L'ITALIE ET LA QUESTION TUNISIENNE

SUITE

Les défaites françaises de 1870-1871 incitèrent les ministres de Victor-Emmanuel II à se payer d'audace. Une escadre fut armée à Spézia, mais les représentants de l'Angleterre et de la France s'opposèrent à toute action navale. Le président Visconti Venosta, déjà fort embarrassé par l'acquisition contestée de la Rome pontificale, n'osa pas s'exposer à une riposte indiscutable des deux grandes puissances méditerranéennes. Le 30 mars 1871, Jules Favre félicita Rothan, notre représentant à Florence, pour son succès dans cette affaire (succès qu'il devait en partie à son collègue anglais Sir Paget). Tandis que Londres obtenait de substantiels avantages dans la Régence par suite de l'éclipse passagère de la France (concession de la ligne Tunis-La Goulette, traité perpétuel anglo-tunisien), les Italiens ne demeuraient pas inactifs. Les Siciliens, chassés de leur île par la surpopulation et le manque de travail, fondèrent des noyaux de peuplement à Tunis, à La Goulette et à Grombalia. Le « Colonial » Frediani se fit le pionnier de ce courant démographique qui pourrait faciliter une mainmise économique sur la Régence. En 1872, ses compatriotes se firent adjuger le monopole des services d'hygiène à Tunis avec le droit d'imposer immeubles et magasins pour se dédommager de leurs frais. Au cours de la même année le major Ricci vint étudier sur place les conditions de l'envoi d'un corps expéditionnaire dans la Régence et, à la suite de ses rapports un plan complet invasion fut adopté à Rome. Frediani, en attendant la conquête politique, entrevit la possibilité de monter une société industrielle monopolisant d'abord télégraphes gaz et pêcheries, puis se faisant réserver le privilège des prospections minières. En escomptant la réalisation de ces projets il indiqua comme premier objectif le rachat de la ligne anglaise Tunis-La Goulette, l'armateur génois Rubattino encouragea l'exemption d'impôt pour ses compatriotes. La participation du Bey à la guerre turco-russe de 1877-1878, ayant imposé au peuple tunisien de lourds sacrifices, l'Italie songea à s'assurer des gages politiques. Lors de la visite à Schoenbrunn du prince héritier Humbert l'ambassadeur royal Robilant et le ministre hongrois Andrassy, échangèrent des vues sur une occupation éventuelle de la Tunisie ; l'écho de ces ouvertures parvint jusqu'au Quai d'Orsay. Or, malgré ses défaites de 1870, la France n'en était pas réduite à renoncer à sa position de premier ordre dans la Régence devant les appétits de la jeune nation italienne.

V. — Développement de l'influence Française dans la Régence (1873-1877)

Après le court passage au consulat de France à Tunis du baron de Billing, qui se défendit mal contre les empiètements de ses collègues anglais et italien (Wood et Pinna), le duc de Decazes ministre des Affaires étrangères, envoya dans la Régence un consul général bien décidé à ne pas laisser périmer les droits de son pays. Roustan. Entré dans la carrière en 1857 il avait particulièrement bien réussi à Beyrouth. Arrivé à Tunis, il sut gagner la faveur du tout-puissant premier ministre et favori du bey, le général Kereddine (un homme d'origine turque). Wood ayant fait confirmer, pour une société anglaise le droit d'exploiter la ligne Tunis La Goulette, « porte d'entrée dans la Régence », Roustan fit reconnaître pour la Compagnie française Bône-Guelma la concession de la voie dite « de la Medjerda », reliant Tunis au réseau algérien et du chemin de fer de Tunis à Hamam-Lif. La France prenait pied directement dans la Régence et, par ses chantiers et son influence elle allait ... dans ... pays ... de transport.

Roustan fut ... par l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, dans la préparation du protectorat. En 1875, avec l'appui du Pape Pie IX ce prélat obtint que le vicariat apostolique de Tunisie soit confié deux Pères Blancs français à surer la garde du tombeau de Saint Louis. En 1876, il acheta à un dignitaire arabe 9 hectares sur la colline de Byrsa et entreprit d'y édifier une basilique d'où rayonnerait l'influence des missionnaires français sur la Tunisie et même sur l'Afrique noire. Le Père Delattre commença à entreprendre des fouilles archéologiques sur l'emplacement de Carthage, l'évocation de la vieille métropole punique ... le don d'irriter les susceptibilités « romaines » de la presse italienne. Le 3 juillet 18.. Mgr Lavigerie se rendit à Tunis afin de lier le bey et arrêta son plan d'annexion religieuse du territoire de la Régence à son diocèse d'Alger. Il se rendit compte de ce que pouvait faire la France pour donner par son influence le courant d'émigration italien. « Pourquoi écrivit-il la France ne mettrait-elle pas un écu sur chaque motte de terre où l'Italie met un homme ? Il se lia avec Roustan : l'archevêque et le consul s'entendirent pour faire triompher la cause de leur patrie dans le dernier Etat barbaresque et, personnellement Mgr Lavigerie écrivit à Waddington successeur de Decazes au Quai d'Orsay pour que la IIIe République prit pied dans la Régence.

(A Suivre).

Au congrès mondial de la Foi à Londres

LONDRES. — Le Congrès mondial de la Foi, au cours de sa dernière session a adopté une résolution dans laquelle, constatant qu'une Paix durable et l'établissement du progrès et de l'ordre ne peuvent pas être assurés sur la terre avant que le sentiment de solidarité anime l'âme humaine, fait appel à tous les représentants de l'opinion religieuse pour des mesures pratiques et nécessaires afin que la voix de la religion se fasse entendre dans le monde entier.

JOURNEES DU SOUVENIR A SHIRMLEK au cours desquelles a eu lieu l'inauguration d'une stèle commémorative élevée à la mémoire des déportés morts au camp de Shirmeck.

La stèle est gardée par des anciens détenus du camp.

Les séances de projection au Festival de Cannes

CANNES. — La ... d'hier au Festival de Cannes a débuté par la projection ... du film ... Etats-Unis ... : « Flicker Flashbacks » ... « En Route » ... la Hollande, a fait revivre dans de belles images ... pendant l'occupation, pour la libération ...

« Brigade Danoise en Suède » est le troisième film que le Danemark présente depuis l'ouverture du Festival ... « La Lettre » et « La Vipère ». Ce court métrage est l'historique de la création en Suède de la brigade des volontaires Danois échappés de ce pays. On assiste à leur instruction militaire ...

« Ballet Moscou » a terminé la séance. C'est un film russe. Il s'agit d'une suite de numéros de danses et de chants exécutés par les élèves de l'école des milliers. S'il diffère ... de la production de guerre présentée par l'U.R.S.S. jusqu'à présent, malgré une ... la fin, il dégage la même impression de naïveté s'expliquant du fait que le cinéma Soviétique est destiné à un très grand public.

Les irrédentistes devant la Cour de Justice

(Suite)

Au début de l'audience de l'après-midi M. Bourgeaud revient à la barre et parle de la demande, dont il a trouvé copie au cours de la perquisition qu'il a effectuée au domicile de Grimaldi, et que celui-ci avait formulée au autorités italiennes afin d'être engagé dans la milice, lors de la campagne d'Ethiopie, et d'une carte que Grimaldi aurait reçue d'un certain Filippini partant de Borgo, et qui se terminait par ces mots : « Buon lavoro ».

Grimaldi réfute toutes les accusations.

Le commissaire Prax succède à M. Bourgeaud, dit la participation qu'il a prise lors de l'arrestation des traîtres, et que celle de Marchetti a été manquée volontairement ou involontairement par le Sous-Préfet Marat. Affirme que Grimaldi aurait été le promoteur ainsi que l'affirme M. Simonpaoli Paul de qui témoignage a été sollicité par les italiens à Marbeuf à la suite des paroles que M. Prax aurait prononcées lors de la chute de Mussolini.

Pierre SEMIDEI a interrogé Grimaldi le 18 Mai 1943 lors de la plainte que M. Chamonal avait adressée à la police au sujet du vol d'un livre et maintient que Grimaldi aurait déclaré à l'issue de l'interrogatoire « je suis outré de constater que la police française donne suite aux plaintes formulées par des individus tel que Chamonal que j'ai fait arrêter, je vais de ce pas à la caserne Marbeuf le faire extraire de cellule pour le faire cravacher et au besoin fusiller ».

Grimaldi nie avoir tenu de pareils propos.

Gaston CIPRIANI a vu Grimaldi entrer au chalet « Bellevue ».

Dominique SIMONPAOLI a vu Chamonal à la suite de la plainte qu'il avait adressée à la police française au sujet du livre, revenir roué de coups par les carabiniers, parce qu'il ne voulait pas retirer la plainte. Chamonal lui aurait d'autre part confié que Grimaldi accompagnait les carabiniers lors de son arrestation.

La présence à la barre de Luccarotti Marie, femme d'un des accusés, actuellement en fuite, est l'objet d'une controverse assez vive entre le ministère public et la défense. Elle dépose et affirme que Grimaldi a écrit les articles et discours que son mari signait ou prononçait, car ce dernier était illettré.

BATTESTI René ancien détenu politique à Marbeuf dit que Grimaldi assistait à un de ses interrogatoires.

COLOMBANI Charles inspecteur de police arrêté le 11 Décembre 42 a été mis en présence de Grimaldi qui l'a insulté et menacé puis a donné ordre à un italien de le ramener dans sa cellule.

La Vve REBOLI impute à Grimaldi l'arrestation de son mari déporté, mort à Castelforte, sous un bombardement.

François GIACOMETTI rapporte que Chamonal lui a dit avoir été giflé par Grimaldi devant le juge italien parce qu'il refusait de retirer sa plainte.

TOSI Charles déporté en Italie précise que Chamonal a été fusillé comme otage à Modène et confirme les déclarations de Mme Reboli, ajoute en outre que Grimaldi avait menacé de faire fusiller la femme et les enfants de Reboli s'il ne parlait pas. Grimaldi proteste.

M. le commissaire Prax reprend la parole pendant quelques minutes, dit la participation de Grimaldi qu'il vient d'apprendre par un témoignage digne de foi, à son arrestation.

Grimaldi se dresse : « c'est une manœuvre de la dernière heure, une machination ourdie contre moi ».

M. ZUCCARELLI demande à M. Prax s'il n'est pas l'auteur d'une liste d'otages réclamée par les italiens.

M. Dumay commissaire spécial avait fourni une liste de 15 personnes dont la plupart n'étaient pas à Bastia et les autres n'avaient rien à se reprocher.

Grimaldi, tendant le bras en direction de M. Prax dit « J'accuse... »

La foule du prétoire crie au poteau... à mort...

Le président lève la séance qui est renvoyée au lendemain matin à 9 heures.

AUDIENCE DU 26 SEPTEMBRE

VERSINI qui n'est autre que Maestrale le grand poète corse, vient témoigner avec sa verve habituelle. Il accuse Rocca de l'avoir fait arrêter à plusieurs reprises au moment de l'occupation et affirme que Rocca recevait de l'argent de l'Italie avant et durant la guerre.

Questionné par la défense il a des réparties heureuses, mais ne peut préciser des sommes que Rocca aurait reçues pour prix de sa trahison.

Le défilé des témoins se poursuit devant un auditoire qui chaque jour est de plus en plus nombreux.

CASELLI Ange détenu à Marbeuf a été interrogé 2 fois par Grimaldi en présence du lieutenant Vassalli. Il lui promettait chaque fois la liberté s'il consentait à dénoncer ses camarades.

FRATICELLI Jean Benoit détenu au fort de Mailleboix à Calvi, impute à Grimaldi l'arrestation des résistants du cercle des Gourmets, à la suite de propos qu'il aurait tenus en 40 entr'autre « le sang appelle le sang ».

AGOSTINI également compagnon de détention de Grimaldi à Mailleboix relate son activité fasciste dans le camp.

Le gendarme JORIO a été témoin de l'incident de l'autobus, que l'on s'en souvient Rocca a relaté à sa façon.

Rocca insinue que le gendarme se trouvait alors en état d'ébriété.

FERRALI Pierre ancien boursier du gouvernement fasciste, a eu à traduire en 1941, étant employé à la Sécurité Militaire un télégramme officiel émanant de Livourne et adressé aux carabiniers d'Ile d'Elbe leur demandant de faire l'impossible pour sauver les irrédentistes de la région d'Ajaccio. Il a également entendu dire il y a plus d'une dizaine d'années, à Francesco Guerri, qu'il rencontrait Rocca et d'autres irrédentistes dans une ville de Suisse.

Après l'audition de Ferrali l'audience est levée et renvoyée à 15 heures.

(A suivre).

Etude de Me GIANNUCCI

NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte reçu par Me GIANNUCCI, Notaire à Bastia, le 19 Sept. 1946, enregistré, Madame MAGAGNI Elvira veuve PASSINI, Commerçante et consorts, demeurant tous à Bastia, ont vendu à M. Jean NOYAU, demeurant à Bastia, le fonds de commerce de Mercerie-Layettes exploité à Bastia, Rue Neuve St Roch N° 2.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Me Giannucci, notaire à Bastia.

Pour première insertion.

A. GIANNUCCI.

CABINET MEDICAL

Le Docteur Xavier ORSINI, 27 Bd Paoli, reprendre les consultations Mardi 1er Octobre.

Etude de Me RAMELLI

DOCTEUR EN DROIT
NOTAIRE A BASTIA

Aux termes d'un acte reçu par le Notaire soussigné le 23 août 1946, enregistré, M. Pierre Mathieu GIOVANNONI, transporteur à Morité, a vendu à M. Mattei Dominique, transporteur à Prunelli di Casacconi, les fonds de commerce de transport de voyageurs et marchandises qu'il exploite sur la ligne Prunelli di Casacconi-Casacconi-Bastia.

Les présentes ont été publiées au Bulletin officiel des ventes de fonds de commerce du 21 septembre 1946.

Les oppositions s'il en est seront reçues au plus tard dans les dix jours de la présente insertion au domicile de l'acquéreur à Prunelli di Casacconi.

Pour deuxième insertion :
RAMELLI. Notaire.

Régent-Cinéma

du 26 Septembre au 2 Octobre

AU PROGRAMME
CLAIRE TREVOR - JOHN WAYNES
et GEORGES BANCROFT

DANS :

La Chevauchée Fantastique

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 15 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Dans le creux de l'oreille

BILLET BASTIAIS

Je disais l'autre jour que les classes sociales avaient été profondément bouleversées du fait de la guerre. La vieille notion de la situation respective des partis politiques est à reviser aussi.

Sont maintenant seuls à gauche : les radicaux, les socialistes et les Trotz Kystes (que les Staliniens s'obstinent à insulter gratuitement du terme d'hitlériens sans l'ombre d'une preuve).

Peuvent être classés au fond à droite : le M.R.P. flottant et composite qui ne tardera pas à éclater et à s'effriter comme se sont scindés des groupements comme le Front National et le M.L.N., le P.R.L. qui est le parti de la droite possédante traditionnelle et quelques isolés dits « d'action paysanne » et enfin.. le parti communiste russe.. euh ! pardon ! français !

Toutes les sympathies que ce parti avait pu acquérir grâce à son dynamisme, son action sociale et sa brutale franchise doivent s'être dissoutes devant son attitude chauvine, belliqueuse, militariste (dans le mauvais sens du mot), anti-libérale et intolérante.

Grâce au rôle qu'il a joué dans la Résistance le Parti Communiste espère en Corse mener à bien sa véritable entreprise : un asservissement méthodique de l'individu à l'Etat, qui effraierait tout homme pensant s'il savait aller jusqu'au fond de la question.

Evidemment, il y a le type du parlementaire qui dit — comme on me l'a répété —, « Il vaut mieux être député Communiste que professeur dans un trou à crever de faim ! » (Ce n'est pas de Monsieur Giovoni qu'il s'agit).

Il y a le militant aveugle qui suivra jusqu'au bout ses chefs sans se demander qui tire les ficelles de ces pantins.

Il y a enfin en Corse le paysan et le brave homme, aigri par les difficultés qui espère voir du nouveau et des réalisations profitables.

Il y a aussi l'argent dépensé sans compter pour des buts lointains. Et j'ai toujours un sentiment de tristesse en pensant aux bons Corses pris au piège des paroles enflammées, des promesses étourdissantes, du battage de foire et ce parti qui n'est plus, hélas, léniniste, mais stalinien plus d'extrême gauche, mais de droite peut être, aujourd'hui girouette mue uniquement par l'impérieux vent de l'Est.

SIMON-JEAN.

UKRAINIEN ?

La rédaction du « Petit Bastiais » aura l'honneur d'offrir un coquetier d'honneur à la personne qui voudra bien traduire « en clair » les deux premières phrases de l'article « Pour rir ou Mourir » (sic) paru dans le « Patriote » de samedi.

La première phrase ne comporte que quatorze lignes et demie, il est vrai.

Mais la seconde en compte dix huit.

De désespoir de n'avoir pu comprendre cette langue étrange, un de nos amis a, non sans mal, « cassé sa plume ». (Ainsi qu'il est dit dans le même article)

Il est vrai que c'est peut-être de l'ukrainien !

ON NOUS ÉCRIT...

M. le Directeur du « Petit Bastiais ».

Je crois devoir porter à votre connaissance le fait suivant :

Nouveau débarqué en Corse en vue de me rendre précipitamment chez des amis à Saint Florent, je me suis heurté aux plus grandes difficultés pour découvrir le lieu et l'heure des départs du Car assurant le service de cette localité.

La première personne à laquelle, à l'arrivée, j'ai demandé ce renseignement ne m'a pas répondu (peut être parce qu'elle ne comprenait pas le français.

La deuxième l'ignorait.

La troisième (un agent de police) m'a répondu que ce'était par là derrière (sic)

La quatrième m'a dit que c'était devant « une certe ».

Ce mot n'ayant pas la même valeur que sur le continent je n'ai pas trouvé.

Enfin la cinquième m'a obligeamment renseigné.

Evidemment, je ne demande pas comme à Nice, une gare Centrale, des Cars, mais ne croyez-vous pas que la Municipalité, dont j'ignore complètement la nuance politique, se devrait de faire apposer dans le Centre de la Ville un panneau signalisateur, indiquant *le lieu et l'heure des départs des Cars partant de Bastia*.

Dans une ville comme Bastia, qui par ailleurs doit attirer le tourisme ne croyez-vous pas que ce serait là une mesure tout à fait élémentaire ?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Henry de Chateauvert,
venant de Valence (Drôme).

Cher Monsieur,

L'élément actif de la municipalité étant fort occupé à faire de la propagande pour un parti politique, ne comptez pas trop sur une solution rapide pour les faits que vous signalez.

Vous n'êtes malheureusement pas au bout de vos surprises si vous séjournez à Bastia. Bon séjour tout de même, cher Monsieur ; et tirez plus complet du paysage, du climat, et de l'accueil Corse, que de la tenue de la cité !

N. D. L. R.

ASCO

Bizarre inauguration d'un Monument aux morts

Le 17 août 1946 le parti Communiste d'Asco (lui seul) inaugura sans autorisation une plaque aux morts de la guerre 1939-45 ? Même pour le culte de ceux qui sont tombés pour la France ces messieurs veulent la discorde ? Le monopole de l'administration et du Patriotisme ? (Deux qualités dont beaucoup de cette secte n'ont pas toujours fait preuve (sous l'occupation Ennemie par exemple)

Il a été créé un Comité et une quête en secret a été effectuée seulement chez les adhérents du parti et sans même daigner demander l'obole et l'assentiment aux parents dont les Enfants ont payé du sacrifice de leur vie pour défendre la patrie. Pour les autorités locales une vague invitation.

Il est réellement pénible de voir dans notre village semblables procédés, et on croit rêver quand on voit que ceux qui vitupéraient le Front populaire qui prônaient la Kollaboration sous Pétain et disaient que les Russes ne tiendraient pas cinquante jours devant les boches se croient maintenant les seuls patriotes. Changer de veste est chose très simple pour certaines personnes.

Mais, à ce comble, cette apogée du cynisme s'ajoute une injure grave aux morts des deux guerres 1914-1918 1939-45. Car aux premières places devant leur monument se trouvaient pour cette manifestation de parti certains meneurs qui en 1942 cherchaient des ouvriers pour l'Allemagne et criaient « vive Laval » dans des réunions de propagande.

Signé : un résistant authentique.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE à 22 Heures
AU CAFE RICHE
LE GRAND BAL DE LA SEMAINE
CYCLISTE
Orchestre - Buffet - Attractions
Les femmes sont invitées gratuitement.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 27 Sept. : St Côme.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
JEUDI 26 SEPTEMBRE 1946
Température : + 25.
Baromètre : 780.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 26 SEPTEMBRE

NAISSANCES : Tapiero Marc ; Arrighi Antoine Lucien.

MARIAGES : Ristori Marie Louis Christophe mécanicien aux CFD et Straboni Marie Sébastienne, s. p.

DECES : Ecole François Marie, 31 ans célibataire ; Marcelli Marie Lucie, 6 jours Simoni Damienne, 86 ans, veuve.

PRISE d'ARMES

Une prise d'armes aura lieu le Vendredi 27 Septembre 1946, à 10 heures à Bastia, Place St Nicolas.

Au cours de cette prise d'armes le Général LELONG, Commandant la Subdivision Militaire de la Corse, procédera à une remise de décorations.

Le Général commandant la Subdivision invite les Autorités civiles et religieuses ainsi que les officiers de réserve de la Garnison à assister à cette cérémonie.

L'autorité Militaire.

Le "CASABIANCA" à Bastia

Nous apprenons en dernière minute que le sous-marin « CASABIANCA » qui a participé à la libération de la Corse était attendu hier dans la soirée à Bastia.

Troubles en Grèce et aux Indes

LONDRES. — On signale que depuis 3 jours dans le Nord de la Grèce des partisans sont aux prises avec les troupes de l'armée régulière.

LONDRES. — De nouveaux troubles ont éclaté aux Indes.

POUR LE CLOCHER DE LA VICTOIRE
et de la reconnaissance à
NOTRE-DAME DE LAVASINA

Ignace Padovani 500 ; Anonyme 1.000 Anonyme 500; Paroisse de Costa 900; Tal des-Battistini, Monticello, 1.000; Mr Emmanuelli-Capifali, Montemaggiore, 1.000; Paroisse de Zilia 2.470; Paroisse de Monticello 3.875; Mlle Mimi Multedo, Ajaccio 500; Abbé Bernardini Curé de Poggio-di-Venaco 1.000; M. Alfonsi, Vivario 100; Giudicelli Maurice, Luri 500; M. Stefani Dir. P.T.T. 50; Fanfan Quilighini, Vendese 100; Ajaccio, conseiller 200; R. Antonini 100; Anna C. 50; Palu-Angeli, Baraglio 100; Mattei André à Croce 500; Paroisse de St Florent 2.150; Corté, Tertiaires de St François 2.000; M. Palazzi 200; Mlle Salvarelli 500; Curé Costa et Paroisse de Poggio d'Oletta 2.235; Doyen Giannoni 500; Paroisse de Rogliano 6050; Liparelli 200; Paroisse de Patrimonio 7.455; Barbaggio 835; Rutali, Pauline Flori 200; Anonyme 200; Salvarelli Abraham 200; Curé Morditoni 1.000; B. Breitaupt 1.000 et Paroisse de Pozzo 7.000; de Porretto 4.000; Morganti J.-L. 1.000; Saturnini Bellini 200; Chanoine Lucchini 300 et Paroisse Serragio 6.350; Anonyme Bastia 100; Ernie, Mlle M. Françoise Léonelli 200; Corté Valentini, Facteur 110; Marcelli, Tavera 100.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Avis et Communications

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE BASTIA

Les Membres de l'Association sont priés de vouloir bien assister à la Prise d'Armes qui aura lieu, ce matin à 10 heures sur la Place Saint Nicolas, au cours de laquelle il sera procédé à la remise de décorations par le Général LELONG Gouverneur Militaire de la Corse.

Rendez-vous à 9 heures 30 précises devant la Sous-Préfecture.

Le Secrétaire Général
J. ANTONIOTTI.

LA SOCIETE AIR FRANCE Communique

Les expéditions d'huile ne seront admises dorénavant qu'à la condition suivante : les récipients devront être emballés dans des caissettes contenant une matière absorbante en quantité suffisante au cas où le liquide viendrait à se répandre.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

A l'occasion du départ de notre camarade Soulairol, Secrétaire Fédéral muté sur le continent, la section socialiste de Bastia organise en son honneur un apéritif dans la grande salle de l'Hôtel de France, dimanche 29 septembre à 18 h. 30. Les adhérents sont priés d'assister nombreux afin de témoigner à notre camarade la preuve des regrets unanimes que nous cause son départ, ainsi que celui de sa compagne la camarade Soulairol.

Le Secrétaire Général
A. LEONI.

SOCIETE DE CHASSE DE St HUBERT

La Société de Chasse Saint-Hubert, fait connaître à tous ceux qui ont déposé des Armes pendant l'occupation et en possession de récépissé, qu'ils peuvent retirer aux bureaux de la Reconstruction, les formules de demandes, concernant le remboursement.

Ces demandes sont à adresser avant le 1er Octobre 1946.

Le Président.

SYNDICAT DES OLEICULTEURS DE LA BALAGNE

Paysan réveille toi !

Oléiculteurs — Mouliniers — Commerçants. Vous tous que l'huile d'olive intéresse. Adhérez au Syndicat des Oléiculteurs de la Balagne.

Le Comité d'Org.

SPORTING CLUB BASTIAIS

Les équipiers dont les noms suivent sont convoqués pour ce soir à 18h.30 au siège social « Café des Palmiers » : Poletti; Patroni; Matelli; Vendasi; Rovinalli; Rossi; Constant; Mortilini; Brunini I; Brunini II; Bertrand; Luccioni; Morioni. Déplacement à Corté.

Les personnes désireuses de se déplacer à Corté sont prévenues qu'un train spécial sera organisé avec départ à 9h. dimanche matin. Prix des places aller-retour : 170 frs. Se faire inscrire au « Café des Palmiers » avant ce soir à 16 heures.

DU 25 Sept. AU 1 Oct.

FORTE TÊTE

avec RENE DARY
AZAIS et Roland TOUTAIN

1ère partie
Documentaire : « PATHE JOURNAL »
SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 18 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

LA PREFECTURE COMMUNIQUE :

A partir du mois d'Octobre prochain il sera possible de faire distribuer les quantités d'allumettes suivantes :

1. — par les débitants de tabac de régie : quatre boites par fumeur inscrit et une boite par fumeuse inscrite ;

2. — par les détaillants de l'alimentation : une boite par titulaire de la carte d'alimentation.

Examen d'entrée au Cours Complémentaire de garçon de Bastia.

L'examen d'entrée en 1re Année du C.C. aura lieu à l'Ecole de la Haute-Ville, Vendredi 4 Octobre, à 8 heures.

Conditions à remplir par les candidats :

1.) Etre âgé de 11 ans au moins et de 14 ans révolus au plus au 1er Janvier 1946.

2.) Avoir été reçu au C.E.P. ancien régime ou à la 1ère partie du C.E.P. nouveau régime.

Adresser les demandes d'inscriptions et les pièces justificatives au Directeur du C. C.

Le Directeur du C.C. : D. PAOLI.

ECOLE DE COMMERCE DE BASTIA
reconnue par l'Etat
1 Rue Salvator Viale

La rentrée des classes est fixée au 7 octobre.

Le Directeur.

RENTREE DES CLASSES
PENSIONNAT PUCCIO
Internat : Mardi 8 Octobre.
Externat : Mercredi 9 Octobre.

SYNDICAT GENERALE
des TRANSPORTEURS du NORD de l'ILE

Réunion générale Lundi 30 Septembre à 10 heures au casino de la plage.

Ordre du jour important.

Présence de tous les transporteurs indispensable.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

MALONY RADIO
UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Favale
REPARATION
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE appartement quatre pièces. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE cause double emploi beaux meubles anciens Mme Flach 3 Place St. Nicolas. Bastia.

A VENDRE Moto Terrot 350c. éco. S'adresser Garage Citroen Route de Toga Bastia.

A VENDRE, Chambre et meubles divers. S'adresser, 3 rue de la Banque au 3ème, de 14 heures à 17 heures.

Pour achats - Ventes Immeubles Adressez-vous à M. VINCENTELLI Jean Pie percepteur en retraite.
16 Bd PAOLI - Bastia

70e Année — No 244 PRIX 3 frs. Samedi 28 Septembre 1946

000226

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
3, Boulevard Paoli "BASTIA"
Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2637
Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois :	180 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Préfets Corses de la 3e République

Le fait que la Corse n'a presque jamais été administrée par des préfets originaires de l'île peut s'expliquer pour la crainte du pouvoir central de les voir s'abandonner à la tendance partisane ; il s'explique également par leur propre méfiance de cette tendance, car, presque tous issus de la politique, ils connaissent la difficulté de se libérer des liens partisans. Toutefois, il faut le répéter, l'expérience d'une administration générale et normale par des préfets corses n'a pas été faite dans l'île.

Mais la mission préfectorale a toujours été sollicitée largement par les corses sur le continent, notamment sous la troisième république. De 1870 à nos jours on ne compte pas moins de 40 préfets d'origine Corse : peu de départements peuvent dire qu'ils n'en ont pas connus, et aucun ne peut se flatter d'en avoir offert à l'administration dans cette proportion.

La fonction comporte des risques, devant lesquels nos compatriotes, à la faveur également de son prestige, n'hésitent pas. Le fait même de cette non hésitation est une prédisposition au succès.

Ce succès, dans l'ensemble, a été constaté avant tout, à la faculté des corses de manœuvrer les hommes, politiques ou fonctionnaires, ce qui est presque le propre d'un administrateur de cette catégorie, et le propre également d'un acteur de cette tactique électorale élevée dans l'île à la hauteur d'une Ecole.

Trop brèves, et méfiantes, la Restauration et la monarchie de Juillet ne recrutent pas leurs préfets en Corse ; le second empire y va rondement, mais moins que la troisième république, qui, dès 1874, commence une série de nominations avec celle de M. Sébastiani dans la Creuse, avec continuation dans la Nièvre et la Haute-Vienne.

Nous trouvons ensuite : en 1877 M. de Poli dans le cantal ; en 1878, M. Filippini dans les Pyrénées-Orientales, continuant dans la Manche et la Loire, terminant sa carrière comme gouverneur général de la Cochinchine.

M. Grimanelli, nommé en 1881 dans les Deux Sèvres, passe ensuite, accommodeur de situations dérangées dans la Hte. Savoie, le Gard, la Charente-supérieure, l'Oise, la Loire et les Bouches-du-Rhône.

Voici toujours dans l'ordre chronologique : également en 1881, M. Favalelli (Var, Haute Marne, Manche ; en 1886, M. Beverini Vico (Htes Alpes, Lot, Orne, Aude, Eure) ; en 1876, M. Canro (Tarn et Garonne) ; en 1907, M. Coggia (Htes Pyrénées, Basses Pyrénées) , en 1912, M. Ceccaldi (Lot, Htes. Pyrénées, Aube, Loire, Vienne, Seine-Supérieure).

A partir de 1914 les nominations se succèdent à une cadence plus rapide : Delfini Maestracci, Tavera, Benedetti Vittini, Scamaroni, Susini etc... etc... De 1914 à 1934, en vingt ans, quinze nominations.

Ce serait trop simple de dire que les Corses savent jouer de leurs influence ; Plus exact de répéter : The right man in the right place.

P.B.

L'intervention du Président Herriot à propos de la loi électorale

Si quelqu'un avait pu me convertir à la R.P., c'eût été sans doute M. Denmois avec sa bonne humeur et son optimisme qui lui a fait annoncer que le projet allait recevoir une adhésion unanime : c'est une hypothèse peut-être un peu risquée (sourires).

Mais je demeure un de ces esprits peu clairvoyants dont M. Sangnier a parlé et je viens, au nom du Rassemblement des gauches, proclamer ma fidélité au scrutin majoritaire.

Je m'excuse de ce qui, dans mes propos sera un peu mérovingien (sourires), mais si, à cette époque, la marche était moins rapide, les accidents aussi étaient moins graves. (Sourires, applaudissements

Au reste, nous n'avons pas d'illusions excessives. Nous avons essayé de faire soumettre à notre commune souverain ce système dont vous êtes si sûrs qu'il lui plaît. Vous avez voulu épargner au peuple la peine d'avoir à se prononcer.

Est-ce la vraie raison ? Vous l'avez dit, la courtoisie nous oblige à le croire, permettez-moi de conserver quelques réserves.

Nous avons eu un succès d'une heure quand nous avons obtenu une très courte majorité contre la commission. Puis, reprenant un amendement de M. Bammel qui avait été défendu par M. Bourdan, M. Betolaud a proposé positivement de soumettre la loi électorale au référendum nous avons été battus.

Nous avons eu peu de consolation devant la commission, où la proposition d'établir un scrutin majoritaire a été repoussée par 22 voix contre 1 et 5 abstentions ce qui est, évidemment, un succès relatif.

Et, cependant, nous restons attachés au scrutin majoritaire et hostiles à la R.P., même après les considérations exposées avec talent par M. Denmois.

Je ne tirerai pas un argument facile des complications que présente le projet de la commission. Je comprends maintenant pourquoi M. Sangnier l'aime : c'est, s'il veut me permettre d'employer amicalement et respectueusement cette formule, au double titre d'esprit angélique et de polytechnicien. Mais nous, qui n'avons ni ces lumières ni ces grâces (sourires), nous restons hostiles à la R.P.

Dans cette époque assez sévère, où les joies, même les joies de l'esprit, sont rares, il suffit de lire l'article 15 devant une assemblée pour provoquer ce que nos comptes rendus appellent une « hilarité prolongée », et même, au bout de quelques phrases, l'auditoire demande grâce.

Mais je ne me livrerai pas à ce jeu et je me bornerai à deux arguments.

Quand, l'an dernier, on a proposé ce mode de scrutin au peuple français, il était sous l'empire de la formule : « du neuf et du raisonnable », et peut-être même voulait-il plutôt du neuf que du raisonnable. Il a cru qu'on lui présentait une formule de justice, mais maintenant il en a fait l'essai. On lui a mis entre les mains des bulletins comprenant un certain nombre de noms, jusqu'à 8 ou 9 parfois, bulletins préparés en dehors de lui au sein d'organisations irresponsables.

M. Jacques Duclos. — Dans le scrutin d'arrondissement aussi, on désignait les candidats en dehors du peuple souverain.

M. Edouard Herriot. — Non, car si généralement les propositions étaient faites par les comités, il n'était pas interdit à un homme de courage de venir se présenter seul et directement devant les électeurs. Certains hommes de la IIIe République ont commencé ainsi leur carrière. Je ne crois pas que ce soit un progrès de supprimer la possibilité de telles initiatives. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche.*)

Avec la R.P. les listes sont préparées, et j'admets que ce soit en dehors de toute manœuvre, par les partis. Certes, les partis sont indispensables dans une démocratie ; nous appartenons à un parti et nous y sommes fortement attachés. Mais le parti ne doit pas dominer le souverain, qui est le suffrage universel. Ils sont faits pour organiser la République et non pour restreindre les droits du peuple souverain.

En préparant les bulletins, vous restreignez la liberté du corps électoral. Nous ne voulons pas, nous, que l'affirmation de principe : le peuple est souverain, soit contredite par les faits. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche et à droite.*)

On nous a objecté, tout à l'heure : avec votre système, vous allez à la multiplicité des partis.

Je n'en suis pas sûr. Mais si c'est vrai, est-ce un mal ? Est-ce qu'à l'intérieur d'un grand parti comme le parti socialiste, il n'y a pas toujours eu des écoles différentes ?

Réfléchissez aussi à ceci : la notion de parti peut être artificielle doctrinalement, quelle différence par exemple y a-t-il sur le plan doctrinal entre parti communiste

(Lire la suite en 2me page)

LA FRANCE, L'ITALIE ET LA QUESTION TUNISIENNE

suite

D'ailleurs, les ambitions italiennes n'avaient pas échappé à la vigilance de nos ministres des Affaires étrangères. Le 19 novembre 1876 dans les instructions qu'il donnait à notre représentant près le Quirinal Decazes avait catégoriquement affirmé la position de la France dans la question de Tunisie : « Nous ne pouvons y tolérer l'établissement d'une puissance européenne quelconque sans danger pour la sécurité de l'Algérie et nous serions obligés, en pareille conjoncture ou d'engager une lutte d'une gravité extrême par ses conséquences ou de subir une situation qui ferait porter tout le poids des armements dont chacun aurait profité à notre détriment. Sans croire aux projets prêtés à l'Italie », écrivait trois semaines plus tard Decazes, « nous serions heureux de le savoir désavoués par elle ». Noailles, notre ministre à Rome s'en ouvrit à Melegari, ministre des Affaires étrangères de Victor-Emmanuel II. Melegari pris de court, assura que « le Gouvernement italien ne songeait en aucune façon à un agrandissement territorial aux dépens de la Tunisie et qu'il ne projetait aucune action de ce côté ». Noailles prit acte de ce langage qui désavouait les campagnes de presse rappelant le duel Rome-Carthage ou les complaisantes déductions de géologues transalpins insistant sur la nécessité de ressouder le continent sicilo-africain enseveli au tertiaire sous les flots de la Méditerranée.

VI. — Le Congrès de Berlin
(Juin-Juillet 1878)

Lors de la réunion du Congrès de Berlin tandis que le comte Corti plénipotentiaire italien, était réduit, par l'intervent... de son pays, à pratiquer à s'a mains corps défendant, la politique des « mains nettes », le plénipotentiaire français Waddington se vit offrir la Tunisie par Bismarck et par Salisbury. Ce dernier, que pour des raisons d'équilibre méditerranée ne tenait pas à ce qu'un même drapeau flottât en Sicile et au cap Bon fut très explicite :

L'Angleterre, dit-il à son interlocuteur, est décidée à ne vous susciter aucun obstacle de ce côté. Dans sa pensée, il ne doit tenir qu'à vous seuls de régler au gré de vos convenances la nature et l'étendue de vos rapports avec le bey... L'Angleterre acceptera d'avance toutes les conséquences que peuvent impliquer, pour la destination ultérieure du territoire tunisien, le développement naturel de votre politique... Faites : Tunis ce que vous jugerez convenable, l'Angleterre ne s'y opposera pas et respectera vos décisions.

Salisbury promit le rappel de Wood, francophobe consul britannique dans la Régence dont les procédés s'inspiraient trop des vieux principes de Palmerston c'était l'abdication de l'Angleterre en Tunisie. Bismarck avait été non moins explicite. Fort de tels consentements, le Gouvernement français songea à en tirer parti immédiatement. Six jours après la clôture du Congrès de Berlin, Roustan fut discrètement sondé par le Quai d'Orsay pour savoir si le bey pouvait être amené à signer avec la France une alliance étroite « reconnaissant son protectorat exclusif avec occupation de certains points tels que Bizerte, La Goulette » (Inst. min. du 19 juillet 1878). Pour laisser à l'Italie une porte ouverte en Méditerranée, Waddington songeait en même temps à laisser l'Italie s'établir à Tripoli. Le lendemain même Roustan répondit : « Je ne vois pas de danger à l'occupation de Tripoli par les Italiens à condition que nous occupions la Tunisie. » (20 juillet 1878.) Lorsque les Anglais s'installèrent à Chypre, Roustan fut invité à préparer un projet de convention avec le bey stipulant « la reconnaissance du protectorat français et l'occupation du Kef de Bizerte, de La Goulette et de quelques points à déterminer du côté de Gabès » (Inst. min. du 27 juillet 1878). Noailles fut de nouveau avisé, le 13 octobre 1878, qu'il était absolument nécessaire que l'Italie se pénétrât bien de cette idée « qu'elle ne pouvait caresser des rêves de conquête en Tunisie sans se heurter à la volonté de la France et sans risquer un conflit avec elle. Toutefois, le Quai d'Orsay se réservait la possibilité de chercher d'autres satisfactions en Méditerranée et le gouvernement français protestait de son désire de l'y aider le cas échéant.

La prise de possession de la Tunisie par la France, qui paraissait imminente au lendemain du Congrès de Berlin, fut cependant retardée de plus de deux ans par le refus du bey de sanctionner immédiatement la Convention du 27 juillet 1878, par les hésitations de Gambetta qui espérait aussi rapprocher la France et l'Italie et par l'hostilité que certains partis politiques manifestaient vis-à-vis des entreprises coloniales.

(A Suivre).

LES TRAVAUX de la commission de l'Agriculture

PARIS. — La commission de l'Agriculture réunie sous la présidence de M. W... Rochet, a entendu M. Tanguy-Prigent ministre de l'agriculture sur le projet de loi instituant les fonds forestiers. La commission a approuvé les conclusions du rapporteur tendant à l'adoption du texte du Gouvernement.

Au cours de l'audition le ministre a répondu aux questions des Commissaires relatives à la main-d'œuvre d'Arboriculture, la récupération des chevaux volés, parallèlement à l'électrification de la campagne, l'importation et la fabrication des tracteurs agricoles.

La commission a émis d'autre part le vœu que le gouvernement réexamine la question du Vin.

M. de Menthon à Quimper

QUIMPER. — M. de Menthon a parlé ainsi que du développement du potentiel de la production française, d'une hausse permise mais de la manière de freiner l'augmentation des prix.

OBSEQUES DE RAIMU A PARIS. Une foule nombreuse est venue rendre un dernier hommage au grand comédien. Vue générale du cortège devant l'Eglise Saint-Philippe du Roule.

Le roi Georges de Grèce arrivera aujourd'hui à Athènes

LONDRES. — Le roi Georges de Grèce arrivera dans la journée à Athènes. Des mesures de sécurité ont été prises. Tandis qu'en Macédoine, d'importantes forces de police ont rétabli le calme, de nouveaux incidents ont éclaté à la frontière Albanaise.

La voie ferrée de la côte Orientale

sera reconstruite si le gouvernement approuve le rapport de la commission des moyens de communications

PARIS. — La Commission des moyens de communications a adopté unanimement un rapport de propositions et résolutions tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures nécessaires à préparer l'achèvement de la remise en état du réseau ferroviaire de la Corse.

M. SCHUMAN est parti pour les U.S.A.

PARIS. — Robert Schuman ministre des finances est parti d'Orly pour les Etats-Unis pour assister aux travaux de la banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Il a déclaré aux représentants de la presse avant de monter en avion qu'il n'allait pas négocier aux Etats-Unis les modifications du taux de change du franc par rapport au dollard.

L'accord à été réalisé sur le projet constitutionnel

PARIS. — L'inter-groupe du Rassemblement des Gauches s'est réuni hier afin d'examiner les formules transactionnelles proposées par la réunion des présidents des groupes Démocratique, Socialiste et de la Résistance se sont montrés intransigeants sur les points suivant : Election du Président de la République au scrutin secret, désignation du Président du Conseil par le Président de la République sans l'investiture de l'Assemblée et du Conseil de la République suivant le projet du M.R.P. Concernant la Loi électorale le report des restes sur la liste nationale les Radicaux étant les porte paroles partisans du scrutin d'arrondissement se rallieraient toutefois à la représentation proportionnelle intégrale. Le Rassemblement des Gauches demanderait d'autre part que les pouvoirs attribués aux présidents des Conseils Généraux soient supprimés.

Le Président TRUMAN souligne la gravité de la crise actuelle

WASHINGTON. — « Nous nous trouvons à l'heure actuelle — au fait depuis la fin des hostilités — en face d'une crise aussi grave qu'avant Pearl Harbour et cette crise durera jusqu'à ce que nous obtenions la paix » a déclaré le Président Truman aux 30 candidats démocrates qui lui étaient présentés à la Maison Blanche. « Nous devons également » a ajouté le Président remettre la production en route et c'est le programme du parti démocrate que de donner la paix au monde et produire pour l'aider à se relever ».

Le Président Truman a critiqué au cours de sa conversation, avec les candidats aux prochaines élections législatives, le programme du parti républicain. Il a accusé les auteurs de ce programme de faire de l'obstruction et être à la base d'un certain nombre de difficultés que le gouvernement américain rencontre.

Secussan condamné à mort par la cour de justice de Lyon

LYON. — La Cour de Justice de Lyon a condamné à la peine de mort l'ancien Capitaine de Vaisseau Secussan, chef de la milice et tortionnaire. Il a été en outre condamné à l'indignité nationale et la confiscation de ses biens et rayé des cadres de la Légion d'Honneur.

PARIS. — 13 personnalités dont M. Alfred Floret ont donné leur démission de « l'Union Gaulliste ». Dans la lettre qu'ils ont adressée à M. Capitant les signataires ont stipulé qu'ils se refusaient à engager le gaullisme dans la lutte électorale. Ils ont précisé qu'ils restaient liés aux principes de la constitution de Bayeux et qu'ils conservaient leur respectueuse admiration envers le général de Gaulle.

LES OBSEQUES DE F. ERCOLE VICTIME DU DEVOIR

DISCOURS PRONONCE par M. le MAIRE de la VILLE de BASTIA à L'OCCASION des OBSEQUES de « ERCOLE François », MORT en SERVICE COMMANDE.

MESDAMES, MESSIEURS.

La mort vient de frapper dans les rangs à peine formés de nos Pompiers Municipaux. UN parmi les meilleurs est tombé avant hier au Fort Lacroix, victime du devoir, au moment où avec ses camarades et sous la direction du vaillant Capitaine Graziani, il tentait de maîtriser un incendie dont les conséquences pouvaient être graves pour une partie de la Cité.

Lundi, sur dès la tombée de la nuit, le feu se déclarait au Fort Lacroix. Alertés à leur poste de vigilance, les pompiers accourent. On les a pourtant avertis que depuis quelques instants de petites explosions présage d'une catastrophe imminente se manifestent dans la soute abritant les munitions de guerre, mais insouciants du danger, n'écoutant que la voix du devoir ils prennent place sur les points les plus dangereux d'où ils pourront plus aisément combattre le feu.

L'intensité du foyer diminue et tout fait prévoir qu'il sera bientôt réduit à l'impuissance, quand soudain une formidable explosion projette les pompiers hors du point de leurs opérations et assez près d'un camarade blessé on découvre bientôt le corps de François ERCOLE, déchiqueté, carbonisé, épouvantable à voir. Je garderai la vision de ce cauchemar.

François ERCOLE avait 34 ans, il était orphelin, il avait été élevé avec infini

ment de tendresse par la seconde femme de son père qui avait fait de lui un homme droit au cœur généreux.

Rentrant de la zone d'occupation après avoir fait toute la guerre, il avait subi avec succès le concours donnant accès à la formation des Pompiers de Bastia. Je l'ai vu à ce moment là plein d'élan et de promesse, ne demandant qu'à dépenser dans ses nouvelles fonctions la belle activité dont il était doué, heureux de pouvoir grâce à sa nouvelle situation fonder bientôt un foyer. La joie m'avait ému et je me sentais heureux d'avoir pu en cette circonstance faire un peu de bien.

Hélas, en l'appelant à ces nouvelles fonctions, c'est un arrêt de mort que j'ai signé.

Nous sommes ici bas de pauvres êtres et quand nous pensons donner la joie et le bonheur, nous apportons souvent la détresse et la mort.

Pauvre enfant, puisse-t-il recevoir désormais la récompense de son sacrifice et le bonheur qui lui a manqué ici-bas.

A sa mère qui l'a élevé, à sa famille toute entière j'adresse ici l'expression émue de mes condoléances.

La municipalité dans sa réunion d'hier soir, avant de lever la séance en signe de deuil a décidé que ses obsèques auraient lieu aux frais de la Ville et que son nom serait gravé sur les murs du poste de notre Corps de Pompiers qui dès sa formation acquière déjà des droits à notre admiration et qu'au nom de Bastia, je tiens à féliciter publiquement.

M. le Préfet de la Corse a chargé M. le Sous-Préfet de Bastia d'être son interprète auprès de la municipalité, du Corps de Sapeurs-Pompiers et de la famille ERCOLE. Il nous a fait savoir qu'il a demandé par télégramme au gouvernement pour François ERCOLE, l'attribution de la médaille des Victimes du Devoir.

Puissent les marques de sympathie et la présente manifestation qui se déroule aujourd'hui autour de ce cercueil, apporter à tous les siens un réconfort.

H. de MONTERA,
Maire de la Ville de Bastia.

A la demande de Monsieur le PREFET de la CORSE, M. le Ministre de l'Intérieur a accordé la Médaille d'argent (belles actions) au sapeur pompier ERCOLE FRANCOIS de la ville de BASTIA, mortellement blessé en service commandé, au PORT LACROIX, le 23 Septembre 1946.

DEUX BRAVES A L'HONNEUR

Une réception à la Mairie en l'honneur de l'équipage du "Casabianca"

Hier matin s'est déroulée au pied de notre Monument aux Morts, une cérémonie particulièrement émouvante, au cours de laquelle au héros, des deux guerres et de la Résistance, le général Leinng a décoré deux autres héros : M. Pasquinelli, commandeur de la Légion d'honneur ; Lieutenant-colonel Agostini, officier de la Légion d'honneur.

Cette prise d'Armes, bien qu'improvisée puisqu'elle avait été annoncée dans la matinée seulement, avait attiré une foule considérable : c'est que l'illustre parrain ainsi que les deux vaillants récipiendaires, en particulier notre ami Pasquinelli jouissent d'une popularité de bon aloi dans notre ville : à noter la présence de toutes les autorités locales, civiles, militaires, religieuses, une délégation, drapeau en tête, de l'Association des Anciens combattants, et l'Etat Major au complet du fameux sous-marin Casabianca ; une section militaire en Armes a participé aussi à la remise des décorations.

Après le défilé de la troupe, le général Leinng a salué les autorités et ses camarades les anciens combattants pour lesquels il a eu individuellement un mot aimable.

Nous présentons aux nouveaux promus nos vives félicitations.

APERITIFS D'HONNEUR

L'Association des Anciens Combattants a offert ensuite un apéritif au café de la Paix en l'honneur de Pasquinelli.

M. H. de Montera a rappelé dans une belle improvisation les brillants états de service, les exploits pendant la guerre de 1914-18 et l'occupation de Pasquinelli : les citations dont ce dernier a été l'objet et qui justifient sa haute promotion dans l'ordre de la légion d'honneur remplissent deux colonnes de notre journal : elles constituent un hymne à la vaillance, à l'héroïsme de notre ami.

Puis a eu lieu à 11 h. 1/2, à la Mairie une réception intime en l'honneur de l'Etat-Major du sous-marin Casabianca composé du Lieutenant de Vaisseau Chauveau commandant, du lieutenant de vaisseau Sabbagh, officier en second, de l'ingénieur mécanicien de 1ère classe Saguial, de l'enseigne de vaisseau Fournier-Lével, de l'ingénieur mécanicien de 3ème classe Schoemaeckp.

La « Marseillaise » jouée par la musique municipale et des applaudissements nourris de la foule stationnant devant l'Hôtel de ville pavoisé aux couleurs nationales ont salué l'arrivée des invités reçus à l'entrée par M. le Maire.

Autour d'une table artistiquement garnie où les verres formaient un grand V, nous avons noté la présence de Madame la Générale Leinng, croix de guerre, médaille de la Résistance, et de Madame la Colonelle Agostini, ainsi que du général Leinng et des principales autorités civiles et militaires de la ville.

M. de Montera, prenant la parole a dit avec éloquence le lustre qui s'attache au nom de « Casabianca » le héros d'Aboukir, puis avec une émotion communicative il a narré l'héroïque odyssée du sous-marin « Casabianca », fourrier de la résistance pendant l'occupation et facteur décisif de la libération de la Corse. Puis en termes très heureux M. le maire a exprimé la joie de la population en apercevant au grand jour le sous-marin Casabianca battant pavillon français venir faire escale dans le port de Bastia.

M. le Commandant Chauveau après avoir remercié M. le Maire de ses paroles de bienvenue a rendu hommage au Commandant Lherminier, qui au mépris de tous les dangers et d'un état de santé précaire n'a cessé de remplir sa noble mission : il y a perdu ses deux jambes, mais a conservé sa foi et sa vigueur patriotique.

L'assistance a applaudi chaleureusement les 2 orateurs.

Le Petit Bastiais salue à son tour le sous-marin Casabianca et son valeureux équipage.

Dans le creux de l'oreille

TARTE A LA CREME

Ecoutez vous la voix du grand Jacques (Duclos pas Doriot), l'illustration et la gloire du Parti Communiste ?

C'est dommage vous y perdez ! Voici quelques unes de ses récentes déclarations commentées par Simon Jean.

« L'Anticommunisme ne paie pas »

Tiens ! Tiens ! mais c'est vrai ! Est-ce que par hasard le Communisme « paierait » mieux ? ?

« Ceux qui fomentent les grèves actuelles ont partie liée avec les hommes des Trusts »

Vous entendez, amis postiers, auxiliaires à 4.000 francs par mois, facteurs sans souliers vous êtes payés par les « Trusts » pour gêner les ministres communistes dans leur œuvre gouvernementale ! Qu'en dites vous ?

« Les communistes ont tout fait, même en sacrifiant leur politique pour qu'un gouvernement conforme aux intérêts du pays soit constitué. »

Les braves gens ! Ils se sont sacrifiés pour garder les postes de ministres, les appartements et les voitures de luxe ! Ils ont même renié leur politique pour garder le pouvoir ! Pauvres sacrifiés ! Quels magnifiques résultats grâce à eux ! !

« Que les travailleurs ne laissent pas leurs ennemis porter un coup fatal à la démocratie ! »

En clair : Travailleurs prenez garde au parti communiste !

« Nous allons voir si la voix de celui qui a fait croupir le pays dans le provisoire.... »

— Oh ! le vilain « croupisseur » ? C'est de de Gaulle qu'il s'agit, n'est ce pas ! Evidemment, à côté de Duclos le sauveur...

Les communistes veilleront à ce que le panachage ne soit pas admis dans la loi électorale ».

C'est dans la ligne ! Pas de panachage ni de liberté. C'est comme cela qu'on fait de bonnes élections Totalitaires ! !

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

Samedi 28 Septembre : Ste Clémentine

BULLETIN METEOROLOGIQUE
VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1946
Température : + 26.
Baromètre : 780 .
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 27 SEPTEMBRE
NAISSANCES : Stagnaro François
DECES : Ferreri Toussainte 71 ans mariée ; Guisti Louise 70 ans divorcée.
MARIAGES : Néant .

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie C. COSTA, 38 Bd Paoli.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE du St. NOM de MARIE.

Demain dimanche, Solennité du Saint Nom de Marie. Messe chantée à 10 heures.

Le soir à 5 heures : Vêpres et Bénédiction du T.S. Sacrement.

AVIS

L'émission de reportage récemment effectué en Corse par la Radiodiffusion Française passera le Dimanche 29 Septembre prochain de 21 heures 40 à 22 heures 15 sur la chaine parisienne (JUAN-les-PINS).

BAL A LUPINO
LA TREMBLANTE

Samedi 28 en soirée à 22 heures.
Dimanche 29 en matinée à 18 heures et soirée à 22 heures.
Le Chanteur de charme :
PIERRE ROSSI
vous interprétera quelques chansons de son Répertoire
accompagné par les célèbres guitaristes
le TRIO VENTURA
En matinée Grand concours de DANSE
1000 francs de prime au couple gagnant
CONCOURS de CHANT.
VENEZ TOUS APPLAUDIR
NOTRE SYMPATHIQUE CHANTEUR
Bon Accueil
Consommations de choix
Bonne musique
Direction : Paul MASSIANI

Intervention du Président HERRIOT

(suite de la 1ère page)

et parti socialiste, tous deux collectivistes? Je ne vous demande pas la réponse : je me borne à cette remarque.

M. Le Troquer. — La réponse pourrait être abondante !

M. Edouard Herriot. — Si d'ailleurs il y a des pays où la réduction des opinions à trois ou quatre formules est compatible avec une activité politique qui n'a ni la richesse ni l'ancienneté de la nôtre, ce n'est pas le cas de la France. La diversité des opinions n'est-elle pas ce qu'il y a de plus conforme au génie français ? Le caractère des Assemblées françaises, et il s'en va beaucoup, a toujours été de traduire toutes les nuances de l'opinion que la réflexion personnelle avait pu faire naître chez l'un ou chez l'autre. Aujourd'hui, au contraire, on essaie de figer les opinions politiques dans trois ou quatre formules, ce qui, pour nous rationalistes, constitue un retour à ce dogmatisme qu'en politique au moins nous n'admettons pas. *(Applaudissements sur quelques bancs à gauche.)*

On a aussi, pour défendre la proportionnelle, parlé de majorité, de formation de gouvernement. Mais je puis bien dire qu'entre le rêve fait devant nous par mon ami Sangnier et la réalité, il y a tout de même une certaine contradiction. Pour ma part, je veux rester les pieds sur terre.

Or nous avons vu, et l'électeur l'a vu aussi, ce qui se passe avec la proportionnelle. De grands partis disciplinés se constituent, où les consignes viennent d'en haut.

M. Le Troquer. — Pas chez nous.

M. Edouard Herriot. — Quoi qu'il en soit, comment, dans ces conditions, se constitue la majorité ? De l'association des contraires, nous l'avons bien vu.

Est-ce là la vraie formule du régime parlementaire ? Pour nous, une majorité doit se constituer par l'association des voisins : cela est plus logique et moins artificiel.

Rappelez-vous ce qu'il a fallu à certains de talent, d'autorité, de désintéressement pour établir ce rapprochement des contraires.

Les mêmes difficultés se retrouvent quand il s'agit de former le gouvernement. Que la proportionnelle ne rende pas aisée **la formation d'un gouvernement, on le sait dans des pays voisins** : et, mes chers collègues socialistes, il est très significatif que votre fédération du Nord, fort bien placée pour cela, ait émis sur ce sujet une opinion proche de la mienne. Dans un régime parlementaire, le gouvernement, comme sa majorité, doit reposer sur l'association des voisins.

Quand il en va autrement — et je crois bien que c'est aujourd'hui le cas — les accidents ne sont évités que par des concessions, des compromis. Ainsi, en définitive, alors qu'au point de départ on a constitué les partis pour donner à la consultation électorale son maximum de netteté, au point d'arrivée on se trouve contraint de pratiquer l'opportunisme le plus constant. *(Protestations à l'extrême-gauche.)*

Ne protestez pas Monsieur Jacques Duclos, le mot est à la fois de Gambetta et de vous !

M. Jacques Duclos. — Je dois rectifier. J'ai parlé non d'opportunisme mais d'opportunité politique.

M. Edouard Herriot. — Je ne doute pas de votre sincérité, mais il reste que, ayant affirmé les conceptions de parti les plus nettes, vous finissez par constituer un gouvernement qui ne vit que par les renonciations mutuelles de ses membres et par l'ajournement incessant des difficultés. *(Applaudissements sur quelques bancs à gauche.)*

Je vous le répète, mon cher Sangnier, un gouvernement formé sous le signe de la proportionnelle finit par perdre, en recherchant toujours son difficile équilibre, la possibilité même du mouvement.

Combien de problèmes n'ont pu être abordés ici, parce qu'il ne fallait pas faire éclater l'opposition latente entre les membres du gouvernement ! *(Applaudissements sur quelques bancs à gauche et à droite.)* Que de questions n'ont été réglées que par de la paix se pose de façon inquiétante, prétérition ! Ainsi alors que le problème alors que des débats sur les affaires étrangères n'ont jamais été plus nécessaires, nous avons dû nous restreindre aux seuls débats que pouvait supporter un gouvernement — remarquez que c'est la première fois dans mon intervention que je vais prononcer ce mot — un gouvernement tripartite.

Nous restons partisans du régime majoritaire, qui, s'il est en apparence moins juste est en tout cas plus clair et plus apte à engendrer ce dynamisme qui, dans la République, est un élément essentiel de la direction des affaires.

On nous dit qu'il est ancien. Mais toutes les vérités nécessaires ne sont-elles pas anciennes ? La démocratie a ses lois, toutes subordonnées à celle-ci : le suffrage du peuple doit rester le maître. Pour cela il faut que le peuple comprenne : d'où la nécessité de formules simples. Il faut aussi qu'il puisse exercer son droit de vote sans qu'on lui tienne les mains. La R.P. ne respecte pas ces principes, et nous attendons avec confiance le moment où le peuple, que vous n'avez pas voulu consulter par un excès de discrétion *(sourires)*, imposera sa solution. Le principe majoritaire sera réintroduit dans la politique française. C'est une question de date, et rien de plus. *(Applaudissements sur certains bancs à gauche et à droite).*

« La Dépêche de Paris ».

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CABINET MEDICAL

Le Docteur Xavier ORSINI, 27 Bd Paoli, reprendra les consultations Mardi 1er Octobre.

Régent-Cinéma

du 28 Septembre au 2 Octobre
AU PROGRAMME
CLAIRE TREVOR - JOHN WAYNES et GEORGES BANCROFT
DANS :
La Chevauchée Fantastique
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

Avis et Communications

Collège classique de Jeunes Filles de Bastia
RENTREE DES CLASSES

La Directrice du collège à l'honneur d'informer les familles qu'en raison des travaux de reconstruction du collège, la rentrée des classes est reportée à une date ultérieure qui sera précisée par la voie de la presse.

SOCIETE NATIONALE DES MEDAILLES MILITAIRES.

Les membres de la 78me section des Médaillés Militaires de Bastia sont priés d'assister à la réunion de la section Dimanche 29 Septembre 1946 à 10 heures salle réservée du Café des Gourmets.

Ordre du jour : Questions diverses.

LE PRESIDENT.

SYNDICAT DES OLEICULTEURS DE LA BALAGNE

Paysan réveille toi !

Oléiculteurs — Mouliniers — Commerçants, Vous tous que l'huile d'olive intéresse, Adhérez au Syndicat des Oléiculteurs de la Balagne .

Le Comité d'Org.

Ne laissez pas vos disponibilités improductives
SOUSCRIVEZ aux
BONS DU TRÉSOR
C'est votre intérêt
C'est l'intérêt du pays

AUJOURD'HUI DANS
Paris-stars
LE MAGAZINE DES SPECTACLES
LISEZ :
Un reportage **sensationnel** sur le film « **Autant en emporte le Vent** » — **Le Théâtre de Nantes rouvre** au milieu des ruines — Les Grands Disparus de l'Ecran — Les vacances d'une vraie « Star » française : **Hélène Sauvaneix** — Ex-soldate, mais toujours vedette, **Betty Stockfeld** revient à Paris — Les reprises théâtrales parisiennes : « **Balthazar** » aux Variétés

Paris

DU 25 Sept. AU 1 Oct.
FORTE TÊTE
avec RENE DARY
AZAIS et Roland TOUTAIN
1ère partie
Documentaire : « PATHE JOURNAL »
SOIREES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. ; Samedi et Dimanche à 16 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Les irrédentistes devant la Cour de Justice

(suite)

A la reprise de l'audience M. Spagnoli reparle du télégramme des carabiniers et confirme que le concierge du consulat a vu à plusieurs reprises les accusés se rendre au consulat.

BALDI César revient sur l'incident de l'autobus et confirme les dires du gendarme Joru entendu le matin.

Rocca juge utile à ce moment de faire une mise au point au sujet de sa situation envers le Patriote d'Ajaccio qui s'est emparé de ses machines et devant lui donner 15.000 frs par mois à la suite d'une réquisition de la préfecture ne sert à sa femme qu'une pension alimentaire de 5.000 frs depuis une dizaine de mois.

RICOMINI Fernand a connu Crocce à la Dépêche Corse, n'apporte aucun nouveau détail.

PAOLI Xavier, a également connu Crocce à la Dépêche Corse où il faisait la caisse du journal et écrivait sous les pseudonymes de Tosca et Yvia Crocce.

Le commandant LECA, cousin de Leca Marc déclare avoir été la victime innocente de ce dernier qui l'a obligé à garder le maquis pendant 7 mois et avoir occasionné les perquisitions chez tous ses parents.

COUP DE THEATRE

M. RINIERI prétend avoir une attestation d'un sergent des bataillons de choc qui déclare que le commandant Leca lui a offert 20.000 frs pour abattre Marc Leca.

Vives protestations de la part du témoin.

BATTINI Jean François a vu arriver Leca à Cristinacce en compagnie de 2 officiers italiens. Ils passèrent la nuit chez les sœurs de Leca.

GHILINI Joseph Antoine de Canale di Verde raconte 2 visites de carabiniers au cours desquelles Giovacchini a entreposé chez lui des armes.

GIUDICELLI Vincent missionnaire à Valle d'Orezza, cousin de la Vve Ambrosi qui l'a accusé d'être gaulliste et anglophile

L'audience est suspendue et à la reprise les témoins à décharge viennent à la barre.

Orsini Emile et Sanesi Henri disent que Grimaldi est intervenu et fait libérer sans recevoir aucune gratification, des personnes de leur connaissance.

Paoli François convoqué à Marbeuf rencontre Grimaldi qui arrange son affaire.

Franceschetti Lucrèce également convoquée n a pas été inquiétée grâce à Grimaldi.

Aurélie Biagioni doit sa libération à l'accusé.

Crocce également doit à Grimaldi à qu il avait confié son affaire de ne pas avoir été inquiété.

Arrighi de Vico affirme que Rocca était **à Vico le 6 Septembre, selon le rapport** d'un de ses sous-officiers.

Carli dit que Leca était au courant de l'organisation de résistance et qu'il regrettait de ne pouvoir militer avec lui et que le 5 Septembre au soir Marc Leca était à Pastricciola .

AUDIENCE DU 27 SEPTEMBRE

Le public est plus parsemé que d'habitude au début de cette séance.

Becchia est entendu à titre de renseignement. Il a été en prison avec Chamonal s'est évadé en sa compagnie, a été repris et envoyé en Italie. Becchia prétend que Chamonal a été libéré.

Le témoin Tosi qui a déposé précédemment dit avoir la preuve que Chamonal est mort.

Nesteras Grégoire déclare que Giovacchini lui a proposé de le cacher chez lui au cas où il serait inquiété.

Il explique sur une question du président pourquoi il se trouve en France.

-Saba apporte à Marc Leca un témoignage de pure amitié, il se porte garant du patriotisme de Leca qui selon lui est victime d'une inimitié politique.

Le témoignage d'Automarchi n'apporte rien d'intéressant .

Cabani affirme que Giovacchini a demandé à faire partie d'un groupe de résistance.

L'abbé Cariotti Noel, neveu de l'accusé Dominique Cariotti dépose en vertu du pouvoir discrétionnaire du Président, dit que son oncle l'a élevé ainsi que ses 5 sœurs et ses neveux dans des sentiments français [illegible] rôle qu'ils ont joué dans la résistance et sur le front.

Le témoin ajoute également que la maison a été vendue en 39 pour payer les frais de clinique et que lors de la prétendue proposition de poste émetteur il était à cette époque chez son oncle qui gravement malade ne pouvait se rendre chez la dame Ambrosi.

Le défilé des témoins est clos. Le greffier commence la lecture des dépositions des témoins défaillants, dépositions qui accroissent les charges qui pèsent en particulier sur Grimaldi.

Quelques propos assez vifs s'échangent entre la défense et le ministère public à propos des déclarations de Casabianca Jean qui parait-il se serait rétracté par la suite.

Le Président ordonne à 2 gardes d'aller le chercher et de l'amener.

M. Casabianca se présente à la barre. M. Zuccarelli demande alors, au président de faire donner lecture des déclarations initiales du témoin.

Casabianca rétracte certains passages de ses déclarations et en confirme d'autres. Il accuse Grimaldi d'avoir fait arrêter des patriotes.

Grimaldi donne une autre version des faits.

(à suivre.)

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile. Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE cause double emploi beau meuble ancien Mme Flach 3 Place St Nicolas. Bastia.

ON DEMANDE jeune vendeuse et présenter personnellement. Adr. au bureau du journal.

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

70e Année — No 245 PRIX 3 frs. Dimanche 29 Septembre

000227

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Boulevard Paoli BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : ...... 180 frs
6 mois : ...... 325 frs
1 an : ...... 600 frs

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Le Roi Georges de Grèce a fait son entrée officielle à Athènes

LONDRES. — Le roi George de Grèce a envoyé un message d'adieu au peuple britannique pour le remercier de l'hospitalité que lui a accordée la Grande-Bretagne, et a exprimé son admiration, en particulier pour les Londoniens pour leur attitude héroïque pendant la guerre.

PARIS. — Le roi George de Grèce qui a passé la nuit à bord d'un contre-torpilleur au large d'Athènes, fera son entrée officielle en Grèce aujourd'hui. Il assistera ce matin à un Te Deum célébré dans la Cathédrale d'Athènes.

AU PROCES DES IRREDENTISTES

UNE BELLE PAGE D'HISTOIRE INSULAIRE :

Le REQUISITOIRE de M. THIERS, Avocat Général

AUDIENCE DU 27 SEPTEMBRE
(suite)

L'audience reprend à 15 h. 20. Me Orsini complète sa déposition en faisant savoir à la Cour, que lorsqu'il s'est rendu chez Grimaldi pour solliciter son intervention, celui-ci lui a présenté une [illegible] qu'il ne connaissait pas.

La défense demande lecture des dépositions de témoins à décharge défaillants.

Grimaldi demande la parole qui lui est accordée, en profite pour insinuer que les autorités locales ne faisaient rien pour faire libérer les otages qui étaient retenus prisonniers et qu'il était heureux de pouvoir rendre service à ceux qui s'adressaient à lui.

LE REQUISITOIRE DE M. THIERS

A 15h.45, M. Thiers commissaire du gouvernement prend la parole :

« Jamais, dit-il, autant qu'aujourd'hui, je n'ai senti peser sur mes épaules le poids de la responsabilité qui m'incombe. En vérité je sens plus que jamais le poids de ce périlleux honneur qui m'est échu, mais n'est ce pas parce que certainement vous avez le sentiment, autant que moi-même, que cette affaire dépasse le cadre d'une affaire ordinaire, que nous sommes à un tournant crucial de l'épuration, nous sommes au cœur de la trahison.

Voilà, Messieurs, 2 ans que vous avez été appelés avec nous-mêmes, à la tâche pénible de cette juridiction d'exception. C'est le cœur que je vais laisser parler avec les éléments du dossier. Que de fois nous avons eu le cœur serré, parce que nous nous trouvions dans l'obligation de poursuivre des gens de chez nous, de notre terroir. Mais la loi, c'est la loi.

Juges, jurés de la Corse, j'ose le dire, de notre pays, puisque c'est le mien, où les manifestations du courage et la liberté d'esprit se sont si souvent manifestés, vous devez vous élever au dessus des passions locales pour vous en reporter à votre intime conviction, aux éléments du dossier.

Ce magistrat dit M. Thiers, lève la tête au dessus des grands espaces de lumière, où l'esprit humain reconquiert toute la vie. Il y voit la beauté de sa tâche. Tout ce qui rappelle ce qu'il y a à l'origine des sociétés, car le magistrat est là pour rendre la force, le droit... le magistrat comme le soldat, il est à son poste et ne l'abandonnera pas, lorsqu'un tombe, un autre se baisse et ramasse le drapeau... La Patrie, oh! que de réminiscences de notre enfance, c'est une éducation que nous avons reçue au sein de la famille. Je ne vous démontrerai pas que la Corse est bien française. Je n'ai pas besoin pour cela de faire appel aux souvenirs de l'histoire, de rappeler les noms de nos grands hommes... La Patrie ce sont les morts de Sampiero, de Napoléon, les morts des armées révolutionnaires qui allaient promener à travers l'Europe le flambeau de la liberté... Je revois tout cela comme un déroulement d'images d'Epinal, ceux qui sont tombés dans les plaines de Charleroi et de la Marne, de Normandie et de Provence... Je m'excuse de vous parler avec émotion, mais je vous l'ai dit Messieurs, je vais laisser parler mon cœur. Ce sont des souvenirs comme ceux là qui ont forgé l'âme de nos soldats de 39-40, ce sont ces mêmes souvenirs qui ont rempli de foi les cœurs de ces millions d'esclaves de la trahison qui ont vécu dans les camps en Allemagne, ce sont des souvenirs aussi comme ceux-là qui ont formé l'âme de ces héros de la résistance...

M. Thiers évoque le souvenir de Giusti, Griffi, Mondoloni, Scamaroni, etc... Le prolétariat ajoute-t-il c'est cela, car voyez-vous à notre Corse, si passionnément française à telle enseigne qu'un homme d'Etat disait un jour : « je n'ai jamais senti battre sur mon cœur, comme aujourd'hui, le cœur de la patrie Corse », une bande d'individus mettant au défi une opinion publique toute entière, tournaient la France en dérision et l'appelaient « la marâtre ».

Quand je parlerai des responsabilités redoutables, nous avons eu les uns et les autres, d'autres batailles que celles-ci, et chacun saura les prendre... ce qui fait que je me sens oppressé, c'est l'impression que je suis ici par la volonté de cette multitude de morts et que je vais parler en leur nom.

Au nom des morts Messieurs, et au nom des vivants, je vais vous faire l'historique de cette affaire et vous montrer comment ces gens-là vous sont amenés. Je vais faire pour cela de larges emprunts à l'exposé du commissaire Bourgeaud. Nous savons ce que nous lui devons. Je ne sais pas s'il m'écoute, mais je sais que la Corse lui sera reconnaissante du travail qu'il a accompli... aussi la Cour voudra bien consacrer quelques heures, ne plutôt quelques journées à l'examen des documents qu'il a pu ramasser semaine après semaine, mois après mois. Il fit un exposé lumineux, de ce qui fut, j'imagine que je peux parler au passé, en faisant des réserves...

Il faut des preuves ? Eh! bien Messieurs des preuves vous en avez ici copieusement et pour en revenir à l'affaire proprement dite, j'espère démontrer ce que fit cette équipe d'individus qui depuis des années a fait non pas le jeu de la France, c'est à dire le jeu de la Corse, mais celui des gens d'en face.

Je dois établir que leur jeu a continué après l'armistice de Juin 40. Nous sommes avant tout esclaves de la loi. Messieurs, vous comprenez fort bien, comme tous ceux qui ont suivi ces débats que l'activité de ces hommes depuis 23 ne peut pas être séparée de leur activité d'avant-guerre. En définitive il y avait outres ceux que nous vous amenons, d'autres inculpés et tous après avoir fait le jeu de l'étranger en temps de paix ont fait celui de l'ennemi en temps de guerre

Me Thiers définit l'irrédentisme et fait

(Lire la suite en 2me page)

LE 33e SALON DE L'AUTO s'ouvrira le 3 Octobre.

Un grand désordre règne au Grand Palais; car on prépare le prochain salon de l'Automobile, qui sera le premier depuis la fin de la guerre.

Tandis que des ouvriers installent des milliers d'ampoules qui parerout le gigantesque plafonnier blanc bordé d'orange, des femmes assemblent les tapis.

COMPROMIS OU COMPROMISSION ?

— Par Georges BERNANOS —

Au cours de ce funèbre printemps où l'humanité vient de se préparer dans le jeûne et la pénitence au sacrement de Bikini, le parti démocrate chrétien est devenu le premier parti de France. Dans l'état actuel des esprits et des consciences, une telle promotion ne peut être, nous le savons, qu'un pis-aller, un compromis. De ce compromis démocrate chrétien, je déplore que le nom de chrétien fasse les frais. Oui, que le nom de chrétien soit compromis, non seulement en France mais ailleurs, dans une aventure politique sans issue dont la médiocrité profonde éclate au simple rapprochement de deux mots si inégaux, — le pur et l'absolu lié par un trait d'union au plus équivoque du dictionnaire politique comme pour une espèce de calembour sacrilège, il y a de quoi pleurer. Ainsi, au jugement de milliers d'esprits simples ou simplistes, la chrétienté à l'air de jouer sa dernière chance, et sa dernière chance, chez nous du moins, c'est M. Gay. Après M. Gay, plus rien...

Je ne veux aucun mal à M. Gay ni à ses amis ; je crois même volontiers que leurs intentions sont bonnes, mais je leur reproche précisément de n'avoir que des intentions, ou du moins je leur reprocherais, s'il valait encore vraiment la peine de leur reprocher quelque chose. Qu'on veuille bien m'excuser de parler ainsi. Chacun de ces hommes, pris à part, ne manque pas de valeur humaine, et pourtant leur rassemblement n'est rien, ou il est une dissipation, une dégradation d'énergie comme, par exemple, la chaleur. Les forces morales et spirituelles immenses dont on ne peut pas dire que ce rassemblement dispose, mais qu'il administre, serviront tout juste à entretenir sa modeste action parlementaire, alimentera des combinaisons et des marchandages qui finiront par aboutir au vote d'un amendement, au remplacement d'un mot par un autre jusqu'au jour où le rassemblement, à bout de ressources et de chicanes, comme un vieil avoué trop expert en procédure, subira le sort d'autres rassemblements qui le précédèrent et moururent comme lui des triomphes sans lendemain. L'Action populaire de M. Piou a groupé, elle aussi, en son temps, des millions d'électeurs, et par des méthodes qui n'étaient pas très différentes, si l'on en juge par le nom qu'elle n'était choisi, et sur lequel le M.R.P. semble avoir calqué le sien.

Non, je ne méprise pas ces gens-là, mais j'ai pour eux l'espèce de pitié mêlée de colère qu'un homme qui a toujours respecté son métier ressent naturellement à l'égard d'ouvriers peu honnêtes qui se chargent d'un travail au petit bonheur en se disant : « L'essentiel est d'enlever la commande à l'affaire concurrente, on verra bien après. » Je ne les crois pas de bonne foi, au sens exact du mot, ils sont seulement de bonne volonté. S'ils étaient de bonne foi, ils ne se contenteraient pas, depuis cinquante ans, de ce vocabulaire équivoque, équivoque jusqu'à l'écœurement, et qui, à lui seul, justifierait la condamnation portée jadis contre le « Sillon » par Pie X. Que peut-on penser, je vous le demande de politiciens qui font semblant d'avoir un programme, quand nous les savons simplement résolus à vivoter le plus longtemps possible sur le crédit que vient de leur ouvrir un pauvre peuple qui ne sait plus ce qu'il veut et qui a fait un pas vers ces bonnes gens précisément parce qu'ils ne lui proposent pas de choisir ? « Encore un moment, monsieur le bourreau !... »

Miserror super turbam. Cet immense troupeau vient vers nous, chrétiens, par un dernier réflexe de l'instinct de conservation, ou moins encore : il roule vers nous, comme entraîné par son propre poids. Entre lui et le totalitarisme universel, la voie sans issue où va peut-être s'engouffrer l'histoire, il n'y a que nous, chrétiens, non pour le défendre, hélas ! mais pour le recevoir au passage ; nous sommes la dernière étape avant le travail sans but, la destruction sans bornes, la servitude sans retour. Ils n'attendent plus rien de la chrétienté, le mot lui-même ne leur dit plus grand-chose, mais ils y attachent encore une espèce de superstition, ils se disent qu'il leur portera bonheur. Je ne parle pas ici, bien entendu, des élites électorales catholiques étroitement associées aux états-majors et depuis longtemps perverties par la vieille habitude du compromis, la politique du moindre mal, l'usage malhonnête du vocabulaire d'autrui, et cette sentimentalité coriace, à l'épreuve de toute véritable pitié, qu'ils se repassent de bouche en bouche et déguisent depuis un demi-siècle sans cesser à l'exploiter. Je parle des millions de pauvres types qui viennent de donner leurs voix faute d'avoir à qui donner les restes de leur foi et de leur espérance. *Misereor super turbam.*

Le problème qui se pose n'est pas plus politique que social : il est cela sans doute, mais il est beaucoup plus que cela. C'est un problème de civilisation. Car la prétendu civilisation de Bikini n'est pas un des aspects d'une civilisation générale dont la civilisation antique et la civilisation chrétienne seraient deux autres aspects. La civilisation de Bikini est une contre-civilisation. Ou l'arrêter dans son évolution foudroyante, ou périr. Et d'abord soulever contre elle, mettre contre elle en état d'insurrection, toutes les forces de l'esprit. Voilà ce qui seul importe et le reste n'a pas plus d'importance à mes yeux que ces controverses puériles où M. Mauriac et M. Hervé font assaut entre eux de dialectique et d'ironie de séminaire.

Georges BERNANOS.
« La Bataille ».

L'Assemblée votera la Constitution dans la soirée

PARIS. — L'Assemblée entrera aujourd'hui la 2ème lecture du texte constitutionnel. L'Assemblée votera la constitution en fin d'après-midi ou dans la soirée.

Les groupes se sont mis d'accord sur la loi de composition et d'élection du Conseil de la République, dernier point de litige.

LE CARDINAL FRINGS A LONDRES.

LONDRES. — Le Cardinal Frings, archevêque de Cologne est arrivé hier à la gare Victoria. C'est le premier prélat catholique allemand venu en Angleterre depuis 21 ans.

PARIS. — Les employés de banque de Haute Loire se sont mis en grève ce matin.

M. Bidault à l'American Club Parisien

PARIS. — L'American Club de Paris, a donné une réception en l'honneur de M. Georges Bidault Président du Gouvernement. De nombreuses personnalités assistaient au déjeuner, dont MM. Jefferson Caffery, Ambassadeur des U.S.A. ; Schneiter, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ; Tupper Barrett, Président de l'American Club ; Verlomme, Préfet de la Seine ; Luizet, Préfet de Police; Falaize, Directeur du Cabinet du Chef du Gouvernement ; Negre, Directeur Général de l'A.F.P. ; Robert Jackson, Procureur au Tribunal de Nuremberg ; le Général Doolittel et René Mayer, ancien Haut Commissaire de la République aux affaires allemandes . .

Au dessert M. Tupper Barrett dit la fierté de renouer la vieille tradition d'avant guerre, en recevant le Chef du Gouvernement. Après avoir salué les personnalités présentes, il a rendu hommage à M. Bidault, dit le rôle de ce dernier dans la résistance et a conclu : « Je crois que nous sommes tous d'accord, pour dire qu'il est la personnalité la plus éminente de la vie politique de la France d'aujourd'hui ». Il a salué ensuite le rapide redressement français, et porté un toast à M. Bidault aux applaudissement de l'assistance.

M. Bidault a répondu : « On parle beaucoup de guerre et de Paix et aussi de l'Allemagne et ces deux thèses sont en fin de compte une même chose. Et beaucoup de choses changent avec le temps. l'Allemagne elle, ne change pas. C'est pourquoi il ne faut pas négliger le trésor d'expérience et de sagesse que la France a acquis péniblement au cours des contacts séculaires avec l'Allemagne, cependant quand la France, parle de l'Allemagne c'est avec la voix de celui qui crie dans le désert. La France ne veut pas une Paix de vengeance, mais il ne faut pas que l'Allemagne soit un facteur de désunion d'autant plus efficace qu'elle aurait été renforcée. L'Allemagne est le point critique de l'unité du monde, c'est là qu'on saura si le monde s'unifiera ou se brisera. »

Examinant les critiques faites à la France d'avoir une politique de compromis, M. Bidault déclare : « Ce n'est pas en tout cas une politique de compromissions. La France veut être un élément de consolidation dans l'ordre mondial, mais il ne sera pas un enjeu. ».

M. Bidault conclut : « Il est nécessaire sans doute de renforcer l'unité de la France, mais cette unité est plus profonde que certains croient, la France est plus forte qu'on ne l'imagine, je vous remercie de lui faire le crédit de n'avoir jamais douté d'elle.

PARIS. — Le Conseil des Ministres se réunira ce matin. Aucun ordre du jour n'a été publié.

PARIS. — Le Comité directeur du parti Socialiste s'est réuni hier à 8h.30 au Populaire. Aucun communiqué n'a été donné à l'issue de la réunion qui s'est terminée tard dans la nuit.

M. CHURCHILL à Bruges

PARIS. — M. Churchill a été reçu à Bruges.

L'Industrie Sidérurgique dans les Pyrénées

TARBES. — L'ingénieur Abadie qui a mis au point le sensationnel procédé du traitement du minerai de fer des Pyrénées par le gaz naturel de pétrole de saint Marcet en vue de la production du fer pur, a déclaré au correspondant de l'A.F.P. les déclarations suivantes : « Il n'y avait pas jusqu'ici, et c'était regrettable, une politique sidérurgique pyrénéenne du minerai des Pyrénées qui est pourtant d'une richesse et d'une variété extraordinaire.

Certains minerais des basses Pyrénées sont le prolongement des fameuses mines espagnoles de Bilbao. Leur teneur en fer est de 23 à 27 % dans les Hautes Pyrénées. Les mines de Baburet dont le minerai a servi à nos premières expériences ont une teneur de 52 %. Par une de ces anomalies industrielles qui se rencontrent trop souvent en France, ce minerai des Hautes Pyrénées était jusqu'à présent expédié par chemin de fer en Lorraine pour y être traité. Notre découverte va permettre, au contraire, le traitement sur place grâce à la houille gazeuse. Cette houille gazeuse arrivera par pipe-line sur le carreau même de la mine. Ce qui sera fait dans les hautes Pyrénées pourrait l'être également dans les Pyrénées Orientales, très riches, elles aussi comme les Basses Pyrénées. Le nouveau traitement, dans les laboratoires de l'arsenal de la fonte et du fer à l'état parfaitement pur, dépasse en qualité les productions réalisées jusqu'à présent à l'aide du charbon. Etant donné que le pipe-line amenant le Gaz de Saint Marcet à Tarbes produit 300.000 mètres cubes par jour, on évalue à 500 tonnes la houille gazeuse qui pourrait servir pour le traitement du minerai Pyrénéen.

Communiqué de la Subdivision Militaire

— Par décision No 2827 DL.FFCI.FI en date du 4-4-46 la réglementation particulière aux F.F.I. de la Métropole a été rendue applicable aux patriotes corses qui se sont consacrés à la libération de leur île natale en participant soit à la lutte clandestine durant l'occupation soit à la lutte ouverte, les armes à la main, au moment de la libération.

L'application de ce statut comporte certains avantages. Pour en solliciter le bénéfice chaque patriote est tenu de répondre sur l'honneur, avec netteté au questionnaire reproduit ci-dessous

Il est demandé notamment, aux chefs qui les ont eu sous leurs ordres :

a) — de répondre aux questions au nom des tués fusillés ou disparus afin de sauvegarder leurs intérêts et ceux de leur ayants-droit.

b) — de transmettre le présent communiqué à celles de leur connaissances qui pourraient s'en réclamer et qui se trouvent actuellement hors de CORSE.

Les réponses aux questions posées ci-dessous devront parvenir à l'adresse ci-après :

« Monsieur le Général Commandant la Subdivision Militaire — Bureau F.F.I. AJACCIO »

Un président communiqué à fait connaître à la presse la création d'une commission chargée d'aligner les Patriotes Corses sur ceux de la Métropole et de les appeler au bénéfice des dispositions du statut des Forces Françaises de l'Intérieur.

Dans ce but, tous ceux qui se sont consacrés à la cause de la Libération ont été invités à répondre à un questionnaire particulier faisant notamment ressortir l'activité qu'ils ont déployée en faveur de la Résistance.

Il est précisé aujourd'hui que cette commission aura essentiellement (1) pour tâche d'assimiler les Combattants sans uniforme à des soldats réguliers, et de vali-

der comme service militaire, le temps consacré par eux dans la Résistance.
Ce temps sera donc inscrit comme service effectif sur les pièces militaires des intéressés, par les soins du bureau de Recrutement, sur avis émanant UNIQUEMENT de la commission départementale F.F.I. de la Corse.

Ci-après, le modèle du certificat qui sera établi à cet effet.

CERTIFICAT

d'Appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur.

Référence : C. E. N° 2826/DL/FFCI/FI du 20.3.45
C.E. N° 2827/DL/FFCI/FI du 1.4.46
I.N. N° 10/K.A./G.G.II du 6.2.45.

Sur rapport de la Commission Départementale de reconnaissance F.F.I. du Département de la CORSE, le général de division OLLERIS, commandant la IXème Région Militaire certifie que :

M. ....
né le .... à ....
a servi volontairement, avec Honneur, pour la libération, à partir du ...... au ...... dans les Forces Françaises de l'Intérieur avec la qualité de (2). (Le grade correspondant au commandement exercé et aux responsabilités assurées sera fixé par une décision d'homologation à intervenir).

Marseille, le........................

Le Général de Division OLLERIS, Cdt la IX° Région Militaire.
P.C. Le Colonel SIMON, Chef Régional F.F.I. de R.2.

DESTINATAIRE :

— l'intéressé (par le canal de la Commission).
— La commission départementale.
— La direction régional du Recrutement et de la Statistique.

(1) Outre la validation des services militaires, la commission présentera au Ministre des propositions ayant pour objet :
— de décerner des distinctions honorifiques à ceux dont les mérites n'auraient pas encore été consacrés de cette façon.
— des grades d'assimilation avec ou sans intégration dans l'active ou la réserve, en rapport avec les commandements exercés et les responsabilités assumées par les intéressés.

(2) On distinguera deux qualités : La première sera attribuée à ceux dont l'action a débuté dans la Résistance avant le 9 Septembre, la seconde attribuée à ceux qui ont rejoint la résistance le 9 septembre ou postérieurement à cette date.

(à suivre.)

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

DIMANCHE 29 Septembre : S. Michel.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1946
Température : + 25.
Baromètre : 779.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 28 SEPTEMBRE
NAISSANCES : Geronimi Angèle.
DECES : Néant.
MARIAGES : Néant.

AU DEPART :
M. Soulairol, secrétaire fédéral du parti S.F.I.O., professeur d'histoire au Lycée de Bastia où il a enseigné pendant 9 ans quitte la Corse.
Nos meilleurs voeux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

MOUVEMENT DU PORT
A L'ARRIVEE :
Le « Fred Scamaroni » commandant Pernod de Marseille avec 200 passagers et 600 tonnes de marchandises dont 3.000 balles de farine, 18 tonnes de café, 6 tonnes de bananes, 22 tonnes de maïs.
Le reste du tonnage constitué par des marchandises diverses.

Un nouveau dépositaire du « Petit Bastiais » Librairie Cyrnos 11, Bd A. Gaudin Bastia.

Dans le creux de l'oreille

LES EVOLUTIONS DE CERTAINS PATRIOTARDS

Les autorités italiennes auraient sur une intervention du principal inculpé du procès des irrédentistes, débloqué le papier destiné au Petit Bastiais.

Or le Petit Bastiais ne paraissait pas au moment de la libération. Le Petit Bastiais a dû même emprunter les colonnes du Patriote pour se réjouir de ce glorieux événement.

La rédaction actuelle de l'organe communiste parait l'oublier ou se moquer de ses lecteurs.

Elle ignore que nous sommes en Corse et qu'en Corse le pedigrée politique de chacun est connu.

La Corse sait par exemple que certains fanfarons du patriotisme sont en train de brûler aujourd'hui ce qu'ils ont jadis adoré même en matière électorale.

A L'OFFICIEL

AGRICULTURE (mérite agricole)
Mademoiselle Poli Lelia propriétaire à Olivese est nommée officier du mérite agricole (chevalier du 23-2-32.)

Avis et Communications

VICE-RECTORAT DE LA CORSE
Collège classique de Jeunes Filles de Bastia
RENTREE DES CLASSES
La Directrice du collège à l'honneur d'informer les familles qu'en raison des travaux de reconstruction du collège, la rentrée des classes est reportée à une date ultérieure qui sera précisée par la voie de la presse.

AIR FRANCE communique :
A dater du 7 Octobre les horaires de la ligne CORSE-CONTINENT seront les suivants :
9 h. 15 D MARSEILLE A 17 h. 30.
11 h. 05 A AJACCIO D 15 h. 30.
11 h. 35 D AJACCIO A 15 h.
11 h. 55 A NICE D 13 h. 40.
Quotidien sauf le Dimanche.
L'escale de BASTIA sera donc supprimée à partir du 7-10-1946.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS
Les Ouvriers et apprentis boulangers sont priés de se réunir à la Bourse du Travail, Rue du Castagno, DIMANCHE 29 Septembre à 10 heures et demie.
Apporter vos cartes syndicales.
Présence indispensable.
LE SECRETAIRE.

AVIS
Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 24 Septembre 1946, enregistré, la société Paul Mattei et Mattei Parsine (les hériers) a donné en gérance libre à compter du 1er Juillet 1946, son fonds de commerce de vente de matériaux, liège, bois et charbon sis à Bastia, 2, rue Sampiero, date à partir de laquelle M. Paul Mattei fait toutes les opérations pour son compte, règle lui-même ses fournisseurs et ses charges d'exploitations.

LA QUESTION des DARDANELLES

L'U.R.S.S. a remis au gouvernement d'Ankara une note dans laquelle elle demande à participer à la défense militaire des détroits.

STADE ARMAND CESARI
AUJOURD'HUI à 14 h. 30
CHAMPIONNAT DE LA CORSE
F.C. AJACCIEN
C.A. BASTIAIS

TRAIN SPECIAL A 14 h.
AUTOBUS.

ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS D'AIX
Tous les Etudiants de l'arrondissement de Bastia désirant s'embarquer le 5 Octobre devront se présenter ou télégraphier avant lundi 30 Septembre à 18 h. leur nom, leur adresse et la Faculté où ils sont inscrits à Jean PIERAGGI, Président de l'A.G.E.A., 29 Brd Paoli Bastia.
En accord avec les services de la Sous-Préfecture une priorité leur est accordée.
Le Président de l'A.G.

AVIS

Il a été constaté ces derniers temps et à diverses reprises que des paquets-poste contenaient des objets dangereux et notamment des munitions de chasse, de nature à blesser les agents ou à détériorer les correspondances.

Il est rappelé que l'insertion d'objets de cette espèce dans les envois confiés au service postal constitue une contravention aux dispositions de l'article 45 de la loi du 8 avril 1910.

Toute infraction à ces dispositions rend les expéditeurs passibles d'une amende, sans préjudice de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir en cas d'accident.

ART. ANCIEN Pierres précieuses bijoux. A. BONNEAU expert patenté tél. 251.

COMMERCANTS — INDUSTRIELS PRODUCTEURS
COMMERCE = EXPANSION
Assurez des débouchés à votre production.
Assurez à meilleur compte votre approvisionnement en matières premières.
Constituez un dépot en Algérie.
Installez-vous sur les marchés d'Algérie.
Pour tous renseignements PICCIOLI : 6 rue PELISSIER (ORAN-ALGERIE).

La Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Le PROCES des IRREDENTISTES

Suite de la 1re page

l'historique du mouvement, établit les relations de Grimaldi avec les chefs irrédentistes italiens. Evoque la série de manifestations qui se sont déroulées dans la péninsule, manifestations qui ont été portées à la connaissance des irrédentistes corses.

M. Thiers remet entre les mains des juges 2 exemplaires de l'« almanach populaire corse » aux couvertures particulièrement suggestives : une Corse enchaînée tourne ses regards vers un soleil éclatant qui représente Rome.

La collaboration à de tels ouvrages, est déjà une trahison. En 1941 la Corse unanime s'est dressée contre l'envahisseur, nous savons que sur le plan local nous n'avons jamais laissé nos tombes être vouées à l'esclavage, nous savions maintenant pulvérisées nos maisons et notre petit Patrie pour aller mourir au sein de la grande : La France.

Le parti irrédentiste sous l'impulsion de ces gens là (il désigne les accusés) demande des revendications et pendant ce temps lui, dans ce pays qui est le votre [...] forcer d'organiser le mouvement irrédentiste en Corse. (Le mouvement irrédentiste en Corse ne pouvait s'appeler ainsi. F. Guerri vient de le dire, par le truchement de cette propagande habile, subtile, sournoise faite sous le drapeau de l'autonomisme forme dangereuse et redoutable. L'erreur est humaine... M. Thiers précise l'esprit des manifestations qui se sont déroulées dans l'île, par un des cas les plus typiques, les plus suggestifs : celui de Etats Généraux de la Corse. « Quoi de plus naturel de formuler des revendications à la République mais de laisser en même temps nos trois couleurs... A ce moment la France est toujours absente de ces manifestations. On a eu le front de crier à Ponte Novu : « Vive l'Italie » mais aux Etats Généraux, Rocca intervient de telle façon qu'un n'envoie pas de télégramme de fidélité et d'attachement à la mère Patrie.

Vous conviendrez bien Messieurs que cette propagande retribuée par l'étranger était de l'irrédentisme camouflé. La clameur publique la prouve comme un flagrant délit. (M. Thiers rappelle l'arrestation et le transfert à Calvi [...] a fait s'appesantir la main de la Répression sur les accusés... Puisque vous parlez de régionalisme, il y avait à Bastia la société Salvator Viale (M. Thiers évoque de vieux souvenirs) d'où Martin Apinzapalu se fit exclure pour manque de loyalisme envers la France, et où Santu Casanova qui tomba plus tard sous les griffes de Grimaldi, savait mieux que tout autre exalter notre patriotisme et notre foi... ce n'est que fantaisie disait le numéro I (se tournant vers Grimaldi) nous nous avons connu des régionalistes : Mistral...

Dans l'équipe des accusés qui comparait devant vous je considérerais comme traître : Grimaldi.

M. Thiers rappelle l'entrée en contact [...] des articles de A Muvra de janvier-mars mai 1924 et mai et août 1925 qui démontrent la participation active de cet homme à la campagne menée par le journal, et ses rapports avec les chefs irrédentistes. Son activité au sein du parti d'« azione corsa » en se reportant aux textes même de ses articles.

« ...Des documents probants du dossier, il ressort à l'évidence que Grimaldi est l'organisateur et responsable du voyage de Santu Casanova en Italie, et l'auteur des discours et des mémoires signés par ce dernier.

M. Thiers lit alors le discours que Casanova prononça lorsqu'il fut reçu au Palais de Venise par le Duce en 1935, discours qu'il qualifie de particulièrement [...]

Grimaldi d'autre part avait continué à entretenir avec Filippini les relations [...]

pays d'adoption, c'est-à-dire sous celles de la trahison, reçu par Grimaldi.

Allez-vous vous étonner qu'après avoir propagé le principe de l'italianité, après avoir entretenu avec tous les animateurs de l'irrédentisme, si tout naturellement lorsque l'occupant a débarqué chez nous, il est devenu leur indicateur. Il me suffirait de tirer n'importe quelle pièce du dossier d'instruction pour établir que Grimaldi est devenu l'homme de l'occupant.

Les dépositions des témoins ont largement établi que Grimaldi avait ses entrées libres à Martouf, à la villa Bellevue, siège du contre espionnage italien et au Consulat.

M. Thiers rappelle quelques témoignages salue la mémoire de l'abbé Zattera et lit ses déclarations. Etablit que Grimaldi était aussi l'agent de l'OVRA : il les assiste, dirige les carabiniers, fait subir des interrogatoires, donne des ordres d'arrêter ou d'élargir. Revient sur l'incident Gromigni, ajoute que des traîtres ont été condamnés à morts et à 20 ans de travaux forcés, qui faisaient pâle figure à côté de certain dictateur et reprend ensuite la déposition de M. Colombani et ajoute : « c'est odieux, c'est inqualifiable, ce n'est encore rien. »

Il n'est pas impossible que Grimaldi n'ait pas été le seul à signaler aux italiens l'activité des Patriotes. Il est exact que les efforts conjugués de ces individus : Luccarotti, Marchetti, etc... ont amené l'arrestation des patriotes.

Le commissaire du gouvernement fait état de l'incident que comporta l'arrestation manquée de M. Pasquinelli et rapporte le matin par M. Casabianca, salue avec compassion la Vve Reboli à laquelle le mari avant de partir pour l'exil et la mort a fait ses confidences, reçues également par Tosi.

- Ce n'est pas tout dit encore M. Thiers il y a le cas Chamonal. Le rapport de police est la preuve évidente que Grimaldi a été le dénonciateur de Chamonal. La manifestation officielle émane de l'autorité militaire... je vais vous lire les billets que Chamonal écrivait en cachette à celle qui lui tenait lieu de mère, et où Grimaldi est mis en cause.

Il ressort que Grimaldi était un agent stipendié de l'OVRA... il n'est pas parti, sa femme s'étant opposé au départ. Il a eu à choisir : la mort là-bas, la mort ici. Il a choisi, il mourra dans quelques temps devant le poteau d'exécution.

Il est près de 20 heures, la séance est levée et renvoyée au lendemain à 9 h.

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE

A l'ouverture de l'audience M. Sylvain Bianchi est entendu comme témoin en vertu du pouvoir discrétionnaire du président sur demande de la défense.

Il vient, dit-il, prouver que Grimaldi n'est pas le dénonciateur de Reboli. Selon le témoin qui a logé un lieutenant colonel italien, vice-président du tribunal militaire, les arrestations de Poggi, Reboli et Gini ont été faites sur la dénonciation d'un nommé Obertta, qui aurait apporté aux italiens un tract remis par Gini et appelant les Corses à l'insurrection.

A 9 heures 35, M. Thiers reprend son réquisitoire, s'excuse d'avoir oublié la lecture des documents du dossier qui signalent l'incident rapporté par M. Casabianca, incident dont on trouve confirmation dans les notes de Grimaldi, et lit ensuite la réponse du gouvernement italien à la demande d'engagement formulée par Grimaldi lors de la campagne d'Ethiopie.

Puis, Rocca nous est présenté par le rapport dressé par le tribunal correctionnel d'Ajaccio le 15 avril 1940. L'activité de Rocca depuis 40 dans le parti corse d'action italienne est établie par la lettre de Damiani, rescapé du naufrage du ville d'Ajaccio. Le commissaire Armani atteste que l'accusé était en contact permanent avec les italiens.

M. Bourgeaud d'autre part a bien prouvé que Rocca malgré ses dénégations était à Bastia le 5 Septembre.

L'abbé Carlotti, dit M. Thiers est un des membres les plus virulents de ce fameux parti. Il a écrit de nombreux articles d'une violence extrême contre la France sous le pseudonyme de Martinu Apinzapalu. Il cite les titre de nombreux articles parus dans Corsica Antica e Moderna, « Mediterraneo », et à « Muvra », qui représentaient ce zélé collaborateur affectant les pieux de la foi et de l'espérance. Un article ou Dumbucu Marini apprécie en termes élogieux la collaboration active que l'abbé apportait à la rédaction des nombreuses revues irrédentistes.

Martinu Apinzapalu figure sur la liste des collaborateurs de la « Corsica Antica e Moderna » après 40. C'est une présomption extrêmement grave, car il peut avoir écrit bon nous son nom véritable mais sous le couvert d'un autre pseudonyme.

Il y a également contre lui un fait très grave : celui de la proposition d'installation d'un poste clandestin. La Cour appréciera.

En résumé, c'est un des collaborateurs de « Corsica Antica e Moderna » en temps de guerre.

Le commissaire du gouvernement fait ensuite un exposé des faits qui sont reprochés à Crocce entr'autres ses écrits de la « Dépêche Corse », organe collaborationniste, ses sentiments autonomistes et les relations qu'il avait avec Rocca.

Quant à Leca Marc, M. Thiers déclare qu'il a eu l'impression, au cours de l'audience de se retrouver dans une affaire dont les débats ont une atmosphère de querelle de famille.

On sait que Leca était un fervent autonomiste considéré comme dangereux au point de vue national. C'était d'autre part un propagandiste de la victoire de l'Axe, M. Thiers lit une déclaration accablante du Sergent Fontana.

On lui reproche d'autre part d'avoir donné des indications aux italiens pour leur permettre d'arrêter le commandant Leca. Il est venu à Bastia le 5 Septembre, se livrer aux tractations que l'on connait, en vue de son départ pour l'Italie.

La Vve Columbani a entretenu d'étroites relations avec le consulat italien et essayé de faire arrêter son beau frère : le père Augustin.

Guvarchini a fait en temps de guerre, sur un navire militaire ennemi un voyage dans la péninsule italienne. Il a également dans une lettre écrite à son frère donné des renseignements sur l'état d'esprit de la population insulaire.

L'audience est levée à 11h.45 et sera reprise à 15h.

(à suivre)

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

AUJOURD'HUI au THEATRE
MATINEE et SOIREE
GRAND BAL
avec l'Orchestre réputé de MONTE-CARLO-BABY
BUFFET GARNI - CHAMPAGNE

AVIS DE DECES

SISCO.
MM. Antoine et Jean Damiani ; Mme et M. Albert Damiani et leur fille Alice ; MM. François et Raoul Damiani ; MMlle Damiani Anna, Toussainte et Marie Thérèse ; Mme Vve Damiani Catherine ses enfants et petits enfants ; Mme et François Damiani et leurs enfants ; M. Joseph Damiani.
Les familles Damiani, Appoloni, Salvanizza de Sisco et Massoni de Calenzana ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :
David DAMIANI
leur père, grand-père, beau frère, oncle cousin et allié décédé à Sisco le 27 Septembre à l'âge de 77 ans muni des sacrements de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu à Sisco le 29 Septembre à 10 heures.

REMERCIEMENTS

Mme Vve Fabiani Philippe et ses enfants Marie, Damien et Jacqueline tous les parents et alliés, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées par le décès de :
FABIANI Philippe
dans l'impossibilité d'y répondre prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici leurs plus sincères remerciements et les informent que la messe de sortie de deuil sera célébrée en l'Eglise Ste. Marie le Lundi 30 Septembre à 8 heures.

BAL A LUPINO
LA TREMBLANTE
Samedi 28 en soirée à 22 heures.
Dimanche 29 en matinée à 18 heures en soirée à 22 heures.
Le Chanteur de charme :
PIERRE ROSSI
vous interprétera quelques chansons de son Répertoire
accompagné par les célèbres guitaristes le TRIO VENTURA
En matinée Grand concours de DANSE
1000 francs de prime au couple gagnant
CONCOURS de CHANT.
VENEZ TOUS APPLAUDIR NOTRE SYMPATHIQUE CHANTEUR
Bon Accueil
Consommations de choix
Bonne musique
Direction : Paul MASSIANI.

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Paoli
REPARATION
TOUTES MARQUES

Paris

DU 25 Sept. AU 1 Oct.
FORTE TÊTE
avec RENE DARY
AZAIS et Roland TOUTAIN
1ère partie
Documentaire : « PATHE JOURNAL »
SOIRES tous les jours à 21 h. 15.
MATINEES, jeudi à 15 h. : Samedi et Dimanche à 18 heures.
LOCATION tous les jours de 11 à 12 heures et de 18 à 19 heures.

Dans 3 Jours
Mercredi 2 Octobre à 20 h 30
Tirage de la 31° Tranche de la
LOTERIE NATIONALE

Avec vos billets improductifs
Achetez
dès maintenant
DES BONS DE LA LIBÉRATION
à intérêt progressif
Remboursables à vue sans aucune formalité au bout de six mois

Régent-Cinéma

du 26 Septembre au 2 Octobre
AU PROGRAMME
CLAIRE TREVOR - JOHN WAYNES et GEORGES BANCROFT
DANS :
La Chevauchée Fantastique
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES
SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 16 heures.
LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces. Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE appartement 2 pièces libre prochainement, 1, Rue Miot, 2me étage. S'adresser M. Fisch, entre 16 et 18 heures.

A VENDRE Camionnette Renault, 400 ks, allumage magnéto, parfait état mécanique presque déchaussée bas prix. S'adresser Maison Agricole de la Corse, 8, Avenue Emile Sari Bastia.

A VENDRE Machine à coudre Singer, armoire à glace noyer, salle à manger, glace cheminée, service café, matériel pour fabrication cierges tout état neuf. S'adresser au Journal.

70e Année — N° 246 — PRIX 3 frs. — Lundi 30 Sept. & Mardi 1er Octobre 1946

000228

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Boulevard Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA
Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632
Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois : .... 180 frs
6 mois : .... 315 frs
1 an : .... 600 frs

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

RAPPELS HISTORIQUES
PAOLI ET GAFFORY

Pascal Paoli commandait la 23e division militaire, au nom de la France, dont il était, dans l'île, le premier représentant, réconcilié avec elle, investi par elle des pouvoirs militaires et civils les plus étendus. Son principale adversaire, le chef du parti adverse, à Corte et en Corse, était le maréchal de camp François Gaffory, pour l'heure en état d'émigration à Livourne, où il attendait les événements. Mais l'on sait que cet antagonisme n'était pas que de nature politique : le souvenir du drame du couvent de Bozio subsistait entre les deux hommes, malgré tout.

Dans ses « Mémoires » inédits, le commandant Siméon de Buochberg raconte qu'en décembre 1792 il se rendit, muni d'un passeport où il figurait comme un commerçant, de Corte en Italie. Là se trouvait également l'oncle de sa femme, Vincent-Louis Arrighi, qui, par deux fois le conduisit à la maison de campagne habitée par le général Gaffory, leur parent. Le général savait que Siméon était sous les ordres de Paoli. « Avec un tact exquis, il évita de me parler politique et me reçut d'une façon tout-à-fait affectueuse ».

En février 1793, le commandant Siméon de Buochberg était de retour à Corte, et rendit compte à son chef direct, commandant le régiment des Suisses au service de la France, le colonel Jeanne, de son voyage et de sa mission.

Le colonel dit à Siméon : « Je vais passer, comme l'habitude, ma soirée chez le général Paoli. Je lui dirais que vous êtes arrivé ».

Sitôt arrivé chez le général, le colonel Jeanne lui dit : « Siméon est de retour ».
— Je le sais, et bien d'autres choses encore.
— Quoi, mon général ?
— Eh ! bien, colonel, Siméon, quand il le veut, sait faire le bonhomme. Sachez que cet officier est resté deux jours à Livourne et qu'il les a employés à visiter le général Gafforj.
— Vraiment, mon général, vous êtes si bien renseigné ?
— Oui, des amis me tiennent au courant des allées et venues du général Gafforj.
— Et vous en voulez à Siméon ?
Paoli, vivement :
— Non pas. C'est une bonne note pour lui. Je n'aime pas qu'on abandonne les amis dans la disgrâce. Il a fait son devoir. Sa dame est parente des Gafforj ; il est tout naturel de visiter les parent lorsqu'ils sont malheureux.

P.B.

Le contrôle de l'énergie atomique

LAKE SUCCESS. — La séance de la Commission atomique de l'ONU a été consacrée à l'audition du rapport technique de la question, l'aspect politique étant sur le contrôle de l'énergie atomique établi par les savants des 12 pays.

Il envisage uniquement le côté technique de la question, l'aspect politique étant du ressort du comité N. 2.

Le préambule précise que les conclusions ne sont valables que dans la mesure où les nouvelles découvertes ne modifient pas les données des problèmes.

Il se peut d'ailleurs, que cette précision soit déjà valable concernant le rapport qui envisage le contrôle au stade [...]

A la 21e. conférence des chambres de commerce de la Méditerranée

MARSEILLE. — La 21me conférence des Chambres de Commerce de la Méditerranée a tenu hier sa première séance au Palais de la Bourse.

Le premier rapport a traité de l'amélioration à apporter aux relations maritimes et aériennes entre la France et l'Afrique du Nord.

MARSEILLE. — M. Mourre, président de la Chambre de Commerce a ouvert dans la matinée d'hier la deuxième journée de la 21me conférence des Chambres de Commerce de la Méditerranée ayant à ses côtés M. Morard, président de la région économique algérienne, de M. François Charles Roux, président du Comité de l'Empire Français.

Au début de la séance M. Cordesse, vice-président de la Chambre de Commerce de Marseille a présenté un rapport concernant l'assouplissement de la demande par le commerce d'importation de conditions d'importation dans les ports français.

A la conclusion des voeux ont été formulés : que l'on procure aux importateurs par des crédits, des Livres et des Dollars à charge de remboursement les moyens de financement d'importations et que des crédits soient également accordés au commerce français d'outre-mer enfin que les formalités, pour l'obtention des licences d'importations soient largement simplifiées.

PARIS. — Pour terminer les travaux les commissions de la conférence de la paix se sont réunies hier dimanche.

LONDRES. — La BBC a inauguré hier soir son 3me programme.

M. CHURCHILL à PARIS

PARIS. — Venant de Bruxelles, M. W. Churchill est arrivé à l'aérodrome du Bourget à 16 h. 45 avant-hier.

PARIS. — M. Winston Churchill accompagné de sa fille Mary a quitté Paris où il s'était rendu après sa visite à Bruxelles.

Rassemblement Républicain

26, BOULEVARD PAOLI

CUBISME !

C'est l'histoire de deux peintres, d'écoles radicalement opposées qui décident de travailler à deux : Ils voulaient peindre un nègre dans un tunnel — ce qui, à cause du tunnel est original, convenez-en —

L'un le voyait noir — très noir — bien entendu l'autre, le voyait blanc, ce qui n'est pas pour étonner les admirateurs de Picasso. Ils auraient pu se réconcilier sur un gris comme le leur conseillait le troisième peintre de la maison, qui leur sert d'arbitre et de conseiller technique, mais chacun des deux tenait bon. De cette opposition jaillit le compromis du nègre-blanc, pour la plus grande joie de l'art et des artistes ?

On l'a sans doute deviné : les deux collaborateurs ennemis sont le Parti Communiste et le M.R.P. Le conciliateur un peu sceptique et amusé c'est le S.F.I.O. Le nègre-blanc, c'est la Constitution, chef-d'oeuvre de conciliation dont ils ont gratifié le peuple français.

Car nous approchons du terme des travaux de cette deuxième Constituante qui enfante dans la douleur ce gros monstre bicolore dont on ne peut plus douter qu'il existe.

Un seul exemple — très caractéristique — quel serait le rôle respectif du Président de la République et de l'Assemblée dans la désignation du chef du gouvernement ? problème capital car il appartient au chef de l'exécutif de désigner le chef du futur gouvernement et à l'Assemblée de ratifier ou non ce choix.

Le M.R.P. soutenait que le choix du Premier Ministre chargé de former le Cabinet, incombait au Président de la République, chef de l'Exécutif, sous réserve du vote de confiance de l'Assemblée. C'est la bonne règle en République et dans toutes les démocraties, il n'y en a pas d'autres. Le Parti Communiste prétendait que l'Assemblée avait seule le droit de désigner le chef du gouvernement sur une liste présentée par le Président de la République. Notons tous de suite que cette deuxième thèse n'est pas, au fond, très différente puisque le dernier mot reste en tout état de cause à l'Assemblée.

Le Parti Communiste ne s'y trompe point mais il s'efforce à chaque coup de diminuer un peu plus les maigres prérogatives laissées au Président de la République, personnage symbolique. En bonne règle, M.R.P. et Socialiste auraient dû démasquer la supercherie qui consiste à présenter une pure querelle de forme comme un conflit sur le fond ou sur les principes. Et le Parti Communiste en eut été pour ses frais d'obstruction systématique.

Mais non. L'hypocrisie du tripartisme est telle qu'on a feint de croire à une objection sérieuse de la part des Communistes et à la nécessité d'un compromis.

Ce compromis ne pouvait profiter qu'au demandeur, c'est-à-dire, au Parti Communiste.

On est donc arrivé à la solution suivante : Le Président de la République désignera le chef éventuel du gouvernement mais celui-ci devra se présenter devant l'assemblée, pour être agréé ou non, avant même d'avoir formé son équipe ministérielle. C'est ce qu'on appelle l'esprit d'équipe. Tout le monde conviendra qu'il sera difficile de juger le futur chef du gouvernement sur une déclaration de principes, avant même de savoir qui il appellera autour de lui et quels seront les titulaires des grands ministères.

Mais, répliquent les trois compères : il s'agit là d'un compromis. Or, d'après eux, le compromis consiste à concilier l'inconciliable ou à réunir des morceaux épars de vases différents. C'est littéralement du cubisme en politique.

A ce train là, on devine ce que vient être les principales dispositions de la Constitution future, la loi électorale et tout ce qu'il est convenu d'appeler nos institutions fondamentales : UN HABIT D'HARLEQUIN. — L. D.

Par 440 voix contre 106
L'Assemblée Nationale Constituante adopte le projet constitutionnel

La nouvelle Constitution vient d'être votée à une très forte majorité.

Les auteurs de ses jours comme le parrainage ont cru devoir annoncer que la nouveau-née présente quelques imperfections, susceptibles cependant d'être corrigées.

Le texte qui va être soumis au Referendum et que nous ne connaissons pas encore est déjà l'objet de réserves de la part de ceux-là mêmes qui l'ont élaboré ou entériné, ainsi que l'a déclaré M. Bidault entr'autres au cours des derniers débats.

Cet excès de prudence ou de modestie n'est pas rassurant puisqu'il porte à croire qu'on nous offre du provisoire.

Dans ces conditions le peuple souverain serait bien inspiré en évitant de s'engager dans une voie aventureuse et serait surtout en droit de répliquer : « Pourquoi n'avoir pas songé à adapter la Constitution de 75 (QUI AVAIT FAIT SES PREUVES) aux incidences morales, sociales, politiques du jour, au lieu d'avoir perdu un temps précieux dans la vaine recherche d'un oiseau bleu insaisissable ? »

Que reprochait-on à la constitution de 75 ?

Les critiques dirigées contre elle avaient trait à la limitation exagérée des pouvoirs présidentiels, à l'instabilité gouvernementale et à la suprématie des assemblées législatives par trop versatiles : on moquait le Président soliveau et l'on déplorait les cascades ministérielles.

Un amendement judicieux de la Constitution de 75 eut été de nature à écarter de pareils risques, à combler les voeux de la nation.

Il était donc inutile d'avoir recours à une nouvelle Constitution d'autant que celle-ci a besoin, d'après ses auteurs, d'être amendée : d'autre part, le Général de Gaulle a proclamé dans son discours de dimanche à Epinal que « le projet de Constitution voté par la Constituante ne lui paraissait pas satisfaisant. »

Il s'agit là d'un avis autorisé dont il y aura lieu de tenir compte à l'heure de la grande décision ; le peuple souverain aura même le devoir de le partager dans le cas où le prochain mode de scrutin ne lui permettrait pas d'avoir la représentation parlementaire de son choix.

A. B.

—)o(—

PARIS. — Par 440 voix contre 106 et 5 abstentions l'Assemblée nationale constituante a voté aux premières heures de tiluante a voté le projet constitutionnel.

Le Rassemblement Républicain votera "NON" AU REFERENDUM CONSTITUTIONNEL

PARIS. — Le groupe parlementaire du Parti Radical et Radical-Socialiste et le groupe parlementaire de l'UDSR réunis le 27 septembre, sous la présidence de M. Herriot ont fixé la décision à prendre sur l'ensemble du projet de constitution.

Le Rassemblement des Gauches Républicaines a décidé de voter « Non ».

"Le projet constitutionnel ne répond pas aux conditions nécessaires..." dit le Général DE GAULLE à Epinal

PARIS. — Comme il avait été annoncé le général de Gaulle a prononcé hier à Epinal devant une foule évaluée à plusieurs dizaines de milliers de personnes un discours dans lequel il donne son opinion sur le projet constitutionnel voté la nuit précédente par l'assemblée.

Après avoir rappelé le rôle qu'il a joué comme premier président du gouvernement provisoire de la République, le Général de Gaulle a ajouté que la République avait été sauvée en même temps que la Patrie.

Faisant allusion aux dérisoires ambitions dictatoriales, le Général s'est écrié : « ... sont les mêmes que celles dont nous fumes comblés, sans en être accablés, depuis Juin 40 par certains étrangers qui visaient à travers notre personne l'indépendance de la France, nous les repoussons avec un mépris de fer.

Le Général de Gaulle a ensuite rappelé ses principes de constitutions, séparation des pouvoirs indépendance de la justice, rôle du président de la République, des ministres, des assemblées, l'organisation de l'Union Française et a ajouté : malgré les progrès réalisés par rapport au précédent profit de constitution, celui-ci ne peut être approuvé car il ne répond pas aux conditions nécessaires.

L'ancien chef du gouvernement termina par ces mots : « cette fois encore nous sommes certains que la clarté et la fermeté l'emporteront en définitive, ainsi naitront pour la France, les institutions républicaines pour son salut et son renouveau. Vive la République ! Vive la France ! »

M. José GIRAL Président du gouvernement républicain espagnol a donné ce matin à la presse un résumé de la lettre envoyée aux Quatre Grands et à l'O.N.U.

Pour la création de l'enseignement professionnel à Bastia

Une Première réalisation : Ouverture prochaine d'un Centre d'Apprentissage féminin dans les locaux de l'ancienne Crèche Municipale.

A un moment où la vie d'un pays dépend essentiellement de sa force technique, où une nation ne peut maintenir son rayonnement spirituel et son prestige sans une enceinte d'usines et de laboratoires il nous paraît indispensable d'organiser solidement à Bastia l'Enseignement Technique et la formation professionnelle. Nous remercions toutes les bonnes volontés qui nous donnent, ou nous promettent, leur concours dans ce but. Nous espérons intégrer complètement notre Collège dans notre Lycée, préparer peu à peu nos élèves non seulement à l'Enseignement Supérieur, mais aussi aux diverses carrières de techniciens ou aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, et créer un jour une section de Navigation aérienne et Maritime. Ainsi, nous aurons facilité aux jeunes Corses leu ressor légitime vers le Continent et les Colonies ; nous aurons donné d'autre part à un grand nombre d'entre eux le désir et les moyens d'oeuvrer dans leur propre pays et de mettre industriellement en valeur une Ile toute neuve encor et qui peut devenir, avec ses admirables sites, ses forêts et ses sources, le joyau de la France. Il suffit de pénétrer quelques-uns de nos élèves de cette vérité pour que nos illusions d'aujourd'hui soient les réalités de demain. L'avenir de la petite Patrie corse dépend d'une centaine de jeunes hommes intelligents et résolus.

Laissons là pour un instant ces projets d'avenir et consacrons tous nos efforts à l'heure présente. Ce que nous devons créer tout de suite à Bastia, — et l'Association des Parents d'élèves et aussi la Municipalité l'ont bien compris, qui nous soutiennent, de tout leur crédit — ce sont des centres d'apprentissages afin de donner aux garçons ou aux filles une formation professionnelle digne de ce nom. Nous avons besoin, au plus haut point, d'ouvriers spécialistes ; il ne faut rien négliger pour la formation technique de nos apprentis ; en même temps que de spécialistes, nous avons besoin d'hommes et de citoyens. Aussi, non moins qu'à la formation technique nous devons nous appliquer à la formation morale, intellectuelle et physique des jeunes gens.

Tels sont les mobiles qui nous ont inspiré naguère quand nous avons demandé et obtenu pour une date prochaine l'ouverture d'un Centre l'Apprentissage féminin dans les locaux de l'ancienne Crèche Municipale. Il nous a paru nécessaire de commencer par là. Il convient de former à l'enseignement familial et ménager, et par le fait même professionnel, les jeunes filles de notre ville. Nous pourrons ainsi pendant la période de leur adolescence et de leur formation, les soustraire à l'attrait à peu près exclusif de distractions souvent inutiles et très coûteuses, parfois malsaines et dangereuses et leur donner une occupation intéressante pour le présent et précieuse pour l'avenir. Nous admettrons dans notre Centre les jeunes filles de Bastia et même de la région, dès qu'elles auront dépassé l'âge de la scolarité primaire sous cette réserve qu'elles soient d'une bonne santé morale et physique, qu'elles fassent preuve de bonne volonté et qu'elles aient le désir évident de s'élever intellectuellement et moralement, tout en acquérant les connaissances qui sont tout à la fois nécessaires à une maîtresse de maison et à une mère de famille et indispensable à une habile ouvrière.

Et, en effet de telles connaissances, non seulement permettent à la jeune fille

Le personnel de la Régie immobilière est en grève à Paris

PARIS. — La grève du personnel de la Régie immobilière de la ville de Paris continue.

Les pourparlers sont engagés avec les représentants du ministre du travail.

En plus de la réévaluation des traitements, le personnel demande immédiatement une enquête sur la nouvelle gestion de la Régie immobilière de la ville et l'attribution des appartements depuis la libération.

de fonder et de diriger un foyer où régneront l'hygiène, l'ordre, l'économie, le savoir faire qui sont les conditions du bonheur domestique, mais si d'aventure elle est obligée de gagner sa vie, elle aura la possibilité, par la formation professionnelle acquise au Centre d'apprentissage et la spécialité technique choisie, d'exercer un métier lucratif et plein d'intérêt.

Les cours de notre Centre s'échelonneront sur trois années, — un an de préapprentissage, deux ans d'apprentissage. Trois maîtresses enseigneront, l'une, la coupe, la couture, la broderie, l'autre, la cuisine et l'alimentation, la troisième l'hygiène et la puériculture.

Les élèves pourront, à partir de la deuxième année déjà, se spécialiser. En même temps que nos apprenties acquièront la formation professionnelle, elles poursuivront et compléteront leur culture sous la direction de plusieurs instituteurs spécialement attachés au Centre et chargés de l'enseignement général. A la fin des trois années d'apprentissage, elles passeront un examen et pourront obtenir le certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.). Nous essaierons d'avoir des crédits suffisants pour leur assurer gratuitement le déjeuner de midi. Ainsi, à tour de rôle, les élèves prépareront les repas et apprendront la cuisine surtout par la pratique. Nous avons même l'intention d'ouvrir un petit internat gratuit, ou de prix très modique, de 15 à 20 lits environ, destiné non pas tant aux candidates des villages avoisinants qu'à certaines jeunes filles de la Ville, méritantes et bien douées, dont les conditions familiales sont pénibles et qui trouveront dans notre Centre un réconfort et d'affectueux conseils. Enfin, une Assistance Sociale, secondée par un professeur d'éducation physique, aura pour mission exclusive, de veiller sur la santé et le développement de chacune de nos élèves.

Toutes indications seront données ultérieurement sur le fonctionnement du Centre et le recrutement de nos élèves-apprenties, sur la date à partir de laquelle nous recevrons les inscriptions et le moment précis où nous ouvrirons le Centre.

Nous espérons créer l'année prochaine un centre d'apprentissage pour garçons en vue de leur enseigner surtout les techniques et les métiers qui relèvent du bâtiment : maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, électriciens... Nous ne pouvons, pour l'instant, nous offrir le luxe, à Bastia, de former des spécialistes et des artisans divers, — tisserands, tailleurs, cordonniers etc... C'est le bon sens même. Si la « Chambre des métiers » que tous les Bastiais réclament depuis si longtemps, et à si juste titre, était enfin établie, nous trouverions auprès d'elle tous les appuis qui nous manquent et nous pourrions nous intéresser à toutes les formes de l'Artisanat.

Du moins, si quelques entrepreneurs ou industriels, soucieux de cette jeunesse locale qui est l'objet de nos préoccupations quotidiennes, veulent bien étudier un jour avec nous ce problème de l'apprentissage, la solution d'ensemble n'en sera que plus prompte et plus complète. Et pourquoi pas ? La seule richesse d'un pays, c'est la jeunesse. Elle est assez rare chez nous pour qu'on ne la gaspille pas. La seule politique possible aujourd'hui est celle de l'homme et surtout de la jeunesse. Ne décourageons pas cette jeunesse. Donnons-lui un but et tournons la vers les grandes tâches du moment présent. Pour cela, procurons lui un métier, ou, comme disaient nos pères, « un état » — un état qui lui donnera le goût du travail et de l'œuvre bien faite, le sentiment de sa dignité et de sa valeur humaine, le prix de la vie. N'avoir pas de métier, c'est être bon pour toutes les tâches ou toutes les servitudes : c'est perdre sa joie intérieure et devenir peu à peu un vagabond ou un insatisfait, — une âme morte, un « raté ». Et c'est là une déchéance, une forme de la damnation terrestre ! La pire, peut-être... De grâce, à tous ces jeunes gens qui nous entourent et qui sont avides de se donner et de faire une œuvre d'homme, donnons un « état ». Pour cela, multiplions les centres d'apprentissage. N'est-ce pas d'ailleurs en sauvant ainsi notre jeunesse que nous rendrons confiance au pays tout entier et que nous l'arrêterons dans son lent suicide collectif ? Le salut du pays est dans la jeunesse. N'oublions pas cette vérité élémentaire.

A. LORIN.
Proviseur du Lycée,
Directeur du Collège Technique.

Agent à Bastia :
RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI — Cours Paoli
REPARATION
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

du 28 Septembre au 2 Octobre
AU PROGRAMME
CLAIRE TREVOR - JOHN WAYNES et GEORGES BANCROFT
DANS :

La Chevauchée Fantastique

— DOCUMENTAIRE —
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES : tous les soirs à 21 heures en Matinée : le jeudi, le samedi et le dimanche à 15 heures.

LOCATION BALCON : pour les matinées de 10 h. à 11 h. ; pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures.

AU PROCÈS DES IRRÉDENTISTES

Le Commissaire du Gouvernement requiert la peine de mort pour GRIMALDI et les 7 contumax

pour les autres accusés de 5 à 20 ans de travaux forcés

AUDIENCE DU 28 Septembre

M. Thiers passe rapidement sur ceux qui ont pu se soustraire à l'action de la justice.

Luccarotti Jean indicateur et collaborateur des italiens participait aux arrestations. S'est enfuit avec les allemands le 28 septembre 1943.

Poli Ange dit Bertino fasciste depuis de longues années est l'auteur de l'article « a Corsica di dumane ».

Poli Marc rédacteur en chef de a Corsica antica e moderna : fleuron de la liste que nous connaissons.

Giovacchini Pierre président général du groupe irrédentiste corse — un des propagandistes les plus connus de la radio italienne — Après Juin 40 a effectué des tournées dans les camps de prisonniers corses en Allemagne et le 11 Juin 1942 a adressé au chef de l'Etat fasciste un télégramme reproduit dans le « Corsica della sera » et exprimant la fidélité des Corses dans la victoire prochaine.

Marchetti Paul Louis collaborateur à la « Corsica antica e moderna » a fait procéder à des arrestations et demandé aux autorités occupantes le transfert immédiat en Italie des détenus du camp de Prunelli di Fiumorbo et en particulier de *Damiani Joseph* fait intervenir pour son départ et son rapatriement après le naufrage du général Bonaparte les autorités d'occupation.

M. le commissaire du gouvernement requiert contre Grimaldi « les 12 balles dans la peau qu'il promettait à ses victimes » J'espère ajoute-t-il qu'une autre sanction que celle-là n'effleure même pas votre esprit, ce serait un outrage à la conscience et un délit à l'opinion publique. Il réclame pour les autres accusés une peine allant de 5 à 20 ans de travaux forcés « je vous supplie de vous montrer inflexibles. Il n'y a pas de place pour les circonstances atténuantes, sauf pour cette femme âgée dont l'attitude et les aveux mériteraient quelques égards ».

Pour tous les contumax il demande la peine capitale.

M. Thiers termine son réquisitoire : je disais au début de mes réquisitions que je parlais au nom de tout notre passé, de tous nos morts. Votre verdict doit dépasser le cadre de notre île, il doit être exemplaire... Au nom de tous nos morts, du peuple corse tout entier, des habitants de l'île, et de nos compatriotes, épars dans les 4 coins du monde, qui attendent votre décision, je dis vive la Corse Française pour jamais et pour toujours ; vive la France.

A 16h.20 la parole est à la défense.

Me J.L. de Montera se lève le premier pour défendre Mme Ambrosi. Pendant plus d'une heure il va discuter et démolir les charges qui pèsent sur sa cliente, pour laquelle il demande l'acquittement.

Il fait en passant une mise au point en citant la relation d'un témoignage du procès, (celui du père Augustin) paru dans un journal local (Le Patriote) qui prête à l'avocat une opinion qui est en réalité celle du rapport de police dont il donnait lecture car, dit-il, la grande majorité du clergé corse s'est admirablement conduit sous l'occupant, et Me de Montera rappelle la 1re mission du « Casabianca » qui trouva asile chez les curés d'Evisa et de Marignano et évoque les belles figures du regretté Abbé Zattera, de l'Abbé Ceccaldi, ses compagnons de captivité, et de l'Abbé Agostini.

Me Rinieri présente la défense de Marc Leca et va démontrer avec assurance la non culpabilité de son client.

M. le Bâtonnier Zuccarelli présente également la défense de Marc Leca. Avec sa belle éloquence coûtumière il soutient la thèse déjà exposée par Me Rinieri et à l'aide d'une argumentation solide il refute tous les griefs que l'on porte à Marc Leca.

Me Orsini se lève ensuite pour défendre avec talent Giovacchini qui, d'après lui, n'a rien à se reprocher.

L'audience est ensuite renvoyée au lundi matin.

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE

Me H. de Montera plaide aussi en faveur de Giovacchini qui était membre du front national de son village et président du comité local de la IVme République.

Puis Mes Ursule Terramorsi et Cancelieri refutent les chefs d'accusation qui pèsent sur Yvia Crocce, et le témoignage de Maestrale : résultat d'une jalousie de poète. Les 2 défenseurs demandent pour leur client le bénéfice des circonstances atténuantes.

La séance est levée et renvoyée à 15

Grande Semaine Cycliste

Organisée par les Sociétés :
F.F.C. — R.O.B. — A.C.B. — V.S.A. — A.C.A
patronée par :
LA FEDERATION CORSE DU COMMERCE et de L'ARTISANAT
avec le concours gracieux des :
GRANDS QUOTIDIENS et HEBDOMADAIRES de L'ILE
avec la participation des AS du Continent

JOURNÉE DU 2 OCTOBRE

GRAND PRIX LAURENT VIACARA
Coureur Cycliste Mort au Champ d'honneur
AJACCIO-BASTIA 150 kms
Dép. : Ajaccio 11h.30 - Ar. : Bastia 16h.30

JOURNÉE DU 3 OCTOBRE

GRAND PRIX GUAITELLA
Footballeur, mort au Champ d'honneur
sur la Place Saint Nicolas :
AMERICAINE INDIVIDUELLE

JOURNÉE DU 4 OCTOBRE

(Repos).

JOURNÉE DU 5 OCTOBRE

GRAND PRIX DES LIMONADIERS D'AJACCIO
BASTIA-AJACCIO : 150 kms
Dép. : Bastia 11h.30 Bd Paoli
Arrivée : Ajaccio 16h.30.

JOURNÉE DU 6 OCTOBRE

GRAND PRIX Charles LETIA
Mort au Champ d'Honneur
INDIVIDUELLE
GRAND PRIX ZONZA
Mort pour la France
COURSE AMERICAINE

LISTE DES ENGAGES A CE JOUR

Continentaux : Camelini Fermo — Pernac Victor — Nardi Narcisse — Ville Louis — Squilante Antoine — Bonnet Henri — Colombani Ernest — Flachtener — Remy — Martini Joseph — Giacomini Paul.

A.C.A. : Tognarini — Gambarelli — Fontana — Forni A. Alessandri.

V.S.A. : Bonnelli — De Pretto — Gavini.

R.O.B. : Zei — Neri — Minousi — Casale.

AC.B. : Cicarelli.

Les Organisations comptent fermement sur la participation de LAZARIDES dont l'acceptation ne saurait tarder.

Le Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

TOMBOLA POUR L'ORPHELINAT DE St-HYACINTHE DE LOTA

Listes des Numéros gagnants :
31 - 58 - 85 - 115 - 158 - 190 - 228 - 254 - 291 - 305 - 318 - 351 - 390 - 418 - 444 - 470 - 521 - 542 - 555 - 626 - 640 - 659 - 701 - 723 - 787 - 838 - 857 - 863 - 879 - 913 - 932 - 984 - 1.008.

Prière de retirer les lots chez la SOCIETE FRANCOIS MATTEI et Cie Toga

LA GRANDE SEMAINE CYCLISTE

C'est demain que débute, sur le parcours Ajaccio-Bastia, la grande manifestation cycliste qui promet d'avoir le plus grand succès.

Les organisateurs qu'il convient de féliciter de leurs efforts se sont assuré la participation de champions authentiques.

Lazarides et Vietto engagés en Belgique ne seront pas de la fête, mais sur la liste d'engagement, on relève des noms tout aussi prestigieux :

PIOT, de l'équipe de France qui participa au championnat du monde professionnel.

CAMELLINI vainqueur de Paris-Nice.

BRULE 2me de Paris-Roubaix.

REMY vainqueur de la 1re étape de Monaco-Paris.

FLATCHENER 3e de la ronde de France, et d'autres as régionaux ou parisiens.

Que feront nos petits coureurs Corses à côté de ces rois de la pédale ?

Les dirigeants n'ont-ils pas été téméraires de les mesurer avec de tels champions et la comparaison ne risque-t-elle pas de leur être désastreuse ?

Sans nul doute. Mais le hasard est grand, surtout en sport.

Et qui sait ? si un Zei, un Neri ou un Minousi réussissait à tirer avantageusement son épingle du jeu, quel prestige serait pour le cyclisme insulaire.

Le Moucheur des Pelotons

FOOT-BALL

Au stade Armand Cesari le F.C.Ajaccien a battu le C.A.B. par 2 buts à 1.

Le C.A.B. dont c'est la 3me défaite en championnat aurait mérité le match nul.

Arbitrage moyen de M. Panisse dont la décision de refuser un but au C.A.B. fut contestée et contestable.

AVIS DE DECES

Mme Vve Furioli Jean ; Mlles Furioli Jéro et Titine ; Mme et M. Gianni Paul ; Mme et M. Lesieux ; Mme et M. Lebrat ; Mme et M. Lyonnet et leur fille Marie-Thérèse ; Mme Guaschi Lucie et ses enfants ; Mme et M. Furioli A. et leurs enfants ; Mme Furioli Désirée ; Mme Vve Poli Rosine ; Mme et M. Marchi Pierre et leurs enfants ; Mme et M. Thibaud et leur fille ; Mme et M. Roubaud ; Mme et M. Poli Alphonse et leurs enfants,

Les familles Ricci de Tallano ; Nicoli ; Poli ; Giovanni,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pour le décès de leur regretté

FURIOLI Jean
Ancien Maire de Lecci

dans l'impossibilité d'y répondre prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, de trouver ici, leurs plus sincères remerciements.

MESSE ANNIVERSAIRE

M. et Mme Sosso Sauveur et leurs enfants rappellent aux amis le souvenir de la mort de leur fils Sosso Joseph, assassiné lâchement, à l'âge de 14 ans le 2 octobre 1943 à Suerta par les Allemands, toutes les messes qui seront dites mercredi le 2 octobre à 7 heures 7 h. 30 et 8 heures seront pour le repos de son âme. P.P.L.

Dans le creux de l'oreille

ENFONCE MARCEL PAUL !

On n'est jamais si bien servi que par soi-même...

A en juger par le style spécial dans lequel est rédigé un compte rendu de procès (faisons remarquer ici encore l'impartialité du « Petit Bastiais » qui n'est pas un journal de haine et d'excitation) le héros de l'affaire s'est commenté lui-même...

En effet une phrase de dix-neuf lignes (cela augmente chaque jour!) en pur javanais semble prouver qu'un maître es-charabia bien connu en est l'auteur...

Retenons aussi qu'on ne peut répondre « à l'injure que par l'injure ». Nous parlerions bien à cette occasion des dames de la halle... mais elles méritent mieux que cela !

Dans un ordre de choses tout différent, nous avons été heureux d'apprendre que le panachage était un facteur d'immoralité (sic ! !)

Nos professeurs de morale « puérile et honnête » n'en sont pas à un ridicule près. Il est vrai que le ridicule ne tue plus en France depuis longtemps, sans cela...

N'est-ce pas marrant de voir par exemple un vaillant « petit vichyssois », — valeureux ancien chef de secteur de la Légion — qui opère dans les colonnes du Plat-triste, oomber son thorse minuscule pour incarner la résistance ou assener des injures à l'adresse des véritables résistants ou de véritables victimes du fascisme.

Non, décidément le ridicule ne tue plus.

Il y aurait probablement lieu de s'attendrir sur l'état intellectuel de ces fantoches. Cela en vaut-il vraiment la peine ?

Les chiens aboient mais la caravane passe, dit un proverbe arabe bien connu.

Etude de Me F. GIACOBBI

Avoué près le Tribunal Civil de Corte

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de Corte le 8 mai 1946, enregistré au profit de Monsieur COSTE Marcel-Etienne-Pierre, Lieutenant E.P.S.M., demeurant et domicilié à Corte, contre Madame **COSTE** Simone-Marie, née **BERGEKET**, sans profession, domiciliée de droit à Corte, mais résidant précédemment à Oran, 92, Avenue d'Oudja et n'ayant actuellement ni domicile ni résidence connus en France, il a été extrait ce qui suit :

Donne défaut contre la dame COSTE non comparante ni personne pour elle et pour le profit prononce le divorce entre les époux COSTE, au profit du mari, avec toutes les conséquences de droit.

La présente insertion a lieu en conformité de l'article 247 du Code civil et en exécution d'une ordonnance sur requête de Monsieur le Président du dit Tribunal en date du 27 septembre 1946.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné constitué pour Monsieur COSTE.

Corte, le 27 Septembre 1946
GIACOBBI

TIRAGE DE CE JOUR : 7.000

Paris

DU 2 AU 8 OCTOBRE
INAUGURATION de la SAISON D'HIVER
Un film formidable en couleur

Les mille et une nuits

avec Maria MONTEZ, Jon HALL et SABU

En première partie :
DOCUMENTAIRE
PATHE-JOURNAL

ATTENTION AU NOUVEL HORAIRE

SOIREES tous les jours à 21 heures ; MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 18 heures ; Dimanche à 14 heures et 18 heures 30.

LOCATION tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

C'est le Mercredi 2 Octobre que « LE PARIS » inaugurera sa SAISON D'HIVER en présentant à son fidèle public :

LES MILLE ET UNE NUITS

le clou incontesté de la production internationale. Le public Bastiais verra donc la réalisation la plus parfaite du film en couleur exactement en même temps que les grandes villes du Continent.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'après avoir, dès le début de l'été réalisé la climatisation de sa salle. LE PARIS remet en état son chauffage et cela joint à une nouvelle installation de ventilation assurera à toutes les places, un confort parfait indépendant de la température extérieure.

Les films prévus pour cette saison d'hiver, sont tous de premier ordre, qu'ils soient d'origine française ou étrangère. Nous citerons au hasard :

SYMPHONIE PASTORALE.
FANTOME DE L'OPERA
PREMIER DE CORDEE
BACK STREET
L'AFFAIRE DU COLLIER de la REINE
BOULE DE SUIF
DERNIERE CHANCE.

L'horaire d'hiver sera rétabli à cette date : BIEN NOTER.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MARDI 1er Octobre : St Rémi.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Lundi 30 Septembre
Température : + 25.
Baromètre : 777.
Beau temps.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : le « Hoggar » commandant Mascre, de Marseille, avec 230 passagers et 67 tonnes de marchandises dont 15 de pommes de terre.

AU DEPART : Le « Hoggar » sur lest pour Marseille ,avec 1.000 passagers.

CARNET MONDAIN

Hier 30 Septembre a été célébré à la mairie de Bastia le mariage de Mlle Franceschini Marguerite Jeanne, fille de M. Franceschini Toussaint, employé à la Maison Roblot, avec M. Birouk Alexis, patron menuisier, domicilié en Algérie.

Toutes nos félicitations.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE St. JEAN BAPTISTE.
Mois de T.S. Rosaire.

Pendant le mois d'Octobre, tous les soirs à 17 h. 30. Récitation du chapelet devant le T.S. Sacrement exposé.

CATECHISMES. Les inscriptions pour les catéchismes sont reçues tous les jours à la maison des oeuvres. Impasse St. Jean 2me étage de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de h. à 17 heures.

EGLISE DU SACRE-CŒUR

Mardi 1er octobre : Ouverture du Mois du Rosaire à 18 h. 30.

Tous les soirs de 18 h. 30 à 19 heures exercice marial (qui sera comme une prière du soir collective pour achever saintement la journée sous le regard de Marie).

Les bancs du fond sont réservés aux jeunes gens. Tous sont invités à répondre sans respect humain aux prières du chapelet et à prendre part aux chants.

EXAMENS DU BACCALAUREAT

L'admissibilité sera affichée au Lycée de garçons de Bastia le mardi 8 octobre vers 19 h. 30 pour toutes les séries

Les examens oraux commenceront mercredi 9 octobre à 8 heures pour les anciens admissibles.

Les nouveaux admissibles devront consulter l'horaire affiché au Lycée pour les épreuves orales.

SYNDICAT D'INITIATIVE de BASTIA

MM. les membres du S. D. I. sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir 1er octobre à 18 heures au siège 33 Bd Paoli.

ORDRE DU JOUR : Interruption des relations aériennes entre Bastia et le Continent . Questions diverses.

La loi électorale

PARIS. — La Chambre se réunira cet après-midi pour procéder à l'examen de la loi électorale.

Ne laissez pas vos disponibilités improductives
SOUSCRIVEZ aux
BONS DU TRÉSOR
C'est votre intérêt
C'est l'intérêt du pays

Etude de Me RAMELLI

Docteur en Droit, Notaire à Bastia

Par acte du 24 septembre 1946, aux minutes du Notaire soussigné, enregistré, Mesdames Marie BETTINI, épouse GIUSTI Xavier et Angèle FILIPPI, épouse GIUSTI Jean, toutes deux négociantes, demeurant à Bastia, ont vendu à Messieurs LECA Xavier et Noël GUGLIELMACCI, tous deux commerçants, demeurant à Calvi, le fonds de commerce de Bar-Restaurant meublé qu'elles exploitaient à Bastia N. 4 et 6 rue Capanelle à l'enseigne de « Bar-Restaurant du XXme Siècle ».

Les oppositions s'il en est seront reçues au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion en l'Etude du Notaire, 35, Bd Paoli.

Pour Première Insertion.
RAMELLI, notaire

PETITES ANNONCES

MASTIC pour vitrier, très bonne qualité. Vente en gros. Livraison à domicile Comptoir Corse des Verres et Glaces Route du Cap — BASTIA.

A VENDRE Camionnette Renault, 400 kg, allumage magnéto, parfait état mécanique presque déchaussée bas prix. S'adresser Maison Agricole de la Corse, 8, Avenue Emile Sari Bastia.

CHERCHE gérance tout commerce. S'adresser Bureau du Journal.

CAPITALISTES qui désirez faire placement sûr et avantageux achetez magasins et appartements situés en plein centre de la ville. Renseignements bureau du journal.

70e Année — No 247 PRIX 3 frs. Mercredi 2 Octobre 1946

000229

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION 8, Boulevard Paoli BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS - BASTIA Tél. N. 3. - Ch. P. 152 - R.C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 mois :	180 frs
6 mois :	315 frs
1 an :	600 frs

Les Etats-Unis réclament la liberté de navigation sur le Danube

NEW-YORK. — M. John Winant, délégué américain, a demandé au conseil économique et social de l'O.N.U. qu'une réunion groupant les représentants des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., des Etats riverains du Danube et des Etats qui occupent les zones riveraines de ce fleuve se tienne à Vienne, vers le 1er novembre, pour étudier les problèmes relatifs à la reprise de la navigation internationale sur le Danube. M. Parodi, délégué français, a appuyé cette proposition.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'UNITE DEPARTEMENTALE DE LA CORSE

LE SENTIMENT DE PAOLI

Il n'y a presque pas de problèmes nouveaux. On consulte les manières de penser de Pascal Paoli pour se rendre compte qu'ils ne représentent deux cents ans après. On a connu son sentiment sur la nécessité d'un Parlement, sur les milices et l'armée de métier, sur le retour à la terre. **Par anticipation, Paoli donne tort à toute conception qui divise administrativement, politiquement, l'île, qui lui enlève son unité géographique.**

Il était déjà question de la diviser en deux départements à l'orée de la Révolution. De Paris, Paoli est mis au courant. Il prend prétexte de féliciter le nouveau, le premier maire d'Ajaccio, Jean-Jérôme Levie, pour lui exprimer son opposition absolue à un tel projet. Il ne s'agit pas de discriminer le futur chef-lieu unique, mais seulement de bien faire admettre la conception liminaire et absolue de l'unité politique et administrative de la Corse, telle que la nature l'a faite.

Paoli s'appuie sur des considérations pratiques, actuelles, économiques, financières, mais aussi, ou en résumé, patriotiques. Pour lui le patriotisme, c'est l'unité, parce que l'unité c'est la solidarisation insulaire qui serait détruite par deux départements, voués alors à la rivalité, au désordre qui naît de la nature contraire.

Paoli ne fait qu'une letter, résumée aux considérations immédiates et positives, non un cours, une démonstration de philosophie politique ,qui eût été parfaitement dans ses moyens géographiques et historiques. Ce qu'il écrit à son interlocuteur suffit à son dessein. Mais il aurait pu étayer ses raisons de l'exemple souverain de ses actes à partir de son élévation au généralat : sa conception unitaire était déjà établie. Il s'était refusé, coûte que coûte, à la dualité de commandement, correspondante à la division géographique, à la division tout court. Le destin l'avait fait chef, lui de ce côté des monts, comme au moyen-âge le sort avait fait accepter ici des chefs venus de l'autre côté.

Il ne semble pas que, réalisée un moment, la division départementale ait été une bonne chose, c'était une chose provisoire, une solution d'attente, et encore l'avait-on atténuée par une super-direction militaire : celle-ci en disparaissant imposait d'autant plus l'unité administrative, plus indispensable à la Corse qu'à d'autres régions, car la Corse est unie par la mer.

C'est l'unité qui force la solidarisation même lorsqu'on rechigne à l'entendre et à la faire : il faut s'y décider, apparenter les intérêts, les sentiments, et les fusionner, comme fusionnent, en vertu du même phénomène, les familles qui se recherchent d'un versant à l'autre. Dans le même temps qu'il prêchait l'unité, Paoli signalait le cas de l'Elbe divisée en trois tronçons : dès lors, disait-il, ses habitants pià non si conoscono fra loro.

P.B.

La création des 2 prix Paul PELLIOT

PARIS. — Pour honorer la mémoire de l'illustre savant Paul Pelliot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le Collège de France, et le Comité du Conseil du Musée ont décidé de créer deux prix portant le nom de Paul Pelliot, qui seront destinés à reconnaître l'excellence de deux ouvrages publiés un par un savant ou un philosophe, l'autre par un auteur encore à ses débuts.

Le premier sera le prix « Sénior », le deuxième le prix « Junior » chaque prix sera doté de 25.000 francs.

Les prix Paul Pelliot seront attribués pour la première fois en novembre prochain.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du Comité Paul Pelliot, 180 Bd St-Germain, Paris.

EN PALESTINE LES PROCHAINES ATTAQUES SERONT DIRIGEES CONTRE LES PIPE-LINES ET LES RAFFINERIES DE PETROLE

PARIS. — Le poste clandestin a déclaré que les prochaines attaques seraient dirigées contre les pipe-lines et les raffineries de pétrole britanniques en Palestine.

Rassemblement Républicain

30, BOULEVARD PAOLI

OMBRES CHINOISES

Les « Patriotards » ont adopté le ton plaisant, dans leurs « leaders », leur chronique du « Répétez-le » et ailleurs. Ils rient des malheurs de Giacobbi et Landry que la Constitution et la loi électorale généraient aux entournures C'est tout à fait dans le ton. La manœuvre a réussi et on peut s'esbaudir aujourd'hui de la naïveté des camarades embarqués avec eux sur la galère tripartite. La manœuvre a consisté pour le Parti de Jacques Duclos, à amener MRP et Socialistes, à les obliger à des compromis en soutenant les thèses les plus funambulesques. Vous comprenez : je dis que la chaise sur laquelle vous êtes assis normalement est à l'envers. On vous fait observer le contraire mais vous n'en démordez pas. Alors comme il faut composer, on met la chaise sur deux pieds, et si vous dégringolez, tant pis pour vous. Les rieurs seront du côté du farceur. Ce fut, de bout en bout, la tactique communiste : soutenir l'insoutenable, brouiller les cartes et forcer ainsi les partenaires à composer. Tout gain pour le parti perte sèche pour les autres.

Je ne sais s'il faut voter pour ou contre la Constitution il faudrait d'abord qu'elle soit digne de ce nom. Nous sommes en présence d'un casse-tête chinois d'une énigme, d'un Sphinx à plusieurs têtes. On ne s'y retrouve pas.

Je voudrais, très loyalement, que le « Patriote » nous dise ce qu'il pense du mode d'élection et de la composition de ce fameux Conseil de la République dont il a donné très sérieusement — tout comme le Rapporteur du projet — les linéaments.

On est tellement désarmé qu'on ne ressent plus ni hostilité, ni sympathie : on a simplement envie de tourner la page.

Voilà donc un Conseil de 300 membres qui sera élu, en partie seulement (113 environ) sur le plan départemental à raison de 1 député par 500.000 habitants. L'autre partie sera élue, fraction par l'assemblée nationale (?), fraction par les collèges électoraux sur le plan national. C'est donc un Conseil sans aucune homogénéité, fractionné à plaisir, caerais-je dire fait de bric et de broc qui sera constitué. Que vient faire l'Assemblée Nationale, dans cette affaire ? Nous aurons vu pour la première fois des députés en désigner d'autres !! Pourquoi les uns auraient un caractère départemental et les autres une couleur nationale et neutre ? Enfin rendez vous compte des complexités d'un pareil scrutin ! On a voulu visiblement frapper d'impuissance cet aréopage déjà sans force, réduit à donner des conseils ! Ira-t-on prétendre qu'on a tenu à balancer les éléments, liés au département et les éléments détachés de toute appartenance locale ? Pourquoi alors les députés interviendraient-ils pour partie dans la désignation des membres du Conseil ? Et les éléments nationaux, désignés par les partis, seront-ils représentatifs de quoi et de qui, sinon de leur parti.

D'ailleurs, le département a été choisi comme centre de la proportionnelle pour la Chambre des Députés. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les Conseillers de la République ? On ne comprend pas.

Enfin, le mode de scrutin. Il y aura des délégués cantonaux élus au suffrage direct qui à côtés les députés, les conseillers généraux, les conseillers municipaux. On voit qu'on n'a pas assez des élus ordinaires, il en fallait d'autres. On ne voit pas par ailleurs pourquoi les délégués cantonaux ne seraient pas éligibles au même titre que les députés ou les conseillers généraux. Et ce n'est pas fini. Il y aura tantôt élection au scrutin proportionnel, tantôt au scrutin majoritaire, ce qui, jusqu'à plus ample informé est incompréhensible. Sans compter les autres chinoiseries et les autres complications.

C'est bien le moment de rire. Messieurs du « Patriote » si vous n'avez pas perdu tout sens du ridicule... grâce au rabotage de l'esprit que comporte votre discipline de parti... Le mal est là ; il est immense. Quant à MM. Landry et Giacobbi, rassurez-vous. Il y aura un siège au moins, et peut-être deux avec la liste du parti. Ils ne s'en sont pas sûrs ? Ils ne l'auraient pas été davantage avec un autre système, peut-être moins, si vous y réfléchissez. Non, là n'est pas la question. On peut être Russe et avoir encore le sens de la clarté. Mais ça c'est du chinois. Alors, riez ensemble.

L. D.

NOUVELLES DIVERSES

PARIS. — Il a été prouvé que l'avion à réaction qui a éclaté au-dessus de l'estuaire de la Tamise a largement battu le record de vitesse du monde.

WASHINGTON. — Une nouvelle grève de la marine marchande menace d'éclater aux USA.

Après les marins, les mécaniciens réclament une augmentation de salaire de 35 %.

WASHINGTON. — Le ministre américain de la marine a déclaré que les forces navales qui croisent en Méditerranée étayent la politique étrangère des USA.

Elles y resteront encore quelques temps.

PARIS. — Des savants et historiens anglais sont actuellement à Paris, invités par le Comité des Sciences Historiques.

Toutes les matinées sont occupées par des séances de travail sur le thème suivant : « Politique et Economique de leur influence réciproque de la France et de l'Angleterre ».

Hier s'est terminé le congrès qui est une réplique de la réunion analogue tenue en Angleterre il y a quelques mois.

PARIS. — La Pravda publie une information d'un de ses correspondants à Berlin. « Selon des informations de sources dignes de foi, les usines d'armement allemandes en zone françaises d'occupation poursuivent la fabrication d'armes en particulier les usines Mauser qui sortent des pistolets de 7 m/m 65. On pense ajoute le correspondant soviétique que cette fabrication se poursuit au su du ministère français de l'armement.

LONDRES. — Eisenhower est arrivé à Berlin venant de Francfort. Il poursuivra sa tournée d'inspection des forces d'occupation américaines.

LONDRES. — Le roi George de Grèce, à qui M. Tsaldaris a remis la démission du gouvernement grec a chargé son ancien président de former un nouveau gouvernement qu'il désire d'union nationale.

A la Commission de l'Agriculture

PARIS. — La commission de l'Agriculture réunie sous la présidence de M. Waldeck Rochet a examiné les propositions de lois relatives à l'attribution aux viticulteurs ayant eu des récoltes déficitaires d'une indemnité d'insuffisance de rendement et la fixation du prix du vin. La commission a adopté la résolution suivante présentée par la conclusion du rapport de deux textes, la commission de l'Agriculture demande au gouvernement d'assurer une aide aux viticulteurs dont les récoltes déficitaires ne permettent pas de couvrir les frais de production.

La commission a entendu ensuite le rapporteur sur la proposition de loi tendant à instituer l'office national des engrais amendements et insecticides.

Le principe a été adopté.

Le pilote britannique Geoffrey de Haviland

SE TUE AU COURS D'UN ESSAI de "l'AILE VOLANTE" à REACTION

LONDRES. — Geoffrey de Haviland, l'un des plus célèbres pilotes britanniques, a trouvé la mort alors qu'il se livrait à des essais sur un avion à réaction d'un nouveau type, le D.H. 108, connu sous le nom d'« Hirondelle ». L'appareil expérimental en l'air Le pilote avait décollé de l'aérodrome de Hatfield à 17 h. 30 avec assez d'essence pour voler pendant une heure. Son retour ne s'étant pas effectué dans les délais prévus, la R.A.F. entreprit des recherches qui permirent de découvrir les débris de l'avion à Egypt-Bay, dans l'estuaire de la Tamise. D'autre part un fermier téléphonait à la police pour dire qu'il avait vu l'avion exploser en l'air et une aile se détacher.

L'avion était du type « aile volante », formant un angle aigu. Il était muni d'un moteur à réaction mû par une turbine à gaz de 3.500 chevaux.

Geoffrey de Haviland comptait s'attaquer aujourd'hui même avec cet appareil au record du monde de vitesse et peut-être dépasser la vitesse du son.

C'est lui qui le premier essaya les célèbres avions *Flamengo, Mosquito, Hornet, Vampire* et *Dove*. Le jeune frère de Geoffrey de Haviland, John, avait été tué en août 1943 par suite d'une collision en vol son « Mosquito » et un autre appareil.

Il ne semble pas que le corps du célèbre pilote d'essai ait été retrouvé. Les débris de l'appareil, tombés dans une zone marécageuse, sont éparpillés sur une distance de plus d'un kilomètre.

L'accident de l'autorail Grenoble Briançon est dû à un accès de folie du conducteur

BRIANÇON. — Une enquête a permis d'établir les conditions dans lesquelles se produisit l'accident de l'autorail Grenoble-Briançon.

L'autorail était en stationnement à Veynes beaucoup de voyageurs étaient encore sur le quai lorsque le chef de gare fit connaître qu'il avait un wagon à prendre en remorque.

Au moment où l'autorail allait s'engager sur l'aiguillage pour revenir sur la voie de départ, le conducteur accéléra et au lieu de revenir, prit le départ.

Il entra alors en collision avec un train de marchandises.

On suppose que le conducteur de l'autorail fut prit d'un subit accès de folie car rien ne vient justifier ce geste.

M. Zaroubine est nommé Ambassadeur à Londres

MOSCOU. — M. George Zaroubine a été nommé ambassadeur de l'U.R.S.S. à Londres par décret du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. C'est la première annonce officielle de cette nomination, mais on en parlait à Paris depuis plusieurs semaines déjà.

M. Zaroubine était depuis mars 1944 ambassadeur de l'U.R.S.S. à Ottawa. Il fut rappelé après le fameux procès d'espionnage, dans lequel il ne fut d'ailleurs pas personnellement impliqué.

M. Teitgen à Saint Etienne

St-ETIENNE. — M. P. H. Teitgen, ministre de la Justice n'ayant pas pu en raison des obligations ministérielles quitter la capitale, c'est M. Henri Teitgen qui a pris hier la parole au vélodrome de St-Etienne.

Il a exposé la position de son parti en face de la situation actuelle.

Parlant de la constitution il a expliqué les concessions faites par le parti par nécessité où la France se trouvait de sortir du provisoire.

LA FRANCE, L'ITALIE ET LA QUESTION TUNISIENNE

(suite)

VII — Le duel Maccio-Roustan

Tandis qu'au Quai d'Orsay on marqua un temps d'arrêt sur place, une âpre rivalité mettait aux prises les deux consuls généraux de France et d'Italie : Roustan et Maccio. A la suite de deux missions officieuses confiées en Tunisie par le cabinet de Rome au député Mussi et au sénateur Fasciotti (ex-consul d'Italie à Tunis), la Consulta envoya auprès du bey un personnage combattif : Maccio, qui, jadis, s'était heurté à Roustan dans le Levant. Le ministre Cairoli, désireux d'effacer par une politique de prestige le peu de succès de la diplomatie italienne au Congrès de Berlin, engagea Maccio à saper le crédit de la France auprès du bey. Le 20 décembre 1878, Maccio arriva à Tunis à bord d'un navire de guerre : la « Stafetta ». Il vint prendre possession de son poste avec une escorte de 50 navires dont les fusils avait été subrepticement expédiés au consulat d'Italie. Cette manifestation tapageuse éveilla les soupçons de la diplomatie française. Maccio, pour relever l'importance de ses fonctions installa un corps de garde en armes à sa résidence devant laquelle veillèrent deux sentinelles italiennes.

Après ces démonstrations théâtrales, — combattif consul s'en prit à Roustan. Il fit imprimer à Cagliari un journal francophobe, « l'Avenir de la Sardaigne », il réclama au bey des concessions de lignes télégraphiques mettant en cause le monopole français et encouragea le souverain à éluder les réclamations de Paris au sujet des razzias de chevaux et de bétail exécutées par les Kroumirs dans la province de Constantine (août 1879).

Pour appuyer l'action de Maccio, un homme politique italien particulièrement hostile à la France, F. Crispi, inaugura une campagne de presse dans son journal « La Riforma » et préconisa quotidiennement une « politique active » à Tunis. De Cagliari, un journal imprimé en arabe, el-Mostakel (l'Indépendant) » vint renforcer la presse gallophobe et fut répandu à profusion par les agents italiens en Tunisie et même en Algérie. Le 27 avril 1880, Maccio réclama officiellement au bey le droit de relier la Tunisie à la Sicile par un câble téléphonique. Trois jours après, un navire de guerre italien le « Rapido » vint jeter l'ancre à La Goulette sous prétexte de protéger la colonie transalpine. En réalité il venait, par la menace de ses canons appuyer la demande de Maccio, demande suggérée par l'armateur Rubattino.

Roustan conseilla au Quai d'Orsay de faire occuper militairement la Régence pour le cas où le bey s'inclinerait devant les prétentions italiennes. Freycinet, alors ministre des Affaires étrangères, crut devoir avertir le gouvernement italien des dangers de sa politique de prestige. Le 30 avril, on songea à envoyer une escadre française à Tunis et, le même jour, on adressa à Rome cette note très ferme :

Les agissements de l'Italie dans la Régence deviennent intolérables... Il est nécessaire qu'avant de s'engager davantage, le gouvernement italien sache que nous considérons, la Tunisie comme une dépendance naturelle de l'Algérie et qu'en conséquence nous entendons y exercer notre influence exclusive.

Freycinet recommanda à Noailles de faire naître l'occasion de s'expliquer à fond avec le gouvernement italien sur les affaires de Tunisie de façon que les ministres de Sa Majesté dussent emporter de cette conversation l'opinion bien arrêtée que « si l'Italie veut conserver de bons rapports avec nous, elle doit cesser absolument toute manifestation en Tunisie ». Cairoli accueillit ses objections les remontrances de Paris, mais il laissa faire Maccio, pensant que la France n'oserait agir à Tunis ou qu'elle serait retenue par le veto de l'Allemagne et de l'Angleterre.

(à suivre.)

PARIS. — La commission du travail et de la sécurité sociale a tenu vendredi après-midi une nouvelle réunion au cours de laquelle M. Laroque, directeur de la sécurité sociale lui a donné d'intéressantes précisions sur le projet de loi relatif à la prévention et la réparation des accidents du travail, et des maladies professionnelles.

La Commission a adopté le rapport de M. Bauguion sur le projet de loi.

EPILOGUE DE L'IRREDENTISME

GRIMALDI est condamné à mort

(LIRE LE COMPTE RENDU EN 2me PAGE)